ADOLPHE JOANNE

DE BORDEAUX

A TOULOUSE

ET A CETTE

L. HACHETTE ET CIE



DE BORDEAUX

A TOULOUSE

A CETTE ET A PERPIGNAN



PARIS. — IMPRIMERIE DE CH LAHURE ET Cie
Rue de Fleurus, 9

COLLECTION DES GUIDES-JOANNE

DE BORDEAUX

A TOULOUSE

A CETTE ET A PERPIGNAN

PAR AD. JOANNE

ITINÉRAIRE HISTORIQUE ET DESCRIPTIF

CONTENANT

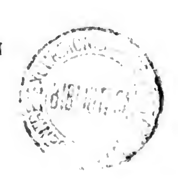
Une carte des chemins de fer du Midi, un plan de Toulouse

ET 32 VUES DESSINÉES D'APRÈS NATURE

PAR THÉROND

DEUXIÈME ÉDITION

REVUE ET CORRIGÉE



PARIS

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cie

BOULEVARD SAINT-GERMAIN, N° 77

1862

TABLE MÉTHODIQUE.

PREMIÈRE SECTION.

DE BORDEAUX A TOULOUSE.

DEUXIÈME SECTION.

DE TOULOUSE A CETTE.

TROISIÈME SECTION.

DE NARBONNE A PERPIGNAN.

GRAVURES.

CARTE ET PLAN.

PRÉFACE DE LA DEUXIÈME ÉDITION.

L'itinéraire de Bordeaux à Toulouse, à Cette et à Perpignan est, comme ceux de Paris à Bordeaux, de Paris à Nantes, de Paris à Lyon, et de Bordeaux à Bayonne, le résultat d'une longue et consciencieuse exploration. J'ai vu plusieurs fois tous les pays et tous les monuments décrits dans ce volume ; mais de nombreux renseignements inédits m'ont été envoyés par un certain nombre de mes amis qui ont visité ou qui habitent les belles et curieuses contrées que traverse la ligne principale des chemins de fer du Midi ; je dois des remercîments tout particuliers à MM. Crozet, archiviste du département de Lot-et-Garonne ; George du Gabé, avocat à Toulouse; Frézières, professeur à Montauban, puis à Toulouse; Tournal, de Narbonne, etc.; en outre j'ai puisé largement aux sources indiquées dans la bibliographie ; enfin, j'ai obtenu d'importantes communi-

cations manuscrites ou verbales de M. Viollet-le-Duc. Grâce au bienveillant concours de tous ces collaborateurs, j'ai pu corriger, en les complétant, mes observations personnelles, et donner à mon travail un intérêt qu'il n'aurait pas eu par lui-même. Cependant, malgré la réunion de ces divers efforts à un but commun, je mériterai, j'en suis certain, bien des accusations d'erreurs ou d'omissions. Je prie donc mes lecteurs, non-seulement d'excuser mes fautes, mais de me les signaler, afin que je puisse les faire disparaître dans une troisième édition.

ADOLPHE JOANNE.

Paris, 1er juillet 1862.

BIBLIOGRAPHIE.

Annuaire administratif, historique, statistique et commercial *du département de l'Hérault*, par M. Eugène Thomas, archiviste du département. Montpellier, Félix Séguin.

Annuaire du département de l'Aude. 1 vol. in-12. Carcassonne, Labau.

Annuaire général de la Haute-Garonne, historique, administratif, judiciaire et commercial pour l'année 1861, par Alphonse Brémond. 1 vol. in-18. Toulouse, Gibrac.

Annuaire général de Tarn-et-Garonne. Montauban, Forestié père et fils.

Annuaire ou calendrier du département de Lot-et-Garonne. Agen, Prosper Noubel.

Annuaire ou description statistique du département de Lot-et-Garonne, par T. M. Lafont du Cujula. 1 vol. in-8. Agen, Raymond Noubel, 1806.

Archives de la commission des monuments historiques, publiées sous les auspices du ministère d'État, 1re série, 120 livraisons in-folio. Chaque livraison contient 2 planches gravées sur acier et 4 pages de texte. Chaque monument se vend séparément : 1 livraison, 5 fr. Paris, Gide, rue Bonaparte, 5.

Bulletin monumental ou collection de Mémoires et de renseignements sur la statistique monumentale de la France, par les membres de la Société française d'archéologie pour la conservation et la description des monuments, publié par M. de Caumont. 27 vol. in-8. Paris, Derache et Dumoulin ; Caen, Hardel ; Rouen, Le Brument.

Description du musée de Narbonne, par M. Tournal. 1 vol. in-18. Narbonne, Caillard, 1847.

Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVIe siècle, par M. Viollet-le-Duc. In-8, illustré de nombreuses gravures sur bois. Paris, Bance, 1857-1862 — Six volumes ont déjà paru ; le 6e est en cours de publication.

Essai historique sur les états généraux de la province du Languedoc, avec cartes et gravures, par le baron Trouvé. 2 vol. in-4. Paris, Firmin Didot, 1818.

Études et notes archéologiques sur les châteaux, abbayes et eglises de l'ancien diocèse de Béziers, par E. Sabatier. 1 vol. in-8. Béziers, Carrière ; Paris, J. B. Dumoulin, 1856.

Guide du voyageur sur le canal du Midi et ses embranchements, sur les canaux des étangs et de Beaucaire, et sur le canal latéral à la Garonne. 2e édition. 1 vol. in-8. Toulouse, Jean-Mathieu Douladoure, 1853.

Guide (Le) en Roussillon ou Itinéraire du voyageur dans le département des Pyrénées-Orientales, par D. M J. Henry. 1 vol. in-18. Perpignan, J. B. Alzine, 1842.

Guide du voyageur dans le département du Tarn, Itinéraire historique, statistique et archéologique, par M. C. Compayré, 1 vol. in-18. Alby, Maurice Papailhiau.

Guide des étrangers dans Toulouse, contenant des notices historiques et descriptives sur les monuments ou édifices publics et privés, anciens et modernes ; sur les bibliothèques, le musée, l'observatoire, le jardin des plantes, les fontaines, les casernes, les chemins de fer, suivi d'une notice

sur les eaux des Pyrénées, avec leur distance postale. 4e édition. 1 vol. in-18. Toulouse, Delboy, 1858.

Guide dans Toulouse, par M. Le Blanc du Vernet. 1 vol. in-18. Toulouse, librairie centrale, 1857.

Histoire de France, par Henri Martin. Paris, Furne. 17 vol. 4e édition.

Histoire de la ville et des évêques de Béziers, par E. Sabatier. 1 vol. in-8. Béziers, Carrière ; Paris, Dumoulin, 1854.

Histoire des villes de France, par M. Aristide Guilbert. 6 vol. grand in-8. Paris, Furne.

Histoire religieuse et monumentale du diocèse d'Agen, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, par M. l'abbé Barrère. 2 vol. grand in-18. Agen, Chairou, 1858.

Monographie de l'insigne basilique de Saint-Saturnin, publiée sous les auspices de la Société impériale d'archéologie du Midi de la France. 1 vol. in-18. Paris, Victor Didron ; Toulouse, Léopold Cluzon, 1854.

Monuments (Les) de Carcassonne, par M. Cros-Mayrevieille. 1 vol. in-8. Paris, librairie archéologique de Victor Didron, 1850.

Nérac et Pau, notes de deux voyages en Gascogne, par Jean-François Samazeuilh. 1 vol. in-8. Agen, J. A. Quillot, 1854.

Notice d'un voyage dans le midi de la France, par M. Prosper Mérimée. 1 vol. in-8. Paris, Fournier, 1835.

Notes d'un voyage archéologique dans le sud-ouest de la France, par M. Jules Marion. 1 vol. in-8. Paris, Dumoulin, 1852.

Notice des tableaux et des dessins exposés dans les salles provisoires du *musée de Carcassonne*. 1 vol. in-18. Carcassonne, L. Pomiès.

Notice des tableaux exposés dans le musée de Toulouse, rédigée par P. T. Suau. 1 vol. in-18. Toulouse, Chauvin et Cie, 1850.

Notice historique et descriptive de l'ancienne cathédrale de Montauban, antérieurement abbatiale de Saint-Théodard ou de Mont-Auriol, sous l'invocation de saint Martin de Tours, par le baron Chaudruc de Crazannes. 1 vol. in-8. Montauban, Forestié, oncle et neveu, 1840.

Précis historique de la bataille de Toulouse, livrée le 10 avril 1814 entre l'armée française, commandée par le maréchal Soult, duc de Dalmatie, et l'armée alliée sous les ordres de lord Wellington, par le chevalier Alex. du Mège, avec un plan de la bataille de Toulouse, par M. Bellot 1 vol. in-18. Toulouse, Delboy, 1852.

Rapport adressé à Son Excellence le ministre d'État sur les *restes de l'ancienne cité de Carcassonne*, par M. Viollet-le-Duc. 1 vol. in-8. Paris, J. Claye et Cie, 1853.

Revue de l'Académie de Toulouse et des autres académies de l'Empire. Recueil mensuel, rédigé par une société de professeurs et d'hommes de lettres, sous la direction de F. Lacointa. Toulouse.

Statistique du département de la Gironde, par F. Jouannet, 3 vol. in-4. Paris, Dupont et Cie, 1839.

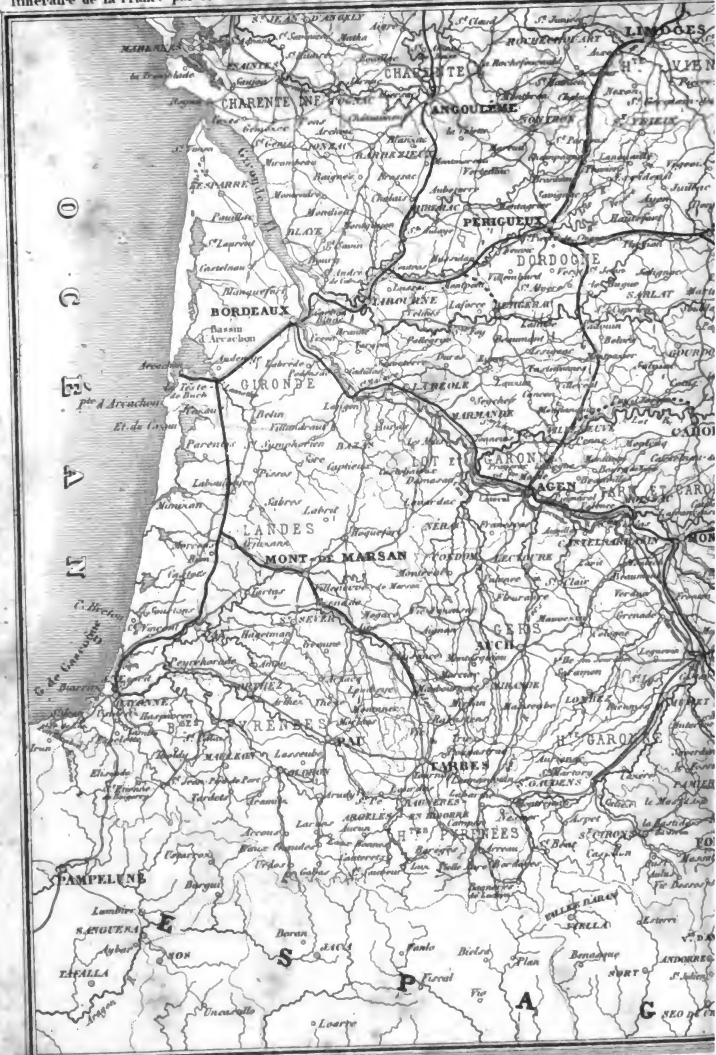
Toulouse et son commerce, nouveau Guide, par Gimet. 1 vol. in-18. Toulouse, Gimet, 1859.

Trésor des Pèlerins (Le) de Notre-Dame de Verdelais, par un père mariste. 1 vol. in-18. Nouvelle édition. Bordeaux, Chaumas.

Voyage dans les départements du midi de la France, par Aubin-Louis Millin. 5 vol. in-8. Paris, imprimerie impériale, MDCCC.

Itinéraire de la France par A. JOANNE.

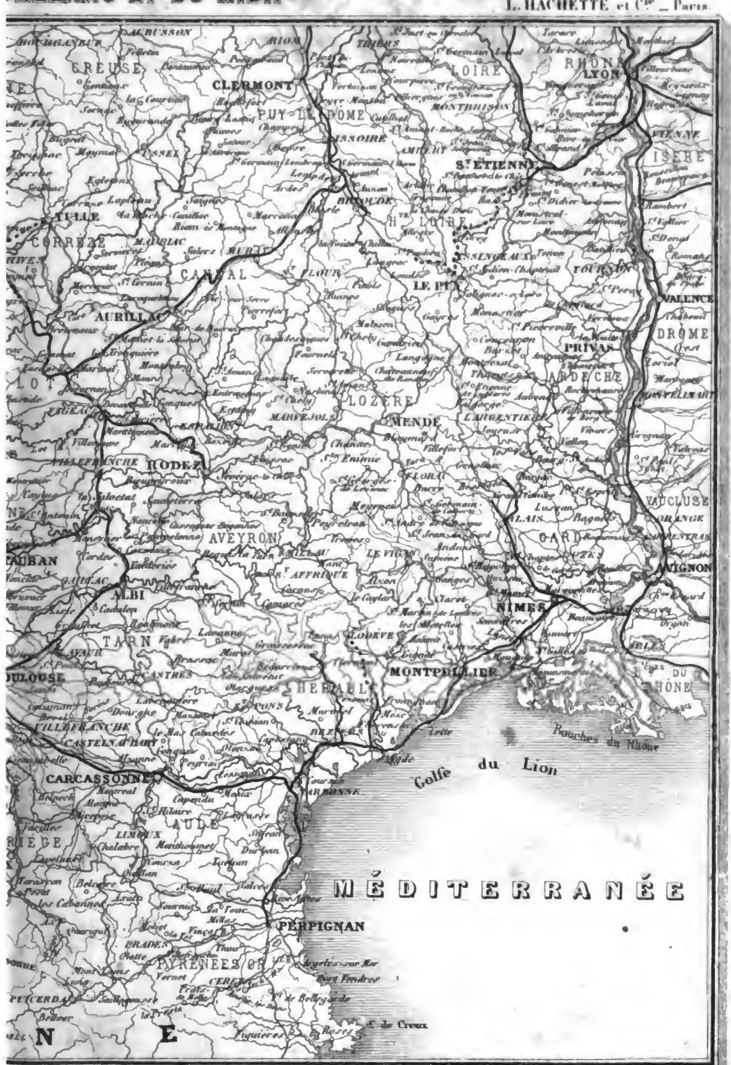
CHEMINS DE FER D'



A. H. Dufour. Dressé par A. H. Dufour, sous la Dir^on d'Ad. Joanne

ORLÉANS ET DU MIDI.

L. HACHETTE et Cie _ Paris.



Gravé par Primant-Rousset

mètres.

E. THEROND

LALY

Vue générale du port de Bordeaux.

DE BORDEAUX

A CETTE ET A PERPIGNAN.

PREMIÈRE SECTION.

DE BORDEAUX A TOULOUSE[1]

L'embarcadère des chemins de fer du Midi (Cette et Bayonne), relié depuis le 1er septembre 1860 au chemin de fer d'Orléans (rive dr. de la Garonne), se trouve situé à l'extrémité méridionale de Bordeaux, sur la rive gauche du fleuve, à 3 kilomètres environ de la place de la Comédie, au delà des nouveaux marchés construits derrière l'hospice des Enfants-Trouvés. D'importants travaux en ont rendu les abords faciles.

A son point de départ le chemin de fer du Midi est à 5 mètres 28 centimètres au-dessus du niveau de la mer, 1 mètre 24 centimètres au-dessus du sol environnant (4 mèt. 24 c.).

Quand on sort de l'embarcadère proprement dit, on traverse la *gare des marchandises* et les *ateliers* qui occupent une vaste superficie de terrains. On laisse à droite la ligne de Bayonne-la-Teste-Arcachon-Mont-de-Marsan, et, au delà d'une tranchée, on remonte, sur une plaine fertile, la rive gauche de la Garonne, que l'on n'aperçoit jamais.

Ire STATION. — BÈGLES.

6 kil. de Bordeaux. — 471 kil. de Cette.

Bègles est l'une des communes les plus importantes du canton de Bordeaux, car sa population se monte à 4005 habitants. Un

1. Voir à la fin du volume le tableau général des stations, des distances, du prix des places, et tous les renseignements relatifs aux omnibus, aux fiacres, etc.

grand nombre de Bordelais y possèdent des maisons de campagne. Ses cultures maraîchères méritent d'attirer les regards. Son *église* paraît dater du XIIIe siècle. Des restes d'aqueducs, qui existent sur son territoire, ont été classés parmi les monuments historiques.

Les stations de la ligne de Bordeaux à Cette, construites moitié en briques, moitié en pierres, et recouvertes d'un toit semblable pour la forme à ceux des maisons suisses qu'on a toujours le tort d'appeler *chalets*, offrent un aspect agréable. Elles sont généralement entourées de plantations et de jardins anglais qui leur donnent l'apparence de villas.

Au delà de Bègles, la plaine que l'on traverse devient de plus en plus riante. De chaque côté s'étendent de belles prairies entourées d'arbres ; à gauche on aperçoit au loin les coteaux, couverts de villas, au pied desquels coule la Garonne. Une tranchée précède la station de Villenave-d'Ornon.

2e STATION. — VILLENAVE-D'ORNON.

1 kil. de Bègles. — 7 kil. de Bordeaux. — 470 kil. de Cette.

Villenave-d'Ornon et *Villenave-de-Rions*, qui se trouve plus éloigné de Bordeaux, ont eu une origine commune. Fondés à la suite de la guerre contre les Anglais par les débris des bandes vaincues, ces deux villages furent appelés *villes naves*, dans l'idiome du pays, c'est-à-dire *villes nouvelles*, et, pour les distinguer l'une de l'autre, d'*Ornon* et de *Rions*. Deux des chefs qui se résignèrent, comme leurs soldats, à déposer les armes, leur donnèrent leurs noms.

Aujourd'hui *Villenave-d'Ornon* a une population de 2161 habitants ; il appartient au canton de Pessac (Gironde). On y remarque des restes assez bien conservés d'aqueducs romains qui conduisaient à Bordeaux les eaux des sources voisines et qui ont été classés parmi les monuments historiques. M. Léo Drouyn, inspecteur des monuments de la Gironde, a longuement décrit son église dans le tome XIX du *Bulletin monumental* de M. de Caumont. Cet édifice offre un plan assez régulier, malgré les nombreuses additions et les changements qu'on lui a fait subir : il se compose d'une nef avec deux bas côtés, de deux transsepts et

d'une abside en hémicycle. Le clocher est roman; les deux transsepts datent du XVIe siècle. L'abside devait être beaucoup plus belle avant l'addition des transsepts qui en ont fait disparaître deux pans de chaque côté, car il y en avait sept autrefois, et il n'en reste plus que trois d'une entière conservation, bâtis en superbe appareil roman et couverts d'ornements très-curieux. Contre le mur sud de l'abside et à l'intérieur de la sacristie, on a enclavé un grand cadre en pierre, du XVe siècle, renfermant quatre sujets sculptés et peints. Les draperies sont traitées avec goût.

Entre Villenave-d'Ornon et Pessac, son chef-lieu de canton, se trouvent les vignes du *pape Clément*. Bertrand de Goth, personne ne l'ignore, occupait le siége archiépiscopal de Bordeaux quand il fut nommé pape sous le nom de Clément V. Ces vignes lui appartenaient. Selon une bulle du 12 des calendes de décembre, an IVe de son pontificat (1309), il les tenait de Gaillard Degod, un de ses aïeux, et il les donna à Arnaud de Canteloup, son successeur. Elles restèrent jusqu'en 1792 en la possession des archevêques du diocèse. Elles furent vendues alors comme propriété nationale. Leur possesseur actuel a dû intenter un procès à ses voisins pour les empêcher d'appeler leurs vins *vins du pape Clément*. Les vins chauds et alcooliques de ces vignes participent par certains éléments (le tanin et le fer), a dit un écrivain bordelais, aux qualités des vins du Médoc sur la limite duquel ils se trouvent, et aux vins de Saint-Émilion et même de Bourgogne, par leur bouquet et leur chaleur. »

3e STATION. — CADAUJAC.

2 kil. de Villenave-d'Ornon. — 9 kil. de Bordeaux. — 468 kil. de Cette.

Cadaujac, qui dépend du canton de la Brède, et qui a une population de 1010 habitants, est situé sur les bords d'un petit ruisseau, à peu de distance de la rive gauche de la Garonne. Aussi ses habitants sont-ils pour la plupart patrons de barque; ils font des chargements de Bordeaux pour Toulouse, et réciproquement. Ils passent, au reste, pour les plus habiles et les plus consciencieux maîtres-patrons de la Garonne.

A 6 kilomètres à l'ouest de Cadaujac se trouve le village de

Léognan (1982 hab.), dont l'église est assez curieuse. Le clocher, placé sur la façade, paraît avoir été construit à la fin du XIVe siècle ou au commencement du XVe. La porte ogivale de la même époque est protégée par un porche ancien. — Un château, qui date en partie du XVe siècle, s'élève non loin du village. Cette construction, transformée par des restaurations successives, porte le nom de *château d'Ollivier*.

La vallée de la Garonne continue d'offrir le même aspect. Seulement les prairies deviennent marécageuses. De distance en distance on continue à apercevoir sur la gauche les collines de la rive droite ; de petits clochers apparaissent au-dessus des arbres. Sur la droite on remarque quelques pins ; de ce côté, en effet, on touche presque la limite des Landes.

4e STATION. — SAINT-MÉDARD-D'EYRANS.

5 kil. de Cadaujac. — 14 kil. de Bordeaux. — 463 kil. de Cette.

Saint-Médard-d'Eyrans, village de 506 habitants environ, n'a en lui-même rien d'intéressant, mais on y a trouvé depuis longtemps des traces d'une voie romaine qui de Bordeaux conduisait à Jérusalem, et qui avait pour stations *Stomates* (Saint-Médard-d'Eyrans), *Sirione* (Cérons), *Vasates* (Bazas), *Tres arbores* (les Trois arbres). Enfin, en 1805, on y découvrit des sarcophages en marbre blanc richement sculptés. La destination de ces tombeaux habilement gravés par Lacour et décrits par Millin (t. V) est restée inconnue. Ils avaient : l'un 2 mètres et quelques centimètres de longueur, et l'autre, un peu moins de 2 mètres. Leurs sculptures appartiennent au IIIe siècle ou à la fin du second.

Excursion au château de la Brède.

C'est à la *station* de Saint-Médard-d'Eyrans qu'il faut descendre quand on veut aller visiter le château de Montesquieu. La distance est de 6 kilomètres environ.

Après avoir, au sortir de la station, gravi la rampe qui vient y aboutir, on prend le premier chemin que l'on rencontre à droite. Ce chemin traverse d'abord des champs, puis un petit bois dans lequel il se bifurque. Par l'embranchement de gauche on ne tarde pas à atteindre la route de terre de Bordeaux à Toulouse. On suit


Portail de l'Eglise de Labrède
Chevet de l'Eglise d'Uzeste

alors cette route (en tournant à gauche) jusqu'au hameau de Laprade, où M. Carayon-Latour possède une belle propriété, et de Laprade à la Brède (le chemin qui passe à droite par les vignes est un peu plus court).

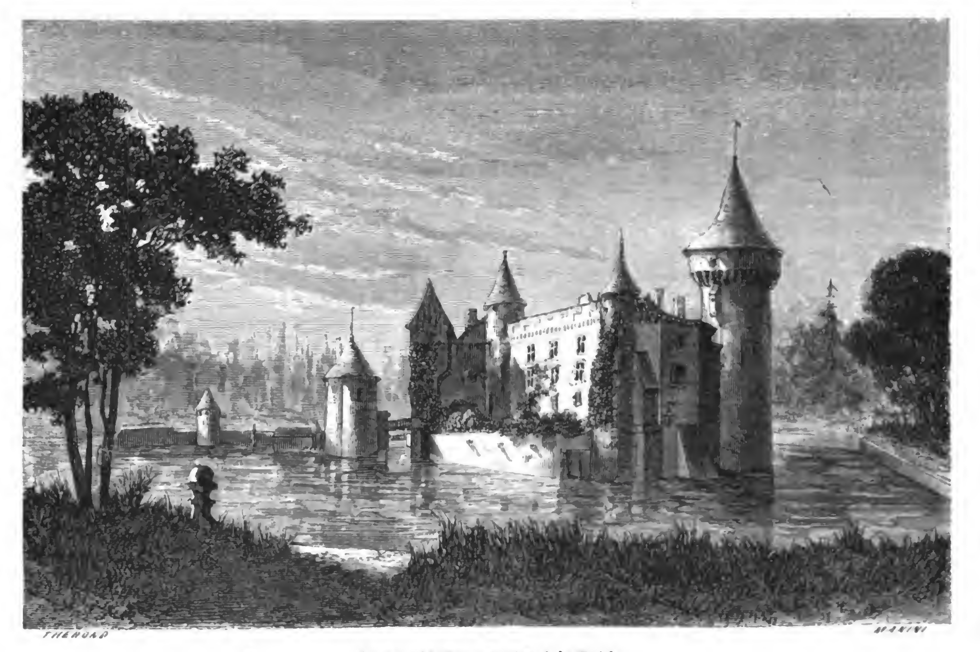
La Brède, chef-lieu de canton du département de la Gironde, arrondissement de Bordeaux, bourg de 1475 habitants, est situé sur un petit affluent de la Garonne, à 16 kilomètres de Bordeaux. On peut s'y procurer des vivres et des rafraîchissements à l'hôtel-café du *Grand Montesquieu*. L'église, qui avait été classée parmi les monuments historiques, était en si mauvais état, qu'elle a dû être entièrement reconstruite : on n'a pu conserver qu'une partie de sa façade romane. Le château de Montesquieu est à 15 minutes environ de l'église ; pour y aller, il faut continuer de suivre la route. Après avoir laissé à droite une assez jolie villa nouvellement bâtie, on ne tarde pas à remarquer du même côté, dans un petit bois, une avenue plantée d'arbres jeunes encore. A l'entrée se dressent quelques chênes séculaires. Cette avenue, bordée de chaque côté par une haie au delà de laquelle on aperçoit des prairies et des bouquets d'arbres, conduit en quelques minutes au château, invisible de la route.

Le **château de la Brède** mériterait la visite des archéologues, quand bien même il n'eût pas appartenu à Montesquieu. Il a été classé parmi les monuments historiques. « Un examen attentif, a dit M. Lamothe, permet d'y distinguer les parties suivantes dans l'ordre de leur ancienneté : 1° château du XIIIe siècle, dont l'existence est attestée par des titres, formé seulement d'un donjon rectangulaire, délimité aujourd'hui par la pièce du premier étage qui contient la bibliothèque ; 2° chapelle du XVe siècle, à l'extrémité sud de ce donjon, et dont la construction fut autorisée par une bulle du pape Boniface IX ; 3° tour ronde à mâchicoulis, faisant saillie extérieurement sur l'enceinte et appartenant à la fin du XVe siècle ou au commencement du XVIe ; 4° constructions élevées postérieurement, à des époques incertaines, entre la partie antérieure et le mur d'enceinte. »

Cet ensemble de constructions qui offre un aspect pittoresque, surtout quand on le regarde du côté du parc, à la droite de la porte d'entrée, forme un polygone à peu près régulier, ayant

seize grands côtés et 37 mètres de diamètre; il est complétement entouré de fossés remplis d'une eau claire et courante que lui versent les sources de la lande de Sesques, et dont la largeur varie de 14 mètres 50 centimètres à 35 mètres de diamètre. Pour y entrer, il faut passer trois ponts-levis et traverser deux ouvrages avancés. Son propriétaire actuel, M. de Montesquieu, laisse complaisamment montrer aux étrangers les salles ou chambres intérieures qui peuvent les intéresser.

Fondé on ne sait à quelle époque, le château de la Brède passa au XIIe siècle en la possession de la famille de Lalande. Les barons de Lalande, alliés aux plus illustres familles du Bordelais, restèrent fidèles, comme presque tous les nobles de cette contrée, à la cause anglaise. Louis XI, après la conquête de la Guienne par Charles VII, les réintégra dans leurs domaines. Plus tard, le mariage d'une héritière de cette maison transmit cette seigneurie à Gaston de l'Isle, vassal du comte d'Armagnac. En 1510, un Jean de l'Isle, descendant de Gaston et écuyer de Louis XII, obtint du roi, pour la Brède, l'établissement de quatre foires par an et d'un marché qui s'y tenait le samedi de chaque semaine. En 1577, une héritière de la maison de l'Isle apporta la Brède en dot à Jean Penel avec une somme de 10 000 livres. Enfin, Jean de Secondat, maître d'hôtel d'Henri II, roi de Navarre, et ensuite de Jeanne d'Albret, qui fut la mère d'Henri IV, acquit la terre de Montesquieu d'une somme de 10 000 livres que cette princesse lui donna par un acte authentique, en récompense de sa probité et de ses services. Henri III, roi de Navarre, depuis Henri IV, roi de France, érigea cette terre en baronnie en faveur de Jacob de Secondat, fils de Jean, d'abord gentilhomme de la chambre de ce prince, et ensuite mestre de camp du régiment de Châtillon. Jean Gaston de Secondat, son second fils, ayant épousé la fille du premier président du parlement de Bordeaux, acquit dans cette compagnie une charge de président à mortier. Il eut plusieurs enfants, dont un entra dans le service, s'y distingua et le quitta de fort bonne heure; ce fut le père de Charles de Secondat, baron de la Brède et de Montesquieu, — l'auteur de *l'Esprit des lois*, — qui naquit à la Brède le 18 janvier 1689. « Ces détails, disait d'Alembert dans son éloge de Montesquieu, paraîtront peut-être


THENOAD MANINI

Château de Montesquieu à la Brède.

déplacés à la tête de l'éloge d'un philosophe dont le nom a si peu besoin d'ancêtres ; mais n'envions point à leur mémoire l'éclat que ce nom répand sur elle. »

Dans plusieurs de ses lettres, Montesquieu parle de son château de la Brède. Le 9 novembre 1751, il écrivait à l'abbé Guasco :

J'ai reçu votre lettre à la Brède où je suis, et où je voudrais bien que vous fussiez. Si vous voyiez l'état où est la Brède à présent, je crois que vous en seriez content ; vos conseils ont été suivis, et les changements que j'ai faits ont tout développé; c'est un papillon qui s'est dépouillé de ses nymphes. Adieu, mon ami, etc.

Le 16 mars 1752, il écrivait à ce même abbé :

Pourquoi ne viendriez-vous point voir vos amis et le château de la Brède, que j'ai si fort embelli depuis que vous ne l'avez vu? C'est le plus beau lieu champêtre que je connaisse :

Sunt mihi cœlicolæ, sunt cætera numina Fauni.

Enfin je jouis de nos prés, pour lesquels vous m'avez tant tourmenté; vos prophéties sont vérifiées; le succès est beaucoup au delà de mon attente, et l'Éveillé dit : *Boudri bien que moussu l'abbé de Guasco bis aco !*

Dans plusieurs autres lettres adressées au même abbé, il disait :

Vous me parleriez de toute l'Europe; moi je vous parlerais de mon village de la Brède et de mon château, qui est à présent digne de recevoir celui qui a parcouru tous les pays.... Vous avez grand tort de n'avoir point passé par la Brède quand vous revîntes d'Italie. Je puis dire que c'est à présent un des lieux les plus agréables qu'il y ait en France, au château près, tant la nature s'y trouve dans sa robe de chambre et au lever de son lit.

L'abbé Guasco explique dans une note ces mots, *au château près.* « L'intérieur de ce château n'est effectivement pas agréable par la nature de sa construction; mais Montesquieu en a fort embelli les dehors par des plantations qu'il y a faites. »

On entre au château de la Brède par un *vestibule* de style ogival, dont six colonnes en bois, sculptées en forme de tire-bouchons et récemment posées, soutiennent le plafond orné de fleurs de

lis. Sur ce vestibule s'ouvre, à gauche, le *salon de compagnie* décoré de portraits de famille. La cheminée est ancienne, mais la plupart des meubles sont modernes. De ce salon on passe à droite dans la pièce la plus intéressante du château. En effet, c'est celle qui servit longtemps de *chambre à coucher*, de *cabinet de toilette* et de *cabinet de travail* à Montesquieu. Elle est restée meublée telle qu'elle l'était pendant la vie de l'immortel écrivain. Seulement on a réparé, tant bien que mal, les dégâts causés par des visiteurs indiscrets. On y voit encore le lit à colonnes et en damas vert dans lequel couchait Montesquieu; les tables en bois, et fort simples, sur lesquelles il écrivait; son canapé et ses fauteuils en tapisserie jaune; son encrier en cuir doré, sa cassette, son lavabo, la marque que son pied a laissée sur l'un des montants de la vaste cheminée en pierre peinte. Quelques portraits de famille et un médaillon en bronze de l'auteur de l'*Esprit des lois* décorent les murs, qui sont remarquables par leur épaisseur. Une seule fenêtre éclaire cette pièce un peu sombre, dans laquelle pénétreraient difficilement les bruits du dehors. De cette fenêtre, comme de toutes celles du château, on n'a qu'une vue très-limitée sur les prairies et les massifs du parc.

On monte ensuite du vestibule par un escalier à vis, construit dans une tourelle, à la *bibliothèque* (l'ancienne salle du conseil), vaste salle située au premier et voûtée en berceau avec des planches peintes en rouge. Contre les murs et au milieu de cette salle, sont placées des armoires fermées, garnies de livres. Une énorme cheminée, de 3 mètres environ d'ouverture, occupe l'une de ses extrémités. Des peintures à fresque assez grossières, mais fort anciennes, décorent le manteau de cette cheminée. Elles ont été découvertes il y a une dizaine d'années seulement. On en trouverait de semblables si l'on enlevait les armoires qui cachent les murailles. Quelques écrivains ont cru y voir des scènes de la conquête de la Guienne; mais on ignore ce qu'elles représentent. Les fauteuils et le grand canapé doivent être antérieurs à Montesquieu.

A la suite de cette bibliothèque, attenante à l'extrémité sud, est une chapelle de 5 mètres 50 centimètres sur 3 mètres 50 centimètres, postérieure au donjon qui renferme la bibliothèque.

Une bulle de Boniface IX, en date du 11 mars 1404, autorise Jean de Lalande à y faire célébrer l'office divin et administrer les sacrements.

Montesquieu a écrit à la Brède la plus grande partie de l'*Esprit des lois* et de son ouvrage sur les *Causes de la grandeur et de la décadence des Romains*. Les *Lettres persanes* furent composées dans une autre résidence qu'il possédait à Raymond, commune de Baron : cette propriété s'appelle aujourd'hui *Ramonet*. Il demeurait à Bordeaux rue Margaux, à côté de l'église des Jésuites.

A 10 kilomètres au sud de la Brède, sur les bords du ruisseau du Gua-Mort, se trouve la commune de *Cabanac* et *Villagrins* (830 hab.), où l'on voit des monticules appelés *mottes à Cabanac :* elles sont probablement d'origine gauloise. Dans le fossé d'une motte jaillit une source qu'on appelle fontaine des Fées, et sur laquelle on débite diverses légendes.

En quittant la station de Saint-Médard-d'Eyrans, on laisse à gauche le château de la famille de Sèze. Le chalet que l'on remarque près de la voie dépend du beau parc qui entoure ce château. Le paysage ne change pas encore de caractère. A droite, on continue de longer les Landes; cependant on commence à apercevoir quelques vignes. Sur la gauche s'étend une plaine d'alluvion remarquable par sa fertilité, et couverte de prairies, de champs, d'oseraies. De nombreuses villas se cachent derrière des massifs d'arbres.

5e STATION. — BEAUTIRAN.

5 kil. de Saint-Médard-d'Eyrans. — 19 kil. de Bordeaux. — 458 kil. de Cette.

Beautiran, village du canton de la Brède, 767 habitants, est agréablement situé sur le ruisseau appelé le Gua-Mort, près d'une anse formée par le cours sinueux de la Garonne, sur un joli plateau qui s'étend jusqu'au hameau d'Aigues-Mortes, où l'on a découvert des vestiges d'une voie antique classée parmi les monuments historiques.

Entre Beautiran et Portets, on laisse, à droite, *Castres*, village de 777 habitants environ, situé sur la route de terre, et près du-

quel on voit encore des restes d'un ancien camp également classés parmi les monuments historiques.

6e STATION. — PORTETS.

2 kil. de Beautiran. — 21 kil. de Bordeaux. — 456 kil. de Cette.

Portets, bourg de 1804 habitants, occupe, sur la rive gauche de la Garonne, un port animé auquel il a dû son nom. On y embarque les diverses productions des Landes.

Le chemin de fer s'est rapproché de la Garonne. Sur la rive droite du fleuve, toujours couverte de maisons de campagne et d'habitations, les regards sont attirés par les restes importants du château de *Langoiran*. Ce château, que le pape Clément fit rebâtir au commencement du XIVe siècle, et que ses possesseurs agrandirent à l'époque de la Renaissance, fut détruit en partie pendant les guerres de la religion. Il offre encore un aspect pittoresque. Au pied de la côte, et dans un champ qui fut autrefois le jardin du château, on voit un singulier exemple d'incrustations dans la cuve d'un petit jet d'eau qui disparaît maintenant sous une masse de pierre formée par les sédiments.

Langoiran, qui dépend du canton de Cadillac, a une population de 1600 habitants. Son église, d'architecture romane, a été, comme son vieux château ruiné, classée parmi les monuments historiques.

7e STATION. — ARBANATS.

3 kil. de Portets. — 24 kil. de Bordeaux. — 453 kil. de Cette.

Arbanats, village de 540 habitants (canton de Podensac), est situé sur la rive gauche de la Garonne. Son territoire graveleux et caillouteux produit des vins blancs renommés qui ressemblent aux seconds crus de Podensac.

On peut visiter, sur le territoire d'Arbanats, les ruines d'un château fort appelé *Castelmoron*, ou le *château noir*, et qui fut détruit par les ordres du duc d'Épernon, dans les troubles de la Fronde.

Entre Arbanats et Podensac on remarque, à gauche, tout près de la voie, une petite église moderne, du style roman. Du même côté se trouve *Virelade*, village de 1300 habitants, qui possède de



Le Château de Cadillac.

belles prairies sur le bord de la Garonne, et qui récolte de bons vins rouges et blancs. Au S. s'étendent de vastes forêts.

8e STATION. — PODENSAC.

4 kil. d'Arbanats. — 28 kil. de Bordeaux. — 449 kil. de Cette.

Podensac, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Bordeaux, a une population de 1681 habitants. Il se trouve situé sur la route de terre, à la gauche du chemin de fer. Sur la rive droite de la Garonne se montre le joli village de *Rions*, qui a conservé quelques débris de son ancien château fort.

Podensac est l'entrepôt d'une partie des produits que les Landes expédient à Bordeaux. Son territoire se trouve presque tout entier sur la zone graveleuse ; aussi la culture de la vigne y est-elle presque exclusive. Ses vins blancs sont renommés.

Podensac a été jadis une place forte, mais ses fortifications sont détruites depuis longtemps. Elles renfermaient, avant les guerres de religion, un château féodal et une église dédiée à sainte Sportalie.

9e STATION. — CÉRONS.

2 kil. de Podensac. — 30 kil. de Bordeaux. — 447 kil. de Cette.

On trouve à la station de Cérons des voitures de correspondance conduisant à : *Cadillac* (2 kil. 1/2 pour 20 c.).

Cérons, bourg de 1302 habitants, dépendant du canton de Podensac, est le *Sirione* des itinéraires romains. Son nom provient du Ciron, petit ruisseau dont l'embouchure a été déplacée, et se trouve aujourd'hui considérablement en amont. La route de terre le traverse. La commune renferme, outre le bourg, un petit port, cinq villages et dix hameaux. L'église paroissiale a un portail du style roman. Le sol, graveleux en général, produit des vins assez estimés, environ 1000 tonneaux par an dans les années communes

C'est à Cérons que l'on doit s'arrêter si l'on veut aller visiter **Cadillac,** chef-lieu de canton dans l'arrondissement de Bordeaux, petite ville de 2549 habitants, située sur la rive droite de la Garonne, et à l'embouchure de l'Euille, à 2 kilomètres 1/2 du chemin de fer. Un omnibus y conduit en 15 minutes pour 20 centimes (péage du pont compris). Un pont suspendu de trois arches, sur

lequel il ne peut passer qu'une voiture, et d'où l'on découvre en amont et en aval de gracieux paysages, relie l'une à l'autre les deux rives du fleuve. A 200 mètres environ de la rive droite se dresse l'enceinte fortifiée de Cadillac, en partie conservée, en partie détruite. A gauche de la porte principale, la *porte de la mer*, apparaissent au-dessus des arbres les vastes combles, couverts en ardoise, du château. Cette porte, bâtie au XIVe siècle dans le style ogival et bien conservée, a été gravée dans les *Instructions du comité des arts et monuments.* Une belle allée d'arbres a remplacé les anciens fossés. En suivant cette allée sur la droite, on longe l'enceinte, flanquée de tours rondes et surmontée çà et là de maisons. Plus loin, d'autres tours carrées, dans l'une desquelles on a placé une horloge, servent encore de portes; la seconde, située du côté opposé à celui de la porte de la mer, coupe presque en deux parties la façade ogivale de la *chapelle du duc d'Épernon*, aujourd'hui l'église de la ville, qui a été classée parmi les monuments historiques. Cette chapelle se compose d'une seul nef. On y remarquera surtout la tribune, du style gothique, ornée de charmantes sculptures, et sous laquelle se trouvent les fonts baptismaux. A droite, près de l'autel, s'ouvre une autre chapelle, construite au XVIe siècle dans le style grec, et destinée à contenir le mausolée du duc d'Épernon. Ce mausolée, décoré de marbres de diverses couleurs, supportait les statues du duc et de la duchesse. Il a été détruit pendant la Révolution. Un seul fragment est parvenu jusqu'à nous : c'est une Renommée en bronze. Épargnée lors de la destruction du monument, elle avait été envoyée à Bordeaux et placée dans le jardin de l'hôtel de ville. Plus tard, sous la Restauration, on l'a transportée à Paris. On peut la voir aujourd'hui dans les salles basses du Louvre.

En face de l'église, de l'autre côté d'une place en partie plantée d'arbres et servant de marché, s'élève le *château* du duc d'Épernon, aujourd'hui une maison centrale de détention. Ce château fut commencé en 1598 par le duc d'Épernon, l'un des mignons d'Henri III, gouverneur de la Guienne, qui dépensa plus de 2 millions à son embellissement. C'était une résidence princière. Louis XIII le visita en 1620.

Il fut saccagé pendant la Révolution. En 1816, il était sérieu-

sement question de le démolir, lorsque M. le comte de Tournon, préfet de la Gironde, voulant le sauver d'une destruction complète, proposa à M. Lainé, ministre de l'intérieur, d'y établir une maison centrale de détention. L'État en fit l'acquisition pour 50 000 francs, et y dépensa 120 000 francs. Malheureusement, soit manque de goût, soit raison d'économie, les architectes chargés d'approprier les bâtiments existants à leur nouvelle destination, ne se doutèrent pas que ce château serait un jour classé parmi les monuments historiques. Les constructions vulgaires qu'ils ont élevées, pour loger le concierge et d'autres employés, à la place du portail d'honneur, auquel on arrivait jadis par un pont-levis, font un contraste choquant avec le corps de bâtiment principal, ses fossés et ses pavillons. En transformant le château en prison, on eût pu lui conserver du moins son caractère monumental.

Si l'on ne pénètre pas dans la cour intérieure du château (pour le visiter, il faut demander l'autorisation au directeur de la prison), on n'en voit bien l'extérieur que du côté du nord-ouest, et encore est-on obligé d'entrer dans les anciens jardins, où un industriel américain a établi depuis quelques années une fabrique d'instruments aratoires (on obtient aisément la permission nécessaire). Ces jardins pittoresques, qu'arrose la petite rivière de l'Euille, contiennent encore des débris du chenil du duc d'Épernon; on y admirait autrefois un magnifique jet d'eau alimenté par la fontaine des princes; mais l'espèce de tour ronde crénelée que l'on remarque à l'entrée est un moulin à vent de construction moderne.

La maison centrale de Cadillac peut contenir 350 détenues. « La plupart de ces malheureuses, dit Jouannet (*Statistique de la Gironde*), sont mieux nourries qu'elles ne le furent jamais chez elles; cela explique même plusieurs récidives. Elles se lèvent avec le jour, en toute saison, et se rendent immédiatement à la prière et au travail; les veillées d'hiver durent jusqu'à 8 heures. De 9 à 10 heures du matin et de 3 à 4 heures du soir, elles sont conduites au réfectoire et au préau, cour assez spacieuse, plantée de tilleuls, garnie de bancs et de deux grands auvents; c'est là qu'elles prennent l'air, se reposent ou se promènent en ordre et en silence, toute conversation étant interdite sous des peines sé-

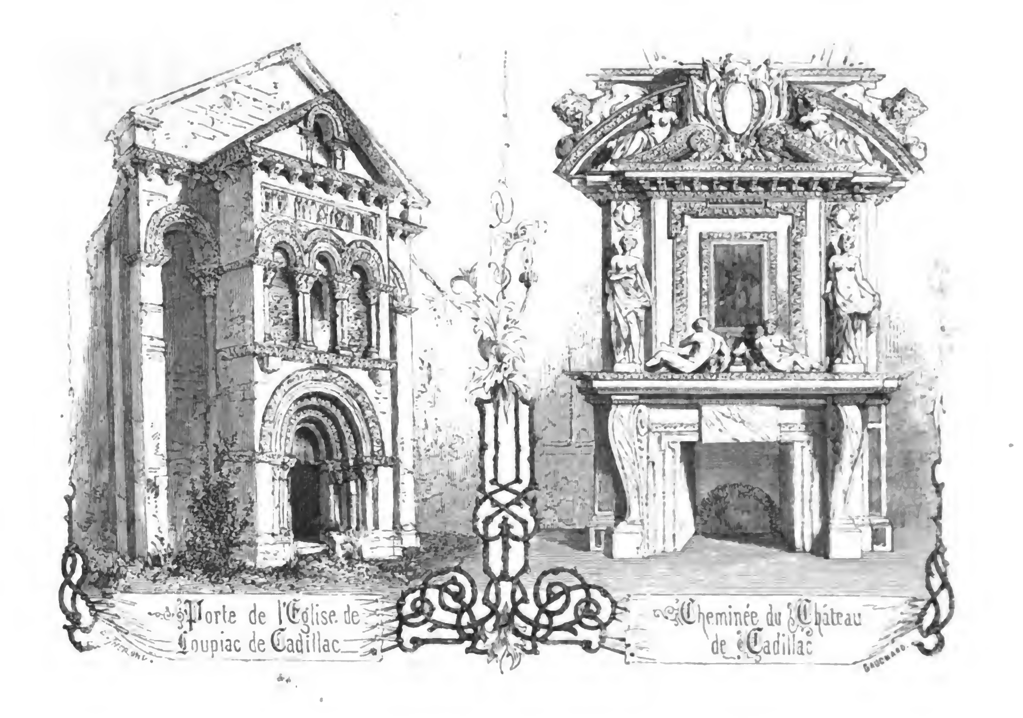
vères. » La filature (18), la couture (87), la ganterie (31), la fabrication des filets (37), des lamiers, palmiers, aloès, cabas (76), le tricot (3), telles sont les principales industries exercées dans cinq grands ateliers. En 1854, on avait compté 122 963 journées de détention et 98 473 journées de travail. Le produit net de la main-d'œuvre s'était élevé à 27 934 fr. 32 c., sur lesquels 11 103 fr. 75 c., soit 11 c. 27 par journée de travail, avaient été mis en réserve pour les détenues.

L'intérieur du château du duc d'Épernon n'a conservé de ses anciennes décorations que de belles cheminées sculptées probablement par Girardon. La plus curieuse de ces cheminées[1] se trouve dans l'ancienne chambre à coucher de la duchesse; on l'appelle la cheminée de la Victoire. Dans un demi-cintre, la statue de la Victoire, à demi nue, les ailes déployées, est assise sous un faisceau d'armes et de drapeaux. Au-dessus de ce demi-cintre sont couchées deux femmes demi-nues; entre elles est un écusson actuellement mutilé; sur le manteau, et directement au-dessus des pilastres qui soutiennent la corniche du demi-cintre, se dressent deux statues : d'un côté, un homme, un pied sur un globe, un lion derrière lui, la Force ou la Guerre; de l'autre, une femme tenant à la main une corne d'abondance d'où s'échappent des fruits et des fleurs, l'Abondance ou la Paix. Un cadre splendide, maintenant vide de son tableau et flanqué de deux Amours, occupe le milieu du manteau. Enfin, au-dessus d'une corniche surchargée d'ornements, est un fronton coupé par un écusson mutilé, avec cette légende : *Manet ultima cœlo.* Sur le fronton s'étendent deux femmes couchées, et deux Amours sont assis sur les côtés fuyants de la corniche.

L'ancienne salle des gardes sert actuellement de chapelle. Au premier étage sont les ateliers, l'infirmerie et le dortoir. Le réfectoire et la cuisine ont été ménagés dans les offices voûtées au-dessous du rez-de chaussée. Cadillac possède aussi un asile d'aliénés.

La ville de Cadillac, dont la plupart des rues, bâties à angles

1. On en trouvera un dessin dans la *Guienne monumentale*, par MM. Decourneau et Monteil, et dans le *Magasin pittoresque*, t. XVIII, année 1850.



Porte de l'Église de Loupiac de Cadillac

Cheminée du Château de Cadillac

droit, sont tirées au cordeau, offre un aspect assez pittoresque. Près de sa grande halle couverte, on voit encore quelques maisons à arcades. Secondés par la marée, les bateaux peuvent remonter l'Euille et venir prendre ou déposer leur chargement à la porte de la ville.

(Une route desservie par des voitures de correspondance fait communiquer Cérons avec plusieurs communes, situées au milieu des Landes. La première (6 kil.), *Illats*, peuplée de 1628 habitants, possède un vieux *château* et une *église* en partie romane, où l'on remarque un beau portail et les sculptures des chapiteaux. A 5 kil. au delà, vers le sud-ouest, se trouve *Landiras*, ville de 1846 habitants, qui a conservé une *église* romane, classée, de même que le château d'Illats, parmi les monuments historiques.) Ces deux villages sont situés à la droite de la voie de fer. A la gauche et sur la rive droite de la Garonne, à 3 kilomètres de Cadillac, se trouve *Loupiac de Cadillac*, dont l'église, également classée parmi les monuments historiques, mérite vraiment la visite des archéologues. Cette église romane, du style le plus pur, date du XI[e] siècle. On remarquera, outre son portail, l'élégante proportion de toutes ses parties. Elle a été récemment restaurée par M. Abadie, qui a fait construire un charmant clocher que l'on aperçoit du chemin de fer.

10[e] STATION. — BARSAC.

4 kil. de Cérons. — 34 kil. de Bordeaux. — 443 kil. de Cette.

La commune de **Barsac,** peuplée de 2959 habitants, contient, outre le bourg proprement dit, 36 hameaux. Son territoire se divise en haut et bas Barsac. Le haut Barsac produit des vins renommés.

« Les vins blancs les plus estimés, dit l'annotateur des œuvres de Brillat-Savarin, ceux qu'on doit servir sur la table d'un véritable amateur du goût d'un vrai gastronome, sont les vins de *Barsac*, de *Preignac* et de *Sauternes*. Ils sont généralement désignés sous le nom de *Sauternes*, quoiqu'ils n'appartiennent point aux mêmes vignobles. »

Le bas Barsac renferme des terres à blés, des vignes et d'excellentes prairies. Le bourg est bien bâti. Outre les vignobles qui

les enrichissent, les habitants de Barsac possèdent un coteau calcaire, d'où ils tirent de très-bonnes pierres, employées non-seulement pour la construction, mais encore débitées en carreaux pour les dalles et le pavage des maisons et des églises. Il s'en fait un commerce très-lucratif.

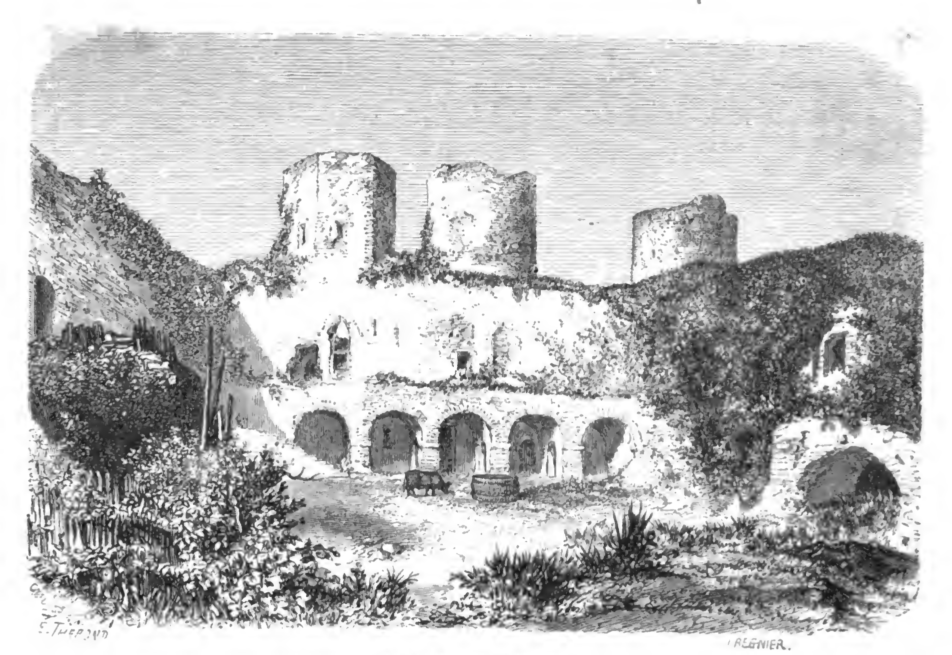
« Les vins de Barsac, dit M. Victor Rendu, ont beaucoup de corps, de spiritueux et de bouquet; ils sont plus capiteux que le sauternes, ils s'en distinguent aussi par une séve plus vive et par leur couleur plus ou moins ambrée. Le *château-gontet* passe avec raison pour le premier cru du territoire de Barsac. »

Entre Barsac et Preignac, on traverse le Ciron, qui descend des Landes. A droite s'étend une vaste plaine couverte de vignes. De nombreuses maisons et plusieurs châteaux attirent les regards sur les coteaux de la rive droite de la Garonne. Parmi ces châteaux, on remarque surtout celui de *Sainte-Croix du Mont*, 1005 habitants, entouré d'un vignoble renommé. Louis XIII, accompagné du connétable de Luynes, le visita le 2 octobre 1620, en sortant de Cadillac. De Lancre a décrit fort longuement cette visite. De curieux bancs d'écailles d'huîtres forment ces coteaux qui dominent le village et du haut desquels on peut apercevoir les Pyrénées quand le temps est clair. L'église de Sainte-Croix offre quelques détails romans du XIII[e] siècle.

11[e] STATION. — PREIGNAC.

3 kil. de Barsac. — 37 kil. de Bordeaux. — 440 kil. de Cette.

Preignac, commune du canton de Podensac, a une population de 2550 habitants. Elle renferme, outre le bourg, cinq villages et dix hameaux. Son sol est remarquable pour sa fertilité; les parties basses sont couvertes d'excellentes prairies; les parties hautes (les graves) produisent des vins estimés. Elle possède deux ports, et les *ruines du château de Lauvignac*, où l'on croit reconnaître les restes de la maison de plaisance de Léonce I[er], archevêque de Bordeaux au VI[e] siècle. Cette villa a été chantée par le poëte Fortunat, qui célèbre « ce beau pays, les mœurs douces de ses habitants et les flots impétueux de la Garonne, dont les eaux répandent la fertilité et l'abondance sur ses rivages aimés des cieux. »



Le Château de Villandraut.

Excursion à Villandraut.

On trouve, à la station de Preignac, des omnibus pour Villandraut; la distance est de 16 kilomètres, le prix d'une place de 1 fr. La route, qui remonte la rive droite du Ciron, traverse les territoires des communes où l'on recueille les meilleurs vins connus sous le nom de vins de Graves. On laisse à droite la commune de *Bommes* (604 hab.) dont les habitants récoltent des vins sucrés spiritueux et liquoreux très-estimés ; ensuite on entre dans la région des bois. A 2 kil. sur la rive droite est situé le village de **Sauternes** (948 hab.) qui doit à ses vins blancs une réputation plus qu'européenne. « Le vin de Sauternes, dit M. Victor Rendu, se fait principalement remarquer par son moelleux, sa finesse, sa transparence et son bouquet des plus agréables. *Le château-iquem* en est la plus haute expression et peut être regardé comme un des premiers vins de France; il fournit annuellement une centaine de tonneaux. Dans de grandes années exceptionnelles, l'iquem devient tout à fait liquoreux; il parvient alors à une grande finesse et acquiert un bouquet si riche qu'il ne saurait être trop payé.» — A 3 kilomètres à l'ouest de Sauternes, sur un monticule qui domine la rive gauche du Ciron, se trouve le village de *Budos* (1047 hab.) où les archéologues visitent les ruines d'un château du XIII[e] siècle, pris par les Anglais en 1421, et une église romane dont les chapiteaux sculptés symbolisent les sept péchés capitaux. La route traverse ensuite *Léogats*, commune de 1000 habitants, et *Noaillan* (14 kil. de Preignac) ville de 2509 habitants, avant d'atteindre **Villandraut**, chef-lieu de canton de 888 habitants, arrondissement de Bazas, situé sur la rive gauche du Ciron. Ses marchés sont très-fréquentés, ses foires ont une grande importance. Sa longue et large rue, sa place carrée et sa halle en bois peuvent à peine contenir les Landescots qui y amènent ces jours-là leurs denrées et leurs bestiaux. .

Le château de Villandraut est un rectangle de 76 mètres sur 72 mètres. Un fossé, large de 20 mètres et profond de 7 mètres, dont le bord extérieur reproduit les formes des tours qui défendent les quatre angles, l'entoure de tous côtés ; il recevait autrefois par un canal les eaux du Ciron. Ces tours ont 11^{m}, 50 de dia-

mètre et 40 mètres d'élévation. Chacune d'elles renfermait une salle ronde voûtée. Deux autres tours défendent la porte d'entrée. Quand on a franchi cette porte, il faut parcourir une allée longue de 11 mètres avant de pénétrer dans l'intérieur du château, partagé de l'est à l'ouest par un gros mur et composé de deux corps de logis. Là on n'a plus à contempler que des ruines. Quelques traces de décors assez élégants, des restes de peintures que l'on remarque à gauche, font supposer que les appartements du pape Clément V se trouvaient de ce côté.

D'après un intéressant travail de M. Jules Quicherat[1], la seigneurie de Villandraut tirerait son nom de celui d'un village situé autrefois dans la province de Burgos (Vieille-Castille).

Au commencement du XIII[e] siècle, un cadet de Biscaye, don Alonzo Lopez, apanagé de Villandraut (*Villa-Andrando*), eut deux fils, dont le plus jeune, don André, vint en France à la suite de Blanche de Castille, et s'arrêta en Guienne, où il acquit une seigneurie, près de Bazas, dans le lieu qui prit et qui a conservé le nom de Villandraut. Un demi-siècle plus tard, l'alliance de la fille ou de la petite-fille d'André avec un héritier de la maison de Goth fit passer cette seigneurie dans cette famille, et bientôt dans la possession de l'archevêqué de Bordeaux, qui, comme on sait, s'appelait Bertrand de Goth, et qui fut nommé pape sous le nom de Clément V. Mais le château de don André Lopez ne convenait, ni par sa position ni par son étendue, au luxe de Clément V. Il abandonna cet ancien manoir, dont on peut encore retrouver quelques vestiges à côté de l'église actuelle qu'il fit ériger, et où il installa un chapitre collégial. L'église primitive s'élevait vraisemblablement sur l'emplacement qu'occupe le château actuel. Ce château, qu'il construisit et qu'il se plut à habiter, ressemblait plus, comme en témoignent ses ruines, à une forteresse qu'au palais d'un archevêque. Après la mort de Clément V, il passa par alliance dans la maison de Durfort-Duras. En 1593, les Ligueurs s'en emparèrent, à la suite de deux assauts vigoureusement re-

1. *Vie de Rodrigue de Villandrando*, capitaine de compagnie sous Charles VII. Cette biographie, insérée dans le tome I[er] de la deuxième serie de la bibliothèque de l'École des chartes, pages 119 et 197, a été tirée à part à un petit nombre d'exemplaires. Paris, Didot, 1845. Elle a 91 pages.

poussés (le maréchal de Matignon en avait fait lui-même le siége), et le saccagèrent.

On peut, de Villandraut, gagner Bazas (V. ci-dessous), en passant par **Uzeste**, commune de 980 habitants située au milieu de vastes forêts de pins, à 5 kilomètres environ de Villandraut et à 9 kilomètres de Bazas. On y remarque en effet une église collégiale fondée, ou plutôt rebâtie, au XIVe siècle, par le pape Clément V, car certaines parties sont du style roman. Cette église se compose d'une nef et de deux latéraux tournant autour du sanctuaire. Seize piliers, soutenant de hautes arcades ogivales, supportent les voûtes. Au-dessus du sanctuaire s'élève une tour hexagonale couronnée d'une galerie et percée, sur chaque face, d'une fenêtre ogivale à meneaux. Le clocher, de forme quadrilatère, a été probablement reconstruit après les guerres de religion. Il présente un soubassement surmonté de deux ordres en retrait, et d'une flèche hexagonale fleuronnée par ses arêtes et flanquée de quatre clochetons; sa hauteur totale est de 52 mètres. La longueur totale de l'église est de 37 mètres 75 centimètres; sa largeur, de 17 mètres. L'intérieur, assez délabré, renferme plusieurs tombeaux, outre celui du pape Clément V, qui s'élevait jadis au milieu du sanctuaire et qui a été relégué dans un redan contre le mur méridional. La statue, dit Jouannet, a été mutilée; la tête, dégradée et séparée du corps, est rajustée sans soin; l'inscription est à peine lisible. Un procès-verbal d'enquête, dressé le 2 juillet 1845, par M. le maire d'Uzeste, constate qu'en 1805 ce tombeau fut ouvert, et qu'on y retrouva intacts les restes de Clément V. — Au-dessus de la porte méridionale de la nef est un gracieux tympan, représentant la Vierge auprès de son fils, entre deux anges.

A 8 kilomètres au sud de Villandraut, non loin de la rive gauche du Ciron qui traverse d'immenses forêts de pins, se trouve le village de

Préchac, chef-lieu de canton, peuplé de 2178 habitants. Son église, consacrée à saint Pierre ès Liens, se compose de 4 nefs, dont 3 romanes, bâties au XIIe siècle; la quatrième date du XVe siècle. Cette église, très-dégradée, offre quelques chapiteaux sculptés assez intéressants. Dans la forêt qui environne Préchac,

on trouve un grand nombre de *clotes* (trous, cavités), évidemment creusées par la main des hommes. « Elles sont disséminées dans la forêt, quelquefois isolées, mais plus souvent réunies par groupes. Leur profondeur varie de 1 à 10 mètres, et leur diamètre de 5 à 35 mètres. Elles sont par groupes, mais assez distinctes cependant les unes des autres ; cette distance varie de 8 à 60 mètres. Les plus grandes sont réunies deux par deux. Il est à remarquer que dans aucune d'elles les arbres ne poussent dans le centre.... A côté du principal groupe existe une enceinte ovale entourée d'un *vallum* assez élevé, qui était évidemment une forteresse. » M. Léo Drouyn, auquel nous empruntons les détails qui précèdent, pense que ces cavités sont des emplacements d'habitations gauloises. Des clotes du genre de celles de Préchac ne sont pas fort rares dans les forêts et les bruyères des Landes. On y voit aussi de nombreuses forteresses en terre. Une des plus remarquables est située à 5 kilomètres à l'est de Préchac, près du village de *Pompéjac* (414 hab.) qui possède une forge.

Saint-Symphorien, chef-lieu de canton, village de 1890 habitants dont l'église offre quelque intérêt ; est situé à 12 kilomètres à l'ouest de Villandraut, au milieu de vastes bois de pins.

Au delà de la station de Preignac, on aperçoit à gauche une petite église récemment bâtie. Sur la droite, au milieu des vignes, se montre un petit château du siècle dernier. De nombreuses maisons s'étagent sur les coteaux dont la base forme la rive droite de la Garonne; elles appartiennent aux communes d'*Aubiac* et de *Saint-Maixent*. On traverse quelques bouquets de pins, puis, entre deux tranchées, une belle plaine couverte de vignes, de champs, de prairies et d'arbres de toute espèce.

12e STATION. — LANGON.

5 kil. de Preignac. — 42 kil. de Bordeaux. — 94 kil. d'Agen. — 215 kil. de Toulouse. — 435 kil. de Cette.

On trouve à la station de Langon des voitures de correspondance conduisant à *Bazas* (16 kil. pour 1 fr. 75 c. et 1 fr. 25 c.).

Langon (hôtel du *Cheval blanc*), chef-lieu de canton de l'arrondissement de Bazas (Gironde), ville de 4114 habitants, est



Langon.

pittoresquement située sur la rive gauche de la Garonne, assez élevée en cet endroit. Du haut de la terrasse qui, à l'extrémité de la grande rue, domine le fleuve, on voit se dérouler un magnifique panorama. D'un côté, s'étend la plaine de Bazas couverte de pins, de vignes et de villages; de l'autre, de belles prairies s'étalent au pied de riants coteaux.

La marée remonte jusqu'au port de Langon qu'elle ne dépasse pas, et le *remous* ou *barre* du 14 septembre, qui produit des effets si désastreux au Bec-d'Ambès et sur divers points fort éloignés de l'Océan, y forme des tourbillonnements extraordinaires.

Jusqu'en 1831, les diligences et autres voitures, qui allaient de Bordeaux à Toulouse, étaient obligées de traverser la Garonne dans un bac. Ce passage offrait parfois quelques dangers; il demandait d'ailleurs beaucoup de temps. De 1828 à 1831, on construisit le pont suspendu qui relie l'une à l'autre les deux rives du fleuve. Ce pont, en chaînes de fer forgé, avec un tablier en charpente, a deux travées. Sa longueur est de 200 mètres d'une culée à l'autre; sa largeur, de 6 mètres entre les parapets.

C'est aussi à Langon que le chemin de fer quitte la rive gauche de la Garonne pour passer sur la rive droite. Le pont sur lequel il franchit le fleuve a 212 mètres de portée; il est formé de trois arches en tôle, dont deux mesurent 66 mètres et la troisième 77 mètres. Il se compose de deux poutres en tôle de 5 mètres 50 centimètres de hauteur, soutenant des pièces de pont placées vers le milieu de la hauteur. Ce sont ces pièces de pont qui portent les voies. Le fer employé dans cette construction pèse environ 900 000 kilogrammes.

A la suite de ce pont, pour ménager un large débouché aux eaux de la Garonne qui se répandent dans la vallée, sur la rive droite du fleuve, on a construit un viaduc courbe en pierre de trente-deux arches, ayant 16 mètres d'ouverture chacune.

« Dès le IVe siècle, Langon, appelé alors *Alingo*, a dit M. Mary Lafon (*Histoire des villes de France*, par M. Aristide Guilbert, t II, Guienne), était un port très-fréquenté et la station ordinaire des barques romaines et gallo-romaines qui descendaient à Bordeaux des plateaux cadurques, du pays des Tolosates et des villes baignées par l'Égircius. Le poëte Sidonius se plut en

son temps à laisser à la postérité l'éloge des charmes qu'il offrait aux voyageurs du vᵉ siècle. En vain, selon son témoignage, on leur envoyait de Burdigala (Bordeaux) des maisons navales ornées de tentes, les patriciens de Novempopulanie oubliaient, pour les coquillages et surtout pour les lamproies de Langon, les piliers de Tutèle et les délices du cirque de Gallien; les lamproies langonnaises jouissaient, il est vrai, d'une si grande réputation, que six cents ans plus tard les bons chanoines de Saint-Seunin vendaient la seigneurie de la ville pour douze de ces poissons donnés tous les ans le jour des Rameaux.

« Saccagé par les Normands au ixᵉ siècle, Langon porta une partie du poids des guerres anglaises. Vassaux du comte d'Armagnac, ses habitants penchaient vers la France. En 1215, 1294 et 1344, ils ouvrirent leurs portes aux Français. Vers la fin de la lutte, cependant, la seigneurie de la ville étant tombée dans la maison de Grailly, dévouée de cœur à l'Angleterre, les Langonnais parurent mieux disposés en faveur de leur roi d'outre-mer, ce qui ne les empêcha pas de devancer la défaite de Talbot en appelant dans leurs murs, avant la journée de Castillon, l'énergique champion des lis, le comte d'Armagnac, leur seigneur.

« Plus qu'aucune autre ville de la Guienne, Langon fut, à cause de sa position, ravagée par l'ouragan des guerres civiles de la Réformation et de la Fronde. De 1562 à 1649, protestants et catholiques se succédèrent quatre fois devant ses murs le fer et le feu à la main : Montgommery après Candale, en 1560; les frondeurs bordelais après Montgommery, en 1649; après les frondeurs de Bordeaux, le prince de Conti qui faillit ruiner la ville en 1651 et qui en chassa les habitants; et enfin, après Conti, d'Épernon. »

Le 7 avril 1770, une crue de la Garonne, la plus forte que rappelle l'histoire, s'éleva à 12 mètres 24 centimètres au-dessus de l'étiage; à Castets (*V.* ci-dessous), elle atteignit 12 mètres 97 centimètres de hauteur.

Langon, qui est aujourd'hui une ville ouverte, entourée d'agréables promenades, aurait eu, si on devait en croire Jouannet, trois enceintes dont les débris ont été classés parmi les monuments historiques. « La rue Saint-Gervais, l'hôtel de ville et l'un


Chateau de Roquetaillade
Donjon & Porte d'entrée
Vue générale

des côtés du port sont, dit-il, sur la première enceinte; la porte de l'horloge appartient à la seconde; les débris des murs extérieurs faisaient partie de la troisième. » Mais les recherches de MM. Lafargue et Labrousse ont eu pour résultat de constater que Jouannet s'était trompé. Cette erreur a été relevée dans le *Compte rendu des travaux de la commission des monuments historiques du département de la Gironde* pendant l'année 1845-1846. Langon n'a eu, à ce qu'il parait, que deux enceintes : la première, de la fin du XIIIe siècle, avait 270 mètres de long de l'est à l'ouest, et 160 mètres de large du nord au sud. Quatre portes y donnaient accès. La seconde, postérieure de plusieurs siècles, et beaucoup plus étendue, n'était percée que de trois portes. On a retrouvé aussi à Langon quelques traces de fondations romaines et un grand nombre de tuiles et de médailles romaines. L'église paroissiale, qui date du XIIe siècle, mais qui avait été rebâtie dans le style gothique, probablement par les Anglais, a été remaniée et complétée, il y a peu d'années, par M. l'architecte Duphot. L'église Notre-Dame du Bourg fut bâtie ou rebâtie au XIIe siècle par les bénédictins de la Sauve. On vantait l'élégance de sa nef.

Langon est un entrepôt entre l'ancien Armagnac, les Landes et Bordeaux. Son territoire produit près de 1000 tonneaux de bon vin blanc et quelques vins rouges ordinaires. Il possède des tanneries, des distilleries d'eau-de-vie et des tonnelleries.

Excursion à Roquetaillade et à Bazas.

La route de Langon à Bazas traverse les petites Landes. Dans ce long trajet de 16 kilomètres on ne trouve aucun village; mais, à environ 6500 mètres de Langon, on laisse à droite la commune de *Mazères*, qui, bien que peuplée seulement de 620 habitants, se compose de dix-huit hameaux ou écarts. C'est dans cette commune que l'on peut aller visiter, à peu de distance de la route, le **château de Roquetaillade** (*Rupes scissa* dans les titres du moyen âge), qui a été classé parmi les monuments historiques. Ce château date des premières années du XIVe siècle; il fut érigé par le cardinal de Lamothe, allié à la famille du pape Clément V. Il passa ensuite à la famille de Lansac, qui a donné plusieurs maires à la ville de Bordeaux et qui le transmit aux Laborie de

Primet. Il appartient aujourd'hui à la famille de Mauvezin, qui le conserve religieusement et qui l'habite. Le parlement de Bordeaux l'avait déclaré première baronnie du Bazadais.

Tout le plateau que couronne le château de Roquetaillade fut autrefois couvert de constructions et ceint de fortes murailles. Aujourd'hui, la plupart des habitations environnantes sont détruites, et il ne reste plus qu'un petit nombre de fragments de la première enceinte. Une nouvelle enceinte plus resserrée a laissé en dehors, du côté de l'est, une chapelle du XIIIe siècle, et du côté de l'ouest, les restes considérables d'un second château, antérieur seulement de quelques années au château actuel. Celui-ci est un parallélogramme de 35 mètres de côté, entouré de fossés et défendu par six tours, dont quatre aux angles et deux de chaque côté de la porte d'entrée. Au milieu se dresse, à 35 mètres de hauteur, un donjon carré de 8 mètres de côté, crénelé comme les tours et percé sur la face occidentale de trois fenêtres de diverses époques, qui éclairent les trois étages de l'intérieur. Tout cet ensemble offre un aspect imposant et n'a subi que d'insignifiantes dégradations. L'intérieur a dû être modifié au XVIIIe et au XIXe siècle, pour devenir habitable. Mais on remarque encore dans la grande salle une belle cheminée ornée de statues, d'écussons, de marbres et de sculptures.

Bazas (hôtel du *Cheval blanc*) est un chef-lieu d'arrondissement du département de la Gironde, situé à 54 kilomètres 600 mètres de Bordeaux par la route de terre, à l'extrémité d'un promontoire plus ou moins abrupt de trois côtés, et reliés seulement du quatrième à des coteaux plus élevés que lui. Sa population actuelle se monte à 4471 habitants. L'intérieur de la ville se compose d'une grande place à peu près carrée, très-inclinée, bordée de maisons à arcades, de petites places irrégulières, de rues étroites et tortueuses. Quand on aura visité ses monuments, on aimera surtout à faire le tour de ses vieux remparts classés parmi les monuments historiques. Les belles allées d'arbres plantées au pied de ces remparts par M. de Tourny (celles du nord) et par M. de Tournon (celle qui de l'est à l'ouest suit les replis du vallon du côté du midi), les ruines pittoresques de l'enceinte, leurs jardins en amphithéâtre, les jolis vallons de la Beune



Bazas.

et de Saint-Vincent, forment, en effet, une série d'agréables paysages.

L'auteur d'une monographie publiée dans le *Bulletin monumental* de M. de Caumont (t. XII, 1846), sous ce titre : *Quelques faits à ajouter à la description monumentale de la ville de Bazas*, M. Charles des Moulins, a longuement décrit les monuments bazadais qui peuvent intéresser les archéologues. Avant de profiter de ce remarquable travail, résumons d'abord l'histoire de la ville.

Bazas existait avant la conquête romaine. C'était une ville gauloise, la capitale des *Vocates*. Crassus, le lieutenant de César, l'assiégea et la prit. Dès lors, elle fut connue sous le nom de *cossio vasatum*, d'où viendrait, selon quelques étymologistes, celui de *cousiots* que portent encore les habitants des Landes voisines. Pendant la période gallo-romaine, elle devint l'une des villes les plus importantes de la Novempopulanie ; la première peut-être après Eauze, qui en était la métropole. Elle devait cet avantage à sa position fortifiée par la nature et par l'art, *oppidum et natura loci et manu munitum*, dit César (*de Bell. Gall.*, lib. III, cap. 23, 27). Le faubourg actuel de Pallas et le quartier Font-des-Pan rappellent encore aujourd'hui les divinités tutélaires auxquelles ses habitants avaient élevé des autels. Elle formait un municipe indépendant, ayant son sénat et ses chefs civils et militaires. Enfin elle fut le berceau des familles d'Ausone et de saint Paulin. Tous les peuples barbares la ravagèrent à leur tour ; elle se releva cependant de ses ruines, car Charlemagne en fit le chef-lieu d'une des trois grandes sénéchaussées gouvernées par le comte Séguin ; il y fonda, dit M. des Moulins, une université dont le sceau a été retrouvé, et il réunit sous ses murs cette belle et brillante armée que la trahison fit battre à Roncevaux. Vinrent ensuite les Normands, qui la détruisirent de nouveau (847). Elle se rebâtit encore ; car, vers 977, Gombaud, frère de Guillaume Sanche, duc de Gascogne, associé à son titre et à son gouvernement, se fit évêque de Bazas et prit le titre de primat d'Aquitaine ou évêque de Gascogne, qu'il laissa à ses successeurs pendant plus d'un siècle. En 1096 et 1135, le pape Urbain II et saint Bernard y prêchèrent la première et la seconde

croisade. Raymond, évêque de Bazas, fut un des nombreux évêques qui prirent la croix pour ces lointaines expéditions.

Depuis la fin du xe siècle jusqu'à celle du XIIIe, la seigneurie de Bazas appartint exclusivement à l'évêque et au chapitre. En 1283, le roi d'Angleterre, qui possédait alors la Guienne, exigea, moyennant trois mille livres bordelaises, la moitié de la juridiction de la ville. Mais en 1340, les Bazadais, profitant des embarras des Anglais et de la faiblesse du chapitre, obtinrent l'établissement d'une Jurade. Du reste, ils se distinguèrent toujours par leur opposition à la domination étrangère. Après de douloureuses vicissitudes de victoires et de défaites, — leur ville fut souvent prise et reprise, — ils virent la bannière anglaise définitivement abattue, en 1442, par le comte d'Orval, et ils combattirent à la bataille de Bordeaux, où le dernier coup fut porté à la puissance britannique.

Tant d'efforts et de désastres avaient ruiné Bazas. A la fin du XVe siècle, le prévôt, ne pouvant pénétrer dans le palais de justice, qui n'était qu'un amas de décombres, fut obligé de tenir ses assises au pied d'un arbre. Au commencement du siècle suivant, une peste décima la population; puis éclatèrent les guerres religieuses, dont les conséquences ne devaient pas être moins terribles pour cette malheureuse cité. Dans la nuit de Noël 1561, les protestants s'insurgèrent et saccagèrent la cathédrale. La profanation fut complète, mais rigoureusement punie plus tard, car on mit en croix ceux qui l'avaient commise. « A dater de ce moment jusqu'à l'avénement d'Henri IV, on n'entendit plus à Bazas, a dit un de ses historiens, que le tocsin ou le choc des armes. Reprise par les catholiques, puis par les protestants, évacuée par ces derniers à l'approche de Montluc, livrée en 1576 par le gouverneur Favas aux soldats du roi de Navarre, qui vengèrent leurs pères crucifiés en versant des torrents de sang, devenue l'un des boulevards des Ligueurs vers 1586, dévastée par l'affreuse peste de 1606, elle ne vit luire quelques jours sereins que dans la courte période qui sépara les guerres religieuses de la Fronde. Au commencement de 1650, poussés par cet instinct irrésistible d'opposition qui était passé depuis si longtemps dans le caractère national et dans les mœurs des Gascons de la Guienne,

les Bazadais se déclarèrent pour le Parlement; mais, le fils du duc d'Épernon s'étant présenté devant leurs murailles avec une petite armée, ils s'en tinrent à cette manifestation. Depuis l'ordre ne fut plus troublé que par un long procès des Jurats et de l'évêque au sujet de quelques prétentions féodales, procès qui durait encore quand survint la Révolution. » En 1792, l'évêché de Bazas fut supprimé et réuni à l'archevêché de Bordeaux. Il n'a pas été rétabli.

Il ne faut pas chercher à Bazas ni les ruines du temple de Pallas, jadis situé au faubourg Paillas près du collége, ni les tours romaines du cap de la Coste et de la porte Saint-Martin, ni les églises Saint-Martial et Saint-Martin, détruites, la première, en 1579, la seconde, pendant la Révolution, ni l'ancienne maison des Templiers, dont les matériaux servirent, en 1314, à la construction du couvent des Cordeliers, démoli lui-même en 1793, ni le palais épiscopal, qui, agrandi à la fin du XVIIe siècle, existait encore en 1841, et qui a été remplacé par la sous-préfecture [1]. Mais on y trouvera de curieux débris de l'enceinte du moyen âge, quelques maisons du XVIe siècle, une église et la cathédrale.

La *cathédrale de Bazas*, classée parmi les monuments historiques, a été fondée au IVe ou peut-être au IIIe siècle, rasée au XIe siècle par les Normands, rebâtie au Xe par Gombaud, achevée de 1070 à 1080 par Raymond II, consacrée en 1096, agrandie, ou plutôt reconstruite, en 1233, telle qu'elle existe encore aujourd'hui, par l'évêque Arnaud de Pins ou des Pins. Il ne reste de l'édifice de Raymond II que les piliers de la nef, à partir de la sixième paire. Seulement, les voûtes des bas côtés furent achevées ou restaurées en 1598 et 1599; celle de la nef fut refaite ou réparée à partir du XVe siècle et après les guerres de religion. La décoration extérieure n'a été terminée qu'en 1635, grâce aux fonds légués à cet effet par l'évêque Arnaud de Pontac. Le clocher est des XVe et XVIe siècles. Malheureusement, au XVIIIe siè-

1. Le XIXe siècle, dit M. des Moulins, passe pour avoir de l'amour-propre; ce n'est pas là du moins qu'il en a montré, et je ne puis m'empêcher de lui savoir gré d'avoir fait une place si humble à la puissance temporelle, à côté de la maison de Dieu.

cle, l'évêque Edmond Mongin fit remplacer, par une déplorable construction, le pignon de la façade occidentale, qui, construit en 1537, dégradé en 1577 par les protestants, avait été entièrement renversé par la foudre entre 1725 et 1745. L'édifice actuel a 83 mètres 02 centimètres de longueur, 23 mètres 13 centimètres de largeur, 20 mètres 32 centimètres de hauteur à la nef, et 11 mètres 05 centimètres aux latéraux. Son clocher quadrilatère, couronné d'une jolie galerie, est surmonté d'une flèche octogonale fleuronnée; sa hauteur totale, du sol à la pointe de la flèche, est de 48 mètres.

A l'extérieur de la cathédrale de Bazas, on remarque surtout le *portail occidental*, qui fut construit au XIIIe siècle, sous l'épiscopat et par les soins d'Arnaud de Pins. Mais les arcs intérieurs, qui se relèvent en doucine vers le sommet, les crochets figurant des animaux et des feuillages, les contre-forts placés entre les trois portes, ceux qui terminent la façade, la décoration intérieure du pilier de la grande porte, la galerie et la rosace, appartiennent au XVIe siècle, et furent exécutés sous Jean de Planes. « La finesse des détails forme, avec la simplicité des sculptures plus anciennes, un contraste facile à saisir pour l'œil tant soit peu exercé à voir ces monuments, dit M. Lamothe. Ce contraste, néanmoins, n'a rien de choquant ni de disparate. Telle qu'elle est, cette façade, par son bel ensemble, par sa profusion de détails, doit occuper une des premières places parmi les monuments gothiques de notre pays. »

Malgré bien des niches vides, on compte encore sur cette belle façade deux cent quatre-vingt-dix statues. Aucun autre monument du Midi ne présente un tel luxe d'ornementation. Le pilier de la porte centrale était autrefois décoré, selon la tradition, d'une statue de saint Jean, patron de l'église. Sur le tympan, composé de cinq tableaux, on reconnaît la naissance de saint Jean, sa mort et le festin d'Hérode, la résurrection des morts, la séparation des bons et des méchants au jour du dernier jugement, enfin la cour céleste. Dans les cinq voussures, séparées et bordées extérieurement par six plates-bandes étroites chargées de végétations indigènes, M. des Moulins (voir pour les détails l'article que nous avons cité) a cru reconnaître des saints confes-

seurs (20 personnages), des martyrs (18), des prophètes (16), des anges (ils portent dans leurs mains une couronne, et ils sont au nombre de 14), d'autres anges foulant aux pieds autant de petits démons ou monstres de formes variées (ils sont au nombre de 12).

Dans le *portail de la Vierge* (du côté de l'épître) sont représentés des épisodes de la vie de la Vierge (voussures), sa mort, son assomption et son couronnement (tympan). Deux voussures contiennent un zodiaque et des sujets correspondant à chacun de ses signes.

Sur le tympan du *portail de Saint-Pierre* (du côté de l'évangile), qui est divisé en trois bandeaux, on distingue des scènes de la vie de saint Pierre et de saint Paul, et, dans les voussures, la création du monde, l'histoire d'Adam et d'Ève, celle de Caïn et d'Abel, les vierges sages et les vierges folles, etc.

A l'intérieur, la cathédrale de Bazas, qui, selon Louis XIV, ressemble à un beau vaisseau renversé sur des fuseaux, se compose d'une grande nef et de deux latéraux prolongés autour du sanctuaire. Cinq chapelles, chacune à trois pans coupés, excepté la chapelle absidale proprement dite qui en a cinq, s'ouvrent symétriquement dans le chœur. L'ensemble est régulier; mais on remarque une certaine variété dans les détails.

Près de l'entrée principale est un bénitier où, par un curieux effet d'optique qui, du reste, n'a rien d'extraordinaire, puisqu'on le retrouve dans plusieurs églises, et notamment dans l'église abbatiale de Saint-Ouen de Rouen, la voûte de l'église se réfléchit sur toute son étendue.

L'*église Notre-Dame dou Mercadil*, fondée par saint Martial, détruite en 853 par les Normands, rebâtie à la fin du xe siècle par Gombaud, détruite de nouveau à une époque inconnue, reconstruite au commencement du XIIIe siècle, détruite une troisième fois par les protestants, en 1577, sauf le mur méridional et une partie du mur septentrional. fut rétablie, vers la fin du XVIe siècle, dans l'état où elle se trouve maintenant à l'extérieur. Dévastée et vendue comme propriété nationale en 1793. sa nef, sans bas côtés, a été coupée à l'intérieur par trois étages de planchers et par de nombreuses cloisons. M. des Moulins signale aux

archéologues « les six lancettes simples, d'une admirable beauté, hautes de 9 mètres, larges de 1 mètre 50 centimètres, de son flanc méridional. »

L'*enceinte murale* de Bazas date du xve ou du xvie siècle; mais ses nombreuses dégradations ont été réparées ou remplacées par diverses constructions. Elle avait de 10 à 12 mètres de hauteur, 520 mètres de long sur 120 de large, et 1650 mètres de longueur développée. Un fossé la défendait à l'ouest et sur une partie du côté nord; sur les autres points, la disposition du terrain en avait dispensé. On y comptait sept portes et dix ou douze tours, sans y comprendre celles qui appartenaient aux portes. Elle existe encore presque en entier au nord, à l'est et au sud; les portes seules ont disparu, une exceptée, la porte Gisquet, et la base d'une des tours de la porte Bragoux.

« Le coin sud-est de la terrasse de l'évêché a conservé, dit M. des Moulins, une lourde et massive échauguette à base tailladée en retraits, et qui fait un excellent effet quand on l'entrevoit, des *allées de Tournon*, qui sont à ses pieds, presque perdue dans le feuillage. Cette belle promenade longe la base des murs, dont deux rampes rapides franchissent l'escarpement et conduisent dans l'intérieur de la ville; l'une d'elles aboutit à *la Brèche*, passage ainsi nommé de l'entrée que se firent les huguenots pour pénétrer dans la place, pendant la nuit de Noël de l'année 1561. Il n'y a pas de portes de ce côté; il ne devait pas y en avoir: l'escarpement des rochers défendait la ville, et la porte Saint-Martin, qui formait sa sortie sud-ouest, près du ruisseau, a été entièrement démolie dans le siècle dernier. La place de cette porte est occupée par la route de Bayonne, et c'est de là que partent les allées de Tournon, qui vont rejoindre la route d'Auch à l'angle est de la ville. En suivant ce parcours, on a, à droite, le vallon du Beuve; à gauche, les murs, dont les ondulations rampent, comme le corps d'un serpent, sur la crête des rochers. Au-dessus des murs, des terrasses et des restes de tours, apparaissent les maisons, semblables à des chèvres capricieuses, groupées irrégulièrement et formant l'ensemble le plus pittoresque. L'abside de la cathédrale s'avance obliquement jusqu'au bord de l'escarpement, sentinelle auguste qui semble toujours

garder la ville, elle excita la rage des dévastateurs de tous les siècles, et c'est au plus près d'elle que ceux du XVIe escaladèrent les murs pour arriver plus vite à la frapper.

« La *porte Taillade*, qui n'existe plus, fermait la ville à sa pointe orientale, d'où part la route d'Auch, entre deux rangs de peupliers magnifiques, pour se perdre dans les vallons réunis du Beuve et de Saint-Vincent. Une tradition populaire, abusant du nom tout moderne de cette porte, veut que les soldats de Crassus aient pénétré par là dans l'enceinte gauloise ; mais ils durent entrer par la Targue, au côté opposé de la ville, là où l'accès en était moins défendu par la nature.

« En contournant la pointe est, on commence à longer la face nord des murailles, et l'on arrive ainsi à rejoindre la grande route de Bordeaux, à l'angle nord-ouest de la ville, là où l'on reconnaissait encore, il y a peu d'années, quelques traces d'une tour romaine. Un escarpement se termine à la *porte Gisquet*, dont l'arc surbaissé, cachant des coulisses de herses et caché lui-même entre deux grosses tours sans caractère, nous semble accuser tout simplement le XVe ou le XVIe siècle. » A gauche de la porte Gisquet, M. des Moulins signale des restes d'un mur qui lui paraît antérieur au Xe siècle. « Enfin, ajoute-t-il, entre ce vieux mur et la porte Gisquet s'élève un alignement de maisons de diverses époques, aussi remarquables par leur silhouette générale que par l'aspect singulier qu'offrent leurs balcons en bois, en pierre et en fer. »

La *grande place* de Bazas paraît avoir reçu sa décoration actuelle (arcades ogivales, larges et basses), au XVIe siècle. Parmi ses maisons, deux, celles de MM. *Pierron* et *Andrault*, ont été classées dans la deuxième catégorie des monuments historiques. Elles appartiennent à la période encore ogivale du XVIe siècle, qui a précédé la Renaissance. La maison de M. Pierron, plus compliquée et plus curieuse que celle de M. Andrault, forme l'angle de la place et de l'une des rues qui y aboutissent. On peut visiter, à l'intérieur, outre la cage de l'escalier ornée d'une charmante rampe en bois de chêne devenu noir, une grande et belle cheminée en bois de châtaignier chargée de sculptures (XVIIe siècle).

On remarque aux environs de Bazas un certain nombre de monticules formés de main d'homme, isolés les uns des autres et dépourvus de fossés. Une série de ces élévations semble suivre une ancienne voie aujourd'hui abandonnée, qui conduisait du château de Cazeneuve, sur le Ciron, au château d'Aillas, qui a pu avoir une destination stratégique. Ces monticules étaient-ils des points de reconnaissance, des espèces de postes? Ils sont connus dans le pays sous le nom de *devises*, en gascon *debises*. On a remarqué aussi que leur position coïncidait avec la limite des anciennes paroisses.

On peut, de Bazas, gagner Villandraut par Uzeste (*V.* ci-dessus, page 19).

DE LANGON A TOULOUSE.

Du pont de Langon, que l'on traverse presque au sortir de la station, on aperçoit la ville, le fleuve, son pont suspendu et ses deux rives. MM. les ingénieurs n'ont pas privé les voyageurs, comme nous aurons plus tard à le leur reprocher, de la vue d'un agréable paysage. Au pont succède le viaduc dont nous avons déjà parlé, puis la Garonne, qui coule cependant à peu de distance, disparaît aux regards. On ne quittera plus désormais sa rive droite. On laisse à gauche une maison fortifiée avant d'atteindre la station de Saint-Macaire.

13e STATION. — SAINT-MACAIRE.

3 kil. de Langon. — 45 kil. de Bordeaux. — 432 kil. de Cette.

On trouve à la station de Saint-Macaire des omnibus pour *Verdelais* (5 kil. pour 50 c.).

Saint-Macaire, chef-lieu de canton de l'arrondissement de la Réole (1381 habitants), ancienne ville forte, qui posséda jusqu'à trois enceintes, dont les portes et les tours ont été classées parmi les monuments historiques. Elle est bâtie sur un plateau rocheux de 382 mètres de longueur, qui la protége au midi. Au pied de ces rochers, du côté méridional, coulait autrefois la rivière, éloignée maintenant de 2 à 300 mètres. C'est sur ce point culminant que se trouvait jadis une bourgade ou du moins une riche villa romaine, dont le nom paraît avoir été Ligena, si l'on en croit la

légende latine qui entoure les armes de la cité : « *Urbs Sancta Macary olim Ligena.* »

La *première enceinte*, élevée au XIIe siècle, ne comprenait que cette partie de Saint-Macaire. A la fin du XIIIe siècle ou au commencement du XIVe, on l'agrandit à droite et à gauche, du côté opposé à la rivière, pour réunir les nouveaux faubourgs de Turon et de Rendesse, qui s'étaient formés à l'est. Des six portes qui s'ouvraient dans la première enceinte, il ne reste que la porte de l'*hôtel de ville*, autrefois *porte de Cadillac*. Elle s'ouvre en ogive dans une tour carrée à mâchicoulis, restaurée du XIIIe au XIVe siècle. Cette tour se compose de trois étages séparés par des planchers portés sur des consoles en pierre. A la hauteur du troisième étage s'étend sur toute la façade un moucharabys supporté par dix consoles à trois retraits. Un toit aigu couronne la tour dont les dimensions intérieures sont de 4 mètres 60 centimètres de longueur sur 1 mètre 72 centimètres de largeur.

La *porte de Turon*, dans la seconde enceinte, s'ouvre entre deux maisons aussi anciennes qu'elle-même. Précédée autrefois de trois autres portes du côté de la ville, dont deux ont disparu, elle donnait sur la campagne où une tour carrée qu'on voit encore la protégeait extérieurement au nord. Elle est formée de deux arcs de différente hauteur, dont l'un s'ouvrant à l'intérieur et l'autre à l'extérieur de la ville.

La troisième enceinte a conservé l'ancienne porte de Rendesse, aujourd'hui porte de Damas, ainsi appelée du nom d'un propriétaire voisin. Cette porte s'ouvre en ogive sous une tour carrée, resserrée entre deux grandes maisons anciennes, et qui ne laisse voir aucune ouverture à l'extérieur. Du côté de la rivière, il n'y avait que des poternes ou des portes dérobées : l'une s'ouvrant au fond d'une cave, une autre sous un château fort, qu'on appelle le *château de Tarde*, et une troisième élevée de 8 à 10 mètres au-dessus du sol.

La ville était protégée au nord et à l'ouest, et vraisemblablement aussi à l'est, par de larges fossés occupés aujourd'hui par des jardins, des maisons ou des promenades. La portion des remparts qui longe l'ancien lit de la rivière est extrêmement pittoresque. Les murs garnis de contre-forts et hauts en quelques

endroits de 10 mètres ont été bâtis sur le sommet des rochers dont la hauteur varie de 3 à 4 mètres, et dont ils suivent toutes les sinuosités.

L'histoire de cette ville est d'abord assez obscure. Une abbaye de bénédictins s'y établit au XIe siècle, près d'un oratoire dédié à saint Laurent et où saint Macaire le Jeune, apôtre de cette contrée, avait été inhumé au Ve siècle. La ville qui se forma autour de cette abbaye fut prise et ruinée, en 1096, par le duc d'Aquitaine.

Devenue anglaise, comme toute la Guienne, par le mariage d'Éléonore avec Henri II d'Angleterre, elle fut conquise par Louis VIII en 1224, mais elle retomba bientôt sous son ancienne domination.

Elle s'attacha à ses nouveaux maîtres qui récompensèrent sa fidélité, d'abord en étendant les priviléges de la commune établie dès le commencement du XIIIe siècle, puis en la réunissant à la couronne et en garantissant ses citoyens contre toute augmentation d'impôts.

Pendant toute la fin du XIIIe siècle et le commencement du XIVe, Saint-Macaire paraît avoir joui d'une grande prospérité; en 1336, les désastres de la guerre vinrent de nouveau l'accabler : alternativement prise et reprise par les Français et les Anglais dans la lutte de Cent-Ans, Saint-Macaire changeait sans cesse de maîtres. On cite les siéges de 1374, de 1377, de 1420, de 1444, de 1451. En 1379, Saint-Macaire était entrée dans la confédération formée par les villes du Bordelais pour se secourir mutuellement, et était devenue ainsi une des *filleules* de Bordeaux. Enfin en 1453, Talbot ayant été tué à la bataille de Castillon, le sort de la Guienne fut définitivement fixé. Saint-Macaire eut aussi sa part des calamités occasionnées par les guerres de religion ; en 1577, le capitaine huguenot Favas s'en empara par une ruse de guerre; à l'époque de la Fronde, elle fut ravagée par le duc d'Épernon. Aujourd'hui ses habitants se livrent à la culture des terres, à la fabrication des tonneaux et à l'exploitation des carrières qui ont fourni des pierres à l'architecte Deschamps pour les fondations du pont de Bordeaux. Au XVIIe siècle, sa population variait de 5000 à 6000 âmes. Elle était encore de 1535 en 1841 ; elle diminue constamment.

L'église *Saint-Sauveur*, en partie du style roman, en partie du style gothique, est l'une des plus grandes et des plus belles églises de la Gironde. Aussi a-t-elle été classée parmi les monuments historiques. Fondée vers le commencement du XIIe siècle, elle fut continuée ou restaurée au siècle suivant et agrandie de trois travées. Elle a la forme d'une croix latine, dont les trois branches supérieures, c'est-à-dire l'abside et les transsepts, forment chacune un polygone de onze faces à l'intérieur comme à l'extérieur. La façade occidentale se divise en deux étages séparés par un cordon et surmontés par un fronton obtus orné de crochets en feuilles frisées. Deux clochetons s'élèvent de chaque côté du fronton. La rose à compartiments flamboyants qui décore la partie supérieure de la façade paraît être, comme le fronton, de la fin du XVe siècle. Dans la partie inférieure s'ouvre un portail accompagné d'un dais fort riche et de deux frontons. L'embrasure de la porte est ornée de niches et de statues formant un double étage de décorations. Les sculptures du tympan représentent le Christ bénissant, assis entre deux anges, derrière lesquels la sainte Vierge et saint Jean sont agenouillés, et au-dessous les apôtres au nombre de onze. A droite et à gauche du Christ, dans les arcatures, sont les vierges sages et les vierges folles. « Statues, statuettes, feuillages, dais, chapiteaux, etc., dit M. Léo Drouyn, auquel nous empruntons tous ces renseignements, sont d'une admirable beauté. On ne trouve pas de plus belles sculptures dans les églises ogivales du Nord. Les vantaux de la porte, renforcés de ferrures, sont remarquables au triple point de vue de leur beauté, de leur ancienneté et de leur rareté. » Contre le flanc nord de l'église, vers l'abside, s'élève un clocher hexagonal, composé de quatre étages, dont le premier sert de sacristie. La nef est plus basse que le sol : on y descend par une rampe intérieure de huit marches. « L'aspect de l'intérieur est imposant, dit encore M. Léo Drouyn ; on est frappé de la largeur de la nef, de la hauteur des voûtes, de la majestueuse simplicité de l'architecture, et surtout de l'aspect étrange et solennel des peintures du chœur. »

Les travées de la nef, au nombre de quatre, sont séparées par des faisceaux de colonnes à demi engagées sur des pilastres. Les bases de ces colonnes s'appuient sur des socles circulaires. Les

chapiteaux offrent de belles sculptures. Les fenêtres sont en plein cintre. Les trois absides sont voûtées en cul-de-four et se divisent à l'intérieur en trois étages. Les chapiteaux des colonnettes qui reçoivent les retombées des arcatures sont généralement d'une remarquable beauté. Le sanctuaire et le milieu du transsept avaient été décorés, pendant le XIIIe ou le XIVe siècle, de belles peintures murales représentant des scènes de l'Apocalypse, un Jugement dernier d'une exposition singulière, les vierges sages et les vierges folles, des légendes de saint Jean l'Évangéliste, les mystères de l'Annonciation et de l'Assomption, les quatre évangélistes, et les légendes de sainte Catherine et de saint Jacques le Majeur. Ces peintures ont été maladroitement restaurées en 1825.

L'église de Saint-Macaire dépendait autrefois d'un monastère (*V.* ci-dessus) qui s'appuyait contre le flanc sud de la nef, dont il ne reste plus que l'ancien réfectoire et un cloître roman démoli en partie en 1842.

On remarque aussi à Saint-Macaire quelques anciennes *maisons*, parmi lesquelles nous citerons surtout une *maison* de la *rue des Bans*, construite dans le commencement du XIVe siècle, et renfermant tout ce qui constituait alors une maison ; et la *maison Messidan* (rue de Bendesse), du XIVe siècle. Cette dernière, défigurée par les locataires qui s'y sont succédé, renferme une salle souterraine curieuse et admirablement conservée, divisée en deux nefs, de trois travées chacune, par des piliers de 2 mètres 20 centimètres de hauteur. On a trouvé à Saint-Macaire, en creusant dans le sol, des mosaïques romaines, des fondations en briques, des médailles.

C'est à la station de Saint-Macaire que l'on trouve des omnibus pour Verdelais (*Verda-laye*, verte forêt), lieu de pèlerinage si fréquenté, surtout le 15 août et le 8 septembre, qu'il a déjà donné lieu à de nombreuses publications[1]. Mais les piétons qui désirent aller à Verdelais peuvent s'arrêter à Langon. La distance est la

1. *Histoire de Verdelais*, ou voyage descriptif, historique et pittoresque à l'antique monastère de Luc, dans le diocèse de Bordeaux, par Pat. J. O'reilly. Bazas, Labarrière. — Le *Trésor des pèlerins de Notre-Dame de Verdelais*, par un père mariste. — *Pèlerinage de Notre-Dame de Verdelais*, *Lettres sur Notre-Dame de Verdelais*, les *Gloires de Notre-Dame de Verdelais*, etc.

même. Quant aux pèlerins et aux touristes qui remontent ou qui descendent la Garonne, ils débarquent au port de la Garonnelle, traversent la plaine et gravissent la colline couverte de riches vignobles, sur le penchant de laquelle s'élève l'église de Notre-Dame de Verdelais. « De jeunes arbres, de jolies maisons et plusieurs vastes et beaux hôtels embellissent l'avenue qui conduit à la sainte chapelle. La façade de l'église, d'un style simple et d'ordre ionique, est ornée de quatre statues et surmontée d'une balustrade en pierre au milieu de laquelle s'élève une croix qu'enlace un serpent. Un élégant clocher, dans le style de la Renaissance, et dont le gracieux campanile supporte une statue de la mère de Dieu, couronne, à l'extérieur, le noble édifice.... L'intérieur est entretenu avec un soin remarquable.... Le sanctuaire est tout à la fois simple et majestueux ; revêtu de marbre, orné de colonnes, de statues et de superbes candélabres qui supportent deux beaux vases de Chine, dont un noble et pieux jeune homme, à qui la très-sainte Vierge avait donné des marques d'une protection spéciale durant le cours d'une longue et périlleuse navigation, a fait hommage en 1850 à Notre-Dame de Verdelais. Au fond du sanctuaire on voit une niche taillée dans le mur, avec un cadre de marbre blanc et rouge ; une magnifique guirlande, sur laquelle sont sculptés avec un goût exquis des glands et des feuilles de chêne, lui sert de bordure. C'est là que se trouve l'image miraculeuse de la mère de Dieu, revêtue d'un riche manteau et ornée de présents de la reconnaissance. La Vierge est représentée assise et portant dans ses bras l'enfant Jésus, qui tient à la main une colombe. Au-dessous de la statue vénérée et derrière le maître autel, que surmonte un tabernacle enrichi, de même que le tombeau, de précieuses incrustations de marbre agate de Sicile, il existe un passage assez grand pour que plusieurs personnes puissent à la fois s'y tenir à genoux. C'est dans ce lieu privilégié que les pèlerins aiment à offrir leurs vœux et leurs prières. »

Des moulins qui couronnent le *Cussol* on découvre un vaste et beau panorama.

La chapelle de Verdelais, fondée, dit-on, au XIIe siècle par un comte de Benauge qui en confia la garde aux religieux de Grandmont, fut détruite en 1377. Les religieux qui la desservaient l'a-

vaient abandonnée après avoir caché la statue de la sainte Vierge. Rétablie par la comtesse de Foix qui retrouva miraculeusement cette statue, elle vit bientôt renaître son ancienne prospérité. Mais en 1562, les protestants l'incendièrent et jetèrent dans les flammes la statue vénérée « que le feu respecta, » dit le père mariste à qui nous empruntons ces détails. Cachée alors dans le tronc d'un vieil arbre, la sainte image fut retrouvée en 1605 par un bœuf qui se mit à l'adorer à genoux en poussant des mugissements. Elle fit bientôt de nouveaux miracles. En 1625, le cardinal de Sourdis établit des Célestins à Verdelais. Ces religieux reconstruisirent l'église, achevée en 1666, agrandie ou plutôt rebâtie en 1721. Les lettres patentes de 1778 et la bulle du pape Pie VI, en supprimant leur ordre, les obligèrent à abandonner leur couvent. Un seul d'entre eux y resta pour desservir la chapelle qui, après avoir été vendue et dévastée pendant la Révolution, fut rachetée en 1821 par Mgr d'Aviau et érigée en paroisse à la suite de la suppression de l'église d'Aubiac. Enfin, le 1er novembre 1838, Mgr Donnet remit aux pères maristes la direction de la paroisse et le soin du pèlerinage, et depuis, grâce à une souscription, « la gloire du nouveau temple a effacé celle de l'ancien. Sa Majesté Napoléon III a fait don à Notre-Dame de Verdelais d'une somme de cinq mille francs, sur sa cassette particulière, pour la construction du clocher, et Pie IX, par un bref en date du 24 mai 1855, a décerné à la vierge miraculeuse de Verdelais les honneurs de la couronne d'or ; couronne que les souverains pontifes n'envoient qu'aux madones les plus célèbres de l'univers catholique. »

On trouvera, dans les livres spéciaux dont nous avons cité les titres, de longs récits de nombreux miracles qui se sont accomplis depuis plusieurs siècles et de nos jours au sanctuaire de Notre-Dame de Verdelais : guérisons des plus graves maladies, tempêtes apaisées, navires sauvés d'un naufrage imminent. Les plus récents de ces miracles sont attestés par des médecins, des juges de paix, des magistrats, des sous-préfets, des gardes-malades, etc. La foi ne suffit-elle donc pas pour y croire ? Est-il besoin de ces signatures et de ces légalisations dont certains empiriques remplissent la quatrième page des grands journaux ?

Près de Verdelais se trouve le hameau d'*Aubiac*, formant avec lui une commune de 676 habitants, où l'on voit une église romane, devenue aujourd'hui propriété particulière, qui occupe probablement l'emplacement d'une villa romaine, car on y a trouvé beaucoup de débris antiques.

Au delà de Saint-Macaire, on longe à gauche de petits coteaux plantés de vignes ; à droite s'étend jusqu'à la Garonne, qu'on ne voit pas, une plaine également couverte de vignobles.

14e STATION. — SAINT-PIERRE D'AURILLAC.

3 kil. de Saint-Macaire. — 48 kil. de Bordeaux. — 429 kil. de Cette.

Saint-Pierre d'Aurillac est un bourg de 1300 habitants. On lui a donné le nom d'*Aurillac* pour le distinguer d'un autre village appelé *Saint-Pierre du Mont*, et situé sur la rive opposée du fleuve. La commune renferme cinq villages et douze hameaux.

On y a trouvé, au lieu dit *la ville d'Aiguillon*, des vestiges d'antiquités.

On passe dans une tranchée assez longue entre Saint-Pierre d'Aurillac et Caudrot.

15e STATION. — CAUDROT.

4 kil. de Saint-Pierre d'Aurillac. — 52 kil. de Bordeaux. — 425 kil. de Cette.

Caudrot, traversé comme Saint-Pierre d'Aurillac par la route de terre, est un bourg bien bâti de 1367 habitants. Il fut jadis entouré de murs. Ses habitants font un commerce assez considérable de moutons, de porcs et de bœufs, qui s'étend jusque dans le bas Languedoc. Un tiers de la commune est planté en saussaies le long de la Garonne.

Avant d'arriver à Caudrot, on a laissé à droite, sur la rive droite de la Garonne, l'embouchure du canal latéral de la Garonne et le château de Castets. Nous parlerons du canal latéral quand nous le visiterons à son origine (voir ci-dessous *Toulouse*). Mais nous dirons ici quelques mots du *château* de Castets. Ce château, qui dépend du bourg du même nom (1355 hab.), couronne un petit escarpement d'où l'on découvre une vue étendue. Il fut bâti, selon le chroniqueur Delarbe, en 1306, par Jehan de Goth, frère du pape Clément V. Le maréchal de Matignon en fit le siége

au mois de février 1586. Il résista à toutes ses attaques pendant quinze jours; Henri IV vint le délivrer et y dîna. Le 3 septembre 1719, le parlement de Bordeaux, ayant appris qu'il était un lieu de refuge pour les réformés, mécontents, et autres gens suspects de rébellion, en ordonna la démolition. Cet ordre fut promptement exécuté. Il resta longtemps à demi ruiné. Enfin, la famille du Hamel, en étant devenue propriétaire, fit déblayer le terrain et construire le château moderne qui existe aujourd'hui.

Au sud de Caudrot, sur la rive droite de la Garonne, est situé le village de *Saint-Martin de Sescas* (634 hab.), où les archéologues peuvent aller visiter une curieuse église romane très-bien conservée. Son plan est très-simple ; il se compose d'une seule nef, terminée par une abside demi-circulaire, plus étroite que la nef et un peu inclinée au sud ; le clocher est un simple mur en pignon percé de trois arcades en plein-cintre pour les cloches. Le portail est l'un des plus riches que l'art romain ait laissé sur les bords de la Garonne. Dans l'intérieur, on remarque des colonnettes décorées de chapiteaux sculptés, représentant des luttes d'animaux et de personnages.

On continue à longer à gauche des coteaux plantés de vignes, et, en certains endroits, boisés. Sur la droite, la plaine offre un aspect encore plus riant et plus varié. Avant de croiser la route de terre de Bordeaux à Toulouse, on entre dans une tranchée longue d'un kilomètre environ, qui dérobe la vue de *Casseuil*, commune de 550 habitants, située au confluent du Drot et de la Garonne.

Si l'on doit en croire certains historiens, quand Charlemagne se rendit en Espagne pour combattre Abdérame, roi de Cordoue, il rassembla une armée nombreuse en Aquitaine et s'avança jusqu'à **Casseuil** (*Cassinogilum*), point de réunion qu'il avait indiqué à ses troupes. Les souverains d'Aquitaine possédaient en ce lieu une maison de campagne (*Villa regia*), qui avait été ruinée pendant les guerres de Waïfre. Charlemagne la fit réparer, puis, après y avoir célébré avec une pompe royale la fête de Pâques, il partit pour son expédition projetée, en divisant son armée en deux corps, dont l'un passa par le Toulousain, la Septimanie et le Roussillon ; l'autre, par la Gascogne ou Novem-

populanie et la Navarre. En son absence, Hildegarde, son épouse, donna le jour, dans le palais de *Casseuil*, à deux jumeaux : Lothaire, mort deux ans après, et Louis le Débonnaire. Enfin, à son retour à Casseuil, Charlemagne fonda, au commencement de l'année 779, l'abbaye de Clairac, et vingt-deux autres abbayes de l'Aquitaine.

Au sortir de cette tranchée, on aperçoit à droite la Garonne. A gauche, on voit s'ouvrir la vallée du Drot. Cette rivière prend sa source près de Monpazier à Capdrot, département de la Dordogne, arrose ce département et celui de Lot-et-Garonne, pénètre dans le département de la Gironde au-dessous de l'embouchure de la Bourdèze, et vient se jeter dans la Garonne, entre Casseuil et Gironde, par une embouchure large de 47 mètres. Elle est naturellement navigable sur une longueur de 5500 mètres jusqu'à la Barthe, mais on l'a rendue navigable jusqu'à Eymet, c'est-à-dire sur une longueur de 63 690 mètres.

Le chemin de fer franchit le Drot sur un pont d'une seule arche de 28 mètres d'ouverture, et gagne Gironde sur un remblai.

16e STATION. — GIRONDE.

4 kil. de Caudrot. — 56 kil. de Bordeaux. — 421 kil. de Cette.

On trouve, à la station de Gironde, des voitures de correspondance conduisant à *Sauveterre* (14 kil. pour 1 fr.).

Gironde, gros bourg bien bâti de 1113 habitants, traversé par la route de terre, prétend posséder, dit Jouannet, un *château des quatre fils Aymon :* c'est du moins le nom qu'on donne dans le pays à d'épaisses murailles en ruine qui, dit-on, se lient aux antiquités de Casseuil, chose peu croyable, quand on sait qu'entre les deux localités il existe des vallons et des mouvements de terrain antérieurs à tous les châteaux. Dans le compte rendu des travaux de la commission des monuments historiques de la Gironde, pendant l'année 1845-1846, MM. Rabanis et de Lamothe émettent l'opinion que l'emplacement occupé par cette tour est celui sur lequel Charlemagne fit élever le palais de Cassinogilum, dont les ruines existaient encore au XIe siècle, d'après le témoignage d'Aimoin et de la chronique de Cnodom.

Un peu au delà de la station de Gironde, on côtoie à droite la Garonne, qui coule entre de belles prairies bordées de saules et de peupliers. A gauche, une jolie villa se montre sur un coteau couvert de vignes, mais bientôt l'attention est attirée de ce côté par le paysage le plus pittoresque que l'on ait pu contempler depuis Bordeaux. Notre dessin le représente, nous n'avons pas besoin de le décrire. C'est la Réole, ce sont son vieux château en partie couvert de lierre, ses murailles à demi ruinées, sa promenade des tilleuls, son église dont le clocher neuf se dresse fièrement au-dessus des maisons groupées à sa base, son ancien couvent qui domine son beau fleuve, son pont suspendu d'une seule arche qui le traverse, ses rues étroites aux maisons d'un autre âge, dans lesquelles on a à peine le temps de jeter un regard avide entre deux petits souterrains.

17e STATION. — LA REOLE.

5 kil. de Gironde. — 19 kil. de Langon. — 61 kil. de Bordeaux. — 75 kil. d'Agen.
196 kil. de Toulouse. — 416 kil. de Cette.

On trouve, à la station de la Réole, des voitures de correspondance conduisant à *Monségur* (14 kil. pour 1 fr.).

La Réole (hôtels : *Lafont; Réglade*), aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement du département de la Gironde, est une petite ville de 4133 habitants, agréablement située sur un tertre isolé, dont la Garonne baigne la base et d'où l'on découvre de charmants paysages. Bien que dominée par les coteaux voisins, elle a dû passer pour une place forte avant la découverte de l'artillerie. Elle a eu trois enceintes successives qu'on peut encore aisément reconnaître. La plus extérieure et la plus moderne date de 1324. Très-irrégulière dans son développement, elle avait 2300 mètres de grand diamètre ; les murs, souvent démantelés et réparés, sont maintenant en ruine. Cette triple enceinte a été classée parmi les monuments historiques.

Une ville forte a toujours une histoire, ne fût-ce que celle de ses siéges. Le tertre qu'occupe la Réole dut être habité par les Romains. Au VIIIe siècle (777), les moines de Fleury-sur-Loire vinrent y fonder un monastère, nommé Squirs. Détruit, en 847, par les Normands, ce monastère fut reconstruit en 977 par Gom-



La Réole.

baud, évêque de Bazas et d'Agen, et son frère Guilhem Sanche, duc de Gascogne, qui y appelèrent encore des moines de Fleury-sur-Loire. La règle de Saint-Benoît y ayant été introduite, on l'appela *regula*, d'où vint le nom de la Réole donné plus tard à la ville naissante qui se bâtit alentour. La discipline se relâcha à tel point dans ce couvent que, en 1004, l'abbé Abbon, ayant essayé de la rétablir, fut massacré, à la première remontrance qu'il se permit, par les moines révoltés contre son autorité. Le duc Bernard de Gascogne s'empressa de châtier les coupables, et le couvent continua d'exister; il s'était même considérablement agrandi, lorsque les protestants le détruisirent en 1577. Les bâtiments actuels, reconstruits au commencement du XVIIIe siècle, renferment aujourd'hui la sous-préfecture, la mairie, le tribunal et la gendarmerie.

En 1186, les Anglais, devenus maîtres de la Réole, élevèrent en dehors des murs un château fort carré et flanqué de quatre tours, appelées les quatre sœurs, les *quatre sos* en gascon, qui était destiné à commander le cours de la Garonne et à contenir au besoin la ville dans le devoir. C'est ce château qui figure dans les armoiries de la Réole, où il est représenté surmonté de trois fleurs de lis. Agrandi aux XIIIe et XIVe siècles, il fut démoli en partie en 1629. Une de ses quatre tours n'existe plus; deux autres sont ouvertes et ruinées : il n'en reste qu'une, assez bien conservée pour montrer qu'elles étaient crénelées et composées d'un rez-de-chaussée surmonté de deux étages; elle est haute de 26 mètres 20 centimètres. Chaque étage formait une grande salle octogonale au premier étage, hexagonale au second étage, et voûtée en ogive.

En 1242, Henri III accorda aux Réolais quatre cents marcs d'argent pour clore leur ville de murailles qui, dix-huit ans plus tard, servirent aux habitants insurgés à se défendre contre lui. Cette révolte n'eut pas de suites sérieuses. Toutes les *grevances* furent oubliées et remises par l'amnistie de 1261, accordée à la sollicitation du prince de Galles qui, six ans auparavant, avait reçu le serment des bourgeois de la commune.

Ville forte, ville assiégée, ville prise, pillée, incendiée : c'est là une loi inévitable. En 1295, le connétable de Nesle s'était em-

paré de la Réole. Rendue à la suite du traité de 1303, cette ville fut reprise en 1325 par les Français. En 1345, Henri de Lancastre, comte de Derby, vint l'assiéger « dextroitement et fortement, » comme dit Froissart, qui nous a laissé un curieux récit de ce siége. Après neuf semaines d'attaques incessantes, les bourgeois, découragés, se rendirent; mais le commandant de la place, le chevalier Agos des Baux, s'enferma dans le château, que le comte de Derby fit miner, après l'avoir fait battre vainement par ses machines. Force fut alors au brave chevalier de capituler. Il obtint la vie sauve pour lui et pour ses compagnons.

Trente ans plus tard, Duguesclin reprenait la Réole, qui subit encore trois siéges, c'est-à-dire qui fut trois fois encore prise et reprise, avant d'appartenir définitivement à la France (1450).

En 1577, un capitaine huguenot s'empara de la Réole par escalade, avec des échelles de 20 mètres de hauteur. Mais le parti ne la garda pas longtemps. Cette place importante avait été confiée au courage éprouvé de d'Ussac, l'un des reîtres blanchis sous la cornette de l'amiral. Son visage criblé de blessures devint le but, un soir, à un bal de la petite ville de Nérac, des railleries du jeune roi de Navarre, lequel s'amusait beaucoup, avec ses courtisans, des soins que ce vieux soldat rendait à la belle et rieuse Anne d'Aquaviva. Blessé au cœur, d'Ussac s'en vengea en livrant la Réole, qui, reprise peu de temps après, fut enlevée de nouveau aux protestants par le traité de Fleix. « Dans tous ces mouvements, les Réolais jouèrent un rôle à peu près passif; on ne les voit jamais distinctement se mêler au parti qui possède leur ville. Cette espèce de neutralité ne la sauva pourtant pas, en 1639, de l'anathème que la cour avait lancé, sous l'inspiration de Richelieu, sur toutes les fortifications des cités centrales. La Réole dut subir le sort commun; mais elle ne se résigna à faire démanteler ses murs qu'après avoir entendu le canon. Cinq ans plus tard, ses propres jurats effaçaient la dernière image de ses enceintes, en livrant les fossés aux bénédictins pour en faire un jardin. » (*Histoire des villes de France.*)

Pendant les troubles de la Fronde, le parlement de Bordeaux fut transféré à la Réole; il y resta, depuis 1678 jusqu'en 1690,

dans le couvent des Cordeliers, qui avait été fondé en 1621. Avant la Révolution, la Réole possédait, outre le couvent de Bénédictins dont nous avons déjà parlé, et ce couvent de cordeliers, un couvent de Jacobins fondé en 1500, et un couvent de religieuses de l'Annonciade, fondé en 1602.

Un des crimes les plus odieux de la réaction royaliste de 1815, l'assassinat juridique des frères Faucher, *les jumeaux de la Réole*, a donné, de nos jours, une triste célébrité à cette petite ville. La réaction royaliste ne rougit pas de fusiller ces deux révolutionnaires qui avaient été condamnés à mort pour avoir porté le deuil de Louis XVI, ces deux bonapartistes qui avaient donné leur démission des places qu'ils occupaient quand le premier consul s'était fait nommer empereur[1]. Tous les partis qui ont déchiré la France ont versé à leur tour le sang innocent. Puissent du moins ces douloureuses leçons du passé profiter à nos descendants!

L'*église Saint-Pierre* de la Réole a été classée parmi les monuments historiques. Cette église, du style de transition, a eu pour fondateur le roi Henri II. Le simple aspect du monument indique que le chœur est antérieur au reste de l'église. Cette partie date évidemment du XIII[e] siècle, ainsi que les voûtes de la nef, qui furent réparées à la fin du XVII[e] siècle. En 1803, Saint-Pierre de la Réole a été dépouillé de ses ornements les plus précieux, au profit de la cathédrale de Bordeaux. Le clocher vient d'en être reconstruit; d'autres réparations seraient bien nécessaires.

L'*église Saint-Michel*, élevée sur une église souterraine de la fin du XII[e] siècle ou du commencement du XIII[e], a été transformée en prison.

Parmi les anciennes maisons de la Réole, la *maison* de la rue Blandin, connue sous le nom de la *synagogue*, mérite une mention particulière. Cette maison, divisée aujourd'hui en trois portions, par trois propriétaires différents, longeait la rue Blandin et avait probablement sa façade sur la Grande-Rue. A la place de l'entrée s'élève une maison moderne qui en a défiguré à peu près la moitié; le fond est habité et a été par conséquent un peu mo-

1. V. le IV[e] vol. de l'*Histoire des deux Restaurations*, par Achille de Vaulabelle.

dernisé. Le milieu seul, intact, est tel ou à peu près tel qu'au XIIe siècle, époque de sa construction. M. Léo Drouyn en a publié une description détaillée dans le *Bulletin monumental* (t. XIX, 1853, p. 451). Il signale : — au rez-de-chaussée, une *salle* d'environ 7 mètres en carré, dont le fond, en face de la porte, est occupé par une grande arcade ogivale romane, actuellement murée ; — au premier étage, une magnifique *cheminée* parfaitement conservée ; — au second étage, les *chapiteaux* sculptés de deux grands arcs ogivaux romans, et deux grandes *fenêtres* s'ouvrant à l'ouest. L'une de ces fenêtres a été défigurée, mais elle devait dans l'origine ressembler à l'autre.

« Cette maison, ajoute M. Léo Drouyn, bâtie en pierres dures très-bien appareillées, se fait remarquer par le petit nombre de ses ouvertures extérieures et leur peu de largeur, surtout dans le bas. Quel était son usage? appartenait-elle à un particulier ou à la ville? Le monument est muet à cet égard ; seulement, rien n'indique qu'il ait servi à un usage religieux. Quant à avoir été une synagogue, ce n'est pas admissible. On lui a donné ce nom parce que près de là se trouvait la rue des Juifs. »

Les archéologues et les artistes pourront encore visiter à la Réole l'ancien *hôtel de ville*, la maison appelée la *Grande-École* (on l'appelait autrefois l'*Écurie du roi*, et, selon l'opinion de certains archéologues, les niches de la grande salle seraient simplement des auges d'écurie); enfin des maisons en bois, les unes à encorbellements, les autres portant des pilastres sculptés. Quelques-unes de ces maisons présentent tous les caractères du style du XVe siècle ou de la Renaissance ; elles ont des pignons aigus, des façades à médaillons en demi-relief, qui représentent des têtes de princes ou des bustes de personnages marquants de l'époque. Sur l'emplacement de l'ancien monastère s'élèvent aujourd'hui de grands bâtiments sans intérêt qui renferment la sous-préfecture, la mairie, le tribunal et la gendarmerie.

Le *pont* suspendu de la Réole (en chaînes de fer forgé) a été construit en 1835. Il n'a qu'une seule travée ; sa longueur est de 165 mètres ; sa largeur, entre les parapets, de 4 mètres 45 centimètres.

La Réole possède un collége et un hospice. Elle fait un commerce considérable de grains, de farines, d'eau-de-vie et de bestiaux ; son marché est un des principaux centres d'approvisionnement pour le département.

La station de la Réole dépassée, on longe à gauche la route de terre au pied de petits coteaux sur lesquels on remarque de jolies maisons de campagne. A droite on domine la Garonne, qui offre de charmants paysages, mais dont on ne tarde pas à s'éloigner. A 15 kilomètres au sud de la Réole, sur le bord d'un ruisseau qui traverse une région de landes et de bois, se trouve le village d'*Aillas-la-Ville*, autrefois chef-lieu de juridiction, aujourd'hui simple commune de 1402 habitants. Son église romane et son ancien château fort ont été classés parmi les monuments historiques.

Le village de *Pondaurat*, situé sur le ruisseau d'Aillas, à 10 kilomètres au nord, possède aussi une église classée parmi les monuments historiques.

A gauche, on laisse *Montagoudin* (187 hab.), *Saint-André-du-Garn* (236 hab.), *Mongausy* (513 hab.) et *Saint-Albert*.

Entre la rive droite de la Garonne et le chemin de fer, est le village de *Bourdelles* (359 hab.), aux belles cultures, aux prairies renommées.

18e STATION. — LAMOTHE-LANDERON.

6 kil. de la Réole. — 67 kil. de Bordeaux. — 410 kil. de Cette.

Lamothe-Landeron était autrefois une ville, ce n'est plus aujourd'hui qu'un bourg de 1400 hab., entouré de villages et de hameaux. Au xve s., il était bâti à l'extrémité occidentale du coteau.

Tout Landeronais est négociant ou a envie de l'être, tel est le proverbe auquel Lamothe-Landeron a donné naissance et qu'il a grand soin de confirmer. En face, sur la rive gauche de la Garonne, au sommet d'un rocher élevé, s'élève la tour de *Meilhan*, chef-lieu de canton du Lot-et-Garonne (2169 hab.). Comme cette tour se voit de très-loin, on dit souvent : *Qui voit Meilhan n'est pas dedans*. Dans cette contrée, les proverbes sont fort communs et les paysans ne parlent que par sentences. Le château de Meilhan fut pris d'assaut par Charles VII en 1442.

A peine a-t-on quitté Lamothe-Landeron, que l'on sort du département de la Gironde pour entrer dans le département du Lot-et-Garonne. Après avoir traversé le ruisseau de la Gupie, on croise de nouveau la route impériale. A droite s'étend jusqu'à la Garonne, qu'on ne voit pas, une plaine riche, fertile, mais monotone. Sur la gauche se montrent de nombreuses maisons.

19e STATION. — SAINTE-BAZEILLE.

5 kil. de Lamothe-Landeron. — 72 kil. de Bordeaux. — 404 kil. de Cette.

Sainte-Bazeille, bourg bien bâti de 3001 habitants, est situé à la droite du chemin de fer, sur la rive droite de la Garonne, dans une contrée des plus fertiles. Il appartient au canton et à l'arrondissement de Marmande.

Au delà de Sainte-Bazeille, la plaine que l'on traverse est moins riche, moins fertile, plus nue, mais les maisons paraissent aussi nombreuses. Au sud se trouve le village de Coutures-sur-Garonne (1294 hab.), où l'on a construit un pont suspendu. A gauche on aperçoit plusieurs châteaux sur des coteaux peu éloignés. A droite, on voit Marmande avant d'y arriver.

20e STATION. — MARMANDE.

7 kil. de Sainte-Bazeille. — 37 kil. de Langon. — 79 kil. de Bordeaux. 57 kil. d'Agen. — 178 kil. de Toulouse. — 398 kil. de Cette.

On trouve à la station de Marmande des voitures de correspondance conduisant à : *Bouglon* (15 kil. pour 1 fr. 50 c. et 1 fr.); — *Casteljaloux* (24 kil. pour 2 fr. et 1 fr. 50 c.); — *Castillonnès* (42 kil. pour 4 fr. et 3 fr. 20 c.); — *Duras* (23 kil. pour 3 fr. 50 c. et 1 fr. 50 c.); — *Eymet* (32 kil. pour 2 fr. 70 c. et 2 fr. 20 c.); — *Lévignac* (17 kil. pour 1 fr. 25 c.); — *Miramont* (21 kil. pour 1 fr. 60 c. et 1 fr. 10 c.); — *Puymeilan* (10 kil. pour 1 fr.); — *Tombebœuf* (25 kil. pour 1 fr. 75 c.).

Marmande (hôtels : *de la Providence*, *de la Tête-Noire*, *du Chemin de fer*. — Libraires : Avit, Duberort), chef-lieu d'arrondissement et de canton du département du Lot-et-Garonne, est une ville de 8661 habitants, agréablement située sur un plateau qui descend par une pente rapide vers la Garonne, et entourée d'une large esplanade qu'ombragent des arbres de haute futaie. Elle

est propre, bien arrosée et bien bâtie. Du plateau qu'elle domine on découvre un vaste panorama. Un beau pont la relie à la rive gauche de la Garonne. Son port est commode et très-fréquenté ; sa situation à une distance à peu près égale entre Agen et Bordeaux lui donne une grande importance commerciale; aussi sa belle gare a-t-elle été classée parmi les gares de première classe. Elle vend des blés, des vins, des eaux-de-vie, des prunes sèches, des tabacs, du chanvre, des corderies; elle fabrique des chapeaux et des étoffes de laine. Elle possède : des tribunaux de première instance et de commerce; un hospice desservi par sept sœurs de saint Vincent; un bureau de bienfaisance; une bibliothèque fondée par M. de Martignac qui, né à Miramont, fut pendant longtemps, sous la Restauration, le député de l'arrondissement de Marmande; une chambre consultative d'agriculture ; un collége, etc. On y compte beaucoup de *grandes fortunes*. Mais elle n'offre aucun intérêt pittoresque aux étrangers; elle n'a rien à leur montrer que son église, sa position et sa vue.

« L'église de Marmande, dit M. l'abbé Barrère, a été bâtie au XIIIe siècle, mais il ne reste que de faibles traces de la construction primitive. On les remarque à l'un des piliers, près de la chapelle de Saint-Benoît, et aux piliers qui soutiennent l'arc triomphal. D'autres parties appartiennent au XVe siècle. Le sanctuaire fut reconstruit en grande partie avec son clocher, il n'y a pas encore deux cents ans, à la suite des désastres causés par la foudre en 1668 et en 1672. On y retrouve la déviation de l'axe vers le nord-est, comme dans la plupart des monuments de la période ogivale. Cette partie de l'édifice vient d'être remaniée dans les restaurations modernes. Presque tout le reste du monument est du XIVe siècle. On y remarque surtout les larges fenêtres qui versent la lumière dans la nef médiane.... Rien n'égale la magnificence d'une rose circulaire (dans une des chapelles) de plus de 7 mètres de diamètre.... Les deux grandes portes qui s'ouvrent à la façade de l'ouest et au côté septentrional ont l'une et l'autre leur meneau symbolique, et méritent de fixer l'attention des archéologues. Au front du sanctuaire sont ciselées les armes de la ville. Enfin, parmi l'ameublement de l'église, on remarque un retable qui est un vrai chef-d'œuvre ; il représente un épisode de

la vie merveilleuse de saint Benoît. Jeune encore, l'enfant de Norcia fuyait la ville de Rome pour s'enfoncer dans une solitude, à l'abri du tourbillon du monde. Il se dérobe aux regards de Cyrille, et, trompant sa vigilance, il pénètre dans les montagnes de Sublac, où il rencontre un moine, nommé Romain, qui lui donne l'habit religieux. Benoît choisit pour sa retraite une grotte solitaire et presque inaccessible. Là, le saint vieillard venait de temps en temps lui porter quelque nourriture qu'il retranchait de ses repas, et qu'il lui faisait parvenir du sommet de la grotte à l'aide d'une corde. A cette corde était attachée une clochette qui servait d'avertissement et portait les communications entre les deux solitaires. Mais le démon, jaloux de la charité de Romain et de l'austérité de Benoît, résolut de mettre un terme à ces pieuses et touchantes communications; il essaya de briser cette corde, et il n'y réussit point: seulement la légende nous apprend que la clochette vola en éclats. C'est l'épisode qu'a choisi le sculpteur catholique [1]. »

Quelques écrivains ont fait fonder Marmande par des Phéniciens. Cette opinion ne repose sur aucune preuve. Au IIIe siècle de notre ère, Marmande existait, puisque les Goths l'occupèrent. C'est le premier fait authentique de son histoire. Les Sarrasins la détruisirent au VIIIe siècle; Richard Cœur de Lion la rebâtit et la fortifia vers la fin du XIIe siècle. En 1214, Simon de Montfort l'assiégea et la prit; en 1219, le fils de Simon de Montfort, Amaury, dut venir l'assiéger de nouveau avec le fils du roi de France (Louis VIII), car elle s'était insurgée. Centule, comte d'Astarac, la défendit longtemps, mais il fut obligé de capituler; « et les gens du comte Amaury, dit une chronique, se ruèrent dans la ville, tuant tout ce qu'ils rencontrèrent, n'importe le sexe. »

En 1444, les Anglais assiégèrent vainement Marmande. Une trahison la leur livra en 1447, mais les seigneurs d'Albret et de Montpezat la reprirent presque aussitôt. En 1576, Henri de Navarre s'en empara par ruse. Enfin en 1814 une garnison de huit cents hommes, commandée par le capitaine Guilbert de Rouen,

1. *Histoire religieuse et monumentale du diocèse d'Agen*, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. 2 vol. in-4. Agen, 1856. Chez Chairou.

y tint tête pendant un mois à toute une division anglaise. Tels sont les principaux faits de son histoire.

Marmande possède un *hospice*, un *collége*, une *bibliothèque* fondée par M. de Martignac, etc.

Dans la plaine et sur les collines environnantes s'élèvent de beaux châteaux, entre autres celui de M. de Marcellus, sur la rive droite de la Garonne.

21e STATION. — FAUGUEROLLES.

10 kil. de Marmande. — 89 kil. de Bordeaux. — 388 kil. de Cette.

Fauguerolles est un village de 716 habitants, dépendant du canton et de l'arrondissement de Marmande. On voit à Fauguerolles un petit château dominé par une charmante tourelle octogonale ; c'est la maison de campagne de M. Emmanuel Arago, avocat au barreau de Paris, fils de François Arago. Des voitures de correspondance conduisent au *Mas d'Agenais* (5 kil. pour 50 c.), chef-lieu de canton de 2153 habitants, situé sur la rive gauche de la Garonne. (Curieuse église romane.)

D'autres voitures mènent à *Gontaud*, ville de 1414 habitants, qui fut en partie brûlée par Biron en 1579, et où l'on remarque une curieuse église romane et quelques logis de la Renaissance.

Après avoir traversé le ruisseau du Tolzac sur un pont d'une seule arche de 15 mètres d'ouverture, on laisse à gauche le village de *Fauillet* (1157 hab.). Plus loin, au delà d'une courte tranchée, on aperçoit sur la droite un petit château moderne.

22e STATION. — TONNEINS.

7 kil. de Fauguerolles. — 17 kil. de Marmande. — 54 kil. de Langon. — 96 kil. de Bordeaux. — 40 kil. d'Agen. — 161 kil. de Toulouse. — 381 kil. de Cette.

On trouve à la station de Tonneins, des voitures de correspondance conduisant : à *Clairac* (8 kil. pour 85 c. et 60 c.) ; — *Duravel* (70 kil. pour 9 fr., 7 fr. et 5 fr. 25 c.); — *Fumel* (60 kil. pour 7 fr. 50 c., 6 fr. et 4 fr. 25 c.); — *Granges* (14 kil. pour 1 fr. 70 c. et 1 fr. 20 c.); — *le Temple* (19 kil. pour 2 fr. 20 c. et 1 fr. 70 c.); — *Libos* (58 kil. pour 7 fr. 25 c., 5 fr. 50 c. et 4 fr.); — *Puy-l'Évéque* (76 kil. pour 10 fr., 7 fr. 50 c. et 6 fr 50 c.); — *Sainte-Livrade* (24 kil. pour 2 fr. 70 c. et 2 fr. 20 c.) ; — *Saint-*

Sylvestre (40 kil. pour 4 fr. 50 c., 3 fr. 50 c. et 2 fr. 75 c.); — *Soturac* (65 kil. pour 8 fr. 50 c., 6 fr. 50 c. et 4 fr. 50 c.); — *Trentel* (50 kil. pour 6 fr., 4 fr. et 3 fr. 25 c.); — et *Villeneuve-sur-Lot* (34 kil. pour 3 fr. et 2 fr. 50 c.).

Tonneins (hôtel *d'Europe*. — Libraire : Charlot), chef-lieu de canton de l'arrondissement de Marmande (Lot-et-Garonne), est une ville de 7947 habitants, bien bâtie et agréablement située sur un coteau de 25 à 30 mètres d'élévation qui domine presque à pic la rive droite de la Garonne, et d'où l'on découvre une vue étendue. Elle se compose de deux parties, autrefois distinctes, aujourd'hui réunies, entre lesquelles se trouve l'esplanade, magnifique promenade plantée sur une vaste terrasse, que termine du côté du fleuve une balustrade en pierre. Un pont suspendu, récemment construit, la met en communication avec la rive gauche de la Garonne. Bien qu'elle ait joué un rôle assez important dans l'histoire de l'Agenais, elle n'a aucun monument digne d'être visité. Il nous suffira de mentionner son *hôtel de ville*, sa *salle de spectacle* et son *église protestante*, qui sont de construction moderne, et qui n'ont, par conséquent, aucun mérite architectural. Sa *manufacture de tabacs*, créée en 1721, supprimée pendant la Révolution, rétablie en 1811 et dirigée actuellement par des élèves de l'École polytechnique, fournit aux consommateurs une masse considérable de produits, dont les plus estimés sont les cigares de cinq centimes dits *petits Tonneins*, et le tabac à fumer. Les amateurs y seront toujours complaisamment admis sur leur demande.

Tonneins fut fondée, au VIIe siècle, par un riche seigneur d'origine gauloise, nommé *Tonnantius Ferreolus;* d'où lui est venu d'abord le nom de *Tonnantia* et *Tonnium*, puis celui de *Tonneins*. Elle forma d'abord une seule communauté divisée en deux paroisses, qui étaient sous l'invocation de Saint-Pierre et de Notre-Dame de Mercadil. On ne sait en quelle année ni pour quelle raison ces deux paroisses furent transformées en baronnies, en faveur des membres de la famille Ferréol, et désignées par les noms de *Tonneins-dessous* ou le grand Tonneins et *Tonneins-dessus* ou le petit Tonneins. Tonneins-dessus dépendait de Tonneins-dessous, qui jouissait d'importants priviléges. Après

diverses vicissitudes, ces deux baronnies, réunies par Antoine-Paul-Jacques de Quélen-Stuer, furent érigées l'an 1758 en duché-pairie, en faveur de la famille de la Vauguyon.

Mélanchthon convertit aisément au protestantisme les habitants des deux Tonneins et le baron de Tonneins-dessus, mais le baron de Tonneins-dessous resta fidèle à la religion de ses ancêtres. En 1568, Jeanne d'Albret se réfugia à Tonneins-dessous avec son jeune fils, qui fut depuis Henri IV; en 1581, le roi de Navarre y établit son quartier général. Plus tard, cette ville refusa d'ouvrir ses portes à Marguerite de Navarre, qui l'avait sommée de se rendre. En 1614, elle vit se tenir dans ses murs le synode national de toutes les églises réformées en France. En 1622, les deux Tonneins tombèrent, malheureusement pour elles, au pouvoir du marquis de la Force, qui avait été nommé, par l'assemblée de la Rochelle, général en chef des églises de la rive droite de la Garonne, et qui y mit une garnison de 1500 hommes. Les troupes royales vinrent les attaquer, la famine les força de capituler, et Louis XIII ordonna au duc d'Elbeuf de les détruire. Cet ordre barbare fut exécuté à la lettre. Le roi avait interdit aux habitants de rebâtir leurs maisons à une distance moindre de cinq cents pas de la Garonne; mais les consuls, élus par le corps de jurade sur les décombres encore fumants, refusèrent d'obéir à cette défense, et les deux villes, qui désormais n'en devaient former qu'une, s'élevèrent sur leur ancien emplacement.

Tonneins est la patrie de Mme Cottin, qui y naquit le 23 mars 1773; elle s'appelait Sophie Ristaud. Ses parents l'emmenèrent de bonne heure à Bordeaux, où ils avaient établi une importante maison de commerce. A dix-sept ans, elle épousa un riche banquier de Paris nommé Cottin, qui mourut trois ans après sans lui laisser sa fortune, car elle n'avait pas eu d'enfants. Elle vint se retirer non pas à Tonneins, mais à *Bousquet*, petite maison de campagne, située à 1 kilomètre au nord-est de sa ville natale. Ce fut là qu'elle écrivit, dans un but de bienfaisance, ses deux premiers romans, *Claire d'Albe* et *Malvina*. En 1802, elle mit pour la première fois son nom à l'un de ses ouvrages (*Amélie de Mansfield*). Elle mourut à Paris, le 26 août 1807, à l'âge de trente-quatre ans, pendant un de ses voyages.

23e STATION. — NICOLE.

8 kil. de Tonneins. — 104 kil. de Bordeaux. — 373 kil. de Cette.

Nicole est un petit village de 497 habitants, situé à égale distance de la Garonne et du Lot, à l'angle formé par la jonction de ces deux rivières. Il appartient au canton du Port-Sainte-Marie, arrondissement d'Agen. Ce village est le centre d'un grand commerce d'abricots, dont l'Angleterre est le principal débouché. On y remarque, sur le coteau qui le domine, la magnifique habitation construite par M. Johnston, de Bordeaux.

A peine a-t-on quitté Nicole, que l'on aperçoit, à droite, la Garonne. Non-seulement on la côtoie, mais le mur qui soutient le chemin de fer est construit en partie dans son lit. Elle forme plusieurs bras. Un petit village se montre à gauche, sur des coteaux blanchâtres en partie couverts de vignes; et presque aussitôt on voit s'ouvrir, du même côté, la large vallée par laquelle le Lot descend à la Garonne. Dès que l'on a aperçu cette rivière et le pont en pierre de sept arches, qui la traverse et sur lequel passe la route de terre, on entre *dans* un de ces ponts tubulaires, où l'on ne voit à droite et à gauche que des plaques de fer. Celui-ci a 161 mètres de longueur. Il se compose de trois arches, dont deux de 45 mètres et une de 71 mètres. Les voies sont supportées par des pièces de pont que relient, à la partie inférieure, quatre poutres en tôle ayant 5 mètres 50 centimètres de hauteur; les deux voies sont parallèles et séparées. 1 000 000 de kilogrammes de fer ont été employés à la construction de ce *cache-paysage* qui fera peut-être l'admiration des ingénieurs, mais que tous les touristes ne manqueront pas de maudire.

Au sortir du pont du Lot, l'attention est attirée sur la gauche par le château d'Aiguillon.

24e STATION. — AIGUILLON.

4 kil. de Nicole. — 108 kil. de Bordeaux. — 369 kil. de Cette.

On trouve à la station d'Aiguillon des voitures de correspondance conduisant à *Castelmoron* (18 kil. pour 1 fr. 50 c. et 1 fr. 10 c.).

Aiguillon, commune de l'arrondissement d'Agen (Lot-et-Ga-

ronne), est une ville agréablement située sur un mamelon, près du confluent du Lot et de la Garonne. Sa population se monte à 3781 habitants. Elle est, dit-on, fort ancienne. Dans les vieilles chartes, elle s'appelait *Acillio*, *Esquillonum* et *Aiguillionum*. Elle a été considérée au moyen âge, à raison de son assiette naturelle et de la bonté de ses fortifications, comme une place presque imprenable. En 1346, elle appartenait aux Anglais. Jean, duc de Normandie, fils de Philippe de Valois, vint en faire le siége avec 60 000 hommes. « Le comte de Derby avait confié la défense d'Aiguillon à Gautier de Mauny, vaillant capitaine qui se couvrit de gloire dans ce siége. Le duc de Normandie, ne pouvant s'emparer de la ville par la force, voulut la contraindre à se rendre par la famine. Il changea le siége en blocus, s'assurant, par de forts détachements, des deux rivières qui aboutissent à cet endroit. Mais Philippe de Valois ayant perdu la bataille de Crécy, le duc dut lever le siége d'Aiguillon et rentra en France, déguisé en pèlerin, pour aller secourir le roi son père. » Le pape Clément VI le releva du vœu imprudent qu'il avait fait de ne pas se retirer avant d'avoir réussi dans son entreprise. En 1430, les Anglais prirent Aiguillon et la pillèrent. Elle ne rentra sous l'autorité du roi de France qu'en 1370. Duguesclin s'étant présenté devant ses murs, elle se rendit.

En 1600, Henri IV érigea en duché-pairie, en faveur de Henri de Lorraine, duc de Mayenne, la terre d'Aiguillon, en Agenais, qui se composait des terres de Montpezat, Madaillan, Saint-Amans, Dolmayrac, Sainte-Livrade et autres. Ce duché fut donné par Louis XIII, en 1634, après la mort du duc de Mayenne, à Antoine Delage, seigneur de Puylaurens. Mais Puylaurens, ayant été convaincu par Richelieu de haute trahison envers Louis XIII, mourut à la Bastille en 1635; et « Aiguillon fut érigée de nouveau en duché-pairie, en faveur de Marie-Madeleine de Vignerod, fille de Réné de Vignerod et de Françoise Duplessis, sœur du cardinal de Richelieu, veuve d'Antoine de Beauvoir du Roure, tué au siége de Montpellier, avec facilité de le transmettre à ses héritiers *tant mâles que femelles*. » Par suite de ce droit de transmission, elle passa, en 1731, au comte d'Agenais, dont le fils, connu sous le nom de duc d'Aiguillon, fut ministre sous Louis XV et destitué

par Louis XVI. Ce fut ce duc qui commença, sur les débris de l'ancien château fort, le château inachevé que l'on voit s'élever au-dessus des maisons de la ville, quand on s'arrête à la jolie gare d'Aiguillon. Le fils du ministre, dernier duc d'Aiguillon, fut député de la noblesse aux états généraux, en 1789.

M. le baron Chaudruc de Crazannes a publié dans la *Revue anglo-française*, tome II, une description détaillée des fortifications anciennes d'Aiguillon. Nous nous bornerons à signaler les débris qui en restent aujourd'hui.

A l'extérieur, la hauteur du mur romain ayant fait partie de l'enceinte fortifiée du castrum d'Aiguillon, et formant la terrasse de la maison Saint-Germain, est de 10 mètres, sa longueur de 17 mètres. Sous le chevet de l'église de Saint-Félix, on remarque un empâtement considérable de ciment et de moellons romains, en alignement de ce mur d'enceinte, dont il est un prolongement et la suite. Les fondements du château s'appuient également sur ses anciennes fondations.

Dans l'intérieur et l'épaisseur de cette muraille antique, il existe deux beaux souterrains parallèles, voûtés en plein cintre, parementés de petites pierres cubiques, interrompues par des assises de briques, comme à l'extérieur. Ces souterrains, longs de 17 mètres environ, hauts et larges de 4^{m},30 environ, ont été regardés comme des silos ou des magasins militaires.

En faisant des fouilles pour la construction du mur de la terrasse derrière le château, vers la fin du siècle dernier, on trouva les restes d'un vieux mur, dans lequel étaient scellés des anneaux de fer, d'une forte dimension, qui avaient servi à l'amarrage des bateaux en ce lieu. La Garonne en a été repoussée successivement et à une époque peu éloignée, par des ouvrages d'art, de dessèchement, et des levées ou *turcies*, jusqu'à son lit actuel; aussi tout l'espace compris entre ce lit et le château est formé de sable et de terre d'alluvion. Au dernier siècle encore, un bras considérable de la Garonne passait sous les murs du château, dans le lit où coule le petit ruisseau venant de Saint-Côme. L'île considérable qu'entouraient les deux bras du fleuve, se nommait *Ile de Rebequai.*

Le château d'Aiguillon offre des débris remarquables de constructions romaines, d'imposants et vastes restes de constructions

gothiques ou du moyen âge, a dit le même écrivain. Confisqué pendant la Révolution, il fut rendu à la veuve du duc d'Aiguillon (mort dans l'émigration à Hambourg), qui avait épousé, en secondes noces, M. le comte Stanislas de Girardin. Malheureusement il n'a pas été entretenu.

Quelques auteurs ont écrit qu'on se servit du canon pour la première fois au siége d'Aiguillon. Cette assertion est confirmée par les registres des consuls de la ville de Cahors, existant encore dans les archives communales. On y lit, au sujet des comptes de l'année 1344, le passage suivant, écrit en langue gasconne. « Pour essayer les canons, 36 livres et demie de salpêtre et 25 livres de soufre, qui furent achetées à Toulouse pour faire de la poudre et tirer les canons. » On voit encore fort distinctement les empreintes des coups de canon dans les murs de la ville; les brèches formées par les projectiles ont été bouchées avec des briques, bien que la maçonnerie environnante soit en pierre.

On a récemment construit à Aiguillon une belle *église* gothique à flèche très-élancée. — Des terrasses plantées d'arbres qui dominent la voie ferrée, on jouit d'une belle vue sur la plaine fertile de la Garonne.

Les archéologues pourront visiter dans les environs d'Aiguillon (à 2 kil.), deux monuments curieux, la *Tourrasse* et *Peyrelongue*. Le premier est une tour ronde revêtue de petites pierres carrées, pleine dans sa masse, regardée comme un tombeau romain ou comme une borne indiquant les *fines* des Nitiobriges. A quelques pas de cette tour, près du village de Saint-Côme, on remarque une terrasse en forme de retranchement : les derniers débris, dit-on, d'une vigie ou camp permanent, destiné à défendre les frontières du peuple qui vient d'être nommé, et à commander le passage de la Garonne à Touars, auquel aboutissait un embranchement de la voie romaine de Bordeaux à Toulouse. Le second monument est une tour haute de 10 mètres, composée de deux étages quadrilatères, couronnée par une petite chambre carrée et regardée comme un ancien phare.

Les découvertes archéologiques sont très-fréquentes aux environs d'Aiguillon. On y a trouvé récemment, en réparant la chaussée de Pélagat, près du moulin établi sur le Lot, une quantité

considérable (plus de 5000) de monnaies de cuivre du Bas-Empire. Ces monnaies ont été déposées au musée d'Agen, par les soins de M. Paillard, préfet du département.

Au delà d'Aiguillon, la vallée de la Garonne devient de plus en plus boisée et riante, mais elle offre toujours à peu près le même aspect. Le chemin de fer décrit une grande courbe vers l'est.

25e STATION. — PORT-SAINTE-MARIE.

8 kil. d'Aiguillon. — 116 kil. de Bordeaux. — 141 kil. de Toulouse. 361 kil. de Cette.

On trouve à la station de Port-Sainte-Marie des voitures de corrrespondance conduisant à : — *Condom* (40 kil. pour 4 fr. 20 c., 3 fr. 60 c. et 3 fr.) ; — *Nérac* (18 kil. pour 2 fr. 25 c., 1 fr. 80 c. et 1 fr. 50 c.; et *Pont-de-Bordes* (13 kil. pour 2 fr. 25 c., 1 fr. 80 c. et 1 fr. 50 c.).

Port-Sainte-Marie, chef-lieu de canton du département de Lot-et-Garonne (arrondissement d'Agen), est une ville de 2856 habitants, située au pied d'une colline, sur la rive droite de la Garonne. Elle possède un port commode et sûr auquel elle a dû la première moitié de son nom. Ses rues étroites et pittoresques plairont aux artistes; l'une d'elles passait sous une haute et vieille tour que des nécessités de voirie ont fait tout récemment démolir. Son église, qui paraissait menaçer ruine, a été restaurée dans ces dernières années et ornée de beaux vitraux, œuvre de M. Villiet, de Bordeaux. Un pont suspendu, d'une seule travée de 180 mètres de longueur, relie les deux rives du fleuve.

L'emplacement qu'occupe Port-Sainte-Marie a dû être fortifié dès les temps les plus reculés, car il était facile à défendre. Quand la guerre des Albigeois éclata, un certain nombre d'habitations entourées d'une muraille s'y étaient groupées autour d'un château fort. Prise et démantelée en 1228 par l'armée de Montfort, cette place se rebâtit peu à peu et se fortifia de nouveau ; car, en 1345, elle opposa une vive résistance aux Anglais qui s'en emparèrent. Les protestants, qui la prirent en 1563, la gardèrent jusqu'en 1569.

On compte 18 kilomètres de Port-Sainte-Marie à Nérac, et 26 kilomètres d'Agen. Quand on vient de Bordeaux, si l'on veut



Une rue de Port Sainte-Marie.

visiter Nérac, c'est donc à Port-Sainte-Marie qu'il faut s'arrêter. La route, après avoir franchi la Garonne et l'un de ses affluents, nommé l'Auvignon, traverse le canal latéral à *Feugarolles*, remonte la rive droite de la Baïse et laisse à droite, sur la rive gauche de cette rivière, la petite ville fortifiée de *Vianne* (926 hab.). Vianne, sur la Baïse, fait un commerce de minoterie très-important. Par suite de la création des routes agricoles des petites Landes, c'est un port de débarquement destiné à prendre de grands accroissements pour le transport des produits des Landes, soit par le canal ou la Garonne, soit par le chemin de fer. La route passe ensuite à *Lavardac*, chef-lieu de canton de l'arrond. de Nérac (2025 hab.), et franchit la Baïse à *Pont-de-Bordes* près de sa jonction avec la Gélise, pour remonter la rive g. de cette jolie rivière jusqu'à Nérac.

Sur la rive gauche de la Gélise, au pied d'une colline boisée, à peu de distance de son embouchure dans la Baïse, se trouve le bourg industriel et commerçant de *Barbaste* (1826 hab.), où l'on remarque, à la tête d'un vieux pont gothique de sept arches, de beaux moulins, que relie un pont de fil de fer récemment construit, et un vaste édifice carré connu sous le nom de *château de Barbaste*. Ce bâtiment, flanqué de quatre petites tourelles carrées et d'une hauteur inégale, aurait, si l'on devait en croire la tradition, été bâti par quatre sœurs, qui voulaient rappeler ainsi la différence de leur taille. Il a certainement été élevé pour défendre le pont et garantir la ville de Nérac de toute surprise du côté de cette partie de la lande, couverte de chênes-liéges. Il appartenait dans l'origine au couvent que les Bénédictins fondèrent en ce lieu, et le prieur du couvent percevait un droit de péage, qui fut cédé plus tard aux sires d'Albret. Quelle qu'ait été son origine, il servait, du temps de Henri IV, de moulin et de forteresse. Le roi de Navarre signait souvent Henri, meunier de Barbaste. Ce titre lui sauva la vie. Au siége de la Fère, il s'était placé sur une mine cachée, pour mieux observer les fortifications. Un soldat gascon, enfermé dans la ville et voyant qu'on allait mettre le feu à cette mine, lui cria en patois du haut des remparts : *Moulié di las tous bi Barbaste, prèn garde à la gatte que bà gatona* (Meunier de la tour de Barbaste, prends garde à la chatte qui va faire des petits). Henri IV, sachant bien que le mot

chatte s'exprimait en gascon par *gatte* et *mine*, se retira le plus vite qu'il put, et l'explosion, qui eut lieu presque aussitôt, ne l'atteignit pas [1].

Nérac (hôtel *Soubiran*, ancien hôtel *Tertres*, renommé pour ses pâtés ou terrines de perdrix), chef-lieu d'arrondissement du département de Lot-et-Garonne, est une ville de 7283 habitants, située sur la Baïse, qui la divise en deux parties : la *vieille ville*, mal bâtie, mal percée, sale, noire et triste, mais pittoresque, occupe les pentes escarpées de la rive droite, et communique par deux ponts de pierre avec la *ville neuve* qui couvre ce plateau de la rive gauche à l'extrémité duquel les ruines de son château royal attirent de loin les regards des étrangers.

Nérac a eu trois enceintes. Les murailles de l'ancienne ville, renfermée entre la rive droite de la Baïse et les coteaux voisins, existent encore ou servent de fondements aux maisons bâties au bord de la rivière. La seconde enceinte, qui comprenait toute la partie de la ville neuve située entre la rivière, la halle, l'allée et la rue de Cujon, a disparu presque entièrement sous les maisons. Plus tard, la ville neuve s'étendit de la halle et de l'allée intérieure jusqu'aux grandes allées ou boulevards qui forment son enceinte actuelle. On l'entoura de murailles épaisses qui, de la porte de Condom où aboutissaient celles du château, venaient joindre la porte du Marcadieu, puis celle de Fontindelle, et se terminaient à la rivière. Telle était la ville de Nérac lors du siége qu'elle soutint en 1621, et c'est par la porte dite de Bordeaux que le duc de Mayenne fit son entrée à la tête de ses troupes, quand la capitulation eut été conclue.

L'origine de Nérac est inconnue; mais un acte de 1011 lui donne le nom de ville. Elle devait être fort ancienne, car les découvertes qu'on y a faites, en 1832 et 1833, d'une superbe mosaïque, de bains, un temple et d'autres édifices, prouvent qu'elle existait sous les Romains. Ces constructions remontent, dit-on, à

1. On sera peut-être étonné, a dit M. le comte de Villeneuve-Bargemont dans sa *Notice historique sur Nérac*, de voir un Gascon servir contre Henri IV. Mais les habitants de cette partie de la France, vifs, spirituels, industrieux, quittent volontiers leur pays, quoique lui étant fort attachés, et savent partout se créer des ressources. Henri IV disait un jour à son jardinier qui lui montrait un terrain ingrat et aride : « Semez-y des Gascons, ils prennent partout. »

l'époque de Galien : les inscriptions qu'on y a trouvées indiquent qu'elles sont dues à Tétricus, qui se créa un empire indépendant dans les Gaules. Les thermes, et le temple qui passe pour avoir été consacré aux divinités infernales, étaient contigus ; ils s'élevaient à l'endroit même où commence la promenade de la Garenne. Les thermes sont assez bien conservés : entre deux niches demi-sphériques, qui servaient de vestiaire, règne une suite de dix ou douze siéges de même forme, mais de petite dimension, tous revêtus de marbres blancs. Ces siéges, séparés par des colonnes, se trouvent adossés à un aqueduc qui aboutissait à une chaudière. Quant au palais, il était situé dans la plaine qui fait face à la ville [1].

En 1011, Arcius d'Olbion céda aux Bénédictins de l'abbaye de Saint-Pierre de Condom la ville et la seigneurie de Nérac. Mais les moines, attaqués bientôt par les seigneurs du voisinage, cherchèrent un protecteur qui consentît à guerroyer pour leur compte, moyennant salaire. Leur choix tomba sur le sire d'Albret. Ce seigneur et ses successeurs, loin de remplir les engagements qu'ils avaient contractés, maltraitèrent si fort les Bénédictins, qu'ils les obligèrent à leur abandonner, en 1306, la ville et la seigneurie de Nérac. Amanieu d'Albret fit alors de l'abbaye un château destiné à devenir un palais, quand Jean II eut épousé, en 1484, Catherine de Foix, qui lui apporta en dot le comté de Foix, la souveraineté du Béarn et le royaume de Navarre.

Henri Ier, le fils de Jean II et de Catherine de Foix, né en 1503, épousa, en 1526, Marguerite de Valois-Angoulême, sœur de François Ier, veuve du duc d'Alençon. Le temps qu'ils passèrent dans leurs États se partagea entre Pau et Nérac, et cette dernière ville fut même leur résidence favorite, a dit un historien, « soit que sa situation leur plût, soit qu'ils aimassent à se rappeler que la capitale du duché d'Albret était, en quelque sorte, le berceau de leur famille et le premier degré de leur élévation. » Non-seulement la Marguerite des Marguerites écrivit à Nérac une grande partie de ses ouvrages, mais elle y reçut Clément Marot, Mélanchthon, Calvin, Roussel, Lefèvre d'Étaples. Toutefois, si elle lisait la Bible, si elle écoutait des sermons mystiques, elle ne fut jamais protestante. « Elle était très-peu faite pour les travaux de la maternité,

a dit M. Michelet. Elle n'eut pas d'enfant du duc d'Alençon, et de Jean d'Albret elle en eut, mais péniblement, fort malade dans ses grossesses, toussant beaucoup, affaiblie des jambes et des yeux, si bien qu'en 1530, à trente-huit ans, étant enceinte, il lui faut se reposer, se préparer, pour écrire une lettre. Ses enfants moururent ou restèrent très-faibles, spécialement Jeanne d'Albret, qui n'avait pas même remué dans le sein de sa mère, et jeune eut plusieurs maladies qu'on croyait mortelles. »

Cette Jeanne d'Albret, fiancée d'abord à l'âge de onze ans au duc de Clèves, épousa ensuite Antoine de Bourbon. Autant elle était brave, résolue, intelligente, autant son mari se montra faible, indécis, inepte. Il flotta toujours entre tous les partis, trompé par tous, sans s'en apercevoir et sans se fixer à aucun. En 1539, Théodore de Bèze, envoyé tout exprès de Genève à Nérac, l'avait convertie au protestantisme. Dès l'année suivante, elle ordonnait la démolition de toutes les églises et de tous les monastères de la ville, et avec leurs débris elle bâtit un temple où la Réforme fut prêchée publiquement. Aussi, dès qu'elle eut perdu son mari, qui avait trahi les protestants, elle s'empressa de soutenir par les armes les opinions religieuses qu'elle avait adoptées (1562). Elle confia à son beau-frère, le prince de Condé, son fils unique, cet Henri, prince du Béarn, alors âgé de dix ans, que la mort de sa mère devait faire roi de Navarre (1572) et celle de Henri III roi de France, mais nous n'avons à nous occuper ici que de Nérac.

En 1562, Montluc battit à Feugarolles cinq cents protestants de Nérac, commandés par Doazan; et, les traquant comme des bêtes fauves, il fit pendre tous ceux dont il put s'emparer. Toutefois il n'eut pas le temps de prendre la ville. Trois ans après, Charles IX, étant venu à Nérac, y rétablit le culte catholique et ordonna qu'à l'avenir les magistrats y fussent « mi-partis. »

Quand Henri de Navarre, échappé des prisons de Senlis, eut rétracté à Alençon l'abjuration qui lui avait été arrachée avant la Saint-Barthélemy, il revint à Nérac (1576), d'où l'amiral de Villars, commandant de l'armée royale, essaya vainement de l'enlever. Pendant son séjour dans cette ville, il publia un manifeste éloquent et il se prépara à la guerre; mais la paix de Bergerac

le condamna au repos. En 1579, Catherine de Médicis venait lui rendre visite dans son château de Nérac, sous le prétexte de le réconcilier avec la reine Marguerite de Navarre, sa femme. En réalité, il s'agissait de débattre avec lui les difficultés qu'avait fait naître l'exécution du dernier traité, et d'essayer de le ramener tout à la fois au catholicisme et à la cour. Malgré les passions violentes que lui inspirèrent les filles d'honneur de sa belle-mère, il échappa à toutes ses embûches. N'ayant pu le séduire lui-même, Catherine tâcha de séduire ses amis, de débaucher ses serviteurs, de semer autour de sa personne des germes de discorde et de trahison : tout fut inutile ; elle dut lui faire de nouvelles concessions. Les *Articles de Nérac*, signés le 28 février 1580, furent tenus secrets, de peur de soulever les clameurs du parti catholique. « Ce mélange de deux cours, qui ne cédaient rien l'une à l'autre du côté de la galanterie, produisit, dit Sully, l'effet qu'on devait en attendre ; on se livra aux plaisirs, aux festins, bals et fêtes galantes. »

Malgré le traité de paix, la guerre ne tarda pas à éclater de nouveau (1580). Henri alla prendre Cahors, où il fut obligé de se battre trois jours de suite de rue en rue, puis il accourut à Nérac pour y voir une de ses maîtresses, Mlle Fosseuse. A cette nouvelle, le maréchal de Biron, qui avait promis de ne pas s'approcher de Nérac de plus de trois lieues, sous la condition que le roi de Navarre n'y entrerait pas, s'empressa de venir camper devant cette ville, bien que le nombre de ses soldats fût insuffisant pour lui permettre de la prendre par force. « Nous étions bloqués, dit Sully, et notre seule ressource était de nous attrouper et de faire des sorties par les guichets qu'on tenait ouverts, pour aller attaquer des détachements séparés de l'armée des royalistes, quelquefois à la barbe de l'armée entière. Je repris mon premier métier de fantassin.... Tout se réduisit à quelques coups de main dont les dames furent spectatrices de dessus les remparts, où le général ennemi, sans respect pour elles, fit tirer cinq à six volées de canon à coups perdus. »

La paix conclue au Fleix, le duc d'Anjou vint à Nérac avec le roi de Navarre pour revoir la belle Fosseuse, dont il était aussi amoureux ; mais dès qu'il se fut aperçu qu'elle lui préférait le roi

de Navarre, il retourna prendre le commandement de l'armée de Flandre. « Pendant son séjour, raconte M. de Villeneuve, il rentra d'une promenade très-mécontent de n'avoir été salué par personne, et il se plaignit amèrement à son beau-frère de cette incivilité qui était si contraire à tout le bien qu'il lui avait dit de ses sujets.

« Je ne comprends rien à cela, dit Henri; mais ventre saint-« gris, venez avec moi, nous éclaircirons la chose. »

« En effet, dès qu'ils paraissent, la foule se presse autour d'eux; la joie, l'affection et le respect se peignent sur tous les visages. Henri frappe sur l'épaule de l'un, demande à l'autre des nouvelles de sa femme et de ses enfants, serre la main à celui-ci, fait un salut à celui-là, adresse quelques paroles honnêtes à tous, et rentre au château avec un cortége nombreux.

« Eh bien, dit-il au duc d'Anjou, vous avais-je rien dit de trop « de l'honnêteté de mes braves bourgeois de Nérac?

« — Parbleu, je le crois bien, c'est vous qui leur faites presque « toujours les avances.

« — Oh! par ma foi, mon frère, entre Gascons nous ne tirons « jamais à la courte paille; personne ne calcule ici avec moi, et « je ne calcule avec personne; nous vivons à la bonne franquette, « et l'amitié se mêle à toutes nos actions. »

Peu de temps après, Marguerite quitta Nérac pour Paris, et, si elle y revint un moment quand les désordres de sa conduite eurent forcé le roi son frère à la chasser de la cour, elle en partit bientôt pour Agen, d'où elle se rendit au château d'Usson, en Auvergne, qu'elle habita pendant quinze ans. La reine partie, Henri abandonna Mlle de Fosseuse et s'attacha à la belle Corisandre de Guiche, qu'il devait bientôt trahir à son tour. L'amour toutefois ne lui faisait point oublier ses devoirs de roi et de chef de parti. En 1586, menacé d'être bloqué dans Nérac, il appelle autour de lui ses plus braves gentilshommes. « Monsieur de Batz, écrit-il à l'un d'eux, ils m'ont entouré comme la bête et croient qu'on me prend aux filets; moi, je veux leur passer à travers ou dessus le ventre..... Mets des ailes à ta meilleure bête; viens, cours, vole, c'est l'ordre de ton maître et la prière de ton ami. » Quelques jours après il traversait la Garonne, dont les rives étaient

couvertes d'ennemis, et il allait battre le duc de Joyeuse à Coutras. Il ne devait plus revenir à Nérac, qui cessa dès lors d'être le séjour de la cour.

Sous Louis XIII (1620), le duc de Rohan et le marquis de La Force, s'étant mis à la tête des calvinistes, chassèrent de Nérac tous les partisans de la cause royale et y laissèrent une forte garnison, commandée par le vicomte de Castex. Le duc de Mayenne, que la fièvre quarte retenait à Bordeaux, s'empressa de venir investir cette place, qui opposa une vigoureuse résistance, et, si le vicomte de Castex, manquant de vivres, se vit obligé de capituler, il obtint du moins tous les honneurs de la guerre (8 juillet 1621). Il se retira avec armes et bagages, tambour battant et enseignes déployées. Louis XIII punit sévèrement Nérac de cette glorieuse défense ; il fit raser ses fortifications, transféra à Agen la chambre de l'édit de Guienne qui lui avait accordée l'édit de Nantes, et réunit sa chambre des comptes à celle de Pau.

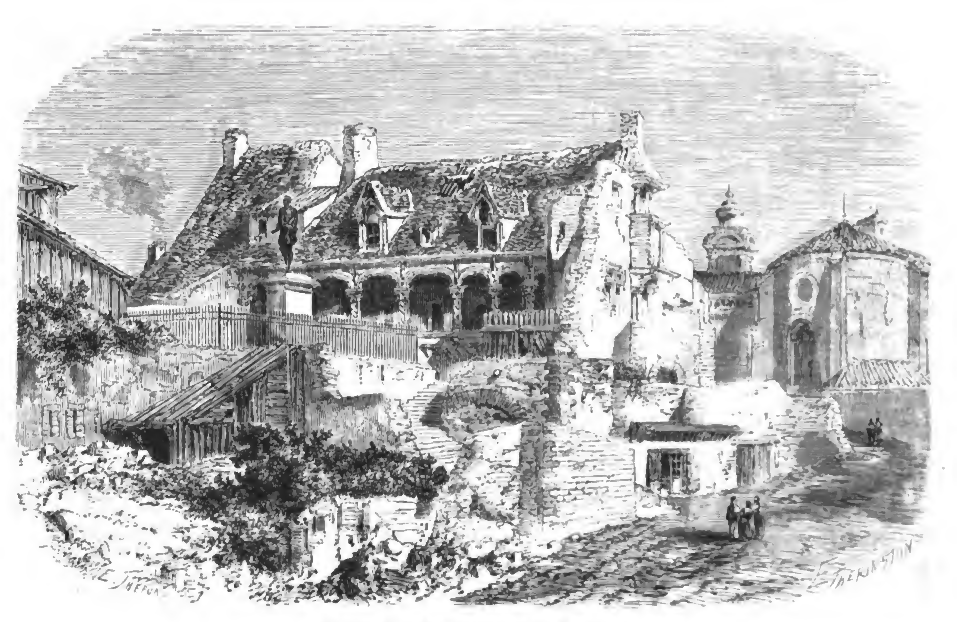
En 1653, le duché d'Albret avait été engagé au prince de Condé; il passa ensuite au duc de Bouillon par l'échange de l'Albret et d'autres terres contre Sédan et Raucourt. La Révolution le réunit au domaine national; un arrêté des consuls, daté du 1er germinal an VIII, rendit ses biens au dernier descendant des Turenne; mais, ce prince mort, l'émigration des Rohan et de ses autres héritiers ne tarda pas à motiver une dernière confiscation.

L'ancien château des sires d'Albret, de la Marguerite des Marguerites, de Jeanne d'Albret, de Henri IV et de Marguerite de Navarre, abandonné pendant les XVIIe et XVIIIe siècles, mutilé par le temps et par les hommes, fut démoli en grande partie pendant la Révolution; on ne laissa debout que l'aile gauche ou septentrionale, qu'on vendit en plusieurs lots, ainsi que le jardin du roi, où se sont conservés le pavillon des bains, la fontaine de Las Poupettes et le palais de Marianne. Il se composait autrefois de quatre corps de bâtiments dont la réunion formait un vaste quadrilatère. Un pont-levis jeté sur les fossés les mettait en communication avec la ville du côté de l'ouest; du côté de l'est, un pont construit en maçonnerie (sauf la travée, qui traversait un autre pont-levis près des terrasses) le reliait au beau parc qui s'étend sur toute la rive droite de la Baïse, et que la ville a racheté.

Les ruines actuelles de l'ancien château royal de Nérac, vendues par l'administration, appartiennent maintenant à différents propriétaires qui ont transformé le rez-de-chaussée en étables et le premier étage en greniers à foin. Elles semblent d'ailleurs toujours prêtes à s'écrouler, surtout les restes de deux grandes cheminées qui surplombent à une grande hauteur, et qui, selon l'expression d'un artiste, « ne tiennent que par entêtement. » La partie de ce bâtiment la mieux conservée est une galerie décorée d'arceaux surbaissés et de chapiteaux sculptés (figures d'hommes et d'animaux). On remarque surtout le lièvre qui a donné à l'Albret son nom primitif (*Leporetum.*)

L'ancienne cour du château forme aujourd'hui une place toujours encombrée de débris et d'immondices. Sur cette place s'élève, entourée d'une belle grille, une *statue* pédestre en bronze de Henri IV, œuvre du sculpteur Raggi, érigée aux frais du comte Dijon, ancien député. La tête du Béarnais est remarquable par son expression; le costume et la pose rappellent le Henri IV de l'un des plus beaux tableaux de Rubens, que possède le musée du Louvre. Le piédestal, en marbre blanc, porte cette inscription : *Alumno mox patri nostro Henrico quarto.* On y lit aussi une inscription patoise, tirée du *Tres de may* (le 3 de mai), poëme de Jasmin, qu'on m'a traduite ainsi : « Braves Gascons, à mon amour pour vous vous devez croire; venez, venez, j'ai plaisir à vous voir : approchez. »

Les anciens jardins du château, qui portent encore aujourd'hui le nom de *Jardins du roi*, sont divisés en un grand nombre de jardins particuliers; mais la ville a racheté, conservé, entretenu (elle devrait bien nettoyer un peu les abords du monument dont nous venons de parler) la magnifique promenade qui embellit la rive opposée de la Baïse. Cette promenade s'appelle *la Garenne.* Une large allée de chênes et d'ormes séculaires suit les sinuosités de la rivière sur une longueur de près de 2 kilomètres. A gauche s'étend un joli bois, percé de nombreux chemins qui se croisent dans tous les sens, animé par des cafés, des jeux, une salle de danse. En remontant l'allée, au tiers environ, après avoir laissé à gauche les ruines romaines découvertes en 1832 et 1833, on trouve la *Fontaine Saint-Jean*, ainsi nommée, dit-on, parce qu'elle fut



Ruines du château d'Henri IV à Nérac.

fondée par les chevaliers de Saint-Jean. C'est là que, selon la tradition locale, Fleurette se serait noyée parce que Henri IV ne l'aimait plus. Cette tradition est évidemment mensongère [1]. En effet, il serait fort difficile, pour ne pas dire impossible, de se noyer dans cette charmante fontaine; la rivière en est d'ailleurs si rapprochée! A en croire en outre cette légende regardée trop souvent comme un fait historique, Fleurette aurait été ensevelie sous le tertre voisin du rocher qui surmonte la source et qu'ombragent deux beaux ormes que Henri IV passe pour avoir plantés de ses propres mains. Au second tiers de l'allée est une autre fontaine appelée la *Fontaine du Dauphin*, parce que la chambre de l'édit de Guienne la fit élever en l'honneur du dauphin. Enfin à son extrémité, les rochers, les arbres, les belles eaux, les moulins, les maisons et les ruines du vieux château de Nazareth, forment de charmants paysages qui méritent vraiment d'être signalés d'une manière particulière aux simples amateurs comme aux artistes.

Il se fait à Nérac un commerce considérable en toile, chanvre, lin et autres marchandises.

Revenons maintenant à Port-Sainte-Marie reprendre le chemin de fer qui doit nous conduire à Toulouse par Agen, Moissac et Montauban.

DE PORT-SAINTE-MARIE A TOULOUSE.

Quand on a dépassé Port-Sainte-Marie, on découvre à droite de la voie une belle vue sur la Garonne qui décrit une courbe gracieuse. A gauche s'ouvre une vallée arrosée par le ruisseau de la Masse, que traverse un pont de $2^{m},50$ d'ouverture. A l'entrée de

1. Dans la chronique manuscrite de M. le Sueur de Pères, on trouve, dit M. Samazeuilh, la note suivante :

« Fleurette, jardinière du roi, mourust le 22 août 1592. »

Le soin pris par ce chroniqueur de noter la mort d'une simple jardinière indique bien quelque importance dans celle-ci; mais si cette mort fût provenue d'un suicide par amour, M. de Pères n'aurait pas manqué de le mentionner dans sa chronique. Et puis cette date de 1592 ne se rapporte nullement à celle des jeunes amours de Fleurette et de Henri, prince de Navarre.

cette vallée, du côté opposé, un village attire longtemps les regards par sa position et par son aspect pittoresque. Il occupe en effet l'extrémité d'un promontoire élevé; il a conservé la plus grande partie de son enceinte fortifiée, et son église, bâtie sur une terrasse, domine ses maisons heureusement groupées à l'entour. Malgré sa hauteur, ce village s'appelle *Clermont-Dessous*. Il a une population de 1177 habitants. C'est une ancienne place forte qu'Amaury de Montfort assiégea vainement en 1221 et que les routiers prirent en 1457. On le voit longtemps, d'abord à droite de la voie, puis à gauche, à cause de la courbe que décrivent la Garonne et le chemin de fer. Clermont-Dessus, situé au delà d'Agen, appartient au canton de Puymirol, arrondissement d'Agen, département de Tarn-et-Garonne.

26ᵉ STATION. — FOURTIC.

6 kil. de Port-Sainte-Marie. — 122 kil. de Bordeaux. — 355 kil. de Cette.

Fourtic n'est qu'un hameau dépendant de la commune de Clermont-Dessous, mais sa station dessert une partie du canton de Prayssas, qui élève un grand nombre de bestiaux.

Après comme avant Fourtic, on longe, à gauche, des coteaux pierreux plantés de vignes et d'arbres à fruits, et, sur la droite, la Garonne, qui tantôt se montre, tantôt se cache.

27ᵉ STATION. — SAINT-HILAIRE.

5 kil. de Fourtic. — 127 kil. de Bordeaux. — 350 kil. de Cette.

Saint-Hilaire est une commune du canton d'Agen, peuplée de 1000 habitants. Le chemin de fer, qui a monté de 4 mètres depuis Port-Sainte-Marie, s'y trouve à 43^{m},14 au-dessus du niveau de la mer. Les habitations deviennent plus nombreuses sur les coteaux de gauche. La plaine offre à droite un aspect encore plus riche. On traverse entre Saint-Hilaire et Colayrac un ruisseau qui descend à gauche d'une petite vallée au fond vert.

28ᵉ STATION. — COLAYRAC.

3 kil. de Saint-Hilaire. — 130 kil. de Bordeaux. — 347 kil. de Cette.

Colayrac n'est aussi qu'un hameau; il dépend de la commune voisine de *Saint-Cirq* dont la population se monte à 1743 habi-



Fontaine de la Garenne à Nérac.

tants. Ses environs sont parsemés de villas. A 4 kilomètres de la station, le chemin de fer franchit le ruisseau de Courberieu. Un kilomètre plus loin, il passe sous le canal latéral (le pont du canal a 10^{m},50); il croise ensuite la route impériale, traverse la rue Saint-Côme, et, après avoir laissé à droite l'église de Saint-Caprais, pénètre, à 464^{m},75, dans la gare d'Agen, construite au nord-est de cette ville, au pied d'un amphithéâtre de collines couvertes de jardins en terrasses et de maisons de campagne. Longtemps avant d'arriver, on a pu apercevoir à droite le beau pont (nous en parlerons bientôt) sur lequel le canal latéral traverse la Garonne.

29e STATION. — AGEN.

6 kil. de Colayrac. — 40 kil. de Tonneins. — 136 kil. de Bordeaux. — 70 kil. de Montauban. — 121 kil. de Toulouse. — 341 kil. de Cette.

Renseignements généraux.

Omnibus : pour tous les trains, 25 centimes par personne et 25 centimes par colis, de la gare au bureau central, place de la Halle; 30 centimes par personne et 30 centimes par colis de la gare à domicile. Une voiture entière à 12 places, voyageurs et bagages, se paye 5 francs. Une voiture de famille à 6 places, 3 francs.

Voitures de correspondance. — On trouve à la gare des voitures de correspondance conduisant à : *Auch* (74 kil. pour 10 fr. 35 c., 8 fr. 90 c. et 7 fr. 40 c.);—*La Croix-Blanche* (15 kil. pour 1 fr. 70 c. et 1 fr. 20 c.); — *Fleurance* (49 kil. pour 6 fr. 90 c., 5 fr. 90 c. et 4 fr. 90 c.); — *Lectoure* (38 kil. pour 5 fr. 35 c., 4 fr. 60 c. et 3 fr. 80 c.);—*Villeneuve-sur-Lot* (34 kil. pour 3 fr. et 2 fr. 50 c.) — D'autres services de diligences et messageries mettent Agen en communication avec Villeneuve, Cahors, Nérac, Mont-de-Marsan, Layrac, Astaffort, Lectoure, Casteljaloux, Prayssas, Sainte-Livrade, etc. Enfin des bateaux à vapeur font un service régulier entre Agen et Bordeaux (4 fr. 50 c. et 3 fr.).

Hôtels : *du Petit-Saint-Jean*, renommé pour ses terrines de Nérac et ses pâtés aux truffes ; — *de France*.

Buffet, à la gare.

Libraires : Chairou, Bertrand, Allègre.

Situation et aspect général.

Agen, le chef-lieu du département de Lot-et-Garonne, est une ville de 14 709 habitants agréablement située, sur la rive droite de la Garonne, au pied d'une colline couverte de vignes, d'arbres fruitiers, de villas, et appelée la Côte de l'Ermitage. Si depuis la

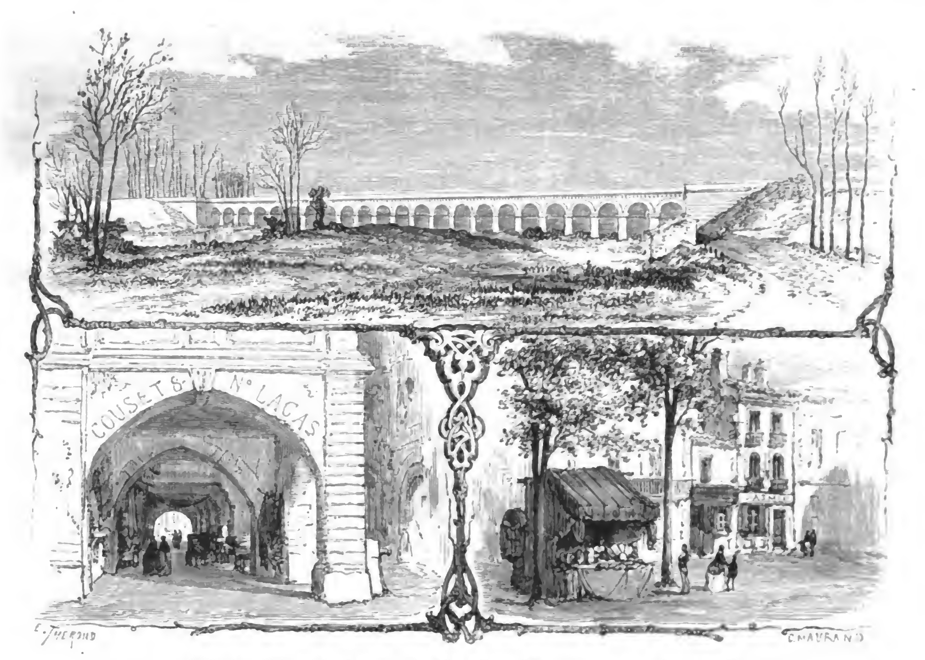
Révolution elle a cessé d'être la capitale du pays auquel elle avait donné son nom, elle a conservé son évêché fondé vers 350. Elle est le siége d'une cour d'appel, à laquelle ressortissent les départements de Lot-et-Garonne, du Lot et du Gers, de tribunaux de première instance et de commerce, d'une chambre consultative des arts et manufactures. Quelques-uns de ses monuments méritent la visite des archéologues, mais elle n'offre par elle-même rien de remarquable. Ses rues sont généralement étroites, tortueuses; quelques-unes ont encore des arcades; ses maisons ne se distinguent ni par leur architecture ni par leur antiquité. Ce que les étrangers y visiteront donc avec le plus d'intérêt, après ses monuments, décrits ci-dessous, c'est sa promenade du Gravier, c'est celle de la *plateforme*, belle allée bordée de constructions nouvelles, ce sont surtout ses trois ponts.

La *promenade du Gravier* a été conquise sur la Garonne, qui s'y étalait autrefois en souveraine, mais qui de temps à autre en reprend encore possession pour quelques jours[1]. C'est une vaste place séparée en deux parties inégales par la route de Tarbes, et plantée d'ormes fort âgés, qui dépérissent depuis quelques années et qu'il faut arracher successivement. De ses allées, on aperçoit les ponts de la Garonne : le pont de la route de terre, de 11 arches en pierre; une élégante et gracieuse passerelle suspendue, d'une seule travée de 170 mètres; et le pont du canal latéral, pont en pierre de 23 arches, dont 7 donnent passage au fleuve et dont les autres s'ouvrent sur une prairie souvent inondée. C'est sur la promenade du Gravier que se tiennent au mois de juin la foire d'Agen, et une foire annuelle de bestiaux, créée récemment, mais qui est déjà très-importante. Un boulevard en cours d'exécution (juin 1862) reliera la gare d'Agen au cours Saint-Antoine et à la porte du Pin (quartier neuf).

Bachaumont et Chapelle ont, dans leur voyage daté de 1656, tracé d'Agen le portrait suivant, qui doit être certainement encore ressemblant :

Agen, cette ville fameuse
De tant de belles le séjour,

1. On peut voir sur les maisons voisines les limites que la Garonne a atteintes dans l'inondation du 4 juin 1855.



Agen : Le pont du canal ; — Une rue à arcades ; — La maison de Jasmin.

Si fatale et si dangereuse
Aux cœurs sensibles à l'amour;
Et l'on est pris dès le moment
Qu'on en approche seulement.

On doit bien prendre garde à soi;
Car tel y vient de bonne foi,
Pour n'y passer qu'une journée,
Qui s'y sent par je ne sais quoi
Arrêté pour plus d'une année.

Un nombre infini de personnes y ont même passé le reste de leur vie sans en pouvoir sortir. Le fabuleux palais d'Armide ne fut jamais si redoutable. Nous y trouvâmes M. de Saint-Luc arrêté depuis six mois, Niort depuis quatre années, et d'Ortis depuis six semaines; et ce fut lui qui nous instruisit de toutes ces choses, et qui voulut absolument nous faire voir les enchanteresses de ce lieu. Il pria donc toutes les belles de la ville à souper; et tout ce qui se passa dans ce magnifique banquet nous fit bien connaître que nous étions dans un pays enchanté. En vérité, ces dames ont tant de beauté qu'elles nous surprirent à leur premier abord, et tant d'esprit, qu'elles nous gagnèrent dès la première conversation. Il est impossible de les voir et de conserver sa liberté, et c'est la destinée de tous ceux qui passent en ce lieu-là, s'ils ont la permission d'en sortir, d'y laisser au moins leur cœur pour otage d'un prompt retour.

Histoire.

Quand les Romains, se rendant à l'appel de la république phocéenne de Marseille, ou Massalie, franchirent pour la première fois les Alpes, la Gaule méridionale était occupée par un grand nombre de peuplades gaéliques portant chacune un nom différent. Parmi ces peuplades figurait celle des Nitiobriges. Ils appartenaient à une puissante confédération à la tête de laquelle marchaient les Arvernes, et prirent part, sans doute, à la lutte meurtrière que Bituitus, roi des Arvernes, soutint contre les consuls Fabius et Domitius, 120 ans avant Jésus-Christ. Le principal établissement ou chef-lieu des Nitiobriges existait dès cette époque, et portait un nom que les Romains ont traduit par *Agenum* ou *Aginnum*, et les Grecs par Ἀγίννον.

A l'époque où César obtint le proconsulat des deux provinces gauloises (cisalpine et transalpine), les Nitiobriges étaient entrés déjà dans l'alliance de Rome. Leur chef Ollovicon avait reçu du sénat le titre d'*ami. Ab senatu nostro*, dit le conquérant, *amicus erat appellatus.* Rome avait l'art de diviser ses ennemis et de les asservir les uns par les autres. Mais, dès que César eut abattu les confédérations

du nord et de l'ouest, Theutomat, fils et successeur d'Ollovicon, comprit enfin la perfidie de cette alliance et le danger de l'inaction. Il prit les armes à la voix de Vercingétorix, et se joignit à ce héros, *cum magno equitum suorum numero, et quos ex Aquitania conduxerat.* (Comment., VII, 31.)

Lorsque Vercingétorix fut enfermé par César dans Alesia, et que la Gaule fit pour le délivrer un effort suprême, les Nitiobriges fournirent à la levée générale un contingent de 5000 hommes.

Après la conquête, les Nitiobriges, englobés par Auguste dans la province d'Aquitaine, perdirent leur nom pour toujours. Mais leur capitale conserva le sien, sous lequel elle figure dans tous les monuments de la géographie romaine.

Au troisième siècle de notre ère, saint Martial répandit dans Aginnum, que nous nommerons désormais Agen, les premiers germes de foi chrétienne. Saint Firmin, bientôt après, les développa. Les persécutions y firent briller le zèle et l'héroïsme de plusieurs martyrs, saint Vincent, saint Félicien, saint Caprais, et sainte Foy, qui fut brûlée vive, selon la légende.

En 417, Agen passa sous la domination des Wisigoths. Les Franks, conduits par Clovis, s'en emparèrent en 507, après la bataille de Voulon. Cette ville paraît avoir été comprise dans l'héritage de Théodoric, fils aîné de Clovis. En 567, lors du partage que firent entre eux les trois fils de Clotaire, Sigebert, Gontran et Chilpéric, Agen fut adjugée à Gontran. Puis Gontran et Chilpéric se la disputèrent, ainsi que les autres villes de l'Aquitaine. En 676, elle fut prise par Désidérius, duc de Toulouse, au nom de Chilpéric, reprise par Mummolus, au nom de Gontran, pillée par l'un, saccagée et brûlée par l'autre. Après la mort de Clotaire II, qui avait réuni sous son sceptre tous les domaines de Clovis, elle fit partie du lot de Charibert, second fils du défunt. Mais Charibert ne régna que deux ans; son fils fut assassiné, et Dagobert I[er] devint roi de tous les Franks pendant sept années.

Après Dagobert, l'histoire ne dit plus rien d'Agen. Tout le midi de la Gaule échappa alors à la domination franke, et il s'y forma, sous Lupus, puis sous Eudes, ducs de Wasconie, un État indépendant, que renversèrent les Arabes et les Franks de Carl Martel. Eudes, Hunald après Eudes, subirent la suzeraineté franke, et Waïfer, malgré ses grandes qualités et son courage indomptable, périt pour avoir voulu s'y soustraire. Agen reparaît tout à coup au milieu de cette lutte acharnée de Waïfer contre le premier roi carolingien. « Beaucoup de seigneurs aquitains et de chefs wascons, dit

M. Henri Martin, se rendirent près de Pépin, à Agen, et se soumirent à son pouvoir. »

En 848, les Normands détruisirent cette ville de fond en comble. Elle ne fut relevée que dans le siècle suivant, vers 960. Les descendants de Charlemagne ne possédaient alors qu'un titre sans autorité, et la société féodale avait remplacé définitivement la société romaine. A cette époque peu connue, l'Agénois paraît avoir appartenu aux comtes de Périgord. Guilhem-Sanche, l'un d'eux, le céda, vers 976, à son frère Gombaut, qui était évêque d'Agen. Gombaut prit le titre de comte d'Agen, et le transmit à ses successeurs, qui réunirent dans une certaine mesure le pouvoir temporel à l'autorité spirituelle. Ces évêques-comtes relevaient des comtes de Périgord, qui relevaient eux-mêmes des ducs d'Aquitaine. Plus tard, ils eurent pour suzerains immédiats des comtes de Bordeaux, ou ducs de Gascogne, dont l'héritière, Brisque, épousa, en 1030, le duc d'Aquitaine Guilhem V. Après le mariage d'Éléonore d'Aquitaine avec le fils de Louis le Gros, Agen se trouva placée un moment sous l'autorité du roi de France. Elle en sortit bientôt, et passa, par le second mariage d'Éléonore, sous le sceptre de Henri II, roi d'Angleterre, duc de Normandie, comte d'Anjou, dont le fils, Richard Cœur de lion, fut de plus duc d'Aquitaine, du chef de sa mère Éléonore.

Le turbulent Richard, après avoir maintes fois guerroyé contre ses voisins méridionaux, les comtes de Toulouse, maria, en 1096, sa sœur Jeanne à Raymond VI, et lui donna l'Agénois pour dot. Agen alors jouissait depuis plus d'un siècle des avantages de l'organisation communale. Elle avait deux consuls électifs et un conseil de prud'hommes, qui réglaient de concert toutes les affaires de la cité. Raymond confirma la commune d'Agen, et en étendit les priviléges.

Dès le commencement du XI[e] siècle, les doctrines manichéennes s'étaient répandues en France. Le bon roi Robert, en 1132, avait fait brûler en cérémonie, à Orléans, devant lui et la reine Constance, étrange partie de plaisir! treize manichéens. Dès cette époque il y en avait aussi dans l'Agénois, comme dans le Quercy, l'Albigeois et tout le Languedoc. Leurs progrès décidèrent le pape Innocent III à faire prêcher contre eux une croisade dont on connaît les résultats. Arnaud de Rovingha, évêque d'Agen, appela dans sa ville, en 1212, le terrible Simon de Montfort. Il est à croire que les hérétiques d'Agen s'étaient retirés dans les châteaux fortifiés des environs, à Penne, à Casseneuil, qui ne cédèrent qu'après une longue résistance, et dont la prise fut suivie d'abominables exécutions. Quant à la ville d'Agen, Simon la trouva tout ouverte, et y fut très-bien reçu. Raymond VI y

rentra l'année suivante et la reperdit après la bataille de Muret. Simon y reparut en 1217. Mais quand ce guerrier cruel fut tombé sous la main des femmes de Toulouse, l'édifice qu'il avait élevé si laborieusement, et cimenté de tant de sang et de tant de larmes, s'écroula. Son fils, Amaury de Montfort, après une lutte de peu d'années contre le comte de Toulouse Raymond VII, fut réduit à céder ses prétendus droits au roi de France. L'Agénois, que le traité de Meaux (1229) laissa à Raymond VII, entra dans le domaine capétien par le mariage de Jeanne, fille de Raymond, avec le comte de Poitiers, Alphonse, troisième fils de Louis VIII.

Le traité de Meaux avait soumis Raymond au joug du clergé catholique, qui le lui fit porter bien lourd. En 1249, ce prince fut obligé de voir brûler en un seul jour dans Agen quatre-vingts victimes de l'inquisition.

Le comte Alphonse mourut sans enfants, en 1271, et le roi de France, Philippe le Hardi, se mit en possession de son magnifique apanage. Mais il fut obligé de céder l'Agénois au roi d'Angleterre, qui n'en jouit pas longtemps sans contestation. Vers 1292, une querelle entre des marins anglais et normands, que signalèrent de grandes violences, offrit à Philippe le Bel l'occasion qu'il attendait sans doute impatiemment. Il y avait à bord des navires anglais beaucoup de Gascons. Le sénéchal du roi de France à Périgueux cita les Gascons à son tribunal, et ordonna la mise en séquestre de Bordeaux, Agen, et autres places. Les officiers anglais n'en tinrent aucun compte, et Philippe cita devant sa cour des pairs le roi d'Angleterre lui-même, qui, en qualité de duc d'Aquitaine, était son vassal.

C'était Édouard I[er], qui employait en ce moment contre l'Écosse des procédés à peu près semblables à l'appui des mêmes prétentions. Tout acte de rébellion de sa part contre son suzerain aurait fourni au roi d'Écosse des arguments irrésistibles. Il céda, croyant ne faire qu'une concession de forme. Mais la forme emporta le fond. Philippe le Bel resta maître d'Agen et de la Guienne presque tout entière pendant dix années, et, s'il les rendit en 1303, ce fut pour s'assurer qu'Édouard n'interviendrait pas dans la lutte qu'il engageait contre le pape Boniface VIII.

Charles le Bel fit de nouveau saisir l'Agénois et la Guienne en 1323. Il rendit la Guienne l'année suivante; mais l'histoire ne nous dit pas bien clairement quel fut alors le sort de l'Agénois. Cette province servit souvent de champ de bataille aux Anglais et aux Français pendant le règne de Philippe VI. Le roi Jean, prisonnier d'Édouard III, en céda la souveraineté à ce prince par le traité de

Londres, et le dauphin-régent, l'année suivante, renouvela cette cession dans le traité de Brétigny (1360). Mais la guerre se ralluma bientôt, et Bertrand Duguesclin, en 1370, planta la bannière de France sur les murs d'Agen, d'où elle ne descendit plus.

Agen fit partie de l'apanage que Louis XI, en 1469, composa au prince Charles, son frère puîné. Mais cette demi-séparation ne dura que trois ans; Charles, duc de Guienne, mourut en 1472.

Agen ressentit, comme tout le Midi, les commotions religieuses du XVI[e] siècle. Le voisinage de Nérac, où Marguerite d'Angoulême, reine de Navarre, recueillait tant de libres penseurs, y propagea les doctrines de la réformation, auxquelles les catholiques, là comme partout, opposèrent des persécutions et des supplices. Jérôme Vindocin, prédicateur protestant, fut brûlé vif, sur le *gravier* d'Agen, au bord de la Garonne, par arrêt de l'official. Trois cents autres victimes le suivirent de près, au rapport de Joseph Scaliger, témoin oculaire. Ni ces atrocités, ni la terreur que répandit bientôt dans toute la Guienne le sanguinaire Montluc, n'arrêtèrent pas pourtant la propagande calviniste. Mais les protestants, à Agen, demeurèrent toujours en minorité. Le 13 avril 1562, un capitaine huguenot, nommé Truelle, s'empara de cette ville par surprise à la faveur des ténèbres. Montluc et Burie, son collègue, tentèrent vainement d'y rentrer. Montluc y revint en force un peu plus tard, marquant partout son passage par des torrents de sang. La garnison huguenote renonça à défendre la ville, les protestants qui l'habitaient en sortirent avec elle, et le terrible chef catholique, y entrant sans résistance, eut le chagrin de n'y plus trouver personne à y égorger.

En 1572, Charles IX maria sa sœur Marguerite au jeune roi de Navarre, et lui donna pour dot l'Agénois et le Quercy. Mais Henri, que le roi retint prisonnier après la Saint-Barthélemy, n'y entra que quatre ans plus tard par la force. Sa conduite y fut, dit-on, assez scandaleuse. « Ne pouvant, raconte un historien de la ville d'Agen, M. Barthélemy Saint-Hilaire, à qui nous laisserons la responsabilité de ces anecdotes, ne pouvant séduire Mlle de Combefort, d'une noble famille du pays, il l'invite à un bal dans la grande salle de l'évêché. A l'instant où les danses sont le plus animées, on éteint toutes les lumières par son ordre, et la pauvre fille ne lui échappe qu'en se précipitant par la fenêtre. Elle tombe sur le pavé et se casse une jambe. Une autre fois, c'est la fille d'un honnête médecin de la ville qui, après s'être livrée au roi, est prise d'un violent désespoir, et se laisse mourir de faim. » Un autre historien rapporte que « les jeunes seigneurs de la cour du roi de Navarre s'avisèrent, au milieu

d'un bal, d'éteindre les chandelles, pour faire main-basse sur les dames. » M. Henri Martin conteste ce dernier fait, sur la foi de Duplessis-Mornay, et ne parle point des deux autres. Toujours est-il que les Agénois fort mécontents, quelle qu'en fût la cause, profitèrent d'une absence du roi de Navarre pour appeler le maréchal de Biron, et lui ouvrirent leurs portes (1578).

Marguerite de Valois vint bientôt après à Agen avec sa mère Catherine, et y fit une entrée brillante. C'était le chef-lieu de son domaine particulier. En 1584, chassée avec éclat de la cour de Henri III, renvoyée à son mari, et mal reçue par le prince, dont ses débordements avaient lassé la tolérance, elle s'établit de nouveau dans cette ville, et la fit insurger au nom de la Ligue. Mais les Agénois furent bientôt aussi las de Marguerite que de Henri. Ils se soulevèrent, et la forcèrent à prendre la fuite en grand désarroi. Si elle conserva jusqu'à sa mort le titre de comtesse d'Agénois, elle ne rentra jamais dans Agen.

En 1591, les royalistes (Henri de Navarre était devenu Henri IV) s'introduisirent par surprise dans cette ville, qui tenait toujours pour la Ligue. Ils en furent chassés après un combat furieux livré dans les rues. Agen ne se soumit à la couronne qu'en 1594, après l'entrée de Henri IV à Paris.

Pendant les troubles de la Fronde, le prince de Condé, maître de Bordeaux, voulut s'emparer d'Agen. Il y entra à cheval et en armes, avec six cents gentilshommes. Les Anglais barricadèrent leurs rues, et repoussèrent le vainqueur de Rocroi. Ce fut leur dernière prouesse. Aucun fait important, pendant le dernier siècle de la monarchie, ni pendant la Révolution, n'a plus appelé sur cette ville l'attention de l'histoire.

Parmi les hommes célèbres qu'Agen a vus naître, nous citerons le comte de Lacépède, le naturaliste, et Jasmin, le poëte. Ce dernier, qui vit encore, mérite de recevoir la visite de tous les étrangers, qu'il accueille avec la plus aimable bienveillance. Il demeure sur le cours Saint-Antoine. Sa maison, qui n'a pas de numéro, porte son nom sur l'enseigne. Elle n'a que deux étages et deux fenêtres par étage.

« Jasmin, l'honneur de la poésie gasconne, ne doit son talent original et profond qu'à lui-même, a dit un historien d'Agen. Il s'est composé des patois divers du pays un idiome admirable que lui seul a su parler, que la Gascogne comprend, mais que malheureusement la France ne comprend pas : grand poëte auquel il n'a manqué, pour tenir une place illustre dans notre littérature, que d'écrire dans no-

tre langue; noble cœur que la gloire, venue assez tard, n'a pas plus altéré que les premières souffrances de la vie; âme simple et grande, que l'on peut dès aujourd'hui louer sans réserve, parce que, sans doute, la postérité ne pourra connaître tout ce qu'elle avait de vertu et de génie. »

Monuments. — Curiosités.

La **cathédrale d'Agen**, consacrée à saint Caprais, fut fondée au XIe siècle sur les ruines d'un ancien monument élevé par saint Dulcide. Des tombeaux de marbre remontant aux premiers siècles du christianisme et découverts autour de l'abside, ne laissent aucun doute à cet égard. Continuée au XIIe et au XIIIe siècle, elle a *subi* depuis quelques années (l'expression est de M. de Caumont) de nombreuses restaurations et additions, qui ont coûté des sommes considérables. « Le résultat ne vaut pas, à coup sûr ce qu'on a dépensé, écrivait en 1852, dans l'intéressant recueil qu'il a fondé, le savant directeur du *Bulletin monumental*. L'architecte, en effet, a voulu mettre en harmonie avec la nef la partie la plus moderne et la moins intéressante de l'église, la façade du transsept sud refaite en entier et une tour carrée ajoutée du même côté. »

Le XIe siècle bâtit l'abside et ses trois chapelles. « Les colonnes qui décorent l'intérieur de l'abside sont ornées, dit M. l'abbé Barrère, de chapiteaux très-variés et du travail le plus délicat; quatre d'entre eux semblent détachés d'un monument de Corinthe. Ce sont probablement quelques débris échappés au marteau destructeur, et qui décoraient autrefois la première basilique. Le transsept, dans sa partie inférieure, aussi bien que les deux chapelles qui s'ouvrent dans les croisillons parallèlement au chœur, appartiennent au XIIe siècle. Quatre piliers, d'une grandeur colossale, mais décorés avec magnificence, forment le centre de la croix. Leur masse imposante nous fait assez comprendre qu'ils furent destinés à recevoir une de ces larges coupoles que nous retrouvons assez souvent dans les monuments de l'Agénois.... Ce travail, que la période transitionnelle vint ajouter à l'œuvre précédente, en est parfaitement distinct; et, comme pour rendre cette reprise plus évidente, on brisa la dernière arcade du chœur pour y rattacher les piliers du transsept. »

Au XIIIe siècle, on construisit les voûtes du transsept, le beau triforium qui règne au croisillon septentrional et le triplet symbolique que l'on voit au-dessus de ce même triforium; le XIVe siècle commença la nef, qui ne fut achevée qu'au XVIe. L'église ainsi terminée n'a même été consacrée qu'en 1624 par Jean Daffis, évêque de Lombès. Elle n'était alors que collégiale; elle n'a été élevée au rang de cathédrale que dans les premières années du XIXe siècle, l'ancienne cathédrale de Saint-Étienne ayant été démolie pendant la Révolution. Elle est classée parmi les monuments historiques. Du reste, les restaurations commencées depuis quelques années se continuent. « Les stalles du chœur, disait encore M. de Caumont, ne sont ni gothiques ni romanes, quoique, si je l'ai compris, on ait cherché à les faire romanes. L'autel roman de la chapelle de la Vierge, dans l'abside gauche, me paraît, ajoutait-il, beaucoup meilleur que le grand autel en marbre de l'abside magistrale, dont le tabernacle est très-lourd. » Les peintures de la chapelle absidale de gauche sont signées L. B. Bezard. Cet artiste a terminé en 1861 les belles peintures murales du chœur, représentant les scènes du martyre et l'apothéose des saints de l'Agénois, œuvre considérable qui se recommande par de sérieuses qualités de composition et d'exécution.

La chapelle du cloître de l'ancien chapitre, aujourd'hui annexée aux bâtiments de l'école ecclésiastique de Saint-Caprais, offre une charmante petite façade romane ornée de sculptures polychromes; elle contient de curieux chapiteaux et deux tombeaux antiques dont l'un est orné sur une de ses faces d'une sculpture représentant le prophète Jonas, rejeté par la baleine.

L'*église des Jacobins*, consacrée à Notre-Dame d'Agen, fut construite au XIIIe siècle sous la direction d'Arnaud Bélenger. Elle se distingue par sa forme singulière; des colonnes médianes la divisent en deux parties. On n'y trouve aucun vestige du style roman : tout y est gothique. La décoration, nulle à l'extérieur, est très-simple à l'intérieur. On remarque cependant un beau mascaron à l'une des clefs de voûte. Le clocher qui s'élevait sur l'angle de la façade était formé d'une tour octogone très-élancée et couronnée d'une flèche aérienne. Le portail latéral a été remplacé au commencement de ce siècle par une chapelle vulgaire.

Vers la même époque on ouvrit dans l'abside deux espèces de portes cochères. Des réparations intelligentes viennent d'être entreprises sous la direction de MM. Just Lisch, de Paris, et Ad. Verdier, d'Agen, dans ce curieux monument, où l'on remarque de belles peintures de la fin du XIIIe siècle.

La *chapelle Notre-Dame du Bourg*, plus connue sous le nom de petite chapelle ou chapelle intérieure du petit séminaire, bien qu'elle soit complétement séparée de cet établissement, est aussi du XIIIe siècle. Jadis située à l'extrémité de la ville, elle se trouve actuellement au centre d'un quartier populeux. Sa voûte élégante repose sur des nervures délicates qui s'appuient elles-mêmes sur des chapiteaux feuillagés et retombent ensuite le long des murailles en faisceaux de colonnettes. — L'*église Saint-Hilaire* a été bâtie par les Cordeliers vers le milieu du XIVe siècle. L'élégance et la légèreté de sa charpente sont justement renommées. Sa belle façade de style gothique est à peine terminée. On peut visiter à côté l'*église des pénitents blancs* qui dépend de Saint-Hilaire; son disgracieux clocher, dont la base construite en petit appareil romain a, si l'on en croit certains antiquaires, appartenu à un ancien temple païen, va disparaître par suite de la création du boulevard dont nous avons parlé. — L'*église Sainte-Foy*, située trop près de la gare, n'a rien d'intéressant.

L'*hospice Saint-Jacques*, desservi par deux sœurs de Saint-Vincent de Paul, renferme une dalle de marbre qui porte l'inscription suivante :

Hic jacet Julius Mascaron, Massiliensis, episcopus et comes Aginnensis, expectans resurrectionem mortuorum et vitam futuri sæculi. Sedit annos 23; obiit die 16 novembre 1703; vixit annos 70.

Mascaron, qui avait été nommé évêque d'Agen en 1679, et qui mourut dans cette ville en 1703, fut inhumé dans le chœur de Saint-Étienne. Quand on démolit l'ancienne cathédrale, on transféra son tombeau dans l'hôpital Saint-Jacques, dont il avait posé la première pierre le 8 avril 1686. Deux ans auparavant, le 5 juin 1684, il avait posé la première du *grand séminaire*. On éleva seulement alors le bâtiment principal. Les deux ailes sont de construction moderne.

La chapelle de l'hospice Saint-Jacques est ornée de belles peintures murales dues à l'habile pinceau de M. Bezard. Son autel en marbre blanc, si remarquablement sculpté, mérite une mention particulière. C'est l'ancien autel de l'église des Bénédictins d'Eysse, près de Villeneuve-sur-Lot, qui fut détruit à la Révolution, mais dont on est parvenu à recueillir les débris épars.

Les édifices civils d'Agen n'offrent pas le même intérêt que ses monuments religieux. La *Préfecture*, dont M. Paillard vient de publier une intéressante monographie, est l'ancien palais épiscopal commencé en 1775. On y conserve des portraits de Mme de Pompadour et de Mme Dubarry, par Boucher; de la marquise de Nesle, de Louis XV enfant, et de plusieurs grandes dames du XVIII[e] siècle. Toutes ces toiles proviennent du château d'Aiguillon. Le nouveau *Palais de justice*, situé près de la préfecture, renferme les prisons. Le *Théâtre* a été construit avec des débris de la cathédrale de Saint-Étienne. Le *Beffroi* et la *maison de Montluc* avaient été classés parmi les monuments historiques. Mais le beffroi, tour qui dépendait de l'ancien hôtel de ville, a été démoli il y a une quinzaine d'années. La tour carrée qui domine les maisons de la grande place n'est qu'un fragment du clocher de l'ancienne cathédrale, qui ne fut jamais terminée, et dont on jeta bas les derniers débris en 1835 pour construire sur son emplacement la halle au blé. Quant à la maison de Montluc, elle est devenue en partie l'hôtel de ville, en partie la prison. Il n'en reste que le pignon voisin de la porte principale de l'hôtel de ville, un angle de la façade intérieure de la prison et l'escalier.

La *Bibliothèque*, placée dans un local dépendant de la mairie, se compose de 18 000 volumes, parmi lesquels on compte un grand nombre d'ouvrages historiques. Elle est ouverte tous les jours au public, de midi à quatre heures, les dimanches et jours de fête exceptés. Par délibération du conseil municipal, elle ne peut, sous aucun prétexte, prêter des livres pour être emportés et lus au dehors.

La *Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen* a récemment établi dans le nouveau local de ses séances (*ancienne maison Ladrix, rue Saint-Antoine*, 5) une série de collections qui consti-

tueront bientôt un véritable *Musée départemental*, et que le public est admis à visiter, de midi à deux heures, le dimanche. « En outre de l'histoire naturelle dont toutes les branches sont représentées par une infinité de genres et d'espèces classés avec ordre, on y voit, dit l'*Annuaire de Lot-et-Garonne*, des objets d'art d'une assez grande valeur, et de remarquables ouvrages de nos compatriotes. On y a recueilli, pour les sauver de la destruction, de précieux débris des anciens monuments de la ville, mosaïques, chapiteaux, tombeaux de marbre et de pierre des premiers âges du christianisme ; enfin une collection complète des terrains et des fossiles du département colligés et classés par M. Bartayrès, secrétaire perpétuel. » — *N. B.* La Société accepte avec reconnaissance pour le Musée les objets, quels qu'ils soient, qui peuvent y figurer, et inscrit les noms des donataires sur les objets eux-mêmes et sur un registre spécial.

Les coteaux de l'*Ermitage*, qui dominent Agen, offrent une belle vue sur la ville et la vallée de la Garonne. Ils doivent leur nom à un *ermitage* creusé dans le roc et près duquel s'est établi un monastère de carmes déchaussés. On peut y monter en 15 minutes. Il y a deux chapelles creusées dans le roc, l'une intérieure, c'est-à-dire réservée aux carmes; l'autre extérieure et ouverte aux fidèles en même temps que l'*église* ogivale que viennent de terminer MM. Rourières et Payen. Dans le vallon voisin de Vérone, on montre aux étrangers la *Maison* et la *Fontaine des Scaliger*, malheureusement défigurées par des restaurations de mauvais goût. Jules-César Scaliger, né en Italie, suivit en France Antoine de la Rovère, évêque d'Agen, et se fixa auprès de lui comme médecin. Son fils Joseph-Juste naquit à Agen, en 1540, et mourut à Leyde, en 1609. On montre aussi, dans la Garenne, un fauteuil taillé dans un bloc de pierre et qui, d'après la tradition, servait souvent de siége à l'illustre philologue, pendant ses promenades à travers les bois.

Parmi les produits de l'industrie agénoise nous mentionnerons surtout les *pruneaux* auxquels la ville a donné son nom, bien qu'ils soient récoltés dans les communes de Clairac, de Temple, de Castelmoron, de Monclar et de Sainte-Livrade. Le prunier qui produit ces prunes se nomme prunier d'ente ou de robe-de-

sergent; on en aperçoit sur les coteaux et en plaine, dans toutes les vignes, plantés en lignes espacées l'une de l'autre de 12 à 15 mètres. Ils ne sont pas abandonnés à eux-mêmes; leur culture exige de grands soins; on les débarrasse sans cesse de toutes les branches inutiles. Quand ils ont 1 mètre 50 centimètres à 1 mètre 80 centimètres, on leur donne la forme d'un gobelet évasé. Cet écartement des branches a pour but de faciliter la circulation de l'air et de préserver les fruits de l'action malfaisante des brouillards, qui, au mois de mai, leur causent souvent un grave préjudice. Telle est l'importance de ce commerce, que l'arrondissement seul de Villeneuve vend chaque année pour 3 millions de pruneaux.

C'est à Agen que viendra aboutir le chemin de fer d'Orléans, prolongé de Limoges par Périgueux; c'est d'Agen que partira cet embranchement du réseau pyrénéen, concédé à la compagnie du chemin de fer du Midi, qui se reliera à Tarbes avec la ligne principale de ce réseau, celle de Toulouse à Bayonne.

En quittant Agen on traverse, sur un pont de trois arches, le ruisseau de la Masse, et on se rapproche de la Garonne, qui décrit une forte courbe pour aller recevoir au S. les eaux que lui apporte le Gers. A droite s'étend une belle plaine aux cultures variées; à gauche, le canal latéral et la route de terre courent parallèlement à peu de distance, au pied de coteaux bien exposés, sur lesquels on remarque le *Château* en partie moderne de *Saint-Marcel*, entouré d'un joli parc, avant de franchir le Mondot et la Seune. Au delà se trouve le *Château de Lafox*, où l'on peut admirer encore, malgré les dégradations qu'il a subies, le magnifique tombeau des ducs de Durfort.

30e STATION. — SAUVETERRE.

9 kil. d'Agen. — 145 kil. de Bordeaux. — 332 kil. de Cette.

Sauveterre, joli village de 620 habitants, situé sur la rive g. de la Garonne et relié à la rive dr. par un pont suspendu, appartient au canton d'Astaffort. Il est à 2 kil. environ de *Layrac*, bourg de 2861 habitants, dont la belle église, qui dépendait autrefois d'un couvent de bénédictins, a été classée parmi les monuments historiques. Layrac n'est qu'à 9 kil. d'Agen par la route

départementale nº 17. Au lieu de prendre cette route, il vaut beaucoup mieux, si l'on est arrivé par Sauveterre, regagner Agen par *Moirax* (2 kil.), v. de 761 hab. dont l'église a été classée aussi parmi les monuments historiques, et *Estillac* (2 kil.), dont le magnifique château, qui a vu naître et mourir Montluc (on y voit son tombeau), et qui est devenu également un monument historique, ne se trouve qu'à 7 kil. d'Agen.

Au delà de la station de Sauveterre, le chemin de fer côtoie la Garonne, qui continue de former, à dr., de charmants paysages; à g., on longe toujours le canal, de l'autre côté duquel on aperçoit la route de terre dominée par des coteaux fertiles.

31ᵉ STATION. — SAINT-NICOLAS.

5 kil. de Sauveterre. — 150 kil. de Bordeaux. — 327 kil. de Cette.

Saint-Nicolas, v. de 454 hab., situé sur la rive g. de la Garonne et relié, comme Sauveterre, à la rive droite par un pont suspendu, appartient encore au département de Lot-et-Garonne, canton d'Astaffort, arrondissement d'Agen. Mais, peu de temps après avoir quitté la station, on entre dans le département de Tarn-et-Garonne, arrondissement de Moissac, canton de Valence. Comme Clermont-Dessous dont nous avons parlé plus haut (*V.* p. 77), *Clermont-Dessus* (750 hab.) qui se montre à g., occupe l'extrémité d'un promontoire, et ses maisons, heureusement groupées, attirent de loin les regards. Au 151ᵉ kil., on franchit le ruisseau de la Nèguevieille sur un pont de 4 mètres 30 centimètres.

32ᵉ STATION. — LAMAGISTÈRE.

6 kil. de Saint-Nicolas. — 156 kil. de Bordeaux. — 321 kil. de Cette.

Lamagistère, bourg de 1955 hab., dépendant du canton de Valence, situé entre le chemin de fer et la Garonne, possède sur ce fleuve un port qui était autrefois plus animé qu'aujourd'hui. Le chemin de fer et le canal latéral ont causé un préjudice considérable à sa navigation, mais il fait encore un commerce très-important de grains, de farines et de pruneaux.

A 1500 mètres de Lamagistère, on traverse sur un pont de 10 mètres le ruisseau de Barguelonne, qui va se jeter à peu de distance dans la Garonne. La plaine offre un aspect de plus en

plus riche. Les maisons deviennent plus nombreuses; quelques-unes sont entourées de jardins. Au 160e kil., on traverse le canal latéral sur un pont biais de 14 mètres 55 centimètres, et, avant d'arriver à Valence-d'Agen, on voit s'ouvrir à g. la vallée d'où descend la Grande-Barguelonne, qui prend sa source sur les limites du Lot et de Tarn-et-Garonne.

33e STATION. — VALENCE-D'AGEN.

6 kil. de Lamagistère. — 162 kil. de Bordeaux. — 95 kil. de Toulouse.
315 kil. de Cette.

On trouve à la station de Valence-d'Agen des voitures de correspondance conduisant à : *Cahors* (61 kil., pour 7 fr. et 6 fr.); — *Lauzerte* (23 kil., pour 3 fr. et 2 fr. 50 c.); *Moncuq* (35 kil., pour 4 fr. 50 c. et 4 fr.).

Valence-d'Agen, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Moissac (Tarn-et-Garonne), V. de 3539 hab., située à la dr. du chemin de fer, n'a rien à montrer aux étrangers que la *Maison de la Foi*, maison où siégèrent les inquisiteurs pendant les guerres de religion, et où ils rendirent des sentences de mort contre quarante-trois individus accusés d'hérésie, qui furent brûlés vifs. Ses fabriques pour l'apprêt des plumes à écrire, ont été longtemps renommées; l'invention des plumes de fer leur a causé un grave préjudice, sans les ruiner cependant. Ses tanneries jouissent d'une réputation méritée.

Le chemin de fer continue à s'élever au-dessus du niveau de la mer : il était à 46 mètres 75 centimètres à Agen, à 57 mètres 67 centimètres à Lamagistère; il est à 67 mètres 81 centimètres à Valence-d'Agen; il atteindra 74 mètres 78 centimètres à Moissac. La vallée de la Garonne est toujours riche et fertile, animée par de nombreuses maisons, mais un peu monotone. Près du 167e kil., on traverse le ruisseau de la Sodèze sur un pont de 6 mètres. Au S. de Valence-d'Agen, sur une hauteur qui domine la rive g. de la Garonne, s'élève la V. d'*Auvillards*, chef-lieu de canton, peuplé de 1863 hab. C'est une localité très-commerçante et qui possède plusieurs faïenceries. Non loin du port on remarque une *petite chapelle*, au charmant portail, bâtie au XIVe siècle par Bertrand de Goth, devenu pape sous le nom de Clément V.

34e STATION. — MALAUZE.

7 kil. de Valence-d'Agen. — 169 kil. de Bordeaux. — 308 kil. de Cette.

Malauze, bourg de 1175 hab., canton de Moissac, se trouve situé à la g. du chemin de fer, à l'entrée d'un petit vallon. On y a découvert des antiquités romaines. Des ruines de son vieux château, bâti sur un plateau élevé, on jouit d'une vue étendue.

Au delà de Malauze, le chemin de fer suit les contours de la Garonne, au pied d'une chaîne de coteaux escarpés, aux cultures variées. De charmants paysages se déroulent sur la droite aux regards des voyageurs. Au-dessous du canal, la Garonne, qui décrit de belles courbes, se perd dans les peupliers de ses îles ou de ses rives. C'est surtout quand on vient de Toulouse qu'on jouit de ses plus beaux aspects. Mais qu'on ne s'y trompe point : au delà de *Boudou*, qui se montre à gauche au pied d'un coteau, et près duquel s'élève un petit château de forme carrée, ce n'est plus la Garonne que l'on aperçoit, c'est le Tarn, qui se jette dans la Garonne au port de Boudou, et dont on remonte la rive droite. Après avoir traversé le ruisseau de Lautréol sur un pont de 5 mètres, et à 3 kilomètres en deçà de Moissac, on passe sous la travée d'un magnifique pont suspendu, l'un des plus élégants de France. Il se compose de trois longues travées jetées sur le fleuve, d'une travée plus courte franchissant le canal, et d'un viaduc construit au-dessus du chemin de fer. Sur la rive gauche il se continue par un long remblai. Ce beau pont fait communiquer la rive droite de la Garonne avec *Saint-Nicolas-de-la-Grave*, chef-lieu de canton de 2984 habitants, dont les melons sont très-renommés.

35e STATION. — MOISSAC.

9 kil. de Malauze. — 42 kil. d'Agen. — 178 kil. de Bordeaux. — 26 kil. de Montauban. — 79 kil. de Toulouse. — 299 kil. de Cette.

Moissac (*Hôtel du Nord*, près de l'église, à l'extrémité de la promenade Marengo, que l'on aperçoit du chemin de fer; les omnibus qui desservent la ville y conduisent pour 20 centimes) est un chef-lieu d'arrondissement du département de Tarn-et-Garonne, agréablement situé au pied de coteaux fertiles, sur le

canal latéral et sur la rive droite du Tarn. Sa population se monte, d'après le dernier recensement, à 10445 habitants. C'est une des villes les plus commerçantes du département. Elle vend chaque année d'énormes quantités de grains et de farines. Ses minoteries occupent un grand nombre d'ouvriers; aussi s'est-elle bâti, sur une place plantée d'arbres, une vaste halle en briques. Mais elle ne mériterait pas la visite des touristes si elle ne possédait deux des monuments les plus intéressants du midi de la France, son église et son cloître.

Les *Notes d'un Voyage archéologique dans le sud-ouest* de la France, publiées en 1852 par M. Jules Marion, contiennent une longue monographie de l'abbaye de Moissac. C'est au remarquable travail du savant archéologue que j'emprunte, en les résumant, les détails qui suivent sur l'histoire de cette célèbre abbaye, ainsi que sur l'état actuel de ceux de ses bâtiments que le temps et les hommes ont épargnés.

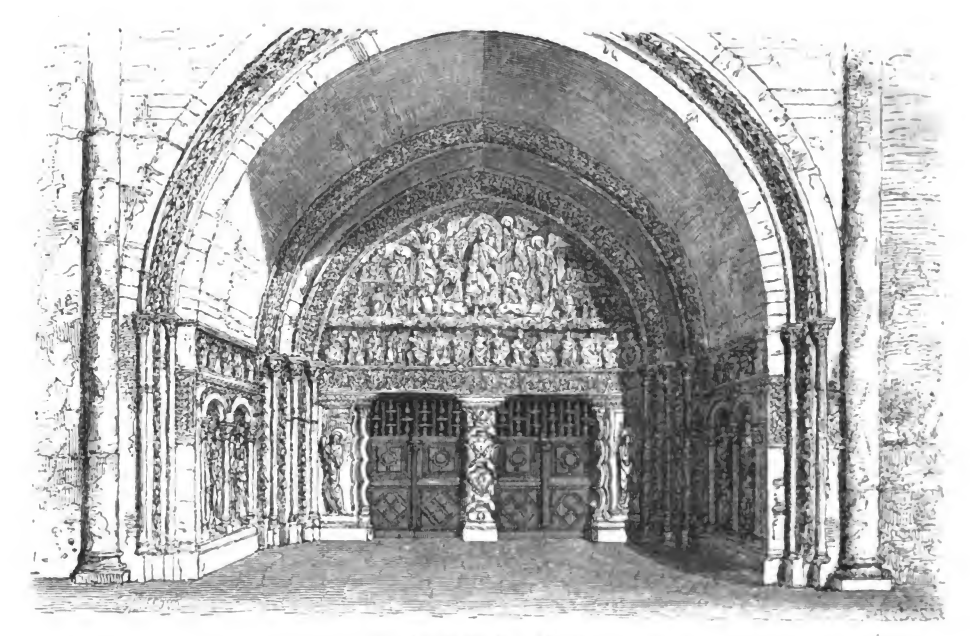
A en croire une tradition généralement accréditée, Clovis aurait été le fondateur de l'abbaye de Moissac. Mais cette tradition ne mérite, à ce qu'il semble prouvé, aucune croyance. L'honneur qu'on a voulu faire à Clovis doit revenir à saint Amand, l'ami particulier de Dagobert (entre 630 et 640). De nombreuses donations enrichirent bientôt ce monastère, dont les développements furent aussi rapides que considérables; puis les Sarrasins le prirent et le saccagèrent, et, si Pépin releva ses ruines, il ne commença un peu à recouvrer son ancienne splendeur que lorsque Louis, fils de Charlemagne, fut devenu roi d'Aquitaine. Dès lors il augmenta constamment ses revenus et s'efforça d'étendre ses priviléges. Deux siècles s'écoulèrent ainsi, sans qu'aucun événement important troublât le calme monotone de ses annales. Mais vers 1030, l'église abbatiale s'écroula, et, vers 1037, Guillaume III, surnommé Taillefer, comte de Toulouse et abbé militaire[1] de Moissac, vendit moyennant 30000 sous (environ 150000 francs de notre monnaie) son abbatiat à Gausbert de Gourdon ou de Castelnau, en se réservant, pour lui et ses succes-

1. M. Marion donne de curieux détails que nous sommes obligé de supprimer ici sur les abbés chevaliers (*abbates milites seu laici*) ou abbés du dehors (*abbates extrinseci*), qui s'étaient imposés à cette époque à tous les monastères du Midi.

seurs, ses droits de suzeraineté. Dès lors l'abbaye eut deux tyrans au lieu d'un, et elle devint « une véritable caverne de larrons, » quand le comte de Toulouse et Gausbert, maîtres de l'élection, eurent fait nommer *abbé du dedans* une de leurs créatures, Étienne.

A cette époque une révolution s'opérait partout dans l'Église, et en France l'ordre de Cluny accomplissait glorieusement sa mission réformatrice. Saint Odilon et saint Hugues parcouraient les provinces, visitant chaque diocèse et chaque couvent, chassant les moines récalcitrants et les remplaçant par d'autres, réprimant les envahissements des seigneurs laïques, rétablissant la règle, enfin rattachant chaque jour de nouveaux monastères à l'obédience de l'abbaye mère. En 1053, saint Hugues, achevant l'œuvre commencée par saint Odilon, et profitant de la résistance que lui opposaient le comte de Toulouse et Gausbert, unit l'abbaye de Moissac à la congrégation de Cluny, et mit à sa tête Durand de Bredon, qui s'empressa de détruire les abus existants, de réparer les désastres passés et présents. Il fit d'abord rebâtir l'église, qu'il consacra solennellement le 6 décembre 1063, puis, la même année, il obtint du comte de Toulouse et de Gausbert leur renonciation à tout droit, quel qu'il fût, sur l'abbaye ou sur ses biens. Malheureusement cet engagement, juré sur les reliques du couvent, ne fut pas tenu; mais l'abbaye de Moissac avait pris une si grande importance dans le Midi, qu'à dater de cette époque les donations de toute sorte, les soumissions de monastères, de chapitres, d'églises, se succédèrent avec une rapidité et une abondance merveilleuses. Elles affluaient de toutes les provinces, et particulièrement du Languedoc, de l'Auvergne, du Quercy et du Rouergue. Elles se continuèrent sous les successeurs de l'abbé Durand, qui mourut en 1072. Aussi le second d'entre eux, Aquilin, fit-il bâtir (de 1100 à 1108) le cloître et le portail dont nous parlerons tout à l'heure, reconstruire et embellir les bâtiments claustraux qui étaient restés inachevés. Enfin Roger, le successeur d'Aquilin, eut en 1130 le bonheur d'obtenir, moyennant une somme d'argent, la renonciation pleine et entière de Bertrand de Montancès au titre et à tous les droits légitimes ou prétendus d'abbé-chevalier, renonciation qui cette fois devait être défini-

tive. Cependant les abbés du dedans, délivrés de leur abbé du dehors, eurent encore de nombreuses querelles avec les comtes de Toulouse, jusqu'au jour où Philippe le Hardi ayant hérité du comté de Toulouse (1271), leur abbaye eut l'honneur, qu'elle a conservé depuis, de relever directement de la couronne de France. « Parvenus au faîte de la puissance et de la grandeur, dirigeant en maîtres les nombreux prieurés de leur obédience, en Espagne aussi bien qu'en Languedoc, comptant parmi leurs vassaux les plus grands personnages du pays, tels que les sires de Durfort, de Montesquiou, de Bruniquel, de Malauze, ils étaient à la fois, dit encore M. Marion, de hauts dignitaires religieux et de puissants seigneurs féodaux. Ils jouissaient de priviléges exorbitants lorsqu'ils se rendaient pour la première fois, après leur élection, à l'abbaye mère; enfin, dès l'année 1250, le pape Innocent IV leur accorda les ornements pontificaux, c'est-à-dire le droit d'officier avec la mitre, la crosse, l'anneau, les souliers ornés de croix, et de donner au peuple la bénédiction pastorale. » Aussi l'abbé Bertrand de Montagu (1260-1293) fit-il augmenter ou peut-être rebâtir entièrement les bâtiments conventuels, réparer l'église et entourer de fortifications régulières l'abbaye, qui jusque-là n'avait été défendue que par un mur peu solide. Vers la fin de l'abbatiat de Bertrand de Montagu (1290) douze frères Mineurs qui étaient venus s'établir à Moissac, et qui persistaient à y rester, malgré l'opposition de l'abbaye, furent égorgés dans leur couvent et jetés dans le Tarn. Bertrand, accusé de ce carnage et cité devant le pape, se justifia par un alibi, mais jamais d'autres frères Mineurs n'osèrent venir à Moissac. Un siècle plus tard, les mœurs monacales s'étaient adoucies, car les frères Prêcheurs de Villeneuve-d'Agen ayant refusé de se soumettre à l'arrêt de la cour de Rome, qui leur enjoignait de quitter cette ville et son territoire, « las de tant d'audace, nous recourûmes, dit l'abbé Aimery qui raconte naïvement cette expédition, au seul moyen qui nous restât pour nous faire obéir. Sur notre ordre, le monastère entier fut démoli, les bâtiments, qui étaient tous vastes et magnifiques, rasés au niveau du sol, et les murs de clôture même renversés. C'est ainsi que par une exécution prompte (*facti velocitate*), nous arrivâmes au but que nous n'avions pu atteindre



Portail de l'église de Moissac.

par la force seule de la loi (*ex præcepto*), et que les frères Prêcheurs quittèrent définitivement le pays.) »

Dès le xve siècle, l'abbaye de Moissac était déjà bien déchue de son ancienne prospérité. En 1295, cent vingt religieux avaient concouru à l'élection du successeur de Bertrand de Montagu. En 1449, le nombre des moines n'était plus que de vingt. L'abbaye fut sécularisée par le pape Paul V en 1618, et un chapitre de chanoines réguliers de l'ordre de saint Augustin y remplaça les moines de l'ordre de Cluny; seulement le chef du chapitre conserva, par une faveur spéciale, le titre d'abbé de Moissac, ainsi que l'ancien privilége de crosse et de mitre. Le cardinal Mazarin devait être le premier, et Mgr de Loménie, archevêque de Toulouse et ministre, le dernier abbé commendataire de ce chapitre, qui subsista jusqu'à la Révolution française.

L'église actuelle de Moissac, consacrée à saint Pierre, a été construite vers le milieu du xve siècle, sur l'emplacement de la grande église bâtie en 1063 par l'abbé Durand de Bredon, et détruite on ne sait comment ni à quelle époque. Elle se compose d'une seule nef, récemment peinte, que termine à l'est une abside pentagonale, et dans laquelle s'ouvrent des espèces de chapelles qui ne sont pas éclairées par des fenêtres. Elle n'offrirait donc aucun intérêt archéologique, s'il ne restait encore de l'ancienne basilique, outre un narthex et une tour dignes tout au plus d'une mention, un portail qui excite à juste titre l'admiration de tous les connaisseurs. En effet, le narthex et la grosse tour carrée qui le surmonte semblent plutôt appartenir à un château fort qu'à une église; rien de plus lourd et de plus nu; mais le portail, construit au xiie siècle et ouvert sur le flanc méridional du narthex, auquel il donne directement accès, est un véritable musée de sculpture romane.

Les sculptures représentent : — du *côté droit du porche :* les quatre Vertus cardinales; ces statues en marbre sont mutilées, l'une d'elles est même complétement détruite; — les *bas-reliefs* de l'ordonnance supérieure : l'Adoration des mages, la Présentation au temple, la Purification de la sainte Vierge, la Fuite en Égypte; — du *côté gauche :* les deux péchés capitaux le plus souvent personnifiés par la statuaire du moyen âge, l'Avarice et la

Luxure. « A côté de la femme qui personnifie la luxure se tient debout un démon, sur le corps duquel l'artiste, dit M. Marion, semble avoir épuisé toutes les ressources de son imagination. Il en a fait une sorte de satyre hideux, auquel il a donné une tête et des mains humaines, des cornes de taureau, un corps velu et difforme, qui n'appartient à aucun animal en particulier, une queue de lion, enfin des pieds de bouc avec des ergots de coq. Ce monstre saisit sa victime par le bras, comme pour en prendre possession, et, en même temps, un crapaud qui lui sort de la bouche s'élance au visage de la femme. Toute cette composition, d'une exécution large et hardie, a un caractère d'énergie brutale, et surtout une vérité d'expression très-remarquable pour l'époque. — Les *bas-reliefs* : la Mort de l'avare, le Mauvais riche et Lazare reçu dans le sein d'Abraham, la Damnation des pécheurs (très-dégradée).

« La porte qui conduit au narthex s'ouvre au fond du porche, ajoute le savant archéologue que nous avons déjà cité, sous une large arcade, de forme ogivale très-obtuse, que supportent deux pieds-droits en marbre, dont la forme est extrêmement bizarre : ils sont polylobés, ou, pour parler plus exactement, découpés en festons. Sur leur face antérieure sont placées deux grandes statues, aussi en marbre ; l'une de saint Pierre, à gauche du spectateur, l'autre de saint Paul, à droite. Deux chapiteaux historiés, de très-grande dimension et d'un beau travail, couronnent les pieds-droits ; ils portent pour ornements, le premier, deux oiseaux à queue en éventail perchés sur des lions, le second, deux griffons *affrontés* et becquetant la grappe mystique. Dans la profondeur de l'arcade sont disposées en retraite trois rangées de voussures, couvertes d'arabesques et d'entrelacs profondément refouillés et séparés les uns des autres par des cordons de pierre, dont la décoration étrange est faite pour exercer la sagacité des interprètes du symbolisme. Cette décoration consiste en effet en trois longues files de rats et de grenouilles alignés, qui alternent, en se tenant par la patte, d'un bout à l'autre de chaque cordon. Est-ce un symbole? est-ce tout simplement une fantaisie du sculpteur?... Les deux vantaux de la porte sont séparés par un large trumeau carré, couvert de sculptures du

plus beau caractère et d'une perfection d'exécution à laquelle rien n'est comparable dans le reste du portail. Il est en marbre, comme les pieds-droits qui l'accompagnent. Sur la face antérieure sont sculptés en très-grand relief trois couples superposés de lionnes énormes, dressées sur leurs pattes de derrière, s'appuyant réciproquement les pattes de devant sur les épaules, et se regardant les yeux allumés, la gueule ouverte, la langue tirée, prêtes, en un mot, à commencer le combat. Deux statues de prophètes, un peu moins hautes que les statues voisines de saint Pierre et de saint Paul, mais du même style que celles-ci, occupent les faces latérales du trumeau.... Le linteau, en marbre comme les pieds-droits sur lesquels il s'appuie, ne porte pas d'autre ornement que de larges rosaces à huit branches, et sert lui-même de bordure inférieure à un énorme tympan, dont les dimensions ne sont nullement en rapport avec celles de la porte qu'il surmonte. Le sujet qui en occupe le centre est le même qu'on trouve reproduit sur presque tous les grands portails contemporains : Jésus-Christ dans sa gloire, debout et la main droite levée, entouré des symboles des quatre Évangélistes et de deux anges portant les instruments de la Passion, puis, formant le demi-cercle autour du Sauveur, les vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse, qui tiennent d'une main une coupe et de l'autre un instrument de musique. Toutes ces figures manquent de relief; le dessin en est incorrect, le ciseau sans aucune habileté. C'est, comme on le voit, un contraste frappant avec les sculptures des parois latérales. Aussi, l'observation qu'on en a faite, rapprochée de la disproportion relative du tympan, a-t-elle donné lieu de penser qu'il n'était pas contemporain du reste du porche, et qu'il provenait de quelque construction plus ancienne. »

Une porte qui s'ouvre à la gauche du chœur conduit de l'église dans le *cloître* (pour le visiter, s'adresser au portier), « le plus vaste, le mieux conservé et de tous points le plus remarquable des monuments du même genre que nous ayons en France. Il est adossé au flanc septentrional de l'église, qu'il couvre dans toute sa longueur, et comprend quatre grandes galeries, disposées en carré autour d'un préau intérieur. Les arcades qui l'éclairent, exhaussées sur un large soubassement en

stéréobate, élevé à hauteur d'appui, sont étroites et de forme ogivale très-nettement accusée. Elles reposent sur de belles colonnettes, alternativement simples et géminées, dont les chapiteaux et les tailloirs, tous historiés, composent ensemble un cours complet d'histoire sainte en images. Chaque chapiteau forme un épisode distinct, dont le sujet est emprunté, soit à l'Ancien ou au Nouveau Testament, soit à l'Apocalypse, soit aux légendes des saints. De plus chaque scène est expliquée par une inscription en lettres capitales et onciales, gravées sur le tailloir et prolongées, lorsqu'il y a lieu, sur le chapiteau lui-même, où les lettres sont disposées verticalement dans les vides laissés à dessein entre les personnages. Il faut ajouter toutefois que les sculpteurs du cloître, pour s'épargner sans doute la peine d'une invention trop laborieuse, ont imaginé de reproduire deux fois chaque sujet; mais cette répétition, qui eût été choquante si les deux chapiteaux semblables se fussent trouvés l'un près de l'autre, a été à demi dissimulée au moyen d'une disposition assez ingénieuse. En effet, la série complète des chapiteaux différents occupe deux galeries seulement, et recommence dans les deux galeries suivantes, où les mêmes sujets se succèdent de nouveau, calqués sur les premiers et rangés dans le même ordre, de façon que, pour la décoration, le cloître se divise en deux parties égales, dont l'une est la reproduction exacte de l'autre. Malheureusement la plupart de ces sculptures n'ont aucune valeur, au point de vue de l'art, et, sans les inscriptions qui les expliquent, on serait souvent embarrassé de reconnaître ce que l'artiste a voulu représenter. »

Le cloître de Moissac, couvert par une charpente et non pas par une voûte, se compose, selon l'opinion de M. Viollet-le-Duc (*Dictionnaire raisonné d'architecture*, t. III, p. 119), de fragments d'un monument du XIe siècle, reposés lors de la reconstruction des bâtiments claustraux, vers le commencement du XIIe siècle, quelques années avant l'époque où cet établissement religieux se soumit à la règle de Cluny. On remarque sur les piliers qui sont disposés aux angles, et qui interrompent l'arcature de distance en distance, des figures en bas-reliefs d'assez grande dimension, sculptées sur des plaques de marbre ; elles représentent onze apô-

tres et l'abbé Durand qui fit la dédicace de l'église en 1063. Cet abbé prend la place de l'un des douze apôtres, saint Simon. Enfin, sur les faces latérales de deux de ces piliers on voit encastrée en double exemplaire une inscription qui donne la date précise de la construction du cloître (1100 à 1108). Au milieu du préau, qui était fort mal entretenu en 1857, mais qui doit être transformé, dit-on, en jardin anglais, jaillissait autrefois une source miraculeuse consacrée, ainsi que la chapelle attenante, sous le vocable de saint Julien, et visitée par les lépreux, qui venaient en pèlerinage pour s'y baigner. Mais les lépreux ayant apporté à Moissac, vers 1108, une épidémie qui y exerça de grands ravages, l'abbé Roger fit murer le bassin de la fontaine et interdit les pèlerinages. Il n'existe aucun vestige de cette fontaine ni de la chapelle de Saint-Julien.

Au delà du cloître s'étendaient de nombreux et vastes bâtiments, anciennes dépendances de l'abbaye. Le chemin de fer en a détruit une partie. Ils n'offraient du reste aucun intérêt archéologique, si ce n'est le réfectoire, grande salle oblongue, voûtée en ogive, bâtie vers la fin du XIVe siècle, et qui existe encore aujourd'hui. Près du séminaire voisin on voit encore quelques débris des fortifications élevées au XIIIe siècle par Bertrand de Montagu.

Avant de quitter Moissac, quand on a visité son église et son cloître, on devrait, si on en avait le temps, monter sur les coteaux qui dominent le chemin de fer, — couverts de vignes, d'arbres fruitiers, de villas, — pour jouir de la belle vue que l'on y découvre, puis aller se promener sur la rive droite du Tarn, près d'une écluse qu'y fit construire, au milieu du XVIIIe siècle, dans un endroit autrefois dangereux pour les bateaux, l'intendant l'Escalopier.

L'histoire de Moissac peut se résumer en quelques lignes. Cette ville dut son origine à l'abbaye qui l'a rendue célèbre. En 1188, Richard Cœur de lion s'en empara et y sema, a dit un historien, les germes de ces priviléges communaux avec lesquels l'Angleterre s'attachait habilement les populations de la Guienne. Son ancien maître, le comte de Toulouse, Raymond, la recouvra en 1197. En 1212, Simon de Montfort vint l'assiéger parce qu'elle avait pris parti pour Raymond. Il se préparait à lui donner un

dernier assaut lorsque les bourgeois se rendirent, en livrant à leur vainqueur 300 hommes d'armes de Toulouse qui les avaient défendus. Ils durent payer une forte rançon pour racheter leur vie et leurs propriétés. Deux ans après ils se soulevèrent, mais ils furent contraints de se soumettre de nouveau. L'autorité de Simon, puissamment soutenue d'ailleurs par les moines, s'exerça dès lors sans obstacle, et, quand il eut été tué devant Toulouse, le 25 juin 1218, son jeune fils fut reconnu comme seigneur de Moissac, qui lui demeura fidèle tant qu'il put se maintenir dans le Languedoc. Le jeune Raymond n'y rétablit l'autorité de son père qu'en 1221. Il se vengea par toutes sortes de vexations et de violences de la fidélité que les moines avaient gardée aux sires de Montfort; mais il se concilia, à ce qu'il paraît, l'affection des bourgeois, car en 1245 il en obtint, pour lui et pour ses successeurs, le privilége exorbitant de créer et de destituer à son gré les consuls de la ville et d'y exercer la justice municipale par lui-même ou par ses juges.

Pendant les guerres de religion, Moissac resta fidèlement attachée au parti catholique; elle se déclara même pour la Ligue. Aussi le duc d'Épernon s'en empara-t-il de vive force en 1592. Sous la Fronde, elle demeura soumise au roi, et ce fut dans ses murs que le parlement de Toulouse transféra le sénéchal de Montauban en 1622 et 1628. La Révolution, en faveur de laquelle elle hésita à se prononcer, en fit un chef-lieu de district. En 1808, Napoléon ordonna la construction d'un pont sur le Tarn, au-dessus des ruines de l'ancien pont; mais ce pont ne fut achevé qu'en 1826. En 1809, détachée de la petite ville de Lauzerte qui, de temps immémorial, possédait la sénéchaussée, elle devint un chef-lieu d'arrondissement du département de Tarn-et-Garonne. Elle possède des tribunaux de première instance et de commerce, et un collége communal.

A peine a-t-on quitté la station de Moissac que l'on entre dans un tunnel long de 85 mètres, auquel succède une tranchée profonde consolidée par des murs de soutènement. On passe ensuite sous un pont biais de 20 mètres 50 centimètres, puis on décrit, au delà de la route de terre, une forte courbe qui offre de beaux points de vue sur la ville, le canal et la vallée du Tarn. Enfin, au 182e kilomètre, on franchit le Tarn sur un de ces ponts métal-

liques dont les touristes ne peuvent s'empêcher de demander la suppression, car leurs horribles plaques de tôle dérobent à tous les regards les plus charmants paysages. Celui qui nous arrache ces plaintes trop légitimes passe du reste pour être remarquablement construit, sur les dessins de M. Flachat, par M. de Bauge. Il a 308 mètres de long; il se compose de cinq arches, dont trois de 70 mètres d'ouverture, et deux de 43 mètres. Ses parois s'élèvent à une hauteur de 5 mètres 50 centimètres; 2000 tonnes de fer et de fonte ont été employées à sa construction. Avant de pénétrer dans cette triste prison, d'où fort heureusement on ne tarde pas à sortir, on a pu apercevoir sur la droite le beau pont de pierre sur lequel le canal latéral traverse le Tarn.

Le Tarn franchi, on longe à droite le canal sur une vaste plaine fertile et bien cultivée, arrosée à gauche par le Tarn, à droite par la Garonne.

36e STATION. — CASTELSARRASIN.

9 kil. de Moissac. — 187 kil. de Bordeaux. — 290 kil. de Cette.

Castelsarrasin, chef-lieu d'arrondissement du département de Tarn-et-Garonne (6838 hab..), située à la droite du chemin de fer, entre le canal latéral et la Garonne, doit-elle son nom à un château qu'y auraient bâti les Sarrasins ou à une forteresse construite on ne sait par qui, ni à quelle époque, sur l'Azine qui l'arrose? Les étymologistes n'ont pas résolu cette question d'origine. Quoi qu'il en soit, c'est une ville propre, bien bâtie, entourée de promenades qui ont remplacé ses anciens remparts, démolis au XIIIe siècle en vertu du traité de Meaux, mais peu intéressante pour un étranger.

Pendant la guerre des Albigeois, Castelsarrasin fut prise par le comte de Toulouse (1228), et démantelée l'année suivante. En 1595, le parlement de Toulouse y chercha un refuge contre les fureurs de la Ligue, et Henri IV y envoya le parlement de Béziers.

L'*église Saint-Sauveur*, construite en briques vers le commencement du XIIe siècle, appartient à l'ère de transition de l'architecture romane à l'architecture ogivale. Le portail principal, du côté de l'est, est depuis longtemps muré. Une tour à deux étages,

percée de nombreuses fenêtres à plein cintre, le surmonte. Cette tour, terminée par une plate-forme crénelée est flanquée d'une tourelle un peu plus élevée, qui se termine par une petite flèche. Le portail du nord, le seul ouvert aujourd'hui, est précédé d'un porche assez spacieux, dont la construction paraît être postérieure à celle du reste de l'édifice. Les deux baies de la porte sont séparées par un pilier dont les sculptures, ainsi que celles du tympan, ont été mutilées pendant la Révolution ou cachées depuis en grande partie sous une couche épaisse de plâtre. Une statue de la Vierge portant l'enfant Jésus occupe une niche au-dessus du pilier.

A l'intérieur, l'édifice présente la forme d'une croix latine. La nef est séparée des collatéraux par des piliers composés chacun de douze pilastres et de quatre colonnes engagées, dont les chapiteaux rappellent le style corinthien. La voûte de la nef accuse à peine la forme ogivale; celles des bas côtés sont à plein cintre. D'épais massifs de maçonnerie ont été construits au bas de la nef, à une époque relativement récente, pour supporter un jubé d'orgues appuyé contre le portail condamné, et pour soutenir la base de la tour dont l'intérieur forme coupole sur cette partie de l'édifice. Les deux piliers qui précèdent le chœur ont été coupés par le bas et semblent suspendus à la voûte. Le chœur était primitivement carré; il se termine maintenant par une abside demi-circulaire, éclairée par cinq fenêtres ogivales. Il renferme un autel en marbre de diverses couleurs, un beau retable avec des anges adorateurs, des stalles richement sculptées et provenant de l'ancienne abbaye de Belleperche, et des peintures parmi lesquelles on remarque une copie de la *Cène* de Léonard de Vinci. Les transsepts de l'église se terminent carrément, et sont surmontés extérieurement d'un fronton percé d'une rose. Les bas côtés se continuent au delà des transsepts jusqu'à l'inflexion de l'abside. On y trouve huit chapelles qui datent seulement du XIVe ou du XVe siècle. La chapelle de la Vierge, à droite du chœur, et celle de Saint-Alpinien, à gauche, ont été ornées de vitraux par M. Bordieu, de Toulouse.

Castelsarrasin possède des fabriques de serges et de toiles, des tanneries, des teintureries; cette ville fait aussi un commerce assez important de grains, d'huile et de safran.

Castelsarrasin dépassée, le chemin de fer s'éloigne du canal latéral et de la Garonne pour se diriger à l'est sur Montauban. Après avoir franchi entre les 190e et 191e kilomètres le ruisseau de Merdaillon, on passe au 195e devant l'avenue du château de Belleplaine.

37e STATION. — LAVILLEDIEU.

8 kil. de Castelsarrasin. — 195 kil. de Bordeaux. — 282 kil. de Cette.

Lavilledieu, village de 813 habitants, situé à la droite du chemin de fer, dépend du canton de Montech. Il doit son nom et son origine à une maison de Templiers, qui devint plus tard une commanderie de l'ordre de Malte.

Entre Lavilledieu et Montauban, près du village de Montbéton, on traverse une tranchée, profonde de 8 à 12 mètres, et de plus de 2 kilomètres de longueur, suivie d'un remblai qui est presque aussi long. On aperçoit à droite un petit château entouré d'arbres, sur une petite éminence ; puis l'attention est attirée à gauche par l'embranchement du Grand-Central, qui relie Montauban à Périgueux, à Rodez, à Clermont et au Puy.

38e STATION. — MONTAUBAN.

11 kil. de Lavilledieu. — 70 kil. d'Agen. — 206 kil. de Bordeaux.
51 kil. de Toulouse. — 271 kil. de Cette.

Renseignements généraux.

Des OMNIBUS, correspondant avec tous les trains, transportent les voyageurs de la gare dans la ville et de la ville à la gare : 25 centimes par personne et 25 centimes par colis aux bureaux et aux hôtels, 30 centimes à domicile.

HÔTELS. — *Hôtels de l'Europe, de France.*

LIBRAIRES. — Dardayrol, Deloncle, Forestié père et fils, éditeurs de l'*Annuaire de Tarn-et-Garonne*, Gasc, Lamothe et Laforgue.

Situation et aspect général.

Montauban, le chef-lieu du département de Tarn-et-Garonne, est une ville de 27054 habitants, située sur un plateau haut de 20 à 30 mètres, entre la rive droite du Tarn et le ruisseau le Tescou, près du confluent de ces deux cours d'eau, et coupée par le profond ravin du Griffon. Quand on y arrive en venant du chemin

de fer du Midi, il faut traverser l'un de ses faubourgs, la Ville-Bourbon, à l'extrémité duquel on trouve une porte en forme d'arc de triomphe, garnie d'une horloge. Cette porte donne accès à un pont de pierre et de briques très-élevé au-dessus du niveau du Tarn, construit de 1303 à 1316, aux frais de la ville, par deux architectes (Estève de Ferrières et Mathieu de Verdun) que Philippe le Bel avait envoyés aux consuls, et formé de sept grandes arches ogivales et de six petites arches comprises entre les grandes. De ce pont, qui est peut-être la construction de ce genre la plus remarquable du moyen âge, on découvre de charmants paysages, de quelque côté que l'on tourne ses regards. Derrière soi, des villas modernes à demi cachées dans des nids de verdure, ou de vieilles maisons aux teintes vigoureuses, aux formes originales et variées, se reflétant dans les eaux qui viennent tantôt caresser, tantôt assaillir leur base antique ; à droite et à gauche, une large et belle rivière, aux rives abruptes, à la courbe gracieuse, aux coteaux verdoyants ; en face, la ville proprement dite, dont les principaux édifices dominent les maisons, groupées avec art sur le plateau pittoresque qu'elles couronnent. Un poëte du Midi, un enfant de Montauban, M. Siméon Pécontal, a chanté ainsi sa ville natale :

Sur les confins de l'Aquitaine,
Au bord du Tarn, une cité
S'élève et réjouit la plaine
De sa blanche sérénité.

C'est Montauban, l'heureuse ville,
Que se disputaient à la fois
Le vieux Quercy, rude et fertile,
Le Languedoc, fier de ses droits.

Près d'un moutier[1] venue au monde,
Sur les flancs d'un coteau vermeil,
Elle baigne ses pieds dans l'onde
Et sa face dans le soleil.

De tous côtés sa vue enchante;
C'est la ville aux riants abords,

1. L'abbaye de Montauriol. Le coteau sur lequel elle était bâtie s'appelait *Mons Aureolus.*

Montauban.

Aux sources pures qu'on y vante
En vidant quelques rouges-bords.

Voyez-la quand le jour l'éclaire,
Le matin, parmi les rameaux :
C'est le sourire de la terre,
Si Venise est celui des eaux.

Mais sous sa grâce et ses parures,
Sous son air joyeux du printemps,
Elle est belle aussi des injures
Et des souvenirs du vieux temps.

Heureux pays, féconds rivages,
A qui le ciel a tout donné,
Un beau climat, de gais ombrages,
Un front de vignes couronné.

Que fais-tu de toutes ces choses,
O ville éprise du soleil?
On dit que sur ton lit de roses
Tu t'endors d'un trop long sommeil;

Que, lorsque près de toi tout marche,
Tu regardes le mouvement
Passer, comme passe sous l'arche
Le flot qui fuit en écumant.

Réveille-toi; sors de tes rêves;
L'heure est sonnée, il est grand jour;
Il est temps que tu te relèves,
Et que tu marches à ton tour.

Monte au rang que tu te dénies,
Et prouve au Nord, par tes progrès,
Que, sous ton beau ciel, les génies
Sont féconds comme tes guérets.

Ces reproches sont, à ce qu'il paraît, mérités. Un autre enfant du Midi, M. Mary Lafon, terminait ainsi l'histoire de Montauban, dans les *Villes de France :* « Placé dans une des plus belles positions du Midi, Montauban voit pourtant, de jour en jour, la vie industrielle s'éteindre dans ses murs et l'activité commerciale se retirer de lui. Ces fabriques si nombreuses qui, disséminées le long de la rive gauche du Tarn, obscurcissaient le ciel de leurs tourbillons de fumée, sont vides maintenant et désertes. Les flanelles, les cadis, les couvertures, les étoffes de laine de toute es-

pèce qui séchaient autrefois au soleil sur tous les quais, et ondoyaient de toutes les mansardes de Ville-Bourbon en barrant les rues, n'apparaissent encore çà et là, sur le parapet de Montmurat ou bien aux fenêtres de quelque grenier, que pour faire éclater plus tristement l'état de décadence de cette industrieuse et jadis si florissante cité. » Un embranchement relie Montauban au canal Latéral qui le met en communication avec les deux mers.

Histoire.

Montauban ne peut pas se vanter, comme tant d'autres villes gauloises, de l'antiquité de son origine. Le petit cours d'eau qu'on nomme aujourd'hui le Tescou s'appelait le Task avant l'invasion romaine, et avait donné son nom à la peuplade qui vivait sur ses bords (*Tascones*, *Tascoduni*, les *Taskons*). Mais il n'y avait encore aucune agglomération d'habitations vers le point où ce ruisseau tombe dans le Tarn. La colline qui termine le confluent des deux rivières fut nommée par les Romains *Mons Aureolus*, le *Mont Doré*, probablement à cause de la couleur du terrain. Une colline voisine, sans doute pour une raison semblable, s'appelle le *Mont Blanc*, *Mons Albanus*. La route de Toulouse à *Divona Cadurcorum,* aujourd'hui Cahors, passait sur le Mont-Doré, et les Romains y établirent une station postale, un relais, *mutationem,* autour de laquelle se groupèrent quelques maisons. Dès qu'il y en eut assez pour former un village, le village fut appelé *Fines*, parce qu'il était sur la limite qui séparait le territoire des Tolosates, de celui des Cadurques, ou, pour nous servir de noms plus modernes, le Languedoc du Quercy.

Quand la langue vulgaire du moyen âge eut pris définitivement la place de la langue latine, *Mons Aureolus* devint *Montauriol,* et *Mons Albanus*, *Montalban*, que l'on prononça dès lors Montauban. La notation *al* représentait à cette époque le son que représente aujourd'hui la notation *au.*

Dès le VIIIe siècle un monastère s'élevait à Montauriol. Il eut d'abord pour patron saint Martin, et, plus tard, saint Théodard. Ce monastère devint riche et puissant. Au XIIe siècle il comptait de nombreux vassaux, établis dans un bourg qui avait remplacé le village de *Fines*. On a vivement controversé le point de savoir quelle était la nature des droits seigneuriaux dont ce monastère était investi, et comment il les exerçait. On a reproché aux moines de Saint-Théodard des abus malheureusement trop communs dans ces

temps d'esclavage et de ténèbres pour que l'imputation paraisse entièrement invraisemblable. Nous n'entrerons pas dans cette querelle, où nous ne voyons des deux côtés que des hypothèses. Le seul fait incontestable et incontesté, c'est celui qui résulte de l'acte suivant :

In nomine Domini nostri Jesu Christi et Beatæ Mariæ Virginis, hoc est testamenti charta :

Notum sit omnibus hominibus quod Ildephonsus, comes Tholosæ, dux Narbonnæ, marchio Provinciæ, et Ramundus de Sancto Ægidio, ejus filius, dederunt locum qui vocatur *Monte Albano*.... ad opus ædificandi villam sive burgum, habitatoribus tam præsentibus quam futuris, retento censu et usibus suis, etc., etc.

Cette charte est de 1144.

Les comtes de Toulouse, toujours en guerre avec les ducs d'Aquitaine, avaient fortifié le Mont-Alban. Le comte Ildephonse, ou Alphonse Jourdain, fils du héros de la première croisade, concédant le terrain protégé par sa forteresse à ceux qui viendraient y construire une ville ou un bourg, comptait évidemment sur les habitants de Montauriol. Ce fait même autorise à croire que les vassaux de Saint-Théodard ne jouissaient pas d'une félicité parfaite. En effet, ils désertèrent en masse. Les *census et usus*, c'est-à-dire les droits et redevances imposés par le comte, étaient d'une extrême modération. Ils portaient sur les immeubles et non sur les personnes. Quiconque s'établissait à Montauban devenait par ce seul fait homme libre. Il n'en fallait pas plus, assurément, pour faire accourir tous les serfs du voisinage. Les comtes de Toulouse jouèrent, dit-on, plus d'un tour de cette espèce aux couvents établis sur leur terre, et ce fut une des causes qui, au commencement du siècle suivant, firent éclater sur eux une si effroyable tempête.

Les moines de Saint-Théodard se plaignirent au pape Eugène III, qui prit leur cause en main, et menaça le comte d'excommunication. Alphonse ne s'en inquiéta guère, mais son fils, Raymond V, transigea en 1149. Des tours construites en avant de Montauban, et qui semblaient menacer l'abbaye, furent abattues, et le comte partagea avec l'abbé la seigneurie de la ville nouvelle. Toutefois les Montalbanais conservèrent leur liberté, qu'une charte communale entoura bientôt de plus solides garanties. Un acte de 1194 prouve qu'ils avaient alors dix capitouls, qu'on élisait chaque année. En 1231, ces magistrats municipaux prirent le titre de consuls.

Malgré la transaction de 1149, l'abbaye de Saint-Théodard n'avait

pas entièrement renoncé à ses prétentions, et les bourgeois de Montauban regardaient toujours ces moines comme leurs ennemis naturels. Cette opinion, assez bien fondée, devait les disposer à adopter les doctrines manichéennes qui, pendant la seconde moitié du XII[e] siècle, envahirent tout le midi de la France. Montauban prit donc une part active à la guerre d'extermination qui dévasta bientôt ces belles contrées. En 1211, quand le comte Raymond VI, poussé à bout par les exigences des légats du pape, vint lire à Montauban, comme il l'avait fait dans les autres villes de son domaine, le texte des conditions qu'on lui imposait, les Montalbanais indignés crièrent qu'ils mangeraient leurs enfants plutôt que de subir un joug aussi humiliant et aussi dur. Azémard, abbé de Saint-Théodard, voulut éprouver la fermeté de cette résolution. C'était en effet pour le couvent une belle occasion de ressaisir son ancienne puissance. Il se glissa dans la ville, afin d'en livrer une porte au comte de Montfort, avec lequel il s'était entendu. Mais il échoua. Il fut pris, envoyé au comte de Toulouse, et enfermé dans une forteresse, où il ne tarda pas à mourir.

L'année suivante, Montfort en personne entreprit le siége de Montauban : mais il fut bientôt contraint à le lever. Elle servit de place d'armes et de base d'opérations au comte de Foix et à son fils, le brave Roger Bernard, qui restèrent jusqu'au bout fidèles à leur suzerain. On peut voir encore, au bord du Tarn, la place où ces deux fiers guerriers firent pendre le traître Baudouin, frère puîné du comte de Toulouse, qui s'était fait l'allié de Montfort. Les Montalbanais cédèrent en 1215 à la fortune du chef des croisés ; mais ils frémirent et s'agitèrent aussitôt que le fils de Raymond VI commença de rétablir les affaires de son père. Dès 1217 ils tentèrent de secouer le joug de fer des hommes du Nord. Ils ne réussirent pas, et virent leur ville mise à sac et incendiée. La bannière des comtes de Toulouse n'y fut relevée qu'en 1220.

Amaury de Monfort, battu partout, vendit au roi de France les prétendus droits qu'il tenait du pape, et Raymond VII, épuisé par dix ans de lutte, se vit enfin obligé de céder à un ennemi trop puissant. Le traité de Meaux lui laissa le Quercy, dont Montauban faisait partie. Mais ce malheureux prince dut raser lui-même les fortifications de sa ville fidèle, et, ce qui était pire, la livrer aux vengeances catholiques. Le tribunal de l'inquisition vint fonctionner à Montauban, où se passèrent des scènes effroyables.

Après Raymond VII, le Quercy eut pour seigneurs sa fille Jeanne, et son gendre Alphonse, comte de Poitiers, frère de saint Louis. Ce

comte Alphonse mourut sans postérité en 1271, et le Quercy devint une des provinces du royaume de France.

Au commencement du siècle suivant, le pape Jean XII, qui était né à Cahors et s'intéressait aux affaires du Quercy, termina les différends qui divisaient encore les capitouls de Montauban et les moines de Saint-Théodard, en érigeant ce monastère en évêché. Bertrand Du Puy fut le dernier abbé de Saint-Théodard et le premier évêque de Montauban.

En 1360, le traité de Brétigny livra le Quercy au roi d'Angleterre. Ce fut pour les Montalbanais une amère douleur, tant l'esprit national qui devait faire la France si grande et si forte avait dès lors acquis de puissance! Montauban se refusa d'abord à l'exécution du traité. Il fallut, pour vaincre sa patriotique résistance, un ordre du roi Jean, et une lettre qui nous a été conservée. « Jean, par la grâce de Dieu roi de France, à nos amez et féals les consuls, université et habitants de Montalban, salut et dilection. Comme par un traité de paix et un accord faict entre nous et notre très-cher et amé le roy d'Engleterre, etc.... nous vous prions et requérons et mandons, commandons et strictement enjoignons sur toute l'amour, féalté, loyalté et serment que vous avez à nous..... que vous entriez en la foi et hommage de notre dit frère le roy d'Engleterre, etc. » Jean Chandos, « lieutenant-général, ès parties de France, pour messire le roy d'Engleterre, seigneur d'Irlande et d'Aquitaine, » prit possession de Montauban le 20 jrnvier 1361, et le Prince Noir y vint à son tour en 1364.

Il ne garda pas longtemps sa conquête. Menacés par l'administration anglaise d'un nouvel impôt, les seigneurs et les bourgeois de la Gascogne, du Rouergue, du Quercy, etc., invoquèrent la protection du roi de France, bien qu'il eût renoncé, par le traité de Brétigny, à ses droits de suzerain. Charles V accueillit la requête, assigna le Prince Noir devant le parlement de Paris, et, sur son refus de comparaître, déclara la guerre à Édouard III. A ce signal, tout s'ébranla au midi comme au nord, en Guienne comme en Picardie, et les Montalbanais, une nuit, s'armant au son de la cloche de la maison commune, se répandirent dans les rues, les barricadèrent, et chassèrent les Anglais. Charles V confirma tous les priviléges de la commune, et la déclara inséparablement unie au domaine de la couronne.

Mais, bientôt après, il soumit le Quercy, rentré tout entier sous son sceptre, à l'autorité de son frère Louis, duc d'Anjou, déjà gouverneur du Languedoc. Louis, homme rapace et violent, sembla prendre à tâche de faire regretter le Prince Noir. Il s'engagea dans

une lutte brutale et stupide contre la commune montalbanaise, qui résistait à ses exactions, annula les élections consulaires, suspendit l'exercice des libertés municipales, emprisonna, tortura ou fit périr les habitants les plus notables, Pradel, Plantavinha, Jean de Griffoul, Bernard Cavaer, ceux-là précisément qui avaient contribué le plus efficacement à l'expulsion des Anglais. Heureusement Charles V révoqua enfin son frère en 1380.

Quoi qu'il lui en coûtât, Montauban s'obstina à rester ville française, et, sous le règne désordonné de Charles VI, résista plus d'une fois, par ses seules forces, aux attaques des Anglais. Ceux-ci avaient construit, dans le voisinage de cette ville frontière, quatorze forts ou *bastides* qui la tenaient sans cesse en échec, et l'incommodaient si fort que la population y diminua progressivement. On n'y pouvait plus vivre, et il arriva un moment où les consuls, pour combler les vides qui s'étaient faits dans la cité, furent obligés d'offrir le droit de bourgeoisie à tous les paysans qui viendraient s'y établir.

Les Anglais s'emparèrent encore une fois de Montauban, par surprise, en 1414. Mais les habitants, qui avaient fui de leur ville, y revinrent bientôt après, et l'affranchirent pour toujours. Depuis cette époque, Mautauban n'a jamais revu l'étranger.

On y craignit seulement une fois de le revoir. Trois religieux jacobins furent accusés d'un complot tendant à livrer la ville aux Anglais. La population se souleva tout entière. Les trois Jacobins, saisis immédiatement, traînés devant les consuls, avouèrent leur crime, et furent précipités dans le Tarn, cousus dans des sacs.

Après cette aventure, Montauban jouit d'une paix profonde jusqu'au règne de Henri II. Le calvinisme s'y introduisit assez tard, et ce fut l'évêque même, Jean de Lette, seigneur de Montpezat, qui porta le premier coup au catholicisme. La conduite de ce prélat était peu régulière. Il vivait publiquement avec une belle dame du pays, nommée Armande de Durfort, et l'on est fondé à croire que le clergé de son diocèse partageait, au moins en partie, ses déréglements, puisque le parlement de Toulouse, le 28 octobre 1548, rendit un arrêt sévère contre les scandales donnés par les ecclésiastiques de la province. Jean de Lette était bien en conr : il se rendit à Paris, plaida sa cause et celle de ses collaborateurs devant le conseil du roi, et obtint la cassation de l'arrêt. Cette victoire augmenta probablement le scandale. Jean de Lette comprit enfin qu'il était temps de se mettre en sûreté. Il donna son évêché à son neveu Jacques Desprez, épousa sa maîtresse, et se retira à Genève. C'était en 1556. Trois ans après, un prédicateur calviniste vint à Montauban, et y fit quelques prosé-

lytes qui, en 1560, appelèrent deux ministres de la ville de Toulouse, Vignals et Lemasson.

Ceux-ci firent des progrès si rapides qu'au bout d'un an ils furent, pour ainsi dire, les maîtres de la ville. Les catholiques n'y formaient plus qu'une imperceptible minorité. Vers la fin de 1561, les consuls, devenus tous calvinistes, chassèrent les moines et les nonnes, prirent possession des couvents et des églises, et ne laissèrent pas même à l'évêque sa cathédrale. Cette révolution s'accomplit en quelques jours. Jacques Desprez, qui habitait le château de Piquecos, à une petite distance de Montauban, accourut à ces terribles nouvelles. Il trouva les portes de la ville fermées. Dans sa fureur, il enrôla des soldats, se mit à leur tête, et ne cessa de guerroyer contre ses ouailles jusqu'au 25 janvier 1589, où il périt dans une embuscade, les armes à la main.

Montauban eut à lutter contre des ennemis plus redoutables : le baron de Terride, Blaise de Montluc, le comte de Burie, lieutenant général du roi en Guienne et Gascogne. Dans le cours de la seule année 1562, elle fut attaquée trois fois, et réduisit trois fois les assaillants à lever le siége. Sa courageuse résistance ne les découragea pas. Terride se présenta de nouveau devant ses murs le 9 octobre, poussa vivement les travaux du siége, donna l'assaut dans la nuit du 22 au 23, et fut repoussé après un engagement meurtrier, où il perdit un de ses plus renommés capitaines.

La paix d'Amboise mit fin à cette lutte. Mais Montauban, dont elle avait révelé l'importance et la force, fut toujours, depuis, l'une des principales places du parti calviniste. Charles IX y passa en 1565, se rendant à Bayonne. Il y fut reçu avec solennité, rétablit l'évêque Desprez sur son siége, et le culte catholique dans quelques églises. Il décréta qu'à l'avenir, sur les six consuls en fonction, il y aurait toujours trois catholiques. C'est ce qu'on appela le *consulat mi-parti*. (Charles VII avait réduit le consulat de Montauban à six membres.)

Le règlement de Charles IX fut observé pendant deux ans. Mais la seconde guerre civile éclata en 1567, et les catholiques furent de nouveau chassés. En 1569, après la bataille de Moncontour, l'amiral de Coligny séjourna pendant quelque temps à Montauban, avec le prince de Condé et le roi de Navarre, et y rétablit son armée. L'année suivante, Montauban fut une des quatre places de sûreté accordées aux calvinistes par le traité de Saint-Germain.

Cette ville, bloquée en 1575 par son évêque Jacques Desprez, fut promptement dégagée par le vicomte de Turenne. Ce fut à l'abri de ses murailles que se réunirent, en 1578, 1579 et 1584, les députés

de toutes les Églises calvinistes de la France. La force des choses y avait fait prendre à l'administration municipale une grande extension : c'était une sorte de gouvernement républicain, semblable, à beaucoup d'égards, à celui de Genève.

Après la mort de Henri III, Montauban servit de point d'appui aux chefs royalistes contre les Ligueurs. L'édit de Nantes y fit rentrer les catholiques, mais à grand'peine, et après une longue résistance. Leur situation y était humiliante et précaire. Ils n'avaient à leur disposition qu'une seule église, celle de Saint-Louis. Il ne leur était point permis d'y chanter ni d'en sonner les cloches. On ne leur avait accordé qu'un espace de cent pas pour leurs processions. Exposés sans cesse aux outrages de la populace calviniste, les prêtres n'osaient s'écarter du quartier qu'on leur avait assigné.

Les querelles entre les ministres des deux cultes exceptées, Montauban n'eut à enregistrer dans ses annales aucun événement notable, pendant les premières années du XVIIe siècle, si ce n'est un violent incendie qui, le 12 novembre 1614, dévora quarante maisons. Mais en 1617, un édit de Louis XIII, qui rétablissait dans le Béarn le culte catholique aboli soixante ans auparavant par Jeanne d'Albret, mit en feu tout le Midi. Les protestants y virent, non sans raison, un indice certain des desseins du gouvernement, et se préparèrent à se défendre. Ceux du Béarn résistèrent : l'édit n'y fut exécuté qu'en 1620, quand le roi s'y rendit en personne. Des réunions eurent lieu à Montauban, puis à la Rochelle, et la résistance armée fut résolue. Le duc de Rohan, élu généralissime, vint à Montauban le 18 juin 1621, pour y organiser la défense. Il traça le plan des ouvrages nécessaires pour compléter les fortifications, et laissa, en partant, au premier consul Dupuy la charge de les faire exécuter. Dupuy était un homme rare, ferme au conseil, intrépide au combat, grand administrateur, habile et audacieux capitaine, actif, éloquent, dévoué, incorruptible. Sous sa direction, les importants travaux ordonnés par le duc de Rohan furent achevés en quinze jours. A la vérité, tout le monde y mit la main, les riches comme les pauvres, les femmes aussi bien que les hommes, sans en excepter les plus délicates et les plus élégantes. Dupuy établit dans la cité menacée un ordre admirable. Le comte d'Orval, fils du grand Sully, en avait été élu gouverneur. Le marquis de la Force fut investi du commandement général de la garnison. Elle se composait de 4500 hommes de troupes régulières, auxquelles un grand nombre de volontaires étaient venus se joindre, et avait pour réserve la population tout entière, montant à 15 000 habitants, tous pleins de résolution et enflammés

d'un zèle religieux qu'exaltait chaque jour l'ardente prédication des ministres.

L'armée royale parut devant Montauban le 17 août. Louis XIII était censé la commander. Le véritable général en chef était le connétable de Luynes, ayant sous ses ordres le duc de Mayenne, le prince de Joinville, le duc d'Angoulême, les maréchaux de Praslin, de Chaulnes, de Thémines, de Bassompierre, de Saint-Géran, de Lesdiguières, de Montmorency. C'était un bien nombreux état-major pour une armée de 20 000 soldats. Dès que la vedette placée sur le clocher de Saint-Jacques eut signalé l'approche de l'ennemi, le tocsin sonna, le peuple et les soldats entonnèrent en chœur le psaume :

Dieu nous rendra forts et vaillants
Encontre tous nos assaillants,

et trente mousquetaires sortirent de la ville, conduits par Dupuy. Ils rencontrèrent à un demi-quart de lieue l'avant-garde royale, formée d'un corps de cavalerie, du régiment des gardes et de celui de Picardie; ils l'attaquèrent avec une audace incroyable, et la firent reculer; puis, se jetant dans un chemin creux et se servant habilement des accidents du terrain, ils prolongèrent jusqu'à la nuit cette brillante escarmouche.

Ces sorties se renouvelèrent tous les jours suivants. Toutes les approches de la ville furent disputées pied à pied. Les assiégeants ne parvinrent à creuser leurs tranchées qu'avec des peines infinies et au prix de beaucoup de sang. Leurs batteries étant enfin établies, le 1er septembre, ils ouvrirent un feu des plus vifs, pendant lequel, soit malheur, soit imprudence, deux de leurs poudrières firent successivement explosion. Nombre d'officiers et de soldats furent étouffés ou brûlés; d'autres se noyèrent dans le Tarn, où ils se précipitaient pour éteindre la flamme qui dévorait leurs vêtements. Ce terrible accident coûta la vie au maréchal de Villars, au comte de Ribérac et à deux capucins qui se trouvaient là.

Le lendemain, un capitaine calviniste nommé Sauvage, agent secret du connétable, dénoncé aux consuls par un avis anonyme (il y avait beaucoup de huguenots dans l'armée royale, et surtout dans l'artillerie, que Sully avait si longtemps administrée), fut pendu, avec cette inscription sur la poitrine : *Traître à Dieu, aux Églises, au roi et à la ville.* Les Montalbanais protestaient de leur fidélité au roi, et prétendaient ne faire la guerre qu'aux conseillers perfides ou ineptes qui l'avaient trompé.

Pendant que l'on pendait Sauvage, le duc de Mayenne battait à coups de canon la demi-lune qui couvrait la porte de Ville-Bourbon, et ouvrait une brèche. Le 3 septembre, à minuit, il tenta un assaut qui fut repoussé, revint à la charge le lendemain avec des forces plus considérables, et fut repoussé de nouveau, après un effroyable carnage. Du côté des assiégés, les femmes, en grand nombre, prirent part au combat. Sur un point où les assaillants avaient dressé des échelles, une jeune fille, armée d'une faux, coupait les mains à tous ceux qui arrivaient à la hauteur du rempart, et les rejetait dans le fossé. Plusieurs officiers renommés de l'armée royale périrent dans cette terrible lutte. Mais les Montalbanais perdirent le comte de Bourfranc, « grand capitaine et courageux, dit un des historiens de ce siége; il fut autant regretté que si nous eussions perdu 500 hommes. » A partir de ce jour, on vit des femmes dans toutes les affaires.

L'histoire nous a conservé le nom de deux de ces guerrières, Jeanne Paulhac, fille d'un orfévre, et Guillemette de Gasc. Toutes deux périrent victimes de leur courage et de leur dévouement. « La dernière, dit un historien, toujours au premier rang, tua à coups de pique deux officiers ennemis, et succomba sous un coup de mousquet, au moment où elle poursuivait les fuyards. « Je suis contente, dit-elle, et ne regrette point ma mort. » Le public fit, ainsi que dans les anciennes républiques, les frais des funérailles de ces deux héroïnes montalbanaises. »

Nous ne raconterons pas en détail tous les assauts ni toutes les sorties. Le 16 septembre, le duc de Mayenne reçut une balle dans l'œil et tomba roide mort. Le 29, la garnison s'accrut d'un renfort de 500 hommes. On négocia sans résultat à plusieurs reprises. Enfin, après quelques engagements qui changèrent peu la situation relative des deux partis, le connétable résolut un assaut général, qui fut livré le 17 octobre. Il fut désastreux pour l'armée royale, et coûta la vie au ministre Chamier, qui « se tenait, armé d'une cuirasse et d'une pique, près du bastion du Moustier, quand il fut frappé du canon à l'endroit du ventre. »

Ce fut le dernier effort sérieux tenté contre Montauban. L'armée de siége, indépendamment de tout ce qu'elle avait perdu par le fer et le plomb, était décimée par les maladies. Ses chefs étaient découragés. Une sortie, que les assiégés firent le 29 septembre, et qui leur réussit complétement, décida le roi et le connétable à la retraite. Ce siége célèbre avait duré, du 17 août au 11 novembre, quatre-vingt-six jours, pendant lesquels, selon le compte de l'histo-

rien Natalis, les batteries royales avaient tiré contre la ville 16 052 coups de canon.

Montauban guerroya encore pendant quelques années. Mais Richelieu devint premier ministre, et la chute de la Rochelle démontra bientôt aux dissidents l'impossibilité de prolonger la lutte. Montauban demanda la paix et l'obtint facilement, sous la condition que ses fortifications seraient démolies. Le puissant cardinal en prit possession, en quelque sorte, le 20 août 1629. Quatre mois après, la peste y vint à son tour, et y moissonna plus de 6000 personnes. Ce fléau acheva d'y affaiblir l'énergie des réformés. Le clergé catholique y rentra. L'habile politique de Richelieu y releva peu à peu son influence. Le consulat y fut de nouveau *mi-parti*. Le peuple calviniste résista cependant aux empiétements de l'évêque : il y eut, dans Montauban, de violentes émeutes en 1638, en 1641, et de 1656 à 1660. Vint enfin Louis XIV, qui décréta que les six consuls seraient catholiques, exila les principaux ministres, fit pendre, ou fouetter, ou mettre aux galères les protestants les plus fidèles, et abattit tellement le courage des autres, que la révocation de l'édit de Nantes, bien qu'accompagnée des plus odieuses violences, n'y rencontra pas de résistance sérieuse.

Aucun événement grave ne troubla plus le repos de cette ville jusqu'à la Révolution. Une guerre civile de peu de jours y éclata en 1790, et coûta la vie à quelques habitants et à trois officiers de dragons. Des désordres, excités par la réaction royaliste, y ensanglantèrent de nouveau les rues en l'an v de la République. Enfin, Napoléon Ier, se rendant en Espagne, y passa en 1808, et forma, aux dépens des départements du Lot, du Gers, de Lot-et-Garonne, de la Haute-Garonne et de l'Aveyron, le département de Tarn-et-Garonne, dont le chef-lieu fut Montauban.

Montauban possède aujourd'hui des tribunaux de première instance et de commerce, une chambre consultative d'agriculture, une société des sciences, agriculture et belles-lettres dont la fondation remonte au 19 juillet 1744, une société d'horticulture et d'acclimatation, un évêché, deux séminaires diocésains, une faculté de théologie protestante, un collége communal, un lycée auquel est annexée une école professionnelle; elle fait un commerce assez considérable de farines et de grains; ses plus importantes manufactures sont, d'après l'annuaire du département, des fabriques d'étoffes communes, telles que cadis, ratines, molletons, drap 3/4 et 4/4, des filatures de laine à la mécanique, des fabriques de chaudrons et de tamis, des faïenceries et poteries, des brasseries, des tanneries, des

amidonneries, des teintureries, des filatures et fabriques d'étoffes de soie, des fabriques de plumes à écrire, etc.

Parmi les hommes célèbres que Montauban a vus naître, nous citerons seulement Lefranc de Pompignan et M. Ingres.

Monuments. — Collections. — Promenades.

Les archéologues n'ont que deux monuments à visiter à Montauban : le pont, dont il a déjà été question, et la *tour du clocher de Saint-Jacques*, tour en briques, qui date du XIIe ou du XIIIe siècle. L'église Saint-Jacques n'offre par elle-même rien de curieux ; c'est une nef ogivale sans latéraux, dans laquelle s'ouvrent trois chapelles de chaque côté, et que termine un sanctuaire de forme ronde. La *cathédrale* actuelle ne fut achevée qu'en 1739 ; aussi ne présente-t-elle aucun intérêt au point de vue de l'art, surtout depuis la maladroite restauration des campaniles qui décoraient sa façade. Mais les étrangers qui s'arrêteront à Montauban ne devront pas manquer d'aller visiter cette église, car ils y verront, dans la sacristie, un des plus beaux tableaux de M. Ingres, *le Vœu de Louis XIII*. Ce chef-d'œuvre de la peinture contemporaine avait été promis par l'auteur à sa ville natale en 1824. Bien que M. de Villèle, alors ministre de l'intérieur, lui en offrit 80 000 fr., il refusa de retirer sa parole. « Ce souvenir de Montauban, de ma ville natale m'est trop doux, dit-il, pour manquer à une promesse doublement sacrée. »

Dans son étude critique sur les beaux-arts à l'Exposition universelle, l'auteur de l'*Itinéraire de l'Italie*, M. A. J. Du Pays, appréciait en ces termes le vœu de Louis XIII (*Illustration* du 30 juin 1855, nº 644, vol. XXV).

« Louis XIII, en manteau royal, agenouillé devant un autel, met son royaume sous la protection de la Vierge qui lui apparaît au milieu des anges, et il lui offre sa couronne et son sceptre. C'est une des productions les plus complètes de l'artiste, conçue et exécutée avec une eurhythmie parfaite, un ensemble bien lié, et sans les singularités et les dissonances qui blessent dans d'autres de ses ouvrages. La couleur même, bien que lourde et déparée par des teintes fausses en certains points, a pourtant un certain accord ; si elle est sans agrément, du moins elle procède par tons

rompus, et ne présente pas de disparates et de crudités. La figure effacée de Louis XIII a pu sans doute appeler les critiques, parce qu'elle manque de relief et à cause de sa roideur. Mais ce misérable personnage méritait-il une plus grande importance? et d'ailleurs, le roi terrestre ne doit-il pas être subordonné à la Mère de Dieu? Cette toile pourrait être honorablement placée dans quelqu'un des musées d'Italie, à la Pinacothèque de Bologne, ou au musée du Capitole à Rome. Ce serait une restitution faite à l'art italien par l'artiste français qui s'en est inspiré assez profondément pour causer une telle illusion. Les deux anges tenant la tablette votive à côté de Louis XIII, ceux qui écartent les rideaux de l'autel avec un mouvement parallèle plein de grâce et d'élégance, semblent avoir été dessinés par Raphaël; sa Vierge portant l'Enfant Jésus est presque celle de la Madona de Foligno, du musée du Vatican; seulement elle est retournée, elle porte le bambino sur le genou droit au lieu du gauche; la tête est plus de face, elle est trop forte d'ailleurs et n'a pas la grâce divine du modèle; l'enfant, appuyé par un geste charmant sur l'épaule de sa mère, participe au même excès de force matérielle. Dans ses variétés et ses ressemblances, ce groupe n'en est pas moins digne d'être cité parmi les plus heureux et les plus beaux qu'ait produits l'art chrétien; et l'artiste, si soigneux des accessoires de ses portraits, aurait dû lui donner un entourage moins mesquin que la petite abside nue où la Vierge fait son apparition. Quel sentiment comprime donc l'enthousiasme devant cette composition? C'est qu'on comprend qu'au lieu d'être une des gloires de l'école française, c'est une gloire de plus de l'école italienne. »

Une autre église, ou plutôt une chapelle, mérite, au même titre que la cathédrale, la visite des étrangers : c'est la chapelle du faubourg de Sapiac, pour laquelle son curé, M. Auguste Boislong, a obtenu un autre tableau de M. Ingres, ainsi que le constate l'inscription suivante, placée dans un angle de ce tableau, et écrite de la main même de l'illustre peintre : *J. A. D. Ingres a peint ce tableau et l'a offert à la vénérable église de Saint-Étienne de Sapiac, à Montauban, sous la cure de M. Auguste Boislong, an* 1856. M. Ingres est né dans une des maisons de ce faubourg, il y a passé une partie de sa jeunesse, et peut-être y a-t-il fait

ses premiers essais dans cet art qui devait immortaliser son nom. Ce tableau, placé au-dessus de l'autel, représente sainte Germaine de Pibrac.

« La composition, dit M. E. Rocha, en est simple et naïve, comme la légende de la bergère de Pibrac. La sainte est debout dans l'attitude du recueillement et de l'extase. Son costume est celui des paysannes languedociennes ; de son tablier blanc, qu'elle vient de laisser retomber, est descendue une pluie de fleurs qui jonche la terre, allusion à l'un des miracles les plus populaires de la pieuse et libérale jeune fille. Le peintre n'a pu donner la beauté au visage de la sainte ; le témoignage des traditions s'y oppose ; mais sur ces traits rustiques et presque rudes, au lieu du frivole éclat des filles d'Ève, le pinceau créateur a jeté le rayonnement et l'inspiration. Aux pieds de la vierge, les agneaux paissent en liberté, sans crainte de la houlette laissée à terre ; car la sainte est bonne bergère et ne tyrannise pas ses brebis. Dans le fond, on aperçoit les coteaux boisés de Pibrac, les taillis qui bordent le ruisseau, témoin d'un autre miracle ; et le clocher dentelé de l'église dessine sa noire silhouette sur l'azur d'un ciel méridional. »

Les autres monuments publics de Montauban, la *Préfecture*, l'*Évêché*, le *Beffroi* ou *tour de Lautié*, sur laquelle son horloge attire tous les regards, l'*Hôtel de ville* (à la droite du pont, quand on vient de la gare), la *Bourse* et le *Tribunal de commerce* (à la gauche du pont), la *Caserne de gendarmerie*, n'offrent pas plus d'intérêt au point de vue de l'architecture que la cathédrale ; mais l'hôtel de ville contient un *Musée* de création récente. En 1843, M. le baron de Mortarieu, ancien maire de Montauban, légua à la ville une galerie qu'il avait formée. Cette collection, augmentée par des dons du gouvernement, est exposée dans des salles de l'hôtel de ville. Elle ne mérite pas une longue visite. Elle se compose en effet d'une centaine de tableaux, dont la plupart sont des copies. Parmi les originaux ou prétendus tels, nous n'en signalons que deux ou trois qui, du reste, n'ont pas une grande valeur.

La Peinture, par *Mignard*. Ce tableau, d'ailleurs médiocre, faisait partie des plafonds des petites galeries de Versailles. — Un portrait at-

tribué à *Rembrandt*. — Un paysage de *Boucher*. — L'esquisse originale de la Descente de Croix qui est au Louvre, par *Jouvenet*. — Les Vestales de *Jacques de Wick*. Bas-relief. — La Musique, par *Valentin*. — Mme de Montespan, par *Mignard*. — Le siége d'une ville d'Italie et la marche d'une armée, par *Verdussein*. — Un beau paysage (la route de Bastia à Ajaccio), par *Fontenay*.

Au delà de la salle des antiques, deux salles ont été réservées à une collection particulière de cinquante tableaux que M. Ingres a envoyés en 1851 à sa ville natale. Ces tableaux ne sont, suivant les expressions mêmes de la lettre d'envoi au maire de Montauban, « que la première partie » de l'offrande de M. Ingres, qui destine « sa collection entière d'objets d'art » à sa ville natale.

« Il m'est doux de penser, dit M. Ingres dans cette lettre, qu'après moi j'aurai comme un dernier pied à terre dans ma belle patrie, comme si je pouvais un jour revenir en esprit au milieu de ces chers objets d'art, tous rangés là comme ils étaient chez moi, et semblant toujours m'attendre ; enfin, je suis heureux de penser que je serai toujours à Montauban, et que là où, par circonstance, je n'ai pu vivre, je revivrai éternellement dans le généreux et touchant souvenir de mes compatriotes. »

Cette collection a sans doute un grand prix pour le donateur et pour les donataires; mais, quand on n'a pas eu le bonheur de la former et de l'offrir, ni celui de la recevoir, on ne saurait vraiment éprouver un bien vif plaisir à la contempler. On y compte, comme dans le musée, un grand nombre de copies. Nous nous bornons à y signaler :

L'Entrée du cloître des Capucins à Rome, par *Granet*. — Un paysage, par *Guaspre Poussin*. — Une Descente de Croix, composition dessinée par *Joseph-Marie Ingres*, père de M. Ingres. — Une réduction d'Angélique et Roger, par M. *Ingres*. — Un Torse, étude par M. *Ingres*. — Une Ève (copie d'un tableau du Vatican) d'après Raphaël, par M. *Ingres* (1809).

Montauban possède aussi : un *Musée d'histoire naturelle*, qu'elle a dû à l'initiative de la Société des sciences, agriculture et belles-lettres. La fondation de ce musée date seulement de 1852. Il est établi dans l'aile dr. du second étage de l'hôtel de la Bourse, et ouvert au public le dimanche et le jeudi, de 2 h. à 5 h.; — une *Bibliothèque* de 14 556 volumes et 3 manuscrits, qui lui a été léguée

par l'abbé de Latour, doyen du chapitre. Cette collection, placée dans une vaste salle dépendante de l'hôtel de ville, est mise à la disposition du public, les mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 9 h. à midi, et de 2 h. à 5 h. du soir; — des *archives*, qui occupent, à l'hôtel de ville, les salles voûtées, situées au-dessous de la salle du conseil.

Des travaux importants sont actuellement en voie d'exécution à Montauban : on construit ou l'on s'apprête à construire des fontaines publiques, un abattoir, une halle, une caserne, et enfin le collége communal sera transformé en lycée impérial. Ces travaux sont évalués à 1 200 000 fr. y compris la restauration de l'hôtel de ville.

Il est question d'établir une fontaine monumentale sur la *place Impériale*, place carrée, bâtie en 1702, bordée de portiques ou d'arcades doubles, et ornée de portes à chacun de ses angles.

Les *promenades* de Montauban, surtout les terrasses des Carmes, le quai qui conduit au Cours et le Cours, offrent de charmants points de vue sur les vallées du Tescou ou du Tarn. Des terrasses, qui reposent sur les anciennes fortifications, on découvre au delà de la plaine, quand le temps est clair, une partie de la chaîne des Pyrénées. Au-dessous de la promenade des Carmes, sur les deux bords du Tescou, que réunit un pont gracieux, s'étend le jardin d'*horticulture* et d'*acclimatation*, dessiné avec goût par M. Lebreton. A l'angle S. O. du jardin, près du faubourg de Sapiac, est bâtie la maison qui sert aux expositions de fleurs et de fruits. Les autres promenades sont le *quai*, qui conduit au Cours, et le *Cours* lui-même, situé à l'ouest de la ville, sur la rive dr. du Tarn.

Un beau pont de sept arches, chacune de 23 mètres d'ouverture, a été jeté sur le Tarn, au-dessous de la ville, pour relier les deux gares du chemin de fer de Montauban à Rodez et de Montauban à Toulouse et à Bordeaux. Ce pont, qu'on ne peut pas voir du Cours, était complétement terminé en 1857.

En quittant la gare de Montauban, le chemin de fer du Midi traverse le canal de décharge sur un pont de 6 mètres, et, se di-

rigeant au S., inclinant même au S. O., il s'éloigne du Tarn pour se rapprocher du canal latéral et de la Garonne, qu'il suit parallèlement dans la direction du S. E. jusqu'à Toulouse. La vallée de la Garonne devient une vaste plaine d'une monotonie désespérante; de petits coteaux, pour la plupart plantés de vignes, la bordent sur la gauche à des distances variables mais assez rapprochées; sur la dr. ils sont beaucoup plus éloignés. Quand le temps est clair, on commence à découvrir les Pyrénées à l'horizon, presque en face du train ; elles s'élèvent et deviennent plus distinctes de station en station.

On traverse la forêt de Montech entre Montauban et Montbartier.

39e STATION. — MONTBARTIER.

12 kil. de Montauban. — 218 kil. de Bordeaux. — 39 kil. de Toulouse.
259 kil. de Cette.

Des voitures de correspondance conduisent à : *Beaumont-de-Lomagne* (27 kil.) pour 1 fr. 60 c. — 1 fr. 30 c. et 1 fr. — *Bourret* (10 kil.) pour 1 fr. — 80 c. et 70 c. — *Larrazet* (17 kil.) pour 1 fr. 30. — 1 fr. 20 c. et 1 fr. — *Montech* (5 kil.) pour 35 c. — 25 c. et 20 c.

Montbartier, v. de 677 hab., situé à la g. du chemin de fer, est l'une des neuf communes du canton de Montech. Le ch.-l. de ce canton (arrond. de Castelsarrasin) occupe une position avantageuse au point où s'ouvre, dans le canal latéral, l'embranchement de Montauban, long de 10 kil. 632 mèt.; aussi fait-il un commerce considérable de grains et de vins. Construit sur une petite éminence que certains écrivains ont nommée *Mons Ætius*, il fut autrefois fortifié, car Humbert de Beaujeu s'en empara en 1228, après un siége de quelques jours, et, en 1569, les protestants, qui l'attaquèrent cependant avec 6000 fantassins et 600 chevaux, ne purent s'en emparer.

40e STATION — DIEUPENTALE.

7 kil. de Montbartier. — 225 kil. de Bordeaux. — 32 kil. de Toulouse.
252 kil. de Cette.

Dieupentale, v. de 935 hab., appartient au canton de Grisolles; il est situé à la dr. de la voie de fer. On trouve à sa sta-

tion des voitures de correspondance conduisant : au *Mas-Grenier* (10 kil. pour 50 cent.) et à *Verdun* (4 kil. pour 25 cent.).

Verdun, ch.-l. de canton de l'arrond. de Castelsarrasin, a une population de 3972 hab. Il est situé sur la rive g. de la Garonne.

On aperçoit sur la g. le v. de *Canals* (805 hab.), à peu près à moitié chemin entre Dieupentale et Grisolles.

41e STATION. — GRISOLLES.

5 kil. de Dieupentale. — 230 kil. de Bordeaux. — 27 kil. de Toulouse. 247 kil. de Cette.

Grisolles, V. de 2116 hab., ch.-l. de canton de l'arrond. de Castelsarrasin, se trouve située entre le canal latéral et la Garonne. Elle a été jadis fortifiée. Ses habitants n'ayant pas embrassé le parti de la Ligue, le ligueur Joyeuse en fit le siége, l'emporta d'assaut et fit pendre sur la brèche le capitaine Fénelon, un des aïeux de l'archevêque de Cambrai.

L'église de Grisolles a été classée parmi les monuments historiques. Avant la révolution de 1789, elle était, a dit M. le baron Chaudruc de Crazannes, une dépendance annexe ou succursale de celle de Saint-Sernin de Toulouse, dont le prieur était *gros-décimateur* de Grisolles et y entretenait un simple chapelain *à la congrue*. La seule partie vraiment remarquable de cet édifice est son portail du XIIIe siècle, servant de base au clocher dont il est surmonté. Ce portail se compose de dix arcs en briques et d'un arc extérieur en pierre servant à l'encadrement, et orné d'une bande zodiacale et de diverses sculptures. Ses huit colonnes, en marbre blanc des Pyrénées, supportent des chapiteaux sur lesquels ont été sculptés divers sujets de l'Écriture sainte et des compositions allégoriques. Le plus curieux de ces chapiteaux est celui qui représente la *pesée des âmes*. Ce portail aurait malheureusement besoin d'urgentes réparations.

On trouve à la station de Grisolles des voitures de correspondance conduisant à *Fronton* (11 kil. pour 50 cent.), ch.-l. de canton de 2196 hab. (Haute-Garonne, arrond. de Toulouse) situé sur une route de voitures qui rejoint Montauban à Toulouse. C'est un bourg bien bâti et entouré de charmantes promenades.

A 2 kilomètres de Grisolles on aperçoit, à gauche, le village de

Pompignan-le-Franc (652 habitants), dont le château, construit avec une certaine magnificence sur une terrasse, a vu mourir J. J. Lefranc, marquis de Pompignan, en 1784. L'auteur des *Poésies sacrées* a été inhumé dans l'église paroissiale qu'il avait fait construire. Les coteaux se rapprochent; les maisons deviennent de plus en plus nombreuses. On quitte le département de Tarn-et-Garonne pour entrer dans celui de la Haute-Garonne, avant le village de *Saint-Rustice*, qu'on laisse à gauche.

42e STATION. — CASTELNAU-D'ESTRETEFONDS.

5 kil. de Grisolles. — 235 kil. de Bordeaux. — 22 kil. de Toulouse.
242 kil. de Cette.

Castelnau-d'Estretefonds (*Castrum novum de strictis fontibus*), village de 1710 habitants, s'étend, à 1 kilomètre de sa station, au pied d'une colline sur laquelle on remarque un château d'assez belle apparence qui paraît avoir été reconstruit au siècle dernier.

Sur l'autre rive de la Garonne se montre le bourg de Grenade-sur-Garonne (5 kilomètres de Castelnau). Une voiture de correspondance y conduit *pour* 25 *centimes*.

Les coteaux s'éloignent; on voit s'ouvrir, sur la gauche, la vallée qu'arrose le Giron, et au 238e kilomètre, à moitié chemin entre Bordeaux et Cette, on traverse, sur un pont de pierre de trois arches, le Lhers, qui vient de recevoir le Giron.

43e STATION. — SAINT-JORY.

6 kil. de Castelnau. — 241 kil. de Bordeaux. — 16 kil. de Toulouse.
236 kil. de Cette.

Saint-Jory, village situé à gauche du chemin de fer, compte 1125 habitants et dépend du canton de Fronton. Les produits de sa petite culture alimentent les marchés de Toulouse.

44e STATION. — LACOURTENSOURT.

9 kil. de Saint-Jory. — 250 kil. de Bordeaux. — 7 kil. de Toulouse.
227 kil. de Cette.

La station de ce nom dessert le village voisin de *Lespinasse* (271 habitants). Le chemin, qui reste toujours entre la route de terre (à gauche) et le canal (à droite), continue à s'élever au-dessus du niveau de la mer : il n'était, à Montauban, qu'à 84 mè-

tres 82 centimètres; à Castelnau, il avait déjà atteint 109 mètres 10 centimètres; à Saint-Jory, 113 mètres 05 centimètres; à Lacourtensourt, il est à 120 mètres; il sera à 144 mètres 17 centimètres dans la gare de Toulouse. On laisse, à gauche, *Saint-Alban* (260 habitants); à droite, le petit château de *La Tournelle* et *Fenouillet* (820 habitants), puis, à gauche, *Croix-Bénite* et *Camville*, avant de traverser le ruisseau de Mattemps. Mais on aperçoit déjà Toulouse sur la droite, et, quand on a croisé la route de Lyon (pont de 13 mètres 40 centimètres), on ne tarde pas à s'arrêter dans la belle gare du chef-lieu du département de la Haute-Garonne, située à 144 mètres d'altitude.

45ᵉ STATION. — TOULOUSE.

7 kil. de Lacourtensourt. — 257 kil. de Bordeaux. — 161 kil. de Tonneins. — 121 kil. d'Agen. — 51 kil. de Montauban. — 91 kil. de Carcassonne. — 149 kil. de Narbonne. — 175 kil. de Béziers. — 220 kil. de Cette.

Renseignements généraux.

Les OMNIBUS correspondent avec tous les trains. Leurs bureaux sont établis : rue Louis-Napoléon, 21; place du Chairedon, 2; place Saint-Michel, 3; rue du Faubourg-Saint-Étienne, au bureau de tabac. On paye :

Aux bureaux et aux hôtels, 25 centimes par voyageur et 20 centimes par colis.
A domicile, 40 centimes par voyageur et 30 centimes par colis.

Le prix des voitures de famille à 6 places (quand elles ne font pas le service d'omnibus) est fixé à 1 franc 50 centimes pour la course.

VOITURES DE PLACE (citadines). Bureaux : galerie du Capitole et sur toutes les places publiques. La course, 90 centimes; l'heure, 1 franc 50 centimes.

VOITURES DE CORRESPONDANCE. Des voitures de correspondance, subventionnées par le chemin de fer, conduisent de la gare de Toulouse à : *Albi* (76 kil.) pour 9 francs, 7 francs et 6 francs; — *Gaillac* (54 kil.) pour 7 francs et 6 francs; — l'*Isle-d'Albi* (46 kil.) pour 6 francs, 5 francs et 4 francs; — *Rabastens* (38 kil.) pour 5 francs, 4 francs et 3 francs.

Le chemin de fer est ouvert de Toulouse à Foix, à Saint-Gaudens et à Montrejeau.

HÔTELS. Les hôtels de Toulouse manquent généralement de propreté. Comme aucun d'eux ne mérite une mention particulière, nous les indiquons ici par ordre alphabétique : 1ʳᵉ classe, *Capoul; — Chaubard* ou *Casset; — des Empereurs* ou *Vidal*, bien situé sur la place du Capitole; — *de l'Europe* ou *Bident*, bien situé sur la place Lafayette, dite place Louis-Napoléon; — *de France; — du Midi; — de Paris; — Sou-*



Toulouse.

ville, sur la place du Capitole; — 2e classe, ***Baichère***, rue des Arts ;— ***Chaumont***, rue Louis-Napoléon; — ***Domergue***, rue des Balances; — ***Dupin***, rue Clémence-Isaure; — ***de Londres***, rue de la Pomme; — ***Notre-Dame des Victoires***, rue Louis-Napoléon.

APPARTEMENTS MEUBLÉS. Le nouveau Guide de Toulouse, publié par M. Gimet, recommande la maison ***Portes***, rue de la Pomme; les maisons ***Cassagne*** et ***Ponsolles***, rue Matabiau, 26, et rue des Temponnières, 14.

RESTAURANTS. Toulouse est une ville chère aux gastronomes. Ils aiment à la visiter, car ils savent y faire d'excellents dîners. Ils en vantent surtout les pâtés de foie de canards, les ortolans et les champignons; ses fruits sont aussi renommés. Parmi les restaurants toulousains, nous recommanderons les cafés : ***Tivolier***, place du Capitole, et ***Bident***, id.; — ***Dardignac***, place Rouaix, 10; le ***Café-Divan***, place du Capitole; — ***Gaston***, rue Louis-Napoléon, 3, etc.

CAFÉS. Les plus beaux cafés de Toulouse sont groupés sur la place du Capitole; ce sont les cafés : ***Biscayle***, ***Tivolier***, ***Malbec***, ***Bident***, ***Divan***, ***Européen***, ***Richelieu***, ***Latour***, etc. Sur l'avenue et sur la place Louis-Napoléon, on trouve les cafés de ***Toulouse***, des ***Américains*** et de la ***Comédie***.

PATISSIERS. ***Abadie***, rue des Chapeliers ; — ***Fonarmes***, place du Capitole, à l'entrée de la rue de la Pomme; — ***Heinz***, rue Louis-Napoléon; — ***Fournier***, allée Louis-Napoléon.

BAINS. A l'***hôtel de Londres***, rue de la Pomme ; — ***Laclau***, rue des Couteliers ; — ***Stoll***, au Grand-Rond; — la ***Samaritaine***, au pont de Tounis.

POSTE AUX LETTRES. Rue Sainte-Ursule, 13, hôtel Cibiel.

LIBRAIRES. Armaing; — Devers Arnauné; — Bourdin ; — Brun ; — Delboy; — Gimet; — Privat.

Situation. — Population — Aspect général. — Mœurs.

Toulouse est située par 43° 35′ 42″ latitude nord, et 0° 53′ 45″ longitude ouest, à 146 mètres au-dessus du niveau de la mer, sur la rive droite de la Garonne, qui la sépare du faubourg de Saint-Cyprien, et au point de jonction des canaux du Midi, Latéral et de Saint-Martory. Le chemin de fer du Midi, actuellement en exploitation, la relie, d'un côté, par Montauban, Agen, Marmande, la Réole et Langon, à Bordeaux, et de l'autre, par Castelnaudary, Carcassone, Narbonne (Perpignan), Béziers et Agde, à Cette. Elle peut donc communiquer déjà, sans interruption de voies ferrées, avec tous les ports principaux du midi et du nord de la France. Une ligne spéciale, détachée de l'ancien Grand-Central et concédée à la compagnie d'Orléans, la rattachera plus directement,

par Alby et les départements du centre, à Paris et à Lyon. Elle est de plus le point de départ de deux lignes du réseau pyrénéen, qui se dirigent, l'une sur Foix, l'autre sur Bayonne en desservant Saint-Gaudens, Bagnères de Bigorre, Tarbes et Pau; enfin peut-être, un jour, un embranchement de cette dernière ligne, traversant la chaîne des Pyrénées, soit au port de la Glère, soit au port du Salat, la mettra en communication avec Saragosse et Madrid. Comme on le voit, nulle position continentale ne pourrait offrir plus d'avantages, plus de débouchés au commerce et à l'industrie. Aussi la population augmente-t-elle à Toulouse d'année en année. Elle n'était, en 1831, que de 59 639 habitants; elle s'élève aujourd'hui à 113 229. La ville actuelle, qui s'accroît incessamment pour pouvoir loger tous ses habitants, compte 348 rues, 32 impasses, 9 passages, 48 places publiques et 22 chemins. Ses allées et boulevards, plantés de 4314 arbres, ont un développement de plus de 7025 mètres; ses rues sont constamment lavées par 250 pouces de fontainier que distribuent 5 fontaines monumentales, 2 gerbes, 5 abreuvoirs et 120 bornes-fontaines.

La plaine dans laquelle Toulouse s'est développée est fertile et riante, mais elle n'a rien de pittoresque. Seulement, quand le temps est clair, on y découvre, au sud, la chaîne des Pyrénées, dont les principales sommités, étincelantes de neiges et de glaces éternelles, se détachent sur un beau fond d'azur.

Considérée en elle-même, abstraction faite de ses monuments, Toulouse est une ville laide, monotone, fatigante. Ses rues étroites, tortueuses, ne sont pas suffisamment propres; ses maisons de briques n'ont ni caractère ni style; même en se promenant dans ses plus beaux quartiers, on se croirait parfois dans un grand village; mais ce qui en rend le séjour insupportable aux étrangers, c'est le pavé. Quand on marche avec tant de difficulté et de douleur sur ces affreux cailloux pointus, qui recouvrent encore tout l'espace compris entre les trottoirs ou entre les murailles des maisons, dans la plupart des rues ou des cours, on a peine à comprendre que les habitants, surtout les femmes, aient la patience et le courage de souffrir plus longtemps un si abominable supplice. S'ils ne veulent pas s'insurger contre leurs autorités municipales pour les contraindre à mettre un terme à leurs

tortures, que ne s'imposent-ils au moins une souscription volontaire, dont le produit serait destiné à les debarrasser de leurs odieux petits bourreaux?

Toutefois, malgré tous ses vices de construction, malgré son aspect général, même malgré son pavé, Toulouse est une grande, belle, intéressante cité. Elle possède un grand nombre d'églises qui méritent la visite des archéologues, de charmants hôtels de la Renaissance, un musée digne du rang qu'elle occupe parmi les villes principales de la France, de riches collections, des établissements scientifiques ou industriels qu'on visite toujours avec profit; elle a joué d'ailleurs un rôle important dans l'histoire du passé, et elle est certainement appelée à un brillant avenir. On peut donc s'y meurtrir les pieds sans trop de regrets pendant deux ou trois journées. D'ailleurs, elle commence à border ses maisons de trottoirs: il est vrai qu'ils sont si étroits! elle s'apprête en outre, dit-on, à se transformer à l'instar de Paris et de Lyon; et puis les Toulousaines n'offrent-elles pas de charmants sujets d'étude?

L'auteur du Guide de Toulouse le plus récent, M. F. Gimet, qui doit bien connaître ses compatriotes du sexe féminin, en trace le portrait suivant, emprunté à je ne sais quel écrivain :

« Ce sexe allie, dit-il, à la vivacité de l'esprit le charme séduisant de sa beauté. Les Toulousaines sont en général petites, et, quoiqu'elles aient les cheveux noirs, la blancheur de leur teint ne peut être surpassée. Dans leurs traits, le piquant s'unit à la grâce; la fraîcheur de leur visage, l'incarnat de leurs lèvres attestent la pureté du sang; des dents petites et perlées, des yeux superbes, presque toujours fendus en amande et voilés par de longues paupières, ajoutent à leurs agréments. A ces qualités extérieures, elles joignent une âme aimante et un caractère d'une pétulance singulière; elles sont franches, gaies, communicatives. »

M. Le Blanc du Vernet, qui a publié en 1857 un excellent *Guide dans Toulouse*, ne partage pas complétement, à l'égard de ses compatriotes *du sexe* l'opinion de cet auteur inconnu

« La Toulousaine, dit-il, a généralement de la morbidesse, de grands yeux vifs comme des écureuils, le nez impertinent et la jambe belle, mais elle pèche souvent par la base, et a parfois les pieds plus grands que les souliers, héritage funeste sans doute de la reine Pédauque, la reine aux pieds d'oison.... Les Toulousaines, il faut en convenir,

n'ont pas échappé (ce qui eût été pourtant une spirituelle manière de se singulariser) au vertige qui s'est emparé des Françaises de nos jours. Comme toutes les contemporaines, elles sacrifient aux affiquets, aux prétintailles, et pratiquent la crinoline, programme menteur, qui surprend la religion du public naïf par des promesses irréalisables. »

M. Le Blanc du Vernet se montre, du reste, dans sa conclusion, bien sévère envers ses compatriotes.

« Toulouse, s'écrie-t-il dans un accès de misanthropie, est un spectre assis sur un tombeau. L'oisiveté et l'ennui se sont attachés à ses flancs, comme la tunique de Déjanire, et dévorent ses enfants, depuis le dandy luisant, brillant, bruyant et vide comme un grelot, jusqu'au truand sordide, dépenaillé, envieux et venimeux comme un reptile.... Les Toulousains laissent pousser les ronces dans leur existence ou n'y promènent qu'un soc stérile. Ils déploient toutefois une activité fébrile à caresser la bête puante de l'envie, et cherchent à s'entre-dévorer, à l'instar des soldats de Cadmus.

L'abbé de Voisvenon, ajoute-t-il plus loin, disait au milieu d'un souper de philosophes : « Le peuple le plus spirituel de la terre a un tort immense à mes yeux : il ne se lave pas assez les mains. » Des esprits moroses adressent spécialement ce reproche aux Toulousains des deux sexes ; ils disent que la ville ne se recommande pas par une propreté excessive, et poussent la misanthropie jusqu'à affirmer que la vermine fait ses noces dans les hôtels, qui réclament une impérieuse réforme.

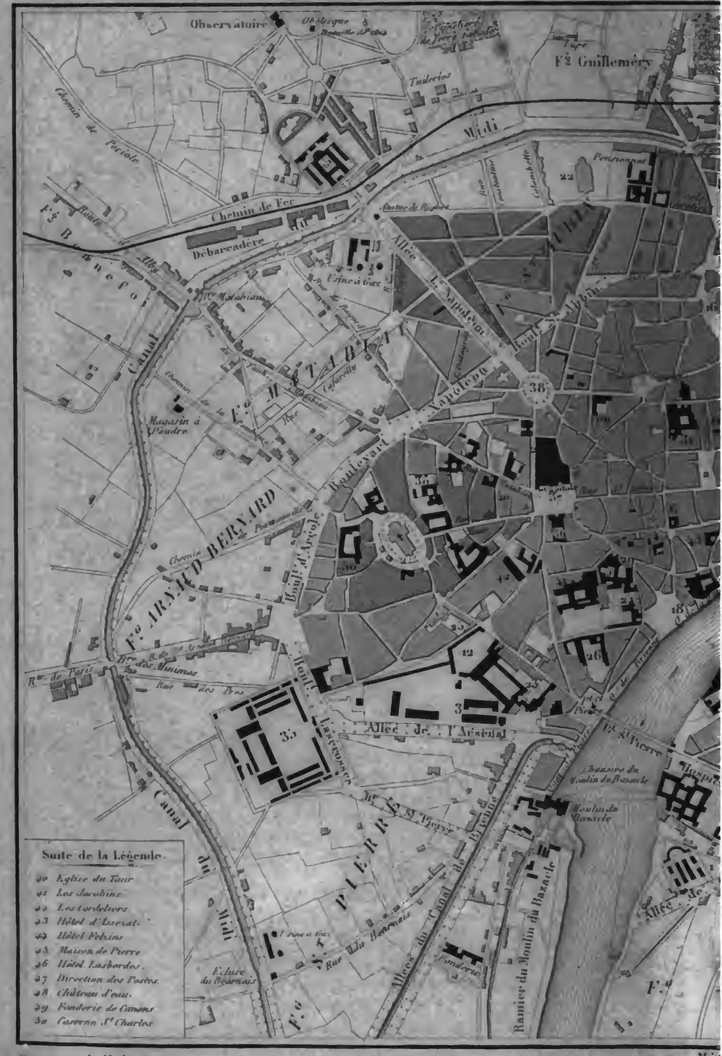
S'il n'y a pas de témérité à dire que Toulouse ne brille point par une propreté hyperbolique, il est permis aussi d'avancer un fait, à savoir qu'elle manque de distinction et d'élégance; c'est la ville des intentions approximatives, où rien n'est cuit à point ; la terre promise des courtauds de boutique, l'Éden des garçons tailleurs.... la *petite provence* des vieilles culottes de peau.... Petites gens, petit commerce, rues étroites, esprits plus étroits que les rues, prétentions monumentales et résultats microscopiques, mélomanie suspecte, amour effréné des histrions, pratique du culte religieux à la manière un peu idolâtrique de l'Espagne et de l'Italie, voilà Toulouse.... La gent élégante — *rara avis* — émigre et se claustre dans ses foyers, laissant libre carrière au fretin populaire, qui s'exhibe avec frénésie, étalant un luxe aussi maladroit que celui des nègres constellés de verroteries. C'est précisément depuis qu'on se glorifie si ostensiblement, et avec si peu de sincérité, d'être né dans les rangs du prolétariat, qu'on a la fureur de se travestir en gentleman. »

L'auteur inconnu, cité par M. Gimet est, je dois l'avouer, plus aimable pour ses compatriotes que M. Le Blanc du Vernet :

« Beaucoup d'esprit et de gaieté, beaucoup de penchant à l'obligeance et aux sentiments affectueux, beaucoup de douceur et d'amabilité dans

Itinéraire de la France par AD. JOANNE.

TOUL



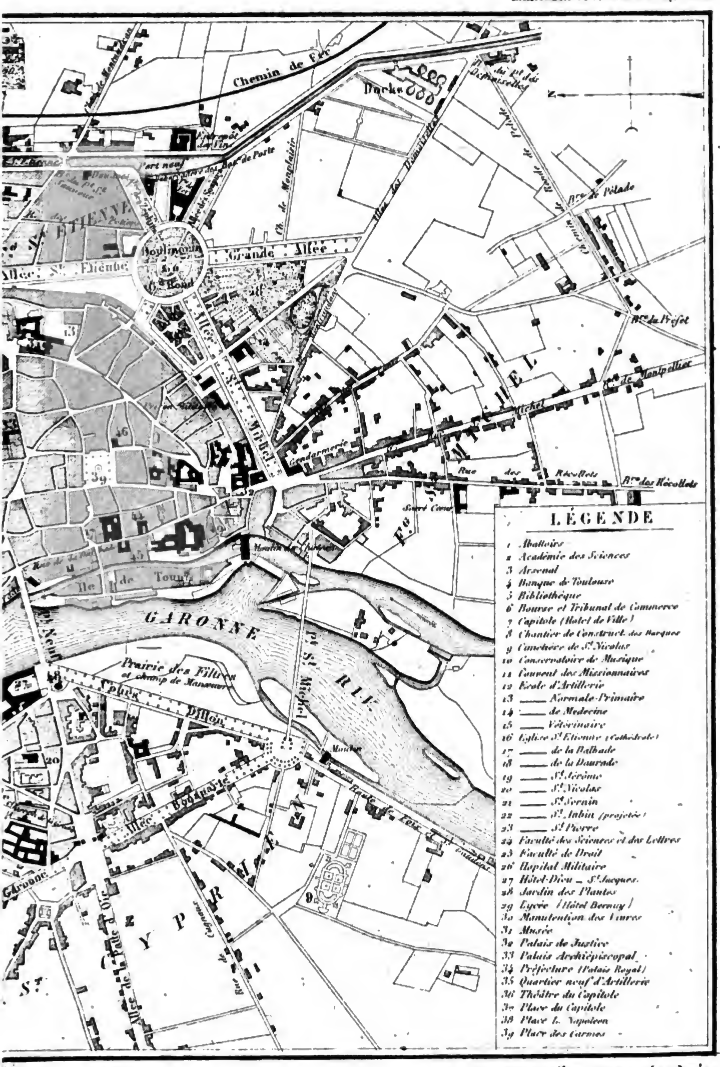
Dressé par A. H. Dufour.

Imp. par Kaeppelin & Cie, Paris

100 200 400

OUSE.

L. Hachette et Cie Editeurs, Paris



Gravé par Sengteller. Ecrit par Langevin.

le commerce de la vie, tels sont, avec un grand fonds de vivacité, source ordinaire d'une excessive promptitude dans le jugement comme dans la détermination, les traits éminemment caractéristiques du Toulousain.... Extrême dans le bien comme dans le mal, il met, il porte tout au superlatif.... Bien qu'il soit prompt à s'exalter, il n'a pas, dans son assiette naturelle, les mœurs brutales qu'on reproche à certaines autres contrées du Midi; on remarque même une certaine douceur dans son langage, dans son patois, son accent et ses manières, comparés surtout au langage rude, à l'accent désagréable et aux manières brusques du peuple marseillais. »

Mais que vont dire les Marseillais?

Histoire.

A une époque dont on ne saurait préciser la date, mais qui remonte à plus de 1500 ans avant Jésus-Christ, la vallée supérieure de la Garonne était occupée par les *Euskes* ou *Auskes*, dont le principal établissement, encore aujourd'hui, s'appelle Auch. Ces peuples furent refoulés vers le pied des Pyrénées par les *Gaëls* ou *Celtes*, qui s'établirent dans la vallée de la Garonne, et y fondèrent la ville de Toulouse.

Dans le courant du IVe siècle avant notre ère, les Celtes se virent obligés à leur tour de céder la place à une peuplade septentrionale appartenant à la confédération Kimrique des Bolges ou Belges; le nom particulier de ces nouveaux venus était les *Tectosages*. Toulouse devint leur capitale, et l'une des villes saintes de la Gaule. Le dieu Bélen, l'Apollon Gaulois, y avait un temple renommé.

Deux cent quatre-vingt-un ans avant Jésus-Christ, un essaim de ces Tectosages partit des bords de la Garonne, franchit le Rhin, le Danube, traversa l'Illyrie et la Thrace, mit en déroute la célèbre phalange macédonienne dans une grande bataille où périt le roi Ptolomée-Céraunus, saccagea la Macédoine et la Thessalie, pénétra jusque dans la Phocide, investit la ville et le temple de Delphes, qu'il pilla, si l'on en croit certains historiens. Mais cette expédition finit misérablement. Une terreur religieuse s'empara tout à coup des envahisseurs, et jeta dans leurs cœurs le découragement et le désespoir. Peut-être avaient-ils reconnu leur dieu Bélen dans l'Apollon grec dont ils avaient profané le sanctuaire. Ils repartirent en désordre et furent décimés dans leur retraite par la faim, les maladies, le fer ennemi. « Quum in antiquam patriam Tolosam venissent, dit Justin, comprehensique pestifera lue essent, non prius sanitatem recupera-

vere quam, aruspicum responsis moniti, aurum argentumque bellis sacrilegisque quæsitum, in Tolosensem lacum mergerent. » Ce lac ou étang toulousain était consacré au dieu Bélen. Cet étang a été desséché, et, d'après une tradition qui n'est pas digne de foi, l'église de Saint-Sernin aurait été construite sur l'emplacement que couvraient autrefois ses eaux.

Quand les Romains eurent vaincu les Arvernes et soumis les Gaulois du littoral, ils s'allièrent avec les Tectosages de Toulouse, qu'ils appelaient *Tolosates*. Mais, à l'approche des Kimris ou Cimbres de la mer Baltique, ils jugèrent indispensable de s'assurer de Toulouse, qui fut et sera dans tous les temps une position militaire importante. Ils y mirent une garnison. Les Tolosates sentirent leur indépendance menacée, surprirent cette garnison, la firent prisonnière, et s'allièrent aux Kimris.

« Le consul Q. Servilius Cépion, dit M. Henri Martin, marcha sur Toulouse, la surprit par la trahison de quelques habitants du parti romain, et la livra au pillage. » Le lac sacré fut fouillé par les ordres de l'avide consul, qui en tira des sommes immenses. Justin évalue ce qu'on y trouva à 110 000 livres d'or et 150 000 livres d'argent; Strabon dit 15 000 talents, ce qui correspondrait à 85 millions 500 000 francs de notre monnaie. Cépion s'attribua frauduleusement la majeure partie de ce butin, mais il ne le porta pas loin. Il fut vaincu l'année suivante, au bord du Rhône, ainsi que son collègue Manlius, par les Kimris, qui vengèrent l'injure de Bélen d'une manière terrible. « 80 000 soldats romains ou auxiliaires, et 40 000 esclaves ou valets d'armée, furent exterminés pendant ou après la bataille.... Il n'y eut ni butin pour le vainqueur, ni miséricorde pour le vaincu.... On n'épargna que dix hommes, pour porter en Italie la nouvelle de la bataille [1]. » Cépion, échappé au massacre on ne sait comment, mourut peu après de misère en Asie. Les Romains attribuèrent son désastre à son sacrilége; et de là vint le proverbe : *Habet aurum Tolosanum*, qu'on appliqua depuis lors aux gens qui *avaient du malheur*.

Dès que Marius eut exterminé les Teutons et les Kimris, le sénat de Rome réunit pour jamais le territoire des Tectosages et leur cité à la *Province*. Mais la Province, surchargée d'impôts, se souleva 76 ans avant Jésus-Christ, et réussit presque à chasser le proconsul Fontéius. Puis Pompée survint, qui fit changer la fortune. Il ruina la Province par ses exactions. Il la décima par les supplices. Il éta-

1. Henri Martin, *Histoire de France*.

blit à Toulouse une colonie militaire. Les jeunes Tectosages furent enrôlés de force dans les armées romaines, et leurs contingents aidèrent aux conquêtes de Jules César.

Toulouse, *colonie de droit latin* sous Auguste, devint une des villes les plus importantes de la Gaule romaine. Vers le milieu du IIIe siècle, l'évêque de Rome Fabianus (saint Fabien) envoya un missionnaire, appelé Saturninus, y prêcher l'Évangile. Saturninus y subit bientôt le martyre, et l'on n'a point cessé d'y vénérer sa mémoire. Saint-Sernin, contraction de saint Saturnin, est placé sous son invocation. (Voir p. 157.)

En 413, les Visigoths occupèrent pour la première fois Toulouse. Leur roi Ataulf, assailli par l'armée impériale, se vit obligé, bientôt après, d'évacuer la Gaule et d'aller en Espagne. Mais son successeur Wallia y rentra en 419, en vertu d'un traité conclu avec l'Empereur, qui lui abandonna les cités et territoires de Poitiers, Saintes, Angoulême, Bordeaux, Périgueux, Agen et Toulouse. Cette convention obligeait les habitants à céder aux Barbares les deux tiers de leurs terres et le tiers de leurs esclaves.

Wallia fit de Toulouse la capitale de son royaume. Cinq princes visigoths y régnèrent successivement après lui. Théodéric, le premier, fit plusieurs fois la guerre aux Romains, battit un de leurs généraux les plus éminents, et s'empara de sa personne sous les murs mêmes de Toulouse, puis se joignit au patrice Aétius contre les Huns d'Attila, concourut à la délivrance d'Orléans, et périt dans les champs Catalauniques, où il décida, par une audacieuse manœuvre, la défaite du *fléau de Dieu*.

Son fils aîné, Thorismond, qui l'avait vaillamment secondé, fut proclamé roi par les Visigoths sur le champ de bataille. Quatre ans après, ses deux frères puînés l'assassinèrent. Théodéric II, l'un des meurtriers, monta sur le trône, ajouta Narbonne et le territoire de cette ville au royaume visigoth, et fut égorgé, après douze ans de règne, par Évaric, son plus jeune frère. Celui-ci, ambitieux et habile, étendit ses limites au nord jusqu'à la Loire, à l'est jusqu'aux Alpes. Il était maître en outre d'une grande partie de l'Espagne. Toulouse fut alors la capitale d'un vaste empire.

Sidoine Apollinaire donne une grande idée de la puissance d'Évaric. « On voit se presser à la Cour de Toulouse le Saxon aux yeux bleus, accoutumé à se jouer dans les vagues de l'Océan ; le vieux Sicambre, dont le chef, tondu après sa défaite, se recouvre de cheveux relevés sur le crâne depuis que la paix lui a rendu la liberté ; l'Hérule aux joues tatouées de bleu, au teint pareil à l'eau de la mer ;

le Burgonde haut de sept pieds, l'Ostrogoth, fier de l'appui d'Évaric contre les Huns, et jusqu'aux envoyés du souverain de la Perse. » Mais les fondements de cette grandeur étaient minés. Évaric était arien zélé, comme toute sa nation. Il voulut imposer sa croyance aux Gallo-Romains, et les évêques des Gallo-Romains s'accoutumèrent à voir dans les Franks Saliens, qui s'établissaient au nord de la Gaule, leurs futurs libérateurs.

Évaric ne fut pas témoin de la catastrophe que ses persécutions avaient préparée, et qui devint imminente après que le roi des Franks, Clovis, eut été baptisé par l'évêque catholique de Reims. Il était mort depuis vingt-quatre ans, lorsque la guerre éclata enfin entre les deux races barbares qui se partageaient la Gaule. Alaric II, fils d'Évaric, fut tué en 507 sur le champ de bataille de Voulon, de la main même de Clovis, et la domination des Visigoths périt avec lui. Clovis entra vainqueur à Toulouse au printemps de 508.

Toulouse perdit ainsi son rang de ville capitale, qu'elle ne recouvra qu'en 630, à la mort de Clotaire II. Dagobert, fils aîné de ce roi, reconnut son frère Charibert « roi des cités qui avaient composé autrefois la seconde Aquitaine. » Charibert fixa sa résidence à Toulouse. La joie des Gallo-Romains fut vive, mais ne dura guère. Charibert mourut vers la fin de la même année. Son fils en bas âge, Chilpéric, proclamé roi à Toulouse, fut assassiné presque aussitôt, et le Midi retomba derechef sous la domination des barbares du Nord.

Les embarras d'Ébroin, maire du palais, lui permirent de secouer le joug. Toulouse se mit alors d'elle-même sous l'autorité du patrice Félix, duc de Vasconie. Elle obéit, après Félix, à un Gallo-Romain appelé Lupus, qui se fit déclarer duc de Vasconie et de Toulouse, envahit l'Aquitaine jusqu'à Limoges et en chassa les comtes franks. Eudes, son fils ou son neveu, lui succéda, s'élargit jusqu'à la Loire, régna, car il fut roi sur Bordeaux, Arles, Bourges, Poitiers, comme sur Toulouse. Les populations de la Gaule méridionale avaient tellement pris l'empreinte romaine, qu'en dépit des événements elles tendaient toujours à former une nationalité distincte.

En 718, Chilpéric, roi de Neustrie, envoya au roi d'Aquitaine le sceptre et la couronne. C'était dans le but d'en obtenir des secours contre Carl Martel. Eudes, en effet, franchit la Loire, l'année suivante, à la tête d'une armée auxiliaire, et accompagna jusqu'auprès de Soissons les bataillons neustriens. Il fut vaincu avec eux. En re-

passant par Paris après sa défaite, il s'empara de la personne de Chilpéric et du trésor des rois mérovingiens. Mais il comprit bientôt le danger d'une lutte avec le redoutable chef des Franks orientaux. Il lui rendit le trésor. Il lui livra le fantôme de roi dont il avait espéré se faire un instrument. Carl, apaisé ou feignant de l'être, lui accorda son alliance.

Et cependant les Arabes, descendant des Pyrénées, avaient pris et détruit Narbonne. En 721, ils vinrent assiéger Toulouse. Les Toulousains se défendirent vaillamment, et furent bientôt délivrés par Eudes, qui gagna, sous leurs murailles mêmes, une des plus sanglantes batailles dont l'histoire fasse mention.

Il était clair que les Arabes n'en resteraient pas là. Eudes se sentait menacé tout à la fois au midi et au nord. Il se fit un allié d'un chef arabe nommé Othman-Ben-Abou-Nessa, qui commandait dans les Pyrénées, et qui cherchait à se rendre indépendant du khalife de Damas; il lui donna en mariage sa fille Lampégia, dont la beauté était célèbre. Carl, à ce moment, fit une irruption au delà de la Loire, et mit Bourges au pillage. Pendant que le roi d'Aquitaine portait secours à ses sujets du Nord, Abd-el-Rahman, lieutenant du khalife, fondit sur Othman, qui n'était pas assez fort pour résister seul. Othman périt en défendant sa jeune épouse; et Abd-el-Rahman envoya au khalife, comme trophées de sa première victoire, la tête d'Othman et la belle Lampégia.

L'année suivante (732), Abd-el-Rahman, ayant enfin rassemblé la plus nombreuse armée qui eût envahi les Gaules depuis Attila, franchit les Pyrénées et marcha sur Bordeaux. Le héros aquitain fit tête à l'orage : mais il fut malheureux cette fois, et vit son armée presque anéantie. Il prit son parti sur-le-champ, se retira vers le nord avec ses débris, et réclama l'assistance de Carl Martel, qui n'exigea de lui que sa soumission à la suzeraineté franke. Toulouse fut préservée de l'islamisme, comme la France, comme toute l'Europe, par la terrible bataille de Poitiers. Mais Eudes ne fut plus que duc des Aquitaines sous l'autorité du roi des Franks et de son maire du palais.

Hunald, après Eudes, s'efforça à plusieurs reprises, mais inutilement, de secouer ce joug. Waïfer, fils ou neveu de Hunald, renouvela ces tentatives : il succomba. Pépin, devenu roi des Franks, s'empara de Toulouse en 767. Waïfer périt l'année suivante, et avec lui l'indépendance de l'Aquitaine. Mais cette province conserva ses aspirations et ses tendances, et Charlemagne jugea utile de leur accorder une satisfaction. Il fit de l'Aquitaine un royaume à part, et

plaça sur ce trône vassal son fils Louis. Toulouse redevint quasi capitale, et fut le siége accoutumé des *plaids* du royaume.

Devenu roi, Louis le Débonnaire donna le royaume d'Aquitaine à son fils Pépin. Glissons rapidement sur les querelles de ce Pépin avec l'impératrice Judith, et sur ses crimes contre son père. Il mourut en 838. Louis mourut à son tour, après avoir. par un nouvel acte de partage, assigné l'Aquitaine à son dernier fils, Charles le Chauve. Ce prince, après l'effroyable mêlée de Fontenay, ou Fontenaille, et le traité de Verdun, se rendit à Toulouse, en 848, résolu à se débarrasser du comte de Gothie, de ce fameux Bernard, qui avait été si longtemps l'amant de sa mère Judith, et qui, dans le but de se rendre indépendant, troublait l'empire par ses intrigues. Il surpassa d'un seul coup toutes les perfidies de Bernard. « Le roi et le comte, dit une chronique toulousaine, eurent une entrevue dans le monastère de Saint-Sernin. Comme Bernard fléchissait le genou devant le roi, Carl le prit de la main gauche comme pour le relever, et de la droite il lui plongea un poignard dans le cœur.... non sans soupçon de parricide, car il passait pour le fils de Bernard, et avait avec lui une merveilleuse ressemblance, la nature révélant ainsi l'adultère de sa mère. » Le roi, se levant de son trône ensanglanté, frappa du pied le cadavre, et s'écria : « Malheur à toi, qui as souillé le lit de mon père et de ton seigneur! »

Il ne gagna rien à ce forfait. Nombre de seigneurs aquitains avaient pris pour roi un fils de Pépin, qui portait le même nom que son père. Wilhem ou Guilhem, fils de Bernard, souleva la ville et la marche de Toulouse, dont il fit hommage à Pépin II. Charles assiégea Toulouse, fut repoussé, reconnut un instant Pépin II, puis recommença la guerre et investit de nouveau Toulouse en 849. Le comte Fridelo, à qui la défense de la ville avait été confiée, négocia avec Charles, et la lui livra, sous la condition qu'il en serait à l'avenir comte héréditaire. C'est de lui que tous les comtes de Toulouse sont descendus.

Pépin II se vengea cruellement. Les pirates normands, à cette époque, occupaient Bordeaux. Il fit alliance avec eux et les conduisit à Toulouse, qui fut prise et saccagée. Il voulut renouveler cette expédition l'année suivante (864); mais il fut repoussé par le courage et l'habileté du comte Humfrid, et tomba bientôt après entre les mains du comte de Poitiers. Traduits devant l'assemblée des grands, jugé, condamné à mort, il mourut en prison, Charles le Chauve lui ayant fait grâce de la vie. Ainsi finit le royaume d'Aquitaine.

Ce comte Humfrid, dont nous venons de parler, s'était momenta-

nément emparé de Toulouse, au détriment du comte Raymond Ier, frère et successeur de Fridelo. Raymond y entra bientôt, et son fils Bernard lui succéda sans obstacle. La maison de Toulouse s'agrandit progressivement pendant un siècle et demi, sous Bernard, Eudes, Raymond II, Raymond III, que les historiens appellent aussi Raymond-Pons, et Guilhem-Taillefer, qui régna quatre-vingt-six ans (de 951 à 1037). C'est pendant ce long règne que les opinions manichéennes s'introduisirent en France, et on les voit d'abord apparaître à Toulouse, qui cependant était renommée à cette époque pour son zèle catholique et sa haine contre les infidèles.

« Il y avait été établi que, le dimanche de Pâques, un chrétien donnerait un soufflet à un juif sous le porche de la cathédrale, et l'on raconte qu'en 1018, le vicomte de Rochechouart étant venu faire ses pâques à Toulouse, le clergé toulousain délégua par civilité à Hugues, chapelain de ce seigneur, l'office de souffleter le juif; Hugues s'en acquitta si rudement, qu'il fit sauter d'un coup de poing les yeux et la cervelle du patient. »

Toulouse donna, en 1020, une preuve encore plus éclatante de son orthodoxie : des manichéens y furent brûlés vifs. A elle donc appartient l'honneur du premier bûcher. Ce fut seulement en 1022 que le roi Robert fit brûler devant lui treize manichéens à Orléans.

Pons régna après Guilhem-Taillefer, de 1037 à 1061. La puissance de la maison de Toulouse n'avait pas cessé de s'accroître. Guilhem IV, fils de Pons, fut seigneur direct ou suzerain du Toulousain, de l'Albigeois, du Quercy, du Lodévois, du Périgord, du Carcassez, de l'Agénois, de l'Astarac et du comté de Saint-Gilles, important territoire compris entre le Rhône et les Cévennes, et qui formait l'apanage du frère puîné de Guilhem IV, Raymond de Saint-Gilles.

Raymond ne devait pas s'en tenir là. Il épousa une fille de Bertrand, comte de Provence, et, du chef de sa femme, il hérita, lorsque Bertrand mourut, du marquisat de Provence, qui comprenait, de l'Isère à la Durance, plus de la moitié du pays qui s'est appelé plus tard le Dauphiné. L'extinction d'une branche cadette de la maison de Toulouse ajouta aux possessions de Raymond le Rouergue et le marquisat de Gothie. C'était donc un prince déjà très-puissant, même du vivant de son frère aîné, Guilhem IV.

Celui-ci fit la guerre au comte de Poitiers, duc d'Aquitaine, qui, en 1079, le vainquit en bataille rangée et s'empara de Toulouse, mais n'abusa point de la victoire. Guilhem IV eut aussi quelques

démêlés avec le pape Grégoire VII. N'ayant pas d'enfants mâles, il vendit, de son vivant, sa succession à son frère, ou, en d'autres termes, il déshérita sa fille au profit de la grandeur future de sa maison. Cette fille, Mathilde ou Philippe, car les historiens ne sont pas tous d'accord sur son nom, avait épousé le duc d'Aquitaine, qui réclama plus d'une fois, comme on le verra tout à l'heure, les droits dont elle avait été dépouillée.

Guilhem IV mourut en 1093, et Raymond de Saint-Gilles, ayant réuni sous ses lois tous les domaines de la maison de Toulouse, se trouva un des princes les plus puissants de la chrétienté. Il fut le premier des souverains qui prit la croix, en 1096, après le concile de Clermont. Son expédition en Orient, ses exploits, ses vertus que le Tasse a chantées, n'appartiennent pas à l'histoire de Toulouse. Après la prise de Jérusalem et la bataille d'Ascalon, il se constitua à Laodicée et aux environs de Tripoli une petite principauté. Il avait fait vœu de consacrer le reste de sa vie à la défense de la ville sainte.

En partant, il avait laissé tous ses domaines à son fils Bertrand. Le duc d'Aquitaine, Guilhem IX, jugea le moment opportun, et réclama, les armes à la main, l'héritage de sa femme. Il s'empara du Rouergue et de Toulouse. Mais il se croisa lui-même, et rendit alors à Bertrand ce qu'il lui avait pris. Bertrand se croisa à son tour en 1109, passa dans la Palestine, s'y empara de Tripoli, et y mourut en 1112. Son fils Pons n'hérita que des seigneuries asiatiques. Raymond IV avait eu en Palestine un dernier enfant qu'il avait appelé Alphonse, et qu'on avait surnommé Jourdain, parce que l'eau du Jourdain avait servi à son baptême. Alphonse-Jourdain fut, après Bertrand, comte de Toulouse.

Ce n'était encore qu'un enfant. Guilhem IX d'Aquitaine, depuis longtemps revenu de la croisade, où il avait été fort maltraité, renouvela ses réclamations et reprit Toulouse. Il ne resta au jeune Alphonse que le marquisat de Provence, que les comtes de Provence de la maison de Barcelone lui disputaient. Heureusement pour lui, Guilhem, prince licencieux, révolta bientôt ses nouveaux sujets par ses débauches, et probablement aussi par ses exactions. Sa femme mourut, et, en la perdant, il perdit son titre. Fidèles au souvenir de leurs anciens seigneurs, dont apparemment ils n'avaient pas eu à se plaindre, les Toulousains se soulevèrent contre l'usurpateur, le chassèrent de la ville et du comté, après quoi ils marchèrent au secours d'Alphonse-Jourdain, qui était assiégé dans Orange par le comte de Barcelone, et le dégagèrent. L'histoire offre peu d'exemples d'une restauration aussi glorieuse. C'était le moment où le régime muni-

cipal, longtemps écrasé par la conquête franke, mais non pas complétement anéanti, se relevait dans les villes du Midi, qu'avait réveillées l'exemple des villes de l'Italie septentrionale. Le rétablissement de la commune de Toulouse et la restauration d'Alphonse-Jourdain ont coïncidé. Il serait curieux de savoir à quel point ces deux faits ont été liés l'un à l'autre, et l'on ne peut trop regretter le silence de l'histoire à cet égard. M. Viennet, qui a écrit une histoire de Toulouse, attribue au comte Alphonse-Jourdain l'institution des consuls ou Capitouls[1]. Il est bien plus probable que la commune s'institua d'elle-même après l'expulsion des Poitevins. Les succès remportés sur le duc d'Aquitaine, et la lointaine expédition qui secourut Orange au delà du Rhône, prouvent l'existence d'un gouvernement habile et fortement organisé.

Alphonse ne se hâta pas de rentrer à Toulouse. Il continua de guerroyer sur les bords du Rhône contre le comte de Barcelone et les moines de Saint-Gilles, qui avaient trahi sa cause et qu'il punit sévèrement, malgré les réclamations du saint-siége. N'en doit-on pas conclure que Toulouse n'avait pas besoin de lui, et qu'elle se gouvernait elle-même?

Alphonse-Jourdain ne revint à Toulouse et ne reprit possession du Château-Narbonnais, manoir fortifié de ses ancêtres, qu'en 1127. Il en avait été chassé en 1114, et les Toulousains l'avaient repris en 1123, après un long siége.

Alphonse poursuivit ses avantages sur Raymond-Bérenger III, comte de Barcelone, et le contraignit à un traité de paix où il gagna le comté d'Argens, le château de Beaucaire et la moitié de la ville d'Avignon. Il favorisa dans ses domaines l'établissement des municipalités libres et s'administrant elles-mêmes. Toulouse lui en avait appris l'utilité. Il fut le créateur de la ville de Montauban. En 1141, Louis VII, roi de France, qui avait épousé l'héritière d'Aquitaine, voulut faire revivre les prétentions de Guilhem IX. Il convoqua ses vassaux, entra sur les terres d'Alphonse, pénétra jusqu'à Toulouse et l'assiégea; mais Alphonse le contraignit bientôt à la retraite. Il eut à combattre encore le comte de Barcelone et plusieurs de ses vassaux révoltés, le comte de Rouergue, les vicomtes de Béziers, de Carcassonne, de Nîmes, de Lautrec, qui s'étaient coalisés contre lui. Il sortit de ses épreuves avec honneur. C'était un prince éclairé, ami des lettres et des arts. Sa cour était le rendez-vous des troubadours de son temps. Il fut universellement regretté quand il quitta

1. *Capitulares, a capitularo*: membres du chapitre. (Voir ci-dessous, page 207.)

ses États pour aller secourir son neveu Pons, comte de Tripoli, que les Turcs menaçaient, et peut-être aussi pour apaiser les ressentiments du saint-siége, avec lequel il avait eu plus d'une discussion. Il prit la croix à Vézelay, en 1146, à la voix de saint Bernard, qui l'avait réconcilié avec Louis VII. Ses adieux aux Toulousains furent dignes de lui. « Il reconnut, dit M. H. Martin, qu'il n'avait nul droit de *queste* ou de *tolte* à Toulouse, autorisa la rédaction des coutumes de la cité, et renonça au *portage* ou droit d'entrée sur les denrées et marchandises. » Il rejoignit le roi de France à Paris, en 1147, et partit avec lui le jour de la Pentecôte. Il mourut à Césarée, avant d'avoir pu arriver à Jérusalem.

Raymond V, fils d'Alphonse-Jourdain, épousa la princesse Constance, sœur de Louis VII, et ce mariage lui fut grandement utile lorsque Henri II d'Angleterre, second époux de la duchesse d'Aquitaine, voulut, à son tour, faire valoir les vieilles prétentions de la maison de Poitiers sur le comté de Toulouse. Henri, maître à cette époque de la Guienne, du Poitou, de l'Anjou, de la Normandie, de l'Angleterre, et suzerain de l'Écosse, était le plus puissant monarque de l'Europe. Raymond appela Louis VII à son aide. Le *chapitre* ou conseil communal de la ville et des faubourgs de Toulouse en fit autant, et, chose remarquable! négocia directement avec le roi. Louis se jeta dans la ville au moment même où Henri en allait former le siége, et celui-ci, déconcerté, recula.

Il semble que Raymond n'aurait point dû oublier ce service. Il eut cependant des mœurs si déréglées, que la princesse Constance fut enfin obligée de le quitter. Plus tard, attaqué de nouveau par le roi d'Angleterre, il se vit obligé de le reconnaître pour son seigneur suzerain. La maison de Toulouse commençait à déchoir, et l'orage qui devait l'emporter s'amassait lentement au-dessus d'elle. Les sectes dissidentes, manichéens, vaudois, etc., se multipliaient rapidement, au grand scandale du catholicisme. En 1119, le pape Calixte II avait réuni et présidé, à Toulouse, un concile où les doctrines de Pierre de Bruis, l'un des prédicateurs hérétiques qui faisaient alors le plus de bruit, avaient été examinées et condamnées. Le concile avait déféré Pierre et ses fauteurs au bras séculier. Le bras séculier n'agit point, ou le novateur put se dérober à ses atteintes. Mais les hérétiques s'emportèrent à de tels excès, qu'à Saint-Gilles les catholiques exaspérés s'emparèrent un jour de Pierre de Bruis, et, sans autre forme de procès, le brûlèrent vif.

Henri, disciple de Pierre, ne fut pas intimidé par cette triste fin, qui n'était à ses yeux qu'un glorieux martyre. Il continua de prêcher

et fit un grand nombre de prosélytes, qui prirent le nom de *Henriciens*. Saint Bernard écrivit à ce sujet au comte Alphonse-Jourdain une lettre véhémente : « Eh quoi ! l'on ne voit chez vous que des églises sans troupeaux, ou des troupeaux sans pasteurs ! Les hommes meurent dans leurs péchés, sans pénitence et sans confession ! On refuse aux petits enfants la grâce du baptême ! etc., etc. » Après le départ d'Alphonse pour la croisade, saint Bernard se rendit lui-même dans les États du comte de Toulouse, et y combattit éloquemment les prédications de Henri. Celui-ci fut arrêté, livré à l'évêque de Toulouse, traduit devant un concile rassemblé dans cette ville en 1148, et condamné à une prison perpétuelle. Mais l'hérésie n'en fit pas pour cela moins de progrès. Un Grec appelé Nicétas, qui s'intitulait pape des manichéens, vint, en 1167, tenir un concile manichéen au château de Saint-Félix de Caraman, tout près de Toulouse. Les hérétiques devinrent si nombreux qu'en 1178 Raymond V, catholique plus zélé que son père, se trouvant impuissant devant la grande quantité de nobles qui avaient embrassé les opinions nouvelles, écrivit au roi de France et le pria de venir avec une armée « pour l'aider à exterminer les ennemis de Jésus-Christ. »

Son fils Raymond VI, qui lui succéda en 1194, ne manifesta pas la même horreur pour les doctrines condamnées par l'Église, et on le soupçonna bientôt de les favoriser. Quelques propos imprudents l'avaient rendu suspect, ainsi que la légèreté avec laquelle il se jouait du mariage. Il avait répudié sa première femme, sœur du vicomte de Béziers, pour se marier avec Bourguigne de Lusignan, sœur du roi de Chypre. Il fit casser ce second mariage pour épouser une sœur de Richard Cœur de lion, aplanissant ainsi certaines difficultés qui avaient armé contre lui ce redoutable batailleur, et agrandissant du même coup ses États : Jeanne Plantagenet eut l'Agénois pour dot. Elle mourut, et Raymond contracta un quatrième mariage avec une sœur de Pierre II, comte de Barcelone, récemment devenu roi d'Aragon. Rien de plus habile que cette alliance, au point de vue politique : mais la légitimité de ses deux premiers divorces était contestée, et l'Église ne pouvait lui voir avec indifférence « trois femmes vivantes. » L'autorité du saint-siége était minée par tous les côtés à la fois. En conséquence, le pape Innocent III résolut de frapper des coups décisifs, de poursuivre l'hérésie le fer et la flamme à la main, de l'écraser sous les ruines de la puissance qui la protégeait.

Déjà, en 1198, il avait envoyé dans le Languedoc deux moines de Cîteaux, dont les prédications n'avaient obtenu aucun résultat. En

1203 il en envoya deux autres, Raoul et Pierre de Castelnau, avec le titre de légats et des pouvoirs très-étendus.

Ils n'obtinrent des magistrats de Toulouse et des officiers du comte que des promesses, et l'unique fruit de leurs menaces fut que les prédicants hétérodoxes, au lieu de prêcher en plein jour, tinrent leurs assemblées la nuit. Mais ils informèrent contre le clergé, déposèrent ou suspendirent des évêques suspects de connivence ou de tiédeur, et les remplacèrent par des prêtres d'un zèle ardent et impitoyable. Le pape leur envoya pour renfort l'abbé de Cîteaux lui-même, Arnaud Amaury. « C'était, dit M. Henri Martin, un de ces fléaux de Dieu que la Providence envoie dans ses jours de colère.... Cet homme avait, sous sa robe de moine, le génie destructeur des Genséric et des Attila. »

Ils s'adjoignirent bientôt un quatrième apôtre, devenu moine de Cîteaux comme eux après avoir été longtemps troubadour et s'être rendu célèbre par ses chansons amoureuses. Il s'appelait Foulques ou Folquet. Les légats déposèrent l'évêque de Toulouse et mirent Folquet à sa place. Saint Dominique aussi se joignit à eux, et parcourut en prédicateur les pays de la langue d'oc, avant d'imaginer et d'organiser l'effroyable institution qui a rendu son nom si célèbre. Tous ces efforts n'amenèrent d'abord que des résultats lents et incertains. Les procédés violents de Folquet ne réussirent qu'à le rendre odieux à ses ouailles. Les magistrats de Toulouse, les seigneurs des châteaux, et surtout le comte, lorsqu'ils étaient trop vivement pressés par les légats, protestaient de leur orthodoxie et promettaient d'exterminer les dissidents : mais ils n'agissaient pas. Le comte répugnait évidemment à se faire le persécuteur et le bourreau de ses sujets.

Il avait, en ce moment-là même, une guerre à soutenir. Pierre de Castelnau le somma d'oublier sa querelle pour s'occuper exclusivement de celle de l'Église. Raymond refusa. Pierre excommunia Raymond, et le pape ratifia la sentence par une lettre où il prodiguait au comte les épithètes les plus injurieuses.

Raymond consentit à faire la paix. Toutefois, quant aux persécutions qu'on voulait lui imposer, il chercha encore à gagner du temps. Pierre de Castelnau éclata en imprécations, et Raymond, exaspéré, en menaces. Mais le lendemain, un officier du comte, s'étant pris de querelle avec le fougueux légat, le tua d'un coup d'épée.

L'occasion, longtemps cherchée, était trouvée enfin. On imputa à Raymond VI, malgré ses protestations, la responsabilité du meurtre. Innocent III fit prêcher aussitôt la croisade dans toute l'Europe ca-

tholique contre les infidèles du Languedoc. Raymond, excommunié de nouveau, fut anathématisé par son ordre dans toutes les églises. « Sus donc, écrivait-il, soldats du Christ! Exterminez l'impiété par tous les moyens que Dieu vous aura révélés. Étendez le bras au loin, et combattez d'une main vigoureuse les sectateurs de l'hérésie, leur faisant plus rude guerre qu'aux Sarrasins, car ils sont pires. Quant au comte Raymond, lors même qu'il viendrait à rechercher le nom de Dieu, et offrirait de donner satisfaction à nous et à l'Église, ne vous désistez pas pour cela de faire peser sur lui le fardeau d'oppression qu'il s'est attiré. Chassez-le, lui et ses fauteurs, de leurs châteaux, et privez-les de leurs terres, afin que les catholiques orthodoxes soient établis dans tous les domaines des hérétiques. »

L'esprit de la croisade albigeoise est tout entier dans ces quelques lignes, avec le germe de toutes les horreurs qu'elle a enfantées.

Nous ne raconterons pas en détail cette guerre d'extermination qui dura vingt ans. Nous nous restreindrons, autant qu'il sera possible, à ce qui concerne Toulouse.

Raymond n'eut pas la netteté de vues, la force morale et la décision qui seules auraient pu, soit le sauver, soit honorer sa chute. Il se flatta d'apaiser ceux qui avaient résolu sa perte, et qui d'avance se partageaient ses dépouilles. Il négocia, plaida, s'humilia de cent manières, dévora mille affronts. On profita de sa faiblesse pour lui ôter une à une toutes ses ressources et pour détruire tous ses appuis, avant de l'attaquer lui-même. Il poussa la lâcheté jusqu'à se croiser lui-même, pour prouver son orthodoxie, contre son neveu Roger-Raymond, vicomte de Béziers et de Carcassonne, et les autres seigneurs dévoués à la ruine, soit qu'ils fussent réellement hérétiques, soit que leurs domaines eussent été jugés bons à prendre. Il fit partie de l'armée qui ne laissa dans Béziers ni un être humain en vie, ni une maison debout. Lorsque le chef laïque de la croisade, Simon de Montfort, fut devenu vicomte de Carcassonne et de Béziers, et qu'Arnaud-Amaury eut pris possession de l'évêché de Narbonne, Raymond s'aperçut qu'il était plus menacé qu'auparavant. Les exigences des légats devinrent plus impérieuses, plus dures. Raymond et les Capitouls furent sommés de livrer, corps et biens « tous les suspects d'hérésie. » Les Capitouls répondirent qu'il n'y avait plus d'hérétiques à Toulouse. Le légat Milon, qui avait remplacé Pierre de Castelnau, excommunia aussitôt le comte avec les Capitouls, et jeta l'interdit sur la ville. Raymond s'humilia de nouveau, partit pour Rome, et se prosterna aux pieds du pape, qui le renvoya devant un concile convoqué à Saint-Gilles. Là il essuya tant d'affronts que la

honte ou la rage lui arrachèrent des larmes, et un légat lui dit : « Quel que soit le débordement des eaux, elles n'arriveront pas jusqu'au Seigneur. » Raymond livra à ses ennemis le Château-Narbonnais, et n'y gagna rien.

Le roi d'Aragon, son beau-frère, intervint alors, et les légats daignèrent formuler leurs conditions. Les accepter, c'était se livrer pieds et poings liés. Raymond vit enfin où on le menait, et le sentiment du danger lui rendit un peu d'énergie. Il courut à Toulouse, ainsi que dans ses principales villes, et y fit lire à haute voix, sur les places publiques, les conditions qu'on lui avait faites. Chevaliers et bourgeois jurèrent de se défendre jusqu'à la mort. Mais il était trop tard. Les moines se répandirent en Europe pour y prêcher de nouveau la croisade, et Simon de Montfort envahit le Toulousain. L'évêque Folquet l'aidait à sa manière. Il avait formé une confrérie dans le but de poursuivre à force ouverte « les hérétiques, les usuriers, les routiers et les juifs. » On vit bientôt dans Toulouse des scènes de violence, du sang répandu, des maisons pillées et démolies. Les gens menacés s'armèrent à leur tour, et s'organisèrent en confrérie noire pour résister à la confrérie blanche de Folquet. On en vint aux mains plus d'une fois. Cinq mille confrères blancs sortirent enfin de Toulouse, et se rendirent au camp de Montfort, qui assiégeait Lavaur, une des villes du comte. Raymond chassa Folquet, et permit enfin au comte de Foix, son vassal le plus intrépide et le plus dévoué, d'entrer en campagne.

Toulouse vit bientôt arriver l'armée de Simon de Montfort. Mais les excès des croisés, après la prise de Lavaur, avaient ouvert les yeux des confrères blancs, qui étaient rentrés dans la ville, et s'étaient réconciliés avec leurs adversaires. Toulouse, défendue par sa population compacte et unanime, fit si bonne contenance que le siége fut levé au bout de quinze jours.

Raymond se mit en campagne à la tête de tous ses vassaux. Battu à Castelnaudary par Simon de Montfort, qui s'empara successivement de l'Agénois, des comtés de Foix et de Comminges, il invoqua l'assistance du roi d'Aragon, et lui fit hommage de toutes ses terres. Pierre II, ayant accepté cet hommage, devait défendre son vassal. Il écrivit d'abord au pape, et, n'ayant rien gagné à cette démarche, il passa les Pyrénées avec une armée. Aussi malheureux que Raymond, il fut vaincu par Montfort à la bataille de Muret, et périt dans la mêlée. Le comte de Toulouse, complétement découragé, se soumit alors, quitta sa demeure seigneuriale, et s'établit dans la maison d'un particulier, en attendant l'arrêt du pape et du concile. Simon

occupa Toulouse, et la sauva ainsi des fureurs de son évêque Folquet, qui voulait absolument qu'on n'y laissât pas pierre sur pierre. Simon comptait bien être comte de Toulouse, et ne soucia point de détruire de ses propres mains la future capitale de son comté. En effet, l'année suivante (1215), le concile de Montpellier l'envoya en possession provisoire du comté de Toulouse, de toute la Septimanie, de l'Agénois, du Quercy, etc. Le concile de Saint-Jean de Latran, présidé par le pape, rendit la possession définitive, et Simon de Montfort, en 1216, en reçut l'investiture des mains du roi de France.

Raymond VI ne se serait probablement jamais relevé tout seul. Mais il avait un fils jeune, ardent, intrépide, intéressant par ses malheurs. Il rendit à son père l'espérance et le courage, et alla avec lui de Gênes à Marseille. Cette vieille cité n'appartenait alors à aucun seigneur, et se gouvernait elle-même. La république de Marseille embrassa avec ardeur la cause des deux Raymond. Avignon en fit autant. Le comtat et le marquisat de Provence tout entier prirent les armes; Raymond le fils se vit bientôt à la tête de cent mille combattants. Il passa le Rhône à Tarascon, et assiégea le château de Beaucaire. Simon accourut avec tout ce qu'il avait de troupes à sa disposition : mais il ne put sauver sa forteresse.

Toulouse frémit à cette nouvelle, et tressaillit plus vivement encore en apprenant que Raymond VI était entré de son côté, dans le Comminges, avec quelques milliers d'Aragonais et de Catalans. Simon fit reculer Raymond VI, puis ramena son armée devant Toulouse. L'évêque Folquet l'excitait à la vengeance. La ville avait envoyé dans son camp quelques notables qui cherchaient à l'apaiser. Le comte, suivant l'avis de l'évêque, commença par arrêter les députés toulousains; puis Folquet, entrant dans la ville, persuada au peuple de sortir au-devant de son seigneur.... Le pauvre peuple, se fiant aux paroles de l'évêque, passa les portes en grande multitude; et, à mesure que les notables de Toulouse se rendaient auprès du comte, Simon les faisait prendre et lier. Quelques-uns parvinrent à s'échapper, et avertirent du sort de leurs compagnons la foule qui les suivait. Le peuple, saisi de fureur, rentra dans Toulouse. Il y trouva l'avant-garde du comte, qui, introduite par l'évêque, avait commencé à piller les maisons et à violer les femmes. En un moment le peuple fut sous les armes. Chacun éleva devant sa maison des barricades de bancs, de coffres, de poutres, de tonneaux. On fit pleuvoir sur les gens d'armes une grêle de pierres, de briques et de barres de fer. Gui de Montfort, le frère de Simon, fut rudement repoussé avec ses hommes, et l'évêque, assailli par ses ouailles, eût été la victime de

leur juste vengeance s'il ne fût parvenu à se sauver au Château-Narbonnais. Simon accourut à l'aide avec toute l'armée, se saisit de plusieurs postes avantageux, et fit mettre le feu partout. Mais les Toulousains éteignirent les flammes, repoussèrent deux attaques successives dirigées par le comte en personne, et, après tout un jour de combats, refoulèrent Simon et ses troupes dans le Château-Narbonnais, tandis que le détachement de Gui de Montfort était bloqué dans l'hôtel du comte de Comminges.

« Quand le comte et l'évêque virent qu'ils ne viendraient point à bout des Toulousains par les armes, Folquet imagina une grande et perverse trahison. Il envoya l'abbé de Saint-Sernin proposer aux citoyens de se remettre à sa merci, leur garantissant, au nom de Dieu, de l'*Apostoile* et de tout le clergé, qu'ils ne perdraient ni corps, ni biens, ni liberté, mais que, s'ils refusaient, les otages pris par Simon seraient *occis de male mort*. Les Toulousains ne connaissaient que trop la perfidie de l'évêque. Ils ne purent croire pourtant que Folquet osât transgresser les terribles serments qu'il leur faisait de par Dieu, la Vierge, et le corps du Sauveur, et n'eurent pas le courage de livrer à la mort quatre-vingts ou cent des notables de la cité que Simon gardait au Château-Narbonnais. Les députés de la communauté, chevaliers et bourgeois, allèrent donc trouver le comte et l'évêque hors de Toulouse, à Villeneuve. Simon commença par se faire rendre tous ses prisonniers, puis il envoya les députés rejoindre les premiers otages au Château-Narbonnais, fit saisir dans leurs maisons les meilleurs de la ville, jusqu'au nombre de deux mille, les réunit au marché des bœufs (*Boaria*), et là les força de déclarer qu'ils renonçaient à la garantie de l'évêque. Tous ceux des principaux bourgeois qui ne purent s'échapper de Toulouse dans le premier tumulte furent emmenés captifs, dispersés en terres étrangères, et entassés au fond de cachots, où un grand nombre périt de douleur et de misère, sans qu'on prît la peine de séparer les morts des vivants[1]. » Toulouse vit abattre ses tours, ses murailles, ceux de ses monuments qui étaient assez solidement construits pour servir au besoin de défense. Elle fut obligée de livrer ses armes, et paya trente mille marcs d'argent pour se racheter de la destruction.

Cette victoire de la trahison releva un moment les affaires de Montfort. Il passa le Rhône et envahit le marquisat de Provence. Raymond VI profita de son absence et marcha rapidement sur Toulouse, qu'il trouva tout ouverte, par les soins de son ennemi lui-

1. Henri Martin, *Histoire de France*, liv. XXIII.

même. Le peuple, à son aspect, se leva en masse, « s'arma de pierres, de bâtons, de couteaux, courut sus aux gens de Simon, et tua tous ceux qui ne purent gagner le Château-Narbonnais. » Puis on s'empressa de remplacer par des fossés et des palissades les murailles détruites. Gui de Montfort accourut et fut repoussé. Simon se hâta de repasser le Rhône. Il trouva Toulouse disposée à se bien défendre. Il y était arrivé des secours de tous les anciens domaines du comte Raymond.

Ce siége dont tous les épisodes sont épiques, et auquel il n'a manqué qu'un Homère, dura dix mois. La ville n'était pas entièrement investie. Le jeune Raymond y vint rejoindre son père. Pendant que Montfort assiégeait Toulouse, les Toulousains assiégeaient le Château-Narbonnais. Ils faisaient plus de sorties qu'on ne leur livrait d'assauts. Dans une de ces sorties que les assiégeants repoussaient à grand'peine, le 25 juin 1218, « Gui de Montfort et son cheval roulèrent l'un sur l'autre, percés de deux flèches. A l'aspect de son frère étendu sanglant à terre, le comte Simon descendit de cheval, disant amèrement : « Beau frère, Dieu nous a pris en ire. » Tandis qu'il converse et se lamente avec lui, voici qu'il y avait dans la ville un pierrier sous un sorbier, près de Saint-Sernin, et les femmes et les filles et les épouses de ceux de la ville le bandèrent et tirèrent, et la pierre *alla tout droit où il fallait.* » Simon eut la tête brisée du coup. Les hommes du Nord proclamèrent le fils de Simon, Amaury de Montfort, comte de Toulouse, et tentèrent un dernier assaut, qui ne leur réussit pas mieux que les autres. Ils avaient tout perdu en perdant leur chef. Ils évacuèrent le Château-Narbonnais et levèrent le siége un mois juste après la mort de Simon, le 25 juillet 1218.

Le Midi presque tout entier se souleva à cette nouvelle. Le pape Honorius III, successeur d'Innocent, s'adressa au roi de France. Louis, fils de Philippe Auguste, se mit en campagne en 1219, arriva le 16 juin devant Toulouse, et, après deux mois et demi de siége, s'en alla comme il était venu. Le parti des Montfort s'affaiblit pendant plusieurs années de siéges et de combats. Raymond VI mourut subitement à Toulouse, en 1222, et son fils lui succéda sans obstacle. Mais ce fils ne put apaiser la haine sacerdotale acharnée contre celui qu'un pape avait excommunié. La sépulture chrétienne fut obstinément refusée au corps de Raymond VI, qui fut gardé pendant trois cents ans dans la maison des Hospitaliers de Saint-Jean. Amaury, resserré dans Carcassonne, et abandonné de presque tous les siens, se vit enfin réduit à capituler. A peine libre, il fit cession

de ses prétentions sur le comté de Toulouse au nouveau roi de France, Louis VIII, qui venait de succéder à Philippe Auguste, et la guerre recommença. Raymond eut beau reconnaître l'autorité du saint-siége, se soumettre à tous ses décrets, laisser même le champ libre à l'inquisition dans Toulouse et ses autres villes, il fut, quoi qu'il en eût, déclaré hérétique par deux conciles, excommunié, condamné à perdre tous ses biens, et le roi de France reçut la mission de mettre la sentence à exécution. L'histoire n'offre pas d'iniquité plus révoltante. Une nouvelle armée de croisés descendit le Rhône en 1226 et prit Avignon, conquête qui coûta la vie au roi. Raymond VII se défendit encore, pendant deux années, avec l'énergie du désespoir. Toutefois la constance de ses sujets était à bout, leurs ressources épuisées. Il se résigna enfin, et demanda grâce. Le traité de Meaux, signé en 1229, lui laissa, sa vie durant, Toulouse, l'Agénois, le Rouergue, une partie de l'Albigeois et du Quercy. Mais il fut obligé de donner, au comte de Poitiers, Alphonse, frère de Louis IX, sa fille, qui dut être son unique héritière quand même il aurait d'autres enfants. Tout le reste de ses domaines en deçà du Rhône fut acquis au roi immédiatement, et le pape s'adjugea, pour sa part, Avignon, avec le marquisat de Provence. On lui imposa d'ailleurs de telles conditions, que l'Église, représentée par l'inquisition, fut désormais plus puissante que lui-même dans les États qu'on lui laissa. Toutes les fortifications de Toulouse furent rasées, sauf le Château-Narbonnais, occupé dès lors par une garnison française. Raymond, de plus, fut tenu de payer 20 000 marcs d'argent, et d'entretenir à ses frais pendant dix ans « deux maîtres en théologie, deux maîtres en droit canonique, six maîtres ès arts et deux régents de grammaire. » Telle fut l'origine de l'Université de Toulouse. A partir de cette époque, la langue, la science, la philosophie et le fanatisme du Nord prirent pour jamais possession du Midi.

Folquet rentra en triomphe dans Toulouse, et l'inquisition s'y organisa d'une manière formidable. Jetons un voile sur des détails trop odieux. Après six ans de la plus effroyable tyrannie, Toulouse, au désespoir, se souleva un jour, en 1235, et les Capitouls expulsèrent administrativement les Dominicains. Cette malheureuse ville fut excommuniée de nouveau, et avec elle le comte Raymond, qui se hâta de faire rentrer les inquisiteurs.

Il essaya cependant, en 1241, de secouer le joug de fer qui pesait sur lui et sur son peuple. Les circonstances semblaient favorables. Le roi d'Angleterre, Henri III, était en guerre avec la France. Les rois de Castille, d'Aragon, de Navarre, et quelques grands vassaux,

s'étaient ligués avec le roi d'Angleterre. Raymond se joignit à eux. Tout s'ébranla au premier mouvement qu'il fit : tous les territoires, toutes les villes cédées à la couronne en 1229, se soulevèrent à la fois ; tous les seigneurs du Languedoc prirent les armes et s'allièrent au comte de Toulouse. Les proscrits albigeois rentrèrent en foule, et leur premier acte fut de venger leurs parents, leurs amis morts dans les supplices, et les persécutions qu'eux-mêmes avaient essuyées. L'inquisiteur Guillaume Arnaud, trois dominicains, deux franciscains et sept familliers du saint-office, tombèrent sous leurs coups en un seul jour. Mais le combat de Taillebourg et les succès de Louis IX en Guienne firent avorter la coalition ; Raymond, menacé d'un nouveau concile et d'une nouvelle croisade, se mit à la merci du roi, dont la générosité naturelle fit taire le ressentiment. Seulement les rigueurs de l'inquisition redoublèrent. Raymond, en 1249, fut obligé de voir brûler à la fois sous ses yeux, dans Agen, quatre-vingts hérétiques ou prétendus tels.

Il ne survécut guère à cette effroyable exécution. Alphonse de Poitiers devint alors comte de Toulouse. Il mourut en 1271, le 21 août, et sa femme Jeanne, fille de Raymond VII, le 22. Bientôt après, les Capitouls, au nom de leur ville, prêtèrent serment à Philippe III, fils et successeur de saint Louis. Toulouse continua cependant à jouir d'une ombre d'indépendance provinciale. Le serment prêté par les Capitouls comportait la réserve des droits de la commune, du maintien de la législation romaine et du vote libre de l'impôt. Ces conditions furent observées, tant bien que mal, par le roi ou plutôt par le nouveau comte de Toulouse, car il ne prit possession qu'en cette qualité. Les impôts furent discutés et votés par les États du Languedoc. Cette province resta, jusqu'à la révolution de 1789, *pays de droit écrit*, et soumise à la juridiction d'un parlement spécial siégeant à Toulouse. Ce parlement, toutefois, ne fut institué qu'en 1302, sous Philippe le Bel.

L'évêché de Toulouse fut érigé en archevêché, en 1317, par Jacques d'Ossa, fils d'un savetier de Cahors, élu pape sous le nom de Jean XXII. Le zèle persécuteur de l'inquisition n'en devint que plus ardent. Le 30 septembre 1319, cinq hérétiques furent brûlés vifs; vingt-sept femmes furent enfermées pour la vie; soixante-seize individus des deux sexes furent condamnés à porter sur le dos et la poitrine des croix de feutre jaune. Singulière pénalité!

Achevons de résumer rapidement l'histoire de Toulouse, qui, devenue partie intégrante du royaume de France en 1361, et placée à l'extrémité la moins exposée aux attaques de l'étranger, n'a

ressenti que de rares contre-coups des événements qui ont agité notre patrie.

L'université de Toulouse eut un grand éclat pendant le XVIe siècle, principalement à cause de son école de droit, et d'Arnaud de Ferrier, son plus illustre professeur. Le catholicisme ne cessa pas d'y dominer pendant les guerres de religion. En 1562, les huguenots de cette ville s'étaient mis en rapport avec le prince de Condé; Blaise Montluc, ayant intercepté leur correspondance, l'envoya au parlement, qui informa aussitôt et fit quelques arrestations. Les réformés tentèrent de se défendre et engagèrent la lutte. On se battit dans les rues de Toulouse pendant quatre jours. L'armée de Montluc donna la supériorité aux catholiques, et tous les calvinistes qu'on put saisir furent massacrés ou traînés au supplice; un viguier et un capitoul eurent la tête tranchée; le capitaine Sans fut écartelé. Il y eut en tout, dit-on, quatre mille victimes. Dix ans plus tard, au signal parti de Paris le jour de la saint Barthélemy, trois cents huguenots furent égorgés dans les prisons par les élèves de l'université, et trois conseillers au parlement furent pendus. L'inquisition avait porté ses fruits naturels dans ce pays comme en Espagne; et Toulouse, pendant longtemps, n'a plus guère fait parler d'elle que par la férocité de son fanatisme. Elle embrassa chaudement le parti de la Ligue. En 1589, à la nouvelle de l'assassinat du duc de Guise, la populace se souleva, pendit Henri III en effigie, après l'avoir traîné par les rues en criant : *Notre tyran de roi à vendre à cinq sous pour lui acheter un licou.* Le grand vicaire, Jean Daffis, assembla, de son autorité privée, au Capitole, un comité de dix-huit membres pour délibérer sur la déchéance du roi. Les Capitouls réclamèrent l'intervention du premier président Duranti. C'était ce même Duranti qui avait ordonné le massacre de 1572. Il alla au Capitole et fit lever la séance. La rage des ligueurs ne connut plus de bornes. Duranti, assailli chez lui par une émeute, fut obligé de se réfugier au Capitole, pour se placer sous la protection des Capitouls, ses anciens collègues, qui le reçurent avec froideur. Il était venu chercher un asile dans l'hôtel de ville; il y trouva une prison. Il y resta cinq jours; enfin on le transféra au couvent des Dominicains.

« Le lendemain, 10 février 1589, raconte M. Le Blanc du Vernet, la populace furieuse et menaçante investit le couvent, demandant le premier président, qui se trouvait alors avec sa femme. La porte s'ouvrit; Chapelier, l'un des ligueurs les plus exaltés, entra .

« Le peuple vous demande, monseigneur, » s'écria ce fanatique.

« — Ma chère épouse, » dit le président à Rose de Gaulet, qui versait des larmes, « Dieu m'avait donné la vie, des biens et des « dignités; il m'en dépouille aujourd'hui. La mort est la fin de la « vie, mais elle n'en est pas le châtiment. Mon âme, innocente de « tout ce qu'on m'impute, va paraître devant le souverain juge : es- « pérons en lui! »

« Puis, s'arrachant aux embrassements de sa femme, il marcha sans pâlir vers la porte. Chapelier, qui le précédait, l'annonça à la populace par ces mots sacriléges empruntés à un divin martyre :

« Voilà l'homme.

« — Oui, me voici, dit alors Duranti; que voulez-vous de moi? « S'il y a parmi vous quelqu'un qui se plaigne d'une injustice, qu'il « s'avance, qu'il le dise! Que si vous n'en voulez qu'à ma vie, songez « que vous allez vous noircir d'un crime horrible que la postérité « vous reprochera, et qui tôt ou tard sera vengé de Dieu ou des « hommes! »

« Les ligueurs furent frappés de stupeur à la vue de leur victime; ils hésitèrent; mais l'un d'eux fendit la foule, s'approcha de Duranti, et lui tira dans le flanc un coup d'arquebuse qui l'étendit sur les degrés.

« O mon Dieu! s'écria-t-il, pardonnez-leur, car ils ne savent ce « qu'ils font. »

« Il tourna les yeux et mourut. Son cadavre fut traîné dans les rues. Puis la populace alla égorger l'avocat général Daffis. »

Le lendemain, l'avocat général fut enterré dans l'église des Cordeliers de saint Antoine, et le président, roulé dans un portrait d'Henri III, fut inhumé dans le chœur des Cordeliers de la Grande Observance.

La nouvelle de l'attentat de Jacques Clément fut accueillie avec transport par les ligueurs de Toulouse, ainsi que l'avénement éphémère au trône de France du cardinal Charles de Bourbon, que les royalistes appelaient l'*Ane d'or*, et que les ligueurs de Paris avaient proclamé roi, parce qu'il excluait nécessairement du trône le roi de Navarre.

Enfin l'abjuration d'Henri IV mit fin aux horreurs de la guerre civile. L'édit de Folembray, en 1596, effaça le souvenir de ces luttes sanglantes qui avaient si longtemps attristé la France. En vain le duc de Joyeuse avait rallumé dans Toulouse les passions expirantes de la Ligue; le parlement, n'y trouvant plus la sécurité, s'était re-

tiré à Castelsarrasin, sous la présidence de Du Faur de Saint-Jory. Là, reprenant son rôle de défenseur de la couronne, il avait rendu la justice au nom du roi; il ne rentra à Toulouse qu'après l'édit de Folembray.

Dans les premières années du siècle suivant, un Italien, appelé Lucilio Vanini, vint exercer la médecine à Toulouse. Cet homme avait plusieurs traits de ressemblance avec Rabelais. Il était né dans le royaume de Naples, avait étudié à Rome la philosophie et la théologie, puis l'astronomie et toutes les sciences physiques. Il avait parcouru l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Angleterre. Il avait été moine, prêtre, et aumônier du maréchal de Bassompierre, avant de se faire médecin. Probablement, tout en pratiquant son art à Toulouse, il laissa échapper quelques propos malsonnants; il fut arrêté en 1618 et traduit devant le parlement sous l'accusation de *panthéisme*. Son procès dura six mois. Le parlement le condamna à être brûlé vif, après avoir eu la langue coupée. Cette atroce sentence fut exécutée le 19 février 1619. (Voir p. 171).

En 1628, le parlement de Toulouse fit, sur l'ordre du roi, le procès au duc de Rohan, qui avait tenté de former un État protestant indépendant. L'accusé, condamné à mort, fut exécuté en effigie sur la place du Salin.

En 1632, Toulouse vit s'accomplir une autre tragédie. Henri II, duc de Montmorency, gouverneur du Languedoc, avait pris contre le cardinal de Richelieu le parti de la reine mère et de Gaston, duc d'Orléans. Comptant sur les secours de l'Espagne, il se mit en campagne avec une petite armée. Couvert de blessures à Castelnaudary, et fait prisonnier, il fut amené à Toulouse, jugé par le parlement, condamné à mort et décapité dans la cour du Capitole, le 30 octobre, à l'âge de trente-huit ans. (Voir p. 201.)

Ce fut sous le règne suivant que Toulouse perdit ses libertés municipales, avec lesquelles le despotisme du *grand roi* ne pouvait guère s'accommoder. Le canal du Languedoc, entrepris en 1667, ne saurait passer pour une compensation suffisante.

L'année 1762 fut signalée par un nouvel excès du fanatisme toulousain. Un drapier protestant, Jean Calas, avait trois fils et deux filles. Le second fils, Jean-Louis Calas, avait abjuré la religion réformée et s'était séparé de son père. Le reste de sa famille vivait dans la plus grande union. Le fils aîné, Marc-Antoine Calas, avait l'esprit inquiet et l'humeur sombre. Un jour qu'il avait perdu son argent au jeu, il quitta sans rien dire le salon où sa famille était réunie avec un jeune homme arrivé la veille de Bordeaux, et qu'on

avait invité à souper. On ne prit pas garde à son absence. Mais quand le jeune Lavaisse voulut partir et que Jean Calas le reconduisit, ils trouvèrent Marc-Antoine pendu à la porte du magasin.

Les cris, les gémissements, les sanglots de cette famille, frappée d'un coup si subit et si violent, retentirent jusque dans la rue. Le peuple s'amassa devant la maison. Une voix cria dans la foule que c'était Jean Calas qui avait pendu son fils Marc-Antoine, parce qu'il avait dessein d'abjurer comme Jean-Louis. On ajouta bientôt que le jeune Lavaisse n'était revenu de Bordeaux que pour aider Jean Calas dans cette exécution. Le capitoul David de Beaudrigue, chef de la police de Toulouse, accourut et arrêta immédiatement Jean Calas, sa femme, ses deux filles, son fils Pierre, le jeune Lavaisse, et jusqu'à une vieille servante catholique qui était depuis trente ans dans la maison.

Pendant que cette malheureuse famille était dans les fers, le fanatisme s'empara du cadavre de Marc-Antoine; on érigea ce suicidé en martyr de la foi catholique; on l'inhuma avec pompe dans l'église de Saint-Étienne; on célébra en son honneur un service solennel; les esprits les plus échauffés lui attribuèrent des miracles.

Tout cela est grotesque; mais cette farce eut un dénoûment effroyable. L'infortuné vieillard, déféré au parlement après avoir subi la question ordinaire et extraordinaire, fut condamné à être rompu vif et à mourir sur la roue. Cet abominable arrêt reçut son exécution le 9 mars 1762. Pierre Calas fut livré aux Dominicains; ses deux sœurs furent cloîtrées; la mère seule et Lavaisse recouvrèrent la liberté. On sait d'ailleurs qu'à cette époque, la peine capitale entraînait la confiscation des biens. Personne n'ignore avec quel zèle infatigable Voltaire s'employa en faveur de cette famille infortunée, et le succès qu'il obtint après trois ans d'efforts. L'arrêt fut cassé, Jean Calas réhabilité; ses enfants délivrés rentrèrent en possession de ce qui restait des biens de leur père. Louis XV y ajouta un don de 36 000 livres.

Trente ans après, la révolution éclata et fit de nouvelles victimes à Toulouse : cinquante-trois membres du parlement périrent sur l'échafaud en 1794. En 1799, une tentative avortée d'insurrection royaliste coûta encore la vie à quelques personnes.

Enfin Toulouse fut le théâtre du dernier combat livré en 1814. Le maréchal Soult, pressé par le général Wellington et chassé de la Navarre, se retira obliquement de Bayonne à Toulouse, qu'il avait fait fortifier ou retrancher. Il résolut de s'y défendre. Il y arriva le

24 mars, et son ennemi le 25. Il n'avait guère que 20 000 Français à opposer à près de 100 000 Anglais, Portugais et Espagnols. Au bout de quelques jours, cependant, la fortune lui offrit une chance de succès inespérée. Le général anglais avait jeté un pont sur la Garonne, en aval de la ville. Le 4 avril, il fit passer sur la rive droite du fleuve le général Beresford, avec une division de 10 000 hommes; le reste de son armée devait passer le lendemain. Mais pendant la nuit, la Garonne s'enfla subitement et enleva le pont. L'avant-garde anglaise se trouva ainsi séparée du corps de bataille, sans artillerie, sans munitions, et livrée, sans espoir de secours, aux coups de l'armée française tout entière, laquelle ne demandait qu'à frapper. Wellington la crut perdue et songea un moment à la retraite, car ces 10 000 Anglais étaient l'élite de son armée. Mais pendant trois jours entiers le maréchal Soult resta l'arme au bras et ne donna aucun ordre. Wellington eut le temps de rétablir son pont, et ajouta, le 8 avril, 40 000 soldats aux 10 000 de Beresford. Les positions retranchées qui défendaient la ville furent attaquées le 10 au matin. Les divisions françaises firent une résistance héroïque : mais une redoute importante, celle de Sypierre, fut enlevée par les Anglais. Le général Taupin périt en essayant de la reprendre. Un peu plus tard, les ennemis s'emparèrent des redoutes du Calvinet, et s'y établirent. Soult prépara méthodiquement sa retraite le 11 avril, et l'exécuta le 12. C'est donc à tort que l'on a prétendu plus tard qu'ayant reçu la nouvelle des événements décisifs accomplis à Paris, il aurait voulu effacer par un dernier succès le malheur de nos armes. La vérité est qu'il ne savait rien encore, qu'il fut vaincu avec honneur devant Toulouse, mais qu'il avait manqué, cinq jours auparavant, l'occasion de vaincre, et qu'on ne sait comment expliquer son inaction[1].

L'année suivante, le 17 août, le général Ramel, royaliste éprouvé, chargé par Louis XVIII du commandement militaire du département de la Haute-Garonne, fut massacré et littéralement haché en morceaux par la populace royaliste de Toulouse, dont il s'efforçait de contenir les fureurs. C'est le dernier fait important de l'histoire de Toulouse. Lamentable histoire, où l'on voit tant d'exemples de cette inconcevable rage qui pousse sans cesse les hommes à s'entr'égorger!

Toulouse est aujourd'hui le chef-lieu du département de la Haute-

1. M. Alexandre du Mège a publié, en 1852, chez M. Delboy, libraire-éditeur, une brochure intitulée : *Précis historique de la bataille de Toulouse, livrée le 10 avril 1814*. Un plan de bataille, par M. Bellot, est annexé à cette brochure.

Garonne ; le siége d'un archevêché dont les évêchés suffragants sont ceux de Carcassonne, Montauban, Pamiers ; d'une cour d'appel, où ressortissent les départements de la Haute-Garonne, du Tarn, de Tarn-et-Garonne, de l'Ariége ; d'une division militaire, comprenant les quatre départements de la Haute-Garonne, de Tarn-et-Garonne, du Tarn et du Lot ; d'une académie et de nombreuses écoles ou institutions qui seront énumérées ou décrites ci-dessous.

Les hommes les plus célèbres à divers titres auxquels elle se vante d'avoir donné le jour, figurent dans la salle des Illustres que nous irons bientôt visiter. Nous ne les mentionnerons pas ici ; nous rappellerons seulement qu'elle a vu naître, parmi nos contemporains, deux des ministres de la Restauration, MM. de Villèle et de Montbel, l'académicien Baour-Lormian, le jurisconsulte Romiguières, le docteur Esquirol, M. de Rémusat, etc.

Rues. — Places. - Fontaines. — Monuments commémoratifs.

Le conseil municipal de Toulouse a, dit-on, résolu de relier la place du Capitole à la gare du chemin de fer par une rue monumentale ; mais ce projet n'a pas même reçu un commencement d'exécution, et aucune des rues actuelles de Toulouse ne mérite une mention spéciale. Nous parlerons des allées et des boulevards, quand nous nous occuperons des promenades. Parmi les places, nous signalerons à l'attention des étrangers :

La *place du Capitole*, vaste place carrée, bordée, d'un côté, par le Capitole, des trois autres par des maisons sans caractère et sans style, mais construites sur un plan régulier. Au rez-de-chaussée du bâtiment qui fait face au Capitole, et qui a remplacé, il y peu d'années, de vieilles maisons aux formes pittoresques, on a aménagé une galerie semblable à celles des rues de Rivoli et de Castiglione, à Paris. Pour les véritables artistes, la place du Capitole a certainement plus perdu que gagné aux transformations qu'on lui a fait subir, sous prétexte de l'embellir ; mais elle offre à toute heure du jour un aspect intéressant, varié, animé. Pendant la matinée, il s'y tient un marché important : on y vend du jardinage, des fruits, de la volaille morte, des œufs, du poisson ; dans l'après-midi et le soir, elle est le rendez-vous d'une foule toujours considérable de promeneurs et de flâneurs ; c'est alors le Palais-Royal et le boulevard des Italiens de Toulouse.

La *place Lafayette*, appelée depuis quelques années la *place Louis-Napoléon*, place ovale, d'un diamètre de 100 mètres, ouverte à l'extrémité de l'allée Lafayette, et communiquant, d'un côté, par la rue Louis-Napoléon, avec la place du Capitole, et, de l'autre, par la rue Saint-Antoine du T, avec la place Saint-Georges; on a créé tout récemment un square avec un jet d'eau au milieu de cette place.

La *place Saint-Georges*, ornée aujourd'hui d'un vaste bassin. Elle renfermait dans le principe une chapelle, transférée depuis à l'angle de la rue Saint-Antoine du T, et remplacée par un échafaud en pierre, hérissé de potences, qui exista jusqu'en 1622. Ce fut à ces potences que les ligueurs attachèrent les restes mutilés du président Duranti (Voir p. 143);

La *place Saint-Étienne*, sur laquelle s'élèvent la cathédrale et la préfecture. Elle est petite et irrégulière, mais on y remarque une fontaine, construite en 1545, d'après le Guide de M. Gimet, et en 1649, d'après le Guide de M. Delboy ; la seconde date me semble devoir être préférée à la première. Cette fontaine se compose d'un obélisque ayant pour base quatre boules qui reposent sur un socle carré, dont chaque face présente dans une niche un enfant nu ;

La *place de la Trinité*, ainsi nommée d'un couvent de Trinitaires établi autrefois dans la rue qui la relie à la place Rouaix. La fontaine qui la décore est de M. Urbain Vitry; les figures et les sculptures sont de M. Romagnesi; les marbres proviennent des carrières de Saint-Béat. La rue des Filatiers, autrefois la rue des Orfévres, qui relie la place de la Trinité à la place des Carmes, renferme la *maison* habitée au siècle dernier par la *famille Calas*. Cette maison porte actuellement le n° 50.

La *place des Carmes*, occupée avant la Révolution par un magnifique couvent de Carmes, aujourd'hui entourée de tilleuls, et ornée d'un vaste bassin en marbre blanc, dans lequel tombe une gerbe d'eau.

La *place Dupuy*, sur laquelle s'élève un monument érigé à la mémoire du général Dupuy, enfant de Toulouse, qui commandait sous l'Empire la 32e demi-brigade. Ce monument a une hauteur totale de 19m,20. Il se compose : d'un bassin circulaire de 9m,40

de circonférence établi sur un degré en pierre; d'un socle carré placé au milieu du bassin, revêtu de marbre blanc et orné aux angles d'un griffon en fonte, d'un piédestal également revêtu de marbre blanc, et enfin d'une colonne en fonte de fer, dont le lanternon en fonte supporte la statue de la Renommée ou de la Victoire, en bronze doré, qui couronnait autrefois le donjon du Capitole. L'une des faces du piédestal est décorée d'un bas-relief de marbre entouré d'obusiers, de branches de laurier et de chêne, qui ombragent le buste de Dupuy ; sur les autres faces on lit les inscriptions suivantes, gravées en lettres d'or :

J'étais tranquille, la 32e était là.... J'ai perdu un ami, et la France un de ses plus beaux défenseurs. (Bonaparte.) — Aux braves de la 32e demi-brigade, morts au champ d'honneur, et au général Dupuy.

La *place du Salin* n'offre d'autre intérêt que ses souvenirs. C'est là qu'eurent lieu au moyen âge les exécutions des hérétiques condamnés à mort par l'inquisition; c'est là qu'en 1619 le philosophe Lucilio Vanni fut brûlé vif comme athée, après avoir eu la langue arrachée. Étant sur la sellette et interrogé sur ce qu'il pensait de Dieu, il avait pourtant répondu : « J'adore avec toute l'Église un Dieu en trois personnes, et dont la nature me démontre évidemment l'existence. » Ayant aperçu une paille à terre, il la ramassa et ajouta : Cette paille me force à croire qu'il y a un Dieu.... »

Deux **Statues** seulement ont été élevées jusqu'à ce jour sur les places ou dans les rues de Toulouse, en mémoire des hommes illustres qu'elle a vus naître, ou dont elle ne devra jamais oublier les services. Ce sont les statues de Cujas et de Riquet. La *statue* en bronze de *Jacques Cujas* a été érigée le 8 décembre 1850, aux frais de la ville, sur la place du Palais-de-Justice (elle aurait dû l'être dans l'intérieur de ce monument); elle a été sculptée par Valois. Son socle manque d'élévation. La *statue de Riquet*, qui attire les regards de tous les étrangers quand ils arrivent à Toulouse par le chemin de fer, car elle s'élève, près du canal et de la gare, à l'extrémité de l'allée Lafayette, a été inaugurée le 20 septembre 1853. Elle est en marbre blanc : c'est M. Griffoul-Duval, professeur à l'école des Arts, qui l'a sculptée. Riquet est représenté debout, un manteau jeté sur les épaules ; il tourne le

dos au canal, et par conséquent regarde la ville. Ce monument, entouré d'une grille circulaire, a donné lieu à un grand nombre de critiques plus ou moins fondées, mais tout le monde s'accorde à trouver le piédestal trop bas et trop petit. Évidemment, Toulouse ne sait pas faire convenablement les piédestaux. Sur le côté qui regarde la ville, on lit cette inscription :

A
PIERRE PAUL RIQUET
LA VILLE
DE TOULOUSE.

D'autres inscriptions sont gravées sur les trois autres faces : Ouverture de la navigation (à gauche); jonction des deux mers (par derrière); édit de construction du canal du Midi. Ces inscriptions dorées deviennent difficiles à lire.

Sur la colline qui domine la statue de Riquet, la gare du chemin de fer et l'école vétérinaire, s'élève, près de l'observatoire, le **Monument du 10 avril 1814**. C'est un obélisque de pierre entouré d'une grille en fer, et portant les inscriptions suivantes : *Bataille du* 10 *avril* 1814. *Aux braves morts pour la patrie, Toulouse reconnaissante*. Du champ qu'il domine, on découvrait autrefois une vue vraiment belle sur la ville, la vallée de la Garonne et la chaine lointaine des Pyrénées. L'autorité municipale n'a pas eu l'esprit d'acheter les terrains situés immédiatement au-dessous, et les propriétaires de ces terrains ont planté des arbres et construit un pavillon qui cachent en partie la vue de la ville.

Les ponts. — Les quais et le Château-d'Eau.

Au moyen âge, quatre **Ponts** de bois faisaient communiquer les deux rives de la Garonne : le pont de Comminges, le pont vieux, le pont neuf et le pont du Bazacle. Ces ponts ont été successivement emportés par les inondations. Un seul pont de pierre traverse aujourd'hui la Garonne; c'est le *pont Neuf*, construit au XVIe siècle aux frais de la ville. Le 7 janvier 1543, on jeta avec une grande pompe le fondement de la première pile; la deuxième fut faite l'année suivante; la troisième en 1553 (on la recommença deux

fois); la quatrième en 1560; la cinquième en 1576 (on dut la bâtir sur pilotis); la sixième en 1579. En 1626, il ne restait plus qu'une arcade à faire, tous les piliers étaient fondés dans l'eau, nous apprend l'annaliste de l'hôtel de ville. Les plus habiles architectes de la province travaillèrent à la construction du pont Neuf, sous la direction de Nicolas Bachelier, qui n'eut pas le bonheur de voir son œuvre achevée et qui en légua la continuation à son fils Dominique aidé de Souffron. L'arc de triomphe, massif et lourd, qui s'élève à l'extrémité du pont, sur la rive gauche, fut construit sous Louis XIV par François Mansart. Il porte, d'un côté, la statue de Louis XIII à cheval; de l'autre, une inscription en vers latins, gravés en 1667 à la louange du duc de Verneuil, fils naturel de Louis XIV, qui venait d'être nommé gouverneur de la province et qui en avait déjà tenu les États généraux, Mansart fut aussi chargé de la construction des trottoirs.

Du pont Neuf on découvre d'agréables points de vue sur les deux rives de la Garonne; on aperçoit même les Pyrénées quand le temps est clair. On remarque : d'un côté, l'arc de triomphe, les hospices de la Grave et Saint-Jacques, le quai de la Daurade, le quai de Brienne et le moulin de Bazacle; de l'autre, le cours Dillon, l'île de Tounis, l'île de la Poudrière, le pont suspendu, le moulin du château et le village de Vieille-Toulouse, étagé en amphithéâtre sur l'une des collines de Pech-David.

Sur la rive gauche de la Garonne, en face de l'hôpital Saint-Jacques, à l'extrémité du pont Neuf, s'élève un bâtiment visité par un grand nombre d'étrangers. On l'appelle le **Château-d'Eau.** Il a été construit, de 1821 à 1824, sur les plans de M. Raynaud, architecte. Sa hauteur est de 28 mètres; il se divise en trois parties : le soubassement (5 mètres), la tour et le lanternon. Son aspect extérieur a donné lieu à un certain nombre de critiques; mais, qu'on ne l'oublie pas, les hauteurs du soubassement et de la tour étaient déterminées à l'avance par l'espace que devaient occuper les machines et par l'élévation à laquelle il fallait porter les eaux. On remarque à l'intérieur les voûtes sphériques, les voûtes en cerceau et les voûtes d'arêtes. Toutefois, ce qu'on vient visiter au Château-d'Eau, ce n'est pas l'édifice en lui-même, c'est le système inventé et établi par M. Abadie, ingénieur mécanicien,

pour conduire une quantité d'eau suffisante dans les divers quartiers de la ville.

Avant 1825, c'est-à-dire avant l'achèvement du Château-d'Eau, Toulouse manquait de l'eau nécessaire aux besoins de ses habitants. De nombreuses tentatives, inutiles à rappeler ici, avaient été faites pour lui en procurer; elles avaient échoué. Enfin un ancien capitoul, nommé Lagane, mort en 1789, légua à la ville une somme de 50 000 francs « pour y introduire des eaux de la Garonne, pures, claires et agréables à boire, en un mot dégagées de toutes saletés, afin que les habitants pussent la boire toute l'année, et, dans le cas où cela ne se pourrait, pour y conduire les eaux des fontaines voisines. » Ce legs ne devait être exigible qu'après le décès de Mme Lagane; mais « si, dix ans après la mort de mon héritière, ajoutait le testateur, les administrateurs n'ont pas entièrement terminé la conduite des eaux dans la ville, je révoque mon legs. » Aussi lit-on l'inscription suivante au-dessus de l'entrée de la partie principale de l'établissement du Château-d'Eau :

Charles Lagane, ancien capitoul,
Par un legs de 50 000 fr. fait à la ville de Toulouse,
A déterminé l'établissement des fontaines publiques.
Que ce marbre perpétue le souvenir
Du bienfait et de la reconnaissance.

Mme Lagane mourut en 1817, et l'administration municipale se vit enfin contrainte, pour ne pas perdre les 50 000 francs qui lui avaient été légués, de s'occuper sérieusement de l'établissement de fontaines publiques. Divers projets furent proposés. Après de nombreuses discussions, on adopta la machine hydraulique présentée par M. Abadie.

Dans la prairie située entre le cours Dillon et la Garonne, sont disposés, en forme de bassins, des filtres souterrains remplis de sable et de cailloux, destinés à clarifier l'eau de la Garonne; de ces filtres l'eau clarifiée est amenée dans les puisards du Château-d'Eau, d'où des pompes aspirantes et foulantes, mises en mouvement par la Garonne elle-même, la font monter dans des tuyaux en fonte jusqu'aux cuvettes supérieures placées au second étage de la tour. Après s'être déchargée dans ces cuvettes de toutes les

matières étrangères qu'elle pouvait encore contenir, elle redescend dans d'autres tuyaux et verticalement jusqu'au niveau de la terrasse à laquelle aboutit le petit pont dont l'extrémité s'appuie sur le cours Dillon, et de là elle se distribue dans tous les quartiers de la ville. Ce curieux Château-d'Eau peut fournir près de 5 millions de litres d'eau par vingt-quatre heures. Malheureusement, quand la Garonne déborde, elle obstrue les filtres et empêche les machines de fonctionner. Alors les fontaines de la ville ne donnent plus d'eau.

On construit sur la prairie des Filtres un nouveau Château-d'Eau qui doublera la quantité d'eau que le Château-d'Eau actuel fournit à la ville.

Deux ponts, outre le pont Neuf, relient actuellement à Toulouse les deux rives de la Garonne : 1° le *pont Saint-Michel*, beau pont suspendu construit en 1842. Deux de ses arches seulement sont bâties dans le lit de la Garonne; les autres reposent sur des îlots que forment en cet endroit les bras du fleuve. De ce beau pont, qui sur la rive gauche aboutit à l'extrémité supérieure du cours Dillon, on découvre de charmants points de vue; 2° le *pont Saint-Pierre*, également suspendu, qui met en communication un des principaux quartiers de la rive droite avec le faubourg Saint-Cyprien. Ce pont, construit en 1852 et emporté en 1855 par l'inondation, a été rétabli avec trois travées.

A 1000 mètres environ au-dessus du pont Saint-Michel, la compagnie des chemins de fer du Midi a fait construire à l'extrémité de l'île du Ramier, un beau pont en pierre destiné à la ligne de Foix et au réseau pyrénéen.

Le *pont de Tounis* est un pont de briques, commencé en 1514 et terminé en 1516; il relie, un peu au-dessus du pont Neuf, la rive droite à l'*île de Tounis*. Cette île n'est qu'une langue de terre bornée d'un côté par la Garonne et de l'autre par le canal de fuite du moulin du Château qui la sépare de la ville.

Avant la Révolution, l'île de Tounis appartenait au roi, et ses habitants jouissaient des privilèges et immunités accordés aux terres dites *terres du roi;* l'autorité des capitouls y était presque nulle, et les criminels qui parvenaient à s'y réfugier y trouvaient un asile où la justice osait rarement les chercher. Aussi dans les

anciens actes est-elle appelée *Insula Thonisii, sive sancti Antonii et salvitatis Tolosæ*, île de Tounis ou de Saint-Antoine (dans le patois toulousain, Toni signifie Antoine) et de la sauveté de Toulouse. Sa population a toujours été composée d'ouvriers, surtout de tisserands, de teinturiers, de bouchers et de pêcheurs, qui conservèrent longtemps des mœurs et des coutumes particulières, et qui se distinguèrent jusqu'à la Révolution par leur amour de l'indépendance, leur turbulence, leur sauvagerie. Elle eut souvent à souffrir des inondations de la Garonne, malgré les travaux entrepris pour la mettre à l'abri de ces accidents périodiques. Parmi ces inondations, la plus terrible fut celle de 1727, qui renversa ou rendit inhabitables 939 maisons; cinquante pauvres filles repenties enfermées dans une de ces maisons y furent noyées avec le prêtre chargé de les exhorter à une meilleure vie, sans qu'il fût possible de leur porter secours. L'inondation de 1835 a causé aussi de grands désastres, dont les dernières traces ne sont pas encore effacées.

A l'extrémité supérieure de l'île Tounis, près du pont Saint-Michel, on remarque le *moulin du Château-Narbonnais;* ce moulin, dont il était déjà fait mention dans un acte de donation en date de 1182, fut administré pour le compte des rois de France pendant plusieurs siècles, et vendu en 1793 comme bien national. Il appartient aujourd'hui à une société d'actionnaires. On y compte trente-quatre meules. Mais le moulin le plus curieux de Toulouse est le **Bazacle**, situé au-dessous du pont Saint-Pierre, près de la prise d'eau du canal de Brienne, sur la rive droite de la Garonne. Les bâtiments actuels datent de 1816. Les trente-quatre meules qui fonctionnent dans ce bel établissement peuvent livrer, en moyenne, au commerce, 40 hectolitres de farine par heure. L'entretien de la chaussée qui subsiste en partie telle qu'elle fut construite en 1719 par l'ingénieur Abeille, coûte, chaque année, de 25 000 à 30 000 francs.

Le **Quai**, qui s'étend du pont Neuf au Bazacle, porte trois noms : il s'appelle *quai de la Daurade*, *quai de Brienne* et *quai Saint-Pierre.* Il a été construit en 1765 par le cardinal Étienne-Charles de Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse, dont les vastes plans n'ont, malheureusement pour Toulouse, reçu



Toulouse — Saint-Sernin.

qu'un commencement d'exécution. Le quai, en amont du pont Neuf, a été terminé il y a quelques années.

Édifices religieux.

La **Cathédrale** de Toulouse, consacrée à saint Étienne, et fondée on ne sait pas au juste à quelle époque (peut-être par saint Martial) ni sur quel emplacement, se compose, dans son état actuel, de plusieurs parties non-seulement distinctes, mais ne se reliant pas même entre elles. Ainsi la *façade* a été bâtie par divers architectes, sans plan préconçu. Le grand portail date du milieu du xv[e] siècle; ce fut l'archevêque Pierre Dumoulin qui le fit construire. Il avait été, dans l'origine, décoré de statues et de sculptures détruites ou mutilées pendant la Révolution. Au-dessus de la galerie percée à jour qui le surmonte, se développe une immense rosace, dont le milieu ne se trouve pas, on ignore pourquoi, sur la même ligne que la pointe de l'ogive du portail. A gauche s'élève un clocher terminé en 1531 par le cardinal d'Orléans, masse énorme et disgracieuse qui contenait, avant 1789, l'énorme cloche Cardailhac, transformée pendant la Révolution en monnaie de billon.

Le portail de cette façade, assez désagréable à contempler, donne accès dans une nef immense, trop large pour sa hauteur, construite au xiii[e] siècle par les comtes de Toulouse et attribuée même à Raymond VI. A l'angle formé par l'extrémité du mur de la nef et l'avancement des piliers du chœur, s'élève l'autel de la paroisse. L'ancien autel, achevé dans les dernières années du xiv[e] siècle, et orné d'un groupe admirable, la *Mort de la Vierge*, par Nicolas Bachelier, a été malheureusement détruit pendant la Révolution; l'*autel* actuel provient de la Daurade, et les adorateurs en marbre blanc étaient autrefois au couvent des religieuses de Saint-Sernin. La *chaire*, beaucoup trop lourde, qui a été sculptée par M. Salomon, remplace une vieille chaire en bois, de forme octogone, dans laquelle saint Bernard et saint Dominique avaient prêché au commencement de la guerre des Albigeois. Des *tableaux* médiocres, par Pader, Bezard, Roques père, etc., décorent les murs latéraux, dans lesquels s'ouvrent deux chapelles : à droite, la *chapelle de l'Agonie*, fondée au milieu du xv[e] siècle par

l'archevêque du Rosier; à gauche, la *chapelle des fonts baptismaux*, bâtie en 1555 et récemment restaurée.

Le *chœur* est une autre église bâtie derrière la première et sur un axe différent. Il fut commencé vers l'an 1275 par Bertrand de l'Ile-Jourdain, qui le laissa inachevé. Les successeurs de ce prélat n'osèrent pas le continuer. Le cardinal d'Orléans, fils du célèbre comte de Dunois et d'Agnès de Savoie, sœur de Louis XI, nommé évêque de Toulouse en 1502, fit construire quelques autels, outre la sacristie, et achever le clocher; puis, comme il voulait substituer une voûte élégante au plafond qui recouvrait alors toutes les constructions existantes, il éleva des contre-forts enrichis d'arabesques et destinés à soutenir cette voûte. Le gros pilier, appelé *pilier d'Orléans*, qui sépare le chœur de la nef, semble prouver que ce prélat avait le projet de construire une seconde nef et de compléter ainsi la cathédrale. Mais la mort l'empêcha d'exécuter ses plans, et, sans l'incendie de 1609, le chœur n'eût peut-être jamais été achevé. Ce désastre causa de si vifs regrets aux Toulousains qu'ils résolurent de le réparer. Chacun s'imposa des sacrifices volontaires. Le cardinal de Joyeuse, alors archevêque de Toulouse, donna l'exemple et se mit à la tête du mouvement. Trois ans après, comme le constate une inscription en lettres d'or placée au-dessus de la porte du chœur sur une table de marbre noir, la belle et grande voûte du chœur et les chapelles étaient terminées. Ce chœur, si promptement rebâti, est vraiment beau. Outre son aspect général, on y remarque: un *jubé*, lourd et écrasé, sculpté par Guépin, élève et successeur de Nicolas Bachelier; — le *grand autel*, sur lequel se lit cette inscription : *Deo omnipotenti maximo*, 1667. C'est une masse de pierre beaucoup trop considérable et surchargée d'ornements de mauvais goût, mais qui, vue de loin, produit un certain effet. Les colonnes entre lesquelles s'élèvent les statues des quatre Évangélistes sont, ainsi que les frises et les panneaux, en marbre du Languedoc. Dans la niche pratiquée au-dessus du maître autel, Gervais Drouet, un artiste toulousain, a sculpté le Martyre de saint Étienne; — la *grille*, regardée comme le chef-d'œuvre d'un habile serrurier toulousain nommé Orthet; — les *stalles* nombreuses qui pouvaient à peine contenir autrefois les ecclésiasti-

ques appelés journellement à y célébrer les offices; — les *plaques de marbre* armoriées qui scellent les caveaux mortuaires des prélats de Toulouse. Une petite chapelle, pratiquée derrière le maître autel, renferme les reliques de saint Étienne. Enfin, au chevet, un buste en marbre décore le mausolée de Henri de Sponde, évêque de Pamiers.

Autour du chœur sont disposées dix-sept *chapelles*, dont les décorations modernes surpassent tout ce que le mauvais goût de l'Empire et de la Restauration a produit de plus hideux. Quelques-unes de ces chapelles, celles de gauche surtout, ont conservé des vitraux anciens d'une belle couleur. Dans une des chapelles de gauche, un mausolée en marbre, sculpté par F. Lucas, a été élevé à la mémoire de MM. de Puivert, morts, l'un, en 1780, premier avocat général au parlement, l'autre, en 1781, président à mortier.

On entre dans le chœur par trois portes placées, une, à l'extrémité, du côté de la nef, les deux autres, aux deux côtés : celle du côté droit est ornée du mausolée d'Antoine de Lestang et d'une statue de la sainte Vierge; celle de gauche, des mausolées de Pierre de Porta et d'un docteur de l'Église.

D'affreuses maisons sont restées jusqu'à ce jour attachées aux piliers du côté gauche et au chevet du chœur; il serait bien temps de les faire disparaître. Quant au vaste cloître qui s'élevait sur le côté droit, il a été malheureusement démoli. M. Alexandre du Mège en a publié une longue et savante description, à laquelle nous renverrons ceux de nos lecteurs qui désireraient savoir ce que pouvait être ce monument, dont *Toulouse monumentale et pittoresque* contient d'ailleurs une jolie lithographie.

L'église la plus belle et la plus intéressante de Toulouse est **Saint-Saturnin**, vulgairement **Saint-Sernin**, dont la monographie, publiée en 1854, sous les auspices de la Société d'archéologie du midi de la France, forme un volume de 302 pages[1].

Vers l'an 250 de notre ère, sept évêques vinrent prêcher le christianisme dans les provinces méridionales de la France. L'un des plus célèbres fut saint Saturnin, que les Toulousains appel-

1. Paris, Didron; Toulouse, Léopold Cluzon.

lent saint Sernin, et qui subit le martyre à Toulouse. On l'attacha par les pieds à un taureau sauvage qui l'eut bientôt mis en morceaux, et qui ne s'arrêta qu'au milieu des tombeaux rangés le long de la route d'Aginnum. La nuit suivante, deux jeunes filles chrétiennes ensevelirent, à la place où elles le trouvèrent, ce cadavre mutilé. L'église de Saint-Sernin s'élève aujourd'hui sur cette tombe, soigneusement cachée d'abord, mais fréquentée en secret par de pieux fidèles, jusqu'au jour où le christianisme, triomphant enfin, construisit un oratoire transformé plus tard en une basilique. Il serait trop long de décrire ici toutes les constructions qui ont précédé l'édifice actuel, dont l'histoire et la description exigeraient même une place beaucoup plus grande que celle que je puis leur accorder.

J'emprunte d'abord les dates suivantes, relatives aux diverses parties de l'église Saint-Sernin, à un rapport inédit adressé le 31 octobre 1846 à M. le ministre de l'intérieur par M. Viollet-Leduc, et que cet habile et savant architecte a eu la complaisance de me communiquer.

Bien qu'elle paraisse construite d'un seul jet, bien que son plan et son ordonnance extérieure et intérieure aient un grand caractère d'unité, l'église de Saint-Saturnin n'en est pas moins un monument à la construction duquel trois époques bien distinctes ont dû concourir. Les parties les plus anciennes de cet édifice, qui sont le chœur et les transsepts, ne peuvent pas remonter au delà du XIIe siècle. Certains fragments de sculptures, placés, soit à l'intérieur contre les soubassements des colonnes du chœur, soit à l'extérieur autour des deux portes du transsept sud, ou dans le tympan de la porte méridionale de la nef, accusent, il est vrai, une époque plus ancienne d'un siècle au moins; mais ces sculptures, provenant certainement d'un monument antérieur, ont été utilisées lors de la construction de l'édifice actuel, qui dut être achevé au XIIe siècle. Au XIVe siècle, la nef fut détruite entièrement et presque jusqu'au ras du sol. On la reconstruisit, comme il est facile de s'en convaincre, avec une certaine précipitation, une négligence des détails, une économie de main-d'œuvre et de matériaux qu'on ne remarque pas dans l'abside ni dans les transsepts. Toutefois, les murs

des bas côtés nord et sud durent rester debout avec leurs portes; car ces bas côtés sont encore décorés de curieux chapiteaux romans.

Le XIV[e] siècle n'a pas voulu modifier ce beau plan; il a conservé même l'aspect général de la décoration intérieure, et s'est contenté seulement de mettre son cachet entre les deux tours de la façade occidentale, en y construisant une voûte d'arête ogivale. Cette façade, dont les parties inférieures datent de la construction primitive, fut très-mesquinement continuée par les architectes du XIV[e] siècle, et demeura inachevée. Vers la même époque, on éleva les deux derniers étages de la tour centrale et la flèche qui la surmonte. Ce poids, ajouté à la construction primitive, écrasa les quatre piliers des transsepts, qui furent alors grossis et entourés d'une énorme maçonnerie en briques. On tripla en conséquence les arcs-doubleaux dans leur épaisseur et leur largeur, et on boucha avec des briques les huit arcades à jour de la galerie supérieure. Ces travaux, nécessaires mais regrettables, modifièrent entièrement l'aspect de l'intérieur, assombrirent et rétrécirent considérablement le milieu du transsept. On construisit alors aussi les cryptes actuelles, et on surhaussa le sol du chœur de manière à engager de plus de 2 mètres les anciennes colonnes de l'abside.

Le XV[e] siècle n'a laissé aucune trace de son passage dans l'église de Saint-Sernin. Mais le XVI[e] siècle restaura ou termina l'arcature des galeries de la nef. Plusieurs des colonnettes furent élevées en rondelles de briques, au lieu d'être construites en pierre ou en marbre comme les anciennes. La couverture, posée à même sur la voûte, ne parut probablement pas devoir être conservée et réparée, car on éleva tout au pourtour de l'édifice une galerie en briques, percée de petites arcades et destinée à supporter une toiture en charpente, qui du reste repose encore sur les voûtes [1]. En outre, le XVI[e] siècle orna de peintures, assez riches et d'un assez bon style pour l'époque, le chœur et les transsepts.

Depuis 1830, la ville de Toulouse a fait des sacrifices considé-

1. M. Viollet-Leduc ayant trouvé tout autour de l'édifice, et dans tous les débris qui encombraient les parties abandonnées de l'église, un grand nombre de fragments de tuiles, dites romaines, d'un beau modèle et d'une dimension ex-

rables pour isoler complétement l'église Saint-Sernin, qu'entouraient autrefois l'abbaye, le cloître, les chapelles, les tombeaux, les habitations des chanoines. Elle y est enfin parvenue, non sans peine et sans argent. Un jardin, fermé par une grille, a été établi derrière l'abside.

D'importants travaux de restauration ont été entrepris en 1860 à l'église de Saint-Sernin sous l'habile et savante direction de M. Viollet-Leduc; déjà l'extérieur de l'abside est dégagé des plâtrages et des superfétations qui en changeaient l'aspect; les couvertures des chapelles et des terrasses sont rétablies ainsi que les corniches. En ce moment (juin 1862) les ouvriers s'étendent sur les deux ailes du transsept et se sont emparés du clocher. Ces travaux, poussés avec activité, donnent lieu d'espérer que sous peu d'années le plus beau monument roman du midi de la France apparaîtra dans sa splendeur primitive. Il est à désirer que le clergé toulousain veuille bien faire abandon des décorations de mauvais goût dont il a couvert l'intérieur.

La *façade*, est-il besoin de le rappeler, n'a pas été terminée. Les tours, carrées à l'extérieur, octogones à l'intérieur, qui devaient la flanquer, n'avaient été élevées qu'au niveau des combles de la nef; l'une d'elles, celle du nord, fut même démolie en partie pendant la Révolution. L'arcature, refaite avec des fragments à une époque assez récente, au-dessus des deux portes, ne s'accorde nullement avec l'arcature intérieure, élevée sur les portes romanes au XIV[e] siècle, à l'imitation de l'arcature primitive. On remarquera seulement les chapiteaux du vieux portail roman avancé en cet endroit lors de la reconstruction de la nef.

Deux autres portes donnent accès, outre celles de la façade, dans l'intérieur de l'église. La porte du sud, située en face de la

traordinaire, ne met pas en doute que les voûtes de Saint-Saturnin n'aient été dans l'origine couvertes avec ces tuiles, posées à bain de mortier sur l'extrados des voûtes mêmes, ainsi que cela est souvent pratiqué dans des églises de cette époque et de cette partie de la France.

« Un petit bas-relief en bois, qui date du commencement du XVII[e] siècle, donne une représentation de Saint-Saturnin, dans laquelle on voit très-distinctement cet étage ajouté après coup; des *coulevrines* sont même placées dans chaque arcade comme dans des embrasures. Il est probable, en effet, que l'on a utilisé cette espèce de boulevard en l'armant au moment des guerres de religion; mais je ne pense pas qu'il ait été élevé pour cet usage. » Rapport de M. Viollet-Leduc.

rue du Taur, est précédée d'un charmant portail isolé, malheureusement mutilé, élevé dans le style de la Renaissance, par Nicolas Bachelier, et dont des nivellements récents ont dénaturé les proportions. On la nomme *porte Miégeville*. Les nivellements en ont aussi changé l'aspect primitif, en donnant un mètre de plus environ à ses jambages. Les chapiteaux de ses colonnes en marbre offrent la représentation de plusieurs scènes de l'histoire sainte. La frise qui supporte le tympan est ornée des figures des douze apôtres. Un bas-relief en marbre blanc, le Christ apparaissant dans sa gloire, décore le tympan. Enfin le bas-relief de gauche représente saint Jacques, et celui de droite saint Pierre [1].

La porte des Comtes s'ouvre à l'extrémité du transsept ou du bras droit de la croix dessinée par les murs de l'église, en face de la rue Bellegarde. Elle est double. Les chapiteaux mutilés de ses colonnes représentent les sept péchés capitaux. Malheureusement les nivellements en ont dénaturé la forme en élevant son soubassement de 72 centimètres. En langue romane, on l'appelle *porto des filhols*. Elle doit son nom à une niche voisine reconstruite en 1774, où furent ensevelis, dans des sépulcres pour la plupart gallo-romains, plusieurs comtes de Toulouse. La dignité de ces princes souverains ne suffisait pas à faire admettre leurs cadavres à l'honneur d'être inhumés dans l'insigne basilique où des *corps saints* pouvaient seuls être conservés. Le tombeau placé en face du spectateur et au fond de la chapelle est celui de Guillaume (Guilhem) Taillefer, mort en 1037. Celui de droite renferme les restes de Raymond Bertrand, petit-fils de Guillaume, mort en 1150; le troisième à gauche, ceux de Pons, fils de Guillaume, mort en 1061. Enfin, dans le petit sépulcre posé au-dessous du tombeau de Guillaume, reposent Pons et son frère, fils de Guillaume IV, mort en 1094. Le tombeau du fond, supporté par de petites colonnes plus modernes, a été regardé comme antérieur à la dynastie des comtes de Toulouse : « On y reconnait l'un de ces monuments sépulcraux façonnés durant les premiers siècles

1. Ces explications sont celles de la monographie publiée sous les auspices de la Société d'archéologie du midi de la France. Quelques-unes ont été contestées.

du christianisme, et sur lesquels on représentait des traits de l'histoire sainte, de pieuses allégories, et quelquefois les portraits de ceux dont les corps étaient renfermés dans ces marbres funéraires. »

La *porte du Nord*, appelée la *porte Royale*, est murée aujourd'hui. Géminée comme la porte occidentale, elle s'en distingue par la simplicité de sa décoration. On remarquera ses archivoltes et ses chapiteaux.

A l'extérieur, la partie la plus intéressante de Saint-Sernin est l'*abside*. Les cinq chapelles de l'abside, religieux souvenirs des cinq plaies du Sauveur, se groupent avec les quatre chapelles des transsepts. Presque toute cette construction est en pierre; les murs entre les archivoltes ont seuls été bâtis en briques. C'est sur eux que se détachaient toutes les sculptures. Aujourd'hui un ignoble badigeon empêche d'apprécier ces détails, et, en détruisant la différence des teintes, nuit singulièrement à l'effet de l'ensemble. La chapelle de l'abside a cinq fenêtres, les autres n'en ont que trois. Dans l'intervalle qui existe d'un *sacellum* à un autre, on a ouvert une fenêtre surmontée par un *oculus*. Ces chapelles et la ligne courbe à laquelle elles se rattachent constituent un immense soubassement, au-dessus duquel paraît s'élever le mur du chœur, le chevet de l'édifice. Il présente sept faces peu sensibles, parce que les angles, d'ailleurs peu saillants, sont couverts par des colonnes encastrées.... Chaque face est percée d'une fenêtre de la forme la plus gracieuse. Toutes ces constructions semblent s'appuyer mutuellement, pour servir de base à la tour qui s'élève au point de jonction des bras de la croix. De cet ensemble résulte, comme l'a dit M. Mérimée, une disposition pyramidale des plus heureuses, qui frappe de loin le spectateur.

C'est autour de cette abside qu'existait autrefois un vaste cimetière, le *Campo santo* de Toulouse, dont on rechercherait vainement quelques traces aujourd'hui.

Il faut entrer dans l'église Saint-Sernin par la porte occidentale. Du seuil de cette porte, l'intérieur offre un aspect un peu sombre et sévère, mais saisissant. Le porche sous lequel on se trouve soutient un orgue de M. Massis, dont le buffet, sculpté par Salomon, forme un contraste choquant avec le style de l'é-

glise. A l'extrémité de la grande nef, haute de 21 mètres, apparaît une large coupole, décorée au XVI[e] siècle d'une peinture qui est assez généralement estimée, et qui représente le Sauveur environné des symboles des quatre Évangélistes. A droite et à gauche s'étendent des nefs latérales, dont les deux premières ont 9 mètres 50 centimètres de hauteur, et les deux autres 7 mètres 30 centimètres.

L'axe de l'édifice a quatre déviations peu apparentes à l'œil, et que des mesures prises avec le plus grand soin ont pu seules faire découvrir. La première déviation, en partant de la porte occidentale, se dirige vers le nord; elle a 54 mètres de longueur, et se prolonge jusqu'à la balustrade qui sépare aujourd'hui la nef du chœur. La seconde déviation, qui commence où finit la première, forme avec celle-ci un angle de 88 degrés; elle a 27 mètres de long et arrive jusqu'à l'extrémité antérieure du sanctuaire ; l'angle de rencontre est de 88 degrés. La troisième commence à l'entrée du sanctuaire et s'étend jusqu'au chevet du chœur ; elle a 18 mètres de long, formant avec la précédente un angle de 84 à 85 degrés. La quatrième et dernière déviation commence à la partie antérieure du chœur ; elle arrive au fond de la chapelle dédiée au Saint-Esprit, qui forme la partie la plus saillante de l'abside ; la longueur de cette portion de l'axe, légèrement inclinée vers le nord, n'est que de 10 mètres.

Les murs de Saint-Sernin avaient été destinés, dans le principe, à recevoir un enduit recouvert de peintures plus ou moins riches, et les *peintures* du XVI[e] siècle que l'on voit encore dans le chœur ont dû remplacer une décoration analogue plus ancienne. A une époque assez récente, un affreux badigeon a sali toutes les parties qui n'avaient pas été ou qui n'étaient plus décorées de peintures.

Le *tableau* placé à droite des orgues représente saint Exupère, évêque de Toulouse, copie d'après André Lèbre ; celui de gauche est une reproduction d'un tableau de Rivalz, dans lequel cet artiste a représenté le pape Urbain II consacrant, le 24 mai 1096, l'église de Saint-Sernin [1].

1. Cette date est certaine ; mais le jour de la cérémonie, l'église n'était pas achevée.

A gauche, s'ouvre, dans la première nef latérale, la grande *sacristie*, établie dans la *chapelle des Sept-Dormants*, ainsi appelée en souvenir de sept chrétiens mis à mort sous Trajan, et dont les corps furent retrouvés en 479. On voit au-dessus de la porte un tableau médiocre, de M. Bezard, représentant le martyre de saint Saturnin. L'intérieur, qui, selon la tradition, était la prison disciplinaire des chanoines avant leur sécularisation, renferme encore quelques peintures murales. Elle contenait, avant 1794, le riche trésor de l'abbaye de Saint-Saturnin.

Les cinq *nefs* sont nues et n'ont pas de chapelles.

Le *chœur* était jadis séparé de la nef par un mur élevé, qui fut abattu en 1808, et que remplaça alors une simple balustrade en fer ; à cette époque, on le rétrécit et on plaça aux deux extrémités deux statues modernes : saint Sylve et saint Exupère. Les stalles, divisées en hautes et basses, et surmontées de galeries, datent de la Renaissance ; le millésime 1566 est gravé sur les colonnettes des hautes. La stalle réservée au curé de la paroisse est l'ancien trône abbatial ; la dernière haute stalle à gauche représente un porc assis dans une chaire, en rase campagne ou plutôt en un désert ; on lit à côté : *Calvin le Porc* Pt (prêchant).

Lorsque le corps de saint Saturnin fut retiré par saint Exupère du lieu où les deux jeunes filles chrétiennes l'avaient enseveli, on le plaça dans une chapelle en forme de mausolée, que l'on fit élever sur la plate-forme qui domine les grandes cryptes. En 1734 et 1738, l'abbé François-Henri Leclerc de Fleurigny remplaça ce curieux monument (dom Vaissette nous en a laissé la description) par le baldaquin actuel, « dont il n'y a rien à dire, comme de l'*Apothéose de saint Saturnin*, si froide et si païenne, si ce n'est qu'il serait fort à désirer que tout cela n'y fût pas. » Ainsi s'exprimait avec raison M. Ch. Des Moulins, au congrès scientifique tenu à Toulouse en 1852. Derrière le baldaquin est placé un autel du XVIII[e] siècle, surmonté d'une grande niche fermée par une grille de fer, et contenant ce qui reste des reliques de saint Saturnin, c'est-à-dire une capsule de vermeil qui renferme le crâne du saint et qui a été sauvée en 1794, lors de la spoliation de l'église ; cette capsule est placée dans un buste en bois doré du

saint. Quant à l'*autel* trop doré du chœur, il ne mérite non plus qu'une simple mention. Entre les piédestaux qui supportent les deux adorateurs en bois doré, se développe en manière de retable un *bas-relief* en plomb doré, représentant le martyre de saint Saturnin, par un artiste de Toulouse, Marc Arcis, dont quelques ouvrages décorent les jardins de Versailles, et qui mourut, en 1739, doyen de l'Académie de Paris.

Chaque *transsept* a 22 mètres 4 centimètres de long à partir du centre du dôme du clocher, sur 8 mètres 60 centimètres de largeur ; un seul collatéral s'y prolonge.

Le *transsept de droite* ou du midi, dans lequel s'ouvre la porte des Comtes, renferme les *fonts baptismaux* et deux chapelles, la chapelle du Crucifix et celle de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle. C'est dans la chapelle du Crucifix que se trouve actuellement, selon le rapport de M. Des Moulins au congrès scientifique, le *Christ byzantin*, trésor inestimable que l'esprit de la Renaissance ou celui de la Révolution avait relégué dans les greniers, qu'une cupidité sordide a saccagé, qu'une piété bien intentionnée, mais inintelligente, a achevé de gâter en le restaurant.

« A cette *croix de passion*, large, lourde, massive, mais bordée d'une incrustation en pierres de couleur, à ces pieds juxtaposés naturellement et fixés par deux clous, à ces bras horizontalement étendus, à ce corps droit et non contourné, voilé d'un long jupon qui descend jusqu'au-dessous des genoux, on reconnaît une œuvre contemporaine, au plus tard, de l'achèvement de la basilique romane, une pieuse offrande ; peut-être de saint Raymond lui-même. Le visage était formé, nous a dit M. du Mège, d'une feuille d'argent travaillée au repoussé : elle a disparu ; un marchand de bric-à-brac en a battu monnaie !.... Puis sont venues les *bonnes intentions*, et elles ont fait leur œuvre en couvrant le Christ entier d'une dorure uniforme. Hélas ! si (ce qu'à sa bonté ne plaise !) Dieu punissait de peines éternelles les *péchés archéologiques*, ce serait bien le cas de dire que l'*enfer est pavé de bonnes intentions !*

« La basilique insigne de Saint-Saturnin, l'une des plus riches en reliques qui soient dans le monde chrétien, n'a plus de *châsses* remarquables par leur antiquité, par leur forme ou par leur ma-

tière, ajoutait le savant arhéologue. Elles y sont pourtant presque innombrables, mais toutes en bois ou en métal laminé, et les plus anciennes, qui semblent remonter tout au plus à l'époque de la Renaissance, sont de simples coffrets recouverts d'une lame de cuivre doré, ciselé de fines arabesques. Quelle moisson ont dû faire là les ravageurs de sacristie, ces nouveaux marchands qui stationnent, avides et l'œil au guet, à la porte du temple! Notre Seigneur ne les a malheureusement pas chassés, ceux-là, et ils ont trouvé à faire commerce avec des abbés qui payaient des mutilations décorées du nom de restaurations au moyen des pierres précieuses des vieux reliquaires. Encore les bonnes intentions!

« Oh! qu'ils furent bien inspirés, ceux qui, voulant conserver à l'abbaye le pieux souvenir des comtes et des comtesses de Toulouse, qui furent ses bienfaiteurs, placèrent dans le pourtour du sanctuaire leurs statues *en terre cuite!* Si elles eussent été coulées en métaux précieux, nous ne les aurions plus! Et pourtant il faut reconnaître que cette collection unique constitue l'une des richesses historiques les plus remarquables que renferme l'église. Ces statues, en effet, sont des portraits : on ne le sait pas, mais on peut l'*affirmer*, car ce sont des masques *moulés sur le mort;* la preuve en est dans leurs yeux tous fermés, hormis ceux d'une des huit statues, dans leurs lèvres amincies et collées sur les dents, dans l'ensemble inanimé, austère, presque repoussant de leurs traits affaissés. Mais de qui précisément, dira-t-on, sont ces *portraits après décès*, connus sous le nom populaire de *bienfaiteurs?* »

La *statue de la Vierge*, conservée dans la chapelle de Notre-Dame des Anges ou de Bonne-Nouvelle, et honorée autrefois sous le vocable de Notre-Dame du Salut et de Notre-Dame des Neiges, décorait une des chapelles de l'ancien cloître.

Le *transsept de gauche* où du nord renferme six chapelles, consacrées à saint François de Paul, au Sacré-Cœur, à saint Exupère, à saint Roch, à sainte Thérèse et au Purgatoire. Une seule de ces chapelles mérite d'attirer l'attention des étrangers : c'est celle de Sainte Thérèse, restaurée par la veuve du maréchal de Montmorency, car le cadavre du maréchal y avait été déposé après

son exécution. Les colonnes qui ornent le retable supportent un fronton sur lequel sont sculptées les armes de Montmorency. Les vitraux modernes, peints par M. de Nozan, représentent d'un côté Henri de Montmorency en costume de cour ; de l'autre, Félicie des Ursins, son épouse. Cette chapelle a été restaurée de nos jours.

Le *pourtour de l'abside*, nommé par le peuple le *tour des corps saints*, est l'objet d'une vénération particulière, à cause des reliques qu'il contient. Ses cinq chapelles de style roman, bâties en l'honneur des cinq plaies du Sauveur, ont été ridiculement décorées vers la fin du XVI[e] siècle. Les artistes n'ont rien à y voir. A gauche, devant la chapelle de Saint-Georges (la seconde), est suspendu à la voûte un *ex-voto* solennel, consacré à l'apôtre de Toulouse et aux reliques des saints de la basilique, pour demander à Dieu la cessation de la peste qui décima la ville en 1528. Il consiste en une représentation en bois et en relief de la basilique de Saint-Sernin, entourée de son mur d'enceinte, défendue par les tours et son artillerie. La flèche élancée de l'église domine l'enceinte et l'édifice, où conduisent huit portes protégées par des créneaux. On remarque, à peu de distance de la basilique, l'ancien donjon de la ville, qui faisait partie du Capitole, flanqué de ses quatre tourelles, démolies de nos jours, qu'on surmonta plus tard d'une Renommée en bronze, ouvrage attribué aux élèves de Bachelier, et qui se voit aujourd'hui sur la colonne de la place Dupuy.

On lit au-dessous de cet *ex-voto* :

VOEU DE LA VILLE. — PESTE DE 1528.
RESTAURÉ EN 1751.

Vis-à-vis de la chapelle du Saint-Esprit, en dehors et à la hauteur des balustres du baldaquin, les amateurs remarqueront une *Sainte famille* attribuée au Corrége. N'oublions pas de mentionner, avant de descendre dans les cryptes, les curieux bas-reliefs incrustés dans le mur du sanctuaire et qui, selon les auteurs de la *Monographie de Saint-Saturnin*, ont peut-être appartenu au cycle carlovingien.

Les *cryptes* de Saint-Sernin sont, depuis bien des siècles, célè-

bres dans le monde chrétien. « La ville de Toulouse était fière de ce qu'elle appelait son *incomparable trésor;* la réunion d'un si grand nombre de saintes reliques des apôtres, des évêques, des docteurs, des vierges, de tant de confesseurs de la foi, assignait à son église abbatiale la première place après la basilique de Saint-Pierre de Rome, et son orgueil bien légitime était consacré par le vers suivant, inscrit depuis un temps immémorial au-dessus de la porte dite des Pèlerins :

Non est in toto sanctior orbe lucus.

La place me manque pour raconter ici toutes les phases qu'ont subies depuis 1450 ans ces cryptes renommées, et pour énumérer les richesses qu'elles contenaient. On en trouvera d'ailleurs une histoire et une inscription détaillées dans la monographie que j'ai plusieurs fois citée. Je me bornerai à rappeler que, le 11 octobre 1794, les commissaires du district procédèrent à l'enlèvement de toutes les châsses d'or et d'argent qui renfermaient les corps saints. Mais les reliques furent respectées et conservées intactes. Un prêtre, le P. Hubert, ancien minime et curé constitutionnel de Saint-Sernin, fut délégué pour les recueillir. Privées de leurs anciennes richesses, mutilées d'ailleurs, puis recouvertes d'une couche de plâtre et de chaux, les cryptes restèrent jusqu'à ces dernières années dans le plus triste état d'abandon et de ruine. Elles ont été restaurées sous la direction de M. du Mège; cette restauration, commencée en 1852 et achevée en 1854, a coûté plus de 40 000 francs. Le prêtre-sacristain chargé de conduire les étrangers leur donne tous les renseignements désirables sur les diverses reliques. Nous signalerons particulièrement à leur attention la châsse qui contient la tête de saint Thomas d'Aquin et qui a été transférée solennellement, 18 juillet 1852[1], de la chapelle du Saint-Esprit dans les cryptes déjà en partie restaurées. Deux grandes tables de marbre blanc, adaptées aux murs des deux escaliers, portent deux longues inscriptions qui énumèrent,

1. On vient d'imprimer un petit volume fort intéressant, intitulé : *Histoire de toutes les saintes reliques contenues dans l'insigne basilique de Saint-Saturnin*, par Alphonse Bremond. On y trouve des détails curieux sur la provenance des corps saints et des reliques.

à la suite d'un précis historique, toutes les reliques que la religion conserve à Saint-Sernin, et constatent que ceux qui visitent les sept principaux autels de cette église abbatiale, obtiennent des indulgences pareilles à celles que l'on acquiert devant les sept autels de l'église de Saint-Pierre de Rome [1].

M. de Caumont (*Bulletin monumental*, t. XVIII, p. 489) signale, dans les reliques conservées à la sacristie, deux magnifiques *chapes*, l'une du XIII[e] siècle, d'une richesse extraordinaire, et l'autre plus ancienne.

La hauteur totale du *clocher*, prise du dallage de l'église et sans y comprendre le pyramidion, la boule et la croix, est de 63 mètres 72 centimètres. De la galerie on découvre un immense panorama sur Toulouse, les plaines et les collines du Languedoc, et toute la chaîne des Pyrénées.

Près de l'église Saint-Sernin, on voit encore une partie des anciens bâtiments du **collège Saint-Raymond**, construction en briques crénelée et flanquée aux angles de tourelles à plate-forme. Il est à désirer que ce bâtiment soit conservé, comme le disait M. Viollet-Leduc dans son rapport sur Saint-Sernin.

Après Saint-Sernin, les deux édifices religieux de Toulouse les plus dignes d'attirer l'attention des archéologues sont deux églises qui ne servent plus actuellement au culte : les Jacobins et les Cordeliers.

Les vastes constructions désignées communément sous le nom des **Jacobins** étaient autrefois le couvent des frères Prêcheurs ou Dominicains. Les frères Prêcheurs, fondés à Toulouse en 1229, huit ans après la mort de saint Dominique, bâtirent ce couvent sur un terrain qui leur avait été donné par un individu nommé Pons de Capdeniers; ils élevèrent d'abord l'église et la bibliothèque. L'église terminée, ils s'occupèrent, a dit M. le baron Guilherny, à la peindre, à la vitrer, à la garnir de chapelles, à la meubler de tombeaux en pierre, en marbre, en cuivre émaillé. La consécration solennelle eut lieu le 20 octobre 1385. Inutile

1. Le jour de cette cérémonie, le R. P. Lacordaire fit un éloquent panégyrique du saint docteur, dans la chaire de Saint-Sernin, en présence d'un auditoire d'élite. Le chef de Saint-Thomas d'Aquin, retiré du buste doré qui l'avait renfermé jusqu'alors, était exposé sur un autel dressé sous la coupole du clocher.

d'énumérer ici toutes les richesses qu'elle contenait et qui n'existent plus. Constatons seulement qu'elle se compose d'un seul vaisseau divisé en deux nefs par une rangée de longues colonnes posées sur l'axe de ce vaisseau. Des chapelles rayonnent autour de l'abside unique. Sur le flanc nord de l'église, en avant des travées rayonnantes, s'élève un grand et beau clocher, ayant une base épaisse et ne communiquant avec la nef que par une arcade ; ce clocher a été bâti, en 1294, sur le plan octogonal, de la base au faîte ; toute sa construction est de briques, sauf les bandeaux, les gargouilles, les chapiteaux et les pinacles qui sont en pierre, et les colonnettes de la balustrade supérieure, qui sont en marbre. Le rez-de chaussée seul est voûté ; au haut de cette voûte, élevée de 24 mètres 75 centimètres au-dessus du pavé de l'église, la construction est d'une seule venue, sans voûtes ni planchers. Chaque étage se retraite de 8 centimètres à l'intérieur. Un escalier à vis, accolé au clocher, monte jusqu'à la hauteur de la corniche de l'église ; de là au sommet de la tour on montait par des échelles. En 1561, le canon des calvinistes renversa la flèche qui surmontait cette tour, et qui ne fut pas reconstruite. Afin de garantir leur clocher, les moines lui donnèrent alors pour couronnement un ange qui portait une relique de saint Thomas d'Aquin, renfermée dans une boîte d'argent.

Outre l'église, il reste encore du couvent des Jacobins les débris de l'un des *cloîtres* terminé en 1309 (on ne connaît pas la date exacte à laquelle il fut commencé) ; la *salle du chapitre*, qui s'ouvrait sur la galerie orientale de ce cloître, et qui fut construite dans les premières années du XIVe siècle ; le bâtiment du *réfectoire*, commencé à la fin du XIIIe siècle et terminé dans les premières années du XIVe ; la *chapelle Saint-Antoine*, située à l'angle sud-ouest du grand cloître et achevée le 7 novembre 1351.

Quand la Révolution éclata, ce beau monastère était encore dans un état parfait de conservation. La loi du 2 novembre 1789 le mit, comme tous les établissements religieux, à la disposition de l'État. Divers décrets en disposèrent pour différents usages. Mais, après les événements de 1793, des troupes y furent casernées, et des décrets impériaux régularisèrent ce déplorable état de choses qui, malgré toutes les réclamations des archéologues

et toutes les démarches des autorités municipales, s'est perpétué jusqu'à nos jours. Aussi, depuis 1793, le génie militaire a-t-il semblé prendre plaisir à dénaturer, à salir, à mutiler, à détruire les plus intéressantes parties des bâtiments transformés en casernes ou en écuries. Pour ne citer qu'un fait trop suffisant, en 1847 il enleva les meneaux des grandes fenêtres de l'église; le conseil municipal eut beau protester et même commencer des poursuites judiciaires, « le génie militaire, disait M. Viollet-Le-duc dans son rapport au ministre en date du 28 décembre 1847, ne prenant pas même le souci de contester la légalité des réclamations de la ville, continua son œuvre de destruction et remplaça tous les meneaux par trois étages de fenêtres rondes. J'ai eu la curiosité, ajoutait-il, d'évaluer ce qu'il en coûterait pour rétablir les fenêtres dans l'état où elles étaient en 1846; il ne faudrait pas moins de 100 000 francs, car ces meneaux étaient d'une dimension extraordinaire, et la pierre est fort chère à Toulouse.

« Admettant que l'administration de la guerre ait à juger seule si ces bâtiments doivent rester en sa possession, elle n'est pas moins tenue, par les termes de l'ordonnance du 27 août 1818, de les entretenir et conserver; or, peut-on appeler conservation la démolition de douze chapelles de l'église, de deux galeries du cloître, de tous les meneaux des fenêtres de l'église?

« Je n'ai mentionné ici, disait en terminant le célèbre architecte, que les mutilations subies par les bâtiments, et subies illégalement; mais l'artiste et l'archéologue ont bien d'autres faits de barbarie à signaler ici. La chapelle dédiée à saint Antonin, terminée par l'évêque de Pamiers dans le XIV[e] siècle, est encore couverte de ses peintures; ses parois sont occupées par la légende de saint Antonin; et la voûte est décorée dans ses caissons de la manière la plus riche. Des figures peintes dans des médaillons représentent les vieillards de l'Apocalypse couverts de robes blanches, parés de fleurs; de la main gauche ils tiennent une viole, et de la droite un vase d'or. Au milieu d'eux siége le Christ sur un trône; les animaux symboliques sont à ses pieds. Treize bustes nimbés remplissent un pareil nombre de médaillons peints dans les voussures de l'abside. Ces peintures, dues à l'école ita-

lienne, attireraient tous les artistes européens, si elles étaient placées à Pise, à Rome ou à Naples ; à Toulouse, elles ne servent plus qu'à décorer l'écurie des chevaux morveux et ne sont vues que par des soldats du train. Détruites en partie par les râteliers, par le frottement continuel qu'on leur fait subir, noircies par les émanations du fumier, il faut du courage aujourd'hui pour leur donner un coup d'œil en passant. »

La ville de Toulouse a acquis de l'Etat, au prix de 600 000 fr., tous les anciens bâtiments des Jacobins et du Noviciat des jésuites pour y réunir toutes les Facultés et la Bibliothèque.

L'**église des Cordeliers** sert de magasin à fourrages pour la garnison. Les Cordeliers s'établirent à Toulouse en 1222; leur couvent, qui était très-grand et très-beau, a été vendu et démoli pendant la Révolution. L'église seule est restée debout, avec sa grande nef ogivale et ses dix-huit chapelles latérales. Elle renfermait, aux deux côtés du chœur, les mausolées de Duranti et du président Garaud de Donneville. On vantait beaucoup son jubé, sa chapelle de Rieux (XIVe siècle), ses dalles, ses peintures, les sculptures de Nicolas Bachelier. Comme elle est encombrée de bottes de foin, il est impossible d'en voir l'intérieur. Un caveau qui avait, comme celui de la tour Saint-Michel de Bordeaux, la propriété de conserver les corps, a été comblé depuis la Révolution.

La Daurade (Notre-Dame la Daurade), église paroissiale, sur le quai de ce nom, près du pont Neuf, a été bâtie en 1764, d'après le plan de l'architecte Hardi. Elle faisait partie du couvent des Bénédictins, dont la *manufacture des Tabacs* occupe aujourd'hui les bâtiments. Son nom est roman, il signifie *dorée*, *Notre-Dame la Dorée*. Toulouse possédait autrefois Notre-Dame la Noire, Notre-Dame la Blanche (Dealbata), Notre-Dame la Dorée, à laquelle cette église était dédiée. Le chœur de l'église actuelle est orné de sept tableaux représentant les principales scènes de la vie de la sainte Vierge, par M. Roques père. Dans la chapelle à gauche du chœur, on remarquera une Vierge tenant l'Enfant Jésus sur ses bras : c'est *Notre-Dame la Noire*, vierge miraculeuse. Une des chapelles de droite, en entrant par le quai, renferme un monument en marbre érigé à la mémoire d'un médecin nommé *Dastarat*. En face se trouve, dans la chapelle de



Toulouse — Le Capitole

l'Ange-Gardien, le monument de *Godolin*. Le célèbre poëte languedocien avait été inhumé le 16 septembre 1649 dans le cloître des Grands-Carmes ; on le transféra le 14 juillet 1808 à la place où il repose aujourd'hui. D'après une tradition contestée, Clémence Isaure aurait été ensevelie dans l'église de la Daurade ; aussi le 3 mai de chaque année fait-on, au maître autel de cette église, la bénédiction des fleurs en or et en argent destinées aux lauréats des jeux floraux. (Voir p. 181.)

Le cloître des Bénédictins de la Daurade était autrefois décoré de remarquables sculptures, dont on verra de curieux échantillons au Musée des antiques. Ce cloître a été entièrement démoli.

La **Dalbade** (rue de ce nom) Notre-Dame la Dalbade ou *la Blanche* (*dealbata*, la blanche) ne fut bâtie qu'au xve siècle et consacrée en 1455. L'intérieur (une seule nef fort sombre flanquée de chapelles) ne se distingue que par sa hardiesse, qui a fait craindre pour sa solidité. On y admirait autrefois des chefs-d'œuvre de Nicolas Bachelier, un maître autel et un saint sépulcre ; il ne reste que deux statues du saint sépulcre ; quant au maître autel, détruit sous le règne de Louis XVI, il a été remplacé par un baldaquin de mauvais goût. On remarque dans une chapelle de cette église, un beau mausolée en marbre blanc dans lequel reposent les restes des chevaliers de Malte, du grand prieuré de Toulouse. Les connaisseurs s'arrêteront avec intérêt devant le portail qui vient d'être restauré par M. Adolphe Agibert, artiste sculpteur de Toulouse. On a placé dans les niches du portail les statues de la sainte Vierge, de l'Enfant Jésus, de saint Germier, évêque de Toulouse, de saint Éloi, de saint Sébastien, de saint Jean-Baptiste, de sainte Catherine, de sainte Barbe. Ce portail est de Nicolas Bachelier et l'une des plus charmantes choses, au double point de vue de la composition et de l'exécution, dont l'art de la Renaissance ait enrichi la ville de Toulouse. On y lit encore ce distique écrit sur une seule ligne :

Chrestien, si mon amour en ton cœur est gravé,
Ne diffère en passant de me dire un *Ave*.

La belle tour en briques de la Dalbade, du haut de laquelle on découvre une fort belle vue, avait été, dans le principe, couron-

née d'une flèche magnifique que la Révolution n'a pas eu l'esprit de respecter. L'Empire de son côté a démoli la tour de Saint-Jean de Jérusalem.

L'**Église de Notre-Dame,** *du Taur*, était avant 1534, sous le vocable de saint Saturnin, premier évêque de Toulouse. Sur son emplacement fut édifié le premier temple chrétien de Toulouse. Là se trouvait le *sacellum* où reposaient les restes vénérés de saint Saturnin et de ses dignes successeurs. Lorsque l'on parle de l'antique basilique de Saint-Sernin (antérieurement au XIe siècle) c'est de cette église qu'il est question. Après la construction de la belle église abbatiale, on la désignait, soit dans les chartes, soit dans les actes, par cette épithète *du Taur* (*Sancti Saturnini de Tauro*), qu'elle devait à la représentation du martyre de saint Saturnin, dont le taureau était le principal acteur. Le vaisseau de cette église est plus ancien (XIIIe siècle) que la façade, reconstruite vers 1530, à l'époque des guerres de la Réforme, ce qui explique l'existence de ses créneaux, de ses mâchicoulis, de ses meurtrières, en un mot, son aspect de forteresse. La décoration intérieure de l'église du Taur se distingue par un cachet tout particulier. *L'histoire de l'antique église de Saint-Saturnin du Taur actuellement Notre-Dame du Taur*, se vend à la sacristie de ladite église (dans la rue de ce nom conduisant du Capitole à Saint-Sernin).

L'*Église Saint-Pierre des Cuisines* est fort ancienne (XIIe siècle). On l'appelait ainsi, parce que dès son origine elle formait un prieuré où les habitants du voisinage avaient le droit de faire cuire leur pain sans payer aucune redevance au comte. L'église primitive appartient aujourd'hui à l'arsenal, qui y a établi un magasin d'armes. M. Mérimée y a signalé en ces termes dans le mur de droite un tombeau byzantin : « Ce cercueil en pierre est placé dans une niche élevée de 7 à 8 pieds, cintrée par en haut et divisée par trois arcades, également cintrées, reposant sur des colonnettes à chapiteaux romans. Le travail de ces chapiteaux est remarquable et paraît fort ancien. Leur forme se rapproche de celle d'une pyramide renversée, arrondie sur les angles, et leurs ornements, au lieu d'être sculptés en saillie, sont taillés dans le bloc et cernés par un trait profond qui en fait ressortir

les contours. On y remarque des griffons et des feuilles bizarres. C'est le commencement du caprice byzantin mêlé avec un souvenir récent d'un des attributs symboliques que l'on retrouve fréquemment dans les monuments antérieurs à l'établissement du christianisme. Aucune inscription ne rappelle le nom de la personne à laquelle ce tombeau a été élevé; mais on pense que c'est celui d'une comtesse de Toulouse, fondatrice de l'église Saint-Pierre au commencement du XIIe siècle. »

L'église actuelle de Saint-Pierre, dont la construction ne date que de 1607, est l'ancienne église des religieux Chartreux, alors sous l'invocation de saint Bruno. Elle forme une croix parfaite, au centre de laquelle s'élève le maître autel, sous un dôme. Cet autel à double face est digne d'attention; les deux anges adorateurs et les ornements du tabernacle sont dus au ciseau de deux artistes toulousains, de François Lucas et de Pierre Vigan, son élève.

L'*Église de Saint-Nicolas* (derrière l'hôtel-dieu Saint-Jacques, dans le faubourg Saint-Cyprien), construite vers la fin du XIIIe siècle, a été dénaturée depuis par des réparations maladroites. Le maître autel, surmonté d'un baldaquin de mauvais goût, est orné de tableaux de Despax, peintre de Toulouse. On remarque derrière le maître autel un magnifique bas-relief représentant la cène de Notre Seigneur, attribué au fameux Nicolas Bachelier, célèbre artiste sculpteur toulousain. La tribune et ses orgues ont été élevées récemment d'après les dessins de M. Delort, architecte des hospices. Les statuettes des clochetons sont de M. Salomon. « On voyait autrefois sous le porche, établi entre l'église et le cimetière de cette paroisse, une vingtaine de cadavres bien conservés, rangés à la file et placés debout dans une tribune. Leurs lèvres crispées leur donnaient un air sardonique. Maupertuis, pendant le séjour assez long qu'il fit à Toulouse, l'année avant sa mort, allait souvent considérer ces cadavres. Un de ses amis lui demanda un jour de quoi riaient ces morts. — Ils rient de ceux qui vivent, » répondit Maupertuis.

L'*Église de Saint-Jérôme* (rue Duranti) ancienne chapelle des Pénitents-Bleus, a été bâtie en 1622. Les reliefs qu'on y remarque sont de Marc Arcis.

L'*Église de Saint-Exupère* (près du Jardin des plantes) était avant la Révolution l'église des Carmes déchaussés. En 1806, elle fut donnée à la paroisse de Saint-Michel, dont l'église paroissiale venait d'être démolie. Le décret dit que la nouvelle église sera dédiée à saint Exupère, évêque de Toulouse, et à saint Napoléon, martyr. On remarque dans cette église une chapelle dédiée à Notre-Dame de la Salette, où se trouve la représentation statuaire du prétendu miracle de la Salette ou de l'apparition de la Sainte Vierge aux deux enfants.

L'ancienne *Chapelle de l'Inquisition* (près de la Fonderie de canons), ancienne chapelle de l'ordre de Saint-Dominique. Les dames Réparatrices de Marie y font actuellement l'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement. Les étrangers qui ont quelques heures à consacrer à la visite de la ville de Toulouse doivent s'arrêter chez ces religieuses, dont le costume est magnifique. La ville de Toulouse possède un *temple protestant* et un consistoire; une *synagogue* pour la célébration du culte israélite.

L'*Église Saint-Aubin*, commencée en 1847, sur les plans de M. Auguste Delort, n'est pas encore terminée, malgré les efforts persévérants de M. Montels, curé de la paroisse. En 1862, on n'a terminé que les cryptes, qui sont magnifiques, et le sanctuaire.

L'*Église du Jésu* (rue des Fleurs, attenant à leur noviciat), style gothique, appartenant aux pères Jésuites, a été construite en 1855. On remarquera la grande variété des ornements des nombreux chapiteaux qui la décorent; toutes les statues et sculptures font l'admiration des connaisseurs.

Les autres églises et les nombreux couvents de Toulouse n'ont rien d'intéressant pour les étrangers. Nous mentionnerons seulement la *Chapelle* ionique (construite en 1838) du couvent de *Notre-Dame de la Charité*, plus connu sous le nom de *Refuge*, la chapelle *de la Visitation*, etc.

Édifices civils.

Le **Capitole** (*Capitolium*) on appelle ainsi l'hôtel de ville de Toulouse — forme l'un des côtés de la place qui porte son nom. C'est un grand bâtiment vulgaire, trop bas pour sa longueur. La façade fut construite de 1750 à 1760, dans le style ionique, par

l'architecte Cammas[1]. Elle se compose d'un arrière-corps et de trois avant-corps. Huit colonnes de marbre incarnat, tiré des carrières de Caunes, dont les chapiteaux sont en marbre blanc d'Italie, supportent un fronton triangulaire surmonté par deux génies, un écusson aux armes de France, et des statues de la Force et de la Justice, du statuaire Parant. Le tympan renferme actuellement l'effigie de Napoléon Ier. Autrefois on y remarquait celle du roi Louis XV. Sur la frise, une plaque de marbre noir porte pour toute inscription ce mot : **Capitolium.** Les statues qui décorent les avant-corps latéraux représentent : à gauche, Clémence Isaure, la personnification de la poésie à Toulouse, et Minerve ; à droite, Melpomène et Thalie.

Le vestibule, orné de trophées en sculptures, n'est pas plus intéressant que la façade. Passons rapidement et entrons dans la première cour, qui date du règne de Henri IV, car au fond de cette cour se trouve une belle porte, construite par Bachelier. On remarque surtout la figure qui décore à droite l'archivolte. Au-dessous de l'entablement, dont le seul défaut est d'être trop chargé d'ornements, on lit cette inscription latine :

HIC THEMIS DAT JURA CIVIBUS,
APOLLO FLORES CAMOENIS, MINERVA PALMAS ARTIBUS.

Au-dessus, une niche renferme une statue de Henri IV en marbre noir, avec la tête et les mains en marbre blanc. Au milieu des ornements de l'entablement, les amateurs de l'art héraldique pourront se rendre compte des armes de la ville qui sont : de *gueules à la croix vidée, cléchée, pommetée et alaisée d'or, soutenue d'une vergette d'argent, un bélier de même brochant sur la vergette, la tête contournée ; en chef, deux tours d'argent, l'une donjonnée de trois donjons, l'autre de trois clochetons ; au chef d'azur semé de fleurs de lis d'or* (Alphonse Bremond).

C'est dans cette cour que le duc de Montmorency eut la tête tranchée, le 30 octobre 1632.

Au delà de la porte dite de Bachelier, est le grand escalier qui

1. L'architecte Cammas avait proposé un plan plus grandiose, mais les capitouls le rejetèrent, parce qu'ils voulaient conserver les galeries construites en 1602. Il ne put pas changer la hauteur des planchers.

conduit aux étages supérieurs de l'hôtel de ville. On pénètre d'abord dans la salle dite des Pas-Perdus, où la bannière de la ville est conservée. Les quatre tableaux qui y sont exposés décoraient, en 1789, la grande salle du musée. Trois sont de Rivalz. Ils représentent : l'entrée de Théodore Ier à Toulouse ; le comte Raymond recevant la bénédiction du pape Urbain II dans l'église de Saint-Sernin avant son départ pour la Terre-Sainte ; le massacre des protestants sous la porte de Villeneuve, le 17 mai 1562. Le quatrième est de Boulogne : il représente le départ de Brennus pour Rome.

De la salle des Pas-Perdus on entre dans la **salle des Illustres Toulousains.** C'est en quelque sorte le Panthéon de la ville de Toulouse. Les illustrations qui y figurent ne sont pas toutes connues au delà des murs de Toulouse *la savante*. Mais en revanche d'autres célébrités bien connues n'y figurent pas : nous citerons, par exemple, *Jean Bertrandi* qui, né à Toulouse, sut par son savoir s'élever aux plus grandes dignités de l'Église et de l'État. Nous donnons ici un petit aperçu historique sur chaque illustre Toulousain figurant dans ce Panthéon :

Antoine Rivalz, né en 1655, mort en 1735, un des peintres les plus renommés de Toulouse. Le musée contient un grand nombre de ses tableaux.

Campistron (Jean-Galbert, marquis de Penango), né en 1656, mort en 1723, poëte médiocre.

Dominique de Bastard, jurisconsulte, mort doyen du parlement de Toulouse.

François Maynard, né en 1582 et mort en 1646, conseiller au parlement de Toulouse, poëte médiocre et inconnu, bien qu'il fût membre de l'Académie française.

Germain de la Faille, capitoul, né à Castelnaudary, en 1615, mort en 1711, secrétaire des Jeux floraux, poëte et prosateur, auteur des *Annales de Toulouse*. Ce fut lui qui conçut, le premier, l'idée d'une galerie des Illustres.

Pierre Cazeneuve, né en 1591, mort en 1652, auteur de romans, d'ouvrages de droit, de traités de grammaire.

Dalayrac, né à Muret, en 1753, mort en 1809, célèbre compositeur. Il a composé la musique de 56 opéras. Les plus connus aujourd'hui sont *Nina*, *Adolphe et Clara*, *Gulnare*, *Gulistan*.

Picot de Lapeyrouse, 1744-1818, naturaliste.

Furgole, né à Castelferrus, en 1690, mort en 1761, jurisconsulte, ami de d'Aguesseau.

Paul Riquet, né à Béziers, en 1604, mort en 1680, le créateur du canal des deux mers (Voir page 150).

Deville, 1596-1656, ingénieur, maréchal de camp, auteur d'un *Traité de fortifications.*

Pierre de Fermat, né à Beaumont de Lomagne, mort en 1665, proclamé par Pascal le premier géomètre de l'Europe, helléniste, jurisconsulte. Inventeur de la géométrie analytique en même temps que Descartes, du calcul des probabilités simultanément avec Pascal, d'une méthode des tangentes, qui a été considérée par Lagrange et par Laplace comme la véritable origine du calcul différentiel, il a surtout excellé dans l'analyse indéterminée.

Théodoric Ier, roi de Toulouse, mort en 451.

Théodoric II, roi de Toulouse, mort en 466.

Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse, mort au siége de Tripoli, en 1105.

Bertrand de Saint-Gilles, comte de Toulouse, mort en 1112.

L'abbé Sicard, 1742-1822, instituteur des sourds-muets.

Caffarelli du Falga, 1756-1799, général du génie, membre de l'Institut, tué au siége de Saint-Jean d'Acre.

Dom Vaissette, né à Gaillac, en 1685, mort en 1756, bénédictin de Saint-Maur, savant auteur de l'*Histoire du Languedoc.*

Marcus Antonius Primus, sénateur romain.

Statius Surculus ou *Ursulus*, rhéteur, mort en l'an 57.

Emilius Arborius, rhéteur, mort en 313, oncle du poëte Ausone.

Victorinus, mort vers 425, philosophe.

Pierre Godolin, né en 1579, mort en 1649, poëte languedocien.

Emmanuel Maignan, 1601-1676, religieux minime, mathématicien, astronome, physicien.

Pierre Bunel, 1499-1546, le meilleur écrivain latin du XVIe siècle.

Guillaume de Catel, 1569-1626, historien, conseiller au parlement de Toulouse. L'inscription mérite d'être citée : « Profond et fidèle historien, il fut le premier qui purgea les annales des comtes de Toulouse, et celles du Languedoc, des fables et des inepties qui les défiguraient ; il y fit régner la vérité. Il montra dans l'exercice de ses fonctions sénatoriales les talents et la probité héréditaires dans sa famille, et *ce fut sur son rapport, et ses conclusions adoptées unanimement par les juges, que le fameux athée Vanini fut condamné à périr dans les flammes : circonstance qui suffirait pour faire respecter la mémoire de cet illustre conseiller.* » C'est ainsi qu'à une certaine époque on s'illustrait.... à Toulouse.

Guillaume de Maran, 1549-1621, jurisconsulte.

Étienne Duranti, premier président du parlement de Toulouse, assassiné, en 1589, par les Ligueurs (Voir page 143).

Du Faur de Saint-Jory, mort en 1610, jurisconsulte.

Guillaume de Nogaret, né à Saint-Félix de Caraman, mort en 1313, garde des sceaux en 1307, défenseur de Philippe le Bel contre Boniface VIII.

Jacques Fournier, mort en 1342, pape sous le nom de Benoît XII.

Nicolas Bachelier, né en 1485, mort vers 1566. Élève de Michel-Ange, habile architecte, sculpteur d'un rare mérite, il avait construit et décoré, à Toulouse, un grand nombre de monuments remarquables qui n'existent malheureusement plus aujourd'hui. Nous signalerons avec soin tous ceux que le temps et les hommes ont épargnés. Le Midi n'a pas eu d'artistes d'un goût plus pur et d'un ciseau plus heureux.

Augier Ferrier, médecin de Catherine de Médicis.

Jacques Cujas, né à Toulouse, en 1520, dans la rue qui porte son nom, mort à Bourges en 1590, l'un des plus célèbres jurisconsultes de la France. Voici la traduction de l'inscription placée sous son buste : *A Jacques Cujas. Son nom renferme à lui seul plus d'éloges que tous les discours. Jamais il n'essuya de refus de la part de l'Université de Toulouse. C'est ce que je prétends faire connaître* (*quod monitos jubeo*) *à ceux qui ont pu adopter cette calomnie de Papyre Masson, rejetée depuis par tant d'autres. Que l'univers apprenne que notre ville a toujours favorisé les gens de savoir et de vertu.*

Papyre Masson, avocat au parlement de Paris, écrivit l'Éloge de Cujas peu de temps avant la mort de ce grand jurisconsulte. Ce fut lui qui, le premier, affirma la défaite prétendue de Cujas dans un concours public pour une régence de droit civil, vacante, en 1553, dans l'Université de Toulouse. Cette assertion, légèrement émise, s'est reproduite et accréditée sans fondement. Combattue à plusieurs reprises par des hommes compétents, tels que l'abbé d'Hélyot, MM. Poitevin, Jammes, elle avait servi de texte à d'ardentes polémiques. La lutte fut engagée de nouveau, en 1820, par M. Berryat Saint-Prix, qui voulut expliquer aussi la retraite de Cujas par l'échec humiliant subi à Toulouse (Voir son *Histoire du droit romain*). Mais les causes véritables de ce départ sont indiquées, avec une précision qui exclut toute incertitude, dans un document découvert, en 1841, dans les archives de l'hôtel de ville de Toulouse. La vieille théorie de Papyre Masson ne peut plus être soutenue, depuis que, dans sa brochure ayant pour titre : *Cujas et Toulouse*, publiée en 1842, M. Benech, secrétaire perpétuel de l'Académie de législation, a porté, dans cette longue et persévérante controverse, le jour de l'évidence historique.

Du reste, Toulouse a rendu, depuis quelques années, de nouveaux honneurs à Cujas. Une inscription, gravée sur le marbre, signale au respect public la maison où il est né (rue Cujas, n° 10). Une statue lui a été élevée devant le palais de justice.

Le 2 mai 1855, l'Académie de législation, fondée sous le patronage de « cette glorieuse personnification de la science et du droit, » instituait la fête de son illustre maître. Le 15 mai suivant, le conseil municipal, s'associant au sentiment de l'Académie, votait un prix de 300 francs à décerner, dans la grande séance annuelle, au meilleur Mémoire sur une question proposée. Le mois n'était pas écoulé, et déjà, de toutes les Universités de France et de l'étranger, arrivaient à l'Académie les adhé-

sions les plus sympathiques. M. le ministre de l'instruction publique fondait un prix égal de 300 francs pour un concours à ouvrir annuellement entre les lauréats des facultés de droit de l'Empire. Enfin, le 29 juillet 1855, l'académie de législation inaugurait la *fête de Cujas*.

Arnaud du Ferrier, né en 1506, mort en 1585, jurisconsulte.

Jean de Pins, évêque de Rieux, mort en 1537.

Antoine Tolosani, né en 1555, un des plus illustres prédicateurs de son temps, le fléau des calvinistes.

Jean Nogaret de La Valette « fut doué, d'après l'inscription latine placée sous son buste, d'une remarquable grandeur d'âme et d'un grand courage militaire. Il se distingua tellement dans l'expédition dirigée contre Moncoporio, que Charles IX lui confia le gouvernement de la province d'Aquitaine. » On pense que Moncoporio est Moncontour.

Antoine de Paulo, nommé, le 10 mars 1623, 45e grand maître de l'ordre de Malte.

Guy du Faur, seigneur de Pibrac, né en 1528, mort en 1584, magistrat, diplomate, moraliste et poëte, qui a eu le malheur d'écrire, par faiblesse, une apologie de la Saint-Barthélemy.

Guillaume de Fieubet, mort en 1628, premier président au parlement d'Aix.

Philippe de Berthier, président au parlement de Toulouse.

De la salle des Illustres, passons dans la salle *Clémence Isaure*, ainsi nommée parce qu'on y a érigé la statue de dame Clémence Isaure, qui était autrefois couchée sur son tombeau dans l'ancienne église de la Daurade, aujourd'hui totalement démolie. On remarque dans cette salle un grand et très-médiocre tableau de Félix Saurine, peintre de Toulouse, représentant une scène historique. Sous le costume de Clémence Isaure l'artiste montre Mme la duchesse d'Angoulême distribuant les prix aux lauréats des Jeux Floraux dans la séance du 3 mai 1823. Les personnages qui assistent à cette fête de fleurs sont les mainteneurs et les maîtresses ès Jeux Floraux de 1823. Le peintre s'est plus particulièrement appliqué à rendre la ressemblance des figures.

Tout autour de la salle sont rangés des tableaux représentant les capitouls en costume officiel, tels qu'on les peignait tous les ans. Une niche renferme, comme nous l'avons dit plus haut, la statue en marbre blanc de Clémence Isaure, au bas de laquelle on lit cette inscription, gravée sur une plaque de bronze :

Clémence Isaure, fille de Louis Isaure, de l'illustre famille des Isaure, s'étant vouée au célibat comme l'état le plus parfait, et ayant vécu cin-

quante ans vierge, établit, pour l'usage de sa patrie, les marchés au blé, au poisson, au vin et aux herbes, et les légua aux capitouls et aux citoyens de Toulouse, à condition qu'ils célébreraient chaque année les Jeux Floraux dans la maison publique qu'elle avait fait bâtir à ses dépens, qu'ils y donneraient un festin, et qu'ils porteraient des roses sur son tombeau; que, s'ils négligeaient d'exécuter sa volonté, le fisc s'emparerait, sous les mêmes charges, sans autres formes de procès, des biens légués. Elle a voulu qu'on lui érigeât, en ce lieu, un tombeau où elle repose en paix. Elle a fait cette institution de son vivant.

C'est dans la salle de Clémence Isaure que se réunissent le conseil municipal et l'académie des Jeux Floraux. Les séances publiques ont lieu dans la salle des Illustres.

Dans la salle de *la Bibliothèque des Jeux Floraux* on remarque *l'archivaire* de cette académie (il contient les manuscrits reliés de l'académie depuis 1300), magnifique morceau de sculpture dû à l'habile ciseau de M. Joachim Cricq, artiste de Toulouse. On y voit aussi les bustes en marbre blanc d'André Bernard, religieux augustin, né à Toulouse, couronné poëte lauréat par Henri VII, roi d'Angleterre ; de Mmes de Montégut et d'Esparbès, maîtresses ès Jeux Floraux ; le portrait du poëte Godolin, par Nicolas de Troy, et celui de M. de Boyer, fondateur du prix de l'œillet; on y montre aussi aux étrangers le *coutelas* qui servit à la décapitation du duc Henri de Montmorency, le 30 octobre 1632. Il pèse quatre kilos. Augustin Thierry a prétendu que ce couteau n'était qu'une arme de parade; une rectification lui fut envoyée par l'académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, avec un mémoire à l'appui. Le nom de Célar, coutelier, est gravé deux fois sur la lame. Au milieu et au-dessous d'un dauphin couronné on lit le mot de *Tolose*, avec le millésime de 1622.

A l'autre extrémité de la salle des Illustres est la *salle du Trône;* les peintures du plafond sont de Valaer et Roques.

Dans la seconde cour du Capitole, on remarque une tour carrée et le bel escalier de pierre qui montait autrefois sur la plate-forme et qui conduit aujourd'hui à la salle des Archives. A droite de la tour carrée se trouve la *salle du petit Consistoire* (la salle du grand Consistoire a été détruite, ainsi que la chapelle et les belles tours du donjon), belle salle de style gothique, achevée

en 1526, mais indignement gâtée par des appropriations modernes.

La troisième cour renferme les anciens bâtiments de l'arsenal municipal de Toulouse ; c'est la partie la plus ancienne du Capitole moderne, elle date de 1520. On voit encore la porte, ornée de moulures, de bas-reliefs, et flanquée de quatre colonnes ornées d'affûts de canons. Une statue de Louis XIII décorait autrefois la niche qui domine l'arceau.

Derrière la porte de l'ancien arsenal se trouvent les vastes bâtiments appelés *Commutation*, et servant aujourd'hui d'entrepôt. Ces bâtiments n'ont de remarquable que les deux portes, malheureusement bien mutilées par le temps et par les hommes, qui donnent sur la rue Lafayette (rue Louis-Napoléon).

L'*Annuaire de la Haute-Garonne*, de M. Alphonse Bremond, pour 1855, contient un long chapitre sur le *Capitoulat, sa noblesse et ses priviléges*. Les Capitouls, les successeurs des anciens consuls ou duumvirs de la cité romaine, ne prirent probablement cette dénomination qu'au XIIIe siècle, lorsqu'ils quittèrent le Château-Narbonnais pour aller siéger au *Capitole*, hôtel de ville nommé ainsi, dit-on, de *caput tolus*, tête de Toulouse, parce qu'une partie bâtie alors en dehors des murs ressemblait à une tête dont la ville était le corps. « D'autres étymologistes font dériver le mot Capitole de *capitulum*, chapitre. »

Le nombre des capitouls a varié selon les époques : il a été de 4, 24, 12, 8, 6, 4, et enfin 8. Ils furent longtemps nommés pour un an. La durée de leurs fonctions fut portée à deux ans en 1778, à quatre ans en 1783.

Dans le principe ils furent nommés par le peuple. Mais dès 1335 un règlement restreignit considérablement les droits des électeurs, que Louis XIV supprima tout à fait, comme nous l'avons aussi rappelé. A dater de cette époque, des bourgeois, ambitieux de *gentilhommerie*, employèrent d'indignes manœuvres pour parvenir à cette charge qui conférait la noblesse; plus d'un capitoul acheta sa dignité à prix d'argent, et ces abus, qui en entretenaient tant d'autres, se perpétuèrent jusqu'au jour où l'Assemblée constituante, décrétant la suppression des différentes formes d'administration communale, ordonna que chaque commune du royaume

fût régie par un maire, assisté de plusieurs officiers municipaux. Le 28 février 1790, après la formalité du serment, remplie par les nouveaux élus, les derniers capitouls déposèrent entre les mains de M. Rigaud, premier maire de Toulouse, leur chaperon en signe de soumission et de déchéance.

L'**Hôtel de la Préfecture,** situé près de la cathédrale, était, avant la Révolution, le palais archiépiscopal.

Le **Palais Archiépiscopal,** rue Croix-Baragnon, a été, avant la Révolution, le palais du premier président au parlement de Toulouse.

Le **Palais de justice** (place de ce nom) occupe l'emplacement du *Château-Narbonnais*, qui servit tour à tour de palais aux consuls romains, de citadelle aux rois visigoths, de résidence aux ducs d'Aquitaine et aux comtes de Toulouse. Philippe le Bel, en établissant le parlement de Toulouse, l'installa dans ce château pour y rendre la justice, sans en ôter le gouvernement au viguier, qui continua d'y demeurer avec la garnison ordinaire destinée à sa défense. En 1492, le parlement y fit construire des chambres d'audience et diverses salles. En 1560, Nicolas Bachelier fut chargé de le démolir, car il menaçait ruine et une partie s'était écroulée. L'édifice actuel est moderne et mérite plutôt des critiques que des éloges. « Cela peut être tout ce qu'on veut, a dit M. le comte de Montalembert, caserne, hôpital, prison, cela ressemble à tout et ne ressemble à rien. On vous montre une salle d'assises toute voûtée, que l'on vante beaucoup, et dont la voûte est si prodigieusement élevée, que toutes les paroles s'y perdent. » Mais les étrangers visiteront avec intérêt : la *première chambre de la cour :* la restauration en a coûté, en 1857, plus de 40 000 fr. C'est l'ancienne grand'chambre du parlement où fut condamné Montmorency. Le plafond est formé de poutres entre-croisées en carré et ornées de sculptures. En regard du siége du président s'élève un autel sur lequel on célèbre chaque année la messe du Saint-Esprit et les services funèbres en mémoire des magistrats que la cour a perdus. A côté de la porte, dans la partie réservée au public, se voit un obélisque de mauvais goût, érigé en 1775 en l'honneur de Louis XVI, à l'occasion de la rentrée du parlement à Toulouse ; — la *chambre du Conseil*, ornée du portrait du pré-

sident Hocquart, mort en 1843; c'est l'ancienne chambre des délibérations du parlement; le plafond est divisé en neuf caissons qui contiennent de grandes figures allégoriques sculptées en relief (la Force, la Justice, etc.) et entourées de divers attributs; — *l'ancienne salle de la Tournelle* (celle qui précède actuellement le parquet), dont le plafond se divise aussi en neuf compartiments profondément encaissés, où des sculptures sur bois en demi-relief, peintes en bronze et presque de grandeur naturelle, représentent neuf des travaux d'Hercule : beau travail dans le style de Louis XIII.

On peut voir aux archives du Palais de justice les originaux des arrêts qui ont condamné Vanini et Calas.

La **Bourse,** l'**Hôtel des postes,** la **Banque** (1856), les **prisons,** les **abattoirs** (1832), etc., n'ont absolument rien d'intéressant pour les étrangers.

Établissements militaires.

Toulouse loge aujourd'hui plusieurs régiments de différentes armes, et possède de nombreux établissements militaires.

L'**Arsenal**, établi dans l'ancienne clôture des Chartreux, vraiment remarquable, renferme le tombeau byzantin dont nous avons parlé page 174, et une *salle d'armes*. On y montre aussi la cage de fer qui servait au moyen âge à plonger dans la rivière les blasphémateurs, les hommes et les femmes de mauvaise vie. Pour obtenir la permission de visiter l'arsenal, il faut s'adresser au colonel directeur qui demeure à l'arsenal même. Le concierge sert de cicérone aux visiteurs.

La **Fonderie de canons**, établie en 1794, rue de la Dalbade, située dans l'ancien couvent des religieuses de Sainte-Claire, peut fabriquer environ trois cents bouches à feu par an. On la visitera avec beaucoup d'intérêt, surtout aux jours et heures où a lieu le coulage. Elle possède plusieurs fourneaux, dont un de 32 000 kilogrammes et un de 15 000. Les divers ateliers dont se compose cet établissement sont : la *moulerie*, la *halle aux fontes*, la *forerie*, la *ciselerie*. Pour visiter la Fonderie de canons, on doit s'adresser au directeur qui demeure dans l'établissement.

Les *casernes neuves* dites *casernes monumentales*, bâties sur le

boulevard Lascrosses, n'ont rien de remarquable que leur grandeur et le nombre de bâtiments qui les composent.

La **Poudrerie** a été reconstruite entièrement depuis quelques années et sur un nouveau plan : elle est située, dans une île du Ramier, à 2000 mètres environ de la ville, en amont du moulin du château. Elle se compose d'une série de petites usines disposées entre le bief et le bras gauche de la rivière qui sert de canal de fuite, et entourées de plantations destinées à arrêter les débris qui pourraient être projetés au loin dans le cas d'une explosion. — Les ateliers de charpenterie et de tonnellerie, le séchoir et les bâtiments d'habitation, sont groupés ensemble du côté du bras droit de la rivière. — La quantité de poudre fabriquée par an peut varier de 100 000 à 400 000 kilogrammes. — On fabrique à Toulouse toutes les variétés de poudre employées en France, c'est-à-dire les poudres de guerre, de chasse, de mine et de traite. — *N. B.* L'inspecteur de la poudrerie n'accorde que très-rarement aux étrangers la permission de visiter cet établissement, à cause des accidents qui pourraient en résulter.

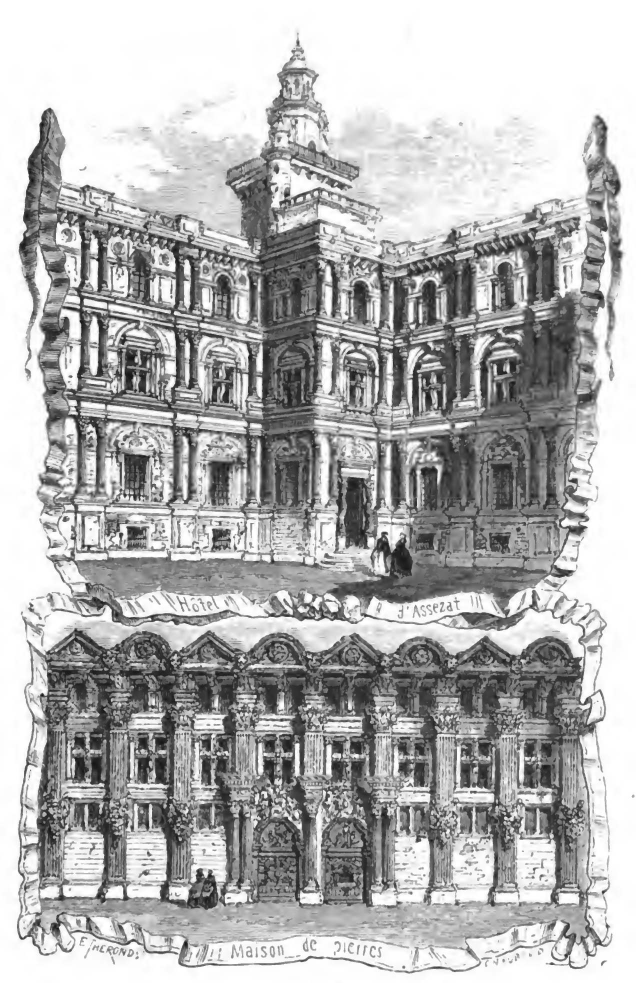
Le **Polygone**, situé sur la route de Toulouse à Bayonne, à 2 kilomètres de la ville, ne mérite une visite que pendant les écoles à feu des régiments d'artillerie, qui ont lieu en été, trois fois par semaine, le matin. (Il est question de le supprimer pour le mettre sur le plateau de Lannemezah.)

Le *palais du Maréchalat* s'élève sur un terrain de deux hectares environ d'étendue, près de la promenade du Boulingrin ou Grand-Rond.

Hôtels de la Renaissance et maisons particulières.

Toulouse possède encore un assez grand nombre d'hôtels de la Renaissance, remarquables par leur importance ou par la beauté de leur architecture. Tous les étrangers qui s'y arrêteront, ne fût-ce qu'un jour, ne devront pas manquer de visiter : l'hôtel d'Assezat, l'hôtel Bernuy (le lycée), l'hôtel de Lasbordes ou Fleyres, l'hôtel Catelan ou Felzins, la Maison de pierre, etc.

L'**hôtel d'Assezat**, bien dégradé depuis quelques années, se



Toulouse.

trouve situé, à peu de distance du Pont-Neuf, au carrefour que forment les rues du Pont-Neuf, des Marchands, de la Bourse, de l'Écharpe et des Paradoux. A l'extérieur rien n'attire d'abord les regards des passants; toutefois, si la porte a perdu les tourelles et les clochetons qui la couronnaient, elle a conservé un beau fronton; elle est, en outre, surmontée de festons et de guirlandes. Mais, dès qu'on l'a franchie, on a sous les yeux l'un des plus beaux monuments du XVIe siècle, indignement mutilé, dégradé, souillé, sali, il est vrai, par l'industrie et le commerce. La cour est carrée; les deux corps de bâtiment adjacents à l'angle opposé au portail présentent trois ordres de colonnes superposés : ionique orné au rez-de-chaussée, toscan au premier étage et corinthien au deuxième étage. A leur point de jonction s'élève en demi-saillie la tour de l'Escalier, terminée par une flèche et un clocheton, et décorée dans le même style. La baie de sa porte est ornée de colonnes torses qui servent d'appui à un cartouche sur lequel on lit le millésime 1555; les battants à compartiments sont consolidés par des clous à têtes fleuronnées. Les deux autres côtés adjacents au portail sont occupés : l'un, par un corps de logis présentant dans l'origine, au rez-de-chaussée, une galerie ouverte où l'on accédait par un perron à double rampe; l'autre, par un corridor suspendu, à la hauteur du premier étage, sur des encorbellements d'une richesse admirable.

Si l'on devait en croire la tradition, l'hôtel d'Assezat aurait été construit d'après les dessins du Primatice, sur l'ordre de François Ier, qui l'aurait donné à sa sœur Marguerite d'Angoulême, mais rien n'est moins prouvé. Il fut acquis au milieu du XVIe siècle par Pierre d'Assezat, bourgeois et capitoul du quartier de la Daurade en 1552. La branche aînée de cette famille, dont les membres principaux renoncèrent, avant la fin du XVIe siècle, aux dignités municipales pour entrer dans la magistrature, est complétement éteinte aujourd'hui. La branche cadette n'a pas racheté ce bel hôtel qui porte son nom, et qui, après avoir souvent changé de propriétaire, appartient aujourd'hui à je ne sais quel négociant peu soigneux d'en conserver les magnifiques débris.

La rue de la Dalbade (la continuation de la rue des Cordeliers, qui s'ouvre à l'extrémité de la rue du Pont-Neuf, à cent pas de l'hôtel d'Assezat) contient plusieurs autres hôtels également dignes d'une mention.

Le premier est la **Maison de pierre,** construction lourde, massive, mais originale, de la fin du XVIe siècle; on l'appelle aussi l'*hôtel Daguin*. Elle fut bâtie en 1612 pour François de Clary, premier président au parlement de Toulouse, par Bachelier fils, qui s'associa l'architecte Souffron et les sculpteurs Artus et Guépin. Les débris d'un temple romain fournirent une partie des matériaux. Vers la fin du siècle précédent, on avait découvert dans le lit de la Garonne, « devers le moulin de Basacle, comme le raconte l'historien Catel, les ruines d'un édifice très-somptueux, lesquelles ayant été vues par Souffron et Bachelier, gens fort ingénieux et savants en architecture, ils trouvèrent que c'étaient les ruines d'un grand temple, lequel était tout de marbre blanc, bâti avec une telle solidité que les quartiers de marbre étaient liés ensemble avec des lames de fer cramponnées avec du plomb. Je vis aussi, ajoute le même historien, plusieurs grandes pierres de marbre, où étaient entaillés à demi-relief de grands personnages vêtus à la romaine. Cet édifice était enrichi de colonnes de marbre noir, si grandes qu'elles avaient trois pieds et demi de diamètre. Feu M. de Clary, premier président, fit apporter plusieurs charretées de ces pierres pour lui servir au bâtiment de sa maison, qu'il bâtissait alors près de la Dalbade. J'ai appris dudit sieur Souffron que, aux corniches desdites colonnes, étaient entaillés des hiboux, ce qui donne sujet de penser que c'était le temple de Pallas. » Ce récit, dont l'authenticité ne peut être révoquée en doute, explique la tradition populaire qui attribue aux Romains la construction de la Maison de pierre.

La façade de ce monument vient d'être restaurée par son propriétaire actuel, M. Calvet-Besson, d'après les plans de Bachelier. M. Urbain Vitry a été chargé de ce travail. Toutes les sculptures ont été rétablies et achevées. On y remarque : huit fenêtres, ornées de jolies statuettes; neuf trophées avec des aigles et des hiboux; un double portail dont les arceaux étaient surmontés de

deux petits Amours tenant chacun une couronne suspendue au-dessus de deux médaillons en marbre noir : à gauche, Mercure avec son caducée, Apollon avec son arc et sa lyre; à droite, Junon et Pallas avec leurs attributs; enfin, trois larges socles qui attendaient des statues. L'intérieur, plus orné et mieux fini, n'a ni la même lourdeur ni la même originalité : la cour forme un carré presque parfait; la porte, qui fait face au double portail extérieur, est ornée de deux belles cariatides représentant deux têtes de vieillards et se terminant en gaînes, comme les statues des dieux Termes chez les Romains. Dans le principe, les armoiries de M. de Clary avaient été sculptées sur le médaillon en marbre noir placé au-dessus. Deux des côtés de la cour seulement sont décorés de médaillons en marbre noir, les uns ovales, les autres taillés en losanges; des cariatides et des demi-colonnes cannelées soutiennent les arceaux.

Près de la Maison de pierre s'élève l'**hôtel de Saint-Jean,** simple mais belle maison, bâtie d'après les dessins de Jean-Pierre Rivalz, sur l'emplacement d'un couvent de Templiers, qui fut occupé, après la destruction de l'Ordre et jusqu'à la Révolution, par les chevaliers de Malte. Il sert aujourd'hui de marché aux draps.

Au n° 22 de la même rue, un peu au delà de l'hôtel Saint-Jean, les regards sont attirés par un portail de petites dimensions, dans le style italien, ornementé, de la Renaissance : c'est l'entrée de l'**hôtel Catelan,** actuellement l'**hôtel Felzins,** construit, dit-on, d'après les dessins et sous la direction de Bachelier. Ce portail est un arc à plein cintre, flanqué de quatre colonnes corinthiennes cannelées; ces colonnes, engagées dans le mur, soutiennent un entablement et une frise à bossages en marbre de couleur, et forment de chaque côté une sorte d'avant-corps, au-dessus duquel s'ouvre une fenêtre cintrée, ornée, dans son pourtour, d'un bandeau ou cadre qui est décoré avec toute la recherche de l'époque. Entre les corniches et l'accoudoir, le plein du mur est rempli par des mascarons différant les uns des autres; la portion comprise entre les deux fenêtres contient un autre cadre avec des bossages encadrés aussi. A droite et à gauche sont deux magnifiques Termes : l'un repré-

sente un homme ayant une barbe épaisse, l'autre une femme; les torses sont modelés avec art. Au-dessus de la corniche du grand cadre est une femme dont on ne voit que la tête, qui supporte un vase plein de fruits, et les mains, qui soutiennent un écusson à demi effacé et tenu aussi par deux satyres. Sur la corniche qui s'élève derrière les deux Termes, sont deux vases à têtes humaines, richement décorés; plus haut, dans le mur, on remarque deux tables de marbre noir encadrées; une autre, très-petite, est placée sous le menton de la femme qui tient l'écusson. On lit sur la table de gauche le mot *sustine*, sur la petite le mot *et*, sur celle de droite le mot *abstine* (supportez et abstenez-vous). Au-dessous de cette devise, on aperçoit encore une partie du millésime de 1556.

Ce portail franchi, on entre dans une première cour dont le côté gauche est décoré de pilastres doriques. On passe ensuite dans la seconde cour, qui a été trop remaniée, par des architectes sans intelligence et sans goût, pour offrir aujourd'hui quelque intérêt aux archéologues. A l'angle des deux ailes, on a conservé toutefois une petite tour qui n'a point de fondement dans le sol; un cul-de-lampe la termine à la hauteur de 7 mètres environ. Près des consoles, l'attention est attirée par trois Génies ou trois Amours supportant une guirlande et parfaitement conservés.

L'intérieur de l'hôtel, presque entièrement reconstruit, n'est pas plus intéressant que la cour; mais il renferme encore une magnifique cheminée appelée la *cheminée d'Hercule*, et dont les sculptures ont été attribuées à Jean Goujon. Il serait inutile de décrire ici tous les ornements de cette cheminée, trop grande pour la pièce qui la contient. Sur une des plates-bandes de l'attique, on lit cette sentence gravée en beaux caractères : *Charitas nunquam excidet*. Le grand bas-relief représente Hercule, vêtu d'une peau de lion, placé entre deux colonnes qu'il embrasse. Le héros-dieu tient une massue de la main droite, un arc de la main gauche; un carquois est sur son dos; deux chaînes sortent de sa bouche et vont aboutir aux oreilles d'une foule d'hommes, de femmes et d'enfants, qui, de toutes parts s'avancent vers lui. Au-dessus du cadre, qui contient un curieux bas-

relief, malheureusement mutilé et sali par de prétendues restaurations, un cartouche élégant renferme cette inscription :

HERCULES
GALLICUS.

L'Hercule gaulois était regardé comme le dieu de l'éloquence, et représenté avec des chaînes d'or qui sortaient de sa bouche. Lucien l'a décrit ainsi dans ses *Dialogues*, d'après l'explication que lui en avait donnée un philosophe celte :

Votre étonnement cessera dès que je vous aurai expliqué le sens de cette allégorie : les Grecs croient que Mercure est le dieu de l'éloquence : suivant les Gaulois, c'est Hercule, parce qu'il surpasse Mercure en force. Nous le faisons peindre dans un âge avancé, parce que nous sommes persuadés que l'éloquence ne montre ce qu'elle a de plus vif et de plus animé que dans la bouche des vieillards; le rapport qui existe entre l'oreille et la langue autorise la peinture que nous faisons de ce vieillard, qui tire avec la langue les hommes attachés par le sens de l'ouïe ou par l'oreille.

A l'extrémité de la rue du Vieux-Raisin, qui forme l'un des angles de la place des Carmes et de la rue d'Aussargues, s'élève l'ancien **Hôtel de Lasbordes**, aujourd'hui l'*hôtel de Fleyres*, construit dans les premières années du XVI[e] siècle (vers 1515), par Bachelier, dont il peut être considéré comme le chef-d'œuvre. L'extérieur, fort simple d'ailleurs, a malheureusement été mutilé ; on y remarque, cependant, d'élégantes figurines et l'ingénieuse disposition des ornements. On entrait autrefois dans la cour par trois portes extérieures et trois portes intérieures, qui soutiennent un arceau ou cloître, occupé aujourd'hui par le concierge. Parmi les délicieuses sculptures qui décorent ces arceaux, on admire surtout un ange secourant un chevalier, Orphée jouant de la lyre, et entouré des bêtes féroces qu'il a domptées, deux divinités de la fable et un vase de fruits. « A peine entrés dans la cour, disait M. de Buzonnière au congrès scientifique de Toulouse (1852), nous sommes entourés de tout un peuple de pierre, qui semble se mouvoir sous l'impression de mille sentiments divers. Chaque croisée est accolée de deux cariatides, non de ces figures roides et froides comme la pierre dans laquelle elles sont taillées, mais de véritables personnages qui se saluent, qui discutent en-

semble, qui nous regardent passer; il y a surtout une vieille femme, connue de tous les habitants de la ville, qui est une des choses les plus belles, d'étude et d'expression, que le ciseau ait jamais produites. Hélas! cette noble demeure semble déserte, le temps couvre ces chefs-d'œuvre d'une moiteur verdâtre, et le lierre les drape de ses festons. Encore si l'homme avait laissé au temps le soin de détruire ! Mais notre cœur a saigné, lorsque, pénétrant dans l'arrière-cour, nous avons vu sur la plupart des croisées la trace du ciseau qui a converti en froides plates-bandes les délicieuses arabesques dont elles étaient entourées. L'escalier, en hélice, et logé dans la tourelle, selon l'usage, est d'un grand style. La main courante, ménagée dans la pierre, est en partie logée dans une gorge taillée dans le mur pour la recevoir. L'un des appartements renferme une cheminée ornée, dont on a calomnié la mémoire de Bachelier, et un plafond remarquable par la saillie de ses encaissements, au fond desquels courent des solives filetées. »

L'**hôtel Bernuy** (le lycée) passe pour avoir été bâti par Bachelier vers 1530, mais on ignore la date de sa construction. Tout y révèle, a dit un archéologue, le style sobre encore du xve siècle. Il est aujourd'hui étayé de tous côtés, car il tombe en ruine (1862).

Le congrès scientifique de France a tenu, en 1852, sa dix-neuvième session à Toulouse; le tome second du compte rendu de cette session contient un rapport verbal de M. de Buzonnière sur les hôtels de l'époque de la Renaissance et les archives de la ville de Toulouse. J'emprunte à ce rapport les passages suivants :

« Rue Saint-Rome, au nº 25, un *dessus de puits* tout en fer, orné de crochets et de feuillages dont l'excessive légèreté excite l'admiration des amateurs; plus loin, au coin de la rue Peyras, une *niche* en dentelle de pierre abritant une remarquable statuette de saint Pierre (xve siècle); plus loin encore, un *puits* couronné d'un entablement horizontal, supporté sur trois balustres renflés, le tout en fer massif; dans plusieurs maisons, des *escaliers* en bois tout à jour, espèces d'échafaudages aériens, se font remarquer par les dédales de leurs paliers et de leurs rampants; enfin, dans une cour médiocrement spacieuse, près d'une galerie

à trois étages, ouvrant chacun par un seul arc plein cintre, s'élève une des plus riches *tourelles* de Toulouse : sept petits jours, tous à l'aplomb de la porte d'entrée, éclairent les sept révolutions de son hélice intérieure ; au-dessus de chaque ouverture s'avance une tête parfaitement sculptée et se détachant complétement de la muraille. En montant à la terrasse, d'où l'on découvre une vue étendue, on remarquera les caissons sculptés de la voûte en pierre de la première galerie et les solives filetées des deux autres.

« Rue Malcousinat, nº 14, une *tourelle* avec des jours surmontés de contre-courbes, et nº 10, une *croisée* dont le chambranle, formé de filets prismatiques, est orné de feuilles de chardon, type de la fin du xvᵉ siècle, fort répandu sur les rives de la Loire, mais très-rare sur celles de la Garonne.

« Près de l'archevêché, une maison fort ancienne, portant le nº 15, qu'on dit être l'habitation de la famille de Varagne, présente des ouvertures plein cintre, ornées de colonnettes rondes et de rinceaux complétement romans. Il ne s'en trouve à Toulouse que deux de ce style, restes précieux échappés au grand incendie de 1463.

« Rue des Tourneurs, dans la cour d'une maison, l'ancienne porte de l'*hôtel Palaminy*, que l'on y a conservée. »

Établissements d'instruction publique.

La loi du 14 juin 1854 a fait de Toulouse le chef-lieu de la 16ᵉ circonscription académique, et le décret du 22 août de la même année a donné à cette circonscription huit départements : l'Ariége, l'Aveyron, la Haute-Garonne, le Gers, le Lot, les Hautes-Pyrénées, le Tarn et le Tarn-et-Garonne.

L'**Académie universitaire** de Toulouse est donc la plus importante de toutes les académies de France, celle de Paris exceptée. Son hôtel se trouve situé dans la rue Saint-Jacques. Elle comprend : — une *Faculté de droit* (rue de l'Université) ; une *Faculté des sciences* (rue du Lycée, 1) ; une *Faculté des lettres* (rue Matabiau, 13, hôtel du Sénéchal) ; une *École de médecine et de pharmacie* (allée Saint-Michel, 31). La Faculté de médecine de Toulouse, créée avec l'Université en 1229, confirmée le 3 mai 1234 par une

bulle du pape Grégoire XI, supprimée en 1793, avait été remplacée, en 1806, en vertu d'un décret impérial daté du 2 mai, par une école préparatoire; un décret en date du 13 juillet 1855 l'a réorganisée. Son enseignement est le même que celui des Facultés ; — une *École des sciences appliquées*, qui donne des brevets de capacité.

L'*université* de Toulouse, fondée en 1215 sous Philippe Auguste, reçut sa première constitution en 1229, sous la régence de la reine Blanche ; cette princesse imposa à Raymond VII, comte de Toulouse, entre autres obligations du traité de Meaux, de donner pendant dix ans 4000 marcs d'argent pour entretenir quatre maîtres en théologie, deux en droit canon, six maîtres ès arts et deux régents de grammaire, qui devaient tous professer à Toulouse. Saint Louis veilla sans cesse à l'exécution de cette clause du traité, et Grégoire XI confirma, en 1234, les priviléges de l'école naissante qui devint bientôt célèbre. L'université de Toulouse a fourni à l'Église, outre plusieurs cardinaux, quatre papes, Jean XXII, qui la réforma en 1329, Benoît XII, Innocent VI et Urbain V. Parmi ses commentateurs en droit canon et en droit civil, elle peut citer avec orgueil Accurse, Coras, Pibrac, Ferrier, Cujas, Bodin, etc.

Les bâtiments de l'université, construits en 1518, sont occupés aujourd'hui par la Faculté de droit. L'amphithéâtre mérite, à cause de sa grandeur, une mention particulière.

Au moyen âge, les étudiants de l'université de Toulouse, venus de toutes les parties de la France et de l'étranger, placés sous l'autorité de syndics pris dans chaque nation, croyaient ne relever que du pape et du roi. Ils causèrent souvent de grands troubles dans la ville. Ainsi, en 1331, l'un d'eux, nommé Aymeric Bérenger, ayant assassiné un capitoul, les collègues de la victime arrêtèrent, jugèrent, condamnèrent et firent exécuter le meurtrier. Les parents d'Aymeric Bérenger, les suppôts et professeurs de l'Université se plaignirent au pape et au roi, prétendant que les capitouls n'avaient aucune juridiction sur les étudiants. Le 18 juillet 1335, le parlement de Paris rendit un arrêt qui réhabilitait l'assassin si justement condamné, et privait la ville d'une partie de ses franchises et de ses libertés, qui ne

lui furent rendues plus tard qu'après le payement d'une énorme rançon.

Outre son université, Toulouse a possédé, jusqu'à la Révolution, un certain nombre de colléges, fondés et dotés par des cardinaux, des prélats ou de riches bourgeois : le *collége Saint-Martial*, le *collége Papillon*, le *collége Secondat*, le *collége de Saint-Nicolas* ou *de Mirepoix*, le *collége de l'Esquile* (aujourd'hui le petit séminaire), le *collége des Jésuites* (aujourd'hui le lycée), le *collége de Saint-Raymond*, le *collége de Foix*, dont une rue porte encore le nom et dont Colbert acheta les manuscrits (282) 2 francs pièce, pour doter la bibliothèque du roi à Paris de ce trésor connu aujourd'hui sous le nom de *fonds Colbert*, et beaucoup d'autres enfin qu'il serait inutile d'énumérer ici.

Le *lycée* actuel (l'ancien palais Bernuy, voir p. 192) a été occupé par les jésuites de 1562 jusqu'à 1762, époque à laquelle ils furent bannis du royaume ; ils en avaient fait un des plus beaux établissements de France. Il portait alors le titre de *collége de Toulouse*. Après leur expulsion on l'appela *collége royal ;* c'est actuellement un lycée impérial dont la réputation est, dit-on, méritée. On y a adjoint, il y a quelques années, sous le nom de *petit collége*, un établissement destiné aux jeunes enfants.

Depuis que la liberté d'enseignement a été proclamée, les *jésuites* ont acheté à Toulouse l'ancienne maison des Pères Bernardins, où ils ont fondé, sous l'invocation de la Vierge, un établissement qui est aussi en voie de prospérité et qui s'améliore chaque année (place Saint-Sernin).

L'**École impériale vétérinaire** (la France n'en possède que trois : Lyon, Alfort et Toulouse) ne peut manquer d'attirer les regards de tous les étrangers qui arrivent dans cette ville par le chemin de fer du Midi. Elle est située au-dessus même de la gare, qui est aussi dominée par une *colonne obélisque* érigée à la mémoire des braves soldats morts pour la défense de la patrie le 10 avril 1814, et *l'observatoire astronomique*. La création de l'école vétérinaire de Toulouse date de 1828. Les constructions ont été dirigées par M. Laffon, architecte, en 1832. La distribution intérieure ne laisse, assure-t-on, rien à désirer. Les étrangers visiteront avec intérêt les écuries, les amphithéâtres, les jardins, et surtout le

cabinet d'histoire naturelle. La pension des élèves est de 450 fr. Un service, dirigé par un professeur, a été établi pour le traitement des animaux malades.

A dix minutes environ au-dessus de l'école vétérinaire, sur les redoutes du Calvinet, la ville a fait construire en 1839, d'après les plans de M. Vitry, un **Observatoire** qui passe pour le plus important établissement de ce genre que possède la France, celui de Paris excepté.

Toulouse possède en outre : une **École des beaux-arts et des sciences industrielles**. Cette école, établie rue des Arts, 25, une des plus anciennes de la France, a dû sa construction définitive à Dupuis-Dugrés, avocat au parlement de Toulouse, qui abandonna le barreau pour se livrer à l'étude des beaux-arts, et en particulier de la peinture. Elle a compté Gros parmi ses élèves. Elle donne gratuitement toutes les leçons nécessaires à l'éducation d'un artiste, d'un industriel; — une *école de musique*, succursale du Conservatoire de Paris depuis 1840. Cette école, fondée en 1820, reçoit du gouvernement une subvention de 3500 francs. Elle a son siége au Capitole, rue Louis-Napoléon, 12; — une *école d'équitation* (près de la porte Montgaillard), fondée en 1616, et toujours prospère ; — une *école normale primaire* (rue Saint-Jacques, 3); — une *institution des sourds-muets* (rue des Trente-six-Ponts, 49) : cette école, fondée en 1826 par l'abbé Chazottes et divisée en école des garçons et école des filles, reçoit de la ville une subvention de 6000 francs, et du département une subvention de 9000 francs ; — de nombreuses *écoles gratuites primaires ;* — des *salles d'asile de l'enfance*, etc., etc.; une *école de dressage* pour les chevaux de voiture et les domestiques, créée en 1861, rue Caraman, établissement très-important, car il n'en existe que 7 ou 8 en France.

Sociétés savantes et littéraires.

La plus ancienne et la plus célèbre des sociétés littéraires et savantes de Toulouse est l'**Académie des Jeux Floraux;** elle date, en effet, de plus de cinq siècles, et sa renommée a dépassé depuis longtemps les limites de la province qui l'a vue naître ; son histoire exige donc quelques développements.

La langue romane toulousaine, que le troubadour Pierre Cardinal nommait

Lo parlar gent de Tolosa,

était déjà, au XIe siècle, une langue littéraire ayant ses règles déterminées et ses écrivains, disait, en 1852, M. du Mège au congrès scientifique de Toulouse[1]; mais ce fut seulement au commencement du XIVe siècle, en 1323, que se forma dans l'un des faubourgs de Toulouse, une association littéraire qui prit le titre de *très-gaie compagnie des sept troubadours de Toulouse* (Gaya compagnia dels set trobadors de Tholosa) et de mainteneurs du gai savoir (Mantenadors del gay saber). Le fait semble prouvé par un manuscrit de 1356, conservé à Toulouse, et nommé *Las leys d'amors*. Les membres de cette association se réunissaient, soit dans leur verger situé au faubourg des Augustins, soit dans l'habitation voisine, à laquelle ils donnaient le nom de *Palais du noble consistoire*. Au mois de novembre, le mardi qui suivit la fête de la Toussaint, ils envoyèrent dans tous les pays de la *langue d'oc* une lettre en vers par laquelle ils ouvraient un concours, dont le prix devait être une violette d'or fin.

Disem que, par dreit jutjamen,
A cel que la fara plus nea,
Donarem une violeta
De fin aur, en sehnal d'onor.

Le 1er mai de l'année suivante, un grand nombre de poëtes affluèrent à Toulouse pour disputer ce prix. Ce jour tout entier fut consacré à la lecture des pièces de vers rivales; le second jour, les sept troubadours délibérèrent, après avoir entendu la messe, et, le troisième jour, ils prononcèrent leur sentence en présence de deux capitouls. Maître Arnaud Vidal, de Castelnaudary, obtint la violette. Les capitouls, étonnés du nombre des visiteurs que cette cérémonie avait attirés dans la ville, décidèrent qu'à l'avenir la violette serait offerte à leurs frais.

Les années suivantes, les fondateurs prirent la qualification de

1. M. du Mège traitait alors la question suivante, proposée par la classe de *philosophie, littérature et beaux-arts* : Quelle influence la fondation des sept troubadours de Toulouse a-t-elle eue sur la production poétique en France ?

mainteneurs, s'adjoignirent un chancelier et un bedeau, et rédigèrent leurs statuts. Le conseil municipal (le capitoulat) leur vint en aide, vota des fonds pour deux nouveaux prix, l'*églantine* et le *souci* (1356), et accorda au *Collége du gay savoir* l'autorisation de siéger au Capitole. Dès lors cette institution acquit une telle célébrité, qu'en 1388 le roi d'Aragon, Jean Ier, demanda au roi de France, Charles VI, la permission de faire venir dans ses États des troubadours de la langue d'oc, afin d'introduire la *gaie science* en Espagne, *ut studia poetica, quam gayam scientiam vocabant, instituerentur*. La bibliothèque de Saint-Philippe, à Barcelone, possède une sorte d'art poétique rédigé à cette époque par un de ces députés du Gai consistoire de Toulouse, Jean de Castelnau (Johan de Castellnou), qui se fixa probablement en Aragon. Aussi l'Académie des bonnes lettres de cette ville a-t-elle solennellement reconnu l'influence de la Compagnie du gai savoir de Toulouse au delà des Pyrénées, lorsque, en 1842, elle a rétabli les *jeux de la gaie science*, qui n'ont pris à Toulouse le titre de *jeux floraux* qu'au commencement du XVIe siècle.

Pendant le XIVe et même le XVe siècle, les poëtes couronnés par la Société du gai savoir obtinrent successivement les titres de *bacheliers* et de *docteurs*. Des *maîtres ès jeux* leur succédèrent. En 1444, le parlement introduisit officiellement à Toulouse la langue française, et la plupart des pièces couronnées à partir de cette époque furent composés dans la *langue d'oil*. Mais « chaque année, jusqu'en 1694, dit M. du Mège, on protesta à Toulouse, le premier et le troisième jour de mai, contre une domination intellectuelle que l'on ne souffrait qu'avec peine. Le roman s'était conservé dans l'intimité de la famille, dans les entretiens de l'amitié, dans les chants religieux des villes et des campagnes. Aux ballades, aux chants royaux en français, succédaient des ballades, des chants royaux en cette langue harmonieuse, qui est encore celle qu'illustrent par leurs compositions et le grand poëte Jasmin, et Reybaud, et Roumanille, Daveau, Bellot, Mengaud, Morel, Bataille, et cent autres qui nous rappellent les plus belles époques de notre héroïque histoire en nous rendant les chants des troubadours. »

La pièce suivante, publiée par Lagane dans son *Histoire des*

Jeux Floraux et de dame Clémence, offre un trop grand intérêt historique pour que nous puissions résister au désir de la citer :

Par le Chapitre (le capitoulat) de Toulouse, il est ordonné à.... de payer la somme de dix-sept livres, quinze sous et treize deniers tournois, dépensés le deuxième jour de mai pour le dîner de Nous (capitouls) et des Seigneurs Mainteneurs de la Gaie Science, ainsi qu'il est accoutumé de faire, chaque année, pour pain, vin, viandes, et autres choses nécessaires, suivant le détail ci-joint du menu de la dépense. (Les convives étaient au nombre de plus de cinquante.)

État des dépenses faites pour le dîner des Seigneurs Mainteneurs de la Gaie Science, dressé par Bernard Vignes et Raymond Calvet, trésoriers de Messeigneurs du capitoulat, le 2 mai de l'an 1417 :

	l.	s.	d.
Premièrement, pour 130 petits pains (*moflets*) de 2 deniers tournois la pièce, pour les rôtis et les sauces...	1	1	8
30 pégas de vin blanc et clair, à 2 blancs le péga	»	1	5
17 pansettes de mouton, à 2 blancs la pièce..........	»	15	»
2 éclanches de bœuf et 1 pièce de mouton pour faire le potage....................................	»	3	9
16 jeunes oies, à 5 gros la paire..................	2	10	»
15 paires de poules..........................	2	»	»
16 paires de pigeonneaux......................	1	10	»
8 livres trois quarts de lard pour larder............	»	7	1
1 lamproie avec les épices et la farce..............	»	5	»
2 rangées d'oignons pour la soupe.................	»	1	»
Œufs pour faire le potage des abatis des oies..........	»	2	6
10 fromages pour faire les flans..................	»	5	10
Les œufs pour faire les flans......................	»	2	6
Au pâtissier pour faire cuire les flans..............	»	2	6
Un demi-quart de sel pour les tables et la cuisine.....	»	2	6
60 pommes de *blanduret* pour donner avec les flans...	»	2	6
1 péga de verjus et 1 péga de vinaigre pour les sauces.	»	2	»
1 péga trois quarts d'hypocras (*miel, eau et vinaigre*).	»	15	»
1 demi-péga de moutarde pour manger les pansettes...	»	1	»
A l'épicier pour les épices du potage et des sauces, et pour le sucre de *la cameline* et des flans, et pour 4 livres de dattes pour les collations..............	2	5	»
1 charge d'âne de charbon pour cuire le rôti et la viande....................................	»	10	6
1 mesure de bois, avec le port....................	»	5	10
Pour faire apporter et remporter la vaisselle d'étain....	»	»	10
Pour le loyer de 10 plats en fer....................	»	7	5
A reporter..............	12	19	4

Report	12	19	4
Pour le loyer de 7 douzaines d'assiettes.....	»	11	6
Pour le loyer d'une femme pour laver la vaisselle.....	»	1	8
Pour le loyer de 4 garçons chargés de tourner les broches, à chacun 10 deniers tournois..............	»	4	4
Pour le tout, tant pour le travail que pour les apprêts.	4	»	»
Pour 1 mesure (*pugnière*) d'avoine et pour 1 mesure de son pour nourrir les oies pendant les 5 jours qu'on les a gardées..............................	»	4	6
	17	15	13

Vers la fin du xve siècle, une dame noble et riche, Clémence Isaure, acheva de consolider l'œuvre des *mainteneurs*, en lui consacrant plusieurs *grands et notables revenus*. L'histoire de cette femme célèbre est si peu connue qu'elle a donné lieu aux fables les plus opposées. Les uns la regardent comme une descendante des comtes de Toulouse et la fondatrice des Jeux Floraux; les autres nient même son existence. Dans l'opinion de M. le docteur Noulet, par exemple, le nom de Clémence est un simple vocable sous lequel les troubadours invoquaient la vierge Marie, patronne-née des Jeux Floraux. Mais il paraît prouvé par des actes publics que dame Clémence était fille de L. Albaron de Laudun, seigneur de Montfrin, Montfaucon, Lers, Meynes, Rochefort, que son père vint à Toulouse vers 1445, avec Jehanne et Gollette de Laudun, sœurs de Clémence, et qu'elle a pu habiter une maison de l'île, ou, comme on disait alors du *melo* de Jacques Ysalguier, maison qui avait été acquise par l'un de ses aïeux, établi apparemment à Toulouse avec l'évêque Guillaume de Laudun, l'un des prélats qui ont le plus dignement occupé ce siége épiscopal.

Durant le xvie siècle, la Société des Jeux Floraux continua de distribuer ses prix, sauf les années marquées par des calamités publiques : alors on donnait les fleurs aux églises. En 1694, des lettres patentes l'érigèrent en académie; mais elle conserva ses vieux usages presque aussi religieusement que ses anciens souvenirs. Les revenus dont elle avait hérité de Clémence Isaure contribuent encore aujourd'hui aux frais de la cérémonie annuelle. Après avoir suspendu ses séances de 1790 à 1806, elle les a reprises en 1806, et depuis elle les a tenues régulièrement.

Le nombre des *mainteneurs*, fixé à trente-six par les lettres patentes, est de quarante depuis un édit de 1725. Le préfet de la Haute-Garonne et le maire de Toulouse sont *académiciens-nés*. L'Académie décerne le titre de maître ès Jeux Floraux aux concurrents qui ont obtenu trois prix de prose ou de poésie. Les maîtres ès Jeux Floraux prennent rang dans les assemblées solennelles à côté des mainteneurs.

L'Académie a, tous les ans, sept fleurs à distribuer comme prix de l'année, savoir : l'Amarante, la Violette, le Souci, la Primevère, le Lis, l'OEillet et l'Églantine. Les fleurs réservées dans une année précédente peuvent être distribuées à titre d'encouragement.

L'*Amarante d'or* vaut quatre cents francs. Il n'y a que les odes qui concourent à cette fleur.

La *Violette d'argent* vaut deux cent cinquante francs. Elle est destinée à un poëme qui n'excède pas deux ou trois cents vers, à une épître ou à un discours en vers.

Le *Souci d'argent* vaut deux cents francs. C'est le prix de l'églogue ou de l'idylle, de l'élégie et de la ballade.

La *Primevère d'argent* vaut cent francs. C'est le prix affecté à la fable ou apologue.

Le *Lis d'argent*, qui vaut soixante francs, est destiné à un sonnet en l'honneur de la Vierge ou à un hymne sur le même sujet. C'est le seul prix de poésie pour lequel les auteurs ne soient pas libres de traiter un sujet à leur choix.

L'*Églantine d'or* vaut quatre cent cinquante francs. C'est le prix du discours en prose dont l'Académie donne toujours le sujet.

La distribution des fleurs a lieu chaque année le 3 mai. Les lettres patentes de 1694 avaient assigné aux séances la salle du Capitole appelée le *grand Consistoire;* mais un édit de 1773 a ordonné qu'elles se tiendraient dans la *salle des Illustres* (voir page 178). Depuis 1527, la *fête des Fleurs* commence par l'éloge de Clémence Isaure. Cet éloge terminé, le secrétaire perpétuel fait son rapport sur les résultats du concours. Cependant une députation de *mainteneurs* se rend processionnellement à l'église de la Daurade (voir page 172), où Clémence Isaure repose sous le

maître autel. Les fleurs y ont été déposées le matin; le curé les bénit et les remet aux commissaires de l'Académie qui retournent au Capitole, en ayant soin de passer par la rue de Clémence Isaure : on proclame les vainqueurs ; on les invite à faire la lecture de leurs ouvrages, et la séance se termine par l'indication du sujet du discours pour l'année suivante.

Parmi les poëtes ou versificateurs que l'*Académie des Jeux Floraux* a couronnés depuis cinq siècles, un assez grand nombre sont devenus célèbres dans toute la France et même en Europe : du Faur de Pibrac, ce chancelier de Pologne et de Navarre, non moins connu par ses *quatrains* que par son éloquence ; Robert Garnier, l'un des fondateurs de la tragédie française ; l'infortuné Dolet, ce savant imprimeur que la Sorbonne fit brûler comme hérétique sur la place Maubert ; Lamothe, Marmontel, La Harpe, Chamfort, Barthe, Campistron, Palaprat, Lefranc de Pompignan, Fabre, Millevoye, Chenedollé, Alexandre Soumet, Victor Hugo, etc. Voltaire même demanda à l'Académie le titre de maître ès Jeux Floraux, qui lui fut aussitôt accordé par acclamation.

Depuis le milieu du XVI[e] siècle, les dames de Toulouse ou des villes voisines ont souvent concouru et remporté des prix. En 1540, un méchant écrivain, connu par un poëme contre les femmes, ayant voulu exclure le *sexe* du concours, le sexe rédigea une requête qui fut bien accueillie ; elle commençait ainsi :

A vous, Monsieur le Chancelier,
Très-nobles Capitouls aussy,
Maistres, qui avez bruit singulier,
Et à tous ceux qui sont icy ;
Supplient humblement les femmes,
Tant les moyennes que grand's dames,
Disant que Madame Clémence,
Que Dieu pardoint par sa clémence,
Laquelle les trois fleurs donna,
Jadis voulut et ordonna
Que, quiconque voudrait dicter,
Sans les femmes en excepter,
Et d'un vouloir fort libéral,
Fit un édit tout général,
Comprenant masles et femelles....

« Il faut dire tout haut ce qu'on pense tout bas depuis longtemps, écrivait en 1857 M. Émile Vaïsse dans la *Revue de l'Académie de Toulouse ;* l'esprit qui règne aux Jeux Floraux est l'esprit du passé; le vent qui souffle dans cette région est le vent du moyen âge. Souvenirs, traditions, antiquité, tout cela déguise mal une tendresse sénile pour les ruines d'autrefois et des rancunes vivaces contre les œuvres d'aujourd'hui. Il suffit de jeter un coup d'œil sur les recueils annuels de l'Académie pour voir à quelles idées elle sourit, et quelles doctrines elle caresse : la théocratie avec M. de Maistre, la littérature de forme avec l'abbé Delille, voilà les drapeaux sous lesquels on triomphe par-devant les héritiers d'Isaure; en politique.... si on ne s'affirme pas aux Jeux Floraux, on se laisse deviner, on y applaudit avec joie les attaques contre Voltaire, contre Rousseau, contre la Révolution!

« Oui, l'Académie des Jeux Floraux a une odeur incontestable de vétusté, et le mot *tradition* lui sert à cacher les trop vives saillies de ses principes rétrogrades. Aussi le champ n'est-il pas ouvert à tous dans ses tournois; il faut, pour y figurer avec avantage, apporter une éducation spéciale et un esprit qui n'est point celui de notre siècle; le libre penseur sent bien qu'il se dépayse en abordant ce monde-là....

« Aussi se murmure-t-on tout bas depuis longtemps que c'est un parti, et non une compagnie littéraire, qui siége sous les voûtes du Capitole toulousain.

« Hélas! le mal n'est point isolé, et voilà bien longtemps que notre pauvre Midi s'endort pareillement sur l'oreiller de la tradition. Toulouse, la *sainte*, la *savante*, s'affaisse depuis six siècles dans une irrémédiable apathie; on se paye de fictions, on se berce de chimères, on se console de son triste présent par un passé déjà lointain et dont l'éclat n'a pas de quoi compenser les ténèbres. Le progrès vient vers Toulouse, et Toulouse reste immobile. O populations gallo-romaines, il est donc vrai que votre sang coule tiède et dégénéré dans vos veines! Les races du Nord, franques et normandes, ont donc seules, dans votre pays, l'énergie de travailler et la force de produire! Êtes-vous encore sous l'impression de stupeur que vous causa l'épée du fanatique Simon de Montfort? vous sentez-vous toujours vaincues, et six siècles

n'ont-ils pu effacer les traces de la défaite[1]? Oui, l'on se croit presque en pays conquis au milieu des provinces de l'ancienne langue d'*oc*. Cette inertie, cette résistance au progrès qu'on y observe, sembleraient accuser la prostration et le sombre découragement d'une race soumise. En attendant, le temps s'écoule, le Nord progresse, le Midi boude, la stérilité gagne, et tous les jours s'élève plus haut le témoignage de notre évidente infériorité. »

L'*Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres* (rue Louis-Napoléon, 10) ne date que de 1745; en d'autres termes, ce fut seulement cette année-là que Louis XV érigea en académie une société de savants et de littérateurs, dont la fondation remontait à 1640. Cette société avait été créée par Pélisson, Fermat, et d'autres Toulousains, qui se réunissaient pour tenir leurs *conférences académiques* dans la maison d'un M. de Garreja. On les appelait les *lanternistes*, parce que leurs conférences ayant lieu le soir, ils s'y rendaient avec une petite lanterne. Ils prirent du reste pour devise une étoile avec le mot de *lucerna in nocte*. En 1692, ils publièrent leurs premiers volumes de *Mémoires*. Supprimée en 1793, cette académie fut rétablie en 1807 par Napoléon; depuis elle a publié plusieurs volumes de *Mémoires* sur des questions de mathématiques, de physique, d'histoire naturelle, d'archéologie, de belles-lettres. Elle met chaque année une question au concours. Le prix est une médaille d'or de la valeur de 500 francs.

L'*Académie de législation*, fondée à Toulouse le 7 mai 1851, et siégeant au palais de justice, reçoit une subvention départementale; elle compte parmi ses membres les plus célèbres jurisconsultes et les penseurs les plus éminents de la France et de l'étranger. Elle décerne, le jour dit la fête de Cujas, des médailles d'or et d'argent aux travaux jugés dignes de cette récompense honorifique. Il y a, outre les prix de l'Académie, ceux de la ville, du conseil général et du ministre de l'instruction publique. (Voir p. 180.)

Par ses statuts, elle s'est réservé de conférer le titre de mem-

1. Voir, pour cette idée de l'aplatissement de la civilisation gallo-romaine par la guerre des Albigeois, Henri Martin, édition Furne, tome IV, p. 64 et suivantes.

bre correspondant aux jurisconsultes français ou étrangers, non résidant à Toulouse, qui lui adresseront, à cet effet, un de leurs travaux. Enfin elle donne des consultations gratuites aux personnes indigentes, les deuxième et quatrième mercredis de chaque mois, à sept heures et demie du soir, dans une des salles du tribunal de première instance.

La *Société archéologique du midi de la France* (elle siége au Musée) a été fondée, le 2 juin 1831, par quatorze habitants de Toulouse, amis des arts, de l'antiquité, dévoués à la conservation des monuments historiques existants dans le Midi, réunis sous la présidence de M. le marquis de Castellane. Depuis cette époque elle s'est livrée à des travaux nombreux et incessants, sous le patronage bienveillant des autorités locales. Les collections publiques, et surtout les belles galeries du cloître du Musée, se sont enrichies du fruit de ses recherches et de ses découvertes. Elle a été érigée en société nationale par décret du président de la République, le 10 novembre 1850; elle est par conséquent classée aujourd'hui comme société impériale. Elle publie des *Mémoires*.

La *Société d'agriculture de la Haute-Garonne* (rue Saint-Antoine du T), l'une des plus anciennes de France, car elle a été organisée en 1798, publie un journal depuis 1805, et possède un *musée agricole*.

La *Société d'horticulture de la Haute-Garonne*, fondée le 21 août 1853, sous le patronage de S. M. l'Impératrice, « appelle dans son sein les horticulteurs, les amateurs, les savants, ainsi que tous ceux dont la profession, l'état ou les habitudes ont des rapports avec la science horticole; elle s'occupe de tous les genres de cultures : culture maraîchère, arboriculture, floriculture. » Ses expositions mensuelles ont lieu le dernier dimanche de chaque mois. Elle tient ses séances le premier dimanche de chaque mois.

La *Société de médecine, de chirurgie et de pharmacie* a été fondée le 2 juillet 1801 (petite rue du Sénéchal).

L'*Union des artistes* qui organise annuellement pendant le mois de mai au Capitole une exposition de tableaux et de sculptures, achète des œuvres d'art avec le produit d'une loterie.

La ville de Toulouse possède plusieurs sociétés chorales d'a-

mateurs, qui donnent souvent des concerts et des sérénades dans les rues. L'une d'elles, la *Société Clémence Isaure*, jouit d'une célébrité méritée.

Musées. — Collections.

Le **Musée** de Toulouse, sinon le plus riche musée des départements, du moins l'un des plus variés et des plus intéressants, occupe l'ancien couvent des religieux de l'ordre de Saint-Augustin, dont les remarquables restes méritent à eux seuls la visite des archéologues. Ce couvent fut bâti, en effet, dans les premières années du XIVe siècle, incendié presque entièrement le 7 mai 1447, et rebâti quelques années après. Ses nombreuses constructions couvraient une vaste étendue de terrain. Devenu propriété nationale en 1789, il fut vendu en partie. En 1790, l'église avait été érigée en paroisse; cinq ans plus tard, on la convertissait en musée de tableaux; depuis, les cloîtres ont été transformés en un musée des antiques.

Le musée de Toulouse, ouvert au public le dimanche, de midi à trois heures, et tous les jours pour les étrangers, se compose actuellement de trois collections principales, que nous allons visiter tour à tour : le musée des antiques ; le musée des tableaux et des plâtres ; le musée d'histoire naturelle. L'entrée actuelle s'ouvre dans la rue du Musée.

Musée des Antiques.

Le *Musée des Antiques* n'a été fondé qu'en 1817 ; il doit sa création à Alexandre du Mège, mort en 1862. « M. du Mège avait neuf ans lorsqu'il parvint, à force de prières, à faire recueillir les antiquités placées alors (en 1804) dans l'église romane de Saint-Michel du Touch, qu'on démolissait. Tout en grandissant, puis en devenant homme, l'enfant, transformé en archéologue, accumula successivement dans ce musée 9000 objets précieux qu'on y admire aujourd'hui. »

La porte du musée (rue du Musée) donne accès dans le *petit Cloître* ou *galerie de la Renaissance*, construit au XVIe siècle, d'après les dessins du religieux augustin Ambroise Frédeau, et orné de plusieurs bas-reliefs de ce moine si justememt célèbre; rien de

THEBOND LALY

Le Musée de Toulouse.

plus charmant, de plus frais en été, de plus calme, de plus intéressant à Toulouse, que le petit cloître, si ce n'est le grand. Une gracieuse fontaine en décore le milieu; un monument en marbre blanc y a été élevé récemment à Antoine-Jean Gros, le peintre de Jaffa et d'Aboukir, né à Paris, mais originaire de Toulouse.

Une porte élégante, dans le style de la Renaissance, conduit du petit cloître dans le grand (galerie des Empereurs). Ses longues galeries, ornées de colonnes jumelles en ogives tréflées (XIVe siècle), son joli jardin où reposent les derniers moines augustins, les monuments de toutes les époques qui s'y trouvent réunis, le silence et la solitude qui y règnent, le clocher de briques qui le domine, en rendent l'aspect général vraiment saisissant. Nous ne saurions énumérer ici les belles ou curieuses antiquités que contiennent ses quatre galeries : des empereurs, des Vénus, des tombeaux et des monuments religieux du moyen âge. « Les inscriptions du moyen âge, disait M. Ch. des Moulins au congrès scientifique de 1852, les sculptures des cloîtres, de la cathédrale et du monastère de la Daurade ; — les autels votifs dédiés aux divinités topiques des Pyrénées, et qui forment la suite la plus nombreuse qu'on connaisse peut-être dans cette branche de la mythologie ; — la série, sans rivale en France, des quarante têtes impériales en marbre qu'ont données les fouilles de Calagorris, près de Martres; — l'Ariane à deux couleurs ; — la tête de Vénus en marbre blanc trouvée à Martres, charmante à rendre jalouses les déesses de Praxitèle et de Milo ; — les statues couchées sur les tombeaux de princes, de hautes et puissantes dames, d'évêques et de chevaliers ; — les dalles sépulcrales; — les curieuses mosaïques à personnages, que M. Soulages a récemment données à l'établissement, et qui rappellent, avec plus de fini, celles qu'on voit encore en place dans la *villa* de Jurançon, près de Pau ; — les débris de quelques sculptures dues au ciseau de Nicolas Bachelier ; — les moulages tirés du cloître de Moissac ; — mille autres objets importants, vénérables ou curieux, tout cela a été réparti, par époques et par nature de monuments, dans le grand et le petit cloître, ce dernier réservé à la Renaissance.

« Ce musée des deux cloîtres est immense ; mais pour le détail, ce n'est rien encore. Montez à l'étage supérieur : c'est là

qu'il vous faudra renoncer à trouver place dans votre mémoire pour tant de trésors divers. M. du Mège y a disposé, dans un ordre parfait, plusieurs centaines de vases peints, provenant de la collection du comte de Clarac, et qu'il a fait acheter par la ville; des suites nombreuses de bustes, figurines, statuettes, armes et instruments de diverses civilisations antiques, styles, scarabées, papyrus, et des peintures tirées de Pompéi. C'est là qu'il dispute à la moisissure, qui, je le crains, finira par demeurer victorieuse, la momie admirablement conservée de *Néboui*, dont il a savamment décrit et expliqué, dans un mémoire spécial, le double cercueil. C'est là qu'il conserva, soustraits désormais à la destruction qui a atteint presque tous les objets de même sorte, le timon, les deux roues et l'un des deux accoudoirs d'un char antique. C'est là qu'on retrouve, reconquis on ne sait où, rachetés on ne sait de quelles mains, ces objets précieux dont nos églises sont maintenant dépouillées : châsses byzantines, croix, tryptiques, émaux, sculptures sur albâtre et sur bois, sans parler des médaillons de notre histoire, des sceaux et des poids de toute espèce, qui offrent tant d'intérêt pour son étude. C'est là enfin que l'Académie des sciences de Toulouse a déposé son beau médaillier, riche de près de 5000 pièces : 1re série, médailles des rois, des peuples et des villes; 2e, médailles consulaires; 3e, médailles impériales des trois métaux et des trois modules. »

Musée des tableaux et des plâtres.

La *porte* qui conduit à la salle des plâtres est l'ancien portail du chapitre de Saint-Étienne, tel qu'on a pu le restaurer.

La *salle des plâtres* occupe l'emplacement de l'ancienne chapelle de Notre-Dame de la Pitié, belle construction à deux nefs, qui contient aujourd'hui une collection de figures moulées sur l'antique. Un escalier, d'une construction hardie, monte de la salle des plâtres au *musée des tableaux*. La salle principale, l'ancienne église des Augustins, est vaste et suffisamment éclairée; mais l'humidité qui y règne endommage les tableaux. En 1857, l'administration municipale a été obligée d'en faire rentoiler plus de 150; d'autres restaurations sont nécessaires.

Le musée de Toulouse a été fondé, en 1792, sur la proposition de François Bertrand, peintre toulousain, professeur de peinture à l'ancienne Académie royale des beaux-arts; on l'appela alors le *Muséum du midi de la République*. L'ouverture en eut lieu le 10 fructidor an III; depuis, cette collection, continuée par Jean Suau et Jean-Gabriel Dessole, s'est constamment accrue. Le dernier catalogue, qui est loin d'être complet, contient l'indication de 420 tableaux, ainsi divisés :

Écoles d'Italie et d'Espagne	98
Écoles flamande, allemande et hollandaise......	109
École française	213
	420

Le directeur actuel est M. Garipuy. Je vais indiquer, en suivant l'ordre établi par le catalogue, les tableaux originaux (je passerai sous silence les copies) qui m'ont semblé les plus dignes d'attirer l'attention des étrangers, soit par leur mérite réel, soit par le nom de leur auteur, soit enfin par le sujet qu'ils représentent.

École d'Italie.

1. *Barocci*. Sainte Famille. — 2. *Bassano* (Girolamo da Ponte). L'Adoration des bergers. — 3. *Belloti*. Le pont de Rialto. — 6. *Guardi*. Cérémonie du Bucentaura. Ce tableau, qui ressemble à une ébauche, se distingue par son éclatant coloris. — 7. *Caravage* (Michel-Ange). Martyre de saint André. Peinture énergique, mais demandant une prompte restauration; plusieurs parties sont complétement invisibles. — 8. *Annibal Carrache*. Saint Jean, saint Barthélemy et saint Jacques en contemplation devant la Vierge. — 11. *Castiglione*. Paysage. — 24. *Le Guerchin*. Les saints protecteurs de la ville de Modène. On remarquera surtout saint Sébastien, qui est nu et à genoux: c'est une magnifique étude. — 25. *Le même*. Le martyre de deux saints. Un des plus beaux tableaux de ce maître. — 27. *Guido Reni*. Jésus-Christ debout tenant sa croix. — 28. *Le même*. Apollon écorche Marsyas. — 42. *Le Pérugin*. Saint Jean l'Évangéliste et saint Augustin. La tête blonde de saint Jean mnaque d'expression, mais celle de saint Augustin, d'un joli ton, se distingue par sa finesse et son expression. — 47. *Procaccini*. Mariage mystique de sainte Catherine. D'une excellente couleur. — 48 *Raphaël*. Tête colossale de femme, qui doit plutôt être attribuée à Jules Romain qu'à Raphaël. Le musée de Toulouse possède des copies des principaux tableaux de ce maître. — 62. *Rosselli* (Matteo). Osias, prince du peuple d'Israël, reçoit Judith qui revient du camp des Assyriens. — 63. *Salvator Rosa*. Neptune menaçant les vents. Ce tableau n'est peut-être pas du maître à

qui le catalogue l'attribue. — 66. *Solimena*. Portrait de femme jeune et belle. Peinture facile. — 67. *Tempesta*. Ébauche d'une bataille. — 70. *Tispce*. Une tempête. — 73. *Vanni* (Francesco). Sainte Famille entourée d'anges. — 79. *Inconnu*. Sainte Famille.

École espagnole.

39. *Murillo*. Saint Diégo, représenté au moment où, après avoir cueilli quelques racines qu'il a déposées à terre, il s'arrête devant le signe de la Rédemption pour prier Jésus-Christ. Le général de l'ordre de Saint-François, auquel appartient saint Diégo, entretient un cardinal des vertus austères, de l'humanité profonde et de la piété tout évangélique de saint Diégo. Ce beau tableau manque surtout d'éclat. Il laisse le spectateur parfaitement froid; mais la tête du général de l'ordre de Saint-François est un admirable portrait plein de vigueur et de caractère.

École flamande, allemande et hollandaise.

107. *Bloemen*. Un manége. — 108. *Le même*. Un Trompette à cheval faisant l'aumône à un enfant. — 109. *Le même*. Un Maréchal ferrant. — 112 *Breughel* (dit de Velours). Paysage remarquable par sa finesse. — 113. *Le même*. Paysage. — 119. *Philippe de Champaigne*. La Vierge aux pieds de Jésus-Christ, intercédant pour les âmes du purgatoire. Tableau médiocre. — 122. *Le même*. Jésus descendu de la croix. — 123. *Le même*. Louis XIII donnant le collier de l'ordre du Saint-Esprit à l'un des grands de sa cour. — 125. *Corneille*. Tableau remarquable dont le sujet est assez peu compréhensible. On ne sait pas si l'artiste a voulu peindre l'âge d'or ou bien exprimer les déréglements qui excitèrent avant le déluge le courroux du Tout-Puissant. — 126. *Crayer*. Job sur le fumier écoute patiemment les reproches de sa femme. La femme de Job se fait remarquer par son expression. — 127. *Van Dyck*. Achille reconnu par Ulysse déguisé en marchand. Joli tableau de petite dimension. — 128. *Le même*. Le Christ aux anges. Médiocre. — 129. *Le même*. Miracle opéré à Toulouse par saint Antoine de Padoue. Peinture agréable et facile. Ce miracle, passablement étrange, demande une explication. Boinbille niait la vérité du saint sacrement de l'autel; pour croire, il voulait un miracle. Saint Antoine ordonna à un mulet qui n'avait rien mangé depuis trois jours de s'incliner devant une sainte hostie qu'il lui présenta. En vain Boinbille offrit de l'avoine à l'animal affamé. Le mulet obéit à saint Antoine, et Boinbille convaincu se convertit. — 135. *Janssens* (Corneille). Le Couronnement d'épines. Bel effet de lumière. — 136. *Jordaens* (Jacques). La Vierge, l'Enfant Jésus et saint Jean. — 142. *Karel Dujardin*. Circé change les compagnons d'Ulysse en animaux. — 143. *Kœberger*. Le Christ présenté au peuple. — 144, 145. *Gérard de Lairesse*. Le Sauveur crucifié, la Conversion de saint Paul. Ce dernier tableau est plus que médiocre. — 146. *Lucas* (François). Le martyre d'un chrétien. Ce tableau, un peu confus, se distingue par sa

couleur, qui rappelle celle de Rubens. — 150. *Van der Meulen*. Le siége de Cambrai. — 151. *Miéris* (le père). Portrait d'un peintre inconnu. Miniature à l'huile. — 154. *Mirevelt*. Portrait d'homme. — 156 *Poorter*. Lucrèce travaillant avec ses femmes. Singulier costume des Romaines. — 160. *Rubens*. Le Christ entre les deux larrons. Tableau remarquable au double point de vue de la couleur et de l'expression; malheureusement le Christ seul a été terminé, le reste n'est qu'une ébauche. Les soldats sont à peine *brossés*. — 163. *Ruysdaël*. Paysage (douteux). — 164. *Gerard Seghers*. Adoration du roi. — 167. *Mlle N. Verelst*. Tête de vieillard. — 171-172. *Wouvermans* (Pierre). Des voyageurs. — 174. *Inconnu*. Descente de croix aveo deux volets. — 178. *Inconnu*. Tableau à trois compartiments, représentant le baptême de Jésus-Christ, la naissance et la décollation de saint Jean-Baptiste. — Sans numéro, auteur inconnu, portrait de *Descartes jeune*. — Sans numéro. *Mathieu Brif*. Paysage.

École française.

210. *Bertrand* (François), peintre toulousain, le fondateur du Musée. Portrait de l'abbé Bertrand, antiquaire. — 213. *Blondel*. La mort de Louis XII. Un des tableaux les plus niais et les plus vulgaires qu'ait jamais peints un membre de l'Institut. — 215. *Boulanger* (Clément). La Procession de la Gargouille. Œuvre plus que médiocre, lourde, plate et noire, tout à fait indigne de la réputation qu'une coterie parisienne a voulu lui faire. — 216. *Boulanger* (Louis). Trois Amours poétiques : Béatrix, Laure, Orsolina. Aussi niais, mais plus prétentieux encore que le n° 213. — 220. *Brascassat*. Une Sorcière. Salon de 1835. — 222. *Chalette*. Les huit Capitouls ou magistrats municipaux de Toulouse, à genoux devant Jésus-Christ en croix. Ce tableau provient du Capitole. — 225. *Coignet*. Ruines de Balbeck. — 226. *Couture* (Thomas). La soif de l'or. Salon de 1844. — 232. *Eugène Delacroix*. Muley Abd-err-Rahmann, sultan du Maroc, sortant de son palais de Méquinez, entouré de sa garde et de ses principaux officiers. Ce tableau, qui avait excité un si grand enthousiasme parmi les admirateurs fanatiques du talent réel de M. Delacroix, a beaucoup noirci; on n'y *sent* plus du tout *le soleil* qui brûlait il y a douze ans certains critiques. — 235, 236, 237. *Despax* (1709-1773), peintre toulousain. David jouant de la harpe, une Sibylle, Jésus à table chez Simon le Pharisien. — 246. *Fayet*. L'Adoration des bergers. — 247. *Le même*. Le repos en Égypte. — 252. *Gérard* (le baron François). Portrait de Louis XVIII. — 253. *Gérôme*. Anacréon, Bacchus et l'Amour. Après avoir décrit ce tableau, M. A. J. du Pays (*Illustration*, n° 272, mai 1848) s'exprimait en ces termes : « Cette œuvre d'un jeune artiste est remarquable sous le rapport de la distinction du dessin. Toutefois, cette peinture froide et ce coloris attristé n'ont rien d'attrayant; elle a quelque chose de tendu et d'artificiel qui glace le spectateur; elle semble avoir voulu le repousser par son austérité. Mais elle révèle un sentiment tel de l'antiquité, qu'on admettrait volontiers qu'elle fut un pan-

neau détaché du palais de Scaurus. » — 254. *Giroux* (André). Paysage. — 255. *Gros*. Hercule et Diomède. Ce tableau fut exposé au salon de 1835. Le public en rit; les critiques s'en moquèrent; l'ancien élève de David, abandonnant la voie féconde qu'il avait eu la gloire d'ouvrir à l'école moderne et dans laquelle il s'était immortalisé, revenait aux vieux errements de sa jeunesse. Il se remettait naïvement à peindre des *académies* dans les poses les plus impossibles, et, disons-le, les plus ridicules. Ces études de *nus* témoignaient encore d'un immense talent; mais on demandait alors à l'art un but plus élevé. La génération nouvelle, appelée à juger l'*Hercule et Diomède* du peintre de *Jaffa*, d'*Eylau* et d'*Aboukir*, oublia les chefs-d'œuvre qui l'avaient précédé: elle se montra plus que sévère pour l'auteur de ce tableau trop facile à critiquer. Gros ne peut supporter les reproches amers qui lui furent adressés de toutes parts sur la décadence de son talent. Un matin, le 26 juin 1835, on le trouva mort à Meudon; il s'était noyé dans un accès de désespoir. Avant de mettre fin à ses jours, il avait exprimé le désir de voir le ministère de l'intérieur disposer du tableau d'*Hercule et Diomède* en faveur de Toulouse, berceau de sa famille. Mme Gros s'empressa d'accomplir le dernier vœu de son mari. — 256. *Le même*. Vénus et l'Amour, peint sur bois. Fade et mauvaise peinture. Dans son testament, Mme la baronne Gros légua au musée de Toulouse, « dont Gros est originaire, son tableau de *Vénus et l'Amour*, plus son *portrait coiffé d'un chapeau*, *le mien à mi-corps*, peint par lui, la *palette carrée de Jaffa*, d'*Aboukir*, *celle très-grande de la coupole de Sainte-Geneviève*, *la couronne et la palme*, déposées par les artistes sur le tableau de la *Peste de Jaffa*, à l'exposition du Louvre, en 1804. » — 257. *Le même*. Portrait de Mme Gros. — 258. *Le même*. Son portrait. Ce remarquable portrait a été peint pendant que Gros étudiait encore à l'école David. L'auteur le donna comme témoignage d'amitié, au peintre Gérard, son condisciple d'atelier, quand celui-ci quitta Paris pour aller à l'armée d'Italie. — 266. *Isabey* (Eugène). Port de Boulogne. Un des meilleurs ouvrages de cet artiste; peinture remarquable par l'éclat, la vivacité, l'esprit, mais d'une couleur de convention. — 267. *Jouvenet*. Fondation d'une ville de la Germanie par les Tectosages. — 268. *Le même*. Jésus-Christ descendu de la croix. Le corps du Christ est très-beau. — 270. *Joyant*. L'ancien palais des papes à Avignon. — 275. *Lafosse* (Charles). La Présentation de la sainte Vierge au temple. D'une couleur remarquable. — 277. *Lagrenée*. Coriolan, banni de Rome, reçoit, dans le camp des Volsques, Véturie, sa mère, Volumnie, sa femme, et plusieurs dames romaines. Ce tableau est surtout curieux à étudier comme un modèle de la perversion du goût. — 280. *Langlois* (Jérôme-Marie). Alexandre le Grand cède sa maîtresse Campaspe au peintre Apelle. Salon de 1819. Œuvre médiocre et ridicule, trop souvent copiée par les jeunes peintres de Toulouse.— 281, 282, 283. *Largillière*. Portraits de la princesse douairière de Conti, de la comtesse de Bemareau, et de Largillière. — De 286 à 290. Tableaux de *Lèbre* (André), peintre toulousain (1688-1737). — 299. *Mi-*

gnard. Ecce homo. — 304, 305. *Monnoyer*. Fleurs. — 308 *Natoire*. Portrait du duc de Montmorency. — 309. *Oudri*. La prise du cerf. Louis XV et les courtisans, représentés dans ce beau tableau, sont très-ressemblants. L'auteur s'est peint dans l'un des angles, dessinant. — 315. *Poussin* (Nicolas). Saint Jean-Baptiste dans le désert. En très-mauvais état. — 316. *Le même*. Sainte Famille. — 320. *Restout*. Diogène demande l'aumône à une statue. — 326. *Rigaud*. Portrait de Racine. — 329. *Rivalz* (Antoine). Fondation de la ville d'Ancyre. actuellement Angora, par les Tectosages ou anciens habitants de Toulouse. Grande toile trop admirée à Toulouse; c'est, en somme, une œuvre médiocre comme composition et comme exécution. Toulouse a eu trois peintres du nom de Rivalz : Jean-Pierre, qui exerça aussi la profession d'architecte; Antoine, fils de Jean-Pierre (le musée de Toulouse possède quatorze toiles de ce peintre, dont les portraits sont bien supérieurs aux tableaux proprement dits), et Jean-Pierre, fils d'Antoine. Aucun de ces trois Rivalz ne fut un grand artiste. — 332. *Ant. Rivalz*. Urbain II, bénissant la basilique de Saint-Sernin. — 347. *Roques*, né et mort à Toulouse. 1754-1847. Portrait de sa mère. Très-bonne einture. — 353. *Schopin*. Jacob demande Rachel à Laban. Ce tableau, trop souvent copié aussi, est aux bergers arcadiens du Poussin ce qu'une romance de Mlle Loïsa Puget est au Prophète de Meyerbeer ou à l'Otello de Rossini. — 355. *Stella* (Jacques). Le mariage de la sainte Vierge. — 367. *Tournier*, né à Toulouse en 1604. Jésus-Christ porté au tombeau. — 368. *Le même*. Jésus-Christ descendu de la croix, le chef-d'œuvre de cet artiste. — 371. *Troy* (François de). Madeleine dans le désert. — 373. *F. de Troy*. Le songe de saint Joseph. — 375. *Valentin*. Judith tenant la tête d'Holopherne. D'une très-belle couleur. — 388. *Vignon*. Allégorie sur les dangers de la Jeunesse. — 390. *Vincent*. Guillaume Tell. Un des plus mauvais tableaux du musée. — 394. *Vouet* (Saint-Aubin). Saint Pierre délivré de prison. Tableau qui ressemble à un transparent. — 404. *Inconnu*. Portrait de Cinq-Mars. — Sans numéro. *Glaize*. La Mort du Précurseur. Ce tableau, exposé au salon de 1848, attire les regards par la vigueur de son coloris; mais l'artiste a vraiment abusé des tons noirs. En outre, ses personnages sont trop généralement roides. Le corps de saint Jean-Baptiste a, comme on l'a dit avec raison, l'aspect d'un cadavre desséché. — Sans numéro. *Bisson*. Petit tableau de gibier. — Sans numéro. *Dureau*. Abdication du doge Foscari. Ce tableau, exposé au salon de 1850, et remarquable par la composition, est malheureusement d'une couleur trop blafarde. « Il y a dans les traits et dans l'expression de la physionomie de la belle fille du doge, dont on voudrait que la pâleur fût vivante et ressemblât moins au marbre, une grâce et un charme qu'on aurait pu croire interdits au pinceau de l'artiste. » — Sans numéro. *Verlat*. Un buffle surpris par un tigre. Salon de 1853. — Sans numéro. *Hédouin* Femmes de la vallée d'Ossau à la fontaine. Salon de 1853. Peinture harmonieuse qui demanderait un peu plus de vigueur. *Antigna*. Halte forcée. *Bonvin*, Forgerons. *Diaz*. Nymphes. *Faustin Besson*. L'en-

fance de Grétry. *Tournemine.* Paysage. *Caripuy.* Attila après le sac d'Aquilée, la défaite des Ambro-Teutons par Marius. *Pils.* Mort d'une sœur de charité. *Bida* (dessin). Scène de Dalilah, d'Octave Feuillet. *B. Dustou.* Souvenir du lac d'Albano. *Léon Faure.* Jean Huss devant l'empereur Sigismond. *H. Sieurac.* L'apothéose des arts.

Musée Roquemaurel ou Ethnographique.

Ce musée, dont la fondation est due à la munificence de M. de Roquemaurel, capitaine de vaisseau, qui en a fait don à la ville de Toulouse, n'a rien d'intéressant pour un étranger qui a vu les collections des grandes villes de l'Europe. Les objets chinois y sont en majorité.

Le **Musée Soulages**, une des plus riches collections particulières qui aient été faites à Toulouse, a malheureusement été perdu pour la France. Vingt-cinq années d'études et de recherches, une érudition remarquable, une rare sûreté de goût et d'appréciation, avaient permis à M. Soulages de fonder un véritable musée d'antiquités et d'objets d'art. Avant sa mort (1857), M. Soulages se vit obligé de vendre cette collection ; il l'offrit à la ville pour 150 000 francs, payables par annuités ; la ville ne put pas faire cette dépense. L'Angleterre s'empressa de donner 275 000 francs, et le musée Soulages est aujourd'hui un musée anglais.

Les cabinets d'amateurs dignes d'être visités à Toulouse sont ceux de : M. Olmade (tableaux), petite rue Nazareth, 7 ; M. Pujol (tableaux et objets d'art), rue Saint-Aubin ; M. Bernard (bibliographie), rue Deville, 5.

M. Pont, bibliothécaire adjoint de la ville de Toulouse, a publié dans la *Revue de l'Académie de Toulouse*, la note suivante sur les **Bibliothèques publiques** de cette ville.

Avant 1789, la ville de Toulouse possédait quatre bibliothèques publiques :

1° *Celle des Cordeliers*, fondée, en 1584, par M. de Garaud, seigneur de Donneville, président à mortier au parlement de Toulouse, qui légua sa belle bibliothèque à ces religieux, à condition que les jeunes étudiants en droit et en théologie, qui auraient une attestation de leurs professeurs, y seraient admis deux fois par semaine.

2° *Celle des Doctrinaires de la maison Saint-Rome*, fondée, en 1705,

par M. de Berthier, évêque de Rieux. Elle était riche en ouvrages anciens, et possédait une belle collection des Pères de l'Église.

3° *La bibliothèque de Saint-Étienne, dite du Clergé*, fondée par M. l'abbé d'Héliot, en 1772.

4° *Celle de la ville, dite du Collége.*

Les deux premières disparurent pendant la révolution de 1789, les deux autres furent seules conservées.

Le fonds de la *bibliothèque du Clergé* se composait de huit mille volumes donnés par M. l'abbé d'Héliot, professeur de théologie à l'Université de Toulouse; de livres ayant appartenu à l'abbé de Faraman, et de ceux donnés par l'archevêque de Brienne. Ce dernier fit construire l'édifice aujourd'hui existant, et rendit cette bibliothèque publique en 1775. Le bureau diocésain votait annuellement des fonds pour son accroissement et son entretien.

La théologie, l'ancien droit civil et canonique étaient les parties les plus complètes; le reste se composait d'ouvrages scientifiques, historiques et littéraires. Les manuscrits, les éditions du XVe siècle et du commencement du XVIe étaient en petit nombre. Le total des volumes s'élevait à près de vingt-cinq mille, et il faut ajouter que presque tous étaient dans un bel état de conservation.

La *bibliothèque de la ville*, *dite du Collége*, avait appartenu dans l'origine aux Jésuites; mais, l'ordre ayant été supprimé en France par l'édit de 1764, cette bibliothèque, qui contenait de vingt-cinq à trente mille volumes, fut presque entièrement dévastée. Les ouvrages précieux qu'elle renfermait furent enlevés, et il ne resta de toutes ces richesses que deux mille volumes, qui formèrent le premier fonds de la bibliothèque actuelle.

Après l'expulsion de ces religieux, le collége fut dirigé par une administration qui avait à sa tête Mgr de Brienne. Ce prélat forma le projet de rétablir la bibliothèque des Jésuites. Aux deux mille volumes conservés, il ajouta ceux qui composaient le cabinet scientifique de M. Garipuy, directeur des travaux publics de la province du Languedoc, et, plus tard, la belle collection de livres que possédait M. Lefranc de Pompignan, premier président de la cour des aides de Montauban.

Jusqu'en 1786, cette bibliothèque n'avait servi qu'à l'usage de

quelques privilégiés. Cette année-là, elle fut rendue publique, toujours par les soins de Mgr de Brienne.

« La suppression des maisons religieuses, en 1790, et la saisie de leurs biens, permettaient de penser, ajoute M. Pont, que leurs bibliothèques serviraient à accroître celle du collége. S'il en eût été ainsi, cette dernière fût devenue une des plus remarquables, car nos couvents si multipliés renfermaient des richesses (imprimés et manuscrits) d'une grande rareté ; mais il en fut autrement : tout ce qui avait une valeur fut dilapidé ou vendu à vil prix, et il n'entra que peu d'ouvrages dans la bibliothèque de la ville.

« M. Picot de Lapeyrouse, savant distingué, ayant laissé à son décès une collection précieuse d'ouvrages sur les sciences naturelles, une bonne part fut achetée par la ville, en 1823, pour la bibliothèque; mais là se sont arrêtées les largesses extraordinaires faites à cet établissement qui n'a dû, depuis lors, son accroissement qu'aux ouvrages donnés par le gouvernement et à ceux acquis avec une partie de la somme de 1800 francs qui lui est annuellement allouée dans le budget municipal, pour achat de livres et reliures.

« Avant 1843, les bibliothèques de Saint-Étienne et de la ville s'ouvraient alternativement au public. Cette dernière était très-fréquentée, tandis que la première restait dans un abandon complet. La réunion de ces deux établissements, projetée depuis longtemps, devait offrir de grands avantages. Le nombre croissant des lecteurs et les séances du soir, établies depuis 1837 dans la bibliothèqne de la ville, en faisaient une nécessité. Malgré quelques difficultés qui furent surmontées, cette opération est presque entièrement terminée, puisqu'il ne reste dans la bibliothèque de Saint-Étienne que sept mille volumes qui n'ont pu être placés, faute de local, et quelques milliers de volumes incomplets, qui plus tard pourront être vendus.

« Après la révolution de 1789, ces deux établissements sont devenus la propriété de la ville, propriété qui fut sanctionnée par un décret de Napoléon, lors de son passage à Toulouse, en 1806.

« La bibliothèque de la ville renferme aujourd'hui plus de

soixante mille volumes et sept cents manuscrits, présentant dans toutes les branches de la bibliographie de précieuses collections et de très-bons ouvrages. Les éditions du xv[e] siècle et du commencement du xvi[e], les volumes rares sont en grand nombre, et beaucoup de ces livres, indépendamment de leur mérite intrinsèque, tirent plus de valeur encore des savants illustres auxquels ils ont appartenu, et des notes autographes ou des signatures qu'ils contiennent.

« M. Lefranc de Pompignan, littérateur distingué et riche, avait pu satisfaire avec avantage ses goûts de bibliophile; il saisit toutes les occasions d'augmenter sa bibliothèque. Dans les ventes successives qui furent faites des livres de Racine père et fils, de Debose, de Secousse, du comte de Vence, de Richelieu, de Legoux de la Berchère, de Beauveau, du duc de Perth, etc., il en acquit la meilleure part, et c'est de ce fonds que proviennent les grands ouvrages que possède cet établissement, ainsi que les belles éditions du dernier siècle des classiques grecs, latins, etc.

« Cette bibliothèque, qui prend son rang parmi les plus belles des départements par la quantité et le choix des livres, est journellement fréquentée par un grand nombre de lecteurs assidus à ses séances; mais elle est sans apparence, à cause du logement dans lequel elle est renfermée. Ce local se compose de plusieurs pièces irrégulières, étroites et dans un mauvais état qui nuit à la conservation des livres; aussi est-il de la plus grande importance que la ville de Toulouse fasse disposer ou construire un nouvel emplacement plus commode, plus convenable et surtout plus vaste, car l'espace manque pour placer les nouvelles acquisitions. Elle le doit avec d'autant plus de raison, que les établissements d'instruction publique étant très-multipliés à Toulouse, une bibliothèque bien logée devient obligatoire et indispensable pour tout genre d'études. »

La bibliothèque publique de la ville de Toulouse, située rue du Lycée, n° 1, est ouverte tous les jours, excepté le lundi, depuis 10 h. du matin jusqu'à 3 h. du soir. Il y a des séances de nuit à partir du 15 novembre jusqu'au 31 mai, de 7 à 10 h. tous les soirs.

Toulouse possède une autre bibliothèque qu'on appelle la *Bibliothèque des Bons Livres*. Cette bibliothèque, établie rue de la Trinité, n° 10, a été fondée pour la propagation des bonnes lectures dans les classes inférieures.

Établissements de charité et de bienfaisance.

L'*Hôtel-Dieu Saint-Jacques*, situé sur la rive gauche de la Garonne, à l'entrée du Pont-Neuf, anciennement l'hôpital Sainte-Marie, fut fondé avant le XIIe siècle, détruit en 1430 par une inondation, incendié en 1434, souvent agrandi depuis sa reconstruction, rebâti en grande partie au siècle dernier, et enfin considérablement amélioré, surtout à l'intérieur, il y a peu d'années. Il contient 560 lits, 450 pour les malades et 110 pour le personnel. La salle Saint-Jacques, la plus grande et la plus belle de toutes les salles, renferme à peu près 60 lits. Les portraits des fondateurs et bienfaiteurs décorent les salles principales. On y reçoit les malades des deux sexes ainsi que les enfants. Des sœurs de Saint-Vincent de Paul sont chargées de la surveillance intérieure des salles, veillent à l'exécution des ordonnances et à tous les détails d'alimentation, de chauffage, de blanchissage, et administrent la pharmacie, sous la direction d'un pharmacien désigné à cet effet. Des employés spéciaux sont attachés aux diverses branches de l'administration. Le service de chaque salle est confié à un médecin en chef ou à un adjoint; les visites ont lieu le matin et le soir; les étudiants en médecine de l'école de Toulouse sont tenus d'assister aux pansements et aux opérations.

L'*hospice de Saint-Joseph de la Grave*, situé également sur la rive gauche de la Garonne, à peu de distance de l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques, est un des hospices les plus anciens de Toulouse. Une charte du comte Raymond V, datée de 1197, en fait mention en ces termes : *Versus ripam Garonæ, quæ est versus hospitale de Grave*. Il fut réuni ensuite à l'hôpital Saint-Sébastien, qui avait été fondé plus tard dans son voisinage. Il contient 1432 lits. Le dôme de son église a été beaucoup trop vanté. Ses vastes constructions renferment des vieillards des deux sexes, des mendiants et surtout des enfants trouvés. Les aliénés, qui y étaient traités

autrefois, ont été transférés à l'*hospice départemental.* L'*asile des Aliénés*, construit hors de la barrière de Muret, à 6 kil. du Capitole, sur les plans de M. Jacques Esquié, architecte du département, sans contredit le plus vaste et le plus bel établissement de ce genre qui soit en France, mérite une visite.

L'*hospice des Orphelines*, rue Louis-Napoléon, 25, contient 416 lits.

L'*hôpital Militaire* est situé rue Notre-Dame-du-Sac.

Les *protestants* ont un *hospice* situé allée Bonaparte, 43, à Saint-Cyprien.

Enfin Toulouse possède un grand nombre d'établissements de charité qui ne peuvent offrir aucun intérêt aux étrangers : bureaux de bienfaisance, Petites-Sœurs des pauvres, Société du prêt charitable et gratuit, Cercle philanthropique de la Société de prévoyance des ouvriers, Société de prévoyance des ouvriers, Société de Saint-Vincent de Paul, Société des amis du travail et du progrès, etc., etc.

Au XVIII[e] siècle, Toulouse, surnommée *la Sainte*, possédait plus de cent églises ou chapelles, quatre prieurés, neuf abbayes, dix-huit communautés d'hommes et quatorze de femmes. De toutes ces communautés, celles qui avaient le plus de retentissement étaient celles des Dominicains, des Jésuites et la *congrégation des Filles de l'Enfance*, fondée en 1661 par Mme de Mondonville, autorisée par le pape en 1662, vouée au soulagement des pauvres malades, et dont les Jésuites, jaloux, obtinrent la suppression en 1686. L'intéressante histoire de cette congrégation se trouve racontée en grande partie dans l'ouvrage en deux volumes in-8 que l'un des plus féconds et des plus habiles écrivains de notre époque, M. Jules Janin, a publié en 1850, sous ce titre : *la Religieuse de Toulouse.*

Théâtres. — Lieux de réunion.

Le *Grand Théâtre* de Toulouse occupe actuellement l'angle sud de la façade du Capitole. On doit bâtir une salle nouvelle rue Louis-Napoléon. — La ville de Toulouse donne au directeur du théâtre une subvention annuelle de 80 000 francs, la jouissance gratuite de la salle de spectacle du Capitole et les décors, parti-

tions, accessoires lui appartenant. — Le directeur, d'après le cahier des charges, est tenu de faire représenter le grand opéra, l'opéra-comique, le drame, la comédie, le vaudeville, l'opérette et le ballet. — L'année théâtrale commence le 1er juin et finit le 31 mai[1].

Le *Théâtre des Variétés*, situé sur l'avenue Louis-Napoléon, joue le drame, la comédie et le vaudeville[2].

Le *Théâtre Philharmonique*, rue Lapeyrouse, 15, est destiné à la comédie bourgeoise.

Les *concerts* se donnent, à Toulouse, soit au Théâtre Philharmonique, soit au Capitole, soit dans la salle Saint-François-Xavier, ou dans les salons de M. Meissonnier.

Parmi les *bals publics* nous mentionnerons le *Colisée* (allée Louis-Napoléon, 15), le *Catelan toulousain*, Jardin d'Été, le *Château des Fleurs* (boulevard Napoléon), et l'*Alcazar*.

La ville de Toulouse organise tous les ans, vers la fin du mois de juin, des *courses de chevaux* qui sont fort belles et très-fréquentées. Un grand nombre de prix y sont disputés. Le secrétaire de la *Société des Courses* est chargé de donner tous les renseignements désirables.

Industrie et commerce.

Toulouse est une ville industrielle et commerçante. Sa position au milieu de l'une des contrées les plus fertiles de la France, près de la frontière espagnole, sur un fleuve navigable, à la jonction de deux canaux qui la mettent en communication avec les deux mers, en a fait le principal entrepôt des départements du Midi pour les blés, les laines, les savons, les huiles, les fers, la quincaillerie et la mercerie. Chaque année, elle achète et vend plus d'un million d'hectolitres de blé, ses minoteries fournissent au commerce plus de 150 000 hectolitres de farines. Si, depuis un certain nombre d'années, Louviers, Sedan, Elbeuf, tirent directement d'Espagne les laines que leurs fabriques emploient, elle

1. *Prix des places* : Stalles, 5 francs ; premières, 3 francs 50 centimes ; secondes et parterre, 1 franc 50 centimes ; paradis, 75 centimes.

2. *Prix des places* : Stalles, 2 francs 50 centimes ; premières, 2 francs ; secondes et parterre, 1 franc ; paradis, 50 centimes.

s'efforce de reconquérir, par la supériorité toujours croissante de ses produits, la clientèle qu'elle a perdue. Chaque année aussi elle vend, pour des sommes considérables, des draps fins qu'elle fait venir de ces villes manufacturières auxquelles elle fournissait autrefois la matière première, et des draps communs qui sont fabriqués dans le département dont elle est le chef-lieu; environ 7000 barriques d'huile d'olive et 12 000 d'huiles de graines, 20 000 caisses de savons. Elle reçoit presque tous les fers qui se fabriquent dans le département de l'Ariége et une partie de ceux du département de l'Aude, etc.

Les industries les plus renommées de Toulouse sont : l'ébénisterie, la chapellerie, l'impression des toiles dites indiennes; la fabrication de l'acier cémenté, des limes, des faux et faucilles; des cuivres et des fers laminés; la préparation des cuirs et des maroquins. La carrosserie et la sellerie toulousaines sont reconnues supérieures à celles des contrées voisines. La préparation des pâtes alimentaires jouit d'une réputation méritée.

Les quatre principales foires de la ville de Toulouse sont celles :

1° *De Quasimodo* : elle dure huit jours, pour les tissus, laines, cuirs-laines, castorines, draperies sous-toilette.

2° *De Saint-Jean*, 24 juin ; elle dure huit jours, pour molletons, cordelaterie, draperies sous-toilette, cotonines.

3° *De Saint-Barthélemy*, 24 août : elle dure huit jours, pour les mêmes objets que la précédente.

Aux mêmes époques, se tient dans un vaste établissement, rue Rivalz, la foire des laines en suint et lavées, qui dure huit jours.

4° *De Saint-André*, 30 novembre : elle dure huit jours.

Les *foires-marchés* se tiennent : le jeudi saint, sur la place Saint-Georges, pour le salé; sur la place Saint-Sernin et la rue du Taur, pour les fleurs et le salé ; elle commence le 1er mai et dure huit jours; le 24 juin, rue de la Dalbade et des Couteliers, pour les fleurs, plantes médicinales, faux et outils aratoires; le 29 juin, au port Saint-Pierre, pour les mêmes objets; le 24 août, place du Salin, pour l'ail, les cerceaux et les comportes ou tinettes.

Quant aux *marchés ordinaires*, nous ne les indiquerons pas ici, car ces renseignements seraient tout à fait inutiles aux étran-

gers. Deux seulement de ces marchés peuvent les intéresser ; ce sont : le *marché aux fleurs*, qui se tient tous les jours sur la place Saint-Pantaléon, et le *marché aux fruits*, qui se tient tous les jours sur les places du Capitole et des Carmes. Le marché du Capitole va être porté place du Marché-au-Bois.

Promenades et excursions. — Le canal latéral et le canal du Midi.

Toulouse n'a qu'un seul *jardin public*, son **jardin des Plantes,** qui s'ouvre sur l'allée Saint-Michel, à l'extrémité méridionale de la ville. Ce jardin, établi et enrichi par le célèbre botaniste Picot de Lapeyrouse, dans l'ancien enclos des Carmes déchaussés, occupe une assez vaste superficie de terrain ; il renferme une intéressante collection des plantes des Pyrénées, mais il est mal dessiné, mal entretenu et tout à fait indigne, comme jardin public, d'une ville aussi peuplée et aussi riche que Toulouse. Il est ouvert au public les dimanches, jeudis et jours de fête, de midi à la nuit, et les autres jours de trois heures à la nuit ; les jours de pluie il reste fermé. Un portail, orné de huit colonnes de marbre, en désigne l'entrée.

En fait de promenades, Toulouse ne possède que des **allées :** les *allées Saint-Michel, Saint-Étienne, des Zéphyrs* et *des Soupirs*, et la *Grande-Allée*, qui viennent aboutir, près du jardin des Plantes, au *Grand-Rond* ou *Boulingrin,* de forme circulaire, orné d'un jet d'eau au milieu. Du côté opposé au jardin des Plantes, c'est-à-dire à gauche de l'allée Saint-Michel en allant au Boulingrin, se trouve le *jardin royal*, établi sur le terre-plein d'une demi-lune qui défendait autrefois les abords des deux portes Montoulier et Montgaillard. L'*arc de triomphe* qui s'élève à gauche du jardin royal occupe la place de la porte Montgaillard ; il fut construit à l'occasion de l'entrée de Louis XV à Toulouse. Toutes ces promenades, abandonnées en partie pour l'*allée Lafayette* ou *Louis-Napoléon*, surtout depuis l'établissement du chemin de fer, n'ont rien d'intéressant pour les étrangers, si ce n'est les jours où la belle société toulousaine veut bien s'y laisser voir.

Le *Cours Dillon*, sur la rive gauche de la Garonne, situé entre le pont Saint-Michel et le Pont-Neuf, est une promenade fort

agréable en été, à cause de ses ombrages et de la fraîcheur qu'y entretiennent les filtres du Château-d'Eau et le voisinage de la Garonne.

Le **bassin de l'Embouchure** est celui où les trois canaux du Midi, latéral et de Brienne ou Saint-Pierre, se réunissent, les deux premiers pour se jeter dans la Garonne, et le troisième pour alimenter le second. Chacun de ces canaux y est traversé par un pont ; deux de ces ponts ont reçu le nom de *ponts Jumeaux*, parce qu'ils furent construits à la même époque et sur le même modèle. En 1814, 600 Français les défendirent contre deux divisions d'infanterie commandées par le général anglais sir Thomas Picton. Au milieu du labyrinthe du petit Gragnague, s'élève le mausolée du lieutenant-colonel Forbes, tué à l'attaque de la tête du pont. Les eaux du canal du Midi passent sous l'un des deux ponts ; celles du canal de Brienne ou Saint-Pierre sous l'autre, et le massif en maçonnerie qui joint les deux ponts est décoré d'un *bas-relief* en marbre blanc de Carrare, de 16 mètres de longueur, dû au ciseau de François Lucas, artiste toulousain. L'Occitanie, placée au centre de ce bas-relief, ordonne au Canal, appuyé sur son urne, de couler de la Méditerranée dans l'Océan. Les Génies des Arts creusent le lit du fleuve artificiel qui doit porter les richesses des deux mondes. La ville de Toulouse paraît dans le lointain, et une écluse déjà élevée, et dans laquelle on voit un navire, rappelle les moyens ingénieux employés pour vaincre les obstacles que les différences de niveau opposaient à la navigation. A la gauche de la figure qui représente l'Occitanie, la Garonne lève sa tête couronnée de roseaux. Des arbres chargés de fruits et le Génie de l'Agriculture, occupé à creuser des sillons, annoncent la fertilité des contrées qu'elle arrose. Ce beau bas-relief a été malheureusement mutilé par les hommes et noirci par les intempéries de l'atmosphère.

Le **canal du Midi** — nous en résumerons l'histoire quand nous irons visiter ses bassins, ses rigoles et ses prises d'eau dans la Montagne Noire (voir ci-dessous pages 257, 258 et suivantes) — la création immortelle de Riquet,—s'est appelée autrefois le *canal du Languedoc* et le *canal royal des deux mers*. Il a pour but de réunir l'Océan à la Méditerranée. Le point de partage des eaux

est à Naurouse (voir p. 233); de ce point il descend : à l'ouest c'est-à-dire à l'Océan, par la vallée du Lhers dans celle de la Garonne, et il vient se terminer, au-dessous de Toulouse, dans le bassin de l'Embouchure; à l'est, c'est-à-dire à la Méditerranée, par les vallées du Tréboul et du Fresquel dans la vallée de l'Aude, qu'il prend à Carcassonne pour la quitter au Somail, non loin de Ginestas. Après avoir ensuite traversé l'Orb à Béziers, et l'Hérault au-dessus d'Agde, il aboutit à l'Étang de Thau, au lieu dit le port des Onglous, et le canal de Thau le met, par le port de Cette, en communication avec la Méditerranée. Il a deux embranchements établis au XVIIIe siècle, l'un, le *canal de Saint-Pierre* ou *de Brienne* (de 1768 à 1776), pour éviter de franchir la digue du Bazacle; l'autre, le *canal de Narbonne* ou *de jonction* (de 1777 à 1789), pour réunir la ville de Narbonne au port de la Nouvelle.

Nous décrirons sommairement les principaux ouvrages d'art du canal du Midi à mesure que nous les rencontrerons en allant de Toulouse à Cette. Nous ne donnons ici que les renseignements généraux qui nous paraissent de nature à intéresser nos lecteurs.

Le canal du Midi, embranchements compris, présente une ligne navigable de 278 966 mètres, ainsi divisés :

Canal principal de la Garonne à l'étang de Thau...	240m,983
Canal Saint-Pierre...........................	1 ,450
Canal de jonction............................	36 ,533

Le *versant occidental* du canal principal, divisé en dix-sept biez ou retenues par dix-sept corps d'écluses, a une pente de 65 mètres; le *versant oriental*, divisé en quarante-cinq retenues par quarante-cinq corps d'écluses, a une pente de 189 mètres.

La *hauteur des ponts* au-dessus du plan d'eau est, au minimum, de 2m,72. Le *tirant d'eau* normal est de 1m,60 : on pourrait le porter à 2 mètres. La *largeur* du canal principal est variable, mais en général elle est de 20 mètres à la surface des eaux et de 10 mètres au fond. La *profondeur* des eaux la plus ordinaire est de 2 mètres.

Les *barques* qui transportent les marchandises ordinaires, trai-

nées par des chevaux, sont pontées ; elles ne peuvent être ni plus longues que 28 mètres, gouvernail compris, ni plus larges que 5m,25 ; leur chargement ne doit pas dépasser 110 à 120 tonneaux; elles font le trajet de Toulouse à l'Étang de Thau en huit jours; des remorqueurs à vapeur les conduisent de l'entrée de l'étang à Cette (20 kilomètres) en 1 heure 30 minutes. Les barques chargées de marchandises accélérées, et dont le tonnage varie de 50 à 60 tonneaux, ont une vitesse de 6 kil. à l'heure.

Depuis l'année 1857 la compagnie des chemins de fer du Midi et du canal Latéral a pris à bail le canal du Midi, pour une durée égale à celle des concessions, au prix de 980 000 francs par an, plus l'amortissement d'un emprunt dont l'annuité était de 140 000 francs pendant trente ans. « Les actions du canal, au nombre de 1292, avait-il ajouté, sont de 10 000 francs chacune. Elles ont donné jusqu'à 1700 francs de revenu. »

Le **canal latéral à la Garonne** a eu pour but de compléter le canal du Midi. En effet, les barques qui arrivaient à Toulouse par le canal du Midi ne pouvaient pas toujours descendre à Bordeaux par la Garonne, dont le lit variable manque souvent de profondeur; il fallait transborder leur chargement sur des bateaux plats d'un faible tonnage. De même les marchandises venant de Bordeaux ne remontaient le fleuve, et à grands frais, qu'à certaines époques de l'année. Aussi Riquet avait-il songé à remédier par un canal latéral à l'insuffisance de la Garonne. Ce canal, longtemps discuté, adjugé en 1832 à un sieur Doin, ne fut commencé qu'en 1838 aux frais de l'État, et, après de nombreuses vicissitudes, concédé, le 8 juillet 1852, pour 99 ans courant à partir du 8 juillet 1858, à la compagnie des chemins de fer du Midi, qui en a pris possession en 1853 et 1854. Les travaux avaient coûté plus de 60 millions.

Le canal Latéral, avec ses embranchements, a une longueur totale de 208 901 mètres, ainsi divisés :

Ligne principale de Toulouse à Castets............	193,191m
Embranchement de Montech à Montauban.........	10,632
Prise d'eau d'Agen.............................	4,875
Descente en Baïse..................................	203
	208,901m

La pente totale de la ligne principale (128^m,07) est rachetée par cinquante-trois écluses; celle de l'embranchement de Montauban (29^m,50), par onze écluses, dont deux, les écluses de l'embouchure, sont accolées. Les écluses ont 6 mètres de largeur, et la longueur de leur sas est de 30^m,65. Les ponts ont 4 mètres au-dessus de la ligne d'eau. Le tirant d'eau varie de 2 mètres à 2^m,20; la charge des bateaux, de 75 à 150 tonneaux. La traction se fait à bras d'hommes et par chevaux.

Le **canal Saint-Pierre** ou **de Brienne** est une dérivation de la Garonne, ouverte, en ligne droite et de niveau dans le faubourg Saint-Pierre, d'un point situé à 150 mètres au-dessus de la chaussée du Bazacle, jusqu'à la tête d'amont du port de l'Embouchure. Commencé en 1768, terminé en 1778, aux frais des États du Languedoc, il avait eu pour but principal d'éviter aux bateaux le passage du pertuis du Bazacle. La compagnie du canal du Midi l'a exploité de 1810 à 1843; l'État, qui en avait pris possession en 1842, l'a concédé, en 1853, à la compagnie des chemins de fer du Midi, avec le canal latéral, à l'alimentation duquel il est nécessaire. Sa longueur est de 1573 mètres; le tirant d'eau, de 2 mètres. L'écluse placée à son origine sert à la fois à racheter la différence du niveau variable de la Garonne et de celui du canal, et à le mettre à l'abri des crues du fleuve. Il est actuellement une des principales prises d'eau du canal latéral. On visitera avec intérêt le bassin de décantation, et les trente-six réservoirs par lesquels la tranche supérieure des eaux tombe seule dans le bassin inférieur, d'où elles arrivent à leur destination au moyen d'un aqueduc à siphon pratiqué sous le port de l'Embouchure. A l'extrémité du bassin de décantation se trouvent six épanchoirs de fond qui ont pour objet de rejeter dans le biez de fuite du moulin du Bazacle, au moyen de chapes, les dépôts de limon qu'amènent les eaux troubles du fleuve.

Le port de l'Embouchure, bordé de beaux quais, a une longueur de 240 mètres, une largeur de 40 mètres près de l'écluse double et de 50 mètres aux ponts Jumeaux, d'où les barques passent, à volonté, soit dans le canal Saint-Pierre, soit dans le canal principal, soit enfin dans le canal Latéral.

DEUXIÈME SECTION.

DE TOULOUSE A CETTE.

A peine a-t-on quitté la gare de Toulouse, que l'on entre dans une tranchée assez profonde, d'environ 2 kilomèt. de longueur, en passant devant l'école vétérinaire, et l'église des Capucins, puis on traverse un pont-tunnel, de 8 mètres d'ouverture, ouvert sous le faubourg Guilleméry, route de Toulouse à Castres. Quand les talus s'abaissent, on laisse à dr. l'embranchement du chemin de fer de Toulouse à Foix, et l'on se trouve dans la vallée du Lhers, à 2 kil. de la ville. Cette vallée est une vaste plaine bien cultivée, mais d'un aspect monotone; les prairies y alternent avec les champs. Sur la droite, on longe le canal du Midi, et à l'horizon, lorsque le temps est clair, au-dessus d'une petite chaîne de coteaux qui sépare la vallée du Lhers de celle de l'Ariége, et qui est parsemée de maisons de campagne, on aperçoit la chaîne des Pyrénées. A 1 kil. environ de l'embranchement, de Foix, s'élève le magnifique et vaste *hospice des Aliénés*, dit de Bracqueville ou *Cayenne.*

Près du 263e kil., on traverse le Lhers sur un pont de 18 mètres, et au 267e, on passe devant l'avenue qui conduit sur la droite au *château de Bouisset.*

46e STATION. — ESCALQUENS.

13 kil. de Toulouse. — 270 kil. de Bordeaux. — 207 kil. de Cette.

Escalquens, village de 537 habitants, dépend de l'arrondissement de Villefranche, qui s'étend jusqu'auprès de Toulouse. Sa population, comme celle de tous les villages de cette vallée, est essentiellement agricole.

Au 271e kil., on franchit le ruisseau de Jincarolles sur un pont de 20 mètres, et 1 kil. plus loin, on passe devant l'allée de pins du *château de Terrefort.*

47e STATION. — MONTLAUR.

6 kil. d'Escalquens. — 19 kil. de Toulouse. — 276 kil. de Bordeaux. 201 kil. de Cette.

Montlaur, village de 712 habitants, situé sur une éminence, se trouve tellement exposé au mistral pendant certains mois de l'année, que la marche des convois y est fortement ralentie quand ce vent souffle. D'après une tradition plus que douteuse, un seigneur de Montlaur, nommé Archambaud, ne pouvant se faire aimer de Clémence Isaure qu'il adorait, se serait permis de l'enlever et de l'enfermer dans son château, où il l'aurait retenue prisonnière jusqu'à ce que Lautrec, l'amant aimé, fût parvenu à la délivrer pour la rendre à sa famille éplorée.

C'est à Montlaur que commencent les limites du *Lauragais*, ancien pays qui a eu une certaine importance historique. Il se divisait en Haut-Lauragais et en Bas-Lauragais; le premier s'étendait de Montlaur jusqu'aux portes de Lavaur, enclavant Caraman, Saint-Félix, Villefranche, Nailloux, Gardouch, Montgiscard et Baziége; le second se continuait jusqu'après Castelnaudary, et comprenait une partie des arrondissements de Castelnaudary et de Villefranche. Cette région, qui formait une suzeraineté indépendante, se trouvait, quant au spirituel, sous la juridiction des évêchés de Lavaur et de Saint-Papoul. Riche et fertile, surtout en céréales, le Lauragais était regardé comme le grenier du Languedoc. Il produit aujourd'hui de riches moissons, qui dépassent de beaucoup les besoins de la consommation locale. Il cultive surtout le maïs, les légumes secs et le lin. On y élève une grande quantité de porcs et de volailles, notamment d'oies; et cependant la population agricole y est, dit-on, misérable.

Dans son *Voyage dans le Midi* (t. IV, p. 419), Millin donne les renseignements suivants sur l'élève, le commerce et l'exploitation des oies :

Partout on voit pâturer en troupe ces oiseaux vigilants, qui donnent souvent l'alarme dans les basses-cours, et par leurs cris perçants et aigus avertissent de l'approche furtive des voleurs: ces oiseaux à qui l'on doit tous les grands événements de l'empire romain, puisqu'ils sauvèrent le Capitole qui allait être pris par les Gaulois. Au commencement du printemps et de l'automne, on leur dépouille le cou, le ventre et le

dessous des ailes de leur précieux duvet qui va remplir les coussins sur lesquels s'endort la mollesse. Les grandes plumes des ailes, qui se détachent d'elles-mêmes, sont destinées à garnir de languettes les sautereaux des instruments dont Dusseck et Steibelt font résonner si habilement les cordes sous leurs doigts magiques, ou à empenner les flèches qui, dans les jeux champêtres, servent à disputer le prix de l'adresse. Chacun connaît l'emploi des plus grosses pennes qui, après avoir subi différentes préparations, sont également propres à fixer sur le papier les nobles pensées ou les conceptions sublimes du génie, les sottises ou les rêveries de l'imagination qui s'égare. Outre le produit de la dépouille de ces utiles animaux, on obtient encore celui de leur ponte. On les fait après cela vivre largement, c'est-à-dire qu'on les engraisse. Ce n'est pas que, par reconnaissance pour de tels bienfaits, on veuille les laisser arriver paisiblement au terme de leur vie : ces soins perfides n'ont pour objet que d'en abréger le cours. Comme ils ne doivent plus vivre que pour manger, on les prive de la faculté de voir et d'agir, en leur crevant les yeux et en les enfermant dans un lieu où ils ne peuvent se mouvoir. On ne se contente pas alors de leur prodiguer les aliments simples qui leur conviennent, tels que la farine d'orge et de froment, et surtout le maïs et le millet; on excite encore leur appétit, en composant pour eux des mélanges succulents de glands, de raves, de navets, de pommes de terre, auxquels on ajoute du miel et des figues. Leur chair devient ainsi plus blanche et plus ferme, leurs cuisses savoureuses sont destinées à former la base et le meilleur assaisonnement de la *garbure;* leur graisse blanche et douce est préférée au beurre le plus parfait pour une foule de préparations culinaires; leur foie acquiert un volume considérable. Ces foies exquis font tressaillir de joie nos modernes Apicius, au moment où on lève la croûte d'un blond doré qui les couvre; mais ce mets si recherché porte à son tour le désordre dans les estomacs, et, par une sorte de talion, punit le gourmand pour qui on fait mourir ces pauvres animaux dans une abondance si funeste.

Mais ce n'est pas seulement pour flatter la gourmandise, ou pour procurer un agréable repos à la mollesse qu'on nourrit les oies; cet oiseau est un des principaux moyens de subsistance dans les départements que nous parcourons. On en sale la chair coupée en quatre quartiers; les cuisses sont principalement estimées, et les abattis servent encore à la nourriture des artisans. Ce n'est donc pas sans raison que nos pères faisaient tant de cas de l'oie, qui a été remplacée par le coq d'Inde, depuis l'importation de cet oiseau en Europe. Cependant son règne n'est pas encore passé en France, où les artisans se réunissent toujours en famille pour manger l'*oie de la Saint-Martin*.

Entre Montlaur et Baziége, on aperçoit à droite, de l'autre côté du Lhers et du canal, sur la route de terre, un chef-lieu de canton de 1256 habitants, *Montgiscard*, dont l'église attire de loin les

regards. Sa façade, en effet, se compose d'un pignon terminé en pointe et flanqué de deux tourelles. Presque en face de Montgiscard, le chemin de fer traverse le ruisseau le Rivet.

48e STATION. — BAZIÉGE.

4 kil. de Montlaur. — 23 kil. de Toulouse. — 280 kil. de Bordeaux.
197 kil. de Cette.

Baziége, gros bourg de 1707 habitants, dépendant du canton de Montgiscard, se trouve situé à la gauche du chemin de fer, sur la route de terre qui vient de traverser le canal, le Lhers et le chemin de fer. Il a eu le malheur d'être fortifié ; par conséquent il a été assiégé, pris, pillé, incendié dans toutes les guerres politiques ou religieuses qui ont désolé cette contrée. On aperçoit encore çà et là quelques débris de ses vieilles murailles. Aujourd'hui il est entièrement ouvert au commerce qui l'enrichit ; ses marchés du samedi sont très-fréquentés et il s'y fait des affaires considérables, car, outre l'arrondissement dont il dépend, tous les arrondissements voisins de la Haute-Garonne, du Tarn et de l'Aude, viennent s'y approvisionner.

A 1 kil. de Baziége, on passe devant l'allée du *Château de Lastours*, et on franchit, sur un pont de 6 mètres, le ruisseau de Wisseng.

49e STATION. — VILLENOUVELLE.

4 kil. de Baziége. — 27 kil. de Toulouse. — 284 kil. de Bordeaux.
193 kil. de Cette.

Villenouvelle est aussi situé à la gauche de la voie ; sa population, qui s'élève à 985 habitants, est laborieuse et aisée ; elle engraisse des oies dont elle retire de beaux bénéfices, et récolte des céréales non moins estimées. La façade de son église attire les regards des voyageurs ; son pignon pointu, flanqué de deux tourelles, est percé d'ouvertures disposées pour recevoir les cloches ; des créneaux se font remarquer au-dessous.

De l'autre côté du Lhers et du canal, un peu en deçà de Villenouvelle, se trouve *Montesquieu*, commune de 1368 habitants, dont l'ancien château fort fut assiégé et pris en 1617 par les catholiques. Trois frères s'étaient mis à la tête des protestants : ils périrent tous trois sur les remparts avant la prise de la place.

A Villenouvelle, on a traversé le ruisseau le Merdi ou Merderic ; on franchit ceux de la France et de l'Hôpital avant d'atteindre la station de Villefranche. La vallée, que l'on continue à remonter, offre un aspect un peu moins monotone, car par moments elle devient plus boisée. Un petit château moderne (celui de *Saint-Rome*) se montre sur la droite, et bientôt après on aperçoit, du même côté, le bourg de *Gardouch* (1262 hab.), qui possède sur le canal un joli port bordé d'un quai et de grands magasins; on y embarque une grande quantité de grains du haut Languedoc, qui se répartissent dans les nombreuses minoteries situées le long du canal, pour y être convertis en farines.

50e STATION. — VILLEFRANCHE.

6 kil. de Villenouvelle. — 33 kil. de Toulouse. — 290 kil. de Bordeaux.
187 kil. de Cette.

On trouve à la station des voitures de correspondance conduisant à *Saint-Michel de Lanes* (12 kil.) pour 1 fr. — *Salles-sur-l'Hers* (17 kil.) pour 1 fr. 25 c.

Villefranche, chef-lieu d'arrondissement du département de la Haute-Garonne, est une petite ville de 2880 habitants, située, à la gauche du chemin de fer, sur le ruisseau de Barelles et la rivière de Mares, à 170^{m},46 au-dessus de la mer (depuis Toulouse, on s'est élevé de près de 26 mètres). Elle se compose pour ainsi dire d'une seule rue (la route de terre). Son histoire peut se résumer en quelques lignes. Fondée on ne sait à quelle époque, détruite pendant la guerre des Albigeois, elle fut une des *bastides* ou forteresses bâties en 1271 par Jeanne, comtesse de Toulouse, et par son mari Alphonse, comte de Poitiers, et elle obtint des priviléges qui lui valurent son nouveau nom. En 1355, le prince Noir s'en empara, la pilla et l'incendia. En 1439, les routiers la saccagèrent; en 1561, le procureur général au parlement de Toulouse la signala à la reine mère et au connétable de Montmorency comme un des principaux foyers de la conspiration que les calvinistes tramaient en Languedoc. Aujourd'hui, la culture et le commerce des céréales, du maïs, du chanvre, et l'élève des oies font vivre ou enrichissent ses habitants. Elle n'offre absolument rien de curieux; mais on regardera avec intérêt la façade

de son église, qui, bâtie en briques, comme toutes ses maisons, a l'apparence d'une forteresse féodale.

Au delà de Villefranche on remonte la rive droite de la rivière la Mares, un des affluents du Lhers, entre la route de terre à gauche et le canal du Midi à droite. Au 292[e] kil. on traverse sur un pont de 5 mètres, le ruisseau de Fabayrol qui descend du nord, et au sud on aperçoit le village de *Renneville* (593 hab.). La vallée du Lhers devient plus étroite; les Pyrénées, qui depuis Toulouse attiraient les regards charmés, cessent d'être visibles; on est déjà resserré entre deux coteaux d'un aspect peu pittoresque, lorsqu'on traverse la Mares, un peu en deçà de la station d'Avignonet.

51[e] STATION. — AVIGNONET.

7 kil. de Villefranche. — 40 kil. de Toulouse. — 297 kil. de Bordeaux.
180 kil. de Cette.

Avignonet, ville de 2420 habitants, dépendant de l'arrondissement et du canton de Villefranche, s'élève à la gauche du chemin de fer, sur une éminence jadis fortifiée. Sa belle église, au clocher de pierre, et une petite tourelle isolée, dominent ses maisons pittoresquement groupées en amphithéâtre. On montre encore dans l'église le banc qu'y occupaient, au XIII[e] siècle, pendant les offices, les membres du tribunal de la sainte inquisition, que l'inquisiteur Guillaume Arnaud avait établi au château. Le 22 mai 1542, des hérétiques albigeois, qui s'étaient réfugiés au castel inaccessible de Montségur, se rendirent à Avignonet; le bayle, qui commandait la place pour le comte Raymond, les introduisit secrètement dans le château, et ils y massacrèrent à coups de hache Guillaume Arnaud, trois autres dominicains, deux franciscains et sept nonces ou familiers du saint-office, parmi lesquels se trouvait un archidiacre de Toulouse. Cette boucherie eut, on le comprend sans peine, un long retentissement; un nouveau tribunal du saint-office ne tarda pas à être réinstallé dans la ville même qui en avait été le théâtre; une nouvelle croisade fut prêchée contre les Albigeois, qui, traqués de toutes parts, se virent forcés de se retirer dans le seul asile où ils avaient jusqu'alors été à l'abri de leurs bourreaux. Cette fois, le château de Montségur ne devait

plus les protéger. Assaillis par une armée nombreuse, ils se défendirent avec l'héroïsme des désespérés; mais une bande de montagnards parvint, une nuit, à escalader les rocs qui protégeaient et dominaient leur retraite. La garnison se rendit alors, en stipulant la vie sauve pour les hérétiques qui consentiraient à se convertir. Les Albigeois, hommes et femmes, refusèrent tous tant qu'ils étaient; on les enferma dans une clôture faite de pals et de pierres, puis on les brûla avec leur évêque, Bertrand-Martin, et la noble demoiselle Esclarmonde de Peyrèle, fille d'un des seigneurs de Montségur (mars 1244). Ce fut le dernier épisode de la guerre des Albigeois, après trente-cinq ans d'effroyables calamités.

En quittant Avignonet, le chemin de fer s'éloigne de la route de terre, et, sortant du département de la Haute-Garonne pour entrer dans celui de l'Aude, se dirige vers le canal du Midi, qu'il ne tarde pas à traverser sur un pont de 12 mètres d'ouverture, avec deux arches pour les chemins de halage; on franchit ensuite le contre-canal sur un aqueduc de 1^{m} 50, et bientôt on découvre à gauche, au delà du village de *Montferrand*, situé à l'extrémité d'un promontoire, en face du 300e kil., le monument érigé à la mémoire de Riquet, sur les *Pierres de Naurouse*, et une vaste plaine qui s'étend jusqu'à la Montagne Noire. On a atteint le point culminant du canal du Midi, dont les eaux coulent d'un côté dans la Méditerranée, de l'autre dans l'Océan; mais le point culminant du chemin de fer (196^{m},18) n'est qu'au delà de Ségala, au 303e kil.

52e STATION. — SÉGALA.

5 kil. d'Avignonet. — 45 kil. de Toulouse. — 302 kil. de Bordeaux. 175 kil. de Cette.

Ségala n'est qu'un petit hameau où s'embarquent et se débarquent les marchandises et les denrées (plâtres, vins, etc.) qu'exporte ou qu'importe la contrée voisine; mais c'est à sa station qu'il faut descendre, si l'on veut visiter le monument élevé à la mémoire de Riquet, au point de partage des eaux du canal du Midi, sur les *Pierres de Naurouse*.

Les *Pierres de Naurouse* méritaient, à bien des titres, l'honneur

de porter ce monument que, selon l'expression de M. de Beaumont, préfet de l'Aude, la reconnaissance devait placer près du bienfait. En effet, elles sont remarquables, non-seulement par leur masse, leur nature, leur position isolée, mais par les traditions populaires. Dans ses prophéties, Nostradamus a déclaré qu'elles annonceraient la fin du monde lorsque les fentes qui les divisaient se fermeraient. Riquet, d'ailleurs, était venu souvent y méditer sur les moyens d'accomplir ses vastes projets. Le monument de Naurouse, on aura peine à le croire, est tout moderne; ce sont les descendants de Riquet qui l'ont érigé à leurs frais. Mlle de Lastouzeille, propriétaire du sol, a généreusement concédé le terrain. Il a été construit de 1825 à 1827, sous la direction de M. Maguès père, alors ingénieur en chef du canal du Midi. Un garde, chargé de sa conservation et de son entretien, accompagne les voyageurs qui viennent le visiter. Du pied de l'obélisque qui se dresse au milieu de l'enclos circulaire, auquel on monte par des degrés, on découvre un panorama étendu. En se plaçant au nord, puis en se tournant du nord à l'est, de l'est au sud, et du sud à l'ouest, pour revenir au point d'où l'on est parti, on voit successivement : du *nord à l'est*, Ramoulas, Lagarrigue, le château de Lastouzeille, en Bonis, la Ginelle, Saint-Ferréol, la Pomarède, Soupez, Airous, Troville, Labastide, Souille, Issel; de l'*est au sud*, Labastide, la montagne d'Alaric, Castelnaudary, le Mas-Saintes-Puelles, Ségala, le *Canigou*, le pic Lanoux, le moulin à vent de Baragne; du *sud à l'ouest*, le pic Sarrère, le mont Cassier, le mont Colat, le pic Lossan, le pic du Mont-Vallier, le pic Bulard, Naurouse; de l'*ouest au nord*, Renneville, Montgiscard, Avignonet, Saint-Pierre et Montferrand.

A l'extrémité de la rigole, au point de partage des eaux, Riquet avait creusé un bassin octogone irrégulier, qui fut d'abord le biez de partage du canal; ce bassin a 1059 mètres 929 millimètres de pourtour; sa longueur est de 389 mètres 680 millimètres, sa largeur de 292 mètres 260 millimètres; les parois sont tapissées de pierres de taille, le fond est un lit de rochers. La rigole y versait ses eaux à l'un des angles; les barques le traversaient, arrivant et sortant par deux écluses situées à deux autres des angles. Mais il fut, en peu d'années, comblé par les dépôts qu'y entraî-

naient les eaux de la rigole, et on lui substitua un canal latéral, ouvert du côté de l'ouest, que suivirent dès lors les barques, en s'affranchissant ainsi du passage des deux écluses qui furent supprimées. Les eaux alimentaires du canal parviennent aujourd'hui au biez de partage par ce canal latéral où elles se clarifient, et d'où des chasses ou manœuvres d'eau enlèvent le limon qu'elles déposent. Le biez de partage actuel a 5190 mètres, ainsi divisés :

Écluse simple et pont de l'Océan	51m
Déversoir de Naurouse	483
Aqueduc de Baragne	468
Pont de Ségala	1167
A la Méditerranée	2974
Écluse simple de la Méditerranée	47
	5190m

C'est dans l'habitation de l'ingénieur de la division de Naurouse que les généraux français et anglais signèrent, en 1814, l'armistice qui mit fin, après la bataille de Toulouse, à la longue guerre née de la Révolution.

Après avoir, au delà de la station de Ségala, traversé une petite tranchée et franchi le point culminant du chemin de fer du Midi, on commence à descendre assez rapidement dans le bassin de la Méditerranée, car on s'abaisse de près de 20 mètres sur 4000 mètres.

53e STATION. — MAS-SAINTES-PUELLES.

5 kil. de Ségala. — 50 kil. de Toulouse. — 307 kil. de Bordeaux.
170 kil. de Cette.

Mas-Saintes-Puelles (*Mansus sanctarum Puellarum*), commune de 1311 habitants, appartenant au canton sud de Castelnaudary, est située sur la rive droite du chemin de fer, à 1500 mètres environ de la station à laquelle elle donne son nom. Ce fut, dans l'origine une ville forte qui s'appelait *Recaudum;* elle prit le nom de Saintes-Puelles parce que deux jeunes filles (*puellæ*), converties par saint Papoul, aimèrent mieux y subir le martyre que de renier la foi chrétienne. Les évêques de Saint-Papoul y résidèrent souvent, car ils y possédaient une maison de campagne. Elle fut prise et brûlée en 1355 par le prince Noir, et

en 1622 par Louis XIII. On y voit encore quelque débris de ses fortifications.

La chaîne de la montagne Noire devient de plus en plus visible sur la gauche, à mesure que l'on s'approche de Castelnaudary; sur la droite s'étend une vaste plaine terminée par de petits coteaux. On traverse plusieurs cours d'eau sans importance, sur des ponts de 1 mètre 50 centimètres.

54° STATION. — CASTELNAUDARY.

5 kil. de Mas-Saintes-Puelles. — 55 kil. de Toulouse. — 312 kil. de Bordeaux. 36 kil. de Carcassonne. — 165 kil. de Cette.

On trouve à la station de Castelnaudary des voitures de correspondance conduisant à : — *Castres* (46 kil., pour 4 fr. 50 c. et 3 fr. 50 c.); — *Dourgne* (36 kil. pour 3 fr.); — *Mirepoix* (32 kil. pour 3 fr. 50 c.); — *Revel* (19 kil., pour 2 fr. et 1 fr. 50 c.); — *Sorèze* (26 kil., pour 2 fr. 50 c. et 2 fr.); — *Soual* (36 kil. pour 3 fr. 50 c. et 3 fr.)

Castelnaudary (*Hôtels de France* et *Notre-Dame*, en face l'un de l'autre), chef-lieu d'arrondissement du département de l'Aude, est une ville de 9584 habitants, située à 160 mètres au-dessus de la mer, sur une éminence au pied de laquelle passe le canal du Midi; la route de terre de Toulouse à Montpellier la traverse. A voir les nombreux moulins à vent dont elle est entourée, on devine aisément qu'elle n'est que trop exposée aux vents qui rendent parfois si désagréable le séjour de ces contrées, et qu'elle fait un commerce assez considérable en grains et en farines. Quand on descend le canal, on passe du premier port dans le grand port ou bassin, qui a 1200 mètres de tour, que bordent de beaux quais, des chantiers et des magasins, et que domine une belle promenade publique d'où l'on découvre les Pyrénées par un temps clair. Le vent souffle quelquefois si fort sur ce bassin, que les barques sont obligées d'en longer les bords; on a essayé de les en préserver au moyen d'îlots plantés d'arbres. A son extrémité inférieure se trouve la quadruple écluse de *Saint-Roch*. La retenue qui suit cette écluse et qui se termine à celle du Gay est une des plus belles du canal. Les gazons en sont bien entretenus, et l'allée, unie, bien sablée, qu'une haie vive met à

l'abri du vent, est la promenade favorite des habitants de Castelnaudary.

Castelnaudary n'a rien de curieux à montrer aux étrangers. Ses trois églises : Saint-Michel, Saint-Jean-Baptiste, Saint-François, ne méritent pas une visite ; ses autres édifices publics : sous-préfecture, tribunal, mairie, etc., ne sont pas plus intéressants. Elle possède de nombreux établissements de bienfaisance et d'instruction publique, une bibliothèque de 8695 volumes, établie dans une des salles de la mairie et ouverte de 10 heures à midi, et de 2 heures à 5 heures ; il s'y tient des marchés importants et des foires considérables ; enfin elle est ou elle va être très-incessamment bien approvisionnée d'eau par la source de *Co-d'en-Sans*, qui, située à 10 862 mètres 60 centimètres, dans la commune de Labécède, à 172 mètres au-dessus de la butte des moulins, lui fournit ou lui fournira chaque jour 1375 mètres cubes d'eau. Le bassin construit sur la butte des moulins, à 60 mètres environ au-dessus de la plaine, pour recevoir les eaux que lui amène un siphon, est carré, long de 20 mètres sur chaque côté, haut de 2 mètres, pouvant par conséquent contenir 800 mètres cubes d'eau, en d'autres termes suffire pendant huit jours entiers à la consommation de la ville. Sa voûte, que supportent 63 arcades à l'intérieur, a été rendue imperméable par une couche de béton de ciment. Ces importants travaux sont à peine terminés. On établira dans l'intérieur de la ville 40 bornes-fontaines et cinq fontaines monumentales, et la ville pourra encore disposer, en faveur des particuliers, de 375 mètres cubes d'eau par 24 heures.

Castelnaudary doit-elle son nom aux Ariens ou à un seigneur appelé Naudary, ou à deux mots languedociens, *cap*, tête, et *aret*, bélier? Les étymologistes se disputent encore sur cette question. Quelle qu'ait été l'origine de son nom, elle n'était qu'un castrum, c'est-à-dire un bourg défendu par une forteresse, dans la seconde moitié du XI[e] siècle (1069), lorsque Raymond Bernard, vicomte d'Alby et de Nîmes, à qui sa femme Ermengarde de Carcassonne avait apporté les deux vicomtés d'Agde et de Béziers, la donna à sa fille Guillemette, mariée à Pierre, vicomte de Bruniquel. Après de nombreuses vicissitudes inutiles à rappeler ici, elle fut unie en 1205

par Raymond VI, comte de Toulouse, à Castelsarrasin, Moissac et Montauban, pour former le domaine de sa bru future, Sancie, fille de Pierre II, roi d'Aragon. A dater du XIIIe siècle, son histoire devient, malheureusement pour elle, plus intéressante.

D'abord, à peine la croisade contre les Albigeois est-elle commencée, que Raymond VI, ne pouvant pas défendre Castelnaudary contre Simon de Montfort, l'incendie et l'abandonne. En 1211, Montfort s'en empare et la fortifie; il est bientôt obligé de s'y enfermer, car Raymond vient l'assiéger avec une armée nombreuse, mais il se défend si vaillamment qu'il force son ennemi à se retirer. « Cette place, dit M. Augustin Chevalier, était l'une des plus précieuses pour lui, à cause de sa situation entre le Carcassez, qu'il avait déjà conquis, et le Toulousain, où il se proposait de porter de plus rudes coups à son adversaire. C'est à Castelnaudary, dont le nom lui rappelait un de ses plus glorieux exploits, que deux ans plus tard le général de la croisade, au moment où la fortune semblait l'abandonner, convoqua une grande assemblée de chevaliers et de prélats, afin de donner à son fils Amaury la ceinture militaire. La cérémonie eut lieu hors des murs, sous des tentes, parce que la ville trop petite ne pouvait contenir une si nombreuse assistance (24 juin 1213.) » Sept années plus tard (1220-1221), c'est le fils de Raymond VI qui reprend Castelnaudary au fils de Montfort, et qui la défend si vaillamment pendant huit mois entiers, qu'il contraint à son tour les croisés à en lever le siége. Aussi dans le traité de Paris saint Louis comprit-il cette place trop forte au nombre des trente villes ou châteaux dont il exigea que le comte de Toulouse détruisît les murs et comblât les fossés (1229). Telle était alors l'exaltation religieuse, que frère Guillaume Arnaud et frère Étienne de Saint-Tiberi, étant venus en 1237 à Castelnaudary pour y procéder à la recherche des hérétiques, y firent exhumer et traîner le long des rues, sur des claies, au son des trompes, les cadavres de plusieurs habitants convaincus d'être décédés dans l'erreur des Albigeois.

A la mort de Raymond VII (1249) le Lauragais, dont au XVIe siècle Laurac devait cesser d'être et Castelnaudary devenir la capitale, passa sous la domination d'Alphonse, comte de Poitiers; en 1271, Philippe le Hardi le réunit au domaine royal; en 1478, Louis XI l'érigea en comté, et le céda à Bertrand de la Tour, comte d'Auvergne, en échange du comté de Boulogne. Il avait été jusqu'à cette époque une des six judicatures de la sénéchaussée de Toulouse. Louis XI ayant déclaré que désormais il relèverait nûment du parlement du Languedoc, Bertrand de la Tour y institua une sénéchaus-

sée qui ne fut régulièrement établie qu'en 1553 par Catherine de Médicis, héritière des de la Tour, et dont on plaça alors le siége à Castelnaudary, où Henri II nomma aussi un présidial. Le comté de Lauragais appartenait, avant la Révolution, à la maison de Brancas. Le dernier membre de cette famille qui en porta le titre, acquit, sous la Restauration, une grande réputation d'esprit; il mourut pair de France en 1823. Ce fut lui qui, accomplissant un vœu formé par Voltaire, fit supprimer à ses frais les banquettes placées sur la scène du Théâtre-Français. Mais revenons à Castelnaudary.

Brûlée sous le règne du roi Jean, en 1355, par le prince Noir, cette *bastide*, comme on l'appelait alors, fut rebâtie l'année suivante par ses habitants, qui obtinrent, en dédommagement de leurs pertes, divers priviléges du comte d'Armagnac, lieutenant du roi en Languedoc. Douze ans après, le duc d'Anjou, qui avait remplacé le comte d'Armagnac, ordonnait qu'on la fortifiât. Deux siècles s'écoulèrent ensuite sans que l'histoire eût à s'occuper de Castelnaudary. Heureuses les villes dont elle ne parle pas! Les guerres de religion y firent, comme partout, des victimes : le 18 mars 1562, à l'instigation des chanoines de la collégiale de Saint-Michel, les protestants furent attaqués dans leur maison de prêche, située hors des murs. Ils se défendirent bravement; mais, inférieurs en nombre, ils laissèrent une soixantaine de morts et de blessés sur le champ de bataille. Cependant, au mois de mai suivant, ils soulevèrent la ville, qui se prononça pour le prince de Condé. Quinze ans plus tard, mécontents de l'édit de septembre 1577, ils essayèrent encore de ressaisir l'autorité; mais leur complot échoua, et les principaux chefs payèrent de leur vie cette tentative malheureuse. A la mort du duc de Guise, chef du parti catholique, les habitants de Castelnaudary, entraînés par les députés du parlement de Toulouse, prirent parti pour la Ligue et ne reconnurent l'autorité d'Henri IV qu'en 1596, après le traité de Folembray.

A dater de cette époque, Castelnaudary ne figure plus qu'une seule fois dans l'histoire; mais elle est le théâtre d'un important événement, la défaite et la prise du duc de Montmorency, qui s'était décidé, sur les instances de Gaston, frère de Louis XIII, à se révolter contre Richelieu. Le récit suivant est emprunté à Mézeray : « Comme la jonction des maréchaux de la Force et de Schomberg n'était pas faite, que le maréchal de Schomberg, qui s'était avancé près de Castelnaudary, n'avait encore que mille hommes de pied et douze cents chevaux sans artillerie, et que Monsieur se voyait deux mille fantassins, trois mille chevaux, quantité de volontaires et trois

pièces de canons, le duc de Montmorency crut qu'il fallait profiter de cette supériorité pour attaquer l'armée royale.

« Aussitôt, ayant pris le commandement de l'avant-garde, pendant que Monsieur conduisait le corps de bataille, il s'avança avec les comtes de Moret, de Rieux et de la Feuillade, pour soutenir les enfants perdus qui avaient ordre de s'emparer d'un poste avantageux; le comte de Moret fut le premier qui donna dans la cavalerie royale et la mit en désordre. Le duc de Montmorency, qui voulait en avoir l'honneur, court à toute bride, suivi de son seul écuyer, franchit un fossé et s'engage imprudemment dans la mêlée. Là, il oublie le devoir de général et se bat comme un simple soldat. Quelque infanterie royale, qu'on avait mise en embuscade dans des fossés, s'étant levée alors, fit sa décharge si à propos que les comtes de Moret, de Rieux et de la Feuillade et plusieurs officiers furent tués, et le duc de Montmorency percé de plusieurs coups. Il n'aurait pas laissé que de pouvoir se retirer si, dans le même temps, son cheval blessé ne se fût abattu sous lui, ce qui le fit prendre prisonnier. Sa prise renversa en un moment toutes les espérances du duc d'Orléans, à qui Schomberg, trop habile pour s'emparer de sa personne, donna le temps de se retirer à Béziers. »

Le duc de Montmorency avait reçu dix-sept blessures; on le rapporta dans la ville, couché sur une échelle. A sa vue, le peuple se mit à sangloter et à pleurer; il fallut employer la force pour fendre la foule qui se pressait sur le passage du triste cortége. Nous avons déjà raconté (voir page 177) le dénoûment tragique qu'eut, dans la cour du Capitole, à Toulouse, cette intempestive et coupable levée de boucliers en faveur d'un prince qui n'en était pas digne.

Parmi les députés du tiers aux États généraux de 1789, un seul refusa de prêter le serment du Jeu de Paume. C'était un des représentants de la sénéchaussée de Castelnaudary; il se nommait Martin d'Auch et il était licencié ès lois.

Castelnaudary est la patrie d'Armand Vidal, un des sept troubadours qui fondèrent à Toulouse le collége du Gai-Savoir (voir page 197); de Pierre de Castelnau, légat du pape, assassiné en 1208 par les Albigeois; de Guillaume de la Faille, annaliste de Toulouse, mort en 1711; d'Alexandre Soumet, poëte, auteur dramatique et membre de l'Institut; du lieutenant général d'artillerie, comte Andréossy, membre de l'Institut; du lieutenant général comte J. F. A. Dejean.

EXCURSION A REVEL, A SORÈZE, AUX BASSINS ET AUX PRISES D'EAU DU CANAL DU MIDI.

Avant de continuer notre description du chemin de fer du Midi, nous ferons ici une des plus intéressantes et des plus agréables excursions que l'on puisse entreprendre en allant de Bordeaux à Cette; nous visiterons Revel, Sorèze, la Montagne Noire, les bassins de Saint-Ferréol et de Lampy, les rigoles de la montagne, la prise d'eau d'Alzau, c'est-à-dire les magnifiques travaux d'art conçus et exécutés par Riquet pour créer le canal du Midi.

Cette excursion, qui ne saurait être trop vivement recommandée aux touristes, surtout à ceux qui savent marcher, demande au moins deux journées; elle est susceptible de modifications très-variées. Ainsi on peut visiter seulement les bassins de Saint-Ferréol et de Lampy, sans aller à Sorèze et à la prise d'eau d'Alzau; aller à la prise d'eau d'Alzau et revenir, soit par les rigoles, à Revel ou à Sorèze, soit par Saint-Denis et Montolieu, à Alzonne ou à Carcassonne pour y reprendre le chemin de fer.

Après avoir lu ou consulté les pages qui vont suivre, les touristes qui voudraient entreprendre cette excursion se traceront eux-mêmes leur itinéraire selon le temps qu'ils auront à dépenser. Je n'ajouterai ici qu'un renseignement préliminaire : on ne peut se procurer de voitures ou de chevaux qu'à Revel ou à Sorèze; de vivres et de rafraîchissements, au delà de Revel et de Sorèze, qu'au bassin de Saint-Ferréol et à Lampy; enfin on ne peut coucher dans ces deux derniers endroits que quand on est porteur d'une autorisation délivrée par l'ingénieur en chef du canal. Si donc on voulait y passer une ou plusieurs nuits, il faudrait avoir le soin de se munir à Toulouse, avant le départ, de cette autorisation.

DE CASTELNAUDARY A REVEL ET A SORÈZE.

19 kil. de Revel. Voitures de correspondance pour 2 fr. et 1 fr. 50 c.
26 kil. de Sorèze. Voitures pour 2 fr. 50 c. et 2 fr.

Au sortir de Castelnaudary, on laisse à gauche la route de Toulouse pour se diriger au nord au milieu d'une plaine riche

et ondulée, sur laquelle on aperçoit de nombreux villages. A 2 kil. environ, la route, bordée d'arbres, traverse le Fresquel. 2 kil. plus loin elle laisse à gauche *Peyrens*, village de 422 hab. puis elle va décrire à l'est une assez forte courbe à travers de petits coteaux en partie incultes et couverts de genêts. Au point culminant de cette éminence, qui sépare deux affluents du Fresquel, à 12 kil. de Castelnaudary, se trouve *la Pomarède*, village de 521 hab., d'où l'on a sur la gauche une vue étendue. On redescend alors dans une grande vallée fertile, bien cultivée, parsemée de villages, de hameaux et d'habitations isolées. C'est par cette vallée que la *rigole de la plaine* conduit à Naurouse les eaux de la Montagne Noire. Si l'on avait remonté cette rigole depuis Naurouse, on aurait suivi les nombreux contours des coteaux de Saint-Paulet et de Saint-Félix, jusqu'au *col de Graissens*, qui sépare les versants des deux mers, et sur lequel Riquet avait eu d'abord l'idée de placer le point de partage des eaux, qui eût été de 20 mètres plus élevé qu'à Naurouse; puis, de ce col, on se serait dirigé à l'est sur la plaine de Revel proprement dite, jusqu'au pont du Laudot, où vient aboutir la route de Castelnaudary à Revel. *Saint-Paulet* (572 hab.) attire de loin les regards sur la colline qu'il domine. Son château a été en 1814 le quartier général du duc de Wellington, après la bataille de Toulouse. On y conserve le cœur de Turenne, qui avait été déposé aux Invalides, et dont M. le comte de la Tour d'Auvergne, représentant actuel de la famille de Turenne et propriétaire de ce château, a obtenu la restitution. Entre Saint-Paulet et Saint-Félix de Caraman se voient encore quelques ruines du *fort des Cassès*. Quant à la petite ville de *Saint-Félix de Caraman* (2696 hab., Haute-Garonne), elle renferme l'ancien château des ducs de Montmorency.

On sort du département de l'Aude pour entrer dans celui de la Haute-Garonne, avant de traverser la rigole de la plaine près de la *demi-écluse du Laudot* ou *des Thomasses*, où se réunissent les eaux du Sor, amenées par la partie supérieure de la rigole de la plaine, à celles qui descendent du vallon du Laudot, du réservoir de Saint-Ferréol et de la rigole de la montagne. Si l'on ne voulait pas aller visiter Revel et Sorèze, on pourrait se rendre direc-

tement au bassin de Saint-Ferréol en remontant la rigole du Laudot; la distance est de 7200 mètres.

A peu de distance de la rigole on traverse la rivière du Laudot, et on rejoint bientôt la route de Toulouse (49 kil.), qu'on laisse à gauche pour se diriger, à droite et à l'est, vers la rive de Revel, qui n'est plus qu'à 3 kil., et qu'on ne tarde pas à apercevoir en face de soi, au milieu de la belle et riche plaine arrosée par le Sor, à laquelle elle a donné son nom. On a maintenant à sa droite les dernières ramifications de la Montagne Noire.

Revel (*Hôtel de la Lune*) est un chef-lieu de canton de l'arrondissement de Villefranche (Haute-Garonne), dont la population se monte à 5386 habitants. Il n'a en lui-même rien d'intéressant. Son église est moderne; l'Hôtel-Dieu lui fait face. Sur la place principale, entourée de maisons à arcades, s'élève, au milieu de la halle, un petit pavillon carré surmonté d'un dôme où l'on a placé une horloge publique. D'agréables promenades entourent le groupe principal des maisons. Les habitants font un commerce considérable des produits de leur fertile vallée et possèdent un certain nombre d'établissements industriels. Enfin c'est sur le territoire de la ville que se trouve le château de *las Cases*, où est né M. le comte de Las Cases, auteur du *Mémorial de Sainte-Hélène* et de l'*Atlas historique et géographique* publié sous le nom de Lesage. Mais il serait inutile de s'arrêter à Revel, si l'on ne voulait en faire le point de départ d'une excursion dans la Montagne Noire, ou s'y procurer des voitures et des chevaux.

A peine a-t-on quitté Revel que l'on sort du département de la Haute-Garonne pour entrer dans le département du Tarn. La route, côtoyant la rigole de la plaine, longe à peu de distance la base septentrionale de la Montagne Noire, au-dessous du bassin de Saint-Ferréol. A 3 kil. environ, on traverse le Sor, la rivière qui fixa tout d'abord l'attention de Riquet quand il conçut la première idée du canal du Midi; elle descend en effet de la Montagne Noire, par un vallon que nous remonterons bientôt, dans la plaine de Revel, où elle se réunit à l'Agout, un des affluents du Tarn qui se jette dans la Garonne près de Moissac. Or, dans le principe, Riquet songea à se servir de l'Agout et du Tarn pour descendre par la Garonne à l'Océan; mais, renonçant à ce projet,

il commença par s'emparer des eaux du Sor et du Laudot pour les conduire par une rigole à Naurouse, c'est-à-dire au biez de partage. Nous dirons tout à l'heure comment, dans la crainte que ces deux cours d'eau ne fussent pas suffisants, il s'assura d'autres ressources. Constatons seulement ici que la prise d'eau du Sor se trouve, à la droite de la route de Revel à Sorèze, au *pont Crouzet*.

Après avoir, au delà de la prise d'eau du Sor, laissé à droite la route qui monte au bassin de Saint-Ferréol, on atteint en quelques minutes la ville de Sorèze (7 kil. de Revel).

Sorèze (*Hôtel* chez *Salvetat*, sur le boulevard), ville de 2856 habitants (canton de Dourgne, arrondissement de Castres, département du Tarn), est située à la base septentrionale de la Montagne Noire, près de la rive droite de la rivière à laquelle elle doit son nom. Le vent y souffle quelquefois avec tant de violence qu'il y renverse les voitures; mais sa position est charmante et son climat sain. Les étrangers qui s'y arrêtent n'ont à y visiter que son collége et les ruines de son ancienne abbaye de Bénédictins.

L'abbaye de Sorèze, fondée, en 787, sous le nom d'*abbaye de la Paix*, par Pépin le Bref, qui la donna à des moines de l'ordre de saint Benoît, détruite en 864 par les Normands, fut rétablie plus tard par l'abbé de Valfride. Des maisons se groupèrent autour de ses bâtiments et formèrent peu à peu la ville actuelle. En 1377, les compagnies anglaises rançonnèrent l'abbaye et pillèrent la ville, que ses fortifications ne purent défendre. Pendant les guerres de religion, les deux partis s'en disputèrent tour à tour la possession. En 1570, les protestants avaient été les plus forts; mais leurs excès provoquèrent contre eux une réaction terrible lors de la Saint-Barthélemy. En 1573, ils prirent leur revanche : car un de leurs chefs, Thomas de Durfort, ayant escaladé les remparts dans la nuit du 5 juin, livra la ville au meurtre et au pillage, et fit démolir l'église paroissiale ainsi qu'une partie du monastère, dont les matériaux servirent à construire de nouvelles fortifications. La paix de 1576 la leur laissa ; puis les catholiques la leur reprirent en 1580 et y exercèrent de nouvelles représailles. Le vicomte de Turenne fit deux tentatives inutiles

pour s'en emparer; mais, le 13 septembre, Durfort et le capitaine Saband, y ayant pratiqué des intelligences, y rentrèrent par une porte appelée porte de la Trahison. Saband, qui en eut le gouvernement, s'empressa de reconnaître Henri IV dès son avénement à la couronne. Louis XIII priva les habitants des trois foires hebdomadaires, qu'il transféra à Revel, pour les punir d'avoir reçu la cavalerie des rebelles lors des révoltes du duc de Rohan et de Montmorency (1627-1632). Ses fortifications avaient été rasées en 1629. Depuis cette époque, l'histoire de la ville est celle de son collége, que nous allons résumer, après avoir rappelé que Sorèze a vu naître dom Claude de Vic, le savant collaborateur de dom Vaissette, et Azaïs, l'auteur du *Système des compensations*, mort en 1845.

Les Bénédictins de Sorèze avaient ouvert, on ne sait pas au juste à quelle époque, des cours gratuits en faveur des enfants de la ville. Après la réforme de l'ordre de Saint-Maur, ils remplirent avec plus de zèle encore le pieux devoir qu'ils s'étaient imposé. Vers la fin du XVIIe siècle, les succès que remportait l'Académie de Puylaurens les déterminèrent à fonder un grand établissement d'éducation qui prit sa forme définitive, de 1757 à 1790, entre les mains de dom Fougeras et de dom Despaulx, les glorieux continuateurs de dom Hody, qui avait été le premier père de cette maison.

L'école de Sorèze était restée ouverte pendant la Révolution; mais ce fut surtout dans les vingt premières années de ce siècle qu'elle brilla de son plus vif éclat. Affermie par François Ferlus, qui avait consenti à la soutenir après la retraite de dom Despaulx, portée à l'apogée de sa prospérité et de sa renommée par Raymond-Dominique Ferlus, elle comptait alors plus de cinq cents élèves et plus de cinquante professeurs. Sa réputation avait passé les Pyrénées et les mers. L'Espagne et ses colonies, les États-Unis, l'Italie, la Suisse, la Hollande, la Pologne, envoyaient à Sorèze comme une légion étrangère, qui ajoutait, par la diversité de sa physionomie et de ses aptitudes, une vie nouvelle à une vie déjà si animée et si féconde. Puis vinrent les mauvais jours. Après diverses vicissitudes inutiles à rappeler, ce célèbre établissement fut obligé de se fermer faute de fonds. Rouvert par

un prêtre catholique, il continua à végéter. En 1854, il ne comptait que soixante-dix élèves, lorsque le tiers ordre enseignant de Saint-Dominique, branche nouvelle de l'ordre des frères Prêcheurs, qui a, en France, le R. P. Lacordaire pour vicaire général, en prit la direction. En 1857, le nombre des élèves y était remonté à cent soixante-dix, et les 11 et 12 août de cette année, le R. P. Lacordaire y a célébré, avec un grand retentissement, le centième anniversaire de sa fondation.

« Sorèze (a dit le R. P. Lacordaire, mort à Sorèze, le 21 nov. 1861), n'est ni un cloître voué à l'enseignement exclusif du grec et du latin, ni une caserne dédiée aux sciences physiques comme au seul moyen libéral et progressif de culture, ni une académie d'agrément, propre à former de jeunes héritiers aux honneurs et aux plaisirs des salons : c'est une école où la religion, les lettres, les sciences, les arts, c'est-à-dire le divin, le vrai, le réel, le beau et l'aimable, se partagent les heures d'un jeune homme et se disputent son cœur, afin de jeter en lui les fondements si difficiles et si complexes d'une vie d'homme[1]. »

Les constructions de l'école de Sorèze n'offrent pas plus d'intérêt, au point de vue de l'art, que l'église de la paroisse acquise et restaurée par le R. P. Lacordaire. De beaux ormes ombragent le cloître construit au XVIIe siècle. Mais les archéologues ne devront pas manquer de visiter les derniers débris de

1. L'enseignement de l'École est distribué en dix classes, de la neuvième à la philosophie. Il porte sur toutes les connaissances qui, d'après les lois et règlements en vigueur, conduisent au baccalauréat ès lettres, au baccalauréat ès sciences et aux diverses écoles du gouvernement, savoir : l'École forestière, l'École navale, l'École militaire, l'École polytechnique. A partir de la classe de troisième inclusivement, les classes se subdivisent en deux sections : la section des sciences et celle des lettres, ainsi que l'usage en a été introduit récemment au sein de l'Université.

Trois cours plantées d'arbres séparent l'École en trois divisions. La première, celle des *Collets rouges*, comprend les classes de troisième, seconde, rhétorique et philosophie; la deuxième, celle des *Collets bleus*, comprend les classes de cinquième et de quatrième; la dernière, celle des *Collets jaunes*, comprend les classes de neuvième, huitième, septième et sixième. Chaque division a aussi sa salle d'études, son réfectoire et son dortoir. La chapelle seule est commune, ainsi que la salle des exercices publics, connue sous le nom de *Salle des Arts*.

Outre ces trois cours, l'École renferme dans son enceinte un parc, un jardin des plantes, un bassin de natation, une écurie de douze chevaux dressés pour l'équitation, un manége couvert, un manége découvert, un gymnase, un arsenal, un cabinet de physique, une bibliothèque, des collections d'histoire naturelle.

l'église de l'abbaye, c'est-à-dire les ruines pittoresques (car la végétation les envahit de toutes parts) d'une tour qui m'a paru être du XIIIe siècle.

Quarante-cinq minutes suffisent pour monter jusqu'au sommet de la montagne qui domine Sorèze au sud. Des pentes et des points culminants de cette montagne on découvre une vue étendue sur Sorèze, la riche plaine de Revel, le bassin de Saint-Ferréol et le plateau un peu trop nu de la Montagne Noire.

Le *Guide du voyageur dans le département du Tarn* signale à l'attention des curieux la *grotte de Calel*, qui s'ouvre dans une montagne au sud-est de Sorèze, appelée du Causse; mais il oublie de leur apprendre à quelle distance cette grotte est de la ville. « Au sommet de la montagne se trouve, dit-il, un grand bassin en forme de cratère, sur le penchant duquel on aperçoit une ouverture plus praticable que les autres, et par laquelle on pénètre dans les flancs de la montagne. D'abord ce sont des sentiers étroits, humides et glissants, qui conduisent sous de grandes voûtes, aussi variées par leurs formes que par les ornements remarquables dont les concrétions en ont embelli les parois; on dirait des berceaux, des autels, des corniches ou des entablements avec des draperies festonnées et plissées de diverses manières, des colonnettes comme des jeux d'orgues à divers étages, ou de magnifiques colonnes que semblent destinées à soutenir les voûtes de ces cavités. Ces concrétions calcaires sont d'un blanc jaunâtre; les albâtres qu'elles produisent ont une belle demi-transparence et sont susceptibles, dit-on, d'un beau poli... Au plus profond de la grotte, on trouve un ruisseau limpide qu'on peut traverser pour s'engager dans de nouvelles galeries si l'on veut prolonger ce voyage souterrain, qu'il faut toutefois avoir soin de n'entreprendre qu'à l'aide de flambeaux et d'un bon guide qui en connaisse les sentiers tortueux. »

DE REVEL AU BASSIN DE SAINT-FERRÉOL.

Route de voitures, 3325 mètres.

Après avoir, au delà des boulevards de Revel, traversé la rigole de la plaine on se dirige vers la Montagne Noire, dont on ne tarde pas à gravir le versant septentrional, planté de vignes et

sillonné de ravins que l'on franchit sur des ponts élevés. Pendant cette montée on découvre, à gauche, de beaux points de vue, et bientôt on arrive à un carrefour où, laissant à gauche la route de Carcassonne que l'on a suivie depuis Revel, on prend à droite une route bordée de pins qui longe et domine à gauche le **Bassin de Saint-Ferréol**, le principal réservoir du canal du Midi, « le plus grand et le plus magnifique ouvrage, dit Bélidor dans l'*Architecture hydraulique* (t. IV, p. 364), qui ait été exécuté par les modernes. »

Ce bassin, en effet, formé dans la vallée du Laudot au moyen d'un barrage transversal, a 1558 mètres de longueur, 800 mètres de largeur près de sa digue, et 32^{m},148 dans sa plus grande profondeur. Sa superficie est de 67 hectares quand il est plein ; il contient alors 6 millions 374 000 mètres cubes d'eau, volume qui excède la capacité du canal entier. Sa forme est celle d'un entonnoir, ou plus exactement d'un triangle scalène, dont les deux grands côtés sont à peu près semblables, et dont la base s'appuie à la digue du barrage. En se plaçant sur cette digue, on a devant soi la belle nappe d'eau du bassin, qui est un véritable lac ; à droite, des montagnes couvertes de bois épais ; à gauche, une ligne de collines basses occupées, soit par des champs cultivés, soit par des taillis de jeunes pins ; derrière soi, la vallée pittoresque du Laudot, qui contient un charmant jardin anglais, et la maison du garde, située près de celle qui est réservée à l'administration. C'est là qu'on trouve non-seulement des rafraîchissements, mais des guides pour visiter les galeries souterraines, et qu'on peut même passer la nuit, lorsqu'on a obtenu, comme nous l'avons déjà dit, une lettre de recommandation signée de l'ingénieur en chef.

La digue ou barrage a 70 mètres d'épaisseur, 32^{m},148 d'élévation, et près de 800 mètres de longueur. Elle se compose de trois murs parallèles, fondés et appuyés de toutes parts sur le roc, et séparés l'un de l'autre par des terrassements de terre et de cailloux. Le mur principal est celui du milieu ; on l'appelle le *grand mur*, parce que ses dimensions sont plus considérables que celles des deux autres.

Pour mesurer la hauteur des eaux contenues dans le réservoir,



Cascade du bassin de Saint-Ferréol.

on a construit, avant la Révolution, sur le premier mur, une pyramide en maçonnerie dont les retraites et les assises présentent une espèce d'échelle qui s'élève à 21 mètres au-dessus du fond du réservoir, marqué par le seuil de la vanne intérieure du fond. La partie supérieure de cette échelle est continuée sur la face du grand mur au moyen de repères saillants, dont le plus élevé, placé dans le parapet de ce mur, marque 32 mètres, c'est-à-dire 11 mètres de plus que la pyramide. Ainsi on a obtenu une échelle invariable, qui sert également lorsque l'on vide ou lorsque l'on remplit le réservoir.

D'après un usage fondé sur une longue expérience, on considère le réservoir comme plein, lorsque la surface de ses eaux se trouve à la hauteur au-dessus du fond de $31^m,35$; le trop-plein, se déversant alors vers le côté droit du vallon du Laudot, forme, à travers les arbres et les rochers, la magnifique cascade que représente notre dessin. Quand la surface des eaux est au-dessous de $31^m,35$, le bassin se vide par des vannes jusqu'à une profondeur d'environ 11 mètres, puis par des robinets jusqu'à 29 mètres, enfin, pour les deux derniers mètres, par une issue appelée voûte de vidange ou pale de bonde.

Tous les étrangers qui viendront à Saint-Ferréol ne devront pas manquer d'aller visiter les *robinets*. La voûte qui y conduit s'ouvre dans le vallon ; elle a environ 75 mètres de longueur. Parvenu à cette distance, on descend trente-cinq marches et l'on atteint les robinets au nombre de trois, de forme cylindrique, qui servent à vider le réservoir. Ils sont placés à environ 7 mètres de distance de l'eau, qui s'y introduit par des tuyaux de fonte horizontaux et solidement scellés. La manœuvre en est facile ; on les ouvre et on les ferme à l'aide de crics horizontaux qui évitent toute secousse et qui même peuvent servir à régler le débit de l'eau. Ils fournissent chacun 58 000 mètres cubes d'eau par vingt-quatre heures. Marmontel en a fait, dans ses *Mémoires*, la description suivante : « Lorsqu'on pénètre jusqu'à ces robinets, on a 160 pieds d'eau sur la tête. Ce n'est qu'à la lueur du goudron enflammé qu'on peut s'avancer jusque-là ; nulle autre lumière ne tient à la commotion de l'air qu'excite l'explosion des eaux. A l'ouverture des tuyaux, le plus effroyable tonnerre se fait en-

tendre sous la voûte, et deux fois coup sur coup ce mugissement redouble. Le voyageur croit voir crever le fond du réservoir et les montagnes des environs s'écrouler sur sa tête; ce sont des torrents qui s'élancent par l'ouverture de ces robinets. Aucun mouvement dans la nature n'est comparable à la violence de la colonne d'eau qui, en flots d'écume, s'échappe de ces tubes pour tomber dans un aqueduc pratiqué le long de la seconde voûte : l'œil ne peut la suivre; sans étourdissement on ne peut la regarder, et on sent en frémissant les rochers auxquels la digue est attachée trembler à cent pas de distance. »

La *voûte de vidange*, ainsi nommée parce qu'elle est destinée à l'écoulement des eaux dans le lit du Laudot, s'ouvre à la droite de la voûte des robinets, et dans un plan inférieur de 4 ou 5 mètres. Elle est plus longue; on y pénètre par deux sentiers pratiqués à droite et à gauche de la rigole qui en occupe le fond, et qu'on appelle rigole de fuite. A une certaine distance de l'entrée, elle fait un détour sur la gauche, puis elle s'infléchit dans sa première direction, et on ne tarde pas à en atteindre l'extrémité. Là on voit l'ouverture par laquelle tombent de 3 mètres les eaux sorties des robinets, et que la rigole de fuite conduit dans le lit du Laudot.

Quand on veut nettoyer le fond du réservoir, on lève la pale établie au-dessous des robinets, et les eaux entraînent les vases en se précipitant par cette ouverture dans la rigole de la voûte de vidange.

Il faut environ soixante jours pour remplir le bassin de Saint-Ferréol, et huit jours pour le vider; on ne le met complétement à sec que tous les trois ou quatre ans; alors on le nettoie et on le répare.

Lorsque les robinets sont fermés, les gardes chargés d'accompagner les étrangers ne peuvent pas les ouvrir sans une autorisation de l'ingénieur en chef. Cette autorisation leur est également nécessaire pour faire jouer le grand jet d'eau, qui s'élève à la hauteur de 25 mètres en formant la gerbe.

Les environs de la digue de Saint-Ferréol, plantés d'arbres et sillonnés de chemins, que les gardes entretiennent avec un soin tout particulier, ressemblent à un parc anglais; on peut y faire

des promenades d'autant plus agréables, que de la terrasse de la digue on découvre, au delà de la plaine, quand le temps est clair, une partie de la chaîne des Pyrénées.

DE SORÈZE AU BASSIN DE SAINT FERRÉOL.

Deux chemins conduisent de Sorèze au bassin de Saint-Ferréol; l'un, le plus court, est praticable aux voitures. Peu de temps après avoir quitté Sorèze, il s'élève sur le versant nord de la Montagne Noire et vient rejoindre la route de Revel à Carcassonne, vers l'extrémité nord du bassin. En gravissant la Montagne Noire, on découvre de beaux points de vue sur les plaines de Revel et de Castelnaudary et sur les Pyrénées. Par ce chemin, 1 heure 15 minutes suffisent pour venir de Sorèze à la digue ou à la maison du garde.

L'autre chemin est beaucoup plus long, mais plus intéressant; il a d'ailleurs l'avantage de faire voir le commencement de la rigole de la montagne aux promeneurs qui ne voudraient pas aller au Lampy. Je vais l'indiquer brièvement. En quittant Sorèze, on se dirige, au nord, vers la vallée par laquelle le Sor descend de la Montagne Noire dans la plaine de Revel. A quinze minutes de la ville, à l'entrée de cette vallée, se trouve le village de *Durfort* (550 hab.). D'abord les deux versants sont cultivés partout où l'inclinaison et la nature du sol l'ont permis; puis, devenus rocheux et boisés, ils prennent un caractère plus sauvage. Les belles eaux du Sor, qui se brisent avec fracas sur leur lit de pierre, font tourner les roues de quelques petites usines (des fabriques de clous). Au fond, la vieille tour de *Roquefort*, qui attire longtemps les regards, couronne une éminence conique dominée par les montagnes voisines. Cette tour faisait partie d'un château fort (de la famille de Sayssac) qui fut souvent pris et repris pendant les troubles des XIIIe et XVIe siècles, et dont on voit encore quelques ruines. Bientôt la route cesse ; un sentier, praticable aux chevaux, la remplace. A 30 minutes de Durfort, ce sentier franchit le Sor et gravit en zigzag, dans un petit bois, le versant de la rive gauche. Dans cette montée, qui demande 30 à 35 minutes, on jouit de beaux points de vue sur la gorge sauvage d'où sort le torrent, et, à peu près à moitié chemin, on traverse un petit vallon

latéral. Au sortir du bois on aperçoit, en se retournant, outre la gorge du Sor, toute la plaine de Revel. On continue à s'élever pendant 10 minutes environ à travers des rochers et des champs de bruyères et de genêts qui donnent à cette partie de la Montagne Noire l'aspect des montagnes de l'Écosse. On se trouve alors sur un plateau cultivé, d'où l'on découvre devant soi les Pyrénées à l'horizon, et on ne tarde pas à descendre dans une sorte de vallon supérieur, couvert de champs et de prairies, qui contient le triste et misérable hameau des Cammazes (1 h. 45 m. de Sorèze). Là on a le choix entre deux routes : on peut descendre à Saint-Ferréol (7987 mètres), ou monter au Lampy (10 972 mètres).

DU BASSIN DE SAINT-FERRÉOL AU LAMPY.

18 959 mètres, route de voitures.

Du réservoir de Saint-Ferréol aux Cammazes, la distance est de 7987 mètres. Pour s'y rendre, on prend, à l'extrémité de ce vaste et beau lac artificiel, la route de Revel à Carcassonne; puis, après avoir laissé à gauche celle de Sorèze, on remonte le vallon du Laudot à une certaine distance de ce ruisseau qui, jusqu'aux **Cammazes**, coule dans son lit naturel. C'est seulement près du village que commencent les travaux d'art de la *rigole de la montagne*. L'eau de cette rigole vient en effet tomber, en faisant une chute de 8^{m},118, dans la source même du Laudot, à l'extrémité d'un *tunnel* long de 122 mètres (la percée en a 233) qu'il a fallu creuser sous une partie du village, et qui est garni d'une double banquette que l'on peut suivre pour le traverser. L'architecture des têtes de la voûte rappelle celle de la porte Saint-Martin, car elle date de la même époque; la tête d'aval avait été dans le principe décorée de l'emblème du soleil, avec la devise de Louis XIV : *Nec pluribus impar*. Cet emblème fut détruit pendant la Révolution.

On doit, si l'on veut aller au Lampy, quitter la route de Carcassonne, près de la nouvelle maison du garde, et suivre le beau chemin, uni, sablé, bordé de plantations pittoresques, entretenu avec autant de soin qu'un parc particulier, qui côtoie la rigole. Rien de plus charmant que cette promenade par une journée favorable : on marche constamment à l'ombre; on respire un air

vif et pur; on a toujours sous les yeux des paysages aussi intéressants que variés. A droite, un ruisseau abondant et large roule avec rapidité ses eaux, souvent limpides, entre deux murs de pierres, sur un pavé en briques revêtu de béton, dont la nature schisteuse et perméable du sol a nécessité la construction : c'est la *rigole de la montagne*. Cette rigole a le plus ordinairement une largeur de 3^m,50, une profondeur totale de 1 mètre et une hauteur d'eau d'environ 50 centimètres; mais la hauteur d'eau est doublée à l'époque des crues des ruisseaux qui alimentent le canal ou quand les besoins du service l'exigent. Pour conserver une pente à peu près égale, elle décrit de nombreux et vastes contours sur les flancs de la montagne qui la porte. A gauche s'étend une contrée montagneuse, âpre, un peu sauvage, tantôt nue, tantôt boisée. Avant d'arriver au Plo de la Jasse, à un détour du chemin, on découvre sur la droite la plaine et les Pyrénées.

Le **Plo de la Jasse** (3380 mètres des Cammazes, 3522 mètres du Conquet) est un point de la montagne Noire qui sépare les versants des deux mers : à gauche, les eaux coulent dans l'Océan; à droite, elles se déversent dans la Méditerranée. L'administration y a établi une maison de cantonnier, près de laquelle passe la route de Revel à Carcassonne. En traversant cette route et en s'éloignant de quelques pas dans la direction du sud, on peut jouir, si le temps est clair, d'un beau point de vue sur la plaine et sur les Pyrénées.

Aux arbres verts ont succédé des hêtres, vigoureux et grands; la vallée du Sor, que l'on domine sur la gauche, devient de plus en plus boisée; quelques sommités de la montagne Noire se laissent apercevoir de distance en distance; puis les arbres verts remplacent à leur tour les hêtres, et aux bois succèdent des champs; enfin on s'éloigne de la vallée du Sor pour monter, sur un plateau couvert de landes, jusqu'au *col du Conquet*.

Le **Conquet** (4071 mètres de Lampy) mérite doublement d'être signalé à l'attention des promeneurs. Le terrain y change complétement de nature : aux schistes vont succéder le granit et le gneiss. En outre, Riquet y avait établi un déversoir où il terminait la rigole de la montagne en jetant dans le lit du Sor les eaux

qu'il avait amenées au Conquet et qu'il devait reprendre au pont Crouzet, entre Sorèze et Revel. Ce réservoir, en pierres de taille, sert à volonté à jeter les eaux de la rigole dans le Sor ou à les introduire dans la partie inférieure de la rigole qui les conduit au bassin de Saint-Ferréol.

Au Conquet, comme au Plo de la Jasse, on peut, en gravissant les mamelons qui s'élèvent sur la droite, découvrir la plaine et les Pyrénées. Cinq à six minutes suffisent pour cette excursion; du reste, en suivant la rigole on ne tarde pas à jouir de ce grand et beau spectacle qui rend la promenade de plus en plus intéressante.

Au delà du Conquet, la rigole est creusée dans le granit ou dans le gneiss et bordée de beaux chênes. On en suit la rive gauche. Des coteaux rocheux et boisés, de 6 à 8 mètres de hauteur, dominent la rive droite. Sur la rive droite s'étendent des plateaux sauvages couverts de genêts, et descendent des vallons incultes qui rappellent l'Écosse. De distance en distance on découvre les Pyrénées, à l'extrémité de la vaste plaine ondulée qui sépare cette haute chaîne de la montagne Noire. On laisse à gauche, avant d'atteindre le Lampy, la prise d'eau du *Rieutort*, qui n'a nécessité aucun ouvrage d'art.

Le **Lampy-Vieux** (on peut y trouver quelques provisions de bouche et des rafraîchissements chez le garde, qui les fait payer assez cher) est à 4457 mètres de la maison d'Entrauque et à 907 mètres du réservoir du Lampy-Neuf. Mais, si l'on veut aller voir le Lampy-Neuf, il faut se détourner de la route qui conduit à la prise d'eau d'Alzau.

Pour diminuer les contours de la rigole de la montagne dans le vallon de Lampy, Riquet avait d'abord construit un aqueduc en bois qui traversait la partie la moins accidentée de ce vallon. Le ruisseau de Lampy et son affluent le Lampillon, pénétrant dans l'aqueduc à sa tête, s'y écoulaient avec les autres eaux de la rigole; mais les filtrations de cet aqueduc en rendirent la destruction nécessaire. Pour le remplacer, on barra la partie unie du vallon à la hauteur des francs-bords de la rigole, et on créa ainsi la pièce d'eau près de laquelle est bâtie la maison de l'administration, et qu'on appelle le *Lampy-Vieux*. Cette pièce d'eau est en

grande partie comblée aujourd'hui par des atterrissements et par l'accumulation croissante des plantes aquatiques; mais on la laisse dans cet état parce qu'elle suffit à sa destination, qui est de conduire dans la rigole les eaux du réservoir supérieur. Elle s'écoule à volonté par un aqueduc construit sous la digue de son plan.

Dix minutes suffisent pour monter du Lampy-Vieux au Lampy-Neuf. La route est des plus agréables; on se croirait dans un jardin anglais. A moitié chemin, on traverse la rigole et on monte, à travers un beau bois de hêtres et de chênes, jusqu'au bassin du Lampy-Neuf, dont l'aspect diffère complétement de celui de Saint-Ferréol. Ses eaux sont assombries par les épais massifs d'arbres qui s'y reflètent; des coteaux dénudés s'élèvent au-dessus de ces bois et donnent à ce paysage alpestre un caractère sauvage.

Le **Lampy-Neuf** est, comme son nom l'indique, postérieur au Lampy-Vieux. Pour le former, on barra la partie supérieure du vallon du Lampy dans l'endroit le plus étroit. La digue que l'on construisit ne fut pas composée, comme celle du réservoir de Saint-Ferréol, de plusieurs murs parallèles avec des terrassements intermédiaires, mais d'un seul mur soutenu par des contreforts et percé à diverses hauteurs de quatre vannes. Remarquable par la hardiesse et la beauté de sa construction, elle laisse peut-être à désirer au point de vue de la solidité. Large de 7 mètres seulement à sa base, de 120 mètres à la partie supérieure, elle a une hauteur totale de $15^{m},65$. On y a employé $11\,834^{m},560$ cubes de maçonnerie. La tranche supérieure du bassin présente une étendue de 23 hectares et demi, et le volume des eaux qu'il contient est de 1 672 000 mètres cubes[1]. Sa plus grande longueur est de 773 mètres, sa largeur de 584 mètres, et sa profondeur de 15 mètres.

Des chemins, impossibles à trouver sans guides, et beaucoup

1. Ces chiffres sont empruntés pour la plupart à la notice que vendent les gardes du canal, et qui est intitulée : *Guide du voyageur sur le canal du Midi*. Le *Guide du voyageur du département du Tarn* évalue à 2 110 090 mètres cubes la contenance du réservoir du Lampy-Neuf, et M. Frédéric Lacroix (*Illustration* du 24 juillet 1847), la porte à 3 698 290 mètres.

plus courts que la rigole, conduisent, à travers les bois, du Lampy-Neuf à la prise d'eau d'Alzau; mais le chemin de la rigole doit être préféré par les touristes, car il est moins fatigant et il offre de magnifiques points de vue.

DU LAMPY A LA PRISE D'EAU D'ALZAU.

12 816 mètres, route de voitures.

Quand on quitte le Lampy-Vieux pour aller à la prise d'eau d'Alzau, on continue à remonter, par une route toujours unie et à l'ombre de beaux chênes, la rive gauche de la rigole. On domine, sur la droite, des vallons incultes, sauvages, au delà desquels les riches vallées de l'Ariége, de l'Aude et de leurs nombreux affluents, s'étendent jusqu'à la base de la chaîne des Pyrénées, qu'on découvre presque tout entière. Le Canigou, le Saint-Barthélemy, le Mont-Calm, le Mont-Vallier, la Maladetta, le pic du Midi de Bigorre, attirent principalement les regards. Ce splendide tableau, qui varie de distance en distance, est caché quelquefois, tantôt par des massifs d'arbres, tantôt par de petites éminences. On décrit quelques contours avant d'atteindre **Entrauque** (2325 mètres de Bernassonne); mais le plus long de tous est celui au fond duquel les maisons de **Bernassonne** (6053 mètres d'Alzau) ont été bâties, à l'endroit où le ruisseau de ce nom entre dans la rigole par son franc-bord de droite, et où l'on a établi à gauche, en amont de la maison du garde, un épanchoir destiné à vider cette partie de la rigole. C'est sans contredit le plus grand et le plus beau passage de cette intéressante promenade. Sur la gauche se dressent de pittoresques blocs de rochers couverts d'arbres; des chênes vigoureux ombragent le chemin; sur la droite s'enfonce un vallon désert, sauvage, enfermé entre les deux collines qui portent la rigole; et, à l'horizon lointain, du côté du sud, au delà d'une plaine couverte de moissons, de forêts, de villages, les neiges éternelles des Pyrénées se détachent sur l'azur du ciel, quand le temps est clair, ou se confondent avec les nuages, quand le ciel s'assombrit.

Ces tableaux magiques, qu'on ne se lasse pas d'admirer, vont bientôt disparaître. On entre dans une magnifique forêt de chênes et de hêtres, la *forêt de Ramondens*, qui a 1837 hectares de super-

ficie. On domine, à droite, le vallon de l'Alzau, qu'on ne voit pas toujours; à gauche, au delà de la rigole, on est dominé par des hauteurs boisées. A 2965 mètres de l'épanchoir de Bernassonne on atteint le *pont des Cabanelles*, et 3088 mètres plus loin on arrive enfin à la **prise d'eau d'Alzau**, le point extrême et culminant du canal du Midi. Un barrage à poutrelles, avec revêtement de pierres de taille peu élevé et construit sur le plafond du ruisseau, permet de jauger journellement la quantité d'eau que l'on prend à l'Alzau, rivière qui, descendue des sommets de la montagne Noire, va se jeter à Montolieu dans la Dure, un des affluents du Fresquel. A gauche de la prise d'eau, une assez jolie maison attire les regards, mais on ne peut s'y procurer ni vivres ni rafraîchissements. Un peu au-dessus, on aperçoit une forge entourée de bâtiments d'habitation, et sur la droite, au milieu des arbres, se montre le clocher du village de *La Combe*. Enfin, près de la prise d'eau, à l'ombre de beaux arbres, on remarque le monument que M. le comte de Caraman a érigé à son aïeul sur ce point le plus élevé des travaux du canal du Midi. C'est un bloc rectangulaire de granit, pris sur les bords de la rigole, dont le socle de basalte d'Agde repose sur une masse de granit brut, et qu'entoure une grille. Les deux faces présentent les inscriptions suivantes, destinées, l'une à indiquer le but du monument, et l'autre à rappeler les principaux faits de la construction du canal et leurs dates :

LOUIS XIV RÉGNANT
COLBERT ÉTANT SON MINISTRE
ICI
L'AN 1665
P. P. RIQUET S'EMPARE DES EAUX
DE LA MONTAGNE NOIRE
LES CONDUIT A NAUROUSE
ET RÉSOUT LE GRAND PROBLÈME
DE LA JONCTION DES DEUX MERS.
L'AN 1666
SEUL IL OSE ENTREPRENDRE CE GRAND OUVRAGE
ET RÉPOND DU SUCCÈS.

L'AN 1681
DES BARQUES CHARGÉES PASSENT
DE L'OCÉAN A LA MÉDITERRANÉE.

A LA MÉMOIRE
DE PIERRE PAUL DE RIQUET, BARON DE BONREPOS
HOMMAGE DE RESPECT, D'ADMIRATION
ET DE RECONNAISSANCE
DE L. C. V. DE RIQUET, DUC DE CARAMAN
PAIR DE FRANCE, LIEUTENANT GÉNÉRAL DES ARMÉES
DU ROI
CHEVALIER DE SES ORDRES, ANCIEN AMBASSADEUR
1837.

Aux grandes dates rappelées par ce monument j'ajouterai ici quelques faits, renvoyant, pour les détails, à l'*Histoire du canal du Languedoc* publiée par les descendants de Riquet (1 vol. in-8).

L'idée de réunir l'Océan à la Méditerranée par un canal était fort ancienne, mais ce fut sous le règne de François Ier, en 1539, qu'un premier travail rechercha les moyens de la réaliser. Repris en vain sous les règnes de Charles IX, de Henri IV et de Louis XIII, ce grand et utile projet ne devait être exécuté que sous celui de Louis XIV. Pierre-Paul Riquet, né à Béziers en 1606, eut seul la gloire de résoudre les difficultés qui avaient arrêté ses devanciers, et de mener à bonne fin l'immortelle entreprise que Colbert n'avait pas hésité, sur sa demande, à lui confier [1]. M. de Basville-Lamoignon, intendant du Languedoc, a en effet reconnu que Riquet fut l'*inventeur*, l'*entrepreneur* et le *seul directeur* du canal des deux mers.

Riquet était déjà venu souvent s'asseoir au milieu des pierres de Naurouse, pour y méditer sur les moyens de joindre l'Aude à la Garonne. Un jour qu'il y revenait encore, il vit les eaux de la fontaine de la Grave se séparer d'elles-mêmes et couler dans deux directions opposées; ce phénomène naturel fut pour lui un trait

1. « Vous vous étonnerez que j'entreprenne de parler d'une chose qu'apparemment je ne connais pas, et qu'un homme de gabelle se mêle de nivelage. » (*Lettre de Riquet à Colbert.*)

de lumière. Il lui suffisait désormais d'amener à ce point de partage une quantité d'eau suffisante pour alimenter un canal. Cette eau, nous venons de voir comment il se la procura : d'un côté, par le Sor, de l'autre, par l'Alzau, la Bernassonne, le Laudot et les réservoirs du Lampy et de Saint-Ferréol.

Les commissaires nommés pour examiner les projets de Riquet avaient exigé qu'avant tous travaux définitifs il fût fait une rigole d'essai de deux pieds de large, qui conduisît les eaux du Sor au point de partage, et, de là, à Toulouse et à Carcassonne. Le 27 mai 1665, l'autorisation de pratiquer cette rigole avait été signée par le roi. Dès le 9 novembre de la même année, les eaux du Sor arrivaient en grande abondance à Naurouse. La démonstration était complète. Aussi, dès l'année suivante (7 octobre 1666), Louis XIV signait à Saint-Germain l'édit qui créait le canal du Midi. Le roi se chargeait, sauf subvention de la province, de payer les indemnités des fonds de terre et les trois quarts de la dépense; il érigeait le canal et ses dépendances en fief et établissait le péage à percevoir, mais posait en principe que le canal pourrait être racheté par l'État, moyennant remboursement à l'adjudicataire de la somme qu'il aurait payée. Riquet, déclaré adjudicataire, s'empressa de réclamer contre cette clause éventuelle de rachat, et, le jour même de la réception de sa lettre [1] (16 octobre), de nouvelles lettres patentes déclarèrent la propriété du fief et du péage pleine, perpétuelle et incommutable, sans qu'ils pussent être réputés domaniaux ni sujets à rachat, et sans que les héritiers ou adjudicataires pussent jamais en être dépossédés.

Les travaux commencèrent aussitôt sur trois points différents. Douze mille ouvriers y furent souvent employés à la fois. Dès l'année 1672, la partie comprise entre Naurouse et Toulouse était terminée; le 15 mai 1681, les commissaires du roi s'embarquèrent à l'embouchure du canal dans la Garonne et se rendirent à Béziers, conduisant avec eux vingt-trois barques chargées de

1. « Je regarde, écrivait-il à Colbert, mon ouvrage comme le plus cher de mes enfants : ce qui est si vrai qu'ayant deux filles à établir, j'aime mieux les garder encore chez moi quelque temps, et employer aux frais de mes travaux ce que je leur avais destiné pour dot. »

marchandises pour la foire de Beaucaire. Le problème était résolu : l'Océan communiquait à travers la France avec la Méditerranée. Mais Riquet ne put jouir ni de son succès ni de sa gloire ; il était mort le 1er octobre 1680, épuisé par les fatigues, les contrariétés et les soucis auxquels il avait dû se condamner pendant quatorze ans pour obtenir ce résultat si désiré. Son fils aîné, associé depuis 1672 à son entreprise, avait achevé les travaux, dont la réception définitive eut lieu en 1684.

Suivant les *Comptes des bastiments du roy* [1], Louis XIV aurait contribué à la dépense pour 7 736 555 livres. Les archives du canal établissent que cette somme n'aurait pas été versée en entier. Voici, d'après ces archives, la récapitulation de toutes les dépenses :

Fourni par le roi......	7 484 051 l.	00 s.	0 d.	15 249 399 l. 16 s. 6 d.
Fourni par les États du Languedoc..........	5 807 831	16	6	
Fourni par Riquet	1 957 517	00	0	
A déduire pour les ouvrages du port de Cette et du canal de communication de l'étang de Thau à la mer..............................				1 080 000 00 0
Dépense du canal, suivant les arrêts de liquidation de 1677 et de 1682.....................				14 169 399 l. 16 s. 6 d.

Mais il faut ajouter à cette somme, outre 2 110 000 livres rejetées de l'état des travaux extraordinaires faits par Riquet en dehors de ses engagements, 800 000 livres environ pour diverses dépenses accessoires. Le prix total du canal s'élève donc à 17 millions de livres, représentant plus de 30 millions de francs de notre monnaie actuelle.

Quand le canal eut été enfin mis en activité, l'envie, qui n'avait pas cessé un seul instant de poursuivre Riquet pendant toute la durée des travaux, se vit honteusement condamnée au silence. Un concert de louanges retentit d'une extrémité de la France à l'autre extrémité ; les poëtes chantèrent dans toutes les langues,

1. *Histoire de la vie et de l'administration de Colbert*, contrôleur général des finances, ministre secrétaire d'État de la marine, des manufactures et du commerce, surintendant des bâtiments, précédée d'une étude historique sur Nicolas Fouquet, par M. Pierre Clément. 1 vol. in-8. Paris, Guillaumin, 1846.

mais ils ne firent que de méchants vers, et Pierre Corneille lui-même n'osa parler ni de Riquet ni même de Colbert; il ne loua que Louis XIV :

France, ton grand roi parle, et les rochers se fendent;
La terre ouvre son sein, les plus hauts monts descendent;
Tout cède, et l'eau qui suit les passages ouverts
Le fait voir tout-puissant sur la terre et les mers.

En 1686 Vauban vint, sur l'ordre de Louis XIV, visiter les travaux du canal du Midi. Quand il les eut admirés, il se tourna vers les personnes qui l'accompagnaient: « Messieurs, leur dit-il, il manque quelque chose ici, c'est la statue de Riquet. »

Lors de l'inauguration du chemin de fer du Midi, destiné à compléter la jonction des deux mers accomplie par Riquet, le rédacteur en chef de la *Revue de l'Académie de Toulouse*, M. Lacointa, a vengé ainsi Riquet de l'oubli immérité où certains journalistes parisiens l'avaient laissé pour célébrer les louanges de leur amphitryon : « Si le canal est vaincu par le chemin de fer, Riquet reste plus grand que son vainqueur. La science moderne n'a point porté atteinte à sa gloire, qui est intacte. L'homme qui le premier trouva le moyen de relier l'Océan à la Méditerranée; qui, en prenant le niveau au point le plus élevé entre les deux mers, imagina de ramasser dans un bassin toutes les eaux de la montagne Noire,—tout le canal du Midi est là,—et de les diviser en deux branches vers l'orient et vers l'occident, a déployé cent fois plus de génie qu'il n'en a fallu pour construire le chemin de fer du Midi. Sa gloire est immortelle. Nous ne voulons point rabaïsser les merveilles de la science moderne : mais la puissance de la vapeur une fois reconnue comme moyen de locomotion, et le premier chemin de fer établi, tous les chemins de fer ont été possibles. Ce n'a plus été qu'une question d'argent et de temps. Qu'on se transporte à l'époque où vivait Riquet; qu'on se représente les études qu'il a dû faire sur les lieux pour dresser ses plans, les démarches pour les faire accepter, les difficultés pour les faire exécuter, et l'on sera émerveillé du génie de cet homme, de son opiniâtreté, de sa foi en son œuvre. Il n'a pas eu à sa disposition l'or des compagnies et une armée d'ingénieurs, de conducteurs, de travailleurs; les instruments de travail n'é-

taient pas perfectionnés comme ils le sont aujourd'hui. Il fut souvent arrêté par le manque d'argent. Malgré les engagements pris, les provinces et l'État se faisaient attendre; et, pour ne point interrompre les travaux, Riquet y suppléait par des avances prises sur sa fortune personnelle. Outre ces difficultés, que n'eut-il pas à souffrir aussi, comme tous les hommes supérieurs, de l'ignorance et de l'envie? En dépit de tous les obstacles, Riquet acheva l'œuvre qu'il avait commencée : voilà sa gloire devant la postérité! »

Un dernier mot sur l'histoire du canal du Midi [1]. Riquet, en mourant, avait laissé à ses héritiers plus de 2 millions de dettes. Pour faire honneur à la mémoire de leur père, ses enfants vendirent les $^{7}/_{12}$ de la propriété du canal; et, comme ce sacrifice ne suffisait pas, ils consacrèrent tous leurs revenus à éteindre les dettes. Ce ne fut qu'en 1724 qu'ils purent rentrer dans l'entière propriété du canal et réaliser les améliorations nécessaires. En 1789, cette propriété se trouvait divisée en vingt-huit parts entre les descendants de Riquet. Les $^{21}/_{28} + ^{2}/_{3}$ qui appartenaient à MM. le marquis et comtes de Caraman furent confisqués en 1792, car MM. de Caraman avaient émigré, et le domaine, chargé de l'administration du canal, tenait compte à la branche de Riquet de Bonrepos, propriétaire des autres $^{6}/_{28} + ^{1}/_{3}$, de la part à laquelle elle avait droit dans les produits. Le décret du 21 mars 1808 ordonna la vente de la part qui appartenait à l'État dans la propriété du canal du Midi; le décret du 7 février 1809 fixa à 10 millions le prix de cette part; celui du 7 mai 1809 prescrivit que la vente serait faite par le ministre de l'intérieur au directeur général de la caisse d'amortissement; celui du 10 mars 1810, constitutif de la compagnie actuelle et qui la régit encore aujourd'hui, lui abandonna, à partir du 1er janvier, la propriété perpétuelle du canal principal et de ses embranchements, et disposa que cette propriété serait représentée par 1000 actions de 10 000 francs chacune; enfin l'ordonnance du 25 avril 1823 a admis les héritiers de Bonrepos à faire partie de la compagnie, et créé, à cet effet, 292 actions nouvelles

1. Voy. page 223 tous les renseignements statistiques.

pour représenter les $^{6}/_{28} + ^{1}/_{3}$ qu'ils possédaient dans le canal principal.

Par un décret du 16 janvier 1810, les 1000 actions primitives avaient été distribuées ainsi :

400 actions pour dotations de sixième classe, et dont Napoléon avait déjà disposé, par un décret du 30 décembre 1809, en faveur des militaires blessés et amputés, principalement à Wagram et à Essling;

500 actions pour dotations de première classe, conformément à un nouvel état de distribution annexé au décret de 1810;

100 actions affectées aux travaux d'achèvement du Louvre.

De ces 100 dernières actions, déclarées négociables par décret du 30 août 1811, 62 furent vendues à divers acquéreurs par le ministre du trésor; de sorte que, par suite de l'extinction des majorats et par application de la loi du 5 décembre 1814,

les héritiers de Caraman, appelés à reprendre possession des biens non vendus, possèdent aujourd'hui........................	427	actions,
les dotés, y compris la Légion d'honneur, en possèdent.	573	
et les héritiers Bonrepos..............................	292	
Total................	1292	actions.

Le domaine a, dans ces dernières années, attaqué le droit de propriété du canal du Midi. Ses prétentions, admises par le tribunal de première instance de Toulouse (20 août 1841), ont été repoussées par un arrêt de la Cour d'appel (4 juillet 1843), que la Cour de cassation a confirmé à son tour (22 avril 1844) en refusant de le casser.

DE LA PRISE D'EAU D'ALZAU A ALZONNE ET A CARCASSONNE.

3 h. à pied jusqu'à Alzonne; de 5 h. à 5 h. 30 min. jusqu'à Carcassonne.

Après avoir traversé l'Alzau, on gravit une côte escarpée au sommet de laquelle on découvre de nouveau toute la chaîne des Pyrénées et la plaine ondulée qui la sépare de la montagne Noire. On aura longtemps sous les yeux ce magnifique spectacle; le Canigou attire surtout les regards. Le chemin, qui n'est pas praticable aux voitures suspendues, descend le versant méridional de la montagne Noire, plus aride encore que cultivé, malgré les efforts incessants des habitants. En quarante-cinq minutes de marche on atteint la commune de *Saint-Denis* (612 hab.), qui

possède des forges sur son territoire. Au-dessous de ce village les arbres à fruits reparaissent, les cultures deviennent plus nombreuses et plus riches. La descente est rapide. On remarque, sur la gauche, le ravin rocheux au fond duquel coule l'Alzau, avant d'atteindre (1 h. 15 m. de Saint-Denis) **Montolieu**, ville de 1575 habitants, située au confluent de la Rougeanne, qui a reçu l'Alzau et la Dure. Pour y entrer, il faut traverser un pont hardi, jeté sur un ravin pittoresque, flanqué de deux vieilles tours, et de l'autre côté duquel les maisons se groupent au pied de l'église. On aperçoit au-dessous du second pont, situé un peu plus bas, une jolie vallée bordée de coteaux cultivés, dont le Canigou domine la crête. La rue principale que l'on descend se trouve bâtie entre les deux ravins rocheux des deux rivières; à son extrémité inférieure on passe sous une porte voûtée, dernier reste des anciennes fortifications, construites quand Roger, vicomte de Carcassonne, voulut pourvoir à la sûreté du monastère de Valseguier (Bénédictins), dont la fondation remontait à 780. Cette ville, appelée autrefois *Castrum Malasti*, fut prise : en 1231, par les croisés; en 1240, par Trencavel, vicomte de Béziers et de Carcassonne, qui la détruisit de fond en comble; en 1361 et en 1368, par les routiers; en 1576 par les protestants; en 1590 par le duc de Joyeuse. Elle n'a plus à craindre de pareilles catastrophes : car, bien que sa position la rende facile à défendre, elle n'est plus fortifiée. Elle dépend du canton d'Alzonne, et la route de Revel à Carcassonne la traverse. Sa manufacture de draps, établie dans le ravin, a été longtemps florissante; ses produits s'expédiaient jusque dans le Levant. Son collége, exploité par les Lazaristes avec un certain éclat, il y a quelques années, est aujourd'hui fermé. Sur une hauteur voisine on remarque, au milieu d'un bouquet d'arbres, l'ermitage de Saint-Roch, où le clergé de la ville fait souvent des processions.

Une heure trois quarts suffit pour aller à pied de Montolieu à Alzonne (voy. p. 267), où le chemin de fer a établi une station. Il faut, en quittant Montolieu, gravir la colline qui lui fait face et traverser, par un plateau en partie inculte, la petite ramification qui sépare la vallée de la Dure de celle de la Bernassonne. Par la route de voiture, le trajet serait beaucoup plus long.

De Montolieu à Carcassonne on compte 18 kil.; on suit la route qui vient de Revel et qui passe à Pezens (voy. p. 267), où le chemin de fer a aussi établi une station. Carcassonne est décrite p. 268 et suivantes.

DE CASTELNAUDARY A CETTE.

Après cette longue excursion, la plus intéressante sans contredit que l'on puisse faire en allant de Bordeaux à Cette, revenons reprendre le chemin de fer où nous l'avons quitté, c'est-à-dire à Castelnaudary.

Castelnaudary dépassée, on continue à côtoyer, sur la gauche, le canal, au delà duquel se trouvent la route de terre et le Fresquel; on découvre de mieux en mieux la montagne Noire. Sur la droite s'étend une vaste et riche plaine terminée par une chaîne de coteaux. Le chemin de fer franchit deux petits cours d'eau avant d'atteindre la station de Pexiora.

55e STATION. — PEXIORA.

8 kil. de Castelnaudary. — 63 kil. de Toulouse. — 320 kil. de Bordeaux.
157 kil. de Cette.

Pexiora, village de 1337 habitants, presque tous agriculteurs, appartient au canton sud de Castelnaudary. Il est situé à la gauche du chemin de fer.

Entre Castelnaudary et Pexiora, au sud, à 10 kilomètres de Castelnaudary et à la même distance de Pexiora, se trouve le village de **Saint-Papoul** (1334 hab.), qui appartient actuellement au canton nord de Castelnaudary. Ce village, aujourd'hui sans intérêt, a possédé, outre une abbaye fondée, dit-on, par Charlemagne, un évêché érigé en 1317 par le pape Jean XXII, et supprimé à la Révolution, après avoir compté trente-quatre évêques. Le château de *Ferrals*, où Charles IX reçut l'hospitalité en 1565, est situé sur son territoire [1].

A peu de distance de Pexiora, on laisse à gauche *Villepinte*, village de 1216 habitants, situé sur la route de terre.

1. M. Alexandre du Mége a publié, en 1836, un vol. in-8, intitulé: *Archéologie de Saint-Papoul.*

56e STATION. — BRAM.

6 kil. de Pexiora. — 69 kil. de Toulouse. — 326 kil. de Bordeaux.
151 kil. de Cette.

Bram, village de 1560 habitants, situé à 132 mètres (le chemin de fer a descendu de 30 mètres environ depuis Castelnaudary), sur le ruisseau de la Preuille, dépend du canton de Fanjeaux. C'est un des plus riches villages du département de l'Aude. Il a possédé autrefois un château fort, qui fut assiégé et pris en trois jours par Simon de Montfort. On y remarque aujourd'hui le château de la famille de Lordat, bâti sous le règne de Louis XIV, et dont la décoration intérieure (peintures et sculptures) est renommée.

Fanjeaux, le chef-lieu du canton, couronne, au sud, une éminence qui domine toute la plaine du Razès, et d'où l'on découvre une vue admirable, d'un côté sur la montagne Noire, de l'autre sur les Pyrénées. Aux XIIe et XIIIe siècles, cette petite ville s'appelait *Fanum Jovis;* aussi a-t-on pensé qu'elle était fort ancienne, et que les Romains avaient élevé sur l'emplacement qu'elle occupe un temple consacré à Jupiter. Ses fortifications furent détruites à la suite du traité de Meaux en **1229**. Le prince de Galles la brûla en 1355. Elle n'a rien aujourd'hui de particulièrement intéressant, si ce n'est sa belle position. Son territoire est fertile; ses foires de bestiaux sont importantes; enfin elle possède un hospice civil, et sa population se monte à 1734 habitants.

A quinze minutes de Fanjeaux, saint Dominique fonda, en 1207, le monastère de Prouille, qui a subsisté jusqu'à la Révolution.

Un peu au delà de Fanjeaux, on aperçoit bientôt **Montréal,** chef-lieu de canton de 3009 habitants (arrondissement de Carcassonne, Aude), couronnant une éminence au pied de laquelle coule le Rebenty, et jouissant, comme Fanjeaux, d'une vue magnifique sur la montagne Noire, les Corbières et les Pyrénées. Cette ville fut incendiée deux fois, en 1335, par le prince de Galles, et, en 1594, par les protestants.

Au 331e kilomètre, on traverse le ruisseau le Rebeuty sur un pont de 12 mètres, puis, un peu plus loin, le canal du Midi sur un pont de la même ouverture. A gauche de la voie, au delà d'un château flanqué de tours, on aperçoit *Villarazens*, village situé sur la route de terre, à la jonction de la route de Fanjeaux, et bientôt après Alzonne.

57e STATION. — ALZONNE.

7 kil. de Bram. — 76 kil. de Toulouse. — 333 kil. de Bordeaux. 144 kil. de Cette.

Alzonne, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Carcassonne, situé sur la rive gauche du Fresquel, à la jonction de cette rivière avec la Bernassonne, qui vient de recevoir le Tenten, et à 2000 mètres environ de sa station, a une population de 1566 habitants. Nous n'avons rien à en dire, si ce n'est que ses foires sont importantes, et qu'on peut en partir, quand on vient de Cette, pour monter, par Montolieu et Saint-Denis, à la prise d'eau d'Alzau, c'est-à-dire à la source primitive du canal du Midi. (Voy. p. 257.)

Près de *Sainte-Eulalie*, à quinze minutes environ du village de *Villesèque*, situé entre le canal et le Fresquel, M. le comte Gérard de Pins a fait construire, au milieu de belles prairies arrosées par l'Alzau, un beau château appelé château d'Alzau et faisant face d'un côté à la montagne Noire, qu'on découvre presque tout entière, de l'autre aux Pyrénées, dont les plus hautes cimes apparaissent à l'horizon.

On traverse une tranchée, haute de 10 mètres à son point culminant, un peu en deçà de Pezens.

58e STATION. — PEZENS.

7 kil. d'Alzonne. — 83 kil. de Toulouse. — 340 kil. de Bordeaux. 137 kil. de Cette.

Pezens, village de 958 habitants, situé à gauche du chemin de fer, sur le Fresquel, et dépendant du canton d'Alzonne, s'appelle aussi *Voisins*. Il exploite de riches prairies fécondées par le Fresquel, et de vastes carrières de pierres dont les produits sont estimés.

A moitié chemin à peu près, entre Pezens et Carcassonne, se trouve le village de *Pennautier* (1215 hab.), qui fait partie du canton ouest de Carcassonne. Une femme poëte, très-célèbre au XIVe siècle dans le midi de la France, Louve de Pennautier, abandonna le château de Pennautier, où elle vivait avec son mari, pour aller briller à la cour du comte de Foix, Gaston-Phœbus, qui l'aimait et dont elle devint la maîtresse. Les chroniques de la maison de Foix ont conservé les vers que s'adressaient les deux amants.

On franchit successivement, à 1 kilomètre de distance, sur des ponts de 5 mètres 50 centimètres, les ruisseaux du Conquet et de l'Arnouze, et on s'enfonce dans une tranchée assez profonde avant d'atteindre la belle gare de Carcassonne, bâtie près du pont du canal du Midi, à l'extrémité septentrionale de la ville.

59e STATION. — CARCASSONNE.

3 kil. de Pezens. — 91 kil. de Toulouse. — 348 kil. de Bordeaux.
58 kil. de Narbonne. — 129 kil. de Cette.

Renseignements généraux.

OMNIBUS de ville correspondant avec tous les trains (25 c. par voyageur et 20 c. par colis).

VOITURES DE CORRESPONDANCE, conduisant à : *Limoux* (25 kil.) pour 2 fr. et 1 fr. 50 c.; *Mazamet* (47 kil.) pour 6 fr. 50 c. et 5 fr. 50 c.

HÔTELS. — *Hôtel Bernard* (bon et prix modérés) ; *hôtel Saint-Jean-Baptiste* (près de la gare) ; *hôtel Bonnet*.

LIBRAIRES. — Coutelle, Gadrat, Maillac, Pomier frères.

Situation. — Population. — Aspect général.

Carcassonne, le chef-lieu du département de l'Aude, est située dans une plaine accidentée, riante, fertile, entre les Corbières au sud et la montagne Noire au nord, sur l'Aude, qui la divise en deux parties, ou plutôt en deux villes parfaitement distinctes : la *ville basse* ou la ville neuve, et la *ville haute* ou la vieille ville, la **Cité**. Ces deux villes, si différentes d'aspect, ne sauraient se confondre ; elles resteront éternellement séparées : l'une, ouverte maintenant, s'étend, se renouvelle, s'enrichit au milieu de la plaine, le long des bords de l'Aude et du canal du Midi ; l'autre tombe en ruine, végète et meurt dans la double enceinte de

THEROND.D J.GAUCHARD.

La ville haute (la Cité) de Carcassonne.

murailles et de tours qui couronne le sommet d'une éminence trop escarpée pour que des maisons puissent se construire sur ses pentes. Leur population se monte à 20 644 habitants ; mais c'est à peine si la ville haute compte encore un millier de pauvres artisans. La ville neuve ressemble à toutes les villes modernes ; elle a des rues tirées au cordeau, coupées à angles droits, des places carrées, des maisons bâties, sans style et sans goût, sur un modèle à peu près uniforme ; elle est riante, gaie, animée, prospère, admirablement arrosée, entourée et parsemée de verdure ; mais on la voit d'un coup d'œil. La vieille ville, au contraire, aux rues tortueuses, aux masures délabrées, à la population misérable, si triste qu'on la croirait déserte, mérite une longue visite ; les artistes et les archéologues y passeront d'heureux moments : car ses fortifications, auxquelles nous consacrerons ci-dessous un paragraphe spécial, sont l'une des principales curiosités, non-seulement du midi de la France, mais de la France entière. Toutefois, avant de monter dans la ville haute, nous explorerons rapidement la ville basse.

La ville basse. — Édifices publics. — Musées, etc.

La ville basse de Carcassonne a été aussi fortifiée ; elle conserve même une partie de son enceinte, bâtie de 1355 à 1359, et dont le pourtour était de 2800 mètres. Cette enceinte, à peu près carrée, flanquée, au XVIe siècle, de cinq bastions, un à chaque angle et un sur le côté occidental, était encore entourée, au XVIIIe siècle, d'un fossé sans contrescarpe. En 1789, on n'y entrait que par quatre portes ; aujourd'hui toutes les rues de la ville en traversent les débris, et de belles allées d'arbres, plantées sur l'emplacement des anciens fossés par les soins d'Armand de Bezuns, qui occupa le siége épiscopal de 1731 à 1778, forment des boulevards d'autant plus fréquentés pendant la belle saison, que les promeneurs y sont toujours à l'ombre et peuvent s'y mettre, en changeant d'exposition, à l'abri des vents terribles qui soufflent trop souvent sur cette région du midi de la France.

Les *rues* de Carcassonne ne se recommandent à l'attention des étrangers que par leur alignement et l'abondance des eaux qui les arrosent. Mais parmi les *places*, il en est une au moins qui

mérite une mention particulière : c'est la *place vieille*, place carrée, plantée d'arbres, au milieu de laquelle s'élève une *fontaine* de marbre blanc d'Italie, d'un goût contestable, que terminèrent, en 1770, deux sculpteurs italiens, Barata père et fils, qui résidaient alors à Montpellier. Cette fontaine, composée d'un socle, de deux Tritons et de deux Naïades qui semblent commander à des Dauphins, enfin d'une vasque ornée de mascarons et de guirlandes, est surmontée d'une statue de Neptune, placée sur un piédouche d'où sort une eau abondante qui retombe en cascades. Des inscriptions latines recouvrent les quatre faces du monument.

Les deux *églises* de la ville basse, Saint-Michel et Saint-Vincent, toutes deux de la fin du XIIIe siècle ou des premières années du XIVe, n'offrent aucun intérêt architectural. L'église *Saint-Michel* sert, depuis 1803, de cathédrale; on y exécute en ce moment d'importants travaux de consolidation et de restauration, sous la direction de M. Viollet-le-Duc; car le 5 novembre 1849 un incendie a causé de grands dégâts dans le chœur. *Saint-Vincent* n'a qu'une seule nef comme Saint-Michel, mais cette nef est plus vaste. La grande porte date du XVe siècle; celles du sud et du nord ont été bâties dans le XVIe. C'est au sommet de la tour, qui n'est pas terminée, que Cassini, en 1740, et ses fils, en 1760, ont fait d'importantes observations géodésiques. Vers la fin du siècle dernier, Méchain et Delambre y calculèrent l'axe du méridien de Paris, d'où a été tirée l'unité de mesure qui a servi de base à notre système métrique.

Les monuments civils de la ville basse ne sont pas plus intéressants que ses édifices religieux. L'*hôtel de la préfecture*, autrefois l'évêché, possède un beau jardin où le baron Trouvé, ancien préfet de l'Aude, auteur de la *Description générale et statistique* de ce département publiée en 1818, a fait placer le seul reste qui rappelle à Carcassonne la domination des Romains : c'est une colonne élevée à Numérien, fils de l'empereur Carus et né à Narbonne, découverte autrefois sur le territoire de Villesèque-Basse, commune d'Alairac, à 2 lieues de Carcassonne. Elle avait était transportée dans cette ville et ensuite reléguée au coin d'une rue où elle servait de borne. Elle est de marbre gris, haute de

1 mètre 137 millimètres, mais sa hauteur a dû être plus considérable. Elle porte cette inscription :

PRINCIPI IVVENTVTIS
M. NVMERIO. NVMERANIO
NOBILISSIMO CÆSARI
M. N. P. I.

Le *palais de justice*, qui n'était pas achevé en 1857, sera précédé d'un péristyle de six colonnes, c'est tout ce qu'on peut en dire. L'*hôtel de ville* a une porte que les connaisseurs estimaient sous l'Empire, si l'on en doit croire le baron Trouvé. L'*évêché* actuel est une ancienne maison particulière. La *caserne*, à l'est de laquelle s'étend le *Champ des manœuvres* ou *Esplanade*, décorée sur les angles de quatre socles au-dessus desquels sont placés quatre lions en grès calcaire, a été bâtie de 1720 à 1723.

La *Société des arts et des sciences* de Carcassonne, organisée en 1836, constituée le 9 mai 1851, composée de trente membres résidents, de membres honoraires et de correspondants, s'occupe des arts et des sciences en général, et plus particulièrement dans leurs rapports avec le département de l'Aude ; elle est chargée : 1° de publier un recueil de mémoires relatifs à ses travaux ; 2° d'ouvrir des expositions publiques ; 3° de surveiller et d'accroître les collections du musée ; 4° d'augmenter la bibliothèque de la ville ; 5° de former un recueil iconographique et biographique des personnages célèbres originaires du département.

Le **musée** de Carcassonne, ouvert au public tous les dimanches et jours de fête de midi à trois heures, et visible tous les jours pour les étrangers, est établi provisoirement rue Sainte-Lucie, n° 50, dans un local plus qu'insuffisant. Il comprend les collections suivantes : tableaux, dessins, aquarelles, gravures, bas-reliefs en bois, en bronze, en marbre et en plâtre ; inscriptions, mosaïques, statues, bustes, chapiteaux, figurines, tombeaux, urnes, vases, etc. ; armures anciennes, ustensiles appartenant à divers peuples ; monnaies, médailles antiques et modernes, etc. Il est administré par la Société des arts et des sciences de Carcassonne. Les collections de dessins et de tableaux ont seules pu, jusqu'à présent, être exposées dans le local provisoire qu'elles

occupent. Le catalogue en a été publié : il contient l'indication de cent quatre-vingt-un tableaux ou dessins ; mais il est maintenant fort incomplet, et il a le tort de se permettre des appréciations soit des peintres, soit de leurs ouvrages. Parmi les tableaux, nous signalerons à l'attention des visiteurs :

1. *Aligny*. Hercule terrassant l'hydre de Lerne. Salon de 1842. — 3. *Bellangé*. Un soldat rentrant dans sa famille. — 4. *Bertin* (Édouard). Une des carrières de la Cervara, dans les environs de Rome. — 6. Attribué à *Paris Bordone*. Madeleine. — 8. *Brune*. Vue prise dans le Loiret. Salon de 1843. — 10. *Chardin*. Nature morte. Signé Chardin, 1756. — 11. *Coignet*. Vue des Pyrénées. (Le lac d'Oo et la cascade de Séculéjo.) Signé 1834. — 18. *Dupan*. (Mlle Marie). Vue du lac d'Annecy. — De 20 à 32. *Gamelin* (Jacques), né à Carcassonne en 1738 et mort dans cette ville en 1803, élève du chevalier Rivalz, de Toulouse. Les douze tableaux de Gamelin ne justifient en rien la réputation que lui ont faite ses compatriotes. — 34. *Gérard* (le baron). Portrait en pied de Charles X. Très-bon portrait. — 42. *Hostein* (Édouard). Vue du château de la Duchère, près de Lyon. — 59, 60. *Jalabert* (de Carcassonne). Madeleine. Odalisque. — 61. *Lehmann* (Henri). Le Pêcheur. Sujet tiré d'une ballade de Gœthe. 1836. — 64, 65. *Lucatelli*. Paysages. — 66. *Matout* (Louis). Pan et les nymphes. Tableau médiocre, beaucoup trop grand pour un musée de province. Le gouvernement a donné au musée de Carcassonne un autre tableau de cet artiste (le Goût), aussi grand, mais un peu meilleur. — 67. *Mauzaïse*. Le roi Louis-Philippe visitant en 1832 le champ de bataille de Valmy. 1833. — 69. *Natoire*. La toilette de Diane. Tableau ébauché en partie. — 72. *Ouvrié* (Justin). Les Eaux-Bonnes. — 73, 74. *Panini*. Ruines d'architecture. — 78. Attribué à *Jean Raoux*. Portrait d'une jeune Espagnole. — 79, 80. *Rigaud* (Hyacinthe). Portraits d'hommes. — 90. *Spaendonck* (Corneille). Coupe de cristal avec un bouquet de fleurs à côté d'un nid rempli d'œufs. Ce joli tableau est signé. — 91. *Subleyras* (Pierre). Portrait de Mme Poulhariez et de sa fille. — 103. *Watelet*. Vue d'Italie. (Salon de 1846.) — 143. *Girardet* (Édouard). Le Défenseur de la couronne. (Salon de 1846.) Ce tableau, un peu lourd d'exécution, mais d'une agréable composition, a été gravé. — 144. *Girodet-Trioson*. Un homme méditant sur la mort. — 147. *Huet* (Paul). Vue prise aux environs du col de Tende. (Salon de 1849.) — 149. *Jalabert*. La Pie voleuse. (Salon de 1848.) — 154. *Lazerges*. L'Abus des plaisirs ou le Génie éteint par la volupté. (Salon de 1850-1851.) Peinture sensualiste, trop mélodramatique et manquant de vérité. — 155. *Lépaulle*. Saint Vincent de Paul esclave à Tunis. Peinture un peu fade. — 160. *Wattier*. Une fête champêtre. — Sans numéro. *Lapito*. Paysage. — Sans numéro. *Daubigny*. Vue prise près d'Oullins. — Sans numéro. *Lacoste* (Eugène). Ronde d'enfants de grandeur naturelle. — Sans numéro. *Cabanel*. Le martyre d'un chrétien. (Salon de 1855.)

La *bibliothèque publique* (Grande-Rue, 67) compte 14 000 volumes ; elle est ouverte tous les jours, de midi à quatre heures.

Carcassonne possède un lycée, un petit-séminaire, une école normale, des écoles gratuites de dessin et de chant, des cours publics destinés à la classe ouvrière, de nombreuses écoles primaires, des salles d'asile, une Société philanthropique. Elle n'est pas moins riche en établissements charitables et en communautés religieuses. On y trouve en effet : un hôpital général et un hôpital civil et militaire tenus par les Sœurs de Saint-Vincent de Paul, des Sociétés de Saint-Vincent de Paul, maternelle et de secours mutuels, un bureau de bienfaisance, des maisons dites de la Miséricorde ou charité, des communautés de Carmes déchaussés et de religieuses Carmélites, des religieuses de Notre-Dame, des dames du tiers ordre de Saint-Dominique, des Sœurs de Marie-Thérèse, des Sœurs de la Sainte-Famille.

Les produits des fabriques de drap et des filatures de laine de Carcassonne sont justement estimés.

Le long du port du canal s'étend une vaste place plantée d'arbres, appelée *Jardin public;* au milieu de cette place s'élève, sur un piédestal carré, une colonne haute de 7 mètres 35 centimètres, en marbre incarnat rouge et blanc, tiré des célèbres carrières de Caunes. A droite et à gauche, en face des rues du Port et du Marché, on a construit, sous le règne de Charles X, deux fontaines, formées chacune de deux vasques superposées.

Du côté de la ville, le jardin public est au niveau du boulevard; mais du côté opposé, il forme une sorte de terrasse d'où l'on découvre l'un des plus beaux ports du canal du Midi et la gare du chemin de fer. Dans le principe, Riquet avait eu le projet de faire passer le canal du Midi à Carcassonne, bien que cette ville ne se trouvât pas sur la ligne la plus directe qu'il avait d'abord tracée. Mais les habitants n'ayant pas voulu contribuer aux frais que devait entraîner un détour si utile à leurs intérêts, il refusa de leur rendre ce coûteux service. Le canal du Midi était donc resté éloigné de 2 kilomètres environ de Carcassonne. En 1786, les États du Languedoc, cédant aux réclamations des autorités locales, résolurent d'en changer le cours ; toutefois, cette importante rectification ne fut complétement réalisée qu'en 1810 ; elle

coûta 2 millions de francs, car elle nécessita de larges et profondes excavations dans le roc et de nombreux ouvrages d'art. De beaux ponts ont été construits à l'entrée et à la sortie du port.

La nouvelle branche du canal, ouverte vers la fin de mai 1810, commence à Foucaud et rentre dans l'ancien tracé au-dessus du **pont-aqueduc du Fresquel**, situé à 2800 mètres de Carcassonne. Ce pont remarquable mérite d'autant plus une visite, qu'en y allant, le long des bords du canal, on découvre de charmants points de vue sur la Cité, dont l'aspect varie à chaque pas que l'on fait, sur la vallée de l'Aude, la montagne Noire et les Pyrénées. Il sert tout à la fois au canal et à la route de Castres. Sa longueur est de 50 mètres, sa largeur de 25 mètres 33 centimètres; il a trois arches et il est construit entièrement en pierres de taille. Au-dessous coule le Fresquel, qui descend des hauteurs de Naurouse et de Saint-Félix, et qui reçoit un grand nombre de ruisseaux de la montagne Noire. Cette rivière entre ordinairement en partie dans le canal par une prise d'eau située à 910 mètres de l'écluse double du Fresquel, sur la digue gauche; mais, dans les temps d'orages ou de fortes pluies, on est obligé de la rejeter dans son lit, parce que les terres qu'entraînent ses eaux troubles formeraient des atterrissements qui pourraient interrompre la navigation; alors elle coule dans l'Aude par un lit artificiel qu'on lui a creusé, plus direct que son lit naturel et bordé de digues.

La vieille ville ou la Cité.

Pour aller de la ville neuve à la Cité, il faut traverser l'Aude. On a le choix entre deux ponts : le pont Vieux et le pont Neuf.

Le *pont Vieux*, dont la construction date, selon les uns, de l'année 1184, et selon M. Cros-Mayrevieille[1], du milieu seulement du XIII[e] siècle, se compose de douze arches à plein cintre d'une largeur inégale (la plus grande a 14 mètres d'ouverture, et la plus petite 10 mètres); il a une longueur de 210 mètres, une largeur de 5 mètres dans la voie ordinaire, et de 9 mètres dans les refuges. Il a été reconstruit en partie une première fois après l'inondation de 1436, qui en avait emporté deux arches,

1. Les *Monuments de Carcassonne*. Paris, Didron. M. Cros-Mayrevieille a publié aussi une *Histoire* estimée *du comté et de la vicomté de Carcassonne*.

une seconde fois en 1559, et maladroitement restauré en 1820. Il était, dans le principe, divisé en deux parties par un arc en pierre qui formait la limite des deux communautés de la Cité et de la ville basse, et sous lequel se signaient les traités de paix conclus entre les deux villes.

Le *pont Neuf*, commencé le 1er mai 1841, achevé le 1er mai 1846 aux frais de l'État, a coûté, avec la rectification de la route de Narbonne à Toulouse, 600 000 francs ; il est situé à 135 mètres en aval du pont Vieux, composé de sept arches de 15 mètres d'ouverture, construit en pierres de taille de grand appareil, long de 119 mètres entre les culées, large de 10 mètres 50 centimètres entre le nu des têtes et de 12 mètres sur les culées. La hauteur de la naissance des voûtes a été établie de telle sorte qu'il faudrait que les eaux, pour atteindre le sommet des arches, s'élevassent à 2 mètres au-dessus de la plus forte inondation connue, celle du 6 octobre 1820 (6 mètres 52 centimètres au-dessus de l'étiage).

Du pont Vieux de Carcassonne on découvre de charmants points de vue sur la rivière, les deux villes, le pont Neuf, le pont du chemin de fer, la montagne Noire et les Pyrénées.

Le pont Vieux franchi, il faut, si l'on veut aller visiter la Cité, laisser à gauche le faubourg de Trivale, et prendre à droite le faubourg de Barbecane, puis gravir à gauche un chemin en zigzag qui conduit à la porte de l'Est. En entrant par cette porte, on a : sur sa gauche, le château, sur sa droite, l'église Saint-Nazaire, devant soi, une rue traversant la Cité et allant aboutir à sa seconde porte, la porte Narbonnaise.

Dans son rapport en date du mois de mars 1853, au ministre d'État, et dans son *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du* XIe *au* XVIe *siècle*, M. Viollet-le-Duc a parfaitement démontré l'importance historique des ruines de la double enceinte de la Cité de Carcassonne, comme étude de la défense des places au moyen âge. « C'est, a-t-il dit avec raison, un cours presque complet de l'art des fortifications du VIe au XIVe siècle. »

Avant de visiter ces ruines aussi instructives que pittoresques, qui ont été classées parmi les monuments historiques, et dont le ministre d'État a confié la restauration au savant et habile architecte qui les a si bien étudiées et décrites, il est nécessaire de se

rappeler à quelle époque et dans quelles circonstances Carcassonne était devenue l'une des places les plus fortes qui aient existé jusqu'à l'emploi de l'artillerie.

Histoire.

Carcassonne, fondée à une époque inconnue, par une tribu volke, devait avoir une certaine importance du temps de César, puisqu'elle fournit à P. Crassus pour l'expédition d'Aquitaine un détachement de cavalerie. Les Romains l'avaient, après leur conquête, placée au rang des cités nobles de la Gaule. Quand l'empire commença à décliner, elle perdit ses priviléges et ne fut plus classée que comme citadelle (*castellum*). Au milieu du v[e] siècle, les Visigoths, s'en étant emparés, la fortifièrent si bien pour y mettre en sûreté leurs trésors, que le vainqueur de Voulon, Clovis, l'avait investie en vain, lorsqu'un échec subi par son fils aîné, Thierry, dans les environs d'Arles, le força de se retirer (507-508). Ils la conservèrent jusqu'à l'arrivée des Sarrasins (713) : car, si les Bourguignons la leur reprirent en 585, ils ne purent s'y maintenir.

« Si quelques-unes des tours de la Cité laissent encore voir des constructions romaines, écrivait M. Viollet-le-Duc au ministre, ces restes n'ont pas une assez grande importance pour que l'on puisse établir d'une manière certaine l'assiette de la cité antique. Il y a tout lieu de croire cependant que l'enceinte des Visigoths fut élevée sur l'enceinte romaine; presque toutes les bases des tours des Visigoths sont carrées et me paraissent être, autant par leur forme que par leur espacement et la nature des constructions qui les composent, les souches des tours romaines. Quoi qu'il en soit, il est facile de suivre toute l'enceinte des Visigoths.

« Cette enceinte affectait une forme ovale, suivant la configuration du plateau sur lequel elle est bâtie. Ses tours, espacées entre elles de 20 à 25 mètres environ, sont rondes à l'extérieur, terminées carrément du côté de la ville, et réunies entre elles par de hautes courtines. Toute la construction visigothe est élevée par assises de petits moellons cubiques de 10 centimètres de côté environ, avec des rangs de briques alternés. De larges baies plein cintre sont ouvertes dans ces tours du côté de l'extérieur, et étaient probablement défendues par des garnitures de bois, ou peut-être vides afin de tenir lieu de créneaux. Ces tours n'ont point d'étages inférieurs; elles sont pleines et bâties en blocages derrière les parements de moellons taillés; les salles les plus basses étant au niveau du sol intérieur de

Anciennes murailles de Carcassonne.

la ville, des escaliers, pratiqués de chaque côté, accédaient aux courtines et aux étages de ces tours. Quant à la partie supérieure, elle devait être munie de créneaux ainsi que les courtines, et être ouverte du côté de la ville. »

Les Sarrasins s'emparèrent de Carcassonne en 713 et la conservèrent jusqu'en 759[1]. Pépin, roi des Franks, profita de leurs divisions intestines pour la leur enlever. Elle passa ensuite sous la domination de Carloman, puis sous celle de Charlemagne; elle fut dès lors administrée par des comtes, et, en 877, à l'exemple de tous ceux qui étaient alors investis de quelque autorité, un de ces comtes, nommé Oliba ou Oliban, se déclara héréditaire.

« Il est difficile de savoir (je copie ici M. Viollet-le-Duc) si, après le départ des Visigoths, les murailles qu'ils avaient élevées furent conservées ou modifiées, car on ne retrouve de traces de changements notables faits aux fortifications que vers la fin du XIe siècle ou le commencement du XIIe. »

En 1096, le pape Urbain II vint à Carcassonne bénir l'église cathédrale de Saint-Nazaire et les *matériaux* qui étaient préparés pour l'achever. Bernard Atton, fils de Raymond Trencavel et petit-fils par sa mère de Roger Ier, était alors vicomte de Carcassonne. Il avait fondé la dynastie des Trencavel et pris le titre de vicomte à la suite d'une victoire qu'il avait remportée (1082) sur les seigneurs du voisinage, qui s'efforçaient d'opprimer le clergé, la bourgeoisie et les hommes libres des campagnes. Mais, en acceptant le commandement des troupes, il s'était engagé solennellement à protéger le clergé et la bourgeoisie, puis il avait violé ses serments, et il avait été chassé de sa capitale par ses sujets révoltés. Le pape dut intervenir, selon M. Cros-Mayrevieille, pour rétablir la concorde et ramener le vicomte à de meilleurs sentiments. D'après d'autres historiens, il s'allia avec le comte de Toulouse, assiégea la ville insurgée, s'en empara par la force, et, afin d'éteindre tout esprit de révolte parmi les différentes classes de la population, il confisqua sur les rebelles les tours et les maisons de la Cité, qu'il donna en fief à seize gentilshommes du pays qui l'avaient aidé à la reprendre; la seule condition qu'il leur imposa fut d'y résider, eux, leurs familles et leurs vassaux, les uns pendant quatre mois, les autres huit, dans le cours de l'année, et d'y faire assidûment le guet et la garde pendant tout ce temps. Telle a été, ajoute M. Augustin Chevalier[2], l'origine des *mortes-payes* (bour-

1. J'emprunte ces dates aux ouvrages déjà cités de M. Cros-Mayrevieille.
2. *Histoire des villes de France*, par M. Aristide Guilbert, t. VI, p. 477.

geois) de Carcassonne, lesquelles existaient encore au XVIIIe siècle et jouissaient de plusieurs priviléges aux conditions précitées.

M. Viollet-le-Duc pense que ce fut ce vicomte Bernard Atton, mort en 1130, qui bâtit le château, dont la construction et certains détails de sculpture paraissent appartenir en grande partie à cette époque. Quelques réparations faites aux murailles, particulièrement du côté du nord, remontent également au XIIe siècle; elles sont en grès jaune, et présentent, en parement, des assises régulières de 15 à 20 centimètres de hauteur sur 20 à 25 centimètres de largeur.

Le quatrième successeur de Bernard Atton, Raymond-Roger V, avait adopté les doctrines des Albigeois. Quand l'armée des croisés se mit en marche sur le Midi, il se rendit à Montpellier vers le légat pour faire sa soumission pleine et entière; mais le légat ayant refusé de l'écouter, il mit « bonnes et grandes garnisons par toutes ses places et castels, puis, choisissant les plus vaillantes gens qu'il put, il alla s'établir en la Cité de Carcassonne, qui lui sembla la plus forte ville de sa seigneurie. Aussi, à peine les croisés eurent-ils fait de Béziers un monceau de ruines et de cadavres, qu'ils marchèrent sur Carcassonne. » Un silence de mort, raconte M. Henri Martin, régnait devant eux par toutes les terres du vicomte Roger; la population des châteaux, des bourgs, des villages, s'était enfuie soit à Carcassonne, soit jusque dans les Cévennes. Le 1er août 1209, ils campèrent sur la rive droite de l'Aude. Roger n'attendit pas l'assaut, il fit plusieurs sorties heureuses; mais le faubourg d'en bas ne tarda pas à être emporté et rasé; et, si le second faubourg, bâti sur le penchant de la colline, résista plus longtemps, les assiégés l'incendièrent pour empêcher les assiégeants de s'y loger et s'enfermèrent dans la Cité. Cependant le roi Pierre d'Aragon était accouru devant Carcassonne à la nouvelle du danger qui menaçait son neveu et son vassal; il tenta vainement de ménager un accommodement entre les deux partis. Les croisés ne s'engageaient à laisser sortir que le vicomte et douze des siens, à son choix, « armes, chevaux et bagues saufs; » pour le reste « ils en voulaient faire à leur plaisir. » Le vicomte déclara qu'il se laisserait écorcher tout vif plutôt que d'abandonner le plus petit et le plus misérable de sa compagnie, car tous étaient en danger à cause de lui.

« Le siége continua donc : le manque d'eau tourmentait cruellement la garnison et le peuple de Carcassonne; mais la constance des assiégés ne se lassait pas : leur courage et les retranchements presque imprenables de la place avaient triomphé de toutes les attaques à force ouverte. Le légat fit alors une monstrueuse application de la

dangereuse maxime d'Innocent III : « On ne doit point garder la foi à « qui ne la garde pas envers Dieu ; » il chargea un gentilhomme de s'introduire en parlementaire dans Carcassonne, et d'insinuer au vicomte que les barons croisés étaient tous prêts à lui accorder une capitulation honorable. « Si les seigneurs et princes, répondit Raymond-Ro« ger, me voulaient donner sûreté pour que je pusse aller parler « avec eux, il me semble que nous tomberions aisément d'accord. » Cette sûreté qu'il demandait lui fut accordée ; mais, quand il eut exposé au légat comme quoi lui ni les siens n'avaient jamais fait partie de la congrégation des hérétiques, « le légat, tirant à part les princes « et seigneurs, lesquels ne savaient point la trahison, convint avec « eux que le vicomte demeurerait prisonnier jusqu'à ce que la Cité se « fût rendue entre leurs mains. » (15 août 1209.) Les chefs croisés accordèrent aux habitants de sortir en abandonnant tous leurs biens ; on ne leur laissa que « leurs chemises et leurs braies[1]. » Ces pauvres gens se réfugièrent dans le Toulousain, dans la Catalogne, dans l'Aragon. Les croisés se dédommagèrent de leur clémence en pendant ou brûlant comme hérétiques quatre ou cinq cents prisonniers ramassés çà et là dans les campagnes, et plusieurs des chevaliers du vicomte. »

Simon de Montfort, proclamé alors général de la croisade, accepta, sur le noble refus du duc de Bourgogne et des comtes de Nevers et de Saint-Pol, la terre et vicomté de Béziers, Carcassonne et Razès ; il se fit prêter serment de *féauté* par tout ce qui restait d'habitants, et s'obligea envers la cour de Rome à un tribut annuel. Mais le roi d'Aragon refusa de recevoir son hommage. Bientôt même des insurrections locales éclatèrent contre lui. Aussi, dès le 10 novembre suivant, une *dyssenterie*, regardée comme un empoisonnement, emporta-t-elle subitement le vicomte Raymond-Roger, enfermé dans le donjon de la ville. « Il fut bruit par toute la terre, dit le chroniqueur provençal, que le comte de Montfort l'avait fait mourir. » Toutefois Raymond-Roger laissait un fils en bas âge, au nom de qui la plus grande partie des populations vaincues et non soumises continua de lutter contre Simon, qui, à sa mort (1218), ne légua à son fils qu'une autorité si contestée, qu'impuissant à la maintenir, Amaury fut obligé de la céder au roi de France (1223). Trois années après, Carcassonne ouvrait ses portes à Louis VIII, et en 1229 saint Louis la réunissait à la couronne.

1. L'historien de *las guerras de Tolosa* prétend que les habitants n'eurent aucune capitulation, mais qu'ils s'enfuirent par un souterrain de trois lieues de long, qui aboutissait aux tours de Cabardès. C'est de la légende, et non de l'histoire.

En 1240, un mouvement populaire éclata dans l'ancienne vicomté de Béziers contre la domination française. Le vicomte Trencavel revint tout à coup d'Avignon, à la tête d'une multitude de ***Faïdets*** illustrés par leurs brillants exploits contre les Maures. Un grand nombre de villes et de châteaux se révoltèrent en sa faveur. L'archevêque de Narbonne et l'évêque de Toulouse s'enfermèrent dans Carcassonne, que Trencavel vint aussitôt assiéger. Une trahison des bourgeois lui livra les faubourgs, mais il ne put s'emparer de la Cité, qui, bien munie de provisions de toute espèce, armée de *remparts de bois*, se défendit jusqu'à l'arrivée des secours que saint Louis envoya aux assiégés. Trencavel, obligé de se retirer, brûla les faubourgs de Carcassonne et alla s'enfermer dans le château de Montréal, qu'il essaya vainement de défendre. Il dut bientôt capituler, et la vicomté de Carcassonne fut définitivement réunie à la couronne de France.

Cette expédition malheureuse du dernier vicomte de Trencavel fut l'origine de la nouvelle ville de Carcassonne. Saint Louis fit raser les restes des murailles des faubourgs, et, isolant complétement la Cité, entreprit de la rendre une des places les plus fortes de son temps. En conséquence, quand, après avoir pardonné aux bourgeois qui avaient livré les faubourgs à Trencavel, il leur permit de reconstruire leurs habitations incendiées, il leur ordonna de s'établir sur l'autre rive de l'Aude (1247). En outre , saint Louis entreprit dans la Cité des travaux de fortification considérables. Une enceinte extérieure vint envelopper toute l'ancienne ville, et une grosse tour, appelée la Barbacane, aujourd'hui détruite, ainsi que ses remparts, permit à la garnison du château de faire des sorties sur les bords de l'Aude, sans être inquiétée par les assiégeants, eussent-ils été maîtres de la première enceinte. Il y a tout lieu de croire, dit M. Viollet-le-Duc, que les murailles et tours extérieures furent élevées assez rapidement après l'expédition manquée de Trencavel, comme pour mettre tout d'abord la Cité à l'abri d'un coup de main, pendant que l'on prendrait le temps de réparer et d'agrandir l'enceinte intérieure.

Philippe le Hardi, lors de la guerre qu'il eut à soutenir contre le roi d'Angleterre, continua ces travaux avec une grande activité jusqu'à sa mort (1285). A l'est, en avant de l'enceinte des Visigoths et de la porte appelée Pressam, il fit bâtir de fortes courtines, la grosse tour dite du Trésau et la belle porte Narbonnaise avec ses deux tours; au sud-ouest, il avança également l'enceinte de manière à mieux dominer la vallée de l'Aude et éleva toute la partie comprise entre la tour de l'Évêché et la tour Saint-Martin; du côté du midi, il couronna, exhaussa et même reconstruisit en grande partie les tours des

Visigoths, ainsi que les courtines ; du côté du nord, il répara également les parties dégradées des murs visigoths.

Cependant, dans les premières années du xive siècle (1305), les habitants de Carcassonne firent une tentative pour se séparer de la France. Ils offrirent la suzeraineté de leur ville à l'infant de Majorque, don Ferrand. Le complot fut découvert et les commissaires du roi pendirent les huit consuls du bourg.

A peine la guerre eut-elle éclaté entre la France et l'Angleterre, que Philippe de Valois parcourut le Languedoc et visita Carcassonne (1336). Ce ne fut toutefois qu'en 1347 qu'il permit aux habitants de la ville basse de se clore de murs et de fossés. Ces fortifications, élevées probablement à la hâte, n'empêchèrent point le Prince Noir de s'emparer aisément de la ville basse qu'il pilla et incendia ; mais il n'osa même pas attaquer sérieusement la Cité (1355). Dès 1359, le comte d'Armagnac, lieutenant du roi, fit reconstruire la ville basse sur un plan uniforme, en en réduisant considérablement l'enceinte.

En 1560, les protestants de Carcassonne, qui étaient en petit nombre, renversèrent de son piédestal une statue de la Vierge qu'ils traînèrent dans le ruisseau, en blasphémant contre le culte des images. Cette imprudence leur coûta la vie et fut bientôt suivie d'affreuses représailles. La majorité de la population, qui était restée catholique, ne se contenta pas d'avoir égorgé en un jour de colère tous les calvinistes qu'elle avait rencontrés sur la voie publique; après la proclamation de l'édit de janvier 1562, elle contraignit ceux qui survivaient à s'expatrier, et Charles IX supprima le prêche de Carcassonne comme étant ville frontière.

En 1577, Carcassonne jura tous les articles de la Sainte-Union. Mais en 1587, le sénéchal Jean de Levis, vicomte de Mirepoix, lui fit prêter serment d'obéissance au roi. Toutefois Joyeuse parvint, en 1589, à s'emparer, sans coup férir, de la Cité qu'il occupa, tandis que Montmorency construisait une citadelle dans la ville basse, où siégeait le parlement de Toulouse, qui y avait été transféré. Deux ans après, une nouvelle trahison livrait la ville basse à Joyeuse, et les deux villes restèrent au pouvoir des Ligueurs jusqu'à la paix de Folembray (1596).

A partir de cette époque, Carcassonne n'a plus d'histoire ; elle devient « une grande manufacture où tout le monde, pour employer les expressions de Boulainvilliers, est occupé à carder, filer et préparer la laine. » Quand la Révolution éclata, elle était évêché, gouvernement de place, chef-lieu d'une recette particulière et siége d'un présidial et d'une sénéchaussée. L'Assemblée constituante en main-

tint le siége épiscopal, et Napoléon l'érigea en chef-lieu du département de l'Aude.

La Cité de Carcassonne conserva son administration particulière et ses magistrats jusqu'en 1800, époque de sa réunion avec la ville basse. Ses fortifications avaient été assez soigneusement entretenues, bien que depuis l'invention de l'artillerie elles ne pussent plus entrer en aucune manière dans le système militaire et défensif de la France. En 1791, l'Assemblée législative l'avait classée au nombre des places fortes du royaume; un décret impérial du 26 brumaire an XIII la déclassa, le génie ne se réservant que les casernes du château et le corps de garde de la porte Narbonnaise. Le domaine de l'État s'empressa de vendre les fossés et les glacis et de livrer les remparts à la commune pour faciliter la perception de l'octroi. La belle barbacane du château fut démolie en 1810. La tour du Trésau, menacée du même sort, dut sa conservation à MM. Guiraud et au préfet de l'Aude, M. Saint-Hilaire-Angellier, qui, en 1821, parvint à faire rentrer la Cité dans le cadre des places de guerre. En 1828, l'administration de la guerre rachetait fort cher les terrains vendus à vil prix sous l'Empire. En 1850, un nouveau décret déclassa une fois encore la Cité; mais il a été rapporté depuis sur les réclamations de M. Cros-Mayrevielle, du conseil municipal de Carcassonne et du conseil général de l'Aude, et M. Viollet-le-Duc est chargé maintenant de la restauration et de l'entretien de ce curieux monument historique, que nous allons enfin visiter [1].

La Cité de Carcassonne [2] est aujourd'hui entourée de deux *enceintes* : l'enceinte intérieure, longue de 1100 mètres, et l'enceinte extérieure, longue de 1500 mètres, en y comprenant la grande barbacane qui n'existe plus; elles s'arrêtent toutes deux au château, qui est une citadelle dans une citadelle. Une cinquantaine

1. On peut encore, quand on a le pied aussi sûr que la tête, faire le tour de la Cité sur les anciens parapets de la seconde enceinte. Certains passages sont assez difficiles à franchir. M. Cals, inspecteur des édifices diocésains à Carcassonne, donne avec complaisance, aux archéologues et aux artistes, les autorisations nécessaires pour visiter toutes les tours et les murailles dont l'accès est interdit au public.

2. M. Cros-Mayrevieille a décrit l'état ancien de la Cité dans son intéressant ouvrage, intitulé : *les Monuments de Carcassonne.*

de tours, en général de forme circulaire, les protégent. Les tours de la première enceinte dépassent pour la plupart la hauteur des courtines; celles de la seconde sont sur quelques points au niveau des créneaux des remparts. Un espace variable, dans lequel s'étaient bâties quelques misérables maisons qui vont être démolies, sépare en outre l'une de l'autre les deux enceintes. Cet espace portait déjà au moyen âge et porte encore sur plusieurs points le nom de Lices : les hautes Lices s'étendaient au sud et au sud-est, les basses au nord-est; on l'appelle en outre, nous apprend M. Cros-Mayrevieille, Savoyo au nord, Batterie au nord-est, et Canissous à l'ouest. Un fossé sans contrescarpe, avec parement en talus, défend l'approche des murailles au sud, à l'est et au nord-est, le terrain étant trop escarpé à l'ouest et au nord-ouest pour qu'on pût y en pratiquer un. Dans l'opinion de M. Viollet-le-Duc, l'enceinte extérieure est antérieure à Philippe le Hardi. Les meurtrières ont été en général remaniées et appropriées à l'usage des armes à feu, les courtines exhaussées ou entièrement refaites; cependant il existe des traces nombreuses des anciens créneaux. Les tours sont généralement bien conservées; on remarque encore au sommet de quelques-unes les trous et les corbeaux destinés à recevoir les *hourds* (mâchicoulis en bois que l'on posait en temps de guerre).

La *porte de l'Aude*, aujourd'hui découverte, dépourvue de défenses et reconstruite en partie d'abord au XVe siècle, puis au XVIIe, a dû, selon M. Viollet-le-Duc, être percée dans la muraille visigothe au XIIe siècle. On voit encore à l'intérieur un arc plein cintre qui paraît appartenir à cette époque par la manière dont il est appareillé et par la nature de ses matériaux. Nous renverrons au rapport de M. Viollet-le-Duc ceux de nos lecteurs qui seraient curieux de savoir comment elle était défendue autrefois par des ouvrages dont des fouilles récentes ont fait découvrir les fondations.

Si en partant de la porte de l'Aude on se dirige au sud-ouest, c'est-à-dire du côté opposé au château, pour faire le tour des murailles de la Cité, sur les parapets de la seconde enceinte, on ne tarde pas à quitter les restes des constructions des Visigoths, et on atteint la tour du *petit Canilon* (enceinte extérieure) et deux

tours rondes de la seconde enceinte. Dans l'une de ces tours rondes (la seconde, n° 39), on a découvert, il y a peu d'années, une prison qui contenait des ossements; un pilier, montant jusqu'au premier étage, portait encore une énorme chaîne dont le collet était rivé. Longeant ensuite l'ancien cloître détruit qui tenait aux murailles, on trouve une tour carrée, n° 11 (la *tour de l'Évêque*), qui commandait les deux enceintes et pouvait sur ce point couper la communication entre la partie sud et la partie nord des Lices et entre les chemins de ronde supérieurs des courtines. Cette tour, construite au XIII[e] siècle, est fort belle; son parapet seul était détruit: elle contient un puits, un four et tout ce qui lui était nécessaire pour soutenir à elle seule un siége en règle. On voit, à travers les figuiers, la vigne et les amandiers du jardin du presbytère, toute la partie méridionale de Saint-Nazaire sous l'aspect le plus pittoresque. « Là, par un beau soleil, écrivait M. Viollet-le-Duc, on ne peut se lasser de regarder ce petit monument d'une couleur ravissante, si élégant avec ses grandes fenêtres à meneaux déliés, ses belles roses, ses tourelles et ses contre-forts minces et saillants, projetant leurs grandes ombres rendues transparentes par le reflet d'un ciel pur. »

Non loin de la tour de l'Évêque, ainsi appelée parce que les évêques en avaient la jouissance sauf le parapet supérieur, après avoir dépassé la *tour du grand Canilon* (1[re] enceinte) et celle de *Cahuzac* (2[e] enceinte), on arrive à l'angle saillant de la fortification bâtie par Philippe le Hardi, où s'élève une grosse et belle tour ronde, véritable réduit indépendant de la courtine, dominant la *tour du grand Brulas* (1[re] enceinte). C'est la tour n° 41, dite de *Mipadre* ou de *Padre*. Elle contient deux étages voûtés et deux étages carrés, avec un plancher entre les deux; elle est munie d'une cheminée et d'un four.

« On remarquera, dit M. Viollet-le-Duc, que les coursières des courtines, et par conséquent les crénelages et les hourds, ne sont pas toujours de niveau; ils suivent la pente du terrain extérieur de manière à conserver sur tous les points de l'enceinte une hauteur de muraille uniforme, ainsi que cela se pratique encore aujourd'hui dans nos fortifications; c'est une règle établie par l'expérience, et, passé une certaine hauteur, l'escalade à l'échelle

devait être regardée comme impossible : aussi maintenait-on un minimum d'élévation partout. Toutefois les murailles de l'enceinte intérieure sont beaucoup plus élevées que celles de l'enceinte extérieure ; en effet, l'enceinte extérieure était établie de manière à battre l'assaillant de loin et l'empêcher d'approcher, tandis que dans l'enceinte intérieure tout semble combiné pour combattre un ennemi très-rapproché. »

Les tours suivantes se nomment : *tour du Moulin* (2e enceinte) et *tour Dourliac* (1re enceinte); vient ensuite un des ouvrages les plus remarquables de la Cité : c'est la tour carrée n° 43, dite de *Saint-Nazaire* ou *porte des Lices*, qui domine la tour n° 15 ou *tour Crémade*, également carrée. A côté de cette dernière, dans la courtine de droite, est percée une poterne basse et étroite, qui peut être considérée comme une barbacane destinée à protéger des sorties, donnant sur la campagne, et qui était vraisemblablement murée en temps de siége. Quant à la tour Saint-Nazaire, il était difficile à des assiégeants postés en dehors de l'enceinte extérieure de deviner qu'elle fût une des entrées de la Cité ; la porte qui y est percée, et qui donne sur les Lices, se trouve placée de côté et masquée par la saillie du contre-fort d'angle, et son seuil s'élève à plus de 2 mètres au-dessus du sol extérieur ; il fallait donc poser des échelles pour entrer ou pour sortir ; en outre on était obligé, pour atteindre la seconde entrée, de gravir plusieurs marches. Cette porte ne pouvait donc servir qu'aux gens de pied.

« Aux XIIIe et XIVe siècles, quand on voulait, dit M. Viollet-le-Duc, donner une haute idée de la force d'une place, on disait qu'elle n'avait qu'une ou deux portes. Mais pour le service des assiégés, surtout lorsqu'ils devaient garder une double enceinte, il fallait cependant rendre les communications assez faciles entre ces deux enceintes pour pouvoir porter rapidement des secours sur un point attaqué ; aussi voyons-nous, en parcourant l'enceinte intérieure de Carcassonne, un grand nombre de poternes plus ou moins bien dissimulées, et qui devaient permettre à la garnison de se répandre dans les Lices sur beaucoup de points à la fois, à un moment donné, ou de rentrer rapidement, dans le cas où la première enceinte eût été forcée. En tout, six poternes, outre les

deux grandes portes publiques de l'Aude et Narbonnaise, la porte située à côté de la tour n° 24 et la porte du château descendant à la Barbacane. Ne fût-ce que pour les rondes ordinaires, ces poternes eussent été indispensables : car on ne pouvait, pour laisser passer une ronde, ouvrir les grandes portes et faire mouvoir toutes ces clôtures, telles que herses, vantaux, barrières et chaînes. »

A peu de distance de la tour Saint-Nazaire se trouve la *tour Saint-Martin*, destinée, sans aucun doute, à battre la porte de la tour Saint-Nazaire à une petite portée d'arbalète, et renforcée par un bec saillant. A partir de ce point de l'enceinte intérieure, on voit reparaître dans les constructions inférieures des courtines les restes des murailles des Visigoths jusqu'à la porte Narbonnaise. Toutes les tours : n° 45 (*tour des Prisons*, en face de la *tour Cautière*), n° 46 (*tour de Castera*), n° 47 (*tour d'Alplo*), n° 48 (*tour de Balthazar*, en face de la *tour de Lavade*, aussi appelée *Vadia* parce qu'elle était le siége principal des mortes-payes instituées par saint Louis pour la garde perpétuelle de la Cité et du château de Carcassonne), n° 49 (*tour de Daveja*), n°s 50 et 51 (*tours de Saint-Laurent* et *du Tranquet*, en face de la *tour de la Peyre*), et n° 52 (*tour du Sacraire de Saint-Sernin*), sont bâties sur les fondations des tours primitives, et par conséquent d'un diamètre plus faible que les tours du XIIIe siècle. Seule la tour n° 48 paraît avoir été entièrement reconstruite à cette dernière époque ; aussi présente-t-elle à l'extérieur un bec saillant, comme la plupart des tours de Philippe le Hardi, et, si elle est plus épaisse et d'un diamètre plus grand que les tours visigothes surélevées au XIIIe siècle, c'est qu'elle devait dominer les courtines de ce côté, pour ne pas être battue par la tour de l'enceinte extérieure, dite de Lavade, qui est fort élevée. La tour appelée le Sacraire de Saint-Sernin formait l'abside d'une église démolie en 1793 ; on y voit encore une fenêtre ogivale que Charles VII permit d'ouvrir, en 1441, pour éclairer le maître autel.

Près de la porte Narbonnaise, on remarque un buste informe en pierre grise, qui représente une femme appelée par la tradition *dame Carcas*, et au-dessous duquel on lit : *Sum Carcas*. C'est l'œuvre d'un tailleur de pierre du XVIe siècle, qu'avait inspiré la légende suivante, bien digne d'une mention. Charlemagne assié-

gea Carcassonne pendant cinq années. Tous les défenseurs de la place étaient morts ; il ne restait plus pour la défendre qu'une femme sarrasine « appelée dame Carcas, non pas que ce fut vraysemblablement son nom, mais pource qu'elle fut repulée comme la Dame et la Reine de Carcassonne. » « Or comme estoit, raconte un vieux chroniqueur, doüée d'vn esprit aussi grand que le cœur, elle s'aduisa de ce stratagème de faire paroistre aux tours de la ville des hommes de paille, chacun auec son arbaleste, et continuellement faisant le tour des murailles, elle ne cessait de décocher des traits sur les ennemis. Et dit-on de plus qu'ayant ramassé tous les bonnets des morts, elle se monstroit icy auec vn rouge, la auec vn blanc, ailleurs auec vn gris ou vn blü, et par les changements de bonnets de différentes couleurs elle abusoit le camp et persuadoit *sans peine* aux chrestiens que la place avoit encore bien des soldats pour la garder. » Le *sans peine* est fort joli vraiment. Mais ce n'est pas tout encore. Dame Carcas, manquant de vivres, jette dans les fossés un cochon gorgé de blé, « qui se crève et fait croire aux Français que la ville est abondamment pourvue de tout ce qui lui est nécessaire, puisque ses défenseurs engraissent les pourceaux avec du blé. On veut nous faire accroire, ajoute le vieux chroniqueur, que Charlemagne leva alors le siége ; mais Carcas, voyant dessus le haut des murailles de la ville défiler les troupes, elle sortit en mesme temps et suiuit le camp, appelant Charlemagne, de sorte que celuy le premier qui en aduertit l'empereur luy dit : « Sire, *Carcas* « *te sonne*, » et de là, dit-on, est venu le nom de Carcassonne. » Alors Charlemagne, étonné (il y avait de quoi) de la présence d'esprit et du courage de dame Carcas, lui donna la ville qu'elle avait si bien défendue, et lui fit épouser un gentilhomme d'illustre race appelé Roger. La légende, une fois lancée, ne s'arrête pas en si beau chemin, mais je ne la suivrai pas plus loin.

La *porte Narbonnaise*, l'entrée principale de la Cité, la seule qui ait toujours été facilement accessible aux chevaux et aux chariots, était tout un château fort. Deux énormes tours semicirculaires, avec bec saillant[1], bâties en belles pierres à bossa-

1. Ces becs étaient des sortes d'éperons destinés à éloigner l'assaillant du point

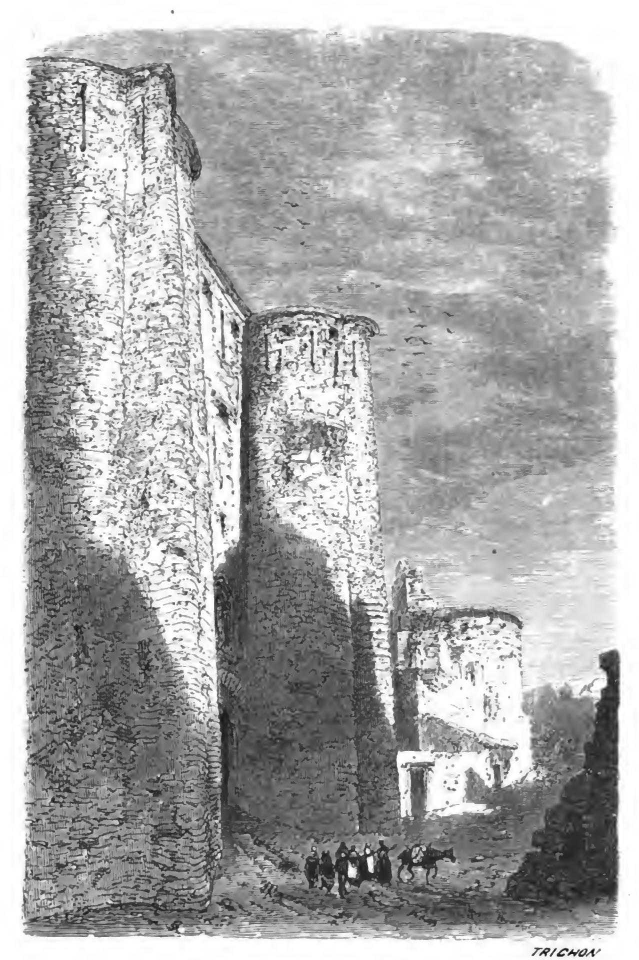
ges, viennent comme deux sentinelles avancées protéger la porte ogivale autrefois armée de chaînes, de ponts-levis, de portes en bois, de deux herses et de trois mâchicoulis, et défendue d'une manière plus efficace encore en temps de guerre. « Rien n'est plus imposant, écrivait M. Viollet-le-Duc, que cette entrée sombre, surmontée d'une niche peinte contenant une assez jolie statue de la Vierge qui date du xv[e] siècle. Ce châtelet, ajoutait-il, enferme dans ses flancs noirs de vastes salles voûtées de l'aspect le plus grandiose; du côté de la ville, une rangée de fenêtres à meneaux éclairait le premier étage; escaliers, voûtes, fenêtres, cheminées, existent encore. » Les toitures coniques de ces tours, qui depuis longtemps avaient été enlevées, viennent d'être rétablies, et préservent entièrement les belles salles intérieures.

Du haut de la porte Narbonnaise on découvre, au nord, toute la vieille cité, avec ses misérables rues tortueuses, l'église Saint-Nazaire, le château, l'Aude, les faubourgs de la ville neuve; au sud, les arides collines qui masquent la route de Narbonne, et à l'ouest, les Pyrénées et la plaine qui s'étend jusqu'à Castelnaudary.

La porte Narbonnaise était défendue au dehors par un fossé et une sorte de demi-lune, garnie d'un double rang de meurtrières et crénelée à sa partie supérieure, avec chemin de ronde et escalier en pierre. L'entrée biaise forçait les assaillants qui l'auraient franchie à se présenter de flanc devant les deux tours de la porte. Il faut visiter la porte Narbonnaise avec le rapport de M. Viollet-le-Duc au ministre d'État et le traité d'architecture militaire (I[er] vol. du *Dictionnaire raisonné d'architecture*), pour bien comprendre les fortifications et l'art des siéges au moyen âge.

Le chemin de ronde du rempart n'est pas interrompu par la porte Narbonnaise; il passe du côté de la ville, au-dessus de la porte, et relie les deux courtines, de façon cependant à n'être en communication avec la ville que par les escaliers intérieurs des tours et par une seule baie que fermaient autrefois deux portes épaisses et fortement ferrées. Généralement, les tours de l'enceinte

le plus attaquable, à le forcer de se démasquer, à faire dévier le bélier, ou présenter une plus forte résistance à la sape.



La Porte Narbonnaise à Carcassonne.

intérieure coupent les courtines de sorte que, si l'assaillant parvenait à s'emparer d'une courtine, il se trouvait pris entre deux tours, et, à moins de les forcer les unes après les autres, il lui devenait impossible de circuler librement sur les remparts; d'ailleurs, les escaliers mettant ces courtines en communication avec le sol de la ville sont très-rares, et on n'arrive généralement aux courtines que par les escaliers des tours; chaque tour devenait ainsi un petit fort séparé, indépendant, dont il fallait faire le siége.

« On est frappé, lorsqu'on étudie ces fortifications, dit M. Viollet-le-Duc, de voir avec quel soin on s'est mis en garde contre des surprises; on a pris toutes sortes de précautions pour arrêter l'ennemi et l'embarrasser à chaque pas par des dispositions compliquées, par des détours impossibles à prévoir. Évidemment un siége à cette époque n'était réellement sérieux, pour l'assiégé comme pour l'assaillant, que quand on en était venu à se prendre pour ainsi dire corps à corps. Une garnison aguerrie pouvait lutter avec quelque chance de succès jusque dans ses dernières défenses. L'ennemi pouvait entrer dans la ville par escalade ou par une brèche, sans que pour cela la garnison se rendît : car alors, renfermée dans les tours qui sont autant de forts, elle pouvait se défendre longtemps; il fallait forcer un grand nombre de portes bien barricadées. Prenait-on le rez-de-chaussée d'une tour, les étages supérieurs conservaient encore des moyens puissants de défense. On voit que tout était calculé pour une lutte possible pied à pied. Les escaliers à vis étaient barricadés de manière à rendre vains les efforts des assaillants pour monter d'un étage à un autre. Les bourgeois d'une ville eussent-ils voulu capituler, que la garnison pouvait se garder contre eux et leur interdire l'accès des tours et courtines : c'est un système de défiance adopté envers et contre tous. Les machines dont les assaillants disposaient à cette époque pour battre de loin des murailles comme celles de Carcassonne, ne devaient produire qu'un effet très-médiocre, car l'artillerie seule pourrait les renverser. Restaient la sape, le bélier et tous les engins qui obligeaient l'assiégeant à se porter au pied même des murailles ; or, il était difficile de se loger et de saper sous ces hours saillants qui vomissaient des projectiles de toutes sortes. On ne doit donc pas

être surpris de voir dans ces temps reculés des siéges se prolonger indéfiniment. La Cité de Carcassonne était alors, avec sa double enceinte et ses combinaisons ingénieuses de défense, une ville imprenable, qu'on ne pouvait réduire que par famine ; et encore eût-il fallu pour la bloquer une armée nombreuse, car il était facile à la garnison de garder les bords de l'Aude au moyen de la barbacane, qui permettait de faire des sorties avec des forces imposantes et de culbuter les assiégeants dans le fleuve. »

La première tour que l'on rencontre après la porte Narbonnaise est la tour nº 21, la *tour du Trésau*, qui fait face à la tour de Bérard. Cette magnifique construction de la fin du XIIIe siècle, assez bien conservée, domine toute la campagne et la ville elle-même. Elle renferme cinq étages, dont trois sont voûtés ; l'étage inférieur est creusé au-dessous du chemin de ronde, entre les deux enceintes ; le troisième étage est presque de plain-pied avec le sol intérieur de la ville.

En se dirigeant de la tour du Trésau vers le château, c'est-à-dire vers le nord, on trouve une grande partie de l'enceint intérieure des Visigoths et les tours nº 22 (du *Moulin de la connétable*, presque en face de la *tour de Benazet*), nº 23 (du *Vieulas*), nº 24 (de *Marquière*, en face de la *tour de Notre-Dame*, écroulée), nº 25 (de *Samson*), nº 26 (du *Moulin d'Avar*, en face de la *tour de Morelis*), nº 27 (de la *Charpentière*, en face de la *tour de la porte Rouge*). La *tour de la Glacière* (1re enceinte) est entre la tour de la porte rouge et la tour de Morelis.

« A voir le désordre de ces constructions primitives on doit supposer qu'elles ont été bouleversées par un siége terrible ; on a peine à comprendre comment on a pu, avec les moyens dont on disposait alors, renverser des pans de mur d'une épaisseur considérable, faire pencher ces tours massives de plus d'un mètre. Il semblerait que la poudre à canon peut seule causer des désordres aussi graves ; et cependant le siége pendant lequel une partie notable de ces murailles a été renversée est antérieur au XIIe siècle, puisque sur ces débris on voit s'élever des constructions identiques à celles du château, ou des restaurations du XIIIe siècle. A peine si l'on a pris le soin de déblayer les ruines : car on trouve enclavés dans des courtines du XIIIe siècle d'énor-

mes pans de murs renversés et présentant verticalement les lits de leurs assises de pierre ou de briques; grâce à la bonté des mortiers, ces masses renversées ne sont pas disjointes, et forment comme des rochers sur lesquels on serait venu construire de nouveaux murs. »

Deux portes sont percées dans la portion de l'enceinte des Visigoths : l'une petite de l'époque primitive, a été murée au XIII[e] siècle; elle est située à la droite de la tour n° 26; l'autre, percée au XII[e] siècle et réparée au XIII[e], se trouve à la droite de la tour n° 24; elle devait très-probablement être murée en temps de guerre, car elle n'est défendue par aucun ouvrage particulier.

Terminons maintenant par le *château* cette visite trop rapide et trop incomplète des fortifications de la Cité. Le château est un grand bâtiment quadrangulaire, flanqué de fortes tours rondes se reliant seulement au système général de l'enceinte, protégé de trois côtés (le quatrième donnant sur les pentes abruptes qui dominent l'Aude) par un fossé large et profond, défendu d'un côté de la ville par une demi-lune ou barbacane bâtie au XIII[e] siècle, crénelée, avec boulevard, et dans laquelle s'ouvre une avant-porte. A en croire la tradition locale, il existait déjà du temps de Charlemagne, et la tour carrée qui le domine du côté de l'Aude s'est inclinée devant le grand empereur lorsqu'il a passé à Carcassonne. Cette tour est inclinée, il est vrai, mais ne paraît pas antérieure au XII[e] siècle [1]. Quant au château, ses constructions inférieures pourraient parfaitement appartenir au XI[e] siècle et avoir été élevées par Roger III, qui mourut en 1062 dans un âge fort avancé, puisqu'il régna quatre-vingts ans. Ce fut du reste ce comte Roger qui fit bâtir la nef romane de Saint-Nazaire, et creuser un puits très-large, très-profond et très-beau, que l'on peut voir encore près du château. La margelle de ce puits a été refaite avec assez de goût vers la fin du XV[e] siècle. D'après une légende populaire, il n'a pas de fond, et les Visigoths y ont jeté, lors de l'arrivée d'Attila, une partie de leurs trésors, qui n'ont

1. Cette tradition n'est pas la seule qui concerne Charlemagne, à Carcassonne. Près de la Cité, du côté de l'ouest, jaillit une source miraculeuse, dont l'eau est du moins fort bonne, et qui est appelée Fontaine de Charlemagne.

jamais pu en être retirés. D'autres légendes racontent qu'au fond s'ouvrent les portes des souterrains les plus vastes de la Cité, et qu'il renferme des grottes habitées par des fées. Ce qui est positif, c'est que, dans les premières années de ce siècle, une société d'actionnaires se forma à Carcassonne pour le dessécher, dans l'espoir d'y découvrir un trésor. On n'y trouva ni objets précieux, ni fées, ni souterrain, mais seulement quelques pointes de flèches et quelques médailles, déposées au musée par M. Cros-Mayrevieille. Au mois de septembre 1832, à la suite d'une longue sécheresse, le grand puits se dessécha naturellement, et on n'y découvrit plus rien.

Mais revenons au château, mélange de toutes les époques. Les courtines et créneaux ne paraissent pas à M. Viollet-le-Duc antérieurs au XIIIe siècle; mais les tours rondes du côté de la ville lui semblent contemporaines de Roger ou peu postérieures; elles contiennent des salles voûtées en forme de calottes hémisphériques, en fort mauvais état. La façade intérieure de ce côté du château, et qui prend jour sur la cour, est percée de fenêtres jumelles plein cintre, petites et rares, soutenues par des colonnes en marbre blanc, et qui appartiennent sans aucun doute au XIIe siècle. Sur les trois autres côtés, les bâtiments ont été tellement mutilés, percés, rebouchés et plâtrés, qu'ils n'ont plus aucun caractère extérieur; mais ces bâtiments qui servent de caserne pour des troupes de passage contiennent encore de précieux restes, de belles salles voûtées, des débris de vastes portiques et des chemins de ronde complets. Pour prendre une idée de ce château, il faut examiner les dessins qui en ont été publiés par le ministère d'État (*Archives des monuments historiques*). On comprend alors que cette résidence si fortement assise pouvait aussi être une belle demeure féodale.

« Ce château, dit M. Cros-Mayrevieille, a été successivement habité par les comtes, les vicomtes, les sénéchaux et les autres gouverneurs civils et militaires de Carcassonne. Vers le milieu du moyen âge il renfermait, outre les logements indispensables à la cour des comtes, la chapelle comtale de Sainte-Marie, la grande chambre et la chambre dite Ronde, quoiqu'elle fût carrée, où se concluaient les actes les plus importants, et où les

proceres, c'est-à-dire les personnages de la cour des comtes, se réunissaient pendant l'hiver ; enfin la cour d'honneur, au milieu de laquelle était l'*orme féodal*, lieu de réunion pendant l'été. Sous la domination des comtes, les assemblées tenues dans le château de Carcassonne étaient exclusivement politiques, et n'avaient pour objet que l'administration ou les intérêts du comté ; mais sous les vicomtes une cour d'amour y fut instituée par Adélaïde, femme de Roger Trencavel et nièce du roi de France. Dès lors la grande chambre et la cour d'honneur retentirent des chants des nombreux troubadours que la noble et puissante châtelaine attira auprès d'elle. »

Quand l'Aude s'éloigna du rocher qui porte le château, et dont ses eaux baignaient autrefois la base, ce point vulnérable fut défendu d'abord par des ouvrages que détruisit Simon de Montfort, puis par une barbacane construite sous saint Louis et démolie, il y a une trentaine d'années, pour bâtir une usine dans le faubourg. En fouillant même assez profondément, M. Viollet-le-Duc n'a pu retrouver que les fondations et les premières assises de cette vaste tour, qui produisait, dit-il, un grand effet, et dont il a publié (pages 54 et suivantes de son rapport) une intéressante description à laquelle nous renverrons nos lecteurs. Aujourd'hui plusieurs des tours de l'enceinte intérieure sont réparées et couvertes, les chemins de ronde et les crénelages voient disparaître les décombres qui les rendaient si difficiles à comprendre. La porte de l'Aude est rétablie à son ancien niveau, et peu à peu les baraques qui engagent les remparts du côté sud disparaissent.

Pour terminer cette exploration de la Cité, il ne nous reste plus qu'à visiter l'**église Saint-Nazaire**, qui a été la cathédrale du diocèse de Carcassonne avant le rétablissement du culte en France, et dont M. Viollet-le-Duc poursuit, avec tant de soin et de goût, la restauration commencée en 1844 aux frais du ministère de l'intérieur. Cette église, classée, est-il besoin de le dire? parmi les monuments historiques, s'élève dans la partie méridionale de la Cité; elle a la forme d'une croix latine, dont le sommet est tourné du côté de l'est ; sa longueur (de l'abside à l'extrémité des nefs) est de 59 mètres, sa largeur de 16 mètres (les trois nefs réunies) et de 36 mètres (les transsepts). Deux

tours octogones, remarquables par leur légèreté et leur grâce, flanquent l'abside, surmontée d'une balustrade et ornée de modillons historiés, dispositions fort rares dans les monuments de cette époque. Deux portes principales placées au nord : l'une, aboutissant aux nefs, l'autre, aux transsepts; une petite porte à plein cintre au fond de l'église, à l'ouest, où s'élève un clocher de construction moderne, tel est, dit M. Cros-Mayrevieille, l'ensemble de l'extérieur. Malheureusement le chœur, les transsepts et les deux chapelles latérales, si remarquables par leur architecture, avaient été construits avec de mauvais matériaux, et leur consolidation, on pourrait presque dire leur reconstruction, a exigé des sommes considérables.

La porte principale, du style roman, qui s'ouvre sur le flanc nord de la nef, vient d'être restaurée; on remarquera surtout les sculptures des chapiteaux de ses deux colonnes de marbre, qui proviennent certainement d'un monument antérieur aux constructions les plus anciennes de Saint-Nazaire, et qui sont presque antiques.

Saint-Nazaire présente deux caractères d'architecture très-tranchés. La nef du XIe siècle, aux gros piliers cylindriques, aux voûtes en berceau plein cintre, aux rares et étroites fenêtres et aux bas côtés étroits, contraste, par son style lourd et massif, avec un transsept, des chapelles et un chœur de la plus coquette, de la plus riche, de la plus légère et de la plus merveilleuse architecture du XIVe siècle. « L'œil se porte malgré lui, a dit M. Viollet-le-Duc, vers ces longues et larges fenêtres, ornées encore de leurs verrières, vers ces piliers et ces voûtes d'une légèreté de construction qu'on a peine à comprendre. Malgré, ou peut-être à cause de ses défauts, l'architecture de Saint-Nazaire résume toutes les tentatives du XIVe siècle; de plus, elle présente une richesse d'ornementation dont cette époque plus qu'aucune autre est très-avare. Chaque pas fait découvrir une nouvelle perle. L'évêque Pierre de Roquefort, qui entreprit d'achever cette église, semble avoir voulu en faire un chef-d'œuvre d'élégance et de richesse. Les deux chapelles latérales de l'extrémité de la nef, au nord et au sud, ne furent probablement élevées qu'après la mort de Pierre de Roquefort, car elles ne se relient pas aux

transsepts comme construction, et dans l'une d'elles, celle du nord, est placé le tombeau de cet évêque, l'un des plus gracieux monuments du XIV[e] siècle que nous connaissions.

« Il faudrait un volume pour contenir une description complète de Saint-Nazaire [1]. Tout d'abord les *vitraux* sont si intéressants qu'ils devraient faire le sujet d'un travail particulier; ceux du XIV[e] siècle ne sont pas moins remarquables au point de vue de l'exécution que ceux de la Renaissance; quelques-uns présentent cette particularité curieuse, qu'ils ne sont composés que d'ornements de couleurs éclatantes. Adossés aux piliers qui portent les voûtes du chœur et entre lesquels se voient ces belles verrières, sont placés les douze apôtres sur des culs-de-lampe. A droite, sur le premier pilier qui forme l'entrée du chœur, sont le Christ et un évêque, et en regard, à gauche, la Vierge et un personnage que rien ne peut faire reconnaître. Le Christ seul est nimbé. L'exécution de toutes ces figures, surtout de la Vierge et de l'évêque, qui font face à la nef, mérite d'attirer l'attention des connaisseurs. Une horrible décoration de pilastres jaunes, avec des tableaux ridicules, masque, sous les apôtres, toute la partie basse du chœur, autrefois ornée d'une riche arcature. A droite et à gauche de l'ancien autel, dans le mur, au-dessous des fenêtres, s'ouvraient deux petites portes qui donnaient entrée dans deux sacraires encore existants aujourd'hui. Cette curieuse disposition ne se retrouve que dans un petit nombre d'églises. Ces réduits, semblables entre eux, ont chacun 3^{m},50 de long sur 1^{m},80 de large; ils sont voûtés et garnis de trois armoires qui étaient fermées de doubles volets dont les doubles feuillures existent encore. Thiers, dans son intéressant traité de l'exposition du saint sacrement, s'exprime ainsi sur ces édicules (t. I, p. 44) : « Ce n'a « été qu'après le concile de Latran, sous Innocent II, l'an 1215, « qu'on a commencé de mettre dans les églises des tabernacles, « des custodes et des *chapelles*, dans lesquelles on a renfermé le « saint sacrement. »

1. Comme la restauration de Saint-Nazaire n'est pas terminée, je ne modifie en rien ce rapport de M. Viollet-le-Duc. En le lisant sur les lieux, on pourra se rendre compte tout à la fois des importants travaux qui ont déjà été exécutés, et des changements qui se préparent.

« La chapelle, bâtie dans l'angle que forme au nord la nef avec le transsept, renferme une grande dalle usée couvrant le corps de Pierre de Roquefort, évêque de Carcassonne, qui, après avoir fait élever ce merveilleux monument et l'avoir fait décorer de magnifiques vitraux, mourut en 1321; il portait pour armes de gueules à trois rocs, d'échiquiers d'or, deux en chef, un en pointe. Les clefs des voûtes et les vitraux sont remplis de ces figures héraldiques. En face de la pierre tombale, contre le mur, s'élève debout la statue de Pierre de Roquefort, ayant les diacres à ses côtés; ces trois figures, grandes comme nature, sont de véritables chefs-d'œuvre; une riche ornementation du XIVe siècle les entoure; les crochets, les petites gargouilles et les fleurons en sont taillés par une main très-habile; le soubassement est orné d'une suite de figurines placées dans de petites ogives couronnées de pignons du travail le plus fin. C'est là un monument complet, d'un style charmant, et qui n'a d'autre défaut que d'être badigeonné et peint à l'huile en gris et en jaune clair.... L'inscription de la pierre tombale est complétement effacée.

« Cette jolie chapelle, dédiée par l'évêque fondateur à saint Pierre et à saint Paul, était ornée de beaux vitraux aujourd'hui détruits. Les deux statues des apôtres sont placées à droite et à gauche de l'autel; on remarque surtout celle de saint Paul.

« Un autre tombeau en marbre, placé à l'entrée du chœur et transformé en armoire aujourd'hui, n'est pas sans intérêt, quoique bien mutilé; c'est celui de Simon Vigorre, archevêque de Narbonne, qui, en revenant du concile de Trente, mourut subitement à Carcassonne et fut enterré derrière le premier pilier du chœur. Bien que sculpté à l'époque de la Renaissance, ce tombeau a encore un caractère gothique très-prononcé. »

M. Cros-Mayrevieille a fait placer, le 7 octobre 1844, dans la chapelle Saint-Laurent, un curieux bas-relief représentant le siége d'une place forte au moyen âge, et employé auparavant comme revêtement au bas d'un mur, dans une des parties les plus obscures et les plus humides de l'église.

Enfin l'église Saint-Nazaire possède un monument qui mériterait à lui seul que les archéologues fissent le pèlerinage de Carcassonne : c'est le tombeau de Radulph, découvert en 1839 dans

la petite sacristie, par M. Cros-Mayrevieille. Cette chapelle, qui a si grand besoin d'une véritable restauration, car, sous le prétexte de la remettre à neuf, on l'a décorée de profils et d'ornements qui n'appartiennent à aucune époque et à aucun style, forme comme une petite église distincte (à la droite du chœur en le regardant); elle a été bâtie au XIIIe siècle, avant le chevet actuel de Saint-Nazaire, auquel elle est contiguë. Sa longueur est de 13^m,50, sa largeur de 5^m,10; les voûtes et les murs sont construits en grès calcaire d'appareil régulier; le haut, en forme d'abside placée du côté du levant, offre une particularité remarquable : c'est une fontaine avec un mascaron et un ange, qui ont été trouvés dans l'état où on les voit aujourd'hui.

Le tombeau de l'évêque Radulph, mort en 1266, est de la même époque que la chapelle. L'évêque porte des habits pontificaux très-différents de ceux qui sont en usage aujourd'hui ; sa statue repose sur une corniche élégante qui sert de couvercle au sarcophage, et sous laquelle se lit une inscription latine écrite sur trois lignes. Ce sarcophage représente une église et un cloître formé de douze arcades trilobées ; sous ces arcades sont sculptés des chanoines avec la chemise romaine, la tête rasée, et portant l'aumusse; à l'arc du milieu on voit Radulph étendu mort, entouré de l'évêque, des prêtres et des acolytes qui font l'absoute; les anges emportent son âme au ciel. Ce monument du XIIIe siècle, remarquable par le dessin, le mouvement, la naïveté, la variété des figures, non moins que par les costumes de l'époque, est admirablement conservé, parce qu'il a été enfermé pendant un très-long espace de temps.

Le héros de la croisade contre les Albigeois fut enseveli, le 26 juillet 1218, dans l'église de Saint-Nazaire, à l'extrémité (est) de la nef latérale droite, à quelques pas de la chapelle Sainte-Croix. Mais cinq ans après (15 janvier 1223), son fils fit exhumer ses restes, qu'il transporta au monastère des Hautes-Bruyères, près de Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise).

Le *cloître* de Saint-Nazaire, bâti et rebâti à diverses époques, a été démoli en 1793 ; il était orné de tombeaux et renfermait, en outre, une riche et élégante chapelle, construite du côté oriental, en 1449, et détruite déjà en 1774.

Les travaux de restauration de Saint-Nazaire touchent à leur terme. Les vitraux ont repris leur place dans les fenêtres débouchées. Du côté des remparts le clocher, qui servait de tour à l'époque romane, lorsque les murailles passaient tout près de l'église, a été rétabli, la chapelle Radulph restaurée et l'ensemble de l'édifice débarrassé des bâtiments modernes qui en détruisaient les proportions. Une crypte datant du XIe siècle, et ayant appartenu à l'église dont la nef existe encore, a été découverte sous ce sanctuaire et restaurée avec soin. Elle est d'une très-grande simplicité, et couverte par des linteaux et des dalles, non par des voûtes.

DE CARCASSONNE A CETTE.

A peine a-t-on quitté la gare de Carcassonne, que l'on traverse le canal du Midi sur un pont de 12 mètres d'ouverture (avec travées latérales) ; puis, au delà d'un remblai d'où l'on découvre bien la ville haute, on franchit l'Aude sur un pont de pierre de cinq arches de 18 mètres. A gauche du chemin de fer ou au nord, on jouit d'une belle vue sur la montagne Noire. Le point culminant de cette chaîne, le *Signal de Nore*, haut de 1210 mètres au-dessus de la mer, attire surtout les regards ; mais il disparaît bientôt derrière des coteaux bas et rapprochés. On cesse aussi de voir la vieille ville, et, après avoir dépassé deux tranchées et traversé le ruisseau de la Porte de Fer, on s'enfonce dans un souterrain de 400 mètres de longueur, où le chemin de fer est à 101 mètres au-dessus du niveau de la mer, c'est-à-dire à 26 mètres au-dessous du point le plus élevé du coteau de Berriac qu'il traverse.

60e STATION. — TRÈBES.

7 kil. de Carcassonne. — 98 kil. de Toulouse. — 355 kil. de Bordeaux. 122 kil. de Cette.

Trèbes, village de 1871 habitants, situé à la gauche du chemin de fer, entre l'Aude et le canal du Midi, est une des communes les plus peuplées et les plus prospères de l'arrondissement de Carcassonne ; aussi s'y tient-il trois foires considérables et possède-t-il des distilleries, des poteries et d'importants chantiers de

construction pour les barques. Son église, dont les parties les plus anciennes datent du XIIe siècle (?), jouissait, avant la Révolution, en sa qualité d'archiprêtré, d'un certain nombre de droits féodaux qui avaient rendu les habitants fort irréligieux.

L'*Orviel*, qui prend sa source dans la montagne Noire et qui se jette dans l'Aude au-dessus de Trèbes, était reçu en entier autrefois dans le canal du Midi, qu'il remplissait souvent par ses dépôts. Quand Vauban visita le canal, en 1686, il remédia à cet inconvénient à l'aide d'un aqueduc que Riquet avait déjà résolu de construire; cet aqueduc, entouré d'une belle végétation et composé de trois arches égales, chacune de 11 mètres d'ouverture, a 40 mètres de longueur, non compris les épaulements. Pour conserver au canal les eaux limpides que l'Orviel peut lui fournir (30 000 mètres cubes par 24 heures), on a détourné cette rivière de son cours ordinaire par une rigole de dérivation de 780 mètres de longueur, sur les bords de laquelle est établie une pépinière servant à renouveler les plantations des francs-bords.

Au delà de Trèbes, on entre dans la région des oliviers. Le climat devient plus méridional, le sol plus sec et plus aride. On commence à longer, du côté du sud, la montagne d'Alaric, une des dernières ramifications de la chaîne nue, grise et triste des Corbières. Du côté opposé, on laisse le *château de Saint-Julia*, plus loin est celui de *Millegrand*. Le vent du nord souffle quelquefois avec tant de violence sur cette contrée, qu'on a dû border le canal du Midi d'une plantation de cyprès formant une haie vive très-serrée, pour rendre la navigation possible. On aperçoit à gauche, entre deux tranchées rocheuses, l'Aude, que le canal domine à une certaine hauteur.

61e STATION. — FLOURE.

5 kil. de Trèbes. — 103 kil. de Toulouse. — 360 kil. de Bordeaux.
117 kil. de Cette.

Floure n'est qu'un hameau de 160 habitants, dépendant de la commune de *Barbaira* (405 hab.), relais de poste, située sur la route de terre, et qu'on longe à peu de distance de la station.

Au commencement de ce siècle, il existait encore entre Floure

et Capendu un étang de 2000 hectares, profond de 3 mètres, appelé l'*Étang de Marseillette*, dont les exhalaisons pestilentielles décimaient la population des communes voisines. En 1804, une dame irlandaise, nommée Lawless, qui habitait Béziers, obtint du gouvernement l'autorisation de le dessécher; elle s'engageait à terminer cette opération en quatre années, sous la condition qu'elle resterait propriétaire du sol et qu'elle ne payerait pas d'impôt pendant trente ans. L'opération réussit; mais elle exigerait, à ce qu'il paraît, pour devenir vraiment profitable, d'importants perfectionnements. Le canal du Midi suit les contours de l'étang; on y rencontre successivement l'écluse de Marseillette, la triple écluse de Fonfile, les doubles écluses de Saint-Martin et de l'Aiguille, et le pont-aqueduc de l'Aiguille, construit, il y a peu d'années, sur la rigole d'évacuation de l'étang.

62e STATION. — CAPENDU.

5 kil. de Floure. — 108 kil. de Toulouse. — 365 kil. de Bordeaux.
112 kil. de Cette.

Capendu, chef-lieu de canton de 719 habitants, offre un aspect pittoresque; les ruines de son ancien château et d'une église du XIVe siècle y couronnent un mamelon rocheux. Il n'a du reste rien d'intéressant. La montagne nue qui le domine au sud porte encore, comme nous l'avons déjà dit, le nom de *montagne d'Alaric*. Selon la tradition, ce célèbre roi visigoth s'était fait bâtir un château fort sur cette montagne, en face de Capendu. Au sud, on découvre d'abord toute la montagne Noire, puis, au delà d'une tranchée de pierres rouges, elle disparaît derrière de petits mamelons qui gênent la vue. On franchit, au 369e kilomètre, la rivière de Douzens sur un pont de 20 mètres, et au 371e le ruisseau de Cabriac sur un pont de 8 mètres.

63e STATION. — MOUX.

8 kil. de Capendu. — 116 kil. de Toulouse. — 373 kil. de Bordeaux.
104 kil. de Cette.

Des voitures de correspondance conduisent à *Foncouverte* (5 kil.) pour 50 cent., — *Fabrezan* (13 kil.) pour 75 cent., — *Ferrals* (11 kil.) pour 75 cent.

Moux, village de 676 habitants, situé sur la route de terre et dépendant du canton de Capendu, ne mérite, comme son chef-lieu, qu'une simple mention. Son sol, généralement aride, produit une grande quantité de vins, des amandes et des olives ; les habitants exploitent, en outre, avec profit les vastes carrières de la montagne d'Alaric.

Le chemin de fer, s'éloignant de plus en plus de l'Aude et du canal du Midi, qui décrivent une forte courbe au nord, se dirige directement à l'est, presque parallèlement à la route de terre, qu'il traverse à peu de distance de Moux. Quand on sort d'une espèce de défilé rocheux, on aperçoit sur la droite, dans la vallée insignifiante de l'Orbieu, le village de *Caumon*. Au nord, dans la courbe que décrivent l'Aude et le canal, se trouvent *Saint-Couat* (300 hab.), *Roquecourbe* (117 hab.), et le canal du Midi, qui, après avoir quitté l'étang de Marseillette, a passé, entre l'écluse double de Puicherie et celle de Jouarres, sur le pont-aqueduc d'Argens-double, près de l'épanchoir de ce nom, traversé les bois de la Redorte qui ressemblent à un parc, et laissé à gauche le village de ce nom, où M. Mathieu de la Redorte possède un beau château, entouré, comme celui de M. Carayon-Latour, voisin de l'écluse de Jouarres, de vastes établissements pour l'exploitation des vins de ses vignobles. En remontant l'Argensdouble, on trouverait sur ses bords *Rieux-Minervois* (1690 hab.), dont l'église, classée parmi les monuments historiques, doit être comptée au nombre des monuments les plus curieux du midi de la France [1]. Son plan intérieur est un polygone de quatorze côtés, inscrit dans un cercle, mais dont les angles ne sont pas sensibles à l'extérieur. Son diamètre est de 18 mètres. Au milieu s'élève une coupole légèrement ovoïde, soutenue par sept arcades cintrées, disposées circulairement et formant une enceinte intérieure ou un chœur dont le diamètre égale la moitié du diamètre total de l'église. L'espace compris entre la première et la seconde enceinte, que l'on peut considérer comme la nef ou les bas côtés du chœur, est couvert d'une voûte décrite par un quart de cercle qui sert d'arc-boutant aux murs du chœur. Chaque côté du grand polygone intérieur est

1. Mérimée, *Voyages dans le Midi de la France.*

décoré d'une arcade bouchée, soutenue par des colonnes engagées dans les angles du mur d'enveloppe. On remarquera la délicatesse et le travail des chapiteaux et des tailloirs. Au-dessus des arcades règne une corniche peu saillante et sans ornements. Trois fenêtres cintrées, percées un peu au-dessus de la corniche, étroites à l'intérieur, s'élargissant au dedans, jettent dans cette partie de l'église une clarté insuffisante ; une quatrième fenêtre doit être moderne.

« L'arcade située exactement à l'orient est plus ornée que les autres; son archivolte repose sur huit consoles couvertes de palmettes très-délicatement travaillées. Au milieu de la partie du mur enfermée par l'arcade, on voit une petite niche cintrée avec deux moulures continues tout autour; c'est là évidemment ce qui remplace l'abside dans une église circulaire.

« Les arcades du chœur, ou enceinte intérieure, portent sur sept piliers, quatre carrés ou plutôt prismatiques, et trois cylindriques, hauts d'une vingtaine de pieds, en comptant la base et le socle.

« A diverses époques (XIIIe et XIVe siècles), on a ajouté une sacristie et des chapelles gothiques autour de l'église, communiquant avec elle par les arcades du mur extérieur, qu'on a percées pour en faire des portes. Les deux portes du plan primitif sont encore facilement reconnaissables.

« Le clocher, médiocrement élevé et placé au-dessus de la coupole du chœur, est à sept pans, sur chacun desquels on a pratiqué deux fenêtres étroites à plein cintre. »

On traverse, au 381e kilomètre, le ruisseau de l'Oule sur un pont de 6 mètres, et au 384e, un autre ruisseau, celui de la Jeurre sur un pont de 10 mètres.

64e STATION — LÉZIGNAN.

11 kil. de Moux. — 127 kil. de Toulouse. — 384 kil. de Bordeaux. 93 kil. de Cette.

Des voitures de correspondance conduisent à *Fabrezan* (12 kil.) pour 75 cent.

Lézignan, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Narbonne (Aude), situé à la gauche du chemin de fer, a une popula-

tion de 3016 habitants. Il possède d'importantes distilleries, et il s'y tient tous les ans, en septembre et en décembre (le 4), des foires qui y attirent tous les habitants des communes voisines. Une de ces communes est celle de *Fabrezan* (canton de Lézignan), bourg de 1287 habitants, situé sur l'Orbieu, au pied de la montagne d'Alaric, et dont les vins sont renommés.

Le chemin de fer, toujours parallèle à la route de terre, se rapproche de l'Aude et du canal du Midi. La vallée de l'Orbieu, dans laquelle il court, à l'est, est aussi monotone qu'insignifiante. Au 392ᵉ kilomètre, on franchit cette rivière sur un pont de fer à treillis long de 100 mètres et pesant environ 300 000 kilogrammes.

65ᵉ STATION. — VILLEDAIGNE.

8 kil. de Lézignan. — 135 kil. de Toulouse. — 392 kil. de Bordeaux.
85 kil. de Cette.

Villedaigne, relais de poste, est un hameau dépendant de la commune de *Canet* (653 hab.), situé à 5 kilomètres du chemin de fer, sur l'Orbieu. Ses figues sont estimées; mais c'est surtout la récolte du miel (de Narbonne) qui enrichit ses habitants. A droite s'élèvent des coteaux nus; à gauche, on découvre une vue étendue, et on passe devant plusieurs villages sans importance, *Canet*, *Raissac d'Aude*, *Nevian*.

66ᵉ STATION. — MARCORIGNAN.

5 kil. de Villedaigne. — 140 kil. de Toulouse. — 397 kil. de Bordeaux.
80 kil. de Cette.

Marcorignan, commune de 544 habitants, appartient comme les modestes localités dont nous venons de parler au canton de Narbonne, et se trouve située à gauche et à une certaine distance du chemin de fer, près de la jonction de l'Orbieu et de l'Aude. A peine a-t-on quitté cette station, que l'on entre dans une gorge formée par des coteaux rocheux et nus; des haies de petits amandiers bordent les champs. On passe dans une longue tranchée profonde de plus de 15 mètres. Quand les talus s'abaissent, on aperçoit à droite le village de *Montredon* (512 hab.). On traverse la route de terre, puis la prise d'eau de Narbonne, et, sortant enfin de la gorge, on voit s'ouvrir à l'est une vaste

plaine couverte d'oliviers, au milieu de laquelle les monuments de Narbonne attirent de loin les regards. On franchit le canal de la Robine sur un pont de 20 mètres avant de s'arrêter à la station de Narbonne, située presque vis-à-vis de Saint-Just, à 9m,10 au-dessus du niveau de la mer.

67e STATION. — NARBONNE.

9 kil. de Marcorignan. — 149 kil. de Toulouse. — 406 kil. de Bordeaux. — 26 kil. de Béziers. — 71 kil. de Cette. — 63 kil. 540 mèt. de Perpignan.

Renseignements généraux.

Des OMNIBUS, correspondant avec tous les trains, conduisent de la station à la ville.

HÔTELS. — *Hôtels de France* et *de la Dorade.*

LIBRAIRES. — Caillard, Dedieu.

Situation et aspect général.

Narbonne, chef-lieu d'arrondissement du département de l'Aude, ville de 16 062 habitants, est située à 8 kilomètres de la Méditerranée, au point de jonction des routes de Paris à Perpignan et de Montpellier à Toulouse, sur le canal de la Robine, qui la divise en deux parties (le bourg et la cité), dans une vaste plaine d'où l'on découvre : d'un côté, la chaîne des Cévennes, de l'autre, celle des Corbières, au-dessus de laquelle apparaît le Canigou. D'après d'anciennes traditions, elle était autrefois entourée de lacs qui communiquaient avec la mer et qui en faisaient un des ports les plus fréquentés de la Méditerranée. Elle est obligée aujourd'hui de se servir du canal qui porte son nom, et qui va aboutir à la Nouvelle, pour exporter les produits de son agriculture et de son industrie. On y entre par quatre portes, car elle est renfermée dans une enceinte de murailles, dont nous signalerons plus loin les curiosités aux archéologues, et qui ne pourraient pas résister à une attaque sérieuse. Ses rues sont généralement étroites et tortueuses; ses maisons ne se recommandent point par leur architecture; mais ses églises, son hôtel de ville, son musée, ses antiquités, ses remparts, méritent la visite de tous les étrangers, et son histoire offre un grand intérêt.

Histoire.

Les Tectosages qui fondèrent Toulouse (Voy. *Histoire de Toulouse*) furent aussi, selon toute apparence, les fondateurs de Narbonne. Les étymologistes affirment que, dans leur langage, *nar* signifiait eau, et *bo* habitation. Il est certain que cette ville fut longtemps un port de mer. On présume qu'Annibal y passa du consentement des Tectosages, et que le traité conclu entre eux portait qu'en cas de difficultés avec les Carthaginois, le différend serait jugé par les femmes des indigènes.

Quand les Romains eurent vaincu, au confluent de l'Isère et du Rhône, la confédération des Arvernes, ils étendirent rapidement leur domination, le long du littoral, jusqu'aux Pyrénées, et envoyèrent à Narbonne une colonie. De grands travaux signalèrent cette prise de possession. « Un bras de l'Aude fut détourné de son lit et dirigé vers le lac *Rubrensis* (l'étang de Sigean), pour donner à la ville une rade plus vaste et plus sûre ; les étangs qui, vers l'est, inondaient souvent les environs de Narbonne, furent contenus par des digues et coupés par des ponts nombreux. Aux bords de l'Aude s'éleva une *image de Rome,* avec son Capitole, sa Curie représentant le sénat, ses décemvirs, ses consuls, ses préteurs, ses questeurs, ses censeurs, ses édiles, ses institutions et ses mœurs calquées sur celles de la métropole, ses citoyens enfin qui, dans leur nouvelle patrie, restaient avant tout citoyens de Rome, et en conservaient l'orgueil et les droits [1]. » Narbonne fut dès lors la capitale de la *province* et la rivale maritime de Massalie ou Marseille. Le proconsul y résidait. Une flotte romaine y stationnait habituellement. Les Romains appelèrent cette ville *Narbo Martius*, soit parce qu'ils l'avaient dédiée au dieu Mars, soit parce que l'établissement s'était fait sous le consul Q. Martius Rex. Jules César la surnomma *Colonia Julia Paterna*. Plus tard il y établit des vétérans, gaulois probablement, de la dixième légion, et Narbonne s'appela *Narbo Decumanorum*. Dès cette époque, elle était décorée de monuments magnifiques, temples, théâtres, thermes, etc., et jouissait d'une grande prospérité industrielle et commerciale.

En l'an 27 avant J. C., Auguste convoqua dans Narbonne les députés de toutes les nations gauloises, y organisa l'administration du vaste pays conquis par son oncle, et le divisa en trois provinces nouvelles. L'ancienne conserva ses limites, et Rome en demeura la métropole. Elle fut la proie, sous Tibère, d'un effroyable incendie.

1. Henri Martin, *Histoire de France*, t. I.

Les empereurs Dioclétien, Constance, etc., divisèrent en deux parties la province Narbonnaise, et diminuèrent ainsi de moitié l'importance politique de Narbonne, qui ne pouvait d'ailleurs que déchoir progressivement, à mesure que le monde romain s'affaissait sous sa propre corruption et sous les efforts des barbares.

Cependant le christianisme s'était introduit dans la capitale de la Narbonnaise vers le milieu du IIIe siècle. La *bonne nouvelle* y avait été apportée, sous le règne de l'Arabe Philippe, par Paul, envoyé de l'évêque de Rome, Fabianus. Le sang des martyrs y coula sous Dioclétien, ou plutôt sous Maximien son collègue, notamment celui de saint Sébastien, Narbonnais de naissance, officier dans la garde prétorienne.

Au commencement du Ve siècle, Narbonne fut cruellement ravagée par les Alains, les Suèves et les Vandales, qui, du nord au sud, inondèrent et dévastèrent presque toute la Gaule. Les Visigoths, conduits par Altaüf, s'en emparèrent en 413. Altaüf y épousa l'année suivante la princesse Placide, sœur de l'empereur Honorius. Il y fut, bientôt après, investi par une armée impériale, assiégé par terre et par mer, et réduit à une capitulation qui lui imposait l'obligation d'aller combattre les Alains, les Vandales et les Suèves, alors établis en Espagne. Il ne quitta Narbonne qu'après l'avoir mise au pillage. Son successeur Wallia fut rappelé, dans le sud-ouest de la Gaule, en 419, par l'empereur lui-même, et s'y établit en vertu d'un traité (voy. l'*Histoire de Toulouse*) qui conserva à l'empire Narbonne et tout le littoral méditerranéen. Théodéric l'assiégea sans succès en 436 et en 437. Elle fut livrée à Théodéric II, vers 461, par le Gaulois Agrippinus, lieutenant du général romain Ægidius, et qui commandait dans cette ville avec le titre de comte.

Alaric, le dernier des rois visigoths de Toulouse, tomba à Voulon sous les coups de Clovis, laissant un fils légitime en bas âge, et un fils naturel, Ghésarik, déjà homme fait. Celui-ci se fit proclamer roi à Narbonne; mais le roi des Burgondes, Gondebaud, vint bientôt l'y assiéger. Ghésarik s'enfuit à Barcelone. Gondebaud entra dans Narbonne par surprise, la saccagea et massacra une partie de ses habitants. Il fut battu quelques mois après, ainsi que les Franks, ses alliés, par les Goths d'Italie, dont le général, Ebbe ou Hibba, remit sous la domination gothique toutes les provinces maritimes qui séparaient les Alpes des Pyrénées.

Hibba était le lieutenant du grand Théodéric, roi des Goths orientaux ou Ostrogoths, dont Alaric, le roi vaincu par Clovis, avait épousé la fille. Il gouverna, au nom du jeune Amalaric, fils de celle-

ci, la province narbonnaise (qu'on appelait aussi Septimanie, parce qu'elle était divisée en sept diocèses) ainsi que la partie septentrionale de l'Espagne, qui appartenait depuis un siècle aux Visigoths ou aux Goths occidentaux. Quand il mourut, la monarchie gothique se sépara de nouveau en deux parties, dont le Rhône fut la ligne de démarcation. Amalaric régna sur l'Espagne et la Septimanie, et Narbonne fut sa résidence de prédilection. Il épousa une fille de Clovis, nommée Clotilde, comme sa mère. Clotilde était catholique et Amalaric arien, comme toute sa nation. Celui-ci voulut convertir sa femme à l'arianisme, et s'y prit, pour la persuader ou la convaincre, d'une étrange façon. « Il l'accablait de brutalités, faisant jeter sur elle des ordures quand elle se rendait à l'église des catholiques. » Un jour il la frappa avec violence. Clotilde envoya à son frère Childebert, qui régnait à Paris depuis la mort de Clovis, un mouchoir teint de son sang. Childebert, qui n'attendait qu'une occasion pour attaquer les Visigoths, prit les armes, défit Amalaric dans les environs de Narbonne, s'empara de cette malheureuse ville et en emporta un immense butin. Amalaric périt, soit dans la bataille, soit pendant la retraite.

Théodéric lui succéda et recouvra la Septimanie, sur laquelle les Franks n'élevèrent aucune prétention pendant plus de cinquante années. De 585 à 590, le roi de Burgondie, Gontran, tenta, à plusieurs reprises, d'achever l'œuvre de son aïeul Clovis; mais il échoua.

Au siècle suivant, en 672, Narbonne eut encore un siége à soutenir. Les Goths avaient décerné la couronne à Wamba, qui fut un de leurs plus grands princes. Un général nommé Paul, que Wamba avait chargé d'établir son autorité dans la Septimanie, essaya de s'y rendre indépendant. Wamba franchit les Pyrénées, reprit Narbonne, puis Nîmes, où Paul s'était réfugié; mais il laissa la vie aux rebelles, et ne souilla sa victoire par aucun excès.

Cependant l'empire visigoth touchait à sa fin. En 711, les Arabes passèrent le détroit de Gibraltar, défirent le roi Roderic, et arrivèrent, d'un seul bond, jusqu'aux Pyrénées. Dès l'année suivante, ils parurent sur le revers septentrional de ces montagnes, et attaquèrent la *Gothie*. Narbonne, investie sans résultat en 717, succomba en 719. « Tous les hommes valides, dit la chronique de Moissac, furent passés au fil de l'épée; les enfants et les femmes furent emmenés en esclavage. » Après quoi, El-Samah, chef des Sarrasins, releva les fortifications de la cité, les augmenta, en fit sa place d'armes et la base de ses opérations ultérieures.

Il périt deux ans après devant Toulouse, sous les coups du vaillant

roi d'Aquitaine; mais son lieutenant Abd-el-Rahman se retira à Narbonne et s'y maintint. Narbonne demeura quarante ans au pouvoir des Arabes. C'est là qu'ils organisèrent toutes leurs expéditions contre la Provence, le Dauphiné, la Bourgogne. Ils y restèrent après la bataille de Poitiers. Charles Martel les y assiégea en 737. Il détruisit l'armée qui, sous le commandement de l'émir Omar, vint par mer les secourir; mais il fut contraint de renoncer à la conquête de cette place, trop bien fortifiée et trop habilement défendue. Son fils Pépin, devenu roi des Franks, l'assiégea de nouveau en 752, et ne put la prendre. Toutefois, en partant pour le Nord, il laissa devant ses murailles une partie de son armée. « Après sept ans de siége ou de blocus, les habitants de Narbonne, las des misères qu'ils partageaient avec les musulmans, négocièrent secrètement avec les assiégeants, obtinrent la promesse que leur loi nationale leur serait conservée, se soulevèrent contre les Arabes, et ouvrirent leurs portes aux Franks. » Ce fait prouve que les musulmans étaient bien loin d'avoir exterminé tous les Goths, comme l'ont prétendu les moines de Moissac que nous citions tout à l'heure. Pépin n'était pas alors devant Narbonne. C'était son fils Charlemagne qui commandait l'armée franke, et qui eut la gloire de rejeter les Arabes de l'autre côté des Pyrénées. Ce siége avait duré sept ans.

Narbonne devint alors la capitale du duché ou marquisat de Gothie. Charlemagne divisa la ville en trois seigneuries. L'une fut attribuée à l'évêque, la seconde, à un guerrier frank nommé Aymeric dont le roi récompensa ainsi les services. Il concéda la troisième, comprenant un quartier de la cité appelé la Ville Neuve, aux juifs, dont il avait eu sans doute à se louer. Ainsi garantis contre l'animosité des chrétiens, et investis du droit de s'administrer eux-mêmes, les juifs élevèrent des synagogues et ouvrirent des écoles, et notamment « cette école, fameuse au moyen âge, de talmudistes, de cabalistes, d'astrologues et d'alchimistes, à la tête desquels nous devons placer le rabbin Moïse Khimkhi [1]. »

La Gothie et Narbonne firent partie du royaume d'Aquitaine, que Charlemagne donna à son fils Louis, qui fut plus tard l'empereur Louis le Débonnaire. En 793, les Arabes, ayant passé les Pyrénées, vinrent assaillir Narbonne, et en brûlèrent les faubourgs; mais la ville leur échappa. Sous le régime féodal, dont l'institution signala la fin du règne de Charles le Chauve, elle appartint, ou du moins la

1. M. Léon Galibert, article *Narbonne*, dans l'*Histoire des villes de France*, par M. Aristide Guilbert.

partie donnée jadis à Aymeric appartint à des vicomtes relevant tantôt des comtes de Toulouse, tantôt des comtes de Barcelone, et qui n'ont joué qu'un rôle subalterne dans l'histoire. Un d'eux périt, en 1134, dans une grande bataille gagnée par les Maures sur le roi d'Aragon, Alphonse le Batailleur. Un autre prit la croix en 1188, et suivit en Palestine Philippe Auguste et Richard Cœur de Lion. On en trouve un troisième parmi les assassins de Jean sans Peur.

Le régime municipal institué à Narbonne par les Romains se modifia dans la suite des siècles, mais ne périt point. Les Goths, les Arabes et les Franks le respectèrent. Cette ville échappa aux désastres de la croisade albigeoise. L'abbé de Cîteaux Arnaud Amaury se fit élire archevêque de Narbonne en 1212, et s'intitula duc de Narbonne, ce qui autorise à penser que le vicomte avait été chassé de son domaine. Mais Arnaud Amaury ne put défendre ce titre contre les prétentions de Simon de Montfort, qui, en 1216, reçut de Philippe Auguste l'investiture du duché de Narbonne, en même temps que celle du comté de Toulouse. Son fils Amaury, en 1224, céda tous ses droits au roi de France, de qui releva désormais exclusivement la vicomté.

Cette vicomté, après avoir longtemps appartenu à une branche cadette de la maison d'Aragon, fut cédée, en 1447, au comte de Foix, Gaston IV, qui la donna, en 1468, à Jean, son fils puîné. Celui-ci prit une part assez active aux affaires de France, siégea aux états généraux de 1484, s'allia au duc d'Orléans contre la régente Anne de Beaujeu, fit avec Charles VIII la première campagne d'Italie, combattit vaillamment à Fornovo, et repoussa de la Bourgogne les troupes de l'empereur Maximilien. Il avait pris, après la mort de son neveu François Phœbus, le titre de comte de Foix, dont il prétendait dépouiller sa nièce Catherine, à laquelle il disputait aussi la Navarre. Mais il n'eut jamais que le titre. Catherine conserva la Navarre française et le comté. Il mourut en 1500, et son fils Gaston, en 1507, échangea avec Louis XII sa vicomté de Narbonne contre le duché de Nemours. Narbonne fut alors pour toujours réunie au domaine de la couronne.

Louis XII jugea prudent de fortifier son acquisition contre les attaques possibles de l'Espagne; mais la population de cette ville avait beaucoup diminué depuis les temps anciens, et l'on eut la malheureuse idée de lui faire une nouvelle enceinte proportionnée au nombre actuel de ses habitants. C'était la condamner à ne jamais réparer ses pertes. On démolit donc les murs bâtis par les Visigoths et les fortifications élevées par les Arabes; les faubourgs de la ville du

moyen âge et de la cité antique disparurent avec les monuments romains qui les illustraient. Ces glorieux débris servirent à construire une nouvelle enceinte plus étroite que l'ancienne, et où l'on ne retrouverait aucun vestige de la grandeur passée de la capitale de la Narbonnaise, si François Ier, devenu roi avant que ce travail fût achevé, n'eût ordonné que du moins toutes les pierres sculptées fussent réservées pour le couronnement des bastions et des courtines[1].

Au surplus, l'événement a démontré que la précaution de Louis XII était superflue. Narbonne n'a pas eu de siége à soutenir depuis qu'on l'a si bien fortifiée, et son rôle s'est complétement effacé dans l'histoire. L'ancienne capitale de la province romaine n'est plus aujourd'hui, comme nous l'avons dit, qu'un chef-lieu d'arrondissement.

Sous le règne de Louis XIII, Narbonne se distingua par son attachement à la cause royale. Ce fut dans ses murs que se dénoua la célèbre conspiration de Cinq-Mars. Quand Louis XIII et Richelieu se rendirent au siége de Perpignan, Richelieu, atteint d'une maladie grave, se vit obligé de s'arrêter à Narbonne, où il fit même son testament. Le roi, se séparant de son ministre, alla seul à Perpignan; mais il tomba malade à son tour, et revint à Narbonne. Instruit pendant son séjour des projets de Cinq-Mars, il donna l'ordre de l'arrêter avec ses complices. Cinq-Mars était sur le point de sortir des murs, lorsqu'il fut saisi par les archers du cardinal (1662).

Narbonne a vu naître les trois empereurs romains Carus, Carinus et Numérien ; Térentius Varro, l'ami de Cicéron; le musicien Mondonville.

Aujourd'hui, Narbonne est le centre d'un grand mouvement commercial. Le chemin de fer a transformé la ville et fait la fortune de tous les propriétaires de vignes. Une foule de fabriques se sont élevées, comme par enchantement, sur les deux bords du canal. C'est presque déjà une nouvelle cité qui se développe à côté de l'ancienne.

Les principales industries de Narbonne consistent dans la distillation des vins et des marcs, la fabrication du vert-de-gris, des briques, des tuiles, des poteries grossières, la minoterie et surtout la confection des barriques, qui occupe des légions d'ouvriers.

Monuments. — Antiquités. — Musées.

L'église de Saint-Just, l'ancienne cathédrale de Narbonne, est fort ancienne : car en 445, sous le consulat de Valentinien, l'évê-

1. Léon Galibert, *Histoire des villes de France.*

que Rustique la fit reconstruire après un incendie, et, dans le VIIIe siècle, Charlemagne la rebâtit à son tour. L'édifice actuel ne fut commencé que dans la seconde moitié du XIIIe siècle. L'archevêque Maurin en posa la première pierre en 1272, et l'archevêque Raynal reprit en 1480 les travaux qui avaient été interrompus et qui n'ont pas été achevés. Au dernier siècle, en effet, un autre archevêque voulut les reprendre à son tour, et élever l'église au moins jusqu'à la première travée en avant des transsepts; il y renonça bientôt, et cette tentative, faite de nouveau il y a seize ans environ, n'a pas eu plus de succès. On s'est contenté, en effet, d'ajouter quelques assises à celles qui avaient été laissées en attente à la fin du siècle dernier.

L'église de Saint-Just, conçue d'après les données les plus vastes, ne se compose donc que d'un chœur; les transsepts ne furent pas élevés. « La construction de ce vaste chœur (il a plus de 40 mètres de hauteur) est admirablement traitée, a dit M. Viollet-le-Duc dans son *Dictionnaire raisonné d'architecture*, par un homme savant et connaissant parfaitement toutes les ressources de son art. Il semble même qu'on ait voulu, avant tout, à Narbonne, faire preuve de savoir. Les chapiteaux des piles sont complétement dépourvus de sculptures; le triforium est d'une simplicité rare; mais, en revanche, l'agencement des arcs, les pénétrations des moulures, les profils, sont exécutés avec une perfection qui ne le cède en rien à aucun de nos édifices du Nord. Les voûtes sont admirablement appareillées et construites. L'ensemble de la construction, bien pondéré, dont les poussées et les buttées sont calculées avec une adresse incomparable, n'a pas fait le moindre mouvement; les piles sont restées parfaitement verticales.... Mais, outre la grandeur de son plan, ce qui donne à la cathédrale de Narbonne un aspect particulier, c'est la double ceinture de créneaux qui remplace les balustrades sur les chapelles et qui réunit les culées des arcs-boutants terminées en forme de tourelles. C'est qu'en effet cette abside se reliait aux fortifications de l'archevêché, et contribuait, du côté du nord, à la défense de ce palais.

« On remarquera en outre, ajoute le savant architecte que nous copions si souvent, la disposition neuve et originale des chapelles

nord du chœur, laissant entre elles et le collatéral un étroit bas côté qui produit un grand effet, en donnant à la construction beaucoup de légèreté, sans rien ôter à la solidité. La sacristie et le trésor sont disposés dans deux des chapelles du chœur au sud. Les vitraux des fenêtres, posés seulement dans le xivᵉ siècle, ne présentent dans toutes les chapelles, excepté dans celle de la Vierge, que des grisailles avec entrelacs de couleur et écussons armoyés ; il semble que l'on ait tenu à bannir la sculpture et la peinture de cette église : aussi est-elle d'un aspect passablement froid. C'est plutôt l'œuvre d'un savant que d'un artiste. »

Le sanctuaire de Narbonne a conservé sa clôture formée de tombeaux d'évêques. Parmi ces tombeaux, nous signalerons ceux : de Pierre de la Jugie, élu archevêque de Narbonne en 1346, mort à Pise en 1376, qui se fit élever ce tombeau de son vivant, et qui, par reconnaissance pour le pape Grégoire XI, son cousin germain, fit joindre les armes de ce pontife aux siennes ; — de Bernard de Fargis, mort en 1341 ; — de Briçonnet, cardinal, ministre d'État, archevêque de Narbonne, qui sacra Louis XII à Reims et qui mourut en 1514 (ce tombeau est en albâtre calcaire et placé en face de la chapelle de la Vierge) ; — de Lasbordes, général du temps d'Henri IV ; — de Réné-François de Beauvau, etc.

Cette église gagnerait beaucoup à être débarrassée des boiseries et des murailles qui séparent le chœur des bas côtés. La disposition actuelle pouvait être convenable à l'époque où il existait de nombreux chanoines, elle est inutile aujourd'hui. Nous devons ajouter que le public payant est seul admis dans l'enceinte privilégiée, tandis que le peuple et les pauvres sont relégués à l'extérieur, où il leur est impossible de rien voir et de rien entendre.

Les orgues, qui datent de 1741, sont de Christophe Moucherel. Les sculptures des boiseries se font remarquer par leur exécution.

On conserve, dans la sacristie, quelques manuscrits dont les enluminures intéresseront les amateurs : un évangéliaire du viiᵉ ou du viiiᵉ siècle, le pontifical de Pierre de la Jugie (curieuses vignettes) ; un manuscrit de 1720, qui a appartenu à M. de Beauvau ; une boîte arabe, en ivoire, du xᵉ siècle, offrant une inscrip-

tion qui a été ainsi traduite par M. Reynaud, de l'Institut : *Bénédiction de Dieu dans la ville de Cuenca pour la collection de Hadjel cayd des cayds Ismael;* trois autels portatifs ou pierres sacrées, du XIIIe et du XIVe siècle, en porphyre vert antique, en marbre blanc et en bitume de la mer Morte ; un calice en vermeil du XVe siècle ; une collection de sceaux des archevêques et du chapitre de Narbonne ; une croix pastorale en filigrane, ornée de pierres fines taillées en cabochon ; une très-précieuse plaque en ivoire du XIIe siècle, représentant le Christ en croix, entouré de petites sculptures représentant divers épisodes de la vie du Sauveur; quelques anciennes étoffes ; plusieurs missels avec figures, des XIVe, XVe et XVIe siècles ; enfin, des ostensoirs, des chandeliers et des croix processionnelles modernes qui n'ont d'autre intérêt que leurs dimensions.

Il faut remarquer encore dans cette église plusieurs belles inscriptions gothiques ; un pupitre et des siéges en fer ; une tapisserie représentant la création du monde ; une grande et très-belle statue de la Vierge, en albâtre, du XVe siècle ; la Chute des anges rebelles, par Rivals ; l'Ange conduisant le jeune Tobie, de l'école du Guerchin ; la Résurrection de Lazare, copie par Charles Vanloo. L'original de cette magnifique composition, exécuté par Sébastien del Piombo, et qui se trouve maintenant dans la galerie nationale de Londres, était possédé, avant la Révolution, par la cathédrale de Narbonne. Les chanoines vendirent cette toile au régent pour une somme insignifiante, elle passa ensuite dans la collection du marquis d'Angerstein.

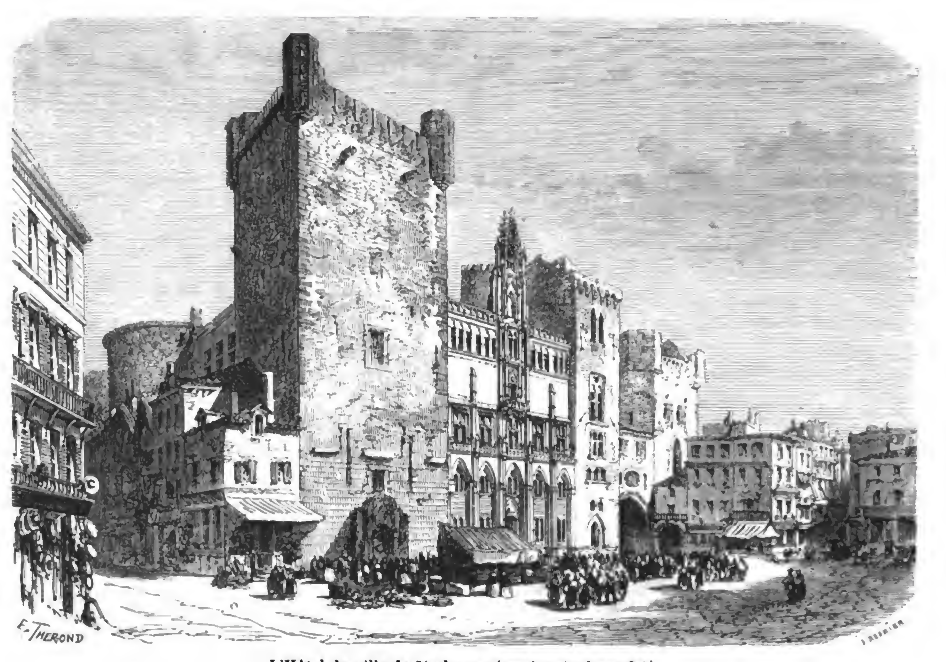
Les étrangers qui visiteront l'église Saint-Just ne devront pas manquer de monter jusqu'aux terrasses qui recouvrent les bas côtés du chœur. Ce n'est que là seulement qu'il est permis d'apprécier la beauté de l'édifice et le mérite de l'architecte. On y jouit d'ailleurs d'une vue merveilleuse sur la montagne Noire, le Canigou, les Albères, la Clape, les étangs et la riche plaine de la vallée de l'Aude.

Un cloître reliait la cathédrale avec l'archevêché; il fut commencé dans la seconde moitié du XIVe siècle, par Pierre de la Jugie, et continué par Roger de Beaufort, son successeur. Il serait grandement à désirer qu'on le rétablît dans son état primitif,

et surtout que l'on établit une porte de communication avec le jardin du musée. On a planté, au milieu du cloître, une énorme croix de mission, portant une image du Christ, hideuse au point de vue de l'art, et qui dépare cette entrée de la cathédrale.

L'église de Narbonne est fort ancienne. Si l'on doit en croire la tradition locale, elle fut fondée par Paul Serge, ancien proconsul de l'île de Chypre, que saint Paul avait converti au christianisme, et qui vint prêcher la religion nouvelle dans la Gaule Narbonnaise. Les successeurs de saint Paul Serge, voulant conserver à ce siége son éclat primitif, prirent le titre d'archevêques métropolitains et primats de toutes les Gaules; les archevêques d'Aix et d'Arles devaient leur céder la prééminence ; enfin, jusqu'en 1316, les évêques de Toulouse se trouvèrent placés sous la dépendance de l'archevêque de Narbonne, qui confirmait leur élection. Aux titres de métropolitain et de primat, les archevêques de Narbonne joignirent celui de seigneur, que le roi Pépin concéda en 759 à l'archevêque Daniel, et qui, conservé par eux jusqu'en 1212, abandonné à dater de cette époque, fut repris en 1660 par François Fouquet, le frère du célèbre surintendant des finances, et reconnu en 1690 par Louis XIV au cardinal de Bonzy. Le siége archiépiscopal de Narbonne, supprimé à la Révolution, n'a pas été rétabli, mais, pour en perpétuer le souvenir, l'archevêque de Toulouse porte le titre d'archevêque de Narbonne. Il a fourni deux papes à l'Église, Clément IV et Clément VII.

« L'ancien **palais des archevêques** de Narbonne, l'hôtel de ville actuel, dont le musée occupe toute la partie supérieure, se compose de constructions de diverses époques, a dit M. Tournal dans sa description du musée de Narbonne. Ce monument, d'un style très-sévère, et qui communique avec la cathédrale, est situé au centre de la ville, sur les bords d'un bras de l'Aude canalisé. Il faisait face jadis au palais des vicomtes et à la tour mauresque, monuments détruits dans le XVIe siècle, et remplacés maintenant par l'arsenal et par l'hôtel des postes. Ces circonstances expliquent les dispositions militaires de plusieurs parties de l'archevêché. Pendant la période romaine; il existait probablement à la même place un monument dont l'Aude baignait les pieds, et destiné à défendre l'entrée du *Pons Vetus*. Presque tou-



L'Hôtel de ville de Narbonne (ancien Archevêché).

tes les parties du palais ont été modifiées à diverses époques; elles sont d'ailleurs enchevêtrées de la manière la plus confuse, de telle sorte que la physionomie primitive et l'ancienne distribution intérieure sont tout à fait méconnaissables.

« La partie du monument qui fait face au marché aux herbes offre trois tours carrées d'inégale hauteur. La première (tour des télégraphes) fut construite au commencement du XIVe siècle par Gilles Aycelin. Elle est crénelée, percée de longues meurtrières, et dominée, sur les angles, par quatre tourelles. Presque tout l'appareil est en bossage.

« La seconde (tour Saint-Martial) est couronnée de mâchicoulis, et percée, au sommet et à la base, de baies ogivales; la porte du bas est moderne. Cette tour fut élevée en 1380 par Pierre de la Jugie. C'est entre ces deux tours que l'hôtel de ville (voy. la gravure) a été construit sur les dessins de M. E. Viollet-le-Duc, qui, dans le but d'harmoniser autant que possible les diverses parties de l'édifice, a choisi le style orné de la fin du XVe siècle, comme étant le plus riche, et comme pouvant se prêter à toutes les exigences de notre époque.

« Pierre de Montbrun, camérier du pape Grégoire X, fit exécuter la troisième tour en même temps que la chapelle de la Madeleine, qui est contiguë, et dont elle porte le nom (1273).

« Le passage, recouvert par deux arcades, qui conduit dans la cour du palais et au cloître de Saint-Just, offre, à gauche, des constructions ou plutôt des reprises tout à fait récentes, exécutées dans le goût ogival du XIVe siècle, et, à droite, une vieille muraille percée de fenêtres géminées et d'une porte à pans coupés. Cette muraille, qui doit être prochainement détruite dans le but d'isoler la cathédrale et de construire des marchés, établit une communication entre l'ancienne chapelle de la Madeleine et une tour carrée beaucoup plus ancienne, construite à petit appareil, percée de fenêtres cintrées et couronnée par une décoration en dents de scie, composée de pierres alternativement blanches et noires, perpendiculaires au parement. Cette tour, parfaitement visible du cloître de Saint-Just, paraît dater du IXe siècle et avoir fait partie de l'ancienne église carlovingienne dédiée à la Vierge, église remplacée par la cathédrale actuelle.

« Je crois inutile, ajoute M. Tournal, de parler des constructions insignifiantes composant le vaste local connu sous le nom collectif de la *Madeleine ;* mais il est bon de mentionner une belle porte romane en marbre blanc, située sur l'escalier de l'Enseignement mutuel. Cette porte est formée par quatre colonnes torses et cannelées, supportant sans intermédiaire une archivolte décorée de motifs grecs et gothiques (palmettes et billettes). Les colonnes sont du XIIe siècle, l'archivolte paraît beaucoup plus moderne. Il existe, non loin de cette porte, une petite fontaine des premières années du XVIe siècle, ornée de clochetons, d'arcs surbaissés et de feuillages frisés.

« La première des deux arcades dont j'ai parlé plus haut, celle qui lie la tour Saint-Martial avec la tour de la Madeleine, offre, dans la partie inférieure, une ouverture carrée à laquelle était suspendue, avant la Révolution, une ancre de vaisseau, symbole du droit perçu par les archevêques sur la marée. La partie de la rue située sous cet arceau est encore désignée par les mots *sous l'ancre.*

« Indépendamment de la petite église de la Madeleine, il existe encore deux autres chapelles dans le palais de l'archevêché. Celle de gauche (Saint-Martial) communique avec un porche à voûte d'arêtes. Elle fut construite, à la fin du XIVe siècle, par l'archevêque Roger de Beaufort, frère du pape Clément VI.

« L'autre chapelle, beaucoup plus vaste, portait le nom de Sainte-Marie mineure, pour la distinguer de Sainte-Marie majeure, ou *la Major* (église actuelle des Pèlerins). Elle était réservée pour les assemblées synodales; elle est maintenant divisée en plusieurs étages, crénelée, munie de contre-forts et flanquée de deux tours semi-circulaires, construites en 1380 par Pierre de la Jugie ; on ne peut voir cette disposition que du jardin de l'archevêché. »

Le *musée de Narbonne* a été fondé en 1833 par M. Tessier, préfet de l'Aude, en même temps que la bibliothèque publique. La ville, dit M. Tournal, dans une intéressante notice qui termine l'*Annuaire de l'Aude* (1857), n'avait à cette époque aucun fonds de collection ; il fallait trouver un local, se procurer des ressources ; il fallait tout créer, tout organiser. Le dévouement des Narbonnais,

la protection de l'administration municipale, le zèle de la commission archéologique, firent disparaître tous les obstacles. Au bout de quelques années, les collections de tout genre avaient déjà acquis une importance sérieuse. En ce moment le musée de Narbonne est, après ceux de Montpellier, de Toulouse et de Nîmes, un des plus curieux et des plus intéressants des provinces du midi de la France. La ville s'impose chaque année de fortes sommes pour restaurer le palais qui le contient et augmenter les collections.

En ce moment, le musée et la bibliothèque de Narbonne se composent de dix-sept salles, construites à diverses époques et d'un jardin dans lequel sont conservés les monuments trop volumineux ou trop pesants pour trouver place dans les galeries. Citons, parmi ces derniers, un énorme vase (*dolium*) en terre cuite ; la célèbre inscription du ve siècle, constatant la fondation d'une Église par saint Rustique ; des boulets ou bédaines en lave ; des tombeaux des premiers siècles ; un grand nombre d'inscriptions romaines ; des fragments de sculpture et des bas-reliefs antiques, etc., etc.

Un curieux escalier, d'un grand caractère monumental, et renfermant quelques inscriptions municipales, les armes de plusieurs familles du Languedoc, les statues funéraires d'un vicomte et d'une vicomtesse de Narbonne, et un sarcophage chrétien du IVe siècle, conduit du musée à la bibliothèque.

La première salle, à gauche, renferme la collection des monuments épigraphiques ; nous mentionnerons plus particulièrement une série d'inscriptions visigothes et hébraïques ; l'autel élevé par les Narbonnais à l'empereur Auguste, et sur lequel les voyelles sont accentuées ; une inscription phénicienne, etc. — La bibliothèque, construite en 1860, vient ensuite, et communique avec la salle consacrée aux réunions de la commission archéologique. Elle renferme 2800 ouvrages, formant environ 8000 volumes. Nous citerons parmi les livres et les manuscrits les plus rares, un bréviaire imprimé à Narbonne en 1491, dans le cloître de Saint-Just ; un Plutarque de 1495 ; la collection originale des procès-verbaux des états du Languedoc, portant les armes des archevêques de Narbonne, qui étaient présidents de ces assemblées,

et qui fut généreusement donnée à la ville par M. le comte Pontèves de Sabran; la collection orientale, etc.

La première salle du musée, désignée sous le nom de salle des Gardes, fut construite, ou plutôt restaurée en 1634 sous le pontificat de Claude de Rebbé. On y observe un moule de la célèbre porte du baptistère de Florence exécutée par L. Ghiberti; un tombeau romain, représentant des faunes, qui exécutent des scènes de vendanges; la base d'une statue colossale; une magnifique chasse de Jadin; des vases funéraires, un grand nombre de bas-reliefs antiques et du moyen âge, mais surtout une frise en marbre blanc, représentant deux aigles qui supportent une guirlande de fruits et de feuillages.

La salle suivante, située dans la grande tour, fut décorée à la même époque et par le même archevêque. Le plafond est orné de quarante-neuf tableaux de l'école italienne, représentant des muses et des génies qui portent des fleurs, des fruits, des instruments de musique, et divers attributs. Une belle mosaïque antique, découverte depuis peu à côté de la porte neuve, sert de pavé à cette belle salle, dans laquelle on observe une précieuse faïence émaillée de Luca della Robbia qui entoure les armes de Jules de Médicis; quelques beaux portraits; Jésus et la Samaritaine par le Garofolo; un tableau rond représentant la Sainte Famille, et que l'on peut attribuer à Simon Memmi; une marine par Van der Kabel, etc.

La troisième salle, qui occupe toute la longueur du bâtiment construit par M. Viollet-le-Duc, et dont les fenêtres s'ouvrent sur la place du marché, a été décorée sous la direction de MM. Viollet-le-Duc et Denuelle. Les peintures du plafond sont dans le style du XVIe siècle. La frise offre les armes des principales communes de l'ancien diocèse de Narbonne. On observe, au centre de la salle, une colonne antique en brèche africaine, supportant un chapiteau en albâtre, de la Renaissance, et deux statues modernes, l'une de M. Ottin, l'autre de M. Lescorné. Nous citerons parmi les meilleurs tableaux de cette galerie, qui du reste en renferme beaucoup de médiocres et qui est assez mal éclairée :

Une nature morte, de l'école espagnole. — Saint Joseph, par *Simon Carducci*. — Jésus chez Marthe et Marie, de *Rubens*. — Un *Ecce Homo*,

attribué à *Moralès*. Ouvrage estimable, mais qui n'a aucun rapport avec les rares ouvrages de ce maître. — Un excellent paysage, d'*Omegank*. Donné au musée par M. le prince Demidoff. — L'*Adoration des Mages*, tableau à volets de l'école de Van Eyck. — Un intérieur, par *Camille Roqueplan*. — La bataille de Navarin, grande et froide composition de *Garneray*. — Une charmante petite toile d'un artiste narbonnais, M. *Lazerges*, représentant un peintre qui dessine un groupe d'enfants. — Saint Charles Borromée administrant la communion aux pestiférés de Milan. Ce tableau, peint à Rome par *Mignard*, et dont tout le monde connaît la gravure, était placé, avant la Révolution, sur le maître autel du grand séminaire des Lazaristes de Narbonne. Il a beaucoup souffert, et les repeints laissent beaucoup à désirer. — Une bonne copie de la Transfiguration de Raphaël, exécutée à Rome par M. *Brisset*. On sait que c'est Jules de Médicis (pape Clément VII) qui commanda la Transfiguration à Raphaël, et qu'il destinait ce tableau à la cathédrale de Narbonne, dont il avait été archevêque. C'est pour perpétuer le souvenir historique, constaté du reste dans le catalogue du musée du Vatican, et dans l'ancien livret du musée de Paris, que M. de Montalivet, ministre de l'intérieur, accorda une copie de ce chef-d'œuvre à la ville de Narbonne.

A gauche de cette belle et grande galerie, s'ouvre une galerie parallèle, plus petite, renfermant la précieuse collection d'armes, de chinoiseries, de meubles, de porcelaines, de bronzes, d'ivoires et de curiosités de tout genre, généreusement donnée à la ville par un de ses enfants, M. Barathier, peintre. De l'extrémité de cette galerie, on entre dans la salle à manger des archevêques, où se trouve un buste en marbre de Louis XIV, exécuté par le célèbre sculpteur marseillais P. P. Puget, et l'on trouve, à gauche, les petits appartements, dits de l'Empereur, et à droite, une salle à voûte d'arêtes ogivales, située dans la tour Saint-Martial, et qui fut construite dans les dernières années du XV[e] siècle, par le cardinal Jean Roger de Beaufort, père du pape Clément VI. Les armes de ce cardinal sont sculptées sur la clef de voûte. On conserve dans cette salle et dans deux meubles vitrés, une riche collection d'émaux, de faïences, de sceaux, d'enseignes en plomb, des *ex-voto*, des figurines antiques en bronze et en terre cuite; des vases funéraires en verre; des lampes romaines et chrétiennes; des bronzes celtiques; une épée romaine en bronze d'une conservation parfaite; une crosse en ivoire, du XII[e] siècle, des abbés de la Grasse; des verres de Venise; des

poteries et des ustensiles antéhistoriques, provenant de la caverne de Bize; un pied en marbre sculpté par Michel-Ange, etc. Les deux salles suivantes, nouvellement construites, ne sont pas encore ouvertes au public au moment où nous écrivons ces lignes. La première renferme une belle collection de tableaux donnée au musée par M. Maurice Peyre, qui fut président de la commission archéologique; la seconde est consacrée aux plâtres moulés sur l'antique, et renferme un grand nombre de modèles de l'époque babylonienne, archaïque, grecque, romaine, du moyen âge, ainsi que les principaux ouvrages des plus célèbres artistes de la Renaissance italienne et française. Mentionnons encore au musée une statue en marbre blanc, de la meilleure époque, d'un excellent style, représentant *Silène*, trouvée pendant la construction de la gare, et donnée à la ville par M. Émile Pereire.

L'église Saint-Paul, située dans le bourg de la ville, mérite aussi la visite des archéologues. Il existait antérieurement, à la même place, une église romane, qui a été détruite, mais dont on retrouve sur plusieurs points des fragments de sculpture. Cette église elle-même en avait remplacé une autre qui datait de l'époque carlovingienne, ou même antérieure; mais, quoi qu'il en soit, l'édifice actuel doit être considéré comme un monument de transition du XII[e] au XIII[e] siècle; « il y a, dit M. Mérimée, de la hardiesse dans ses voûtes élevées et ses longs piliers, caractère beaucoup plus distinct du style gothique que l'ogive elle-même. Cette disposition élancée, qui affectionne les lignes perpendiculaires, est cependant modifiée par les souvenirs du style précédent, plus lourd et plus timide. Des travaux faits après coup et à diverses époques ont modifié d'une manière fâcheuse le caractère primitif du monument. Les arcades qui traversent la nef centrale, et les lourds revêtements en pierre de taille qui entourent les anciens piliers ont eu pour but de prévenir la poussée intérieure des voûtes et l'écrasement occasionné par la tour du clocher. On observe sur le pilier, qui est en face de la principale porte d'entrée, une sculpture représentant le *Jugement dernier*. Les trois personnes de la Trinité, assises, ont à leur droite les élus, à gauche les réprouvés. Le damné qui représente la Luxure a donné lieu à une foule d'interprétations, plus ou moins ridi-



La porte de Béziers à Narbonne.

cules. On remarque dans la chapelle des fonts baptismaux deux sarcophages chrétiens des premiers siècles. Il existe aussi dans cette église trois inscriptions funéraires du XIVe et du XVe siècle, ainsi qu'une belle boiserie ornée d'arabesques de la Renaissance. Les chapelles ont presque toutes été décorées depuis quelques années avec une grande profusion de marbres très-luisants, de peintures et de dorures qui réjouissent fort les yeux des âmes pieuses, mais qui sont d'un goût qui oscille entre le médiocre et le détestable. »

Dans la cour de la maison de Stadien, se trouve un sarcophage chrétien, en marbre blanc, du IVe siècle, représentant les apôtres portant des *volumens*, la Multiplication des pains, Moïse frappant le rocher, et au centre une femme dans l'attitude d'une adorante, et que plusieurs personnes ont crue représenter la Vierge. Cette opinion ne peut pas être soutenue, parce qu'à cette époque on n'aurait pas placé la Vierge au centre de la composition, parce que les représentations de la Vierge sont très-rares dans les premiers siècles, et parce qu'on ne l'aurait pas représentée, comme on le fait aujourd'hui, sans son enfant.

La *chapelle paroissiale des Carmélites*, sous le vocable de saint Sébastien, dont la façade a été nouvellement restaurée, est remarquable par sa belle voûte à nervures ogivales. On remarque dans une chapelle du XVIIe siècle (à droite) et sur l'autel de style rococo, un tableau de Mignard, représentant sainte Thérèse, et un reliquaire du XVIe siècle, orné de pierres gravées, de petites colonnes torses et de plaques en cristal de roche sur lesquelles ont été gravés des paysages et des marines.

La ville romaine, s'étendait principalement sur la rive gauche du canal, jusqu'au point désigné sous le nom de *crouts d'ensabourro* (suburra), à 2 kilomètres de l'enceinte actuelle; les étrangers ne devront pas manquer de visiter la porte de Béziers (voy. la gravure), la porte de Perpignan, et de faire le tour extérieur des remparts qui sont un véritable musée en plein air; « ils présentent, dit M. Mérimée, une suite de bas-reliefs, d'inscriptions et de fragments antiques, mêlés aux pierres de taille, et disposés avec une espèce de symétrie. On est tout étonné d'apprendre que c'est François Ier, le protecteur des arts,

qui a fait élever les fortifications de la ville avec les débris de ses édifices romains; et l'on peut juger, par ce qui est conservé, des richesses dont on pouvait disposer alors. Plusieurs grands monuments paraissent surtout avoir servi à ces constructions; on peut observer dans les fragments des ordres bien distincts. D'abord de nombreux débris d'une frise dorique, et des métopes ornés de patères et de bucranes; 2° des rinceaux d'une grande dimension et d'un très-bon style; 3° une autre frise, provenant sans doute d'un arc de triomphe, car elle se compose de cuirasses, de casques et d'armes barbares; je dis *barbares*, parce que j'y reconnais la masse d'armes des Daces, et le poignard recourbé que j'ai déjà observé sur l'arc de Carpentras; 4° une frise représentant des courses de chars; 5° une grande corniche corinthienne, 6° plusieurs chapiteaux ioniques; 7° des fragments de grands pilastres ou piédroits, les uns réticulés, les autres couverts de feuilles d'eau imbriquées de différentes dimensions; 8° enfin, beaucoup d'inscriptions tumulaires, des bustes, des bas-reliefs, encastrés pêle-mêle avec les morceaux d'architecture que je viens de citer.

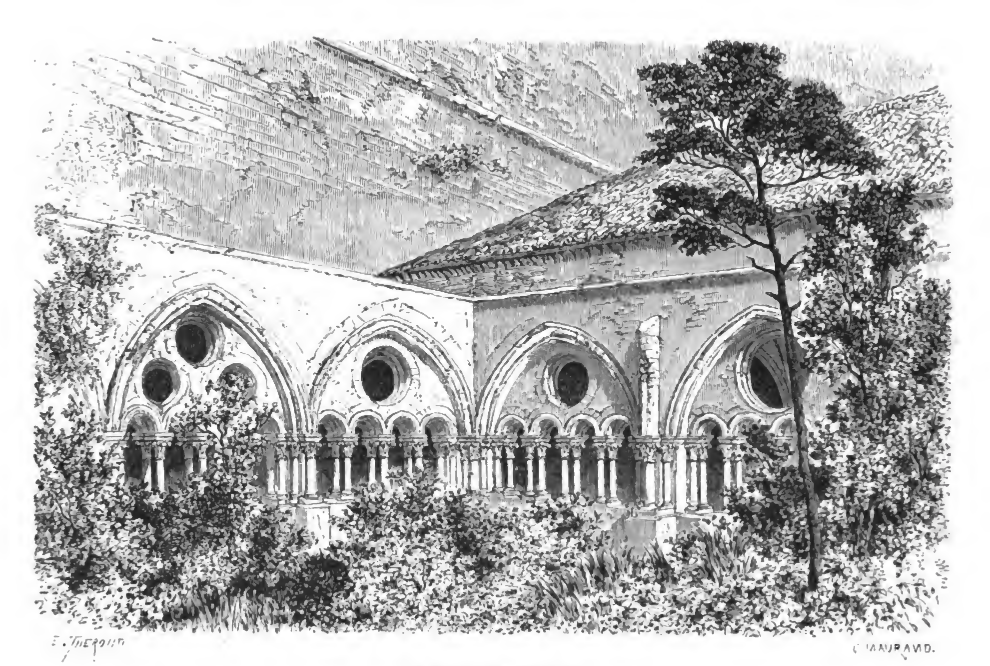
« Il faut rendre cette justice à l'ingénieur de François Ier, qu'il a placé la plupart de ces inscriptions de manière à pouvoir être lues; qu'il n'a point retourné ni détruit les bustes et les bas-reliefs; enfin qu'il a plaqué l'intérieur des portes des fragments de sculpture qui lui ont paru les plus curieux. Ce n'était donc point tout à fait un ignorant; il raisonnait la barbarie. »

Nous signalerons encore à la curiosité des étrangers qui visitent Narbonne :

Les jardins, les parcs, les forêts et les caves du château de Céleyran, résidence princière, située à 10 kilomètres de la ville.

Sallèles, le plus joli village du département, construit sur la rive droite du canal de jonction, et où de magnifiques promenades conduisent à la prise d'eau de l'étang de Capestang, et à la rivière d'Aude.

Las Caounos, dans les montagnes de la Clape, à 2 kilomètres de Gruissan, vastes dépressions naturelles elliptiques, analogues à deux immenses amphithéâtres. Les géologues pourront recueillir, dans cette excursion, de nombreux fossiles du terrain néocomien.



Le Cloître de Fontfroide.

Armissan, carrières de lignites de dalles, et une des localités les plus curieuses pour l'étude des plantes fossiles.

Sainte-Lucie, île située à une petite distance du port de la Nouvelle, entre le chemin de fer et le canal de la Robine. C'est une localité très-curieuse, très-connue des botanistes, qui pourront y récolter les plantes suivantes : *sagina erecta*, — *erodium romanum*, — *astragalus massiliensis*, — *scabiosa maritima*, — *scolymus maculatus*, — *artemisia gallica*. Un grand nombre de staticées : *plumbago europea*, — *plantago maritima*, — les *salicornea fruticosa* et *herbacea*, — *ononis ramosissima*, — et *breviflora*, — *amarantus deflexus*, — *retroflexus* et *albus*, — *atriplex halimus* et *laciniata*, — *sueda splendens;* plusieurs *salsola*, — l'*euphorbia mucronata*, — *juniperus oxycedrus*, etc., etc.

A 10 kilomètres environ de Narbonne, au nord-ouest, se trouvent les débris d'une ancienne abbaye, l'**Abbaye de Fontfroide,** bien dignes d'être signalés à l'attention particulière des archéologues. Ils y verront, en effet, une église, une salle capitulaire et un cloître qui ne peuvent manquer de les intéresser. L'*église* est du XIIe siècle. Ses bas côtés, qui s'élèvent à la hauteur de la voûte de la nef, sont en demi-berceau, comme ceux des églises d'Auvergne; seulement on n'y trouve pas le triforium qu'on remarque dans ces dernières. La salle capitulaire, qui s'ouvre sur le cloître, date du XIIIe siècle. Elle est ornée de fort jolies colonnes de marbre et de chapiteaux de marbre, d'une sculpture remarquable. — Le *cloître* date du XIIIe siècle (du commencement); il a été restauré au XIVe, puis restauré en partie au siècle dernier. M. Viollet-le-Duc en a publié de curieux dessins dans le tome III de son *Dictionnaire raisonné d'architecture* (pages 425 et suivantes). « Ce cloître, dit-il, forme un parallélogramme rectangle, comprenant cinq travées sur chacun de ses côtés, quatre sur les deux autres; ces travées sont voûtées en arcs d'ogives, et les voûtes sont d'un grand intérêt pour l'histoire de la construction. Les galeries se composent de piles entre lesquelles s'ouvrent trois ou quatre arcades soutenues sur des colonnettes jumelles en marbre blanc veiné, avec chapiteaux de même matière. Le reste de la bâtisse est en pierre. Ce cloître ne fut jamais surmonté d'un premier étage, mais couvert

en terrasses par des dalles, de manière à prendre le moins de hauteur possible au-dessus des voûtes et à permettre ainsi d'ouvrir des jours au-dessus de ces couvertures pour éclairer les salles voisines. »

Le cloître de Fontfroide, l'église Saint-Just, l'église Saint-Paul, l'ancien archevêché et le musée de Narbonne ont été classés parmi les monuments historiques.

DE NARBONNE A CETTE.

A 5 kilomètres de Narbonne, le chemin de fer traverse le canal de la Ricardelette sur un pont de 18 mètres.

68e STATION. — COURSAN.

7 kil. de Narbonne. — 156 kil. de Toulouse. — 413 kil. de Bordeaux. 64 kil. de Cette.

Coursan, chef-lieu de canton de 2154 habitants (arrondissement de Narbonne), est situé sur la rive droite de l'Aude, à droite du chemin de fer, dans une plaine coupée par les canaux d'atterrissements de l'étang salin, mais sujette aux inondations. La route de terre y traverse l'Aude sur un pont en pierre situé un peu au-dessous du pont du chemin de fer, également en pierre (3 arches de 16 mètres).

Quand on a quitté la station de Coursan, on ne tarde pas à sortir du département de l'Aude pour entrer dans celui de l'Hérault. Parvenu à l'extrémité de la plaine, on aperçoit à gauche une chaîne de montagnes éloignées, et sur la droite, des coteaux cultivés assez rapprochés. On franchit au 415e kilomètre le canal des Trois-Ponts, sur un pont de 4 arches de 3 mètres ; au 416e, le canal des Portes sur un pont de 5 arches de 4 mètres; au 417e, le canal de la Collocation sur un pont de 3 arches de 4 mètres; au 418e, le canal de fuite de l'étang de Capestang sur un pont de 7 mètres; puis, après avoir décrit une forte courbe, d'abord sur un remblai et ensuite dans une tranchée, on continue à se diriger au nord-est, entre deux chaînes de coteaux éloignées d'environ 1500 mètres et parsemées de vignes et d'oliviers.

69e STATION. — NISSAN.

9 kil. de Coursan. — 165 kil. de Toulouse. — 422 kil. de Bordeaux.
55 kil. de Cette.

Nissan, village de 1651 habitants (canton de Capestang, arrondissement de Béziers), est situé à droite du chemin de fer, sur la route de terre, à 15m42 au-dessus du niveau de la mer (le chemin de fer est à 18m,98), à plus de 5 mètres au-dessus de Narbonne. Ses habitants exploitent avec avantage de belles carrières de pierres à bâtir.

Au sortir d'une tranchée dont les talus sont soutenus par des constructions en maçonnerie, on découvre, sur la gauche, une partie de la chaîne des Cévennes; mais bientôt on s'enfonce dans un tunnel long de 500 mètres, pour franchir, à 18 mètres 98 centimètres le col de Malpas, c'est-à-dire le faîte qui sépare, à 52 mètres 34 centimètres (le point le plus élevé de l'endroit où passe le chemin de fer), le bassin de l'Aude de celui de l'Orb. Ce tunnel est percé au-dessous de celui du canal du Midi et au-dessus de la galerie de Montady, qui traversent également le coteau. Son exécution, comme on le voit, présentait de grandes difficultés, et, quoique le fond du canal ne soit séparé de la voûte du souterrain que par 3 mètres de terre, les travaux ont pu être exécutés sans interrompre l'exploitation du canal.

Le plateau de la *montagne d'Enserune* (on nomme ainsi le massif que traversent le chemin de fer et le canal) abonde, dit M. Sabatier, en débris d'antiquités. Il est complanté en vignes; ses tertres sont fortement remparés de fragments et de décombres de constructions antiques, de pierres taillées de fortes dimensions, de débris de moulins à bras, d'amphores et autres poteries, de pavés, de tuiles à rebords et de moellons. Chaque année, la pioche met à jour des quantités de petits cubes de marbre blanc qui composaient des mosaïques. Vers le milieu de la vigne est une citerne solidement construite et cimentée. Dans le tertre du côté sud, sont les restes d'un aqueduc souterrain; enfin on y a trouvé des médailles de divers peuples, des monnaies ibériennes, romaines, visigothes. Évidemment, ce plateau a été habité à des epoques très-reculées.

A l'entrée du tunnel de Malpas, on avait le canal du Midi à gauche; à la sortie, on le laisse à droite. Les deux tunnels se sont croisés, comme sur le chemin de fer de Strasbourg, dans la traversée des Vosges.

Il est temps de revenir au canal du Midi, dont le chemin de fer s'est éloigné au delà de Carcassonne, entre Trèbes et Capendu, et dont les beaux travaux demanderaient plus qu'une simple mention, si la place ne commençait à nous manquer.

Avec l'écluse de Jouarres (*V.* page 301) finit la division de Carcassonne et commence celle du Somail. Cette division est longue de 50 123 mètres; elle comprend, en effet, outre le canal de jonction, long de 4801 mètres, les deux parties du canal principal, qui s'étendent de l'écluse de Jouarres au canal de jonction, et du canal de jonction au pont de Capestang, et qui, réunies, ont une longueur de 45 252 mètres.

En partant de l'écluse de Jouarres, on trouve l'écluse simple d'Homps, puis celle d'Ognon, au-dessous de laquelle on remarque l'*aqueduc* du même nom, construit, de 1827 à 1828, pour faire passer sous le canal les eaux de ce torrent des Cévennes qui, dans les fortes crues, interrompait souvent la navigation. A l'écluse d'Argens, qui suit celle de Pechlaurier, on entre dans la *Grande-Retenue*, où, sur une étendue de 53 869 mètres, le canal est maintenu au même niveau, à 31 mètres 35 centimètres au-dessus de la mer, et suspendu sur le versant des coteaux que forment les dernières ramifications des Cévennes. Près du beau *pont-aqueduc* de *Répudre*, signalé par une inscription à l'attention du voyageur comme une invention due au génie de Riquet (1676), on remarquera, comme à l'Ognon, à Sallèles et à Mirepeisset, la prodigieuse hauteur à laquelle les eaux se sont élevées le 18 septembre 1843. *L'épanchoir à siphon de Ventenac*, inventé par M. Garipuy fils, et qui prévient de lui-même, sans aucun secours étranger, le danger d'une trop grande élévation des eaux, est voisin de ce pont pittoresque. Au delà du déversoir de Ventenac et du pont de Nazaire, on arrive au *Somail*, petit port entouré de magasins et d'entrepôts. Là les barques de poste prenaient et déposaient les voyageurs de Narbonne, car c'était le point central où les différents services se croisaient et se mettaient en rapport.

A peu de distance du Somail, à l'embouchure du canal de dérivation qui conduit les eaux de la Cesse dans le canal principal, on franchit le lit naturel de cette rivière sur un *pont-aqueduc* construit par Vauban et Niquet, long de 64 mètres, haut de 20 mètres, et composé de 3 arches, dont la plus grande a 19 mètres d'ouverture. Au-dessus du village de *Mirepeisset*, situé au nord du canal, une belle chaussée avec un déversoir arrête la Cesse pour lui prendre la quantité d'eau nécessaire à l'alimentation du canal : c'est-à-dire une masse d'eau de 50 000 mètres cubes par 24 heures, qui peut être portée à 125 000 mètres. La rigole de dérivation qui conduit à cette prise d'eau, à l'ombre de beaux arbres, offre une agréable promenade.

Un peu au-dessous de l'aqueduc de Cesse, on trouve la demi-écluse qui forme l'entrée du canal de jonction et de l'embranchement de Narbonne (*V.* page 358). Continuant à suivre la Grande-Retenue, on découvre une belle vue sur la plaine de Narbonne et sur les Pyrénées. Près d'*Argelliers* (Aude), le canal est entièrement creusé dans le roc. A *Capestang* (Hérault), ville de 2746 habitants, on quitte la division du Somail pour prendre celle de Béziers, longue de 25 561 mètres. L'étang de Capestang, qui occupe le fond de la plaine, rend malheureusement cette contrée insalubre. Après avoir décrit de nombreux détours, qui varient les points de vue, le canal arrive au coteau de Malpas, dans lequel, malgré les intrigues et les jalousies de ses ennemis, Riquet creusa une galerie longue de 85 mètres, haute de 9 mètres à la voûte, large de 7 mètres, avec une banquette de 1 mètre pour le halage des barques, et consolidée depuis par un revêtement de maçonnerie.

« A la sortie de la voûte du Malpas, dit l'auteur anonyme du *Guide du voyageur sur le canal du Midi*, on découvre une vue étendue sur toute la vallée de l'Orb. L'horizon est borné par la montagne où l'Orb prend sa source ; la ville de Béziers se dessine sur les hauteurs de la rive opposée. On arrive ainsi à l'*écluse de Fonserannes*, où l'on domine de 25 mètres le cours de l'Orb. Pour amener le lit du canal au niveau de la rivière, Riquet a eu recours à huit sas accolés, et, malgré les inconvénients qu'éprouve ici la navigation, on ne peut s'empêcher, avant tout, d'ad-

mirer ce bel ouvrage d'art, qui rappelle l'*escalier de Neptune* du canal de Calédonie. En effet, du pied de l'écluse de Fonserannes, lorsqu'on y est parvenu, les huit sas présentent dans leur développement une énorme masse de construction de plus de 312 mètres de longueur, sur une hauteur perpendiculaire de 25 mètres. Rien n'est plus beau et plus imposant que l'ensemble qu'offre la suite de ces huit sas, lorsque, toutes les vannes étant ouvertes à la fois, les eaux se précipitent en cascade et couvrent d'une nappe d'écume blanche toute la hauteur, depuis Fonserannes jusqu'au port de Béziers. »

Quand on sort du tunnel de Malpas, on a, comme nous l'avons dit, à sa droite le canal du Midi, près duquel est le village de *Colombiers* (612 hab.). A l'horizon on découvre les Pyrénées (le Canigou). Sur la gauche, les regards sont attirés par un village éloigné d'environ 1500 mètres, bâti en amphithéâtre sur une colline escarpée, et dominé par une haute tour carrée, donjon d'un château dont il ne reste que des ruines. Ce village est *Montady* (313 hab.). Son église est moderne.

Au sortir d'une tranchée profonde, on découvre sur la gauche la ville de Béziers, pittoresquement étagée en amphithéâtre sur le coteau au pied duquel coule l'Orb, et dominée par sa cathédrale (*V.* le dessin). On franchit l'Orb sur un pont de 5 arches de 20 mètres, avec 4 arches de secours, entre les ponts de pierre à gauche, et le pont du canal à droite.

70e STATION. — BÉZIERS.

10 kil. de Nissan. — 26 kil. de Narbonne. — 175 kil. de Toulouse.
432 kil. de Bordeaux. — 45 kil. de Cette.

Renseignements généraux.

Des OMNIBUS, correspondant avec tous les trains, conduisent de la gare dans la ville.

Des VOITURES DE CORRESPONDANCE conduisent de la gare de Béziers à : *Clermont* (43 kil.) pour 5 fr. et 4 fr.; *Lodève* (60 kil.) pour 7 fr. et 6 fr.; *Pézenas* (22 kil.) pour 2 fr. 50 c. et 2 fr.; *Saint-Chinian* (28 kil.) pour 3 fr. 50 c. et 2 fr. 50 c.; *Saint-Pons* (48 kil.) pour 6 fr. et 5 fr.

HÔTELS. — *Hôtels du Nord*, *Paul Riquet*, *des Balances*, *des Postes*, *du Commerce*, *du Cheval blanc*, *du Bras d'or*.

LIBRAIRES. — Benezech, Carrière, Delpech, demoiselle Bardou, etc.

Situation et aspect général. — Direction.

Béziers, ville de 24 270 habitants, chef-lieu d'un des quatre arrondissements du département de l'Hérault, est située, comme nous l'avons dit, sur les pentes et sur le plateau d'une colline abrupte, au pied de laquelle coulent l'Orb et le canal du Midi. Cette position a pour elle des avantages et des inconvénients. Ses maisons étagées en amphithéâtre, ses terrasses, ses jardins, son ancien évêché et son ancienne cathédrale, lui donnent un aspect saisissant, pittoresque, qu'un architecte maladroit s'est plu à gâter en construisant sur le premier plan la prison la plus vulgaire et la plus hideuse qu'il soit possible de voir. Elle respire un air abondant, vif, salubre; elle jouit enfin elle-même de points de vue admirables sur les riches et riantes campagnes qui forment la vallée de l'Orb, et sur la Méditerranée qu'elle aperçoit à l'horizon; mais ses rues sont tortueuses, escarpées, mal pavées; il faut monter et descendre pour y entrer et pour en sortir, souvent même pour y passer d'un quartier dans un autre. Toutefois de grandes améliorations y ont eu lieu depuis quelques années: des voies plus larges, plus droites, aux pentes plus faciles, s'y sont ouvertes de divers côtés; des rampes commodes s'y construisent; des quartiers neufs s'y élèvent; et, si ce mouvement, que l'établissement du chemin de fer a accéléré, ne s'arrête pas, elle sera bientôt presque entièrement transformée; elle deviendra une des plus belles et des plus agréables villes du midi de la France. Aussi les Languedociens disent-ils depuis des siècles que, si Dieu venait habiter la terre, ce serait Béziers qu'il choisirait pour résidence.

Au sortir de la gare, on monte par un boulevard complétement neuf, bordé de maisons en partie occupées par des tonneliers, à une place ornée d'une jolie fontaine. Parvenu à ce point, on voit s'ouvrir, sur la droite, une rue au fond de laquelle on aperçoit une belle rampe, malheureusement trop étroite et trop rarement nettoyée, qui aboutit à une vaste place entourée de balustrades en pierre et appelée la place de la Citadelle. A droite de cette place s'étend une belle promenade, au milieu de laquelle s'élève, entre deux jets d'eau, la statue de Riquet, par David d'Angers. De la promenade, des avenues d'arbres, bordées de

jolies maisons modernes, conduisent au théâtre, dont la façade mériterait plus d'éloges si la partie supérieure était moins lourde. Pour aller de là visiter la Madeleine, Saint-Nazaire et l'évêché, il faut prendre la rue qui s'ouvre à gauche.

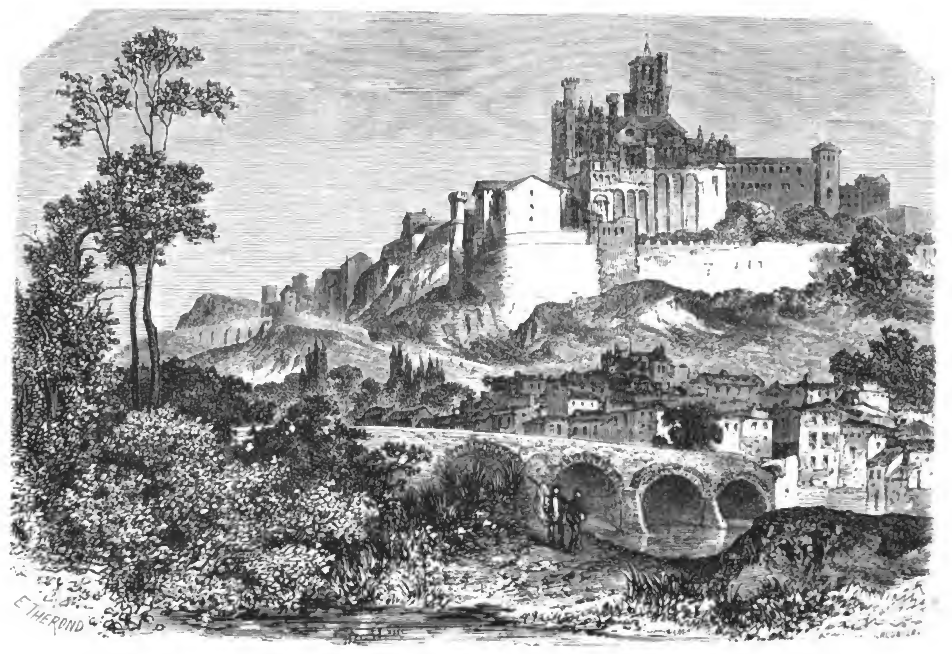
Une belle promenade, style jardin anglais, avec rivière-lac, dessinée par M. Bülher, et en cours d'exécution, car les terrains sont achetés, doit partir de la statue de Riquet pour s'étendre sur l'emplacement appelé le plateau des Prêtres. La statue de Riquet y sera transportée, car de là elle dominera le canal et la mer.

La *statue de Riquet* a été inaugurée le 21 octobre 1838. Elle est en bronze. Une grille entoure le piédestal en marbre sur lequel elle repose. Notre grand statuaire a représenté Riquet debout, tenant un crayon de la main droite, et de la main gauche pressant contre son sein un rouleau de papier sur lequel il vient de tracer ses plans. Sa noble figure révèle l'inspiration et le génie. Sa jambe gauche touche un rocher recouvert d'un triangle et d'un compas ouvert, et portant cette simple inscription : Naurouse, au-dessous de laquelle jaillit d'une ouverture un filet d'eau qui se divise en deux bras. Sur le piédestal, on lit d'un côté : *A Pierre-Paul Riquet, sa ville natale;* de l'autre : *Par souscription, sur la proposition et par les soins de la Société archéologique de Béziers, le* 21 *octobre* 1838.

Le jour de l'inauguration de cette belle statue, la Société archéologique[1] a célébré avec une pompe extraordinaire l'ancienne fête de *Caritachs*, à laquelle elle avait eu soin de conserver son originalité primitive, et qui mérite au moins une mention. « Après un détachement de dragons, précédé de leur musique, qui ouvrait la marche, parut, a raconté un témoin oculaire, une grosse

1 La Société archéologique de Béziers a réimprimé deux volumes petit in-12, imprimés à Béziers par J. Martel, le premier, en 1628, sous le titre de l'*Antiquité du triomphe de Béziers au jour de l'Ascension, contenant les plus rares histoires qui ont eté représentées au susdit jour;* — le deuxième, en 1644, sous celui de *Seconde partie du triomphe de Béziers, au jour de l'Ascension, contenant la Colère ou furieuse indignation de Pepesuc, et le Discours funèbre de son ambassadeur, sur la discontinuation des anciennes coutumes, où sont ajoutées les plus rares pièces qui ont été représentées jusqu'à présent.*

Ces deux petits volumes, joints à quelques autres pièces imprimées à diverses époques, mais dont il était difficile de se procurer des exemplaires, méritent une recommandation spéciale.



Béziers.

machine en bois recouverte d'une toile peinte, qui excita sur son passage une hilarité générale ; c'était le *chameau*, le vieil hôte de Béziers, cet antique animal qui y porta au IIIe siècle saint Aphrodise, notre apôtre de la foi ; le chameau qui, brûlé et détruit dans les temps d'orage, renaît aux jours de calme et de bonheur. Venaient ensuite les diverses corporations, précédées de leurs bannières et de leurs musiques, et groupées autour de grands chariots parés de fleurs et de feuillage, sur lesquels étaient placés leurs divers ateliers. Pendant la marche du cortége, les ouvriers ne cessaient pas de travailler à ces ateliers. Après les corporations s'avançaient cinquante couples de jeunes filles et de jeunes gens, dans le costume des bergers de Florian, tenant chacun dans leur main le bout d'un demi-cerceau blanc décoré de fleurs, et exécutant, sous ces dômes fleuris, la jolie danse des *treilles*, si variée, si gracieuse, si pittoresque. Ce cortége était terminé par de nombreuses cavalcades de jeunes gens et d'officiers, et par les membres du corps municipal et de la Société archéologique, jetant de leurs calèches découvertes, des dragées et des bonbons que les spectateurs ramassaient avec empressement. Bientôt les dames qui étaient aux fenêtres firent pleuvoir sur les calèches une grêle de dragées; les calèches répondirent, et alors l'air fut obscurci par ces projectiles sucrés, qui se croisèrent des voitures aux fenêtres et des fenêtres aux voitures.... Jamais la fête de Caritachs n'avait été célébrée avec autant d'éclat, on pourrait presque dire avec autant de rage. »

Histoire.

Rien ne prouve que Béziers ait existé avant les Romains ; mais on pense assez généralement que la région où elle fut bâtie était occupée par une tribu de Tectosages appelés *Biterres* ou *Beterres*. Peu après la fondation de Narbonne, le gouverneur Fonteius, frappé sans doute de la beauté de la position où s'élève aujourd'hui Béziers, y envoya une colonie tirée de la septième légion. Cet établissement s'appela d'abord *Colonia septimanorum*. Puis le nom des habitants indigènes du pays revint peu à peu à la ville, même sous la domination romaine ; mais les géographes anciens ne sont point d'accord sur ce nom. *Bœttera*, *Bœtteræ*, *Bliterra*, *Baitira*, *Baiturra*, *Besara*, *Beterris*.... Vous avez le choix entre ces formes diverses, et d'autres encore, qui ne se ressemblent que par le radical.

Béziers suivit la fortune de la province narbonnaise sans aucun incident remarquable, pendant toute la durée de l'empire. Elle eut saint Aphrodise pour apôtre et pour premier évêque. Saint Athanase y convoqua, en 356, un concile où ses efforts et ceux de saint Hilaire de Poitiers ne purent empêcher l'arianisme de conquérir la majorité. Béziers appartint aux Visigoths jusqu'à l'invasion des Arabes. Les rois franks de la première race ne purent l'occuper d'une manière durable. Anbessa, lieutenant du khalife, la prit en 725. Charles Martel la saccagea douze ans après. Les Arabes y revinrent bientôt et la relevèrent. Elle ne fut définitivement annexée à l'empire frank qu'en 752. « Un seigneur goth, nommé Ansemond, commandait à Nîmes, à Maguelonne, à Agde, à Béziers, sous la suzeraineté nominale du wali (gouverneur) musulman.... Secrètement d'accord avec Pépin le Bref, il lui livra toutes les places dont il avait la garde. Il en conserva le gouvernement.

L'histoire ne dit presque rien de Béziers pendant plus d'un siècle. L'autorité politique y était représentée par des vicomtes, lieutenants probablement des comtes de Narbonne. Le fief de Béziers devint légalement héréditaire, comme tous les autres, en vertu du capitulaire de Kiersy, arraché, en 877, à la faiblesse de Charles le Chauve. Vingt ans après, Adélaïde, fille du vicomte de Béziers Reynard, et son héritière, épousa le vicomte d'Agde Bozon, dont le fils réunit ainsi les deux vicomtés sur sa tête. La puissance et l'illustration des vicomtes de Béziers datent de cette époque et durèrent jusqu'au commencement du XIIIe siècle.

Leur histoire est peu connue, et probablement n'a point mérité de l'être. Un d'eux, le vicomte Guillaume, mourut vers la fin du Xe siècle, laissant pour héritières deux filles, dont l'aînée, Garsinde, épousa successivement Roger Ier, comte de Carcassonne, et Bernard Ier, seigneur d'Anduze. Anduze, Carcassonne, Agde et Béziers, avec leurs territoires, se trouvèrent alors réunies sous la même main.

Bernard-Atton, un des descendants de Garsinde, prit la croix en 1101, et alla se joindre à son suzerain, Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse, lequel assiégeait alors Tripoli, où il se fit, comme on sait, une principauté. A son retour, il s'empara de Carcassonne (*V.* page 277), puis il agrandit son domaine de tous les côtés. Quand il mourut, en 1130, les trois fils qu'il laissa se partagèrent ses seigneuries. Le second, nommé Raymond-Trencavel, hérita d'Agde et de Béziers. Il prit la croix à Vézelay, à la voix de saint Bernard, avec son suzerain, le comte de Toulouse, qu'il suivit,

en 1147, à Constantinople et en Syrie. Mais il revint en 1149, et eut à se défendre, en 1150, contre le comte de Barcelone, Raymond-Bérenger IV, qui revendiquait Carcassonne. La querelle finit par une transaction fort usitée à cette époque. Trencavel conserva la seigneurie, en reconnaissant Raymond-Bérenger pour son suzerain, mais le comte de Toulouse, ainsi dépouillé de son droit de suzeraineté, le réclama les armes à la main, en 1153, fit Trencavel prisonnier, et ne lui rendit la liberté qu'au prix d'une énorme rançon. On comprend sans peine que Trencavel ne se fit pas beaucoup prier, quelques années après, pour s'allier au roi d'Angleterre, Henri II, quand ce dernier déclara la guerre au comte de Toulouse.

Trencavel eut une fin tragique. Dans une de ces expéditions dont la vie féodale était remplie, un bourgeois de Béziers et un chevalier se disputèrent une mule, et le bourgeois s'empara de l'animal en litige. Le chevalier demanda que le bourgeois lui fût livré, et Trencavel y consentit. Le bourgeois, dit un historien, « subit une peine légère, mais infamante. » Cela est vague. Il serait important de savoir en quoi consistait cette peine. Tous les bourgeois de Béziers se sentirent blessés. Tous, en corps, demandèrent réparation à Trencavel, et cette réparation c'était que le chevalier, à son tour, leur fût livré. Trencavel leur ayant refusé cette satisfaction, ils le poignardèrent au pied de l'autel, dans l'église de la Madeleine, où se passait cette scène.

Il y avait probablement en jeu quelque grave question de liberté communale que les historiens n'ont point aperçue ou n'ont point expliquée. Après le meurtre de Raymond-Trencavel, sa famille fut chassée de la ville, qui se gouverna elle-même pendant deux ans, de 1167 à 1169. Roger, fils de Trencavel, avait demandé le secours du roi d'Aragon, dont il avait obtenu un corps de troupes qui, joint à la chevalerie du pays, lui faisait une petite armée. Il ne put cependant prendre la ville de vive force. « Il la reçut à composition, jura de ne rechercher personne pour le passé, et obtint ainsi l'ouverture des portes. Il introduisit alors ses Aragonais par petites troupes dans Béziers, et, au moment où les citoyens étaient dans la plus profonde sécurité, il lâcha sur eux ses féroces mercenaires. Tous les bourgeois qu'on put prendre furent massacrés ou pendus; on n'épargna que les juifs, et les femmes furent réparties entre les soldats pour repeupler la cité. »

Roger passa sa vie à guerroyer, tantôt contre le comte de Toulouse, tantôt contre le comte de Barcelone, selon qu'il reconnaissait la suzeraineté de l'un ou de l'autre. Il protégea en plus d'une occa-

sion les manichéens, dont la secte fit, de son temps, dans tout le Midi, des progrès fort inquiétants pour l'Église romaine. Il laissa ses domaines, en 1194, à son fils Raymond-Roger, très-jeune encore, et qui était réservé à de bien tristes destinées.

On trouvera dans une autre partie de ce livre (*V.* l'article *Toulouse*) les causes de la croisade albigeoise, et les principaux détails de ce sanglant épisode de notre histoire. Raymond-Roger-Trencavel n'avait que vingt-trois ans lorsque la guerre éclata. Il était neveu du comte de Toulouse Raymond VI, dont son père avait épousé la sœur. Il avait une âme noble, ardente, intrépide, et un caractère aussi énergique que celui de Raymond VI était faible et irrésolu. Quand il fut sommé par les légats du pape de s'armer contre l'hérésie, de se faire le persécuteur et le bourreau de ses sujets, il méprisa cet ordre barbare. Après le meurtre du légat Pierre de Castelnau, il accompagna son oncle à Aubenas. Le pape y avait réuni un concile devant lequel Raymond VI allait comparaître pour se justifier du crime qu'on lui imputait. Le concile repoussa Raymond par une fin de non-recevoir, et le renvoya devant le pape, « qui seul pouvait l'absoudre. » — « Alors, dit l'historien provençal des guerres de Toulouse, le vicomte de Béziers se prit à dire à son oncle qu'il était d'avis de mander leurs amis, parents et sujets, contre le légat et son *host*, de mettre bonne garnison par toutes leurs terres et places, de se bien garder et défendre. » Raymond VI n'eut pas la force de suivre ce conseil généreux, qui seul pouvait le sauver. Il négocia, il céda, il ouvrit aux croisés les portes de Toulouse et de ses principales villes, et l'orage alla fondre d'abord sur ce Roger-Trencavel qui, après avoir mis Béziers en défense, s'enferma dans Carcassonne.

De toutes les petites villes et des campagnes environnantes, catholiques et hérétiques s'étaient réfugiés en foule à Béziers. L'armée croisée était également redoutable aux uns et aux autres. « Les chefs de la croisade dépêchèrent l'évêque de la cité vers ses ouailles. L'évêque assembla les habitants dans l'église cathédrale de Saint-Nazaire, et, leur représentant le grand péril où ils étaient, il leur conseilla de rendre la ville au légat et de livrer entre ses mains les hérétiques, que lui, évêque, connaissait bien et avait couchés par écrit. » Ils refusèrent. « Vénérable père, dit un des consuls, nous sommes ici tous chrétiens et ne voyons parmi nous que des frères. » L'évêque reporta cette réponse au camp et les croisés délibérèrent sur le châtiment à infliger à la cité rebelle. L'extermination fut résolue. Quelques chevaliers cependant demandèrent grâce pour les catholiques. Mais le légat Arnaud-Amaury, abbé de Cîteaux, trancha

la question par ces paroles célèbres : « Tuez-les tous ! Dieu reconnaîtra les siens. »

Les croisés s'approchèrent de la ville, et les Biterrois sortirent à leur rencontre, avec plus de bravoure que de prudence. Ils furent repoussés, rejetés dans la ville, et leurs ennemis pénètrèrent pêle-mêle avec eux. « Ils se retirèrent, autant qu'ils le purent, dans l'église de la Madeleine. Les *capelans* (chanoines) de cette église firent tinter les cloches jusqu'à ce que tout le monde fût mort. Il n'y eut glas, ni cloches, ni capelans revêtus de leurs habits sacerdotaux, qui pussent empêcher que tout fût passé au tranchant de l'épée, et il ne s'en sauva point un seul ; ce fut la plus grande pitié que jamais on eût vue ni ouïe. La ville pillée, ils y mirent le feu.... et tout fut dévasté et brûlé.... en sorte qu'il n'y demeura chose vivante. Le chroniqueur Aubri ou Albéric de Troisfontaines prétend que la population égorgée s'élevait à soixante mille personnes, dont sept mille au moins dans la seule église de la Madeleine. Le contemporain Bernard Isthier de Limoges porte le nombre des morts à trente-huit mille. Arnaud-Amaury en avoue vingt mille dans la lettre où il rend compte au pape de sa victoire [1]. » Béziers ayant servi de refuge aux habitants de la province, le chiffre du chroniqueur est malheureusement beaucoup plus vraisemblable que celui du légat. Ce fut en 1209 que se passa cette épouvantable tragédie. Raymond-Roger, investi bientôt après dans Carcassonne, s'y défendit vaillamment ; mais, dupe de sa loyauté chevaleresque et de la perfidie du légat, il devint prisonnier de Simon de Montfort, qui, convoitant ses domaines, lui donna bientôt une *dyssenterie* dont il mourut.

Simon de Montfort recueillit en effet le prix de son crime, et reçut du pape la vicomté de Béziers, dont Amaury son fils hérita après sa mort. Raymond-Roger avait pourtant laissé un fils en bas âge, qui fut élevé par le comte de Foix, et qui, en 1224, âgé de seize ans, rentra dans Carcassonne et dans Béziers. Mais Amaury de Montfort fit cession à Louis VIII de toutes les conquêtes de son père, et le roi de France s'empara des domaines du vicomte de Béziers, qui, après avoir combattu pendant cinq ans à côté du comte de Toulouse, trouva enfin un asile à la cour du roi d'Aragon.

Béziers ne sortit que lentement de ses ruines et ne recouvra jamais son ancienne importance. Elle avait, dit-on, trente mille habitants au XIIe siècle. A partir de sa réunion au domaine de la couronne, son rôle s'efface complétement dans l'histoire. Parlerons-nous

1. Henri Martin.

de l'émeute de 1381, causée par un impôt excessif dont l'avait frappée le duc de Berry, oncle de Charles VI et gouverneur du Languedoc? du siége qu'elle soutint, l'année suivante, contre le comte de Clermont? des démêlés des huguenots biterrois avec le vicomte de Joyeuse, vers le milieu du XVI[e] siècle? des preuves de sympathie qu'ils donnèrent, sous Louis XIII, à Gaston d'Orléans et au duc de Montmorency? Rien de tout cela n'eut d'influence sur la marche générale des événements. En 1654, Béziers assista à la première représentation du *Dépit amoureux* de Molière. Ce fut le dernier fait remarquable de son histoire. Le prince de Conti, qui y tenait les États, y avait appelé la troupe de Molière.

Béziers a vu naître Pierre-Paul Riquet, le créateur du canal du Midi, l'académicien Pélisson, de Mairan, qui fut tout à la fois membre de l'Académie française et secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, le comédien-compositeur Gaveaux, MM. Flourens et Viennet.

Béziers a possédé et possède encore des tanneries et des fabriques de verdet et de soies; « mais la fabrication des alcools a dominé toutes les autres, a dit M. Viennet en terminant l'histoire de Béziers (*Histoire des Villes de France*). La production des vins est portée, nous croyons, dans tout l'arrondissement, à un million d'hectolitres. Toutes les spéculations agricoles se tournent de ce côté, depuis que la rigueur de quelques hivers a fait périr les dix-neuf vingtièmes des oliviers qui couvraient les collines de ce pays. Le marché de Béziers est, comme celui de Bordeaux, un des régulateurs du prix des trois-six. Ce marché a lieu le vendredi, et un nombre considérable de bestiaux, qui se maintient entre sept et huit mille, y est amené du haut Languedoc et des contre-forts des Pyrénées. »

Monuments. — Curiosités.

L'église Saint-Nazaire de Béziers, l'ancienne cathédrale, classée parmi les monuments historiques, a été construite à diverses époques. Le transsept et la travée qui précède le chœur datent des dernières années du XII[e] siècle; le chœur a été bâti à la fin du XIII[e] siècle, et la nef à la fin du XIV[e], ainsi que la façade occidentale. On reconnaît encore parfaitement la disposition de l'ancienne église du XII[e] siècle. « C'était, écrivait, le 15 octobre 1852, M. Viollet-le-Duc au ministre d'État, une large nef flanquée de deux bas côtés assez élevés pour maintenir la pous-

sée des voûtes hautes; ce parti, adopté dans un grand nombre d'édifices du centre de la France, n'avait permis d'éclairer la nef que par des œils-de-bœuf percés sous les formerets des grandes voûtes. Ces roses étaient surmontées d'une suite de pignons plats qui pénétraient dans le comble, de manière à former en plan une succession de noues croisées comme dans les couvertures des salles de théâtre antiques. Ces pignons ont été englobés au XIVe siècle dans une construction en maçonnerie, et des remblais considérables faits à cette époque chargent les voûtes, que recouvraient autrefois de simples dallages. »

L'église du XIIe siècle était fortifiée. On a adopté la même disposition au XIIIe et au XIVe siècle, quand on a bâti le chœur et la nef. Dans le chœur, des mâchicoulis relient les contre-forts et défendent les abords des fenêtres; les deux tours de la façade occidentale sont perçées dans leurs côtés intérieurs d'étroites embrasures, garnies aussi de mâchicoulis et de créneaux; enfin le gros clocher élevé près du transsept du nord, et terminé au XVe siècle, était également surmonté de créneaux. Tous ces couronnements, en assez mauvais état, auraient besoin d'être réparés.

Entre les deux tours de la façade s'ouvre une belle rose de 10 mètres de diamètre. La porte placée au-dessous était décorée de peintures et de sculptures qui ont été détruites: il ne reste que deux statues portées sur des consoles et abritées par des dais qu'ornaient de riches sculptures. Ce sont des figures de femmes qui représentent, dit-on, l'ancienne loi et la nouvelle.

« Sur le flanc méridional de la nef, il existe encore un grand et beau cloître du XIVe siècle, dont malheureusement, écrivait M. Viollet-le-Duc en 1851, tous les meneaux ont été détruits, et dont la solidité a été compromise du côté sud-ouest par des déblais maladroits faits au pied des murs pour construire une prison.

A l'intérieur, l'église de Saint-Nazaire a été gâtée par des placages en plâtre, des autels ridicules et la décoration du chœur, où l'on a placé, au milieu de colonnes de marbre et de stuc, les plus affreuses stalles qui se puissent voir; les jolies fenêtres du chœur ont été indignement mutilées : on en a coupé les meneaux à leur partie supérieure, pour les remplacer par des compartiments du style Louis XV; les vitraux eux-mêmes ont été, par

suite de ces modifications, remaniés de la façon la plus barbare. « Partout on retrouve la trace de ces restaurations inintelligentes qui, depuis cent cinquante ans, ont dégradé ce remarquable édifice, dont l'aspect général est imposant et dont certains détails d'architecture excitent, à juste titre, l'admiration des connaisseurs. Cependant toutes les fenêtres du chœur sont encore garnies de grillages du XIIIe siècle, présentant des filigranes de fer d'un dessin délicieux. Cet exemple, si rare et si complet, est d'une exécution irréprochable et d'une grande importance. »

Les peintures dont les murs furent décorés en 1374, et que les protestants salirent ou effacèrent au XVIe siècle, ont complétement disparu. Le jubé, construction massive qui masquait le chœur, a été démoli en 1791 ; la sacristie et la chapelle des douze apôtres, construite en 1443.

L'église de Saints-Nazaire-et-Celse, appelée communément Saint-Nazaire, a 52 mètres de longueur dans œuvre, 14 mètres de largeur à la nef, 34 mètres à la croisée ; la hauteur des voûtes est de 24 mètres, celle du clocher de 46.

L'*église Saint-Aphrodise* est une des plus anciennes églises de Béziers. Sa crypte passe pour avoir été le tombeau de saint Aphrodise, le premier évêque qui y aurait prêché le christianisme. Elle fut pendant plusieurs siècles l'église cathédrale. L'édifice actuel est, dit M. Sabatier, une reconstruction romane du Xe siècle, agrandie et dénaturée par des constructions ogivales du XVe siècle. Le cloître voisin, reconstruit au XVIIIe siècle, a été démoli il y a peu d'années. Sur la face septentrionale du clocher, on remarquera une tête de chameau, souvenir de la monture de saint Aphrodise, que la tradition fait venir de l'Égypte dans la Gaule Narbonnaise.

Un *tombeau antique* sert de cuve baptismale dans l'église de Saint-Aphrodise. Ce tombeau est en marbre gris, parsemé de taches rouges. L'une de ses grandes faces représente une chasse aux lions, œuvre de la décadence de l'art.

L'*église de la Madeleine*, qui rappelle de si tristes souvenirs historiques (*V.* page 335), est un parallélogramme terminé par des transsepts très-courts et une abside pentagonale. Sa con-

struction primitive remonte certainement au XIe ou au XIIe siècle; mais bien des parties ont été remaniées, avec peu de soin et de goût, du XIIIe siècle à nos jours. Le tableau repré sentant la mort de saint Joseph est de Coustou. « Des excavations pratiquées, il y a une dizaine d'années, pour la pose des colonnes qui portent le jeu d'orgues, mirent à jour, dans un étroit espace, écrivait en 1854 M. Sabatier, des amas considérables d'ossements, gisant non dans des caveaux, mais pêle-mêle dans la terre, tristes dépouilles des victimes du massacre de 1209, dont le cimetière attenant à l'église ne put suffire à recevoir tous les corps. »

L'*église Saint-Jacques*, située à l'une des extrémités de la colline qui domine l'Orb, a dû être aussi construite au XIe siècle; mais il ne reste guère que l'abside, le transsept de gauche et le clocher de l'édifice primitif, dénaturé, surtout à l'intérieur, par une longue série de restaurations et de reconstructions. On remarque dans le chœur les mosaïques exécutées par un artiste italien, sur des dessins de miniature du moyen âge, fournis par un autre bibliothécaire de la ville.

L'*église des Récollets*, aujourd'hui chapelle succursale de la Madeleine, a conservé un portail ogival du XVe ou du XVIe siècle. L'*église du Collége*, l'ancienne église des Jésuites, date du XVIIe siècle.

L'ancien *Évêché* de Béziers, situé près de Saint-Nazaire — il est devenu la sous-préfecture et le palais de justice — n'a rien de remarquable comme construction. De ses fenêtres, ainsi que de la terrasse de Saint-Nazaire, on jouit d'une belle vue sur la vallée de l'Orb; quand le temps est clair, on aperçoit la mer et les Pyrénées. L'évêché de Béziers, fondé, dit-on, par saint Aphrodise, et supprimé à la Révolution, a été occupé par quatre-vingts évêques, dont M. Sabatier a publié l'histoire en 1854[1]; le dernier évêque de Béziers, Aymar-Claude de Nicolaï, est mort en 1815, à Paris.

Au siècle dernier, Béziers comptait dans l'intérieur de ses murs sept couvents d'hommes et cinq couvents de femmes.

Le *Monument de l'Immaculée-Conception*, érigé à Béziers, le

1. V. la *Bibliographie*.

7 décembre 1856, consiste en une colonne de 15 mètres, surmontée d'une statue de Marie Immaculée, en fonte, entièrement dorée, haute de 2 mètres et demi. Les dessins de la colonne ont été fournis par M. Lenormand, architecte de Paris. Elle offre une imitation de la colonne de Juillet, modifiée selon sa destination religieuse. « Le chapiteau est très-riche de sculpture : des anges en pied, au milieu des quatre faces, soutiennent des guirlandes qui vont se rattacher aux volutes de chaque angle du chapiteau. Le fût est cannelé et coupé de distance en distance par des anneaux portant des légendes sacrées, tirées de l'hymne de la pureté de Marie. »

On trouvera dans l'ouvrage de M. Sabatier, et dans le bulletin de la Société archéologique, d'intéressants détails sur les antiquités romaines dont Béziers possède encore quelques fragments : les aqueducs romains ; les arènes, si ruinées qu'on peut à peine déterminer leur forme générale et leur étendue ; les voies antiques qui y aboutissaient ; les inscriptions et les mosaïques qui y ont été découvertes, etc. L'énumération de ces débris, curieux seulement pour les antiquaires, nous entraînerait hors des limites dans lesquelles nous devons nous renfermer ; mais nous accorderons une mention particulière à une *statue* mutilée qui se voit depuis des siècles à l'une des extrémités d'une rue voisine de l'hôtel de ville et appelée rue Française. Cette statue, connue sous le nom de *Pépezuc*, est un beau marbre blanc d'un grain très-fin ; mais le bas des jambes et les bras manquent, et la tête a été remplacée, on ne sait à quelle époque, par une tête de pierre grossière. Elle avait plus de 2 mètres. Quelques archéologues ont émis l'opinion qu'elle représentait l'empereur Auguste. Au moyen âge, le peuple, trompé par la ressemblance des désinences, y vit l'effigie d'un vaillant capitaine, nommé Monpezuc, qui avait défendu la ville contre les Anglais. « De nos jours encore, raconte M. Sabatier, quand on célèbre à Béziers la fête solennelle de Caritachs, les corps de métiers, défilant dans la rue Française, inclinent tour à tour leurs bannières devant la statue de Pépezuc. Pour cette fête, la statue est badigeonnée, enjolivée d'un costume guerrier, et parfois vêtue à la moderne ; j'en ai vu le chef coiffé d'un tricorne surmonté d'un beau panache.... »

L'*hôtel de ville*, commencé en 1742, fut achevé en 1764. En 1859, on y a créé une bibliothèque et un musée. La bibliothèque, riche surtout en livres de voyages, compte 10 000 volumes. Le musée possède un beau tableau du Dominiquin (*Grégoire IV*). On y remarque en outre un tableau italien de la fin du XVIe siècle, représentant les personnages de la comédie italienne ; des tableaux de Ch. Marchal (*une Tentative de séduction*); de Brest (*L'at-meidan à Constantinople*); de Joannin (*Paysage*). — La salle d'histoire naturelle renferme une collection intéressante de vases étrusques et de poteries grecques provenant de Délos. La salle des tableaux contient une belle collection de médailles romaines et de monnaies du bas-empire et gauloises frappées à Béziers.

Le 28 octobre 1835, la Société archéologique a fait placer sur le mur extérieur de l'une des maisons de la place Saint-Félix, où l'on dit que Riquet vit le jour, cette inscription : *En* 1604 *est né dans cette maison Pierre-Paul Riquet.*

Le *vieux pont* de Béziers, bâti dans les premières années du XIIe siècle, souvent remanié, allongé et élargi depuis, a 245 mètres de long et se compose de dix-sept ouvertures, arches ou ailes intermédiaires qui offrent l'assemblage de plusieurs sortes de courbes du plein cintre, de l'arc surhaussé, de l'arc en anse de panier.

Le plus beau et le plus intéressant des quatre ponts qui traversent l'Orb au-dessous de Béziers, est celui du canal du Midi. Jusqu'à cette année (1858), la traversée de l'Orb avait été pour le canal l'obstacle le plus difficile à franchir. En temps ordinaire, le lit de cette rivière n'était pas assez profond, et son cours était trop rapide pour pouvoir servir à la navigation sans un barrage qui fît monter ses eaux à la hauteur voulue. Dans les grandes crues, le volume d'eau devenait au contraire si considérable, qu'il fallait en faciliter l'écoulement par tous les moyens possibles. Pour remédier à ces divers inconvénients, on avait établi des épanchoirs ou digues mobiles, à l'aide desquels les barques passaient en temps ordinaire de l'écluse Notre-Dame à l'entrée de la continuation du canal, au Pont-Rouge, et qu'on détruisait en un instant quand on craignait une inondation ; mais, si bien organisé qu'il fût, ce service était difficile et occasionnait des retards à la navigation. La compagnie du canal s'est donc décidée

à construire un pont-aqueduc qui comblât une solution de continuité si regrettable.

Ce pont se compose de sept arches principales en anse de panier de 17 mètres d'ouverture, de 15 mètres de largeur, de 7 mètres de hauteur et de deux arches de secours en plein cintre, montées sur des piédroits de 4 mètres 36 centimètres de diamètre, larges de 31 mètres 40 centimètres d'une tête à l'autre, débordant par conséquent les arches principales de 8 mètres 20 centimètres de chaque côté. Les arches principales supportent la cuvette du canal qui, large de 8 mètres, donne passage à une seule barque, deux chemins de halage de 3 mètres chacun, et deux parapets de 50 centimètres. Sur les arches de secours, la cuvette s'élargit au moyen de doucines pour venir se raccorder avec la largeur ordinaire du canal. Ce qui distingue surtout cet aqueduc des autres constructions du même genre, faites jusqu'à ces dernières années, c'est, a dit un ingénieur, la substitution d'un parement découpé et presque à jour aux parements lourds et pleins des autres ponts-canaux. On a réduit, en effet, les murs de la cuvette à l'épaisseur voulue pour la résistance, et, évidant les autres parties, on en a formé une galerie longitudinale régnant sur toute la longueur du pont. Ces galeries n'offrent pas seulement des avantages architectoniques; elles ont permis d'élargir considérablement les chemins de halage, sans augmentation de dépenses; elles ont isolé les murs de cuvette des têtes de pont, et par suite empêchent les filtrations, presque inévitables à travers ces murs, de venir se produire sur les têtes de l'ouvrage et les salir; elles donnent, en outre, un moyen facile et instantané de vérifier et de réparer les faces intérieures de ces murs. Enfin, les extrados des voûtes n'ont pas été arrasés horizontalement; on a adopté les courbes des ponts-viaducs, de sorte qu'il y a sur les piles une plus grande profondeur d'eau que sur clefs; disposition économique, puisqu'elle remplace de la maçonnerie par de l'eau, facilitant la navigation et diminuant le poids porté par les parties inférieures du pont. Les projets de ce remarquable ouvrage d'art ont été rédigés par M. Maguès, et M. Simonneau a été chargé de leur exécution. Le pont biais du chemin de fer mérite aussi une mention particulière.

DE BÉZIERS A CETTE.

En s'éloignant de la gare de Béziers, on a : sur la droite, le canal du Midi et une vaste plaine plantée de vignes et d'oliviers; sur la gauche, de petits coteaux parsemés d'oliviers. Après avoir traversé le ruisseau de Garguillan, sur un pont de 6 mètres, et laissé à gauche l'embranchement de Graissessac, on s'enfonce dans une tranchée, profonde en certains endroits de 17 mètres.

71e STATION. — VILLENEUVE.

6 kil. de Béziers. — 181 kil. de Toulouse. — 438 kil. de Bordeaux.
39 kil. de Cette.

Villeneuve-lez-Béziers, village de 2040 habitants, est situé à la droite du chemin de fer, entre le canal du Midi et la rivière de l'Orb. Son ancienne église romane n'a conservé qu'une tour massive de six étages et de divers ordres d'architecture. Il ne lui reste également qu'une petite tour carrée de l'ancien château fort, rasé par ordre du roi Louis XIII et remplacé par un château moderne.

Le chemin de fer, se dirigeant en ligne droite à l'est, se rapproche de plus en plus de la Méditerranée, qu'il va bientôt atteindre et qu'on aperçoit à l'horizon. Le Canigou attire les regards au sud-ouest. Des oliviers et des vignes couvrent la vaste, riche et fertile plaine que l'on traverse. Après avoir franchi le ruisseau de Malnes, on passe dans une tranchée profonde sur certains points de 20 mètres; on laisse à droite *Portiragues* (463 hab.); on découvre au nord-est la chaîne des Cévennes; puis on passe dans d'autres tranchées, et on franchit le Libron avant d'atteindre Vias.

72e STATION. — VIAS.

12 kil. de Villeneuve. — 193 kil. de Toulouse. — 450 kil. de Bordeaux.
27 kil. de Cette.

Vias se trouve, comme Villeneuve, situé à la droite du chemin de fer; la route de terre le traverse. Sa population se monte à 1761 habitants; son église, bâtie en pierre volcanique, a été classée parmi les monuments historiques.

C'est au delà de la station de Vias que l'embranchement de Pézenas viendra se réunir à la ligne principale.

A peine a-t-on quitté Vias que l'on franchit le ruisseau des Ardaillons, sur un pont de trois arches de 4 mètres d'ouverture ; puis le canal du Midi sur un pont de 12 mètres, et quatre déversoirs sur deux ponts de 8 mètres, un pont de cinq arches de 8 mètres et un pont de trois arches de 8 mètres. Sur la droite, les regards sont attirés par les deux éminences qui dominent la ville et le cap d'Agde.

73e STATION. — AGDE.

3 kil. de Vias. — 196 kil. de Toulouse. — 453 kil. de Bordeaux.
24 kil. de Cette.

Des voitures de correspondance conduisent à : *Bassan* (6 kil.), pour 60 cent.; *Marseilhan* (7 kil.), pour 50 cent.; *Mèze* (21 kil.), pour 1 fr. 50 cent.; *Nézignan-l'Évêque* (14 kil.), pour 1 fr. 25 cent.; *Pézenas* (19 kil.), pour 1 fr. 50 cent.; *Saint-Thibéry* (11 kil.), pour 1 fr.

Des omnibus correspondant avec tous les trains, conduisent de la station dans la ville et *vice versa*.

Agde (hôtels : la *Poste*, *Notre-Dame*, le *Cheval blanc*), ville maritime de 9747 habitants, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Béziers (Hérault), est située à 5 kil. de la mer, sur le canal du Midi et sur la rive gauche de l'Hérault, dans une plaine fertile. Son port proprement dit contient d'ordinaire trente ou quarante bâtiments d'un tonnage moyen, qui font un commerce actif avec l'Espagne et avec l'Italie; on y compte en outre quarante tartanes qui vont à la pêche dans le golfe du Lion, pour approvisionner de marée une partie du département de l'Hérault et des départements voisins. Malheureusement, l'entrée n'en est ni facile ni sûre, quoiqu'on ait prolongé fort avant dans la mer la passe qu'on y entretient au milieu des alluvions produites par les débordements de l'Hérault, et où le tirant d'eau est de 3 mètres 50 cent.; mais de nouveaux travaux plus importants vont, dit-on, y être entrepris.

Diverses compagnies, Fraissinet et Cie, Ségur frères, Gros et Conte, entretiennent à Agde des bateaux à vapeur qui font le ser-

vice entre Marseille et Agde, touchant à Cette et y prenant des voyageurs, des marchandises et des bestiaux destinés pour la Provence. Un autre bateau à vapeur fait un service régulier sur l'étang de Thau.

Le chemin de fer du Midi a fait construire un canal qui met l'Hérault en communication directe avec la gare, où les navires viendront désormais charger et décharger leurs marchandises. Un pont suspendu a remplacé, il y a quelques années, l'ancien pont de bateaux qui traversait le fleuve, large de 10 mètres devant la ville.

Les maisons et les édifices publics d'Agde sont bâtis de laves, « ce qui en rend l'aspect si triste, dit Millin, que cela a donné lieu à ce proverbe : *Agde, ville noire*, caverne de voleurs, expression qui ne porte aucune atteinte à la probité de ses habitants, mais que le peuple emploie pour caractériser la tristesse de la ville à laquelle ses murailles, flanquées de grosses tours rondes et noires, donnent l'air d'une prison. » Elle n'a qu'un monument à montrer aux étrangers : c'est son ancienne cathédrale des xe et xie siècles, qui a été classée parmi les monuments historiques, et dont la tour carrée ressemble au donjon d'un château fort. La plupart des fenêtres en ont été murées.

Agde, que Strabon appelle Ροεν-Αγαθα et Ptolémée Ἀγαθήπωλις, fut fondée par les Marseillais vers l'an de Rome 163. Après la soumission de Marseille, César l'incorpora à la province romaine. Elle fut ensuite prise et saccagée par les Vandales (408), par Wamba, lors de la révolte du duc Paul (673), par les Sarrasins, l'an 719, et par Charles Martel, qui en brûla et en rasa les faubourgs en 735.

Vers le milieu du viiie siècle, son diocèse, car elle avait un évêque depuis 263, formait, avec ceux de Béziers, de Nîmes et de Maguelonne, un État particulier, sous la suzeraineté du comte goth Ansemond. Ce comté fut annexé de bonne heure au marquisat de Gothie ; puis les vicomtes transmirent leur puissance temporelle aux évêques qui possédaient déjà le tiers de la ville, le faubourg et l'abbaye de Saint-Sever, ainsi que les droits domaniaux de l'ancien comte, et qui prirent dès lors le titre de vicomtes.

Agde eut beaucoup à souffrir dans la guerre des Albigeois. Elle

fut prise en 1216 par Amaury de Montfort, elle rentra cinq ans après sous la domination du vicomte de Béziers, et enfin saint Louis la réunit à la couronne en 1239. Mais vers la fin du XIII[e] siècle, André Doria, amiral d'Alphonse III, roi d'Aragon, en guerre avec Philippe le Bel, débarqua au Grau d'Agde, s'empara de la ville et fit passer les habitants au fil de l'épée, depuis l'âge de cinq ans jusqu'à celui de soixante. *Il pardonna à tous les autres*, dit la chronique. L'évêché et la cathédrale furent seuls épargnés; le reste de la ville fut brûlé. Agde se releva de ses ruines pendant le XIV[e] siècle, et obtint, au commencement du XV[e], la permission de se construire un port sur la plage, malgré l'opposition jalouse d'Aigues-Mortes. Telle fut l'origine du port créé sous le cap d'Agde, en face de l'île et du fort de Brescou. Louis XIII établit dans la ville, en 1630, un des quatre principaux siéges d'amirauté du Languedoc. Le port, à la construction duquel les États de la province ne contribuèrent pas moins que le gouvernement, fut construit, ainsi que le chenal de Brescou, de 1637 à 1642. Le surplus des sommes accordées servit à la fondation de la digue de Richelieu, dont on voit encore les vestiges à l'ouest du cap.

En 1562, les calvinistes s'emparèrent d'Agde, au nom du prince de Condé. En vain Joyeuse vint l'assiéger; en vain livra-t-il quatre assauts pour s'en emparer de vive force : elle résista à toutes ses attaques. Grâce à l'énergie du gouverneur de Cayla, il dut battre en retraite en laissant autour des murs 4000 soldats et 28 officiers. Les catholiques ne reprirent cette ville qu'en 1577. En 1632, les habitants avaient d'abord embrassé le parti du duc d'Orléans; mais, à la nouvelle de la défaite de Castelnaudary (*V.* page 239), ils s'empressèrent de reconnaître l'autorité royale, et démolirent eux-mêmes la citadelle. Enfin, en 1710, une escadre anglaise débarqua sur la côte le général Laissan, protestant réfugié de Béziers, qui s'empara de la ville et du port, mais qui dut bientôt les évacuer à l'approche du duc de Noailles.

L'évêché d'Agde, supprimé à la Révolution, n'a pas été rétabli; il était suffragant de Narbonne. Les églises Saint-Sever et Saint-André, qui servent aujourd'hui de paroisses, appartenaient avant 1789 à deux abbayes.

Agde compte parmi ses habitants actuels : dix armateurs, huit constructeurs de navires ou négociants en bois de charpente, trois fabricants d'eaux-de-vie, six fabricants de cordages, etc. On y trouve aussi une corderie mécanique, trois minoteries, une brasserie, etc. Elle est, du reste, plus commerçante qu'industrielle. Elle possède un conseil de prud'hommes pêcheurs. Six nations étrangères : l'Espagne, le Portugal, la Sardaigne, la Suède et Norvége, le Brésil et les États-Romains, y entretiennent des vices-consuls.

Entre Agde et la mer, s'élève la montagne volcanique de *Saint-Loup*, dont le cratère inégalement affaissé, dit Renaud de Vilbach (*Voyages dans les départements formés de l'ancienne province de Languedoc*), est composé de quatre sommités d'une cinquantaine de toises de hauteur, jointes par des chaînons; et d'une cinquième appelée le *Pic de Saint-Loup*, d'environ cent cinquante toises au-dessus du niveau de la mer. On distingue très-bien, ajoute-t-il, deux courants de laves, sur l'un desquels est bâtie la ville d'Agde ; l'autre, d'environ dix-huit cents toises, forme le cap d'Agde, en face duquel se trouve l'île basaltique de Brescou. Ceux-ci prétendent qu'elle n'est que le prolongement sous-marin de ce courant ; ceux-là qu'un second cratère existait dans cette île. Les deux courants sont composés de laves lithoïdes et de tuffa ; cette dernière production volcanique a été rongée par la mer près du cap d'Agde, de manière à former un très-grand cirque, de vingt toises d'élévation perpendiculaire, qui porte dans le pays le nom de conque. Ce volcan, dont les laves sont formées des éléments les plus simples, paraît peu ancien et postérieur aux dépôts marins. Les courants lithoïdes n'ont pas, en général, une grande épaisseur. Gensanne rapporte, cependant, qu'en creusant un puits dans la vigne de l'évêque d'Agde on ne trouva pas le fond des basaltes à cent quatre pieds de profondeur, c'est-à-dire à deux pieds au-dessus du niveau de la mer.

« Le sommet du pic est occupé par l'ermitage de Saint-Loup ; les flancs, les autres sommités et le cratère, sont couverts de vignes et de maisons de campagne. Au pied, vers le cap, on voit : l'étang de Luno, l'embouchure de l'Hérault, appelée Grau d'Agde, et la chapelle qui en est un peu éloignée, quoiqu'elle porte le

nom de Notre-Dame du Grau ; au nord, l'étang et les marais salants de Bagnas ; à huit mille toises, à l'ouest, le village de Serignan et le Grau de ce nom, qui n'est autre chose que l'embouchure de l'Orb. La vue est superbe, on domine l'étang de Thau, et la plage qui le sépare de la mer et qui joint la montagne de Cette.... »

A cette description de Renaud de Vilbach, ajoutons qu'un phare de premier ordre, à feu tournant, à éclipses de 1 minute en 1 minute, de 126 mètres d'élévation au-dessus de la mer et de 27 milles de portée, a été construit sur la montagne d'Agde. Sur la jetée de l'est, à droite à l'entrée du chenal, est un feu de port fixe de 9 mètres de hauteur et de 6 milles de portée.

L'**Ile de Brescou** se trouve située vis-à-vis d'Agde, à 4 kil. de l'embouchure de l'Hérault : c'est un petit rocher volcanique. Le maréchal de Joyeuse, s'en étant emparé en 1589, y commença des fortifications, continuées par le duc de Montmorency, démolies en partie sous Louis XIII et rétablies plus tard. On y voit des batteries creusées dans le roc. Un phare à feu fixe de quatrième ordre, de 10 mètres de hauteur et de 10 milles de portée, y a été établi.

A peine a-t-on quitté la station d'Agde, que l'on franchit le canalet sur un pont de 12 mètres, puis l'Hérault sur un pont de sept travées de 17 mètres. On entre alors dans une tranchée volcanique, au sortir de laquelle on découvre : sur la droite, une plaine aride et triste ; sur la gauche, le canal et l'étang de Bagnas. Le chemin de fer, qui était encore à Agde à 5^{m},35 au-dessus du niveau de la mer, descend à 3^{m},73 au delà du Rieu-Mort, et à 0^{m},02 au 459e kilomètre. Avant d'atteindre la station des Onglous, on aperçoit la mer sur la droite, et, sur la gauche, l'étang de Thau, dans lequel vient se terminer le canal du Midi, dont nous avons interrompu la description à Béziers.

De Béziers à l'écluse de Villeneuve, nous n'avons à mentionner que la demi-écluse de Saint-Pierre et l'écluse d'Ariége. Au-dessous de l'écluse de Villeneuve, on entre dans la division d'Agde, dont la longueur est de 27 880 mètres. L'écluse de Portiragues n'a droit qu'à une simple mention; mais la traversée du torrent le Libron mérite quelques détails. Ce torrent, au niveau

du canal, l'encombrait de ses dépôts de gravier et de limon entraînés par les pluies. « On a remédié à cet inconvénient, dit le *Guide du voyageur sur le canal du Midi*, au moyen d'une manœuvre très-simple, et qui consiste à introduire dans le canal, aussitôt qu'une crue d'eau arrive de la montagne, un ponton qui remplit la cuvette du canal d'un bord à l'autre, et occupe par sa longueur toute la largeur nécessaire au passage du torrent. Les extrémités du ponton se relèvent à une hauteur suffisante pour contenir la masse des eaux qui affluent de la montagne; le torrent passe, puis, lorsqu'il est écoulé, on retire le ponton, et tout se trouve rétabli dans l'ordre naturel sans dépôt dans le canal : cette manœuvre ne demande que vingt minutes et se renouvelle à chaque orage. »

A Agde on remarque avec intérêt l'*Écluse ronde*, d'un diamètre assez considérable pour qu'une barque puisse y retourner dans tous les sens. Cette écluse a été inventée pour remédier à des différences de niveau qui semblaient exiger deux sas d'écluse séparés; trois portes y sont adaptées : l'une à l'ouverture du canal, du côté de Béziers; l'autre dirigée vers Agde, s'ouvrant sur un bras du canal qui conduit à l'Hérault-bas, dans la ville même; et la troisième sur le bras qui aboutit à l'Hérault-haut, que les barques doivent ensuite remonter pour rentrer dans la continuation du canal allant à l'étang de Thau. Sur la rive gauche de l'Hérault, s'ouvre la demi-écluse de Prades, qui n'est qu'une porte de défense pour empêcher les grandes crues du fleuve de pénétrer dans la partie inférieure du canal. De l'Hérault à l'étang de Thau, on ne trouve qu'une écluse, celle de Bagnas, près de laquelle a été fondé l'établissement des salines de ce nom.

74e STATION. — LES ONGLOUS.

6 kil. d'Agde. — 202 kil. de Toulouse. — 459 kil. de Bordeaux. 18 kil. de Cette.

Les **Onglous** se composent de la maison du garde-pilote du canal du Midi, et de la station du chemin de fer. Ce n'est pas même un hameau. Que viendraient faire des hommes dans ce désert, si ce n'est pour fournir à d'autres les moyens de le tra-

verser au plus vite? Une langue de terre, haute à peine, en certains endroits, de 51 centimètres au-dessus de la mer, sans arbres, sans végétation, exposée à tous les vents, ayant à droite la Méditerranée, à gauche, une petite mer intérieure, l'étang de Thau, voilà les Onglous. Pour le voyageur qui passe rapidement, emporté par la vapeur, ce paysage, que le temps soit beau ou orageux, ne manque toutefois ni d'originalité ni de charme ; il est, en effet, très-varié dans sa monotonie : la mer change d'aspect à tout instant; l'étang de Thau, qui a environ 16 kilomètres de long sur 8 kilomètres de largeur, est presque constamment sillonné de barques, au milieu desquelles se distinguent, à leur panache de fumée, quelques bateaux à vapeur. Sur sa côte septentrionale, se montrent tour à tour *Marseillan* (3933 hab.); *Mèze* (6106 hab.); *Bouzigues* (1227 hab.), et Balaruc, dont nous parlerons plus loin. L'entrée du canal est marquée par deux belles jetées en grosses pierres de taille; l'une de ces jetées, celle du sud, s'avance plus au large dans l'étang, pour protéger les barques contre les vents qui soufflent le plus habituellement de ce côté. Elle se termine par un fanal, dont la lumière indique aux barques la direction qu'elles doivent suivre pendant la nuit. Le garde-pilote, chargé de faciliter aux barques l'entrée du canal, leur fournit tous les secours qui leur sont nécessaires, et loge les patrons que le mauvais temps oblige à s'arrêter; car, malgré sa petitesse, cette Méditerranée en miniature est féconde en naufrages.

En allant des Onglous à Cette, entre le chemin de fer et la mer, sur la plage, haute de 3 à 4 mètres, qui sépare la mer de l'étang de Thau, on remarque quelques tentes de pêcheurs, les salines de Villeroy, et une fabrique de produits chimiques. Avant de s'arrêter dans l'ancienne gare de Cette, haute de 2 mètres 82 centimètres au-dessus du niveau de la mer (le sol est à 1 mètre), on traverse le Grau de Pisse-Saumos, le Grau du Quinzième, le canal des Salines, le canal du Château, le canal des salines de Villeroy, et une tranchée profonde de 6 mètres. Enfin on aperçoit, au pied de la montagne de Cette, l'hôpital, aujourd'hui fermé, où ont été soignés un certain nombre de soldats blessés dans la guerre de Crimée.



Le chemin de fer du Midi entre les Onglous et Cette.

75e STATION. — CETTE.

18 kil. des Onglous. — 45 kil. de Béziers. — 71 kil. de Narbonne. — 129 kil. de Carcassonne. — 220 kil de Toulouse. — 341 kil. d'Agen. — 467 kil. de Bordeaux.

Renseignements généraux.

Des OMNIBUS, correspondant avec tous les trains, conduisent de la gare aux hôtels et à domicile pour 25 c. par voyageur et 20 c. par colis.

HÔTELS. — *Hôtels du Grand-Galion, des Bains, du Languedoc, du Parc.*

LIBRAIRES. — Chauvin fils, Bonnet, Patras.

CABINETS LITTÉRAIRES. — Destrech, Martin fils, Patras.

BAINS DE MER. — Les bains de mer de Cette sont fréquentés chaque année par 3000 ou 4000 individus. Le mois de juillet est le mois le plus favorable ; la dernière quinzaine de juin n'offre pas toujours une température suffisamment élevée, et l'approche de l'équinoxe expose, dans le mois d'août, aux coups de vent du large. L'établissement, qui ne brille ni par son élégance, ni par son *confort*, se trouve situé près de l'ancien embarcadère du chemin de fer de Montpellier.

BATEAUX A VAPEUR. — Des services réguliers de bateaux à vapeur mettent le port de Cette en communication directe avec Marseille, Toulon, Cannes, Gênes, Livourne, Alger, Oran, Philippeville, Barcelone, Valence, Alicante, Carthagène, Alméria, Malaga et Cadix, Rio Janeiro, Bahia et Fernambouc[1].

BOURSE DE COMMERCE. — La tenue de la Bourse a lieu les mercredis, à deux heures du soir, dans une des salles du tribunal de commerce.

Situation. — Population. — Histoire. — Industrie. — Commerce. Aspect général.

La ville de **Cette**, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Montpellier, département de l'Hérault, se trouve située sur le golfe de Lion, à l'embouchure de l'étang de Thau, sur les pentes et à la base d'une montagne qui porte son nom et dont le point culminant atteint 166 mètres au-dessus du niveau de la mer. C'est la ville la plus malpropre et la plus désagréable, en toute saison, du midi de la France ; mais c'en est aussi, après Marseille, la plus industrieuse, la plus commerçante, la plus

1. La *Compagnie du canal du Midi* a en outre établi un service de bateaux à vapeur à l'usage de la barque de poste et des bateaux accélérés, pour la traversée de l'étang de Thau.

animée, la plus prospère. Si ses rues, ses quais, son port, ses abords immédiats, sont encombrés d'immondices qui révoltent autant l'odorat que la vue, et dont les habitants, soit par habitude, soit à cause de leurs occupations, ne paraissent pas soupçonner l'existence, il y règne une telle activité, une telle fièvre de travail, tant d'opérations diverses, qui semblent urgentes, obligatoires, s'y pratiquent de tous côtés, que l'observateur, cessant de voir ce qui l'a offensé, indigné, au premier aspect, finit par s'intéresser à ce spectacle toujours nouveau d'une ville de 22 438 habitants, comparable à une fourmilière ou à une ruche.

Pour bien juger, pour bien comprendre Cette, pour deviner son avenir, il faut connaître son passé. Son histoire, qui date de deux siècles à peine, peut du reste se résumer en quelques lignes.

Les savants ne savent pas au juste comment on doit écrire son nom. M. Eugène Thomas, l'archiviste actuel du département de l'Hérault, et bien d'autres soutiennent qu'il faut, quand on sait raisonner, préférer l'*s* au *c*, supprimer un *t*, et mettre un accent grave sur le premier *e; Sète* au lieu de *Cette*. En effet, tous les anciens qui ont parlé du promontoire de Cette, l'ont appelé *mont Sigius* ou *Setius*, du grec Σίγιον ou Σέτιον, mots dont les Phocéens de Marseille se servirent les premiers sans doute pour désigner le cap, la cité et la presqu'île; mais l'orthographe actuelle a prévalu depuis longtemps. Les Romains établirent, l'an 115 avant J. C., une colonie dans la partie nord de la presqu'île, *colonia setia*, mentionnée par Velleius Paterculus; mais cette colonie n'acquit jamais une grande importance. Une charte de 822 prouve qu'au commencement du IXe siècle, la presqu'île appartenait à l'abbaye d'Aniane. Au XIIe siècle, c'était un fief que son possesseur, Bernard Atton, cédait à deux frères, sous la condition expresse qu'ils en doteraient quelque monastère. Les moines de Saint-Ruff en firent l'acquisition en 1187, puis le cédèrent, en 1247, à l'évêque d'Agde. Au XVIe siècle, le fils du connétable de Montmorency, l'ayant acheté, fit construire des fortifications sur le faîte de la montagne. Plus tard, il rentra, on ignore comment, en la possession des évêques d'Agde, qui le possédèrent jusqu'en 1791.

Henri IV conçut l'heureuse idée d'établir sur cette côte un port pour les navires exposés aux dangereuses tempêtes du golfe de Lion. Cette tentative n'eut aucun résultat; mais Riquet devait être plus



Cette.

heureux. Il choisit ce point important pour mettre en communication avec la Méditerranée le canal du Midi, qui devait affranchir la France, au moyen de la jonction intérieure des deux mers, des incertitudes, des retards et des dangers de la navigation par le détroit de Gibraltar. Il obtint l'adjudication du port de Cette avec celle du canal. La première pierre fut posée le 29 juillet 1666. Riquet fit construire les deux jetées qui ferment le port, telles qu'elles existent encore. L'une, tenant à la montagne du côté de l'ouest, a plus de 600 mètres; l'autre, du côté du nord, a plus de 400 mètres sur 6 mètres hors de l'eau, dans une profondeur de 10 mètres. Le canal qui joint le port à l'étang de Thau a une longueur de 1500 mètres sur 40 mètres de largeur.

Le port créé, la ville se fonda. Louis XIV accorda aux habitants de nombreux priviléges. De riches capitalistes constituèrent des sociétés commerciales qui bâtirent de vastes magasins et se ruinèrent; d'autres sociétés furent plus heureuses. Dès lors, la prospérité de Cette s'est constamment accrue. En 1852, son port a reçu 3903 navires, jaugeant 367 487 tonneaux, et montés par 54 318 hommes d'équipages. Depuis l'ouverture du chemin de fer du Midi, ces chiffres ont dû nécessairement s'élever. Le commerce *exporte* surtout des vins, des eaux-de-vie, des liqueurs, des sels, des verts-de-gris, des plantes tinctoriales; il *importe* des laines et des cotons en rame, des chargements de blé, d'huiles, de merrain, de riz, de vermicelle, de denrées coloniales, de cuirs en poil, de liége, de sparterie, d'anchois en saumure, d'oranges, et des bois du Nord, des fers, des cuivres, des morues, des sardines, etc.

Mais son industrie enrichit autant Cette que son commerce. Elle *fabrique*, au grand jour et dans des conditions que la loi ne peut pas atteindre, tous les vins d'Espagne, de Madère, de Chypre, etc. Elle possède des fabriques de futailles, de bouchons, des ateliers de construction de navires et de machines à vapeur, des corderies, des saleries de sardines, etc.; enfin de nombreuses et importantes sécheries de morues. Dans ces établissements, on prépare et on sèche la morue qu'apportent à Cette, au retour de leur pêche à Terre-Neuve, les navires armés à Dieppe, Granville, Saint-Malo, Morlaix. La morue arrive fendue, vidée et salée, mais il faut la nettoyer de nouveau, l'aplatir et la sécher à l'air, pour en faire ce qu'on appelle de la *merluche*. Quelques merluches étaient autrefois préparées sur le banc de Terre-Neuve; depuis l'établissement des sécheries à Cette, ces opérations lointaines ont été abandonnées.

L'histoire de Cette n'est donc, comme on le voit, que celle de sa

création, de son commerce et de son industrie. En 1710, cependant, dans la nuit du 24 au 25 juillet, les Anglais, s'étant présentés devant Cette avec vingt-quatre vaisseaux de ligne, s'emparèrent du port, des forts et de la ville; mais, cinq jours après, le maréchal de Noailles les obligeait à reprendre la mer. En 1809, l'amiral Baudin, poursuivi par une escadre anglaise supérieure en nombre, se réfugia dans le port de Cette, où entrèrent à pleines voiles *le Borée*, de 74, et *la Pauline*, frégate de 40 canons. Mais l'amiral ne put sauver son troisième vaisseau, *le Lion*, qu'il échoua et fit sauter. Au mois d'avril 1815, le duc d'Angoulême, fait prisonnier à la Palud, fut dirigé sur Cette, d'où un vaisseau le conduisit en Espagne. Enfin on a prétendu qu'après l'échauffourée de Marseille et la capture du *Carlo-Alberto*, la duchesse de Berry débarqua à Cette, en 1832, pour se rendre en Vendée.

Édifices. — Curiosités. — Promenades.

Cette n'a pas le temps de se nettoyer! comment pourrait-elle se contruire des monuments, se dessiner et se planter des promenades, les orner et les entretenir? Les archéologues et les architectes n'ont absolument rien à y voir. Les artistes et les savants visiteront avec intérêt le *Musée d'histoire naturelle et de curiosités* et le *Jardin botanique* de M. Doumet, le maire de la ville. Ce jardin et ces musées sont régulièrement ouverts au public le dimanche, de une heure à quatre heures de l'après-midi. Les étrangers y sont admis dans la semaine, en en faisant la demande au propriétaire. Quant aux touristes proprement dits, je ne puis vraiment leur recommander que le port, les jetées, la côte et la montagne. Le port a, depuis sa construction, nécessité de grands travaux; il s'ensablait à tel point, qu'il fut bientôt impraticable; les jetées construites par Vauban et M. de Niquet étaient insuffisantes. Sous la Restauration, on dut construire un brise-lames qui produisit les plus heureux résultats; le gouvernement de Louis-Philippe obtint des chambres une somme de sept millions, pour compléter l'œuvre commencée et poursuivie depuis deux siècles. Aux deux extrémités du brise-lames, ont été établies deux batteries qui défendent l'entrée du port, dont des bateaux dragueurs maintiennent la profondeur à 7 mèt. On a, de plus, creusé un nouveau bassin, ainsi qu'un canal maritime, parallèle

à celui de l'ancien port, et au moyen duquel l'étang communique avec la mer. Dans l'état actuel, la rade a une surface de 13 hect. et une profondeur normale de 7 mèt.; l'ancien bassin, une surface de 6 hect. et une profondeur de 5 mètres 50 centimètres; le chenal, une surface de 2 hect. 47 ares et une profondeur normale de 5 mèt.; l'avant-port, une surface de 11 hect. et une profondeur de 6 mèt.; le nouveau bassin, une surface de 7 hect. 50 ares et une profondeur de 5 mèt. Le môle a une surface de 1200 mèt. carrés, et s'avance à une distance de 600 mèt. dans la mer; l'un des forts qui le protégent, le fort Saint-Louis, est à batterie rasante, et un phare à feu fixe de 3e ordre le domine. L'élévation de ce phare est de 25 mèt.; sa portée de 12 milles. Il sera remplacé par un phare plus puissant, d'une portée de 25 milles. Sur le fort Richelieu sont deux fanaux de 75 mèt. de hauteur et de 4 milles de portée, placés à 925 mèt. du phare du môle de Saint-Louis. Ils doivent être remplacés par deux feux situés, l'un sur l'extrémité de la jetée de Frontignan, l'autre sur le musoir nord-est du brise-lames.

Cette possède une *École navale*. Cette école, qu'elle dut aux libéralités de M. Jean-Paul Bousquet, né à Montpellier le 22 mai 1777, mort à Paris le 30 décembre 1842, est ouverte depuis le 27 octobre 1851. Vingt places gratuites sont accordées aux candidats, qui doivent être âgés de 10 ans au moins et de 12 ans au plus.

La *bourgigue* du canal de Cette, destinée à la pêche du poisson qui retourne des étangs à la mer, du 1er juillet au 1er mars, est la plus productive du département. Les étangs salés donnent, année moyenne, 23 700 quintaux de poisson blanc; 7150 quintaux d'anguilles, 45 000 quintaux de coquillages, 15 000 canards, macreuses ou autres oiseaux aquatiques, soit une valeur de 560 000 francs, dont les 3/5 proviennent des étangs exploités au profit de l'État. Il est à remarquer que bien que les huîtres soient en général fort grosses à Cette, on peut en recueillir d'aussi petites et d'aussi délicates que celles de l'Océan.

En 1789, des *marais salants* considérables ont été établis près de Cette. On est parvenu, dans l'espace de six ans, à former le plus vaste et le plus bel établissement de ce genre qui existe en

France. Une plage immense, de près de 12 kil. d'étendue, a été convertie en salines : le sel qu'on en retire est d'une blancheur éblouissante; il a un goût piquant et sans amertume. Comme il est très-épuré et peu chargé de matières aqueuses, il peut être regardé comme un des plus sains et des plus propres à conserver aux chairs et à la marée leur fraîcheur primitive.

La *Montagne de Cette*, isolée pour ainsi dire au milieu des eaux, offre de beaux points de vue sur la Méditerranée, l'étang de Thau et l'étang de Vic; mais elle est couverte de maisons de campagne, aux portes desquelles vont aboutir de nombreux sentiers qui s'y terminent; si l'on veut monter jusqu'au point culminant, d'où l'on découvre un magnifique panorama, il faut avoir le soin de se faire bien indiquer la véritable route, qui s'ouvre à peu de distance de l'église. Il existe à Cette deux *établissements de bains* pour les malades indigents : l'un fondé en 1846 pour les malades de tous les cultes et réservé maintenant aux protestants; l'autre fondé en 1858 pour les catholiques.

Le chemin de fer de Cette à Montpellier, Nîmes, Avignon, est décrit dans l'itinéraire de *Lyon à la Méditerranée*. Aux détails qui précèdent, nous n'avons donc à ajouter ici que quelques renseignements sur les bains de *Balaruc*, situés à 12 kil. de Cette, à l'extrémité orientale de l'étang de Thau. On peut aller à Balaruc par terre et par eau. Les eaux, classées parmi les eaux salines thermales, ont une température de 47 à 50 degrés centigrades; très-limpides et légèrement onctueuses au toucher, elles ont une saveur salée et piquante; il s'en dégage une vapeur continuelle, et une grande quantité de bulles de gaz acide carbonique et d'azote.

Il y a à Balaruc un *hospice* où l'on admet les malades de tous les pays, lorsque leur pauvreté est constatée. Cet hospice, dépendant de ceux de Montpellier, a reçu d'importantes améliorations sur les fonds du département.

On distingue à Balaruc deux saisons médicales : celle du printemps et celle de l'automne, mai et juin, septembre et octobre. Néanmoins l'établissement demeure ouvert toute l'année aux personnes dont la santé ne permettrait pas une trop longue attente. Le séjour qu'y font les malades est, terme moyen, de

vingt jours. Le nombre des malades se monte chaque année à 500.

Les maladies pour lesquelles les eaux de Balaruc sont, dit-on, le plus efficaces, sont certaines paralysies; on s'en sert aussi pour le traitement des rhumatismes chroniques par faiblesse ; du relâchement des muscles, des tendons et des ligaments; des maux de tête et de la surdité; des affections scrofuleuses, des tumeurs blanches, etc. Ces eaux se prennent en bains, en douches et en boisson, mais surtout en douches et en bains.

TROISIÈME SECTION.

DE NARBONNE A PERPIGNAN[1].

A 800 mètres de la gare de Narbonne, le chemin de fer rejoint la voie du raccordement qui va directement à Carcassonne ; après avoir traversé la route de terre, il s'en éloigne pour se diriger au sud-est et venir longer le canal de Narbonne, entre les *étangs de Bages* et *de Sigean*, à droite, et l'*étang de Gruissan*, à gauche.

C'est par le canal de jonction, l'Aude et le canal de la Robine de Narbonne, que Narbonne et le port de la Nouvelle, où nous allons bientôt arriver, communiquent avec le canal du Midi.

Le canal de jonction a	4871 mètres.
La traversée de l'Aude......................	78
Le canal de la Robine de Narbonne...........	31584
	36533 mètres.

Le *canal de jonction* fut ouvert, vers la fin du XVIII[e] siècle, par les États du Languedoc, qui le commencèrent en 1777 et qui l'avaient à peine terminé lorsque la révolution de 1789 mit fin à leur existence. Dans le principe, Riquet avait eu l'idée de se servir du lit de l'Aude pour descendre à la Méditerranée ; mais il ne tarda pas à reconnaître que ce fleuve était tantôt trop faible, tantôt trop impétueux pour pouvoir être canalisé, et il adopta le tracé que suit aujourd'hui le canal. Ce changement forcé compromit les intérêts commerciaux de Narbonne et de la Nouvelle, qui songèrent dès lors à se relier au canal du Midi. Le canal de jonction a donc eu pour but et pour résultat de satisfaire ces réclamations légitimes. Sa pente, de 22 mètres, est rachetée par sept écluses : de Cesse, de Truillas, d'Empare, d'Argelliers, de Saint-Cyr, de *Sallèles* (l'ingénieur chargé de la division du Somail réside dans ce beau village) et du Gaillousty. Cette dernière

1. Voir le tableau des distances à la fin du volume.

écluse précède la courbe du même nom, par laquelle le canal débouche dans l'Aude, qu'on traverse à l'aide d'une traille au-dessus d'un barrage. Le fleuve franchi (pendant les fortes crues le passage devient impraticable), on entre par l'écluse de Moussoulens dans le canal ou Robine de Narbonne, qui n'est qu'un bras de l'Aude éclusé et redressé. Au delà de la dernière écluse, l'écluse de Mandirac (il y en a cinq), finit le courant d'eau douce que l'Aude avait fourni; le canal, au niveau de la mer et resserré entre deux fortes digues, ne contient plus jusqu'à la Nouvelle que de l'eau salée. Cette dernière partie, nommée quelquefois *canal* ou *Pli de Sainte-Lucie*, n'a été terminée qu'en 1810. Autrefois le canal débouchait dans l'étang de Sigean, qui communique avec le canal maritime de la Nouvelle; mais, la navigation de cet étang présentant de grandes difficultés, on se détermina à prolonger la Robine, à travers la plage, de la ferme Sainte-Lucie au port, par un canal artificiel.

Le tirant d'eau normal sur le canal de jonction et la Robine est de 1 mètre 10 centimètres, ce qui ne permet pas aux bateaux de dépasser un chargement de 8 tonneaux. Le halage se fait par des chevaux. On met généralement un jour pour aller du Somail à Narbonne, et huit heures de Narbonne à la Nouvelle. Les frais de transport, déduction faite du droit, peuvent être évalués à 0 fr. 01 c. par tonne et par kil.

1re STATION. — SAINTE-LUCIE.

16 kil. 343 mèt. de Narbonne. — 422 kil. 343 mèt. de Bordeaux.
47 kil. de Perpignan.

Sainte-Lucie est un hameau situé sur l'île de ce nom, formée par le canal et l'étang de Sigean. (Les trains de voyageurs ne s'y arrêtent plus.)

Le chemin de fer franchit le chenal du port de la Nouvelle sur un pont en tôle de 70 mètres d'ouverture.

2e STATION. — LA NOUVELLE.

5 kil. 85 mèt. de Saint-Lucie — 21 kil. 431 mèt. de Narbonne. — 427 kil. 431 mèt. de Bordeaux. — 42 kil. de Perpignan.

Une voiture de correspondance conduit à *Sigean* (5 kil.) pour 40 centimes.

La **Nouvelle**, commune du canton de Sigean, compte actuellement une population de 1519 habitants. C'est une petite ville maritime de création récente. En 1820, il n'y avait encore sur cette triste plage que quelques cabanes de pêcheurs; à dater de cette époque, des constructions s'élevèrent sur la rive droite du chenal; les enrochements ou perrés inclinés qui bordaient le chenal furent successivement remplacés par des murs de quai régulièrement établis; les constructions se multiplièrent en se régularisant, et la ville commença à se former; mais c'est surtout depuis 1830, depuis la conquête de l'Algérie, que ce petit port, le seul qui existe sur la Méditerranée entre Agde et Port-Vendres, s'est développé. En effet, réuni au canal du Midi par la Robine de Narbonne, plus rapproché des plaines fertiles du Haut-Languedoc et de la Gascogne que les ports d'Agde et de Cette, très-voisin du Roussillon, servant enfin de débouché naturel à tous ces pays fertiles qui produisent en abondance des céréales, des vins, des alcools, il est appelé, par sa position même, à devenir le point d'embarquement et de débarquement des marchandises qui s'échangeront entre l'Océan et la Méditerranée, et qui, grâce au chemin de fer du Midi, n'auront plus à courir les risques de la traversée par le détroit de Gibraltar et le golfe de Gascogne.

Le port de la Nouvelle, formé par le chenal qui relie l'étang de Bages et de Sigean à la mer, a une longueur de 2400 mètres; la largeur du chenal varie entre 60 et 80 mètres. Les eaux troubles de l'Aude, déversées dans l'étang par le canal de la Robine de Narbonne, à l'écluse de Mandirac, y amènent des vases en assez grande abondance; en outre, son entrée est souvent obstruée par les sables de la mer, qu'y apportent le courant littoral et les tempêtes du sud-est. On peut aisément lutter contre le premier de ces inconvénients, mais il est plus difficile de triompher du second: car, dans l'état actuel des connaissances humaines, il n'y pas de moyen sûr de s'opposer à l'envahissement des sables. Tout ce que l'on peut faire et ce que l'on fait depuis bien des années, c'est de les enlever au fur et à mesure qu'ils s'accumulent à la passe, et, lorsque l'état de la mer le permet, une drague à vapeur est spécialement affectée à ce travail. Si l'entrée de ce

port était plus facile et toujours sûre, il rendrait de très-grands services aux navires que les vents du large surprennent dans le golfe du Lion : car, lorsque ceux-ci ne peuvent gagner Cette, Agde ou Port-Vendres, ils sont forcés de se laisser échouer sur les plages de sable.

Toutefois, malgré les obstacles et les difficultés de navigation que présente aujourd'hui le port de la Nouvelle, il y règne une grande activité commerciale qui s'accroît chaque année.

Depuis quelques années seulement le port de la Nouvelle est fréquenté par des bâtiments à vapeur.

L'importance des chantiers de construction dans le port de la Nouvelle s'est accrue dans une proportion peut-être plus forte que celle des opérations commerciales. La progression porte à la fois sur le nombre et sur le tonnage des navires. On y a construit ces dernières années des bâtiments de 250 et même de 300 tonneaux : seulement ces navires exceptionnels partent d'ordinaire en lest pour aller faire compléter leur gréement à Marseille.

Divers projets d'agrandissement et d'amélioration de ce port, ont été successivement étudiés depuis quelques années, peut-être sur des bases trop larges, qui en ont fait ajourner l'exécution. On espère qu'ils seront bientôt repris. On y a élevé un phare, bâti un fort et fondé un établissement de bains de mer. Le phare, placé sur la tête de la jetée de l'ouest, côté gauche de l'entrée du chenal, a une élévation de 10 mètres et une portée de 10 milles.

Avant d'atteindre la Nouvelle, la route de terre qui passe dans une contrée aride et nue — les dernières ramifications des Corbières — sur le bord occidental des étangs de Bages et de Sigeant traversait le hameau *le Lac* et *Sigean*, chef-lieu de canton de 3348 habitants, situé à 5 kilomètres de la Nouvelle. La vallée de la Berre se fait remarquer par sa fertilité. On y découvre de jolis paysages sur l'étang de Sigean et sur la Montagne Noire.

Au delà de la Nouvelle, le chemin de fer, s'éloignant encore de la route de terre, passe entre la mer et l'*étang de Lapalme*, traverse le Grau de la Franqui, et s'enfonce dans une tranchée profonde de 7 mètres à son point le plus profond, avant d'atteindre la station de Leucate.

3e STATION. — LEUCATE.

11 kil. 351 mèt. de la Nouvelle. — 32 kil. 983 mèt. de Narbonne. — 439 kil. de Bordeaux. — 30 kil. 550 mèt. de Perpignan.

Leucate, commune de l'arrondissement de Sigean, est située à quelque distance du chemin de fer, à l'extrémité septentrionale de l'étang auquel elle donne son nom. Sa population se monte à 1276 habitants. Elle doit son nom à la blancheur des rochers qui bordent le rivage, et elle a eu au moyen âge une certaine importance. Philippe le Bel essaya d'y établir un port; Louis le Hutin, Charles le Bel et Philippe de Valois continuèrent ces travaux, qui furent ensuite abandonnés. Louis XI l'avait aliénée; Charles VIII la réunit à la couronne; les Espagnols s'en emparèrent par capitulation en 1503, mais ils l'attaquèrent vainement en 1590 et en 1627. Ses fortifications ont été démolies en 1664. Il ne reste aujourd'hui qu'une redoute près du cap et du Grau de la Franqui.

L'*étang de Leucate*, où l'eau de la mer n'entre que par de gros temps, et principalement en hiver, n'est pour ainsi dire que le réservoir de plusieurs sources. Il se remplit, parce que les graus ne sont pas ouverts, qu'ils se ferment par les sables de la mer ou par le caprice de quelques pêcheurs : alors les eaux, ne pouvant s'écouler, privent l'agriculture d'une assez grande quantité de terre. Le chemin de fer en traverse une partie avant de rejoindre la route de terre près de *Fitou*, village de 1167 habitants, à peu de distance duquel on sort du département de l'Aude pour entrer dans celui des Pyrénées-Orientales. Après avoir longé la base des dernières ramifications des Corbières, dans des tranchées longues et profondes, on croise la route de terre (pont de 8 mètres.)

4e STATION. — SALCES.

13 kil. 105 mèt. de Leucate. — 46 kil. 88 mèt. de Narbonne. — 452 kil. de Bordeaux. — 17 kil. 452 mèt. de Perpignan.

Salces, bourg de 1206 habitants, est situé entre le chemin de fer et la route de terre, dans une plaine fertile, presque à la base aride et nue des Corbières. Il doit son nom à deux sources salines qui, sortant du rocher, à côté de la route, à 2 kilomètres environ

l'une de l'autre, avaient fait donner déjà par les anciens le nom de *Salsulæ* à cette localité. On y remarque un vieux château fort où, sous Louis XIV, furent emprisonnées « deux grandes dames, captives mystérieuses, condamnées à une détention perpétuelle pour complicité dans le système d'empoisonnement de la marquise de Brinvilliers. » Ce château, qui tombe en ruines et qui était jadis la première place forte de l'Aragon du côté de la France, date du xvᵉ siècle; malheureusement, le génie militaire en a nivelé presque toutes les tourelles. Sa grosse tour ronde sert de poudrière. Il est gardé par un poste de vingt hommes. Ses souterrains méritent, dit-on, la visite des amateurs. Il a soutenu plusieurs siéges contre les Français, qui brûlèrent le village en 1438, 1496 et 1503; le prince de Condé le prit en 1639; les Espagnols s'en emparèrent en 1640, et le rendirent à Louis XIII en 1642.

Le territoire de Salces fournit le vin blanc de *Macoabér*, ainsi nommé d'un raisin originaire d'Espagne qui le produit; moins liquoreux que celui de Rivesaltes, ce vin a quelque ressemblance avec le Tokay.

La plaine est riche, mais d'un aspect monotone. Heureusement on aperçoit devant soi la chaîne des Pyrénées; le beau groupe du Canigou, qui attire surtout les regards, devient de plus en plus distinct à mesure qu'on s'approche de Perpignan. On franchit l'Agly sur un pont de 150 mètres de long, avant de s'arrêter à Rivesaltes.

5ᵉ STATION. — RIVESALTES.

9 kil. 334 mèt. de Salces. — 55 kil. 422 mèt. de Narbonne. — 461 kil. de Bordeaux. — 8 kil. 117 mèt. de Perpignan.

Rivesaltes, chef-lieu de canton de 4821 habitants, est une ville du Roussillon renommée par ses vins muscats; en outre les terres basses qui s'étendent vers la mer entre l'Agly et la Tet forment le canton de la *Salança*, fertile en grains d'une qualité supérieure. « Les parties de ces mêmes terres les plus voisines de la mer portent le nom de *Salabres* et sont envahies par la soude. »

Au delà de Rivesaltes, on remarque de loin, à gauche des constructions de Perpignan, que domine sa citadelle, une tour

construite probablement au moyen âge, et indiquant la position de l'antique ville de Rouskino (*Ruscino*), qui a donné son nom à la province du Roussillon, dont elle fut la capitale (*V*. page 368). Le chemin de fer s'arrête à la Tet, au delà du Vernet; mais la route de terre franchit cette rivière sur un pont de pierre, et, traversant le faubourg Notre-Dame, entre dans la ville par le *Castillet*, petit château de style mauresque, construit en briques rouges, qui passe pour avoir été bâti, en 1319, par les ordres de Sanche, deuxième roi de Majorque, et que Louis XI convertit en prison politique.

PERPIGNAN.

8 kil. 117 mèt. de Rivesaltes. — 63 kil. 540 mèt. de Narbonne. — 469 kil. 540 mèt. de Bordeaux. — 134 kil. de Cette.

On trouve à la station des VOITURES DE CORRESPONDANCE conduisant à : *Amélie-les-Bains* (39 kil.), pour 5 fr., 4 fr. et 3 fr. 50 c.; *Arles* (43 kil. pour 5 fr., 4 fr. et 3 fr. 50 c.; *Barcelone* (179 kil.) pour 37 fr., 31 fr. 25 c. et 25 fr. 50 c.; *Boulou* (22 kil.) pour 2 fr. 50 c., 2 fr. et 1 fr. 60 c.; *Caudiès* (51 kil.) pour 6 fr. 50 c., 5 fr. 50 c. et 4 fr. 75 c.; *Céret* (30 kil.) pour 4 fr., 3 fr. et 2 fr. 50 c.; *Collioure* (28 kil.) pour 3 fr. 50 c., 2 fr. 50 c. et 2 fr.: *Elne* (14 kil.) pour 1 fr. 50 c., 1 fr. 25 c. et 1 fr.; *Estagel* (22 kil.) pour 2 fr. 50 c., 2 fr. et 1 fr. 75 c.; *Figuières* (54 kil.) pour 11 fr. 50 c., 10 fr. et 8 fr. 50 c.; *Gérone* (81 kil.) pour 19 fr., 16 fr. 50 c. et 13 fr. 50 c.; *Ille* (24 kil.) pour 2 fr. 50 c., 2 fr. 25 c. et 2 fr.; *la Jonquière* (38 kil.) pour 6 fr. 30 c., 5 fr. 50 c. et 4 fr. 25 c.; *le Perthus* (30 kil.) pour 4 fr. 50 c., 3 fr. 50 c. et 2 fr. 50 c.; *Molitg* (50 kil.) pour 7 fr. 50 c., 6 fr. 50 c. et 5 fr. 50 c.; *Mont-Louis* (76 kil.) pour 10 fr. 50 c., 8 fr. 50 c. et 7 fr. 50 c.; *Olette* (58 kil.) pour 7 fr., 5 fr. 50 c. et 4 fr. 50 c.; *Port-Vendres* (31 kil.) pour 4 fr., 3 fr. 50 c. et 2 fr. 50 c.; *Prades* (42 kil.) pour 5 fr., 4 fr. et 3 fr. 50 c.; *Saint-Paul* (40 kil.) pour 5 fr., 4 fr. 50 c. et 4 fr.; *le Vernet* (53 kil.) pour 8 fr. 50 c., 7 fr. et 6 fr.

HÔTELS : — *de l'Europe*; *du Nord*, *du Luxembourg*.

CAFÉS. — Le *café Français* occupe à l'angle de la place de la Loge un bâtiment de style ogival, qui a servi de bourse et de théâtre. (Voir page 366.)

MESSAGERIES. — Fabre, correspondant avec l'Espagne, Port-Vendres et toutes les villes des Pyrénées.

LIBRAIRES. — Alzine, Saint-Martory, Julia frères.

La ville de **Perpignan** n'a pas été construite, comme on le répète trop souvent à tort, sur les ruines de l'ancien municipe



Le Castillet à Perpignan.

romain de *Flavius Ebusus*. Elle paraît n'avoir pris d'importance qu'après la chute de *Ruscino* (voir page 368); son nom est cité pour la première fois dans les chartes du xe siècle, et elle n'est alors qu'un alleu désigné sous le nom de *Villa Perpiniani*. Un ancien monastère de Bénédictins, dédié à Notre-Dame del Coreg ou du Ravin, qui existait en cet endroit, avait servi de lieu de refuge à des habitants dépossédés. Ils formèrent alentour un village, destiné à devenir par la suite, après Ruscino et Elne, la capitale du Roussillon. Cette province de la Gaule romaine tomba sous la domination des Visigoths d'Espagne. Les lois romaines et gothiques n'y furent abolies qu'en 1251, à la suite de l'assemblée des États, que tint à Barcelone Jacques Ier, roi d'Aragon. Elles avaient survécu à la puissance des Goths, détruite en Espagne par la conquête des Arabes ou Sarrasins, au commencement du VIIIe siècle. Quand les Sarrasins étendirent leurs invasions en France, Charlemagne, pour leur opposer une barrière, établit dans le Roussillon des comtes souverains. Le dernier de ces comtes, mort sans enfants, légua en 1272 le Roussillon au roi d'Aragon, qui ratifia les priviléges accordés à la ville de Perpignan. Le Roussillon demeura entre les mains des souverains d'Aragon, sous la suzeraineté de la France, jusque vers le milieu du XIIIe siècle. Philippe le Hardi entra en Espagne pour s'emparer du royaume d'Aragon; mais son armée fut décimée par les maladies, et lui-même vint mourir à Perpignan (1285). Louis XI réunit pendant quelques années le Roussillon à la France, le roi d'Aragon n'ayant pu lui payer au terme convenu 300 000 écus d'or, comme il s'y était engagé. Perpignan ne se soumit que par famine, après une vigoureuse résistance. Charles VIII, malgré les remontrances du parlement et les murmures de la France, rendit le Roussillon aux rois d'Aragon. En 1542, François Ier fit faire inutilement le siége de Perpignan. Un siècle après, les Espagnols, ayant violé les priviléges des villes du Roussillon, provoquèrent plusieurs révoltes. Cette province s'offrit alors à la France, et Richelieu la conquit avant de mourir. Enfin la possession en fut assurée à la France par le traité des Pyrénées; Vauban améliora alors les fortifications de Perpignan.

Perpignan, ville fortifiée de 23 462 habitants, est située sur la

rive droite de la Tet, à 11 kilomètres du point où se jette dans la mer cette rivière torrentielle, dont les débordements sont un des fléaux du pays. Le sol de la ville est à 30 mètres au-dessus du niveau de la mer; la ville est mal bâtie, et ses rues, en général, sont étroites : la plupart des maisons ont été construites en cailloux roulés ou en briques.

La *cathédrale*, sous l'invocation de saint Jean, fut commencée en 1324, par le deuxième roi de Majorque, et bâtie à l'aide de dons pieux, ce qui fit durer longtemps les travaux. Le sanctuaire a été construit par Louis XI, mais la façade n'est pas terminée. Elle a une nef unique, remarquable par sa largeur (10^{m},30 d'un pilier à un autre) et par la hardiesse de sa voûte. Sa longueur totale est, dans œuvre, de 70 mètres. Elle est décorée avec une surcharge de dorures et d'ornements de mauvais goût, qui rappellent la domination et le voisinage de l'Espagne. L'obscurité qui règne dans ce vaste vaisseau, éclairé latéralement par des œils-de-bœuf placés à une grande hauteur, ne permet pas de juger du mérite des peintures de certaines chapelles dont on fait l'éloge. Les trois grandes fenêtres ogivales à vitraux de couleur au fond de l'abside sont d'un bel effet. Une curiosité archéologique à signaler est la cuve en marbre blanc servant de fonts baptismaux; cet ouvrage, que l'on fait remonter au temps des Visigoths, a la forme d'un tonneau dont les douves sont serrées et comme enfoncées par un gros câble. Au-dessus de l'église s'élève, dans une élégante cage de fer, fabriquée en 1740, l'horloge de la ville.

Si l'on prend la rue qui fait face à l'église Saint-Jean, on ne tarde pas à arriver à la *place de la Loge*, bordée en grande partie de cafés. Cette place doit son nom à l'un des deux bâtiments qui y avaient été anciennement élevés, celui de la Loge (de l'espagnol *lonja*, marché, bazar). Après avoir servi de Bourse de commerce, il fut momentanément transformé en théâtre par les consuls de Perpignan en 1770 : il a été restauré en 1843; le rez-de-chaussée est occupé par un café. L'autre bâtiment est l'*hôtel de ville*, édifice du XIIIe siècle, reconstruit en 1692.

Une des plus longues rues de Perpignan est la rue Saint-Martin, dont la longueur était autrefois occupée par un canal,

aujourd'hui souterrain. Dans cette rue qui aboutit à la porte Saint-Martin, s'élève l'*hôpital militaire*, fondé sous le règne de Louis XIV.

La *citadelle* de Perpignan, située près de la porte Canet, se compose de fortifications construites successivement autour du château que le premier roi de Majorque s'était fait bâtir sur une colline dominant la ville. « De la construction du XIIe siècle, dit M. Mérimée, il ne reste que quelques murs d'une solidité admirable (appareil en arête de poisson), et une portion de l'église, dont le portail surtout est remarquable. » Une enceinte fortifiée fut ajoutée par Charles-Quint et Philippe II à celle qu'avait fait élever Louis XI; ces fortifications furent ensuite remaniées par Vauban. Le puits de l'ancien château royal, alimenté par une source intarissable, a près de 26 mètres de profondeur, et environ 8 mètres de circonférence. Du haut de la citadelle, la vue embrasse toute la plaine du Roussillon, circonscrite par deux rameaux que les Pyrénées étendent vers la mer, et dominée à l'ouest par le Canigou.

Dans le voisinage de la porte Canet est l'église *Saint-Jacques*, dont le clocher, tour carrée construite en briques, a été entièrement restauré en 1849; à l'intérieur, le vaisseau est simple, mais la décoration des autels présente une surcharge d'ornements et de dorures du goût le plus détestable.

L'*Université* de Perpignan compte pour un de ses fondateurs Pierre IV (1349). Après la paix des Pyrénées, elle tomba dans une complète décadence; en 1759, le maréchal comte de Mailly, commandeur du Roussillon, fit jeter les fondements d'un nouvel édifice qui devait lui être affecté. On y a réuni des collections d'histoire naturelle. On y voit une momie donnée par Ibrahim-Pacha; un thermomètre de Galilée donné par Arago. — La *bibliothèque* compte 16 000 volumes. — Le *musée* a été fondé en 1832 par les soins du peintre Capdelos : on y remarque des portraits du cardinal de Bouillon et du cardinal de Fleury, par Rigaud; de l'archiduc Albert d'Autriche (école de Van Dyck), de Rigaud, par lui-même; du duc d'Orléans (d'après Ingres); le Christ expirant, par Rigaud; les noces de Cana, tableau médiocre et de grandes dimensions, attribué à Alexandre Véronèse; la Promenade à Long-

champ (Lancret); le Retour de la pêche (Breughel de Velours); des Fleurs, par Monnoyer.

Nous signalerons encore, dans l'intérieur de Perpignan, la *place Royale*, plantée d'arbres et ornée au centre d'une fontaine en marbre blanc, dont la vasque est supportée par trois sirènes en bronze ; puis, en dehors de la ville, deux agréables *promenades :* la première plantée de magnifiques platanes, commençant non loin de la porte Canet, et s'étendant le long des murailles jusqu'à la porte Notre-Dame, ou du Castillet ; la seconde, la *pépinière publique*, s'étendant à l'ouest de cette porte le long des rives de la Tet.

L'emplacement de l'*antique Ruscino*, aujourd'hui Castel-Roussillon, est à moitié chemin entre Perpignan et Canet, bourg du moyen âge, situé près de la mer. A gauche de la route, s'élève une tour isolée que nous avons déjà remarquée de loin, en venant de Narbonne à Perpignan. « Cette tour, haute d'une vingtaine de mètres, est, avec une chapelle et les fondements de deux métairies, tout ce qui reste du *Castrum Ruscinonense* ou *Rossolionense*, qui, après la destruction de la ville gallo-romaine par les pirates du Nord, vers l'an 859, à ce qu'on croit, avait réuni ceux des habitants de cette ville antique échappés au fer des barbares. Ce *castrum*, établi sur une partie de l'emplacement qu'occupait Ruscino, était encore habité au XIV[e] siècle. C'est à Ruscino que, suivant Tite Live, se réunirent les différents chefs gaulois de ces contrées, pour délibérer sur la permission qu'avait fait demander Annibal, déjà campé sous les murs d'Illibéris, aujourd'hui Elne, de traverser librement leur pays, dans sa marche contre Rome. » M. Henry, à qui sont empruntées les lignes précédentes, pense que cette tour daterait du VII[e] ou du VIII[e] siècle. Le sol de cette ville antique est encore vierge d'explorations archéologiques régulières.

DE PERPIGNAN A PORT-VENDRES.

31 kil. — Diligences tous les jours. — Voitures à volonté.

La construction d'un pont en fil de fer sur le Tech, et d'un autre à Argelès-sur-Mer ont assuré récemment les communications par la route de terre entre Perpignan et Port-Vendres, mais

les débordements du Réart et du Tech les rendent parfois encore impossibles. A moitié route, entre Perpignan et Collioure, à 14 kil. de Perpignan, se trouve la petite ville d'**Elne** (2486 hab.) l'antique *Illibéris*, qui, restaurée par Constantin ou un fils de ce prince, reçut le nom d'Hélène, mère de Constantin. Elle devint la capitale du pays à la place de Ruscino. Elle fut ruinée au XIIIe siècle et prise d'assaut par les troupes de Philippe le Hardi. Quand Louis XI voulut s'emparer du Roussillon, elle soutint un siége de près de six mois; enfin sous Louis XIII elle fut investie pendant un mois avant d'accepter une capitulation. L'église d'Elne, placée sur une hauteur, mérite d'être visitée, particulièrement à cause de son magnifique cloître tout en marbre blanc. Les fondements de l'église furent jetés au commencement du XIe siècle. Des restaurations lui ont fait perdre de son caractère primitif, et la décoration intérieure est d'un goût détestable. Le cloître, d'une rare élégance, est certainement un des monuments de ce genre les plus remarquables que possède la France; mais il doit à sa situation dans une province reculée, peu visitée, de n'être pas aussi connu qu'il mériterait de l'être. Il forme un parallélogramme, ayant à l'intérieur 16 mètres sur 15, entouré d'une galerie à voûte ogivale de 3m,50 de largeur. « On observe, dit M. Mérimée, une grande variété de formes dans les colonnes, dont le fût et les chapiteaux offrent comme un ensemble complet de l'ornementation du moyen âge depuis le XIIe jusqu'au XVe siècle. » Trois des côtés datent des XIIe et XIIIe siècles; le côté est a été construit au XIVe siècle. Quelques bas-reliefs et un monogramme du Christ, encastrés dans le mur, sont considérés comme des fragments du tombeau d'un fils de Constantin, assassiné à Elne par ordre de Maxence; mais cette tradition manque d'autorité.

La végétation prend un caractère de plus en plus méridional. La route, au lieu d'être bordée, comme elle l'est fréquemment entre Narbonne et Perpignan, de haies de pourpiers de mer, au feuillage d'un vert blanchâtre, et du tamarix gallica, présente souvent des cactus mêlés aux roseaux servant de clôtures aux propriétés.

D'Elne à Collioure on a, à droite, la chaîne des Albères, dont les dernières collines s'abaissent successivement vers la mer, où

elles forment le petit golfe de Collioure. On traverse le Tech et *Argelès-sur-Mer*.

Collioure (3470 hab.), dont le nom antique était *Cauco-Illiberis* (29 kil. de Perpignan), est une petite ville forte, aux rues étroites, pittoresquement située au bord de la mer. A quelques mètres du rivage, une chapelle dédiée à saint Vincent a été construite sur un îlot de rochers. Les coteaux qui entourent Collioure, Port-Vendres et Banyuls produisent les meilleurs vins du pays. (Le vin de Collioure de dix ans vaut 1 franc la bouteille en temps ordinaire.) Au delà de Collioure, une route qui s'élève sur des rochers bordant la mer, conduit à Port-Vendres. Entre Collioure et Port-Vendres, on remarque le fort Saint-Elne, bâti sur une colline qui domine toute la contrée.

Port-Vendres (31 kil. de Perpignan : *hôtel du Commerce*, chez Durand, propriétaire de l'établissement des bains de mer à appareil flottant), est l'antique *Portus-Veneris*, ainsi nommé à cause du temple ou *fanum* qui y était élevé à Vénus Pyrénéenne, et qui selon Strabon, marquait la limite entre cette province de la Gaule Narbonnaise et l'Espagne. On ignore où était son emplacement. Le port, bien abrité et qui pénètre dans les terres par un étroit chenal, est, avec la Nouvelle, le seul point d'embarquement et de relâche de toute la côte jusqu'à Cette, et il offre un abri d'autant plus utile, que la mer qui s'étend de l'embouchure du Rhône au pied des Pyrénées est une des plus mauvaises mers de l'Europe. « Le navire battu par les tempêtes y est menacé sur les deux tiers de son horizon par une côte basse, sablonneuse, où le fond manque à de grandes distances de la terre. » Le génie de Vauban comprit les avantages maritimes de la position de Port-Vendres; mais les dépenses fastueuses de Louis XIV mirent obstacle à ses projets, qui ne furent repris que plus tard. Le port présente un bassin rectangulaire, au fond duquel des rampes mènent à une esplanade servant de promenade. A l'entrée de la ville et sur le côté du port est une place monumentale ornée d'un obélisque dont la décoration ambitieuse, et en matériaux peu solides, est due au maréchal de Mailly, gouverneur de la province sous le règne de Louis XV. Des travaux utiles, en partie calqués sur les projets de Vauban, ont été entrepris de nos jours à Port-Vendres.

De l'autre côté du port s'élève une colline haute de 204 mètres, que surmonte un phare. Cette hauteur forme le *cap Bear*, improprement nommé Béarn. De Port-Vendres on monte en trente-cinq minutes au phare, et de là on embrasse une vaste étendue de mer, une côte dentelée, une suite d'anses et de caps, au milieu desquels, vers la frontière espagnole, est l'anse de *Banyuls-sur-Mer*, le dernier village de France. Dans une autre direction, on voit les plages basses du Roussillon, sur lesquelles s'élève la tour de Ruscino, et dont les découpures vont se perdre à l'horizon. A l'ouest, se dresse un amphithéâtre formé par les derniers contre-forts des Pyrénées, derrière lesquels apparaît la cime neigée du Canigou. Sur les sommets escarpés et peu distants des Albères, on remarque deux tours de garde très-élevées : la tour dite de Madaloth ou du Diable, et la tour de la Massana.

Au delà de Port-Vendres on ne trouve plus, jusqu'à la frontière, que des sentiers de mulets, et le village de *Banyuls-sur-Mer*, dont les habitants, quoique peu nombreux, repoussèrent, en 1793, une division de 7000 Espagnols.



Tableau des Distances et du Prix des places.

N. B. Voir pour les heures de départ les *Indicateurs du mois.* — Les trains express font le trajet de Bordeaux à Cette, et *vice versa*, en 10 heures 20 et 25 minutes ; les trains omnibus en 15 heures 45 minutes.

DE BORDEAUX A CETTE.

(*Les stations imprimées en lettres grasses sont celles où s'arrêtent les trains express.*)

kil.		1re cl.	2e cl.	3e cl.	kil.		1re cl.	2e cl.	3e cl.
		f. c.	f. c.	f. c			f. c.	f. c.	f. c.
»	**Bordeaux** (buffet)..	»	»	»	206	**Montauban** (buffet)	23 05	17 30	12 70
6	Bègles............	» 65	» 50	» 35	218	Montbartier.......	24 40	18 30	13 45
7	Villenave	» 80	» 60	» 45	225	Dieupentale.......	25 20	18 90	13 85
9	Cadaujac..........	1 »	» 75	» 55	230	Grisolles..........	25 75	19 30	14 15
14	Saint-Médard	1 10	» 85	» 55	235	Castelnau.........	26 30	19 75	14 50
19	Beautiran.........	1 50	1 15	» 75	241	Saint-Jory	27 »	20 25	14 85
21	Portets	1 70	1 25	» 85	250	Lacourtensourt....	28 »	21 »	15 40
24	Arbanats..........	1 90	1 45	» 95	257	**Toulouse** (buffet)..	28 80	21 60	15 85
28	Podensac	2 25	1 70	1 10	270	Escalquens........	30 25	22 70	16 65
30	Cerons............	2 40	1 80	1 20	276	Montlaur.	30 90	23 20	17 »
34	Barsac............	2 70	2 05	1 35	280	Baziège...........	31 35	23 50	17 25
37	Preignac..........	2 95	2 20	1 50	284	Villenouvelle......	31 80	23 85	17 50
42	**Langon**...........	3 25	2 50	1 70	290	**Villefranche**......	32 50	24 35	17 85
45	Saint-Macaire......	3 85	2 95	2 05	297	Avignonet	33 25	24 95	18 30
48	St-Pierre-d'Aurillac.	4 10	3 10	2 15	302	Segala............	33 80	25 35	18 60
52	Caudrot	4 40	3 40	2 35	307	Mas-Stes-Puelles...	34 40	25 80	18 90
56	Gironde...........	4 75	3 65	2 50	312	**Castelnaudary**....	34 95	26 20	19 20
61	**La Réole**	5 20	3 95	2 75	320	Pexiora...........	35 85	26 90	19 70
67	Lamothe-Landeron.	5 85	4 45	3 10	328	Bram.............	36 75	27 55	20 20
72	Sainte-Bazeille	6 50	4 95	3 45	333	**Alzonne**.	37 30	27 95	20 50
79	**Marmande**........	7 10	5 55	3 95	340	Pezens	38 10	28 55	20 95
89	Fauguerolles	8 20	6 40	4 55	348	**Carcassonne** (buf.).	39 »	29 25	21 45
96	**Tonneins**	9 60	7 20	5 30	355	Trèbes............	39 75	29 80	21 85
104	Nicole............	10 50	7 85	5 80	360	Floure............	40 30	30 25	22 20
108	Aiguillon..........	11 90	8 85	6 55	365	Capendu..........	40 90	30 65	22 50
116	Port-Ste.-Marie...	13 »	9 75	6 95	373	Moux.............	41 80	31 35	23 »
122	Fourtic...........	13 65	10 25	7 20	384	Lézignan	43 »	32 25	23 65
127	Saint-Hilaire.....	14 20	10 65	7 50	392	Villedaigne........	43 90	32 95	24 15
130	Colayrac..	14 55	10 90	7 70	397	Marcorignan	44 45	33 35	24 45
136	**Agen** (buffet)	15 25	11 40	8 »	406	**Narbonne** (buffet)..	45 45	34 10	25 »
145	Sauveterre........	16 25	12 20	8 70	413	Coursan	46 25	34 70	25 45
150	Saint-Nicolas......	16 80	12 60	9 »	421	Nissan............	47 25	35 45	26 »
156	Lamagistère.......	17 45	13 10	9 40	432	**Béziers**	48 40	36 30	26 60
162	**Valence-d'Agen**...	18 15	13 60	10 »	438	Villeneuve.........	49 05	36 80	27 »
169	Malauze	18 95	14 20	10 40	450	Vias..............	50 40	37 80	27 70
178	**Moissac**..........	19 95	14 95	10 95	453	**Agde**.............	50 75	38 05	27 90
187	**Castelsarrasin**....	20 95	15 70	11 50	459	Les Onglous.......	51 40	38 55	28 25
195	Lavilledieu........	21 85	16 40	12 »	476	**Cette** (buffet).....	53 30	40 »	29 30

DE NARBONNE A PERPIGNAN

	Narbonne.........	» »	» »	» »	46	Salces............	5 15	3 85	2 85
21	La Nouvelle.......	2 35	1 75	1 30	55	Rivesaltes.........	6 30	4 70	3 45
33	Leucate...........	3 70	2 80	2 05	63	**Perpignan**........	» »	» »	» »

INDEX ALPHABÉTIQUE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE CH. LAHURE ET Cie
Rue de Fleurus, 9

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cie

RUE PIERRE-SARRAZIN, 14, A PARIS

COLLECTION DES GUIDES-JOANNE

EXTRAIT DU CATALOGUE

FRANCE ET ALGÉRIE.

GUIDES GÉNÉRAUX POUR LA FRANCE.

France et Belgique, par Richard; 24e édit. 1 vol. in-12 (carte et plans.) 8 »

France, par Richard. 1 vol. in-32. . . . 3 »

France monumentale, par Richard et E. Hocquart. 1 vol. in-12 . . . . 9 »

Atlas des chemins de fer, par Ad. Joanne. In-4 (8 cartes). 7 50

GUIDES POUR PARIS ET SES ENVIRONS.

Paris illustré. 1 vol. in-16 de 850 pages (280 vignettes et 18 plans). . . 7 »

Guide alphabétique des rues de Paris, par F. Lock. 1 vol gr. in-18 (1 plan) 3 50

Petit Guide illustré à Paris, par Fr. Bernard. In-4 (1 plan). . . . . 1 »
— Le même, en anglais. In-4. . . . . 1 »
— Le même, en allemand. In-4. . . . . 1 »

Petit Guide à Paris, par Fr. Bernard. 1 vol. in-32 (1 plan). Relié . 1 »
— Le même, en anglais. Relié. . . . . 1 »
— Le même, en allemand. Relié. . . . 1 »

Les environs de Paris illustrés, par Ad. Joanne. 1 v. (220 grav., 8 cartes ou plans). . . . . 7 »

Le bois de Boulogne, par J. Lobet (1 plan et 20 gravures). 1 vol. in-16. . . 1 »

Versailles et les deux Trianons, par Ad. Joanne (37 vignettes et 3 plans). 1 vol. in-16 . . . . 2 »
— Le même 1 vol. in-32, relié . . . . . 1 »
— Le même, en anglais. 1 vol. in-18 jésus, broché. 2 50

Fontainebleau, par Ad. Joanne. 1 vol. in-16 (25 vignettes et 2 cartes) 2 »

Compiègne, Pierrefonds et Coucy, par E. Guinot (11 vignettes). . . . . » 50

GUIDES SPÉCIAUX POUR UNE PROVINCE OU UNE VILLE.

Algérie (Itinéraire de l'), par J. Barbier. 2 vol. in-18 jésus (1 carte) . . . . 5 »

Biarritz (Autour de), par Germond de Lavigne. 1 vol. in-18. . . . . 1 50

Cannes (Une saison à). 1 vol. grand in-32. » 50

Dieppe et ses environs, par E. Chapus. 1 vol. in-16 (1 carte et 1 plan) . . . . 1 »

Mont-Dore (Guide au), par L. Piesse. 1 vol. in-16 (37 vignettes et 1 carte). . 1 »

Ports militaires de la France, par E Neuville. 1 vol. in-16. . . . . . . 1 »

Plombières et ses environs, par E. Lemoine. 1 vol. (1 plan). . . . . 2 »

Pyrénées (Itinéraire des), par Ad. Joanne. 1 vol. in-18 jésus (9 panoramas, 6 cartes et 2 plans). . . . . 10 »

Savoie (Itinéraire de la), par Ad. Joanne 1 vol. in-18 jésus (6 cartes, 1 panorama). 7 50

Vichy, par L. Piesse. 1 vol. (27 vignettes, 1 carte et 1 plan). . . . . 2 »

ITINÉRAIRES ILLUSTRÉS DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS.

Format in-16.

De Paris à Strasbourg, par Moléri (80 vignettes et 1 carte). . . . . 3 »

De Strasbourg à Bâle, par Fréd. Bernard (50 vignettes et 1 carte). 1 »

De Paris à Mulhouse et à Bâle, par G. Héquet (1 carte). . . . . 3 »

De Paris à Lyon, par Ad. Joanne (80 vignettes, 1 carte et 2 plans) . . . . 3 »

De Paris à Genève et à Chamonix, par Ad. Joanne (8 cartes). . . . . . 3 »

De Paris en Suisse (Dôle, Salins et Besançon), par Ad. Joanne (2 cartes et 2 plans). 3 »

De Lyon à Marseille, à Cette et à Toulon, par Fr. Bernard (80 vignettes et 1 carte) . . . . 2 »

De Paris à la Méditerranée, par Ad. Joanne (169 vignettes et 3 cartes). 5 »

De Paris à Bordeaux, par A. Joanne (120 vignettes, 1 carte et 4 plans). . . . 3 50

De Paris à Nantes, par Ad. Joanne (100 vignettes, 1 carte et 3 plans). . . . 3 »

De Bordeaux à Toulouse, par Ad. Joanne (32 vignettes, 1 carte et 1 plan). . . . . 3 »

De Bordeaux à Bayonne, par Ad. Joanne (12 vignettes et 1 carte). 2 »

De Paris à Bruxelles, par Eug. Guinot (70 vignettes et 5 plans). . . . . 2 »

De Paris à Calais, par Eug. Guinot (60 vignettes et 5 plans). . . . . 2 »

De Paris au centre de la France, par Moléri (90 vignettes et 1 carte). . . 2 »

De Paris à Dieppe, par E. Chapus (60 vignettes et 5 plans) . . . . 2 »

De Paris au Havre, par E. Chapus (80 vignettes, 2 plans. et 1 carte) . . . . 2 »

De Paris à Rennes et à Alençon, par A. Moutié (80 vignettes et 1 carte). 3 »

De Paris à Caen et à Cherbourg, par L. Énault (1 carte). . . . . 3 »

De Paris à Saint-Germain, par Ad. Joanne (24 gravures et 1 carte). . . 1 »

De Paris à Sceaux et à Orsay, par Ad. Joanne (24 vignettes et 1 carte) . . 1 »

PAYS ÉTRANGERS.

ALLEMAGNE ET BORDS DU RHIN.

Allemagne du Nord, par Ad. Joanne. Bords du Rhin, Hanovre, Brunswick, Prusse, Saxe et Suisse saxonne, Villes hanséatiques, grand-duché de Baden-Baden, etc. (20 cartes et 13 pl.). 1 vol. 10 50

Allemagne du Sud, par le même. Forêt-Noire, Wurtemberg, Bavière, bords du Danube, Bohême, Hongrie, Styrie, pays de Salzburg et Tyrol (11 cartes et 7 plans). 1 vol. 10 50

Bords du Rhin, du Neckar et de la Moselle, par le même. 1 vol in-18 (16 cartes et plans). . . . . 7 »

Les trains de plaisir des bords du Rhin, par le même. 1 vol. in-18 (1 carte et 4 plans). 2 50

Bade et la Forêt-Noire, par le même. 1 vol. in-18 (5 cartes).

ANGLETERRE, ÉCOSSE ET IRLANDE.

Itinéraire de la Grande-Bretagne : Angleterre, Écosse, Irlande, par Richard et Ad. Joanne (cartes, panoramas et plans). 1 fort vol. in-18 jésus. . . . . 12 »

Itinéraire de l'Écosse, par Ad. Joanne, avec la carte de l'Écosse et 2 plans. 1 vol. in-18 . . . . 7 50

Londres et ses environs (Guide du voyageur à), par M. É. Reclus. 1 vol. in-18 jésus (2 plans et 7 cartes) . . . . . 10 »

Londres tel qu'il est, par Lake et Richard. 1 vol. in-18. . . . . 2 »

BELGIQUE ET HOLLANDE.

Belgique (Itinéraire descriptif, artistique, historique et industriel de la),

par A. J. Du Pays. 1 vol. in-18 jésus, contenant 6 cartes, 6 plans de villes et 1 plan de la bataille de Waterloo. 10 »

Guide en Belgique, par Richard. 1 vol. in-18 (1 carte). . . . . 6 »

La Belgique, par Félix Mornand. 1 vol. in-18 (1 belle carte.). . . . . 2 »

Spa et ses environs, par Ad. Joanne. 1 vol. in-18 (1 carte). . . . . 2 »

ESPAGNE ET PORTUGAL.

Itinéraire de l'Espagne et du Portugal, par A. Germond de Lavigne. 1 fort volume in-18 jésus (cartes et plans). . . . . 15 »

Lisbonne, par Olivier Merson. 1 vol. in-18. . . . . 2 50

EUROPE.

Guide du voyageur en Europe, par Ad. Joanne. 1 volume de plus de 1000 pages (cartes et plans) . . . . 20 »

Les Bains d'Europe. Guide descriptif et médical des eaux d'Allemagne, d'Angleterre, de Belgique, d'Espagne, de France, d'Italie et de Suisse, par Ad. Joanne et A. Le Pileur. 1 vol. in-18 jésus (1 carte). . . . . 10 »

ITALIE.

Itinéraire descriptif, historique et artistique de l'Italie et de la Sicile, par A. J. Du Pays. 2e édit. 1 vol. de 800 pages (25 cartes, 11 pl.). . 11 50

Itinéraire de l'Italie septentrionale, contenant la Savoie, le Piémont, la Lombardie et la Vénétie, par Ad Joanne et A. J. Du Pays. 1 volume in-18 jésus (5 cartes et 8 plans). . . . . 5 »

Les curiosités de Rome et de ses environs, par G. Robello 1 vol. in-12 (cartes et plans). 7 50

De Paris à Venise, par M. Charles Blanc. 1 vol. in-16. . . . . 3 »

ORIENT.

Itinéraire descriptif, historique et artistique de l'Orient, comprenant les rives de la Méditerranée de Marseille à Malte, la Turquie, la Grèce, la Syrie, la Palestine et l'Égypte, par MM. Ad. Joanne et Émile Isambert. 1 fort volume in-18 jésus (27 cartes ou plans). . . . . 20 »

Itinéraire de Paris à Constantinople, par Ph. Blanchard. 1 vol. in-18 jésus (un plan). 7 50

Trois ans en Judée, itinéraire de la Palestine, par P. Gérardy Saintine. 1 vol. in-18 jésus, contenant 2 plans de Jérusalem. . . . . 4 »

SUISSE.

Itinéraire de la Suisse, du Jura français, du Mont-Blanc, de la vallée de Chamonix, du grand Saint-Bernard et du Mont-Rose, par Ad. Joanne 3e édition, refondue et augmentée. 1 vol. in-18 jésus, de plus de 700 pages imprimées sur deux colonnes (10 cartes, 5 plans de villes, 10 vues et 7 panoramas) 13 50

Nouvel-Ebel, manuel du voyageur en Suisse et dans la vallée de Chamonix. 12e édition, par Ad. Joanne 8 50

LES MUSÉES D'EUROPE

Par L. Viardot, 5 volumes in-18 jésus.

Les Musées de France. (Paris.) 1 volume 3 50

Les Musées d'Italie. 1 volume. 3 50

Les Musées d'Espagne 1 vol. 3 50

Les Musées d'Allemagne. 1 vol. 3 50

Les Musées d'Angleterre, de Belgique, de Hollande, de Russie. 1 volume. 3 50

La reliure de chacun de ces volumes se paye de 50 c. à 1 fr. 50 c.

EN PRÉPARATION

ITINÉRAIRE GÉNÉRAL DE LA FRANCE EN SIX SECTIONS, PAR ADOLPHE JOANNE.

Première section. — **Réseau de Paris à Lyon et à la Méditerranée.**

Pour paraître le 1er juillet 1861. 1re partie. Bourgogne — Franche-Comté. — Nivernais — Morvan. — Jura. — Beaujolais. — Bourbonnais. — Lyonnais — Bresse. — Bugey. — Savoie. Avec 11 cartes, 5 plans de villes et 1 panorama. 1 vol.

Pour paraître le 1er mars 1862. 2e partie Dauphiné. — Provence — Alpes Maritimes. Forez. — Auvergne. — Vivarais. — Cévennes. Avec 16 cartes ou plans de ville. 1 vol.

Deuxième section. — **Réseau du chemin de fer d'Orléans.** 1 vol.

Troisième section. — **Réseau du chemin de fer du Midi et des Pyrénées.** 1 vol.

Quatrième section. — **Réseau du chemin de fer de l'Ouest.**

Première partie : la Bretagne. 1 vol.
Deuxième partie : la Normandie. 1 vol.

Cinquième section. — **Réseau du chemin de fer du Nord.** 1 vol.

Sixième section. — **Réseau des chemins de fer de l'Est et des Ardennes.** 1 vol.

ITINÉRAIRE DE LA HOLLANDE.

Par A. J. Du Pays, avec cartes et plans.

ITINÉRAIRE DE L'ALGÉRIE.

Par L. Piesse, avec cartes.

ITINÉRAIRE DU DAUPHINÉ.

Par Ad. Joanne et Élisée Reclus, avec cartes et plans.

ITINÉRAIRE DE NICE ET DES ALPES MARITIMES.

Par Ad. Joanne et Élisée Reclus, avec cartes et plans.

SOUS PRESSE

DICTIONNAIRE GÉOGRAPHIQUE, STATISTIQUE, POSTAL, ADMINISTRATIF, JUDICIAIRE, ECCLÉSIASTIQUE, AGRICOLE, GÉOLOGIQUE, INDUSTRIEL, DESCRIPTIF ET MONUMENTAL DES 89 DÉPARTEMENTS DE LA FRANCE.

PAR ADOLPHE JOANNE.

Un volume grand in-8, à deux colonnes, de 2000 pages.

Paris. — Imprimerie de Ch. Lahure et Cie, rue de Fleurus, 9.

